This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Revue bénédictine

Abbaye de Maredsous

Digitized by Google

INDIANA
UNIVERSITY
LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Tome XV 1898

REVUE BÉNÉDICTINE

REPRODUCTION ANASTATIQUE 1964

DIRECTION ET ADMINISTRATION : ABBAYE DE MAREDSOUS (Belgique)

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE BÉNÉDICTINE.

TOME XV. — 1898.

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE BÉNÉDICTINE

QUINZIÈME ANNÉE.

ABBAYE DE MAREDSOUS
Belgique.

1898.

Digitized by Google

BX 3001
.R45
v.15

INDIANA UNIVERSITY LIBRARY

Digitized by Google

Les douze livres sur la Trinité

attribués à Vigile de Thapse.

LE Dr Gerhard Ficker, de l'Université de Halle-Wittenberg, vient de publier une brochure intitulée *Studien zu Vigilius von Thapsus* (1) qui ne lui fera pas encourir le reproche de suivre aveuglément le jugement de ses devanciers. On savait jusqu'ici fort peu de chose sur la biographie de Vigile, mais enfin, on croyait généralement qu'il avait été banni par le roi des Vandales Hunéric après la malheureuse conférence de Carthage en 484 ; on suivait ses traces à Naples, à Constantinople. M. Ficker est d'avis que cela même ne repose sur aucun témoignage sérieux. Le dernier éditeur de Vigile, le jésuite P. F. Chifflet, en 1664, ne lui attribuait pas moins de neuf à dix traités, auxquels l'oratorien P. Quesnel proposa bientôt d'ajouter le soi-disant Symbole d'Athanase. Il paraît maintenant que deux ouvrages seulement sont sûrement authentiques : les cinq livres contre Eutychès, et le dialogue contre les Ariens, les Sabelliens et les Photiniens.

Il ne faut pas s'étonner outre mesure d'un résultat aussi radical : presque tout était encore à faire sur cet écrivain ecclésiastique (2). J'avouerai toutefois, que sur l'un ou l'autre point le scepticisme de M. Ficker l'amène à formuler des conclusions si catégoriques dans le sens négatif, qu'elles finissent par laisser le lecteur lui-même quelque peu incertain à leur endroit. De plus, on pourra justement regretter qu'il se soit borné presque exclusivement aux indications extrinsèques pour adjuger à Vigile ce qui lui appartient. L'évêque de Thapse me paraît être un de ces auteurs pour lesquels le témoignage des manuscrits offre relativement peu de ressources : il est indispensable de suppléer à leur insuffisance par une analyse minutieuse des particularités intrinsèques, du style, des locutions favorites, des citations, de la méthode d'argumentation. M. Ficker en a bien tenu compte dans une certaine mesure, pas autant néanmoins qu'on eût pu le désirer.

1. 79 pages in-8°. Leipzig, Barth, 1897.
2. Bardenhewer, *Patrologie*, p. 573 : " Neuere Literatur über Vigilius liegt nicht vor. "

Digitized by Google

Mon dessein n'est pas de passer ici en revue chacune de ses assertions, mais simplement d'appeler l'attention, à propos de sa consciencieuse et intéressante étude, sur un côté absolument négligé de la tradition paléographique relative à l'un des traités qui paraissent définitivement condamnés, le *De Trinitate* en douze livres (Migne P. L. 62, 237-334).

***

Rien de plus étrange ni de plus compliqué que l'état dans lequel cet ouvrage s'offre à nous dans les manuscrits. Dans les plus anciens, les sept premiers livres seuls se suivent de façon à former un tout. Une autre famille assez nombreuse de manuscrits en ajoute un huitième, avec une note finale avertissant le lecteur qu'il y a dans ces huit livres beaucoup d'additions et de changements (1). En effet, Jean Sichardt, dans l'édition qu'il en donna en 1628, avait eu soin de distinguer par des crochets les passages qui manquaient dans l'un des manuscrits utilisés par lui. De plus, nous avons encore pour le sixième livre une recension plus courte, plus primitive peut-être, que celle des deux groupes précédents (2). Quant aux quatre derniers livres, ils ne se présentent presque jamais ensemble ni dans le même ordre. Il y a des exemplaires qui contiennent les livres IX et XII, parfois réunis en un seul ; il y en a qui ont les livres XI et X à l'exclusion des deux autres. La disposition en douze livres, telle que nous la voyons dans Migne, t. 62, est le fait de l'éditeur de Vigile, Chifflet, qui a cru en outre pouvoir se dispenser de reproduire les crochets au moyen desquels Sichardt avait indiqué les dissonances de texte ou interpolations des sept premiers livres.

Et l'analyse des caractères du style conduit exactement à la même conclusion que l'examen des manuscrits. A partir du livre VIII, toute cohésion, toute homogénéité disparaît. Le IXe est une formule de foi attribuée à maints auteurs différents. Le Xe se compose de deux parties distinctes, contient des passages considérables copiés littéralement de Niceta et de Leporius. Dans le XIe, on trouve la formule *salva proprietate utriusque naturæ*, empruntée à la célèbre épître dogmatique de saint Léon à l'évêque Flavien. Le XIIe a été admis par les Mauristes au nombre des œuvres authentiques de saint Athanase. Enfin, comme je le disais, on ne retrouve plus, dans ces cinq derniers livres, les locutions caractéristiques qui reviennent si fréquemment dans les sept premiers. Ces locutions, M. Ficker

1. " Hos libellos octo transscripsi, qui multa addita et immutata continent. " Ms. 118 de la bibliothèque de Trèves, etc. Cf. Ficker, p. 63 suiv.

2. Ficker, p. 68 suiv.

Digitized by Google

s'est dispensé de les énumérer par le détail : il sera néanmoins intéressant d'en indiquer ici quelques-unes. Dans la liste qui suit, les chiffres romains indiquent les livres du *De Trinitate* ; les chiffres arabes, les colonnes de l'édition de Migne P. L. t. 62 ; les lettres, l'endroit de la colonne.

UNITER. I 238 d. 239 d. 241 a. 242 d. 243 a. 244 b. c. 245 a (*ter*). 246 a. b. II 246 d. 247 c. 249 d (*bis*). 250 a. b. 251 a. 252 a. III 260 b (*ter*). IV 268 b. d. V 270 c (*bis*). 275 b. VI 277 d. VII 281 d. 283 c. 284 a (*pluries*). b. c. 285 b (*ter*).

ROGO, au commencement d'une phrase. I 237 c. 239 d. II 246 d. 248 c. III 251 d. 260 d. 261 b. 262 c. IV 266 b. V 271 c. 273 a. VII 284 d (*pluries*). 285 a. b (*pluries*).

AC PER HOC. I 239 b. 240 b. 244 b. II 245 d. 249 a. III 254 a. 260 d. 264 a. IV 263 c. 265 d. V 271 d. 276 b. VI 277 c. 278 b. VII 286 b.

ADAEQUE. I 244 a. II 247 c. 249 b. 252 a. IV 263 d. 264 c. d. V 273 c. 274 b.

STILUS. I 237 b ad stilum luminis. 240 b ad stilum sacrae scripturae. II 252 b secundum stilum scripturae. IV 266 b adversus stilum regulae auctoritatis. VII 283 c secundum stilum scripturae.

PSALMOGRAPHUS. I 242 b. 245 b. III 262 d. V 270 b. 275 c. VII 286 a. HISTORIOGRAPHUS I 241 c. V 285 b.

CENSURA. I 241 b ius evangelicae censurae. III 254 d. 258 b. IV 267 c claritate evangelicae censurae. V 271 a censura veritatis. VI 279 d censura divinae scripturae.

CLARITAS. I 244 a in claritate evangelicae scripturae. III 254 d. 258 b. IV 263 d in claritate evangelii. 267 c.

IMPENSISSIME OBSECRO. I 238 b. VII 281 d. 283 a.

HIEREMIAS RECEPTISSIMUS PROPHETARUM. I 242 c. III 255 c.

DEALITER. III 253 a. V 275 a. DEALITAS II 252 a.

UBIUBI PLACET. VI 276 d. VII 281 d.

SEMPITERNITAS. I 244 c. V 267 d. 268 d (*bis*). 269 d (*bis*). 270 a (*pluries*). c. 271 a. d. 272 c (*pluries*). VI 277 c.

SUSCIPERE HOMINEM. III 254 d sine homine quem suscepit.

Union des deux textes Jean 15, 26 et 16, 14 à propos du Saint-Esprit : *de Patr procedit* et *de meo accipiet*. I 244 a. IV 265 b. V 272 c.

Le *comma Iohanneum* cité d'une façon expresse. I 243 d. 246 b. V 274 c. VII 283 c. 284 d.

Digitized by Google

C'est en vain qu'on essaierait de poursuivre au delà du livre VII le relevé de ces expressions caractéristiques : seul le mot *sempiternitas* reparaît X 292, sans qu'on puisse rien en conclure. Il y aurait peut-être place au doute pour le livre VIII, dont une phrase entière *Credere tibi iussum est, non discutere permissum est* (285 d) se lit déjà au commencement du livre III (252 d); mais M. Ficker (1) nous apprend que le passage dont elle fait partie en ce premier endroit fait défaut dans les manuscrits de Murbach et de Berlin. Ainsi, ce seraient bien seulement les sept premiers livres qui auraient formé le noyau primitif de l'ouvrage.

A quelle époque remontent ces sept livres? dans quel milieu ont-ils été composés? quel en est l'auteur ?

De nombreux manuscrits donnent un nom, et ce nom est presque invariablement le même : Athanase. Le premier en date de tous les exemplaires connus (2) est intitulé : *Incp. libelli septe sci athanasi epi orientalis de unitate deitatis.* Ce titre peut être fort ancien, et rappelle exactement la façon dont saint Augustin cite un passage d'un traité qui circulait déjà de son temps sous le nom de Grégoire de Nazianze, bien qu'il appartînt en réalité à Phébade d'Agen (3) : *Gregorius etiam sanctus episcopus orientalis apertissime dicit* etc. M. Ficker ne croit pas plus fondée l'attribution à Athanase des sept livres sur la Trinité ; tout en se défendant de vouloir formuler aucune hypothèse dans l'état actuel du texte, il croit cependant que l'ouvrage a pu être écrit en Espagne à la fin du IVe siècle.

Je disais tout-à-l'heure que dans les anciens documents qui donnent un nom, ce nom est presque toujours celui d'Athanase. Il y a, en effet, quelques exceptions. Ainsi l'évêque Julien de Tolède, au VIIe siècle, cite un fragment (du livre XII, il est vrai) comme étant de provenance augustinienne. M. Ficker signale lui-même cette particularité, p. 72 note. Deux autres exceptions, plus dignes de remarque, paraissent lui avoir échappé. Le manuscrit Vatic. 5760, du IXe-Xe siècle, qui appartint jadis au monastère de Bobbio comme l'Ambros. O. 210. Sup., donne les sept premiers livres sous ce titre : *Incipiunt libri sci ambrosii de trinitate* (4). Enfin trois

1. P. 65.
2. Milan, Bibl. Ambros. O. 210. Sup. provenant de Bobbio : description dans A. Reifferscheid, *Bibl. PP. lat. italica*, II, 94 suiv.
3. Epist. 148, n. 10. Migne 33, 626. — Le passage cité par saint Augustin fait partie du *De fide orthodoxa contra Arianos*, ch. 8, parmi les œuvres de saint Ambroise (Migne 17, 565 a) et de Phébade d'Agen (M. 20, 47 b.).
4. Reifferscheid, I, 425.

Digitized by Google

manuscrits offrent un autre nom, celui d'un " saint Eusèbe ". C'est surtout sur cette dernière attribution que je voudrais attirer l'attention du lecteur.

Au commencement du XVIIe siècle, l'évêque de Verceil Jean Étienne Ferreri (✠ 1611) avança, sur la foi d'un ms. de la bibliothèque Vaticane, que son prédécesseur saint Eusèbe avait écrit un traité intitulé : *De unitate Trinitatis*. On signala par la suite un exemplaire de ce même traité dans la bibliothèque des Oratoriens de Turin. Eugène de Levis l'y vit en 1762. Il y reconnut, joint aux livres du Pseudo-Athanase, l'ouvrage contre les Ariens attribué communément au prêtre Faustin, avec la dédicace du même à l'impératrice Flaccilla. Il remarqua cependant vers la fin des passages qui lui parurent inédits, et dans lesquels l'auteur, à propos du texte " Ex Aegypto vocavi filium meum ", mentionnait un autre livre composé par lui sous ce titre : *De optimo genere interpretandi*. Ayant consulté le dominicain J. B. Audifredi, préfet de la bibliothèque de la Minerve, sur le manuscrit de la Vaticane, il en reçut une description qui concordait en substance avec l'exemplaire conservé à Turin ; en même temps, Audifredi lui faisait part de sa conviction que l'attribution contenue dans le titre *S. Eusebii episcopi incipit liber I de Unitate Trinitatis* devait être bien fondée. Mais comme il n'avait fourni aucun renseignement sur l'âge du manuscrit et les caractères de l'écriture, E. de Levis s'abstint d'en tirer parti, et se contenta de donner sous le nom de saint Eusèbe une confession de foi dont l'authenticité ne repose sur rien (1).

Un jeune bénédictin de Beuron, actuellement à Rome, Dom R. Molitor, a bien voulu collationner sommairement à mon intention le manuscrit de la Vaticane. C'est un volume in-folio en parchemin, faisant partie de l'ancien fonds Vatican où il porte la cote 1319 : l'écriture est du XIIe siècle, d'après M. le professeur A. Ehrhard (2). Il contient les actes des conciles d'Éphèse et de Chalcédoine, les canons de Nicée et de Sardique, l'ouvrage de saint Augustin sur les hérésies, et enfin fol. 253 un traité qui a pour titre dans la liste en tête du volume (fol. 1^v) : SANCTI EUSEBII *** LIB. DE DEO ET DIVINIS PERSONIS (3). Dans le corps du volume, en tête du texte lui-même, on lit simplement *De unitate trinitatis lib. pri-*

1. Voir sur tout ceci Eugène de Levis, *Anecdota sacra*, praef. p. II-IV (Migne P. L. 13, 953 suiv.).

2. C'est aussi la date que lui a assignée Cacciari ; Mansi le mettait au XIe s. (Cf. Fr. Maassen, *Geschichte der Quellen... des canon. Rechts*, p. 721 ; Montfaucon, *Biblioth. bibl. manuscriptorum*, I, 102, c. d.).

3. Le nom *Eusebii* est suivi d'un mot en abrégé que mon correspondant n'a pas pu lire : c'est une sorte de *q* surmonté d'une petite lettre et traversé par un trait oblique.

Digitized by Google

mus, et à la marge *Sancti Eusebii opus ;* mais ces deux dernières indications sont en noir, et probablement d'une main postérieure. Voici en quelques mots le contenu de l'ouvrage et la distribution des différentes parties :

Fol. 253, 2e col. " Tu deus pater et fili et sancte spiritus qui unitam deitatem nobis declarasti et sacrosancte solius nature indivisam gloriam propagasti (*leg.* propalasti) et perfectam trinitatis tue sempiternitatem demonstrasti . ideo optimum duxi... " — Fol. 255, 1re col. " ... Itaque ut scias de his quae superius comprehendi nullum (*sic*) divisionem aut distantiam in unitam deitatem plenitudinem patris et filii et spiritus sancti fecisse memini FINIT LIBER I DE UNITATE TRINITATIS. "

" INCIPIT LIB. II. Nunc per singula nomina personarum ut mihi exponas aplm (*leg.* postulo) audi. Filius in nomine... " — Fol. 256, 2e col. " ... collectum. Ad quale est quantum in divinitate confiteri esse patrem talem et tantum dicas et filium . sic et spiritum sanctum. SANCTI EUSEBII DE PROPRIIS PERSONIS ET UNITO NOMINE DIVINITATIS. EXPLICIT LIBER II. "

" INCIPIT LIB. III. Posco a te de unito nomine multipharie adem adem (*leg.* identidem) repetas et sic de nominibus personarum insequendo distinguas . disce prius in ambiguo... Maledictus qui incorporalem deitatem trinitatis proprie ad hominis liniamenta esse confitetur (etc. Migne 280 a) ... Item de variis generibus leprarum est sermo. De nobis qui primam fidem... " — Fol. 257v, 2e col. " Nonne mirabilia Deus presens operabatur et opera sua per hominem facta agnoscebantur et non tamen deitas in eo videbatur. EXPLICIT LIBER III. "

" INCIPIT L. IV. Propter quod impensissime obsecro... " — Fol. 258v, 2e col. " ... ac per hoc unita est patris et filii et spiritus sancti substantia quam greci dicunt omousyon . sed et unita est eorum operatio in factura. EXPLICIT LIB. IV. "

INCIPIT IIII (*corr.* V) DE PROFESSIONE CATHOLICA. Reginam te orbis romanus suscipit (*leg.* suspicit) et quia iam nichil est (Migne 13, 37 b.) .. " — Fol. 259, 1re col. " ... Quia et tunc demum absolutionem (*leg.* ad solutionem) fidelis responsio manifesta est si prius sacrilege secte impia tergiversatio propaletur.

DE PROFESSIONE IMPIA ARRIANORUM. Arriana impietas asserit multa quidem nobiscum (*ibid.* 38 c)... " — " ... michimetipsi et meis iuxta hismenium canens . si aures sunt et (*leg.* surdae) sunt ceterorum " (Migne 23, 472 d.).

On voit par cette simple description que des cinq livres contenus dans le Vatic. 1319 les quatre premiers seulement font partie de

Digitized by Google

l'ouvrage du Pseudo-Vigile. Le premier et le second correspondent aux deux premiers de l'imprimé, le troisième au sixième, le quatrième au septième. Le cinquième n'est que le début du traité du prêtre luciférien Faustin contre les Ariens, auquel se trouve joint, on ne sait comment, un extrait de l'Apologie de saint Jérôme contre Rufin (l. 2, n. 27.)

Le texte du manuscrit, qui semble très défectueux, offre pourtant des particularités notables. Il est à certains endroits plus complet que l'imprimé, et se rapproche alors sensiblement des deux mss. de Bobbio, Milan Bibl. Ambr. O. 210. Sup. et Vatic. 5760. En général, cependant, on y constate beaucoup plus d'omissions que d'additions. Les interlocuteurs du dialogue ne sont distingués par aucune désignation spéciale. Les doubles *fiat* qui terminent dans l'imprimé l. VI chacune des phrases commençant par *Maledictus*, manquent constamment dans le manuscrit. Font pareillement défaut bon nombre de citations bibliques, et des passages parfois très considérables, tels que l'apostrophe à Osius vers la fin du premier livre (1). Cette dernière omission, comme celle des deux livres entiers consacrés à réfuter les hérésies de Mascellio et de Potentinus, paraissent motivées par le désir de se borner aux portions banales de l'ouvrage, à l'exclusion de celles qui visaient une situation et des personnalités dénuées d'intérêt à l'époque où vivait le collectionneur de ce *corpus*.

Il existe à la Vaticane (cod. 3484) un autre exemplaire du *De Trinitate* en cinq livres avec le nom de saint Eusèbe, mais sur papier et très moderne : ce n'est probablement qu'une copie du précédent.

***

Maintenant, que penser de cette attribution à saint Eusèbe ? De quel Eusèbe s'agit-il ?

On n'a songé jusqu'à présent qu'à saint Eusèbe de Verceil. Il y aurait un excellent moyen de vérifier la justesse de l'identification, si nous possédions de ce grand évêque autre chose que trois lettres, dont deux ne sont guères que de simples billets, la troisième est d'un caractère plutôt historique que dogmatique (2). Les quelques traits communs entre ces courts écrits et le *De Trinitate* en sept livres, à savoir l'emploi fréquent du terme de mépris " ariomanita " pour désigner les Ariens, la flétrissure infligée à la conduite d'Osius, etc., se retrouvent dans plusieurs autres défenseurs de l'orthodoxie

1. Migne 62, 244 d.
2. Migne P. L. 12, 947 suiv. ; 10, 713.

Digitized by Google

au IVe siècle, par exemple, Phébade et saint Hilaire. Force nous est donc de recourir à des procédés plus laborieux et beaucoup moins décisifs.

Demandons-nous d'abord à quelle époque peuvent avoir été écrits les sept livres sur la Trinité.

A coup sûr, après la signature de la seconde formule de Sirmium par Osius (357) et la tenue du concile de Rimini (359) (1). Pour le reste, je ne vois rien qui oblige de descendre jusqu'aux dernières années du IVe siècle, comme le voudrait M. Ficker. La raison qu'il fait valoir est que plusieurs des anathèmes formulés dans le livre VI semblent viser l'hérésie de Priscillien, qui ne commença à faire du bruit que vers 380. Mais il serait bien difficile de prouver que ces anathèmes ne sont pas dirigés simplement contre les Manichéens. Ceux-ci, on le sait, étaient déjà répandus dans tout l'Occident à l'époque d'Eusèbe : Hilaire de Poitiers, entre autres, les prend fréquemment à partie dans ses écrits, et ils sont précisément mentionnés à deux reprises dans le livre III de l'ouvrage dont nous nous occupons (2).

Ainsi, rien ne s'opposerait à ce que celui-ci ait été composé entre 362 et 371, durant les neuf années que vécut l'évêque de Verceil après son retour de l'exil.

C'est sans doute également à cause des allusions qu'il a cru voir au Priscillianisme que M. Ficker manifeste quelque velléité de chercher en Espagne l'auteur des sept livres pseudonymes. Peut-être aussi y a-t-il été déterminé par l'usage relativement fréquent que fait cet auteur du fameux verset des trois témoins célestes, lequel apparaît pour la première fois d'une façon expresse dans les écrits récemment découverts de l'espagnol Priscillien (3). Il serait, en effet, assez surprenant qu'un évêque d'Italie, dès 370 ou même avant, eût allégué cette autorité, à laquelle ni Hilaire, ni Lucifer de Cagliari, ni Ambroise, ni Jérôme, ni Augustin lui-même n'ont eu une seule fois recours (4). A part cela, la nature des citations bibli-

1. " Sicut tu, Osi, iam in aetate prolixa, qui non per rudimenta in synodo Sirmiensi " etc. (Migne 62, 244 d.) — " Quæ quamvis inenarrabilis sit, tamen secundum professionem synodi Ariminensis ignorabilis creaturae sit " (ibid. 269 c.).

2. " et tu paganis consimilis solicola Manichaee " (Migne 62, 257 a.) — " Respondete mihi, Manichaei, filii tenebrarum, in quos tot genera serpentium lubricos habent anfractus " (ibid. 258 d.)

3. Édit. G. Schepss (C. S. E. L. XVIII) p. 6, l. 7. — Dans Migne 62, on lit une première fois *testimonium dicunt* (243 d.) et un peu plus loin *testimonium dant* (246 b.). Le MS. Vatic. 1319 a dans les deux cas *dicunt*, et c'est aussi la leçon de Priscillien.

4. Je crois pourtant devoir faire observer que, d'après une communication privée de Dom Ambrogio Amelli, prieur du Mont-Cassin, le verset des trois témoins célestes se trouverait déjà dans le *Codex Sarzannensis* (*r*). Ce précieux manuscrit biblique, trouvé par lui en 1872 dans l'église de Sarezzano près Tortona, peut remonter au Ve siècle ; il offre de grandes ressemblances, tant paléographiques que relatives au texte, avec le *Vercellensis*, le *Veronensis*, et le *Brixianus*. Par conséquent, il touche de bien près à la région et à l'époque où vécut saint Eusèbe.

Digitized by Google

ques indiquerait plutôt une origine italienne. Du moins, un examen minutieux des passages tirés de l'Évangile m'a conduit à ce résultat, que l'auteur a dû faire usage d'un de ces textes dits "européens" qui avaient cours au IVe siècle, spécialement dans le nord de l'Italie. Les manuscrits dont il se rapproche le plus sont le *Vercellensis* (*a*) et le *Monacensis* (*q*), originaires l'un et l'autre de cette région. J'ai constaté également çà et là des coïncidences assez remarquables avec les citations de saint Hilaire. Les surnoms mêmes des deux hérétiques, parfaitement inconnus d'ailleurs, combattus dans les livres III et IV, " Mascellio Montensis " et " Potentinus Urbicus ", semblent dénoter que l'auteur vivait dans une région assez voisine de Rome pour être informé des moindres nouveautés dogmatiques qui y surgissaient. Le terme *Montensis*, en effet, est couramment employé pour désigner les membres de la communauté donatiste de Rome (1), et l'épithète *Urbicus* est souvent synonyme de romain dans le langage ecclésiastique de l'époque (2).

Le point essentiel serait de savoir au juste l'origine et la valeur de la tradition qui met le nom d'Eusèbe en connexion avec des écrits sur la Trinité et l'Incarnation. Jusqu'à présent, il faut le reconnaître, cette tradition est assez faiblement documentée. En dehors des trois manuscrits mentionnés plus haut, il n'y a guère à citer que les deux attestations suivantes :

1° L'auteur des *Quaestiones veteris et novi Testamenti*, un romain contemporain de Damase, réfute quelque part un certain Eusèbe, homme d'un rare mérite et d'une doctrine éminente, mort déjà depuis un certain temps. Cet Eusèbe avait composé un traité dans lequel il était dit que le Saint-Esprit lui-même ne connaît pas le mystère de la nativité du Christ : et néanmoins il reconnaissait que la troisième Personne de la Trinité est consubstantielle au Père et au Fils, et qu'elle a la même divinité (3). Sur quoi Tillemont (H. E. VII, 529) remarque que l'Eusèbe dont il s'agit ne peut être ni celui de Césarée, ni celui d'Émèse ; on peut ajouter, probablement ni un oriental quelconque, car l'auteur des *Quaestiones* ne sait pas le grec.

2° Vigile de Thapse, dans son ouvrage authentique contre Eutychès, l. 2, n. 10, mentionne parmi les hommes apostoliques qui ont

1. Voir les références dans Tillemont, H. E. VI, 87, note.
2. Cf. la note des Mauristes à l'épître 36, n. 3, de saint Augustin (Migne 33, 137).
3. " ADVERSUS EUSEBIUM. Memini me in quodam libello Eusebii quondam egregii in reliquis viri legisse, quia nec Spiritus Sanctus sciat mysterium nativitatis Domini nostri Iesu Christi ; et admiror tantae doctrinae virum hanc maculam Spiritui sancto inflixisse " (Qu. CXXV, Migne 35, 2373).

Digitized by Google

écrit en latin, et font autorité dans les controverses sur l'Incarnation, Hilaire, Eusèbe, Ambroise, Augustin et Jérôme (1). Ici encore Tillemont (XVI, 615) fait observer que le rang assigné à Eusèbe, entre saint Hilaire et saint Ambroise, ne peut convenir qu'au célèbre évêque de Verceil, dont nous ne possédons cependant aucun écrit se rapportant directement à cette matière.

Somme toute, la cause n'est peut-être pas absolument désespérée. De même que les écrits théologiques de Phébade d'Agen ont été presque dès leur apparition attribués à un évêque oriental du nom de Grégoire, ceux de l'Ambrosiaster à saint Hilaire, il se peut que les sept livres sur la Trinité, transmis par les plus anciens manuscrits sous le nom du grand Athanase, appartiennent en réalité à ce même Eusèbe de Verceil, qu'une légende médiévale sans autorité avait déjà substitué à l'évêque d'Alexandrie comme auteur ou traducteur de la formule *Quicunque vult* (2).

Le problème reste donc à résoudre. On nous l'avait montré comme étrangement compliqué : il le sera plus encore désormais. Espérons que les recherches ultérieures de M. Ficker dans les manuscrits permettront d'arriver à une solution pleinement satisfaisante.

D. G. MORIN.

1. " Cur formidas duas dicere naturas ?... In qua fidei professione cuncti graecae linguae tractatores, quod superiore libello commemoravi, et omnes latini sermones apostolici viri, id est, Hilarius, Eusebius, Ambrosius, Augustinus et Hieronymus caelestibus imbuti doctrinis, simul pariterque consentiunt ". (Migne, 62, 110 d.).

2. Ommanney, *A critical dissertation on the Athanasian Creed* (Oxford, 1897), p. 33-35.

Digitized by Google

QUELQUES CORRESPONDANTS DE DOM CALMET.

L'éditeur des Correspondances littéraires des XVIIe et XVIIIe siècles n'a plus besoin de justifier son entreprise auprès du public lettré. Les correspondances bénédictines de cette époque, plus que toutes les autres peut-être, sont recherchées avec soin et accueillies avec faveur. « Ces correspondances bénédictines, dit très bien le prince Emmanuel de Broglie, si jamais elles voient le jour et sont publiées dans leur ensemble, formeront un des documents les plus précieux pour l'histoire littéraire de la France. Elles formeront une mine inépuisable pour le curieux comme pour le chercheur et l'historien. Ce sera, si on me passe l'expression, comme une résurrection de toute une société disparue, qui sortira de son tombeau, grâce à ces longues suites de lettres encore inconnues et enfouies dans les bibliothèques. Cette tâche, qui devrait tenter l'érudition moderne, sera certes fort laborieuse, car l'entreprise, pour être complète, demanderait de longues et patientes recherches. Mais le résultat à atteindre mérite, à plus d'un titre, de la faire entreprendre; et ce sera rendre un vrai service à la science que de faire sortir de l'ombre des collections où elles demeurent inconnues, ces précieuses épaves d'un passé qui n'aura pas à souffrir de leur apparition dans la pleine lumière de l'histoire (1). »

Déjà les publications de Valéry, du prince E. de Broglie, de Gigas, de Dantier, de Tamizey de Larroque et d'autres ont mis en relief l'activité épistolaire de la célèbre congrégation de Saint-Maur, dont les correspondances, dit-on, paraîtront sous les auspices du gouvernement français. Mais, en dehors de Saint-Maur, il y avait d'autres travailleurs bénédictins. Sans parler de l'Italie, avec ses Quirini et ses Bianchini, de l'Allemagne avec Pez, Gerbert, Legipont et Ziegelbauer, la congrégation de Saint-Vanne comptait un grand nombre d'hommes d'études répandus dans ses monastères de Lorraine, de Champagne et de Franche-Comté. De même que D. Mabillon et D. Montfaucon sont comme des centres vers lesquels radie toute une série de correspondants à Saint-Maur, ainsi D. Petitdidier et

1. *Mabillon et la Société de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à la fin du dix-septième siècle.* Paris, Plon, 1888, I, 136-137.

Digitized by Google

D. Calmet, D. Berthod et Dom Grappin, à Saint-Vanne, ont-ils leur cercle assez étendu de correspondants, non moins actifs, non moins intéressants. La vie de Dom Calmet par son neveu Dom Fangé avait déjà largement mis à profit les correspondances manuscrites conservées à Senones (1). M. l'abbé Guillaume, dans deux mémoires publiés en 1873 et en 1874, a rappelé l'attention sur cette collection, dont la majeure partie conservée, au grand séminaire de Nancy, attend encore un éditeur de bonne volonté (2).

M. l'abbé Vacant, professeur au grand séminaire de Nancy, a publié récemment l'inventaire des manuscrits conservés dans le dépôt confié à ses soins. La correspondance de D. Calmet comprend 8 volumes, celle de D. Fangé un volume, d'environ 500 pages chacun. Les lettres sont reliées ensemble et groupées par ordre alphabétique des auteurs. M. Vacant a donné l'indication de la majeure partie des correspondants, en ajoutant le nombre de leurs lettres conservées dans les recueils du séminaire (3). Cette analyse est précieuse, parce qu'elle permet aisément de retrouver les correspondants des bénédictins de Senones et donne une idée de l'importance de leur commerce épistolaire (4).

Notre intention n'est point de publier toute la correspondance de Calmet ; une entreprise aussi vaste, outre qu'elle réclamerait une préparation toute spéciale, ne rentre pas dans le cadre de notre Revue. Nous en avons simplement extrait quelques fragments, qui pourront donner une idée de l'importance et de la valeur de l'ensemble, fragments qui se rapportent plus particulièrement aux travaux entrepris dans la première moitié du XVIIe siècle sur l'histoire littéraire de l'ordre de St-Benoît. Cette idée ou plutôt cette préoccupation donne une certaine unité aux lettres de Dom Pez, de Dom Ildephonse Catelinot, de D. Benoît Thiébaut, de D. Olivier Legipont et de D. Magnoald Ziegelbauer, qui tous s'occupent de recueillir des matériaux pour une histoire des écrivains bénédictins. La correspondance de D. Pierre Le Court est d'une tout autre nature ; nous l'avons transcrite à cause de l'intérêt que nous portions à ce moine, auteur d'une « Histoire de l'abbaye de St-Vanne » que

1. *La Vie du Très Révérend Père D. Augustin Calmet, abbé de Senones*. Senones, Pariset, 1762, pp. 169-178.

2. *Documents inédits sur les correspondances de Dom Calmet et de Dom Fangé (Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 3e série, I, 1873, 94-151 ; *Nouveaux documents inédits sur la correspondance épistolaire de Dom Calmet* (*ib.*, II, 1874, 124-234).

3. *La bibliothèque du grand séminaire de Nancy (Annales de l'Est*, avril 1897, pp. 268-270). Il existe un autre volume de la correspondance de D. Calmet à la bibliothèque de la ville de Nancy, (MS. 381) et trois autres à la bibliothèque publique de Saint-Dié.

4. M. Ingold a publié les lettres de Schoepflin (*Miscellanea Alsatica*, 3e série, pp. 69-96).

Digitized by Google

nous voulions faire connaître dans cette Revue. Nous y ajouterons quelques autres fragments de correspondance, moins étendus et d'origine plus variée en guise de spécimens : qu'elles viennent de Lorraine, de Paris, de Bruxelles ou d'Allemagne, toutes ces lettres offrent un intérêt indéniable.

La science de Dom Calmet, le nombre et la valeur de ses travaux littéraires, l'influence dont il jouissait dans la congrégation de Saint-Vanne, l'avaient fait considérer comme le protecteur naturel des bonnes études, le guide éclairé auquel devait recourir quiconque entrait dans la carrière de l'érudition. Malheureusement la congrégation de Saint-Vanne n'eut pas, comme celle de Saint-Maur, des centres d'études organisés par les supérieurs de la congrégation, et bien des initiatives privées échouèrent, bien des talents n'arrivèrent pas à leur maturité, faute d'encouragement, de direction et de centralisation. Dom Calmet lui-même, malgré toute son ardeur et son érudition, a été victime de cet état de choses; à l'école d'anciens confrères instruits par l'expérience des années, au contact d'autres travailleurs réunis dans le même amour de la vérité et de la science, il eût mûri et fortifié ses talents, développé ses aptitudes, et, s'il n'eût pas produit le nombre si considérable d'écrits qui ont illustré son nom, ses travaux, moins nombreux peut-être, se fussent distingués par une science encore plus solide, par une critique plus serrée, par un style plus en harmonie avec les sujets qu'il abordait. Quoi qu'il en soit de ces lacunes que l'on ne peut méconnaître, et qui d'ailleurs ne sont pas de nature à nuire à la réputation de l'abbé de Senones, Dom Calmet donna une vive impulsion aux travaux littéraires dans sa congrégation, par son influence autant que par son exemple. Sa réputation franchit bientôt les limites de la Lorraine, et de toutes parts on s'adressa à lui pour obtenir des renseignements de tous genres, que sa charité et son affabilité ne refusaient jamais.

DOM PIERRE LE COURT.

Dom Pierre Le Court naquit à Provins en Brie vers l'an 1665 ; il fit profession à l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun le 1 juin 1685 (1). Étant prieur de Saint-Airy de Verdun, il fit imprimer à Paris, en 1712, la relation de la vie et de la mort de M. d'Aligre, abbé régulier de St-Jacques de Provins (2). A l'époque où il se mit en relation avec Dom Calmet, il se trouvait au prieuré de Ville-

1. Calmet, *Biblioth. lorraine*, 308 ; *Matricula religios. Congr. SS. Vitoni et Hydulphi*, Nancy, 1782, p. 29; D. François, *Bibl. gén. des écrivains de l'ordre de St-Benoît*, I, 224 ; Ziegelbauer, *Hist. litt. O. S. B.*, III, 669.
2. Calmet, *l. c.*

Digitized by Google

nauxe. « Dom Pierre Le Court, dit Calmet, a toujours travaillé pour sa propre édification et pour celle des autres, s'occupant de faire des recueils de ses lectures (1). »

La lecture du volumineux « *Commentaire littéral sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament* » en 23 volumes in-4° publiés de 1707 à 1716 par Dom Calmet, suggéra à D. Le Court l'idée d'en faire un abrégé substantiel, dont pourraient tirer profit ceux que l'étendue ou le prix de l'ouvrage de D. Calmet serait de nature à effrayer. Telle fut l'origine et la cause de la correspondance qui s'établit entre le prieur de Villenauxe et le savant exégète, son confrère, qui avait été nommé prieur titulaire de Lay-Saint-Christophe, près de Nancy, mais se trouvait alors de résidence à Paris, où ses Supérieurs l'avaient envoyé pour achever plus facilement son travail et en surveiller de plus près l'impression.

Nous reproduisons fidèlement le texte des lettres originales de D. Pierre Le Court conservées dans la correspondance de D. Calmet à Nancy (2).

I.

Pax Christi. A Villenauxe, ce 20 febvrier 1716.

MON RÉVÉREND PÈRE,

J'ay lu avec bien de la satisfaction tout les volumes du commentaire littéral sur l'Ecriture-Sainte que vôtre Révérence a donné au publique. Le dernier de ses volumes est sur les actes des apôtres (3). Je ne scay s'il y en a quelqu'autre de relié et en vente, mais en attendant que le R. P. Procureur général me les envoye, comme je l'en ay prié, j'ay recommencé à faire la lecture de tout cet ouvrage avec un peu plus d'attention que la 1re fois. J'ay même essayé d'en faire l'abbrégé à mesure que j'avancé dans cette lecture, ne défiant néanmoins de mes forces pour cette entreprise. J'ay recours à votre Révérence pour luy communiquer le premier cayer et je la prie de me dire naivement si je suis au fait, si je prend bien la pensée, si je supprime trop de chose ou si je suis trop diffus, enfin de me marquer tout ce qui me manque. Je n'ay point apporté de citation ny mis des notes, ne sachant pas si cela convient a un abbrégé. Les mots hébreux je ne les ai point escrit en hébreux, le pouvant néanmoins faire sachant lire et escrire cette langue; j'observe la meme chose pour le grec, a moins que vous ne me conseillez le contraire. Il m'a paru que ceux qui se contenteroient d'un abbrégé ne se soucieroit guéeres de caractères hébreux et grecques, que peut être ils ne sauroit pas lire. J'ay changé le volume, j'ay reduit le 4° à l' 8°, pour le premier chapitre j'ay renfermé 37 pages du 4° dans 16 de l' 8°; pour

1. *Bibl. lorraine*, 311.
2. Nous avons parfois ajouté la ponctuation et l'accentuation.
3. A l'époque où D. Le Court écrivait à D. Calmet, le *Commentaire littéral* était achevé.

Digitized by Google

profiter cependant des vignettes, des cartes et autres ornemens de l'ouvrage, je seray peut être bien obligé de reprendre le 4°. Cela supposé, je croy qu'on pouroit réduire tout le pentateuque dans un seul volume. J'attend que vous me disiez, si je dois insérer les dissertations, ou en faire l'abbrégé pour m'y déterminer. Pour les préfaces je croy qu'on n'y doit penser qu'après que l'ouvrage est fait. Si vous croyez qu'étant aydé j'y puisse réusir, je prendray la liberté de vous communiquer tout ce que je feray, et le soumetray volontiers à votre censure. Si vôtre Révérence pour un peu se délaser vouloit nous faire la grace de nous venir voire, je luy envoirez nôtre cheval ; elle peut venir en deux jours chez nous (1). Une conférence d'un jour ou deux me profiteroit plus que les avis qu'elle poura me donner par écrit. Si je ne puis obtenir cette faveur, je la supplie de ne me pas refuser celle de ses conseils que je recevray avec bien de la docilité, faisant gloire d'être avec une singulière vénération rempli d'estime et de respect

Mon Révérend Père

Votre très humble et très
obéisant serviteur et confrère,
D. Pierre le Court.

Quelques ecclésiastiques auroient souhaité que l'hébreu que vous cité dans le commentaire fut ponctué ou du moins fut mis en caractères romains afin de le pouvoir lire, ce que l'on pouroit faire dans la 2de édition (2).

Dom Calmet ne fit pas attendre sa réponse, et, le 2 mars, il envoyait au bon prieur de Villenauxe une série de remarques sur le premier cahier soumis à sa censure, et engageait son correspondant à travailler sur la deuxième édition. Cela n'était pas tout à fait du goût du pauvre prieur champenois, qui trouva matière à gloser sur les conseils de son savant confrère. De là sa lettre du 3 mars.

II.

Pax Christi. A Villenauxe, ce 3 mars 1716.

Mon Révérend Père

Dans le moment que je reçois la réponse obligeante de votre Révérence dattée d'hier, je trouve une commodité pour luy envoyer trois ou quatre cayers du petit ouvrage que j'ay commencé afin qu'elle voye si je me soutiens et si je peu continuer sur le même pied en profitant avec cela de ses avis.

Ceux qu'elle me donne me font bien plaisir. Le 1er abbrège beaucoup mon travail, d'escrire le texte français et latin et les argumens des chapitres m'enlevait bien du tems. Quand je changeray la forme du volume, je me

1. Villenauxe (Aube) ou Nesle-la-Reposte, ancienne abbaye, unie à la congrégation de Saint-Vanne en 1660.

2. La deuxième édition commencée en 1714, avant l'achèvement complet de la première, fut terminée en 1720; elle compte 25 volumes in-4°.

Digitized by Google

contenteray des notes. Je ne sens pas notre maison en état d'achepter la 8de edition, quelque changement que votre Révérence y ait fait, je ne vois pas que cela doive préjudicier à mes notes, vû que je ne met pas tout et que s'il y a quelque petit changement à faire, en décrivant mon ouvrage je pourray les faire, ainsi je croy pouvoir continuer la genèse et aller de suitte.

Je conviens qu'il faut être concis dans un abbrégé, mais il faut faire à son lecteur assez de jour pour qu'il appercoive la pensée du 1er auteur, ce qui n'est pas toujours aisé de faire en peu de mots. Qui ne feroit précisement que des notes, les liaisons ne seroient point nécessaires, mais dans un abbrégé on peut, ce me semble, quelquefois les servir lorsqu'elles se présentent comme d'elles mêmes sur un même sujet. Je mettray comme vous me conseillez les termes essentiels dans leur langue naturel dans le corps de l'ouvrage et je profiteray des dissertations en en fesant un précis dans les endroits du corps qui leur conviennent.

Ce qui me fesoit croire que je devois m'astreindre à un certain volume, c'estoit pour composer dans la suite les tables, mais je vois bien que je ne dois pas m'en beaucoup embarasser non plus que des marges, c'est l'affaire de l'imprimeur.

Je n'ay point la bible de M. l'abbé Baubrun (1) ny le moyen de l'achepter ; dans nos petites communautés, on est privé de bien des secours, mais si votre Révérence nous fait l'honneur de nous venir voire, sa présence et ses instructions suppléront à tout ce qui me manque.

Je vous exprime naïvement mes réflexions sur les avis que vous m'avez fait la grace de me donner pour vous engager à continuer à m'instruire, vous promettant bien de la docilité et d'être avec autant de respect que de reconnaissance

Mon Révérend Père

Votre très humble et très
obéisant serviteur et confrère,
D. Pierre le Court.

Si votre Révérence ne trouve point l'occasion de renvoyer mes cahiers, elle poura les retenir jusqu'à ce que le R. P. Procureur-Général m'envoye quelques livres, je le salue affectueusement.

Il est fort douteux que Dom Calmet soit allé visiter le prieur de Villenauxe. Dom Calmet, rappelé en Lorraine par ses Supérieurs, quitta Paris en juillet 1716, avec D. Ildephonse Catelinot, qui depuis six ou sept mois l'aidait dans ses travaux, et vint se fixer à Moyenmoutier, dont l'abbé, Dom Belhomme, s'était montré son ardent protecteur. Mais Dom Calmet ne jouit pas longtemps de sa studieuse solitude. Le chapitre général de 1718 le nomma abbé de

1. L'abbé Beaubrun (1655 † 28 avril 1723), ami de Nicole, prit part à l'édition de la grande bible de Le Maistre de Sacy (Moréri, *Dictionnaire*. Paris, 1759, II, 235-236).

Digitized by Google

Saint-Léopold de Nancy, charge qui lui fut de nouveau confiée en 1727, en même temps que la présidence de la congrégation. L'année suivante, après la mort de Dom Mathieu Petitdidier, abbé de Senones et évêque de Macra i. p. (✠ 15 juin 1728), D. Calmet fut élu le 9 juillet pour prendre la direction de Senones. Cette nomination fut accueillie avec une vive satisfaction par le Duc Léopold et par la cour de Rome, et le pape Benoît XIII, sur la proposition du nonce en Suisse, Mgr Passionei, eut aussitôt l'intention d'élever le savant abbé à l'épiscopat en lui conférant le titre d'un évêché *in partibus*, distinction que la modestie de Dom Calmet lui fit énergiquement refuser (1).

Dom Le Court se trouvait alors à Saint-Pierre de Châlons, abbaye unie à la congrégation de Saint-Vanne en 1627, et y poursuivait toujours son abrégé de D. Calmet. L'ouvrage était assez avancé, et l'auteur avait fait les démarches nécessaires pour l'impression. La lettre suivante nous met au courant des négociations.

III.

Benedicite.

Mon Révérend Père

Quoyque je sois très sensible à tout ce qui touche vôtre Révérence, et que j'aye appris avec bien de la joye le choix judicieux que l'on avoit fait de sa personne pour être abbé de Senones, je ne me suis point pressé de lui en faire compliment, sçachant que son mérite est au dessus de tous les honneurs qu'on pourroit lui faire. Je me donne aujourd'huy celui de lui écrire pour l'informer de la situation où se trouve mon commentaire. Vôtre Révérence a sçû que Mr l'abbé Robuste qui m'avoit été donné pour censeur, a été nommé par le Roi pour être Evêque suffragant de Reims, ce qui porta cet abbé à remettre à Mr le Garde des sceaux mes écrits et à se déporter de la commission qu'il avoit d'en faire l'examen. Mr Saugrain, un de nos libraires en étant informé, les a retiré et demanda un nouveau censeur ; ou lui a donné Mr l'abbé Certain qui demeure au collége de Prelle auquel il a remis mes cahiers. J'ay écrit à ce Monsieur deux lettres auxquelles il a fait réponse ; il me marque que ce qu'il a lu de mon ouvrage, il le trouve bon et qu'il ne doute point que le reste ne soit de même. Il m'avertit que les sieurs des Essarts et des Prez lui ont dit qu'en vertu de leur dernier arrêt ils s'opposeroient à l'impression de mon commentaire à cause de la version de M. de Sacy qui y est employé et qu'ainsi je devois songer ou à une nouvelle version, ou à lever les obstacles qu'ils y pourroient apporter, qu'au reste il étoit tout disposé de me donner toutes sortes de satisfaction : ce qui me donne lieu de croire qu'il continuera la lecture

1. D. Fangé, *Vie du T. R. P. Dom Augustin Calmet*. Senones, 1762, pp. 46-65.

Digitized by Google

de mon commentaire qu'il avoit interrompu depuis les remontrances des Sieurs des Prez et des Essarts. Nonobstant tous ces retards j'ai continué de préparer mes cahiers ; je finis les Maccabées. Mais avant que de travailler aux pseaumes qui suivent, je prie vôtre Révérence de me donner ses avis sur ce que j'aurai à faire par rapport à la version pour n'avoir plus ces Messieurs Des essarts et Des prez à la rencontre. J'avois pensé de dresser un placet au Roi que j'adresserois à M. le cardinal de Fleury pour demander la liberté d'employer cette version de M. de Sacy, comme étant la seule approuvée par l'ordinaire, de même qu'on a la liberté de se servir de la vulgate dans tous les ouvrages sur l'Ecriture sainte. Que s'il en faut venir à une nouvelle version, je ne sçache personne qui pourroit mieux y réussir que nos RR. PP. de Senones, de Moyenmoutier et autres endroits où il y a de bonnes bibliotheques et des religieux sçavans dans l'intelligence des langues grecques et hébraïques, ce qu'on ne trouve pas si aisément dans notre province et d'ailleurs tres capables. Je suis desja un peu vieux étant dans la 63 pour l'entreprendre, outre que ce travail me distrairoit trop de mon commentaire ; ainsi j'ai recours à votre Révérence pour implorer son assistance et le secours de ses bons conseils. Je la prie de me les accorder ayant l'honneur d'être

Mon Révérend Père

Votre très humble et très obéissant serviteur,
D. Pierre le Court.

Notre R. P. Prieur me charge de présenter ses respects à votre Révérence.

A Chaalons ce 15 febvrier 1729.

Dom Calmet vint en aide à son confrère, qui s'empressa de suivre ses avis et d'adresser une requête au Roi pour obtenir l'autorisation d'user de la version de Sacy. Mais le brave moine avait compté sans les frais de procédure, et l'on savait alors chicaner ! Dom Le Court voulait éviter à tout prix ces dépenses, et, prévoyant la nomination de l'abbé de Senones à la présidence de la congrégation, il sollicita la permission d'aller lui-même pousser l'affaire à Paris.

IV.

Benedicite.

Mon tres Révérend Père

Je profite du chapitre général pour présenter mes respects à vôtre Révérence et pour lui rendre compte de ce que j'ai fait pour pouvoir parvenir à l'impression de mon abrégé. Conformément aux bons avis qu'elle m'avoit donné, j'ai dressé un placet au Roi où, après lui avoir exposé le tort que la mésintelligence des libraires de Paris faisoit au publique, en empêchant l'impression des commentaires ou explications qui se font sur l'Ecriture

Digitized by Google

sainte où se trouve la version françoise approuvée de l'ordinaire de Paris, je le suplie de permettre par une déclaration à tous ceux qui travaillent à commenter l'Ecriture sainte en françois l'impression libre de cette version françoise, comme on a la liberté de se servir de la vulgate dans les commentaires latins. J'ai joint à ce placet une lettre pour S. E. Mgr le cardinal de Fleuri où je m'explique plus amplement, et le supplie de vouloir bien faire valoir mon placet si elle l'en juge digne. J'ai addressé le tout à nôtre Père Procureur Général le priant de présenter lui même l'un et l'autre à S. E. Il m'a fait réponse que mon placet seroit renvoyé au Bureau de la librairie dont M. d'Argenson étoit Président et que ce même bureau ne manqueroit d'appeller les parties interessées et de juger conformément au dernier arrêt rendu contre les Sieurs des Prez et des Essarts, que pour parvenir à ce jugement il en couteroit douze ou quatorze cent livres. Ils comptent mille livres pour la sentence, 65 livres pour le soit communiqué, ses voyages et son séjour a Versaille iroient loins aussi bien que ceux des libraires qui seroient appellez, les avocats au conseil et les autres officiers dont on auroit besoin ne se donnent pas pour rien. Comme ce R. Père m'a répété la même chose dans une seconde lettre qu'il m'a écrite, je l'ai prié de sursoir toutes choses jusqu'à ce que j'aye pris des mesures pour éviter tous ces frais et ces inconvéniens. Ces mesures seroient de motiver tellement le placet, qu'il ne fut point question de procédure, et je croi que je ferois mieux mes affaires que par procureur; ainsi je supplie vôtre Révérence de me suggérer de ces motifs, si elle en voit quelques uns, et comme je ne doute point qu'elle n'ait dans le chapitre, présent et durant le cours de l'année la principale autorité dans la congrégation, à moins que son mérite ne l'ait élevé à la dignité d'Evêque, comme la renommée l'a publié, je lui demande en grâce, de me permettre d'aller faire un tour à Paris pendant le cours de l'année pour tenter ce que je pourrai au sujet de mon placet, et si je ne réussis pas je retirerai tous mes cahiers, tant ceux qui sont entre les mains de M. l'abbé Certain que ceux qui j'ai envoyé à M. Saugrain dont je n'ai pu avoir de nouvelles, n'ayant point fait de réponse aux trois lettres que je lui ai écrites à cette occasion, quelque prière que je lui en aye faite. J'ai l'honneur d'être avec bien de la confiance et de respect

Mon tres Révérend Père

Vôtre très humble et très obéisant serviteur,

D. Pierre le Court.

A Chaalons ce 25 avril 1729.

L'affaire ne marchait pas au gré de D. Le Court, qui souffrait de son isolement en Champagne et du manque de ressources littéraires que lui offraient les petits monastères de cette province. Le chapitre de 1729 l'avait transféré à St-Pierre de Pouthières. L'activité littéraire qui régnait dans les abbayes de Senones, de Moyenmoutier et de Munster lui faisait envie ; il rêvait d'y aller finir ses jours. La lettre suivante contient l'exposé de ses confidences.

Digitized by Google

V.

D. G.

MON RÉVÉREND PÈRE

Je ne scay si vôtre Révérence a fait quelqu'attention à l'offre obligeant qu'elle m'a fait au dernier chapitre d'annoncer l'abrégé que j'ai fait de son commentaire à des libraires de sa connoissance. Je voudrois bien que cela put honnêtement me tirer hors de la province de Champagne, où tout est en trouble, et me mettre aupres de vôtre Révérence ou dans son voisinage dans la province de Loraine. Ce ne pourroit être qu'en qualité de simple religieux et de confrère et non de pensionaire. J'ai fait veu de pauvreté, et je n'ai aucun fond sur quoi je pourrois assurer une pension. Quoyque je sois sexagénaire ayant soixante quatre ans, je ne laisse pas de suivre tous les exercices de la régularité de jour et de nuit, et ne suis das beaucoup sujet à maladie. Je suis dégouté de la supériorité, je pense à m'en faire décharger, et je désire passer le reste de mes jours dans la retraite et la pratique de mes règles hors du trouble. Je trouverai ces avantages auprès de vôtre Révérence, ainsi je la supplie de me les accorder en me donnant si cela se peut une place de religieux dans sa maison, ou en m'en procurant une à Moyenmoutier, ou à Monster pour être dans son voisinage. C'est la grâce que je lui demande et celle de me croire plein de respect et d'estime,

Mon Révérend Père

votre très humble et très obéissant serviteur
D. PIERRE LE COURT.

A Pothières ce 24 juin 1730.

Mussy l'Évêque route de Troyes et de Châtillon-sur-Seine.

Cependant D. Pierre Le Court avait été renvoyé au monastère de sa profession, pour y occuper la charge de sacraire ou gardien des reliques. L'intérêt qu'il portait à sa fonction l'engagea à se rendre un compte exact des richesses confiées à ses soins ; des reliques, il porta son attention sur les châsses, sur les reliquaires, sur l'église, sur le monastère, et l'idée lui vint d'écrire une histoire descriptive de l'abbaye de Saint-Vanne. Déjà, lors de son premier séjour à Verdun, il avait réuni certains matériaux sur les annales de son monastère, mais ce ne fut que sur la fin de sa vie qu'il put les compléter et transcrire cette histoire. Son manuscrit, qui fut vendu en 1885 par la Société archéologique d'Arlon à la ville de Verdun, est conservé aujourd'hui à la bibliothèque de cette ville sous le n° 431. C'est un petit in-folio sur papier, de 515 pages, relié en cuir et portant sur le dos le titre de : *Histoire de S. Vanne.*

Nous cédons la parole à l'auteur, qui, dans sa préface, nous met au courant de son entreprise.

Digitized by Google

« L'histoire de l'abbaye de Saint-Vanne que nous nous sommes déterminé d'écrire, dit-il, est un ouvrage que nous préméditons depuis longtems. Il y a plus de cinquante ans que nous avons commencé à en rechercher les commencemens, les progrès et les suites. Nous ne fumes pas plutôt honoré de la garde du sacraire, que nous nous fîmes un devoir d'examiner toutes les pièces qui le composoient, d'en faire une exacte description, de visiter les reliquaires dont nous pouvions avoir ouverture, de faire envelopper décemment les reliques qui y étoient enfermées, pour inspirer à ceux qui viendroient les honorer, la vénération qui leur est deüe. Prenant plaisir dans la suite à découvrir ses antiquités, à déchiffrer dans les monumens soit anciens, soit récens ce qu'il y avoit plus digne de remarque, comme ce qui est écrit sur les tombeaux de ceux qui sont inhumés dans son enceinte, dans l'Église, dans les cloîtres, dans le chapitre, dans les jardins. Ce qui nous a beaucoup encouragé dans nôtre dessein est l'entrée que nous avons eu des archives, et la liberté de faire des extraits des pièces interressantes. Nous avions de plus par devers nous de bons mémoires des maisons de la congrégation de S. Maur en France, que l'on peut regarder comme une propagation de la maison aussi bien que de la congrégation de S. Vanne. Tout cela nous ont paru de bons matériaux pour construire l'édifice de notre histoire. »

L'auteur s'excuse ensuite de son peu de style ; c'est un défaut qu'il se reconnaît, mais il tâchera de le racheter par sa sincérité et sa fidélité, n'avançant rien que sur des preuves certaines.

« Nous donnerons pour garands de tout ce que nous avancerons les anciens manuscrits que l'on conserve dans la bibliothèque de S. Vanne, les bulles des Papes, les chartes des Evêques, des Empereurs, des Rois, des Princes, les donations des seigneurs, des fidèles, les chroniques particulières de cette abbaye, les nécrologes anciens et modernes aprés les avoir examiné et lu exactement, nous avons consulté le chroniquum Virdunense de la Bibliothèque manuscrite du Père Labbe Jésuite, extrait de l'original de Hugues, abbé de Flavigni auparavant religieux de S. Vanne, conservé dans la bibliothèque du collége de Clermont autrement de Louis le Grand à Paris, comme aussi les antiquités de la Gaule Belgique par Richard de Wasbourg archidiacre de l'Eglise de Verdun, Laurent de Liége, cy devant religieux de S. Vanne, Bertharius Prêtre de l'Eglise de Verdun, l'anonime son continuateur dans l'histoire des Evêques de Verdun, et tout ce qui peut avoir rapport à notre dessein dans l'histoire de Lorraine du R.P. D. Augustin Calmet, Abbé de Senone, dans les Annales de l'ordre de S. Benoît par le R. P. D. Jean Mabillon Bénédictin de la congrégation de S. Maur.

Nous avons surtout été aidé dans notre entreprise par le travail de plusieurs de nos confrères qui ont dressé sur le même sujet de fidèles mémoires plusieurs années avant que nous y eussions mis la main et que nous en eussions bien formé le dessein. Tel a été le R. P. D. Pierre Chedel Religieux

Digitized by Google

de notre congrégation dont le manuscrit est de 322 pages in-4° qui seul auroit pu suffire pour l'histoire de saint Vanne, s'il eut été achevé (1) : aussi en avons-nous emprunté bien des endroits, et nous n'avons pas fait difficulté d'en transcrire quelques-uns mot à mot. Un autre qui m'a fourni des mémoires est le R. P. D. Robert Ganau, aussi Religieux de la même Congrégation qui a tenté de donner l'histoire de la réforme : son manuscrit est de 373 pages in-4°, duquel je me suis servi en quelques rencontres (2). C'est dans ces sources fidèles que nous avons puisé la plus grande partie de ce que nous donnons ici : en sorte que c'est autant l'ouvrage des autres que le nôtre. Ce qui peut nous être propre, c'est l'arrangement et la distribution des matières, les descriptions du Sacraire et des monumens de l'Eglise et de la maison que nous avons dressé sur nos mémoires. »

L'ouvrage se divisait en trois parties : la première traitait de l'état de l'église de Saint-Vanne avant l'introduction des Bénédictins (6 chapitres, pp. 1-21) ; la deuxième racontait l'histoire de l'abbaye depuis l'introduction des moines jusqu'en 1744 (40 chapitres, pp. 22-235) ; la troisième donne une description minutieuse de l'église, des autels, chapelles, tombeaux, reliquaires, de la bibliothèque (3) et des autres bâtiments (50 chapitres, pp. 237-500). Au point de vue de l'histoire de l'art à Verdun, cette dernière partie du travail est précieuse. Le manuscrit de D. Pierre Le Court porte la date de 1745. Le corps de l'ouvrage est précédé de 10 pages de tables et de la préface non paginée; il est suivi d'une description du Sacraire arrangé et vérifié l'an 1773 par Dom Nicolas Lelong (pp. 501-515) (4).

« En donnant cette histoire, continue D. Le Court, nous nous sommes proposé l'exemple du R. P. D. Hubert Belhomme Abbé de Moyenmoutier ou de S. Hydulphe dans les Vosges qui a fait imprimer l'histoire de son abbaye dont il a fait généralement présent à toutes les maisons de nôtre

1. D. Pierre Chédel, de Châlons, fit profession à Saint-Vincent de Metz, le 9 juin 1714, et mourut à Châlons le 13 juillet 1764 (*Matricula*, p. 38).

2. D. Robert Ganot, de Verdun, profès à St-Airy de Verdun le 24 août 1677, mourut à Moirmont le 7 février 1722 (*Matricula*, 25). Il composa une « Histoire générale de l'ordre de Saint-Benoît, contenant tout ce qui est arrivé depuis son établissement » en 4 volumes in-folio restée manuscrite et divers ouvrages ascétiques (Calmet, *Bibl. lorraine*, 404 ; Ziegelbauer, *Hist. litt. O. S. B.*, III, 671-672). Dom François (*Bibl. gén. des écrivains de l'Ordre de S. Benoît*, I, 358), donne les mêmes renseignements, mais il fixe la date de la mort de D. Ganot au 7 janvier.

3. Nous publions dans *le Bibliographe moderne*, le catalogue des manuscrits de l'ancienne abbaye de Saint-Vanne, dressé par Dom Le Court.

4. Une note de la page 515 porte : « D. Nicolas Lelong, très digne religieux, profès de 1740, natif de S. Michel en Thiérache, a été visiteur et définiteur et l'exemple de ses confrères. R. I. P. » Il était prieur de S. Vanne en 1773 (p. 235.) « Dom Nicolas Le Long, né à Saint-Michel-en-Tiérache, le 31 janvier 1720, a fait profession à Saint-Vannes, le 19 janvier 1740. Ayant fini à l'âge de 24 ans, deux cours de philosophie et de théologie, il n'est point surprenant qu'il ait été dès lors choisi pour enseigner ces sciences dans la congrégation ; il a presque achevé l'histoire ecclésiastique et civile du diocèse de Laon, qui aura trois ou quatre volumes in-4° ; il a aussi composé l'histoire de l'abbaye de Huiron, et quelques autres ouvrages ; le tout resté manuscrit » (D. François, *Bibl. gén.*, II, 59-60). L'*Histoire du diocèse de Laon* parut en 1783 en un gros volume in-4°.

Digitized by Google

congrégation (1). Il seroit à souhaiter que dans chaque de ses monastères, il se trouva quelque Religieux qui voulut se donner la peine de rechercher les titres des fondations des maisons particulières, décrire les différents événemens, et d'en composer l'histoire dont une plume habile pourroit faire usage pour en dresser une générale de toute la congrégation. Il arrive tant de révolutions dans les monastères les mieux établis, à la suite des années par les guerres, par les incendies, et par tout autre accident, qu'on ne scauroit prendre trop de précaution pour en conserver la mémoire à la postérité, et il n'y a que l'histoire qu'on en fait qui en donne connoissance. »

L'annonce d'une Bibliothèque lorraine par Dom Calmet mit de nouveau le moine de St-Vanne en relation avec l'abbé de Senones. Celui-ci avait demandé des renseignements sur les écrivains de la congrégation de Saint-Vanne, et D. Pierre Le Court était du nombre ! Le bon vieillard en était flatté, et il se mit en devoir de remercier son illustre correspondant et de lui envoyer le catalogue de ses travaux.

VI.

Benedicite.

Mon Tres Révérend Père

Après avoir présenté à Votre Révérence mes tres humbles respects dans ce commencement d'année que je lui souhaite remplie des grâces du ciel, je dois lui témoigner ma reconnoissance et ma surprise de la grâce qu'elle me fait de me mettre au nombre des auteurs qui ont écrit dans le corps de la congrégation, quoy qu'aucun de mes ouvrages n'aye été imprimé, sinon la lettre que j'envoyay à Paris sur la mort de M. d'Aligre abbé de St. Jacque de Provins (2). Me voyant vieux dans la quatre vingt^e de mon aage et appréhendant pour mes pauvres escrits le même sort qu'ont la plus part de ceux de nos religieux après leur mort, je les ay déposé entre les mains du R. P. D. Saintin Brié actuellement professeur en théologie à St Clément de Metz (3), dans l'espérance qu'il en pouroit faire quelque usage ; je lui ay donc remis l'abrégé du commentaire sur toute l'écriture sainte, ce qui poura former huit bons volumes in-4°, un ouvrage intitulé *Concordia discordantium theologorum catholicorum circa gratiam Christi salvatoris et meritum hominis* in.4° de plus de cent pages. M. l'évêque de Chaalons l'a lut et a paru en être content : il fut envoyé à Paris et mis entre les mains d'un libraire qui le porta à M. l'archevêque, mais ce prélat témoigna qu'il ne vouloit entendre parler de cette matière ny pour ny contre : un autre intitulé *Cantica*

1. D. Humbert Belhomme, né à Bar-le-Duc le 23 décembre 1653, profès à St-Mihiel le 19 novembre 1671, décédé à Moyenmoutier le 12 décembre 1727. Entre autres ouvrages, il publia l'*Historia Mediani Monasterii in Vosago*. Strassbourg, 1724, in-4°. Cf. Calmet, *Bibl. lorr.*, 99-102 ; D. François, *Bibl. gén.*, I, 103-104 ; Ziegelbauer, IV, 555.

2. Cf. Calmet, *Bibl. lorraine*, 308-310.

3. D. Saintin (Jean-Baptiste) Briby, de Paliseul, fit profession à St-Vanne le 6 août 1735 (*Matricula*, 45).

Digitized by Google

ecclesiæ au nombre de cent ; il est dédié au Pape in-4° ; une paraphrase sur le Cantique des Cantiques in 12° auquel est jointe la paraphrase sur la prose des morts *Dies iræ*. J'ay retenu l'histoire de St Vanne que j'ay annoncé à vôtre Révérence. J'aurois volontiers entrepris l'histoire de la Congrégation en ayant ici l'archive, les mémoires produits dans l'affaire du changement du régime (1) m'auroient été d'un grand secours, comme ceux du R. P. D. Pierre Munier (2) mais il m'auroit fallu my prendre plutôt. Je laisse ce travail à une meilleure plume. Je ne pense plus qu'à finir mes jours, aydez moy je vous prie par vos prières à le faire en vray religieux et me croyé plein de vénération et de reconnoissance

Mon Révérend Père

Vôtre très humble et très obéissant serviteur

D. PIERRE LE COURT.

A Verdun ce 4 janvier 1746.

Un confrère de D. Le Court, D. Benoît Thiébault, avec lequel nous ferons connaissance dans la suite de ce travail, a complété ces indications bibliographiques dans sa " *Bibliothèque universelle, critique et chronologique de tous les auteurs des ordres et congrégations dans lesquels on observe la règle de St-Benoît* " (3) :

" Quoiqu'occupé à la conduite de divers monastères où il étoit Prieur, dit-il, il savoit si bien ménager ses moments, qu'il a composé quantité d'ouvrages dont voicy le catalogue " :

Abrégé des commentaires sur l'Écriture sainte de D. Augustin Calmet. 2 vol. in-fol. (4).

Histoire de l'abbaye de St-Vanne de Verdun, tirée de ses archives 1 vol. in-fol.

Continuation des Élévations de M. Bossuet, évêque de Meaux. 3 vol. in-4°.

Psalterium novæ legis continens trecenta cantica ex Evangelio, Apocalypsi et hymnis quæ in diversis ecclesiis cantantur ex operibus metricis Patrum ad summum Pontificem delatum. 1 vol. in-4°.

Paraphrase sur le Cantique des Cantiques, tirée des sermons de St Bernard et des écrits des autres Pères. 1 vol. in-8°.

Paraphrase sur la prose « Dies illa. »

Méthode pour se sanctifier en toutes sortes d'états. in-12.

Règle de St-Benoît accommodée aux usages des religieuses bénédictines, in-4°.

1. Question touchée dans l'histoire de St-Vanne, pp. 230-231. A partir de 1744, les chapitres devinrent triennaux, de même que les emplois dans la congrégation.

2. D. Pierre Munier était auteur d'une Histoire de la réforme de St-Vanne en 6 vol. in-fol. conservée à l'abbaye de Senones (Calmet, *Bibl. lorraine*, 679-680). Cf. Fangé, 141-142 ; Guillaume (*Mém. de la Soc. d'arch. lorraine*, 1874, pp. 193-197).

3. MS. 738-70 de la Bibliothèque de Besançon.

4. Erreur de chiffre, au témoignage de D. Le Court lui-même et de D. Calmet.

Digitized by Google

Relation de la guérison miraculeuse de Melle Grieux, paralytique et percluse de tous ses membres, demeurant au monastère de N.-D. d'Andelot de l'ordre de St-Benoît au diocèse de Châlons-sur-Marne.

Retraite de dix jours, in-16°.

Lettre sur la vie et la mort de M. d'Aligre.

Lettre sur la vie et la mort de M. Grandval, fermier-général, à la sollicitation de son confesseur.

Relation d'une maladie extraordinaire.

Theologia in qua explosis quæstionibus futilibus, omissis etiam subtilibus quorumdam scholasticorum argutiis, plana et nuda ecclesiæ dogmata exponuntur, necnon theologorum placita elucidantur cum responsionibus præcipuis tam hereticorum quam aliorum objectionibus.

D. Le Court travaillait à ce dernier ouvrage, quand la mort vint le frapper à St-Vincent de Metz le 8 mai 1751 (1). « On ne pouvait le voir, ajoute Dom Thiébault, sans être édifié de sa modestie. Quoique affligé de maladie et tourmenté des douleurs les plus aiguës dans un âge des plus avancés, il auroit été difficile de trouver plus de tranquillité et plus de patience. Tous ses moments étoient partagés entre la prière et la composition (2). »

(A suivre.) D. Ursmer BERLIÈRE.

1. *Matricula*, p. 29.
2. Bibliothèque de Besançon, MSS, 758-761, t. III, pp. 893-894.

Digitized by Google

RÉCENTES PUBLICATIONS LITURGIQUES.

Libri liturgici bibliothecae apostolicae Vaticanae manu scripti. Digessit et recensuit HVGO EHRENSBERGER. Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1897, grand in-8° de 591 pages.

ON l'a dit avec raison : un tel livre est assez signalé et assez recommandé par son titre seul. Je me bornerai à proposer ici brièvement certaines améliorations possibles, en vue des travaux du même genre, qui, espérons-le, ne tarderont pas à surgir à la suite de celui-ci.

D'abord, il eût peut-être été utile d'indiquer dans le titre qu'on ne passerait en revue que les manuscrits liturgiques *latins* de la Vaticane, celle-ci en possédant également en grec et en d'autres langues.

L'auteur classe les 554 manuscrits décrits par lui en XXXIII catégories, depuis les psautiers et les antiphonaires jusqu'aux rituels et aux processionnaux. Cette classification est moins fondée et moins pratique qu'elle ne le semblerait d'abord. En effet, le même manuscrit contient assez souvent plusieurs pièces appartenant chacune à une catégorie différente. De là vient, par exemple, qu'il faudra chercher parmi les psautiers le plus ancien hymnaire connu jusqu'ici (Regin. 11, Ehrensb., p. 3) ; le recueil des homélies de saint Grégoire sur l'Évangile, tantôt parmi les homéliaires proprement dits (Vatic. 615, Ehrensb., p. 52), tantôt au milieu de la série des lectionnaires (Palat. 257, Ehrensb, p. 113), etc.

De même, on a tenu à disposer par ordre alphabétique les articles dont se compose chaque catégorie, d'après l'église ou la corporation religieuse à laquelle ils ont appartenu. Mais ici encore la provenance réelle n'est pas toujours facile à déterminer : un manuscrit peut avoir été employé à telle date dans telle localité, et néanmoins représenter l'usage d'un autre endroit. Pour n'en citer qu'un exemple, c'est le cas du Regin. 540, donné comme un " Martyrologe de Toulon " (Ehrensb. p. 188) bien qu'il soit en réalité un martyrologe d'Arles, couvert plus tard de notes nécrologiques toulonnaises.

Pour éviter ces inconvénients, le plus simple peut-être eût été de

Digitized by Google

décrire les manuscrits selon l'ordre qu'ils occupent dans les différents fonds, quitte à remédier à cette absence apparente de méthode au moyen de tables suffisamment détaillées. Celles que nous a données M. Ehrensberger sont loin de fournir une idée de toutes les notices intéressantes contenues dans son ouvrage.

Les renseignements sur l'âge et le contenu des volumes sont, je n'en doute pas, en général exacts. Toutefois je ferai remarquer que le cod. Regin. 11, fol. 227, porte en belles lettres onciales très lisibles *Oratio Ezechie regis* et non pas *Oratio Ezechielis* (Ehrensb., p. 3). De même, le martyrologe Regin. 540, dont je parlais tout à l'heure, n'est pas du Xe siècle (Ehrensb., p. 188), ni même du XIe, mais seulement des premières années du XIIe, comme j'aurai l'occasion de le démontrer prochainement.

Mais ce ne sont là que de légères imperfections de détails ; elles n'ôtent rien aux titres qu'a l'auteur à la reconnaissance des liturgistes et de tous les érudits en général. Son livre est digne à tous égards de porter la dédicace qui figure en tête *Summo pontifici. Leoni. PP. XIII. sacrum* : c'est un honneur pour le grand-duc de Bade Frédéric d'en avoir favorisé et rendu possible la publication.

G. M.

L. Duchesne. **Origines du culte chrétien.** Étude sur la liturgie latine avant Charlemagne. Deuxième édition revue et augmentée. Paris, Fontemoing, 1898, in-8° de VIII et 534 pages.

Ce " petit livre ", qui en vaut certes beaucoup de gros, m'est depuis longtemps devenu cher à tant de titres, qu'il me serait fort difficile d'en faire une critique à la fois complète et impartiale. Il suffira de signaler ici les principales améliorations introduites dans cette nouvelle édition.

Naturellement, il a été tenu compte des travaux parus dans ces dernières années : l'auteur n'a pas manqué d'y renvoyer chaque fois qu'il l'a jugé utile. C'est à une de ces publications récentes qu'est empruntée une nouvelle pièce de l'appendice, les Canons d'Hippolyte, document d'une très grande importance, non seulement pour les liturgistes, mais pour tous les théologiens en général. On verra également avec plaisir figurer dans ce même appendice le fragment d'Ordo Romain édité par J. B. de Rossi d'après le ms. 326 d'Einsiedeln.

C'est presque uniquement grâce à ces deux pièces additionnelles que la présente édition est d'une trentaine de pages plus grosse que son aînée. Il y a donc peu de remaniements, peu de développements surtout, à constater dans le cours de l'ouvrage. Le point

Digitized by Google

qui piquera le plus la curiosité du public savant est l'attitude prise par l'auteur à l'égard des attaques, parfois passionnées, dont plusieurs systèmes exposés par lui avaient été l'objet. Nul ne sera étonné de le voir maintenir sa position sur la plupart de ces questions controversées. Ainsi, il n'a rien chargé à sa célèbre hypothèse sur l'origine de l'usage gallican, tout en se déclarant " prêt à l'abandonner si quelqu'un trouve mieux ". La désignation de " sacramentaire gélasien " n'a point pour lui plus de valeur que par le passé. A dire vrai, je regrette pour ma part cette persistance d'un esprit si éminent dans des opinions qui me paraissent insoutenables ; mais il faut bien avouer que plusieurs des hypothèses émises à l'encontre de ces opinions sont moins soutenables encore. Aussi bien, M. l'abbé Duchesne ne refuse pas de se rendre chaque fois qu'on a de sérieuses autorités, des documents tout à fait sûrs à lui opposer. C'est ainsi qu'il admet maintenant l'authenticité des instructions données par saint Grégoire à Augustin de Cantorbéry ; il est vrai qu'ici Mommsen avait parlé. Page 168, il abandonne avec raison l'opinion qui faisait du diacre schismatique Hilaire l'auteur des *Quaestiones veteris et novi testamenti*, pour lui substituer prudemment un " auteur romain ". De même, p. 408, il sacrifie, avec raison ce me semble, l'attribution à Niceta de Remesiana du discours *Ad virginem lapsam* qui figure parmi les œuvres de saint Ambroise.

Une table alphabétique des matières, ajoutée à cette seconde édition, facilitera l'usage de ce travail initiateur que tout homme d'église devrait avoir constamment sous la main, non sans doute pour le suivre aveuglément en tout point, mais pour se pénétrer des principes, pour s'inspirer de la méthode, de l'érudit le plus génial peut-être de notre temps.

G. M.

BURN, A. E. **The Athanasian Creed and its early Commentaries.** (Texts and Studies : contributions to biblical and patristic literature. Edited by J. A. Robinson, IV, 1). Cambridge, University Press, 1896, 168 pp. in-8°.

LOOFS, **Athanasianum** (*Realencyclopädie f. protest. Theol. und Kirche*, 3e édit., II, 177-194).

OMMANEY. Preb. G. D. W.: **A critical dissertation on the Athanasian Creed**, its original language, date, authorship, titles, text, reception and use. Oxford, Clarendon Press, 1897, XIII-559 pp. gr. 8°.

KATTENBUSCH, **Theolog. Literaturzeitung**, 1897, 138-146 ; 538-540.

Digitized by Google

Trois travaux paraissant presque simultanément sur un même sujet, montrent assez l'intérêt soulevé par la question qu'ils traitent. Tel est effectivement le cas pour le symbole de S. Athanase, dont l'origine mystérieuse n'a pas encore été complètement découverte. Au siècle dernier, Waterland s'était prononcé pour Hilaire d'Arles, Quesnel pour Vigile de Thapse, Antelmi pour Vincent de Lérins. Plus tard, sans vouloir risquer un nom, on plaça le berceau du symbole dit de S. Athanase en Gaule ou dans le Nord de l'Afrique, au Ve siècle. En 1875, Swainson proposa une hypothèse ingénieuse ; le symbole serait composé de deux fragments primitivement indépendants l'un de l'autre, d'une " regula fidei " relative à la Trinité, et d'une autre relative à l'Incarnation ; ces deux fragments seraient conservés dans la " Confessio Deneberti " de 798 et dans une copie d'un MS. de Trèves conservé dans le codex Paris. 3836 écrit vers 730. L'origine de ces deux fragments est inconnue. Plus tard ces deux fragments auraient été réunis en un tout, en passant par divers essais de rédaction vers l'an 800, jusqu'à la rédaction définitive que l'on croit trouver vers 860-870 dans le diocèse de Reims.

L'hypothèse de Swainson sur les deux fragments trouva bon accueil en Angleterre et en Allemagne, mais ne dura pas longtemps. En 1880, M. Ommaney reprenait la question dans son livre : *Early history of the Athanasian Creed*, et défendait l'opinion émise jadis par Antelmi que Vincent de Lérins est l'auteur du symbole attribué à S. Athanase.

M. Burn pense au contraire que Vincent connaissait déjà la formule, d'origine Lérinienne cependant, et croit pouvoir l'attribuer à Honorat († 429), prédécesseur d'Hilaire sur le siège d'Arles. M. Burn constate l'existence de la forme complète du symbole au VIIIe siècle, et ailleurs qu'à Reims ; le texte du MS. de Paris copié sur un codex de Trèves ne présente qu'un fragment du " Quicumque" : le codex de Trèves était-il complet? N'a-t-on voulu copier qu'une partie ? Impossible de le dire. La théorie des deux fragments ne repose d'après lui sur aucun fondement réel : Alcuin et Paulin d'Aquilée, sans le citer comme autorité, l'ont connu, et il y a lieu de croire que les luttes contre l'adoptianisme ont contribué à lui donner plus de relief. Les commentaires sur le " fides Athanasii " ne permettent pas de préciser davantage l'auteur et la date d'origine. Le commentaire attribué à Théodulphe d'Orléans n'est pas de cet auteur ; le commentaire de Troyes est du VIIe siècle. Quant au commentaire attribué à un Fortunat, s'il n'est pas possible de l'attribuer sûrement à Venance Fortunat, il y a lieu de le croire antérieur au VIIe

Digitized by Google

siècle. Somme toute, M. Burn croit que le symbole dit de S. Athanase n'est pas antérieur au commencement du Ve siècle, qu'il a une touche gallicane qui rappelle la théologie de S. Hilaire de Poitiers. Le concile de Tolède de 633 connaît et utilise la formule, que l'on retrouve dans le sermon 224 attribué faussement à S. Augustin, mais qui pourrait être de S. Césaire d'Arles. Cette dernière constatation nous mène vers l'an 500. Avit de Vienne le cite; Vigile de Thapse l'a utilisé; enfin on le retrouve à Lérins, peut-être comme formule liturgique : Vincent de Lérins et Fauste de Riez le connaissent. En somme c'est au Ve siècle que cette formule a pris naissance : elle rappelle de près la théologie de S. Augustin, dont plusieurs passages concordent d'une manière étonnante avec le symbole athanasien ; S. Augustin l'aurait-il connue ?

M. Loofs rejette aussi la théorie des deux fragments et admet l'existence de la formule vers l'an 600, peut-être vers l'an 500 : celle-ci se serait formée graduellement. Procédant par voie d'exclusion, l'auteur croit que c'est dans le sud de la Gaule que le " Quicumque " s'est formé et qu'elle a trouvé son expression définitive dans le travail des théologiens mérovingiens.

Reprenant son travail de 1880, M. Ommaney reparaît avec de nouveaux documents manuscrits. Il examine les témoignages ou citations réelles ou présumées du "Quicumque", les décisons ecclésiastiques, les manuscrits, les commentaires et expositions, puis la langue, l'âge, l'auteur, le titre, la rédaction primitive, enfin l'usage et la diffusion de la formule, et se prononce de nouveau pour Vincent de Lérins. D'après lui, l'auteur suppose la théologie augustinienne ; la dernière hérésie combattue est le Nestorianisme ; la terminologie a tant d'analogies avec celle de Vincent, que la conclusion à tirer de ces rapprochements est que Vincent en est l'auteur. M. Kattenbusch est porté à reculer encore la date de composition du " Quicumque " et à le placer entre 410 et 420 ; il croit que S. Augustin le connaissait et qu'on en retrouve des réminiscences dans le *De trinitate* et ailleurs.

Le problème soulevé par " l'Athanasianum " n'est pas résolu. On recherchera sans aucun doute d'autres termes de comparaison dans les œuvres de S. Augustin ; la construction symétrique elle-même de la formule fournira d'autres éclaircissements ; on trouvera peut-être l'une ou l'autre indication historique qui précisera l'occasion et le lieu d'apparition du symbole. Il est donc impossible de se prononcer definitivement, vu le nombre de questions de détail non encore résolues ; il faut se résigner à attendre. R. J.

Digitized by Google

ULYSSE CHEVALIER, **Ordinaires de l'église cathédrale de Laon (XIIe et XIIIe siècles) suivis de deux mystères liturgiques publiés** d'après les manuscrits originaux (*Bibliothèque liturgique*, tome VI). Paris, Picard, 1897, XLIII-409 pp. gr. in-8°. 10 fr.

" Le réveil des études liturgiques à notre époque a ramené l'attention sur les *Ordinaires*, ces importants recueils où l'on trouve indiquée la manière de réciter l'office divin, de célébrer la messe et de remplir les cérémonies qui les accompagnent ". Au siècle dernier, Dom Martène avait largement mis à profit ces recueils pour fixer l'histoire des coutumes liturgiques du moyen âge. On y revient de nos jours en Angleterre, en Italie, en Hongrie, en France, et si le chanoine Ulysse Chevalier peut mener à bonne fin sa *Bibliothèque liturgique*, on disposera bientôt d'un nouveau et riche fonds de documents manuscrits. Si l'on peut en quelque façon regretter que les *Ordinaires* ne soient pas édités par un érudit de la province où ils furent en usage, ce qui nous vaudrait parfois de curieuses introductions où l'on ferait revivre la physionomie des vieilles églises, on peut se féliciter de voir un homme aussi actif et aussi désintéressé que M. le chanoine Ul. Chevalier comprendre l'importance de ces recueils, et les mettre généreusement à la disposition des érudits qui lui sauront gré de son dévouement.

" Le côté historique et bibliographique, dit-il dans son introduction, a primé le point de vue liturgique. C'est intentionnel : il ne m'aurait pas été possible de rechercher les origines et de relever les particularités de la liturgie Laonnoise qu'en entrant dans de longues considérations, ce qui eût fait dévier le but que je me propose d'atteindre dans cette *Bibliothèque liturgique :* mettre à la disposition des travailleurs le plus grand nombre possible d'anciens documents locaux " (XXXVIII).

" Les anciens rites de l'église de Laon, dit M. Chevalier, sont loin d'être inconnus ; au contraire, peu de cathédrales ont donné lieu, dans cet ordre d'idées, à des recherches aussi approfondies. Antoine Bellotte, qui fut doyen du chapitre de 1650 à 1662, publia cette dernière année un énorme in-folio intitulé : *Ritus ecclesiae Laudunensis redivivi*, ex vetustissimis MSS. Codicibus vindicati. (Parisiis, Savreux, 4 f. - XVI, 364-971 pp.) A la suite d'une dédicace à l'évêque (César d'Estrées) et aux chanoines de Laon, l'auteur expose dans un préambule l'occasion et l'objet de son livre : Nécessité de retirer d'un injuste oubli les anciens rites de son église. L'ouvrage a deux grandes divisions : La première, *Ritus ecclesiae Laudunensis redivivi* est ce qu'on nomme de nos

Digitized by Google

jours un *Cérémonial*..... Les *Observationes*, qui forment près des trois quarts de l'ouvrage, ne sont qu'un long commentaire, historique et liturgique, du texte didactique qui précède. Si l'on tient compte que Bellotte a devancé dom Martène, on sera étonné de l'érudition considérable qu'il a mise, dans un style clair et correct, au service d'études dont le clergé ne saurait assez reconnaître l'importance. Il y a là une mine non seulement sur l'église de Laon en particulier, mais sur les antiquités ecclésiastiques en général, que feront bien de ne pas négliger ceux qui s'occupent de ces matières " (VII-VIII).

Le premier Ordinaire publié par M. Chevalier est tiré du MS. 215 de la bibliothèque de Laon. Il est du commencement du XIIe siècle, avec ajoutes marginales du XIIIe. L'auteur est Lisiard, doyen de l'église de Laon, charge qu'il occupait de 1153 à 1168.

Le deuxième Ordinaire, également tiré de la bibliothèque de Laon (n° 221), fut rédigé sur l'ordre d'Adam de Courlandon, doyen de Laon, à la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe siècle, auteur de commentaires bibliques et théologiques.

A l'édition de ces deux ordinaires, M. Chevalier a joint le texte de poésies liturgiques inédites qui y étaient citées, d'après le MS. 263 de Laon, du XIIIe siècle, et deux autres pièces extra-liturgiques, tirées du même codex : deux mystères de Noël et de l'Épiphanie. R. J.

Missale ad usum ecclesie Westmonasteriensis, nunc primum typis mandatum curante Iohanne Wickhamn Legg. Fasc. III, Londini, 1897 (Henri Bradshaw Society, vol. XII). XV, 1217-1731 pp. in-8°.

Ce troisième fascicule complète l'édition du Missel de Westminster entreprise par la société Bradshaw. Le vrai titre de ce dernier volume est : *Officia varia secundum usum ecclesiae Westmonasteriensis cum notis et indicibus generalibus.* On y trouve, en effet, d'après différents manuscrits attribués à l'abbaye de Westminster, une série d'offices qui figureraient aujourd'hui dans le Pontifical ou le Rituel, Livre des us, etc. Les parties éditées d'après le MS. Bodléien, Rawlinson Liturg. g. 10 se rapportent directement aux usages liturgiques des moines de Westminster ; c'est un excellent supplément à l'ouvrage de Dom Martène. Suit un calendrier, dont l'intérêt réside surtout dans le rang attribué aux fêtes et l'indication de leur solennité (1385-1396), et après deux notes sur un manuscrit d'origine anglaise conservé à Valence et sur la musique du Missel de Westminster, une " introduction liturgique ", très détaillée sur

Digitized by Google

les ressemblances ou divergences des divers rites usités en Angleterre. Étant donné qu'il n'existait pas de Missel commun aux abbayes bénédictines d'Angleterre, faut-il admettre que dans ces monastères on se servait du Missel diocésain? C'était le cas à Barking, mais ailleurs on peut constater des divergences très importantes: tandis que la cathédrale, p. ex., appartient au groupe grégorien, les monastères se rangent dans le groupe de Sarum, ou l'un d'eux adopte tel rite, l'autre un autre. Les manuscrits antérieurs à la conquête normande sont tous grégoriens; le premier qui appartienne au Sarum est un manuscrit de St-Alban écrit vers l'an 1100. Si l'usage de Sarum a été introduit par S. Osmond († 1099), comment expliquer ce changement si rapide d'usages dans une abbaye aussi importante où l'on comptait certainement avec les traditions? On parle d'introduction de nouveaux Missels lors des réformes effectuées à la fin du XIe et au commencement du XIIe siècle. C'est possible, mais on ne peut l'assurer. En tout cas le groupe de Sarum sur cinq adhérents en compte quatre monastiques: Westminster, St-Alban, Abingdon, Tewkesbury. Comment le changement s'est-il opéré? Quelle est la source du Sarum? Vient-il de Rouen? *Adhuc sub judice lis est.* Les notes très abondantes que l'éditeur a réunies à la fin du volume et qui établissent la concordance entre les différents manuscrits anglais par rapport aux prières liturgiques rendront d'excellents services pour la reconstitution des anciens offices. Les indices multipliés à l'envi facilitent extrêmement l'emploi du volume. R. J.

F. E. WARREN.— **The Liturgy and Ritual of the Antenicene Church.** Londres, Society for promoting christian knowledge, 1897, XIV-143 pp. in-8°.

Ce n'est pas une histoire de la Liturgie primitive que M. Warren entend donner dans ce volume; c'est un recueil de tout ce qu'on connaît ou possède sur la Liturgie et le rituel de l'Église antérieure au Concile de Nicée, à l'aide (1°) de l'Écriture sainte, (2°) des écrits ecclésiastiques antérieurs à l'an 325, (3°) de quelques restes liturgiques survivants, et de quelques autres sources, v. g. inscriptions. L'auteur a divisé son travail en quatre chapitres. Le premier contient les traces du culte liturgique dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament, en groupant les textes autour des actes liturgiques ou des objets du culte; le second traite du rituel anténicéen; le troisième des restes liturgiques anténicéens; le quatrième établit la connexion entre la liturgie et le rituel des Juifs et de l'Église chrétienne, toujours d'après le même système de groupement. En appendice, M.

Digitized by Google

Warren donne de longs extraits liturgiques des Constitutions apostoliques. Ce petit livre est fait avec soin et peut rendre de bons services, même après les travaux de Probst. Le but de l'auteur est plutôt pratique que spéculatif, quoiqu'il vise à fortifier dans les fidèles anglicans le respect pour le « Livre de Commune Prière », qui, dit-il, « dans la simplicité de son rituel pour l'Eucharistie, le baptême, la confirmation et l'ordination, aussi bien que dans l'usage de la langue vulgaire, conserve et reflète les directions essentielles de l'Écriture sainte et, sous quelques rapports, la pratique de l'Église primitive plus fidèlement, et avec moins de perte ou d'ajoutes, que les offices correspondants dans toute autre partie du Christianisme occidental ». N'en déplaise à M. Warren, il n'a pas tenu qu'à l'Église anglicane que son Livre de Commune Prière puisse être vanté pour sa simplicité ; ceux qui l'ont composé en mutilant les anciennes liturgies dans un but dogmatique, savaient très bien pourquoi ils les simplifiaient. D'ailleurs le grand nombre de ceux qui s'en servent dans un esprit tout protestant témoignent en faveur de son origine protestante. Mais passons ; l'auteur est un de ces ritualistes qui revendiquent pour l'Église anglicane le titre de catholique et affirment bien des croyances catholiques (par ex. sur l'Eucharistie) condamnées par un grand nombre de leurs coreligionnaires. L'ouvrage est composé dans un excellent esprit, consciencieusement, avec méthode. On le consultera avec fruit pour l'histoire des origines du culte chrétien.

R. J.

Digitized by Google

LES ALTÉRATIONS CHROMATIQUES DANS LE PLAIN-CHANT.

III.

L'interprétation que nous avons donnée précédemment du texte de l'Enchiriadis pourrait sembler, à première vue, dépasser la portée des termes employés par l'écrivain médiéval ; nous la croyons cependant appuyée sur des raisons sérieuses, que nous allons exposer immédiatement.

D'abord, cette interprétation nous semble s'imposer par le contexte même de l'Enchiriadis. Après avoir montré, à la suite du texte rapporté plus haut, que l'emploi de la concordance parfaite entre deux morceaux successifs est limité par la portée naturelle des voix *(elationis difficultatem mitigare volentes vel submissiorem gravitatem erigere)*, l'auteur dit qu'on peut, pour cette raison, avoir recours à la transposition du second morceau à la quinte grave ou aiguë (" quintana transpositio "), celle dont il a été question plus haut (deuxième possibilité). Puis il ajoute que, par ce moyen, " on arrive à sauvegarder une certaine concordance d'harmonie entre les CHANTS (" CANTIONUM *quædam unanimitas* "), ce qui serait autrement impossible. " Il s'agit évidemment ici de chants différents, non de *parties* d'un même chant, lesquelles, du reste, tant dans le *Musica Enchiriadis* que dans le *Scolica*, sont expressément et nettement appelées " *particulæ* ". Plus loin le disciple ayant demandé au maître, de quelle façon les CHANTS doivent garder entre eux la concordance au point de vue de la *durée* des sons (Quomodo per *moras* oportet ut CANTIONES *concordent*), le maître, dans sa réponse, commence par rappeler ce qu'il venait de dire de la concordance au point de vue de la tonalité, en ces termes : " *Concordabilis* CANTIONUM *copulatio, qualiter per propriam quorumque sedem* eveniat, supra monstratam est, etc. Il a été montré plus haut comment l'ENCHAINEMENT des CHANTS *devient concordant* " *au point de vue de la tonalité*. Les expressions " CANTIONES *concordent* " et " CANTIONUM *copulatio* " ne laissent aucun doute : l'auteur a en vue dans tout ceci l'enchainement de *chants* différents.

Digitized by Google

Ensuite, et c'est notre deuxième argument, l'ensemble du texte, où il est parlé de la seconde absonie, reste obscur, inintelligible même, si on l'entend de différentes parties d'un même chant, au lieu qu'en l'entendant dans notre sens, tout est clair et naturel, chaque mot a sa raison d'être. Ainsi, dès le début de l'exposé qui, dans la pensée de l'auteur, doit être une démonstration, un éclaircissement par voie d'exemple, nous rencontrons un détail inexplicable dans l'interprétation de M. Jacobsthal, fort simple dans la nôtre. L'auteur dit : Si le premier morceau se termine en Re et le second commence p. e. par Sol, il n'y a pas de concordance possible entre les deux, à moins de commencer le second morceau une quarte au-dessus du Re, ce qui est la position naturelle entre les deux (" per propriam quorumque sonorum sedem "), ou un ton au-dessous de Re, sur Do, c.-à-d. une quinte au-dessous de la position naturelle. D'après ceci il est libre au chantre exécutant, — car c'est à lui que l'auteur s'adresse : " Sume tibi aliquid canere " etc. — de transposer, s'il le juge bon, le second morceau une quinte au-dessous de sa position naturelle. S'il faut entendre par le second morceau la *seconde partie* d'un même chant, on se demande ce que ce chant deviendra par l'emploi de ce procédé dont l'opportunité est laissée au jugement du chantre (1). Puis on cherche en vain une raison, qui dans la supposition de M. Jacobsthal, rendrait " nécessaire " ou " convenable " (" opus est ", " convenit ") l'emploi de l'absonie ou de la " transpositio quintana " ; au contraire, suivant notre interprétation, la nécessité éventuelle d'un tel procédé saute aux yeux.

Enfin, l'auteur de l'Enchiriadis s'était proposé de munir les chantres de toutes les connaissances essentielles à une exécution convenable (*quid opus sit* ad bene modulandi facultatem). Or une des plus essentielles est, sans contredit, de savoir comment enchaîner correctement les antiennes qui, appartenant souvent à des modes différents, présentent quelquefois des dominantes de psaumes fort distancées les unes des autres et, partant, inaccessibles à la moyenne des voix, à moins de les ramener à un diapason égal ou de les rapprocher le plus possible. L' " Enchiriadis ", le " manuel " par excellence au moyen âge, aurait-elle passé sous silence un point si important ?

De tout ce qui précède, il sera permis de conclure avec certitude, que l'auteur de l'Enchiriadis parle bien de l'enchaînement de *chants*

1. Le sort d'une mélodie traditionnelle serait ainsi entièrement entre les mains du chantre exécutant. Quant au point de vue qui aurait à diriger le chantre dans son appréciation, l'auteur n'en dirait pas mot ! Ce point, d'une importance capitale dans l'hypothèse de M. Jacobsthal, serait-il supposé connu ?

Digitized by Google

différents et *non de différentes parties* d'un même chant; qu'il parle, par conséquent, de la transposition et du changement de tonalité qu'on doit quelquefois employer en cette occasion. Aussi voit-on clairement par le contexte, qu'il ne parle pas de l'absonie pour l'absonie ; il entend établir les règles et les principes à observer dans l'enchaînement des chants. Les voici : garder autant que possible une certaine continuité et unité de tonalité (" cantionum quædam unanimitas "); recourir, au besoin (ubi opus est), à l'absonie ou changement de tonalité (tout en veillant avec soin à tenir le chant dans le Mode voulu). Il faut cependant l'ÉVITER autant que possible, comme l'auteur l'insinue à la fin de son traité : " Et hactenus de discrepantiarum generibus EVITANDIS ". Cela nous fait penser qu'au moyen âge, on cherchait moins d'arriver à l'identification absolue des dominantes dans les tons des psaumes qu'à leur simple rapprochement.

C'est là, d'après nous, que se trouve la solution du " problème de l'Enchiriadis ", dont notre confrère D. Germ. Morin écrivait (*Revue bénéd.*, août 1891) : " Il faut reconnaître que nul jusqu'ici n'est parvenu à trouver la solution du problème ". Là aussi, est le véritable secret de la vogue extraordinaire dont le traité a joui durant près de deux siècles (1). L'Enchiriadis enseigne la transposition, non pas pour déguiser le " chroma ", comme les auteurs du XIe siècle, mais dans le but de mettre les chants à un diapason convenable pour les voix. Le *Musica Enchiriadis* en pose les bases, énonce les principes, le *Scolica* en fait l'application pratique. Aussi pensons-nous qu'à cette occasion il y aurait lieu d'examiner à nouveau la question de savoir si le moyen âge a eu la notion du son à hauteur absolue. M. Gevaert (*Musique de l'antiquité*, I, pp. 267 et 395) la tranche négativement. Nous inclinons fort vers l'affirmative (2), du moins pour le haut moyen âge des Latins et surtout des Grecs, lesquels ont conservé jusqu'à ce jour dans leur " système de la Roue " (σύστημα τοῦ Τροχοῦ) les principes exposés par le traité de l'Enchiriadis. Ainsi que nous espérons le montrer dans une étude postérieure, ils en ont perdu le sens presque aussi complètement que les musiciens latins, deux siècles après le Pseudo-Hucbald, avaient oublié et méconnu la portée et le sens de son système. Rien ne le prouve plus sûrement et plus tristement que les attaques violentes dirigées contre lui par Hermann Contract (*de Musica*) et d'autres auteurs, ainsi que

1. L'invention d'une notation particulière et les " premiers essais d'harmonie " n'y ont été, selon nous, que pour une part très secondaire.

2. Sans parler d'autres preuves qui, du reste, sortiraient du cadre de notre sujet, le fait d'une antienne du 8e Mode, commençant par Fa et ayant Mi♭ et naturellement aussi Si♭, — fait que nous avons rencontré sous la plume du Pseudo Odon, — donne à réfléchir sous ce rapport.

Digitized by Google

les essais de corrections tentés par ses copistes postérieurs (voir Spitta, *Musica Enchiriadis*, dans *Vierteljahrschrift für Musikwiss. V*, 1889). Le système hexacordal, dit de Guy d'Arezzo, mais qui lui paraît bien antérieur, paraît viser au même but.

Pour clore cette partie de notre discussion, qu'il nous soit permis de faire l'épreuve de notre interprétation sur deux antiennes bien connues de l'office de Noël. Elle pourra servir, en même temps, de contre-épreuve à notre solution implicite du problème de l'Enchiriadis.

La première antienne des secondes Vêpres de cette fête est *Tecum principium ;* elle se termine par *Re* (du « hexacordum naturale guidonien »). On doit la faire suivre aussitôt (mox aliud subjungendum) de l'antienne *Redemptionem* (7e mode), qui commence par Sol. En gardant la même suite de sons entre les deux antiennes, comme si elles formaient une même mélodie (« ad meli ductum ») ou la même gamme (« hexachordum naturale »), la dominante du psaume de la seconde antienne serait *re* aigu, et la mélodie atteindrait jusqu'au *fa* aigu, chose presque inouïe dans la psalmodie, Désirant éviter un diapason aussi élevé (elationis difficultatem mitigare volentes), nous essayons, en renonçant à la concordance parfaite entre les deux chants, d'user de la transposition à la quinte grave « quintana transpositio in jusum ». Au lieu de continuer le Sol de « Redemptionem » une quarte au-dessus du Re final du premier morceau, nous déplaçons ce *Sol* une quinte plus bas au niveau de Ut du morceau précédent, en chantant :

Ut Ut Mi Sol Fa
Re - demp - ti - o - nem.

Nous avons passé par là dans le « hexacordum molle » de Guy d'Arezzo,caractérisé par la présence de Si^b (grave), et nous avons la note C (Sol) Fa Ut. Nous nous sommes ainsi résignés à une concordance moins parfaite entre les deux antiennes (concordantia paulo minor), mais il y a toujours une concordance quelconque (cantionum quædam unanimitas). Au cas où nous trouvions maintenant la dominante du psaume (G *Sol* re ut) par trop basse et que nous désirions la relever d'un ton (vel submissiorem gravitatem erigere): au lieu de transposer le Sol de « Redemptionem » une quinte plus bas, nous le mettons seulement une quarte plus bas, au diapason du Re précédent. Impossible de garder maintenant la concordance (de gamme) entre les deux chants. Nous usons de l'absonie représentée par le Xe pentacorde d'Hucbald en chantant :

Re Re FA♯ La Sol
Re - demp - ti - o - nem ;

Digitized by Google

nous avons passé dans l'« hexacordum durum » de Guy d'Arezzo, caractérisé par la présence de Fa♯. Et tout cela, parce que, en « chantres expérimentés » (cantoris peritiæ esse debet), nous avons, pour des motifs raisonnables, jugé nécessaire ou convenable de renoncer à la « concordance » et d'user de l'absonie.

Cependant il est probable, ainsi que nous le disions dans une note de notre premier article, que le premier mode se chantait souvent à cette époque un ton au-dessus de son diapason naturel, de sorte que pour passer d'un 1er Mode à un 7e, on se serait servi à son époque de la « quintana transpositio ».

Il nous semble que l'épreuve ne laisse rien à désirer. Le terme « in præcinendo et respondendo » devra donc être définitivement interprété *de différents chants*, dans l'enchaînement desquels il faut quelquefois user de tons chromatiques, *et non de différentes parties* d'une même mélodie. En même temps, nous osons le croire, le problème de l'Enchiriadis se trouve en substance résolu. Nous nous proposons de traiter un jour cette question avec plus de développements.

M. Jacobsthal, croyons-nous, s'est également mépris sur l'interprétation du premier terme « *in eadem neuma* », par lequel il entend *une partie nettement circonscrite de la mélodie.* Le terme *neuma*, chaque fois qu'il se rencontre, soit dans le *Musica Enchiriadis*, soit dans le *Scolica*, soit dans le *Commemoratio brevis*, soit enfin dans les passages correspondants du *Micrologue* de Guy d'Arezzo, est toujours, si nous ne nous trompons, employé dans un seul et même sens, celui de *formule typique* du Mode, ce que les Byzantins appelaient et appellent encore ἀπήχημα, formule qu'on fait entendre avant de commencer le chant proprement dit. C'est ainsi que le « Scolica » cite deux fois le « usitata NEUMA regularis ad *primum* » (modum), en y ajoutant la mélodie qui, d'après le texte de Migne (la 2e fois), se traduit de cette façon :

la Sol Fa Re (1) Sol Fa Mi Re
No - an-no - e - a - ne

La formule que le *Musica Enchiriadis* (ch. VIII) donne sous le nom de « neuma » en la transposant successivement au diapason des quintes constitutives des quatre Modes authentiques, en commençant par celle du tetrardus, est même identique avec l'une des formules (ἀπηχήματα) que les traités du moyen âge byzantin donnent pour le tetrardus (τέταρτος). La voici d'après le manuscrit PIB

1. Dans le « Commemoratio brevis », le même neume porte sur le syllabe *ne* les notes Fa Mi au lieu de Fa Re, ce qui paraît plus authentique.

Digitized by Google

154 (XVe siècle) de la Bibliothèque de l'Université de Messine et le manuscrit 11289 (XVIIIe siècle) de la Bibliothèque royale de Bruxelles :

re do si do si la la Sol Sol.
A — — γι — α. L'Enchiriadis a remplacé le mot Αγια par le mot Alleluia. Assurément, ce neume a si peu d'étendue, qu'il équivaut à une partie mélodique, et c'est à ce titre que ce « neume » du premier mode sert, la deuxième fois qu'il se trouve dans le « *Scolica* », d'exemple d'une partie mélodique. Mais le terme propre pour celle-ci dans l'Enchiriadis n'est pas « neuma », mais « particula », comme il ressort de différents endroits du traité, et notamment de la définition donnée *ex professo* au ch. IX : « Particulæ sunt suæ cantionis cola vel commata. » Or c'est ce terme propre que l'écrivain aurait dû nécessairement employer dans une affaire aussi importante que celle qu'il voulait exposer. Nul doute, par conséquent, que « neuma » dans le texte qui nous occupe ne signifie « formule caractéristique du Mode » chantée sur les lettres « Noanoeane » et autres semblables, dont on vient de lire un exemple (Aurélien de Réomé l'appelle « litteratura, littera, figura », etc.). Par une métonymie facile à expliquer et devenue au moyen âge (grec et latin) d'un usage quotidien, neuma est ensuite devenu synonyme de « Mode » même. « In eadem neuma » signifie donc dans le même Mode.

La 1re espèce d'absonie est donc celle qui a lieu, tant que le chant reste ou devrait rester *dans le même Mode*. Maintenant nous devinons la raison pour laquelle l'écrivain en expliquant sa nature, a pu s'interrompre pour dire que ce sont des « fautes » (traduction que nous voudrions maintenir pour cet endroit du texte), et ne le fait pas dans la seconde. Dans la première ce sont des « fautes », « nimirum vitia sunt », qu'il cherche à expliquer d'une façon quelconque, tout en les comparant à des « barbarismes et à des solécismes ». Peut-être faut-il penser à des chants tels que la Communion *Beatus servus* qui devrait garder « le même neuma », le même Mode, mais, par suite du barbarisme de l'absonie, passe dans un autre Mode « idem modus a modo transfertur ».

Dans la seconde espèce, ce ne sont pas des « fautes », mais des écarts, « nécessités » par les circonstances, c'est-à-dire, par le besoin de hausser ou de baisser le diapason en passant d'un morceau de chant à un autre, tout en conservant au second son Mode à lui. C'est précisément cette coïncidence de ces deux points de vue qui nécessite l'absonie. Car si vous mettez le second chant à un diapason plus

Digitized by Google

élevé ou plus bas que le premier, le Sol par exemple de l'antienne *Redemptionem* au diapason du Re final de *Tecum principium*, sans faire usage des tons chromatiques, vous changez le Mode et le caractère de ce chant qui devient protus au lieu de rester tetrardus :

Re	Re	FA♮	la	Sol		Re	Re	FA♯	la	Sol	
Re -	*demp-*	*ti*	-	*o* -	*nem*	au lieu	*Re* -	*demp-ti*	-	*o* -	*nem*

C'est ce que l'auteur tâche de faire comprendre, lorsqu'il fait répéter à l'élève le « neuma usitata regularis ad primum » successivement sur le diapason des trois autres modes, Mi, Fa, Sol, et, dans le *Musica*, le neuma sus-mentionné « Αγια » du tetrardus sur le diapason des autres modes, Fa, Mi, Re. — Nous comprenons maintenant aussi comment la division en deux espèces de tons chromatiques, par rapport à l'occasion où elles se produisent, est parfaitement justifiée. La légitimité de l'emploi en dépend.

Nous nous sommes longuement arrêté à l'examen du traité de l'Enchiriadis, au risque peut-être de fatiguer le lecteur. Cependant les résultats que cet examen nous a fournis en valaient bien la peine. Nous pourrons être plus bref dans ce que nous avons encore à dire.

3. *Le IXe siècle.* Il nous reste à consulter, au sujet des tons chromatiques, Réginon de Prum et Aurélien de Réomé. M. Jacobsthal en parle au ch. X. Ces auteurs ne traitent pas du chroma d'une manière expresse et directe, cependant ils nous fournissent des renseignements qui s'y rapportent. Nous apprenons, en effet, qu'à leur époque c'est moins la fin de l'antienne que son commencement qui décidait le ton de la psalmodie à choisir. Les deux auteurs sont explicites à ce sujet. Or il pouvait arriver qu'un chroma, se rencontrant dans le cours de l'antienne, l'eût fait changer de Mode, p.ex. qu'un Fa ♯ eût fait passer dans le 1er mode une antienne du 3e. On en trouve un exemple dans l'Introït *Exaudi Domine* (Dom. infra Oct. Ascens.), que Réginon assigne au *deuterus* (Mode de Mi) conformément au commencement de l'antienne, au lieu que la fin tourne en *protus* (Mode de Ré) par suite de la rencontre de Fa ♯. Dans ce cas, il pouvait arriver qu'on employât une modulation chromatique entre le psaume et l'antienne, celle-ci employant Fa ♯, celui-là le Fa naturel. De plus, ajoute le savant professeur, Réginon ne connaît pas la transposition à l'effet de déguiser et de légitimer le ton chromatique; il l'a donc admis purement et simplement.

Sans vouloir infirmer la conclusion que M. Jacobsthal tire du fait, que Réginon ne connaît apparemment pas la transposition, nous tenons cependant à faire remarquer que cet auteur, en composant

Digitized by Google

son tonaire, a dû se placer au point de vue de la pratique, en particulier de la psalmodie. Il lui suffisait d'avoir renseigné les chantres sur le ton psalmodique à choisir à chaque antienne, sans qu'il eût besoin d'exposer longuement ou même d'accuser seulement les irrégularités qui se rencontraient dans les chants. Il les signale du reste dans les limites que réclamait la pratique, en indiquant chaque fois, si, au point de vue du mode, la fin du chant ne s'accordait pas avec son commencement. Ce côté exclusivement pratique de son travail explique parfaitement aussi le fait qu'il se borne à huit Modes. C'est que la pratique de la psalmodie, au point de vue de laquelle les chants étaient classés, n'en avait et n'en voulait pas plus, « le tonus peregrinus » lui-même comptant comme « une des différentes formes psalmodiques soit du 7e mode, comme dans Aurélien de Réomé (ch. XVI), soit du 1er mode. »

Aussi croyons-nous qu'on se tromperait singulièrement, si l'on voulait conclure du tonaire de Réginon, que cet auteur n'a connu que huit Modes. Il a dû en connaître plus, aussi bien que son contemporain Aurélien. Cet auteur (ch. VIII) rapporte, en effet, et nous sommes étonné que M. Jacobsthal n'ait pas relevé ce détail, que Charlemagne avait fait porter les huit Modes au nombre de douze, principalement pour la raison qu'au jugement des chantres de la Cour certaines antiennes ne pouvaient s'accorder avec la règle d'aucun des huit Modes : « *Exstitere etenim nonnulli cantores, qui quasdam esse antiphonas, quæ nulli earum regulæ possent aptari, asseruerunt.* » Qu'est-ce à dire, si non que ces antiennes renfermaient des intervalles irréguliers, chromatiques ? Et le remède qu'on y apporte, n'est-il pas identique à celui de la transposition, dont nous avons parlé, et auquel il doit avoir servi de modèle et d'appui ? — Somme toute, le IXe siècle ne présente aucune phase nouvelle de la question de droit historique. C'est l'ingénue acceptation qui lui est commune avec le Xe et le commencement du XIe siècle.

CONCLUSION.

M. Jacobsthal consacre le XIe et dernier chapitre de son travail à l'essai d'un aperçu historique sur la question des altérations chromatiques dans le plain-chant. Nous en avons donné la synthèse succincte au commencement de cette étude analytique, lorsque nous exposions l'état de la question. Nous croyons pouvoir résumer notre examen dans les trois points suivants :

1. C'est un fait certain que les cantilènes grégoriennes ont renfermé des tons chromatiques depuis une époque très reculée. Ce

Digitized by Google

sont principalement les tons Mi♭ et Fa ♯. Beaucoup sont restés jusqu'à ce jour, déguisés sous la forme de la *transposition*, d'autres ont disparu, par suite des *corrections*, tentées par le parti hostile au chroma, corrections qui ont entraîné souvent dans les cantilènes des transformations modales plus ou moins sensibles. Peut-être les neumes d'ornement admettent-ils dans leur cadre des tons chromatiques, sans qu'ils aient jamais été indiqués ou représentés en aucune manière. Voilà pour le fait et les limites dans lesquelles il s'est réalisé.

2. Pour la question de droit, on peut constater une époque d'acceptation pure et simple du chroma, constatée dans la réception des mélodies traditionnelles telles quelles et dans les essais de les représenter au moyen de la transposition. On ne connaît pas à cette époque de commencement précis ; elle descend jusqu'à la moitié du XIe siècle environ, pour faire place à l'époque hostile au chroma, laquelle est caractérisée par les tentatives de correction.

3. M. Jacobsthal a cherché à constater un parti *positivement favorable* dans la personne de certains chantres mentionnés par le Pseudo-Odon et dans celle de l'auteur de l'Enchiriadis. Nous croyons avoir montré que le « chroma » pris comme modulation chromatique dans le cadre du même morceau, hormis le Si♭, n'a jamais eu de défenseurs à l'époque classique du chant grégorien.

Qu'il nous soit permis d'enregistrer quelques-unes des conclusions que nous avons eu l'occasion de recueillir au cours de ce travail, telles que l'emploi d'échelles de transpositions et peut-être d'un diapason fixe dans le haut moyen âge, l'existence d'un principe d'unité de gamme à sauvegarder, autant que possible, en passant d'un chant à un autre, etc.

Si nous avons eu à modifier en quelques points les conclusions du docte professeur de Strassbourg, nous tenons cependant, en terminant, à le féliciter chaleureusement de son magnifique travail et à en recommander la lecture à quiconque veut s'occuper sérieusement du plain-chant. Le livre est, à la vérité, très intéressant et très instructif.

D. Hugues GAISSER.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

Sont décédés :

le 17 novembre 1897, au monastère de St-Jean de Lecce près d'Otrante (Italie), la R. M. Prieure-Dame Camille Bozzi-Corso, née le 6 mars 1806, vêtue de l'habit bénédictin à l'âge de dix ans. Bien que frappée par la maladie depuis 1868, elle n'a cessé de se rendre utile de mille manières à son monastère, dont sa sœur était abbesse. Depuis la suppression des maisons religieuses en Italie, une communauté de Clarisses occupe une partie de l'ancien monastère de St-Jean;

le 6 décembre, à l'abbaye de Sainte-Godelieve à Bruges, Dame Marie Madeleine (Stéphanie Rooryck), à l'âge de 39 ans, dont 14 de religion et 12 de profession ;

le même jour, au monastère des Bénédictines du Temple à Paris, le R^me^ P. Dom Thomas Duperron, abbé du Sacré-Cœur au territoire Indien (États-Unis d'Amérique). Né à Siboure le 29 octobre 1842, prêtre le 22 mai 1869, D. Thomas Duperron fit profession à La Pierre-qui-Vire le 12 juillet 1874. Élu premier abbé du monastère du Sacré-Cœur, il reçut la bénédiction abbatiale le 11 novembre 1896. Sa mort frappe douloureusement la communauté à laquelle il s'était dévoué avec tant de zèle pour le bien des âmes et la gloire de l'Ordre;

le 8 décembre, à l'abbaye de Maredsous, le frère Antoine Ledoux, dans la 51e année de son âge et la 17e de sa profession. Né à Lavaux-Sainte-Anne le 1 juin 1846, puis domicilié à Hingeon, Alexandre Ledoux appartenait à une excellente famille et aurait pu occuper dignement une position honorable dans le monde. De bonne heure il avait manifesté un vif attrait pour la piété, et, tant qu'il vécut dans le siècle, il se distingua par son amour de la religion. Lorsque l'appel de la grâce lui fut adressé, aucune considération humaine ne put l'arrêter, et il vint humblement solliciter l'habit des convers dans notre abbaye de St-Benoît. Ce qu'il avait été jusque-là dans le monde, le frère Antoine le resta dans un degré éminent dans le cloître, un homme de foi, un homme de prière, un homme d'ordre. Ses grandes qualités lui conquirent bientôt l'estime de ses supérieurs, qui n'hésitèrent pas à lui confier, dès son noviciat, l'importante charge de portier. Les nombreux visiteurs de Maredsous n'ont pas manqué de remarquer ce digne frère à la figure si calme et si recueillie, si modeste dans son maintien, si réservé devant les étrangers, si respectueux envers les prêtres, si soumis à ses supérieurs. Le recueillement qu'il a su garder dans l'accomplissement d'une charge naturellement distrayante, sa fidélité constante à la règle qu'il avait sans cesse devant les yeux, son amour de la prière furent pour lui et pour le monastère comme une sauvegarde contre l'invasion de l'esprit du monde. Entre autres vertus qui le distinguaient, le frère Antoine avait à un haut degré l'amour et le culte des pauvres, et sa charité ingénieuse savait toujours trouver le moyen de secourir les membres souffrants de Jésus-Christ ; les traits touchants qu'on en a recueillis sont la meilleure preuve

Digitized by Google

de son esprit de foi. - Aussi personne ne s'est-il étonné de voir tant de prêtres et de laïques assister aux funérailles de cet humble religieux, dont la vie les avait tant édifiés. Le cortège de pauvres qui l'accompagna à sa dernière demeure fut pour lui une véritable escorte triomphale. R. I. P. ;

le 9 décembre, à l'abbaye de Metten (Bavière), le R. P. Dom Charles Müller, à l'âge de 60 ans, dont 33 de profession.

BIBLIOGRAPHIE.

Die heiligen Sacramente der Katholishen Kirche. Für die Seelsorger dogmatisch dargestellt von Dr Nikolaus Gihr, Subregent am erzbischöfl. Priester-Seminar zu St. Peter, Erster Band. *Allgemeine Sacramentenlehre. Die Taufe, die Firmung und die Eucharistie.* Fribourg en Brisgau, Herder, 1897, XVIII-688 pp., gr. in-8° ; broché, 10 frs ; relié, 12,50 frs.

L'OUVRAGE du Dr Gihr sur les saints sacrements de l'Église catholique s'adresse directement aux prêtres employés dans le ministère. « Son but est de faire pénétrer le prêtre dans une intelligence plus profonde, vivante de ces moyens mystérieux de la grâce, dont l'administration lui est confiée, et dont la dispensation occupe une bonne partie de sa vie. Une idée claire et solide du merveilleux organisme facilite beaucoup au prêtre l'accomplissement de son ministère ; elle le protège contre « l'exécution » mécanique de ses saintes fonctions, elle l'excite sans cesse à administrer avec un zèle infatigable, à faire fructifier ces trésors célestes, qui sont, d'après le Concile de Trente « maxima auxilia » pour mener une vie vraiment chrétienne, c'est-à-dire, surnaturelle, et sauver les âmes. » Certes le but que s'est proposé le Dr Gihr est noble et digne du savant écrivain, auquel l'on doit déjà d'excellents travaux sur le St Sacrifice de la messe et sur les séquences ; et la fin qu'il se propose n'est pas moins louable, puisque l'instruction du prêtre doit naturellement avoir un écho dans le cœur des fidèles qui lui sont confiés. On pourrait peut-être dire qu'il existe assez de manuels théologiques sur les Sacrements, et qu'en dehors des ouvrages mis aux mains des aspirants au sacerdoce,il y a les travaux classiques des grands théologiens que l'on consultera toujours avec fruit. C'est vrai, mais on peut répondre que les ouvrages assez volumineux des maîtres de la théologie ne sont pas toujours à la disposition du prêtre employé dans le ministère, que leur doctrine n'est pas pour tous une nourriture facile, qu'enfin dans la manière de traiter un sujet, le prêtre occupé à la pratique quotidienne du ministère pastoral a besoin d'un enseignement autre que celui du théologien spéculatif. L'ouvrage du Dr Gihr est le fruit d'une expérience de longues années d'enseignement donné aux étudiants en théologie. L'auteur connaît donc ce qui convient aux prêtres de paroisse : de là le caractère dogmatique et pratique de son ouvrage ; de là cette doctrine solide et pieuse à la fois, qui s'appuie toujours sur les grands théologiens catholiques,

Digitized by Google

et qui puise dans la richesse et la profondeur de la doctrine les moyens de nourrir la foi et de développer la vie surnaturelle dans les âmes.

Le premier volume comprend la doctrine générale sur les sacrements : essence des sacrements, parties essentielles du signe sacramentel, efficacité et effets, auteur, dispensateur et sujet, nombre et ordre des sacrements ; le baptême, la confirmation, l'Eucharistie ; présence réelle par la transsubstantiation, l'Eucharistie comme sacrement et comme sacrifice. Nous croyons pouvoir dire que le prêtre trouvera largement à puiser dans le travail du Dr Gihr et qu'il y recueillera de nombreux matériaux pour ses instructions. La clarté et la méthode, la solidité de doctrine et l'onction de piété qui s'y réunissent, aideront à atteindre le but que l'auteur s'est proposé.

L'Évangile et le temps présent, par M. l'abbé Élie Perrin, docteur en théologie, directeur au grand séminaire de Besançon, professeur de dogmatique spéciale. Paris, Retaux, 1897, XI-364 pp. in-8°. Prix : fr. 3,50.

En voyant M. l'abbé Perrin commenter les évangiles dans l'ordre de l'année liturgique, on pourrait être tenté de croire que l'on se trouve en présence d'un nouveau recueil de prônes. Ce n'est certes pas le cas ; l'auteur occupe encore, et d'une manière très distinguée, une chaire de dogmatique spéciale au grand séminaire de Besançon. Ce n'est pas non plus un recueil de méditations sur le texte évangélique ; il y a, au cours de ces pages, nombre de réflexions spirituelles qui n'auraient pas manqué de causer quelques distractions malicieuses au méditatif le plus recueilli. Et cependant c'est bien l'évangile de chaque dimanche que l'auteur commente et avec un à-propos remarquable. L'auteur est un écrivain du XIXe siècle, parfaitement au courant du mouvement des idées, des aspirations, des faiblesses de notre époque. Il s'intéresse beaucoup à la question sociale, dont il affirme fréquemment l'existence, mais en homme prudent ; s'il reconnaît et signale les maux, s'il excite à de généreux élans en faveur des déshérités de la fortune, il n'a garde de se lancer dans ce mouvement turbulent et violent qui risque de compromettre la justice de la cause, ni d'approuver tout ce qui se dit et se fait au nom de l'Encyclique *Rerum novarum*. L'auteur traduit pour ses contemporains le texte de l'Évangile : « Je parcours, dit-il, l'une après l'autre, les portions d'Évangile que l'Église fait chanter à la messe de chaque dimanche de l'année liturgique. Puis, je me demande en quoi ce que je viens de lire peut intéresser les catholiques de mon temps et de mon pays. » Assurément il y a dans l'Évangile bien d'autres choses que ce que M. Perrin y a vu pour une catégorie déterminée de personnes ; l'auteur n'a garde de se le dissimuler. Quoi qu'il en soit, il y a dans ce petit livre des pages exquises, surtout celles où l'auteur expose, sans le dire, ce que, dans sa préface, il appelle ses petites « découvertes » ; les observations fines y abondent, et la souplesse de l'analyse unie au charme du style est bien faite pour intéresser, instruire et faire réfléchir.

Digitized by Google

Ainsi, pour ne parler que des dimanches de l'Avent, dans « le jugement général », ne trouve-t-on pas l'idée maîtresse de la piété chrétienne, dans l' « êtes-vous le Messie » les préoccupations de la science et de la politique sans Dieu, dans le « Dieu inconnu » l'ignorance colossale de nos contemporains, gros et petits bonnets, dans le « Toute chair verra le salut », la solution du problème social par le Christ? Le livre de M. Perrin mérite d'être lu : écrit par un théologien doublé d'un littérateur, il fera voir dans l'Évangile ce que trop de chrétiens ont le malheur d'ignorer. D. U. B.

Six leçons sur les évangiles, par M. l'abbé P. BATIFFOL. Un joli volume in-12. Prix : 1 f. 50. — Paris. Librairie VICTOR LECOFFRE, rue Bonaparte, 90.

ON ne terminera pas la lecture de ces six premières leçons d'un cours d'histoire ancienne de l'Église prononcées à l'Institut Catholique de Paris sans éprouver une sensation de bien-être. L'auteur, parfaitement au courant des problèmes soulevés par la critique biblique, montre comment se sont formés nos évangiles. Grâce à une connaissance approfondie des textes sacrés, il nous fait assister à la fondation de l'Église et à la rédaction des évangiles. Le récit si clair et si précis des origines de l'Église, tel qu'il est donné dans ces quelques pages, mérite d'être lu avec attention : en peu de pages, l'auteur y condense une grande somme de doctrine. L'auteur montre une fois de plus que la recherche consciencieuse de la vérité historique aboutit à une conviction plus raisonnée de l'origine divine de l'Église et à l'affirmation catégorique du fait divin de la Révélation par le Christ.

La jeunesse chrétienne. Les devoirs, par l'abbé PAUL BARBIER. Paris, Poussielgue, XVIII-254, pp. in-16, raisin. Prix : 2 frs.

S'IL est une mission noble et féconde, c'est celle de former des hommes et des chrétiens. Telle est la tâche du maître, du directeur. Mais c'est surtout au moment où le jeune homme sorti du collège doit se faire une carrière, qu'il importe de lui faire comprendre le but et l'idéal de la vie, de le pénétrer de l'idée du devoir, et de lui montrer comment dans la fidélité à ses devoirs il doit atteindre ce but et réaliser un idéal. Mettant une longue expérience au service de cette cause, M. l'abbé Barbier a écrit un petit ouvrage que nous recommandons chaudement à la jeunesse. Les excellents conseils qu'il y donne aux jeunes gens dans six livres intitulés : Le but et l'idéal, l'essor, l'effort, les vertus de la jeunesse, la foi et les pratiques chrétiennes ; la loi d'amour, la famille, le prochain, la patrie sont exposés avec tant de cœur, d'intelligence du sujet, sous une forme littéraire si fine et si délicate ; ils sont si bien dégagés de toute allure homilétique ou pédagogique, qu'on est charmé par la lecture de ces pages inspirées par l'amour le plus vif de la jeunesse et par la doctrine la plus solide. L'auteur interpelle directement son jeune lecteur, et cette allure plus vive, plus alerte

Digitized by Google

semble bien propre à gagner le cœur, à le toucher, et en le subjuguant, à pénétrer plus facilement dans l'intelligence. Ce premier ouvrage fera désirer la prompte publication de ceux que l'auteur annonce comme sa continuation.

« *Les saints.* » *S. Vincent de Paul*, par M. le Prince EMMANUEL DE BROGLIE. Un joli volume in-12. Prix : 2 fr. — Paris, Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90.

SAINT Vincent de Paul! Ce nom suffit pour recommander un volume : mais le nom de M. le Prince Emmanuel de Broglie qui vient au-dessous n'est pas sans ajouter un attrait de plus. On trouvera ici cette profonde connaissance du XVIIe siècle religieux dont le « Fénelon à Cambrai », si justement couronné par l'Académie française, avait déjà donné des preuves remarquées.

Toutes les parties de la vie de l'illustre saint sont distribuées avec ordre et heureusement éclairées. Les rapports de « Monsieur Vincent » avec les grands personnages de l'époque, Louis XIII, Anne d'Autriche, Richelieu, Mazarin, les de Gondi.... sont l'objet d'études particulièrement attachantes.

Cours élémentaire d'apologétique chrétienne, par Mgr M. H. RUTTEN, Prélat de la Maison de Sa Sainteté, Vicaire général de Mgr l'Évêque de Liége. (Bruxelles, *Société belge de Librairie*, rue Treurenberg, 16.) 10e édition. 1 vol. in-18 de XVI-538 pages. Prix : 3 frs.

« EN rédigeant ce modeste essai d'apologétique chrétienne, dit l'auteur dans la préface de son ouvrage, c'est moins un livre de lecture qu'un manuel que nous avons eu l'intention d'offrir à la jeunesse de nos écoles. Dans ce travail, nous nous sommes avant tout proposé, non de plaire, mais d'instruire et d'être utile plus qu'agréable. Nous avons dû, dès lors, viser à lui donner comme qualités essentielles : la *clarté*, la *concision*, l'*exactitude*. C'est très spécialement dans ce but que nous avons cru devoir adopter la méthode qui procède par questions et par réponses. »

Ces qualités, l'œuvre de Mgr Rutten les possède tout entières : la 10e édition de cet important travail est là d'ailleurs qui plaide éloquemment en faveur de cet utile classique, hautement apprécié dans nos séminaires, collèges et maisons d'instruction.

L'éloge qu'en ont fait des prélats aussi distingués que le cardinal Goossens, Mgr de Montpellier et Mgr Doutreloux, évêques de Liége, recommande ce cours d'apologétique au choix des maîtres.

Digitized by Google

DOM LOUIS TOSTI.

LE 24 septembre dernier mourait dans l'abbaye du Mont-Cassin un moine, dont le nom, mêlé au mouvement religieux, politique et littéraire de notre époque, est destiné à passer à la postérité. L'abbé Louis Tosti appartient à cette pléiade d'écrivains et de penseurs qui ont jeté un si vif éclat sur l'Italie catholique vers le milieu de notre siècle, et dont les œuvres, inspirées par la généreuse pensée de travailler à la grandeur politique, intellectuelle et morale de leur pays, ont exercé une influence considérable sur les esprits de leurs contemporains. Simple et calme en apparence, la carrière du moine du Mont-Cassin a été cependant fortement agitée par les événements qui se déroulaient sous ses yeux, et plus encore par le courant d'idées et d'aspirations qui entraînait le monde religieux et politique en Italie. Ses talents d'écrivain lui ont conquis une place distinguée dans la littérature de son pays ; les œuvres nombreuses qu'il laisse après lui, resteront comme un monument impérissable de son talent et de sa féconde activité.

Le moment n'est pas venu d'écrire la vie de Dom Tosti : les événements auxquels il a été mêlé sont trop rapprochés de nous, les questions qu'il a abordées sont encore trop brûlantes d'actualité, sa correspondance, où il a dû consigner l'expression fidèle de ses aspirations, nous est inconnue. La postérité, mieux éclairée, prononcera un jour son jugement sur l'homme et sur le penseur ; l'histoire pèsera avec impartialité dans la balance de la justice la valeur morale de ses travaux, la pureté de ses intentions, et prononcera sur l'usage qu'il aura fait de ses talents pour défendre le droit et la vérité.

Cependant, dès maintenant déjà, sans préjuger en rien le verdict de l'avenir, il est permis de rendre à la mémoire de l'abbé Tosti l'hommage auquel il a droit : fils dévoué de l'Église Romaine, dont les gloires étaient à ses yeux le plus beau fleuron de l'Italie sa patrie, s'il a eu ses heures d'illusion, toujours il a défendu les grandes et inaliénables prérogatives dont le Christ a investi son vicaire et le siège de Pierre; patriote ardent, il a rêvé, comme tant d'autres nobles esprits, de constituer une Italie libre et indépendante, de

Digitized by Google

lui faire retrouver sa grandeur passée dans l'union intime et dans l'action commune de l'Église et de l'État ; bénédictin, élevé au berceau même de l'ordre, dans les murs sanctifiés par la présence de S. Benoît, il a porté à l'illustre patriarche des moines d'Occident une affection filiale, qui trouvait son aliment dans l'intelligence enthousiaste de l'œuvre grandiose créée sur les hauteurs où il avait le bonheur d'habiter.

Louis Tosti était né à Naples le 13 février 1811 d'une famille distinguée selon le monde : il avait pour père le comte Jean Tosti, et pour mère Victoire Corigliano, marquise de Régnano. A l'âge de sept ans, il fut confié par ses parents aux moines du Mont-Cassin, pour y recevoir cette culture littéraire, à laquelle il devait un jour faire tant d'honneur. Il n'avait que huit ans, quand il revêtit la livrée bénédictine, qu'il devait porter, comme un autre Bède, pendant près de quatre-vingts ans. C'était en septembre 1819. D. Tosti se rappelait toujours avec émotion cette heure bénie, où la réouverture de l'alumnat assurait à l'antique abbaye une nouvelle postérité, et, avec elle, son existence menacée depuis des années par les troubles de la Révolution et de l'occupation française. Ses études littéraires terminées, le jeune moine, dans lequel on avait découvert des talents vraiment remarquables, fut envoyé à Rome pour y suivre les cours de philosophie et de théologie au collège de St-Anselme annexé à l'abbaye de St-Paul. C'est là que, le 13 février 1832, il émit sa profession solennelle, et que, le 19 décembre de l'année suivante, il reçut l'ordination sacerdotale. De retour à son abbaye, en juin 1834, Dom Tosti fut chargé d'y enseigner la théologie. Jeune encore, il fut élevé à la dignité de doyen, puis de prieur claustral.

Les détails de l'administration d'une maison souriaient peu à la nature de Dom Tosti : les archives du monastère avec leurs incomparables richesses le captivaient et lui offraient une mine à exploiter. Les archives du Mont-Cassin étaient comme l'annaliste muet du monastère : ses parchemins et ses registres jaunis par le temps étaient les témoins du passé. Le jeune moine les interrogea avec avidité ; il fouilla, il compulsa, et des notes prises au cours de ces études, menées avec l'entrain du premier travail et l'amour du sujet qu'il abordait, sortit cette importante histoire du Mont-Cassin, par laquelle Dom Tosti fit son entrée dans le monde littéraire et scientifique, heureux début d'une brillante carrière (1).

Le Mont-Cassin, berceau de la famille bénédictine, occupe une position centrale dans l'histoire de la civilisation : ses annales se

1. *Storia della Badia di Monte Cassino.* Naples, 1842-43. 3 vol. gr. in-8°.

Digitized by Google

confondent avec celles de l'Église et de l'Italie; ses destinées, intimement unies à celle du Siège de Pierre, en reflètent les grandeurs et les revers. Aucun sujet n'était plus apte à initier le jeune moine aux grandes questions religieuses, sociales et politiques qui sont l'âme de l'histoire. L'étude attentive des faits lui avait montré dans l'action de l'Église les véritables origines de la civilisation moderne; elle lui avait révélé la nécessité de l'union intime du pouvoir civil avec la Papauté, source de cette civilisation. Au cours des siècles passés, le monastère du Cassin se dressait comme un phare au sommet de la montagne: quatorze siècles s'étaient écoulés, les barbares avaient passé sous ses murs; des royaumes, des empires s'étaient formés et s'étaient écroulés; les maîtres changeaient, mais les moines restaient toujours là, témoins et historiens de ces transformations. Tantôt la vie s'y était épanouie forte, lumineuse, féconde; tantôt, viciée par les miasmes qui s'élevaient de la plaine, elle avait semblé s'y éteindre mais seulement pour un temps. Des hauteurs du Cassin, comme d'un merveilleux observatoire, le regard plongeait dans l'histoire de quatorze siècles. L'historien voyait comme fuir devant ses yeux les multiples détails de la vie des individus pour ne saisir d'abord que les grandes lignes des époques marquées par Dieu dans la vie de son Église et dans celle des peuples. Son regard se fixait, comme il le disait plus tard, sur « ces événements, qui, dans l'ordre des faits humains, dominent les autres et sont comme les principes et les causes fécondes des grandes transformations »; il s'arrêtait à ces derniers, « afin d'observer et de suivre de ces hauteurs le développement successif des événements subordonnés qui en découlent et se produisent quand les circonstances les ont amenés à leur maturité (1). » Et dans la marche des événements se reproduisant à des intervalles déterminés avec des caractères d'étrange ressemblance, et dans le conflit des idées présidant à ces mouvements, les provoquant ou les arrêtant, il saisissait comme une loi uniforme et stable qui les régissait : le triomphe final du droit et de la vérité par l'Église, le règne de la justice dans la soumission au Vicaire du Christ, comme condition indispensable de la grandeur et de la prospérité des nations.

L'abbé Tosti n'est pas un fouilleur de profession, il tient à le déclarer maintes fois lui-même; érudit, il l'est assurément, mais il ne cherche pas à accumuler les découvertes; il est avant tout philosophe, et, sous sa plume, l'histoire devient réellement ce que Cicéron la voulait, la maîtresse de la vie. Il en recherche les lois, il en expose

1. *Histoire de Boniface VIII*, 3-4.

Digitized by Google

la philosophie. Aussi est-ce aux grands faits de l'histoire de l'Église qu'il s'attache de préférence; et l'Église, il ne la conçoit pas isolée de la Chaire de Pierre; le degré d'autorité et de vénération dont jouissent les papes, est pour lui la norme d'après laquelle il juge l'état moral des peuples.

Dom Tosti a subi l'influence de l'école historique d'Allemagne, dont les travaux sur le moyen âge et particulièrement sur la papauté étaient la condamnation définitive de la philosophie anti-catholique du XVIIIe siècle, moins en se pliant à ses procédés, en se pénétrant des résultats de ses recherches qu'en adoptant sa méthode synthétique et ses vues sur la philosophie de l'histoire. L'admiration et l'estime professées publiquement pour les pontifes romains par des savants de premier ordre, les jugements équitables portés sur leur action civilisatrice, semblaient lui annoncer un retour sincère des esprits vers l'Église et conséquemment vers son divin fondateur.

Malheureusement la philosophie allemande s'était trop complue dans les nuages de l'abstraction, et certains de ses concepts nébuleux, vagues, indéterminés n'avaient pas été sans effet sur ceux qui en avaient voulu appliquer la méthode à la science de l'histoire. Exposer sincèrement et clairement la marche des événements est déjà un travail délicat, mais en rechercher les causes secrètes, en déduire les conséquences et les effets, fixer les lois par lesquelles Dieu les fait arriver au but voulu et fixé par lui, c'est là une œuvre qui n'appartient qu'aux esprits supérieurs : l'érudition, aussi sûre de ce qu'elle avance que vaste dans ses recherches, doit être mise au service d'un esprit pénétrant et d'un jugement droit et ferme. L'enthousiasme de Tosti pour les productions littéraires de l'Allemagne à cette époque de sa vie, ne fut pas sans danger pour lui ; peut-être même fut-il un obstacle au plein développement d'un talent souple et vigoureux, mais trop sensible à l'éclat de l'image.

L'étude du passé formait en Dom Tosti l'homme du présent, par la force même des principes qui le guidaient dans ses recherches. Maintes pensées du moine italien rappellent de près le Psaume de la vie du grand poète américain :

Let the dead past bury its dead!
Act, — act in the living present!
Heart within, and God o'erhead!

« J'admire le moyen âge, écrivait-il le 2 avril 1853 ; mais je n'ai jamais attribué à cette époque, où la lumière et les ténèbres, où la

Digitized by Google

civilisation et la barbarie combattaient sous les yeux maternels de l'Église, un droit de législation éternelle du bien et du beau sur tous les siècles à venir. La négation de ce droit m'a toujours permis, au contraire, d'apprécier librement l'histoire de ce temps ; en sorte que mon admiration du bien et du beau d'alors ne l'ont jamais changée en une stupide idolâtrie. Avant de réciter le symbole de la foi historique, la contemplation de l'économie morale de la création m'avait déjà révélé la loi du progrès. Et cette loi, que j'ai crue à priori, m'a fortement mis en garde contre la malheureuse utopie de ceux qui comptent pour très peu de chose, dans l'ordre politique et social, ce que l'on appelle la raison des temps. Semblable à un mur, cette raison environne les grandes périodes de l'histoire, elle en forme comme autant de cités distinctes, dont les habitants ne doivent pas confondre leur individualité ; elle les soumet à des lois déterminées, préside au développement de leurs pensées et de leurs sentiments ; elle récompense, punit, commande. Mais, lorsqu'une période agonisante disparaît pour faire place à une période nouvelle, cette raison abdique son immense pouvoir législatif entre les mains d'une raison nouvelle aussi ; et ceux qui, par flatterie ou par ignorance, voudraient ressusciter la première et en étendre le vieil empire à une période qui n'est plus la sienne, insulteraient à la raison première et immuable qui préside aux raisons mobiles des temps. »

Cette raison première, c'est Dieu. Lorsqu'elle est méconnue, c'est le désordre qui envahit le monde ; respectée, c'est l'harmonie qui s'établit entre les raisons des temps. Dieu reste toujours actif au sein de l'humanité ; il agit par son Christ, raison première de l'économie sociale. Mais le Christ gouverne par l'autorité de son Église, déterminée elle-même dans son action par le pontificat romain. « Les papes, ajoutait-il, hommes libres, peccables, les papes ont pu contrarier la loi qui préside à la raison des temps ; mais la papauté, en tant que forme employée à priori par Jésus-Christ, pour manifester l'esprit de sa puissance, ne pourra jamais contrarier cette raison. La papauté est la gardienne la plus vigilante, la plus incorruptible de l'individualité des peuples (1). »

Un homme armé de pareils principes ne pouvait se laisser émouvoir par des événements en apparence contraires à sa thèse ; et les cris de la révolution triomphante, au lendemain de la publication de son grand ouvrage sur Boniface VIII, ne purent refroidir son enthousiasme ni ébranler sa foi dans la loi du progrès et le triomphe final de ses idées.

1. Lettre à l'abbé Marie-Duclos, traducteur de l'*Histoire de Boniface VIII*. Paris, Vivès, I, pp. 9-10.

Digitized by Google

L'œuvre de Tosti est inséparable des transformations politiques et sociales qui se sont opérées en Italie vers le milieu de ce siècle. Si l'Italie n'était pour le prince de Metternich qu'un concept géographique, si pour les diplomates de cabinet les nationalités n'entrent pas toujours en ligne de compte dans la formation des peuples, pour Tosti, comme pour un grand nombre de ses compatriotes, l'Italie était un concept historique, et la reconnaissance de la nationalité italienne le but d'enthousiastes aspirations. « La diversité du langage et des mœurs, les mers qui séparent, les montagnes qui enveloppent, sont comme des bornes placées par le ciel pour indiquer l'individualité des nations ; de la sorte, chacune d'elles est comme assise au pied et sous la protection de cette justice qui distribue à chaque fraction de la famille humaine sa part d'héritage (1). » Il se trouva en Italie un nombre considérable d'esprits distingués qui rêvèrent de reconstituer la patrie italienne dans l'unité politique. Qu'ils fussent amenés à cette idée par les souvenirs de l'histoire ou par leurs théories philosophiques, qu'ils y fussent poussés par un sentiment religieux et patriotique, peu importe ; le fait existait, et l'idée de l'unité italienne s'affirma et se propagea. Au début de ce mouvement, qui voulait procurer la grandeur du peuple italien par l'intime coopération des deux pouvoirs, dans le domaine religieux, politique et social, on trouva réunis des hommes éminents tels que Gioberti, Rosmini, le P. Ventura, le comte César Balbo, le général Durando ; Dom Tosti était une des personnalités les plus saillantes de ce groupe. On sait comment les sectes maçonniques firent échouer le plan de l'unité italienne sous la forme de fédération, la seule qu'on pût justifier au point de vue historique, la seule qui respectât le droit et la justice. Mais à l'époque où Dom Tosti apportait à la réalisation de ce plan patriotique, l'ardeur de sa jeunesse et l'appoint d'un talent remarquable, où pouvait-il aller chercher de meilleurs arguments en faveur de sa thèse que dans l'histoire de son pays ? Quelles meilleures bases pouvait-il voir donner à la confédération italienne que celles-là mêmes que l'expérience des siècles lui indiquait comme les seules possibles, comme les seules durables ? L'Italie était inséparable de la Papauté ; c'est la Papauté qui lui donna une position unique parmi les autres nations, c'est elle qui la rehaussa de tout le prestige de son autorité universelle. Il n'est pas une phase de l'histoire de l'Italie qui ne soit déterminée par l'action du Saint-Siège. Seuls protecteurs de l'Italie contre les barbares qui l'envahissent, lorsque Byzance l'abandonne, les Papes

1. *Histoire de Boniface VIII*, I, 161.

Digitized by Google

repoussent loin d'elle les invasions musulmanes ; ils font des Normands victorieux les alliés du Saint-Siège. En défendant la liberté de l'Église, Grégoire VII défend la liberté des peuples ; en s'opposant à l'absolutisme de Frédéric-Barberousse, en fondant la Ligue Lombarde, Alexandre III affranchit l'Italie du joug de l'étranger. Les luttes de Célestin III contre Henri VI, de Grégoire IX et d'Innocent IV contre Frédéric II, sont-elles autre chose que la défense des intérêts italiens ? Il n'est pas jusqu'aux fautes mêmes de quelques papes, qui ne servent à mettre en lumière la mission qui revient naturellement à la Papauté vis-à-vis de l'Italie.

En cherchant dans l'histoire de la société moderne les événements qui dominent ses annales et qui l'ont créée, Dom Tosti découvrait trois grands faits, trois grandes révolutions sociales : l'invasion des barbares, la lutte de Philippe le Bel contre le Saint-Siège, la Révolution française. Ces révolutions, précédées de causes cachées qui les préparent,suivies de conséquences qui en révèlent la puissance, sont le résultat d'une lutte plus ou moins prolongée entre deux idées contraires. La première consacra le droit de l'Église et sa puissance au sein des peuples nouveaux, qu'elle fit sortir de la barbarie et qu'elle protégea contre les excès du pouvoir civil ; c'est l'Empire au service du Sacerdoce. La seconde établit le droit des princes sur les ruines de l'autorité pontificale, c'est la fin du Sacerdoce politique, la ruine de la Chrétienté, la laïcisation des États. La troisième renversa le droit des princes et inaugura celui du peuple ; c'est le règne de la démagogie. Les révolutions sont terribles dans leur logique ; un principe produit à son heure toutes ses conséquences, dût-il attendre des siècles. La lutte contre le pontife romain a engendré les excès du pouvoir royal ; ceux-ci ont provoqué les déchaînements d'une démagogie émancipée de tout pouvoir, et la luttte dure toujours. Où est le remède ? Dans la reconnaissance du principe générateur de notre société moderne. « La soumission au pontife romain, comme vicaire de Jésus-Christ, non seulement en tout ce qui touche la foi et les mœurs, mais encore en ce qui touche *indirectement* la société civile, est, pour les catholiques, un dogme comme ceux de la Trinité et de l'Eucharistie (1). » Le pontificat politique a été établi par Jésus-Christ en vertu même du principe de la catholicité de l'Église : en ébranler les bases, c'est ébranler celles mêmes du pouvoir humain, et livrer les peuples aux caprices des princes ou aux hasards des soulèvements populaires.

Les leçons du passé, les conflits de l'heure présente étaient de

1. *Ibid.*, II, 432 ; Cf. *Prolegom. alla Storia della Chiesa*, Period terzo, cap. V, p. 270.

Digitized by Google

nature à faire réfléchir. « La génération présente étant formée par les enseignements du passé, disait D. Tosti à la fin de son étude sur Boniface VIII, il sera permis d'espérer, sinon pour nous, du moins pour la postérité, un avenir de félicité sociale fondée sur une juste conciliation des principes opposés qui se disputent l'empire du monde ; conciliation impossible pour l'épée des conquérants comme pour la sagesse si mobile des législateurs humains, et dont le secret ne repose que dans le sein du vicaire de Jésus-Christ où Dieu lui-même l'a déposé. »

Trois études ont marqué dans l'œuvre historique du moine du Mont-Cassin, toutes trois intimement liées au programme politique élaboré et défendu par de nobles et généreux esprits, puis mis au jour à l'avènement de Pie IX. Ces trois études furent l'*Histoire de Boniface VIII*, *La Comtesse Mathilde et les pontifes romains*, et *La Ligue Lombarde*.

L'*Histoire de Boniface VIII* (1), ce n'était pas seulement un plaidoyer en faveur de la vérité obscurcie par les passions, de l'innocence vengée d'un opprobre de six siècles; ce n'était pas une simple apologie d'un grand pape méconnu, c'était le point de départ et la clé de l'histoire actuelle. Ce pontificat, qui marque la fin du Sacerdoce politique des papes, inaugure aussi le déclin de leur puissance. Pour en comprendre la portée, il faut remonter aux origines mêmes du ministère politique de la papauté et suivre le mystérieux et providentiel développement de cette puissance depuis le jour, où l'Église sort libre des catacombes jusqu'au moment solennel, où elle reconstitue elle-même l'Empire renversé par les barbares. Pour saisir toute l'importance de l'acte accompli par Nogaret à Anagni, de cette nouvelle flagellation du Christ dans son Vicaire, selon la parole célèbre du Dante (2), il faut descendre le cours des siècles jusqu'à notre époque si troublée, et renouer un à un les anneaux de cette chaîne qui rattache les événements de l'heure présente à ceux de la seconde moitié du treizième siècle.

C'est à Dante Alighieri que Dom Tosti dédia son *Boniface VIII*. C'était tout un programme. Mieux instruit que l'illustre poète florentin à l'école même de l'histoire, le moine du Mont-Cassin, admirateur enthousiaste du Dante, avait su envisager de plus haut que lui le rôle de la papauté, et s'était gardé de subordonner les intérêts de l'Église universelle aux intérêts particuliers de l'Italie. Les papes avaient, avant de servir ces intérêts particuliers, à maintenir et à fortifier l'union spirituelle de toute la chrétienté au profit de la

1. *Storia di Bonifazio VIII e di suoi tempi*. Monte Cassino, 1846, 2 vol. in-8°.
2. *Purg.*, XX, 86-96.

Digitized by Google

civilisation générale et à resserrer les liens des États chrétiens pour les mener à la conquête du tombeau du Christ ; au XIIIe siècle, l'Italie put souffrir dans ses intérêts nationaux ; la papauté était restée fidèle à son rôle providentiel et, si elle souffrait avec le reste de l'Italie d'une dépendance trop grande vis-à-vis de l'étranger, était-elle uniquement responsable de l'état de choses que Dante lui reprochait. Tosti voulut réconcilier les deux grandes mémoires du pontife et du poète dans le même amour de la vérité :

« A toi, Dante Alighieri, dit-il, je consacre ces livres qui rappellent à une vie nouvelle la mémoire de Boniface VIII.

« Les chagrins politiques qui te bouleversèrent, n'osèrent pas profaner ton noble cœur ! Et lors même que le courroux de ton esprit t'inspirait les plus étranges conceptions, tu restais italien.

« Aussi, devant Boniface, que tu crus ton ennemi et que tu couvris d'un opprobre éternel, comme est éternelle la poésie qui l'a buriné, tu inclinas respectueusement le front,et tu vénéras le vicaire de Jésus-Christ.

« Souffre aujourd'hui, qu'à ton âme, affranchie de la colère, l'histoire se présente et te parle d'un homme que tu aurais élevé jusqu'aux cieux, si de ta Florence les destinées eussent passé moins orageuses.

« Plus fortement appuyé sur sa vertu que sur ces pages, il se relève assez haut pour se placer sans peur devant toi.

« Et il te pardonne.

« Puissent sur le volume que tu as écrit, dernier refuge de la grandeur italienne, reposer réconciliées avec lui les clefs souveraines en preuve de cette union qui, seule, peut féconder les espérances de la mère patrie. »

Boniface VIII annonçait la *Ligue Lombarde* et *la Comtesse Mathilde ;* l'*Histoire du concile de Constance* en était la suite naturelle.

Au moment où l'empire romain se désagrégeait peu à peu et croulait sous les coups des barbares, l'Église présidait à la formation, à l'éducation des États nouveaux. Elle seule avait pu réaliser l'idée de la république des peuples, en les groupant en une grande famille soumise aux lois de l'Évangile. Au milieu des bouleversements politiques, le Siège de Pierre était resté inébranlable, et le pape était devenu le père de cette famille, en vertu même des principes qui la régissaient, en vertu de son caractère sacré. Les circonstances historiques, la volonté des peuples et des princes en avaient fait le chef de la Chrétienté au point de vue politique, l'arbitre des différends, le défenseur du droit social.

Digitized by Google

Mais pour exercer efficacement sa mission ici-bas, l'Église et avec elle la papauté avait besoin de la liberté et de la sainteté. Il vint un jour où elle gémit de se trouver dans les chaînes de la puissance laïque. Un homme se leva pour la délivrer : ce fut Hildebrand. Ce que Grégoire réclamait, ce n'était pas la théocratie au profit de la papauté, c'était la reconnaissance des droits imprescriptibles de l'Église de Dieu, sa liberté, l'exercice de la puissance de la Papauté sur tous les hommes, même sur les rois, en vertu de sa position comme Vicaire du Christ vis-à-vis des membres de cette société supérieure fondée par Dieu pour le salut des âmes. Il se sentait le représentant du chef invisible de la Chrétienté, auquel sont soumis l'ordre spirituel et l'ordre temporel ; il réclamait le droit de rappeler les princes à leurs devoirs, quand ils le transgressaient. Henri IV avait abusé de son pouvoir, Grégoire VII l'arrêta, et, en rappelant le prince au respect du droit, il sauva la liberté de l'Église et celle des peuples. A ses côtés se trouve une femme dont la magnanimité et l'héroïsme soutiennent le pontife aux jours de la lutte ; Mathilde de Toscane, grande par sa foi, grande par son courage ; son nom rayonne dans l'histoire d'un pur éclat ; elle est inséparable de l'auguste personne de Grégoire VII, dont elle partage les gloires. Étudier la vie de la comtesse de Toscane, c'était aborder la lutte des investitures, c'était étudier les principes qui constituent la société chrétienne, les relations de l'Empire avec la Papauté et avec l'Italie (1).

Il vint un jour où fiers de leur puissance, oublieux de l'origine de leur pouvoir et du contrat qui les liait à l'Église Romaine, appuyés par des légistes qui rêvaient le retour à l'Empire païen, au mépris de l'évolution historique des nations catholiques, les empereurs crurent que la souveraineté universelle sur la Chrétienté était attachée à leur dignité. Il vint un moment où Frédéric Barberousse voulut afficher au grand jour ses prétentions de souveraineté universelle et proclamer comme règle de droit l'expression de sa volonté personnelle : l'Italie allait devenir la proie d'un conquérant étranger ; Rome elle-même était menacée. La liberté de l'Italie, disait D. Tosti, errante de ville en ville, alla se réfugier à l'ombre du cloître (2). Le 7 avril 1167, dans les murs du monastère bénédictin de Pontida, les députés des villes lombardes s'étaient donné rendez-vous ; le pape Alexandre III parut ; et la Ligue Lombarde fut fondée. Milan avait été rasée, Alexandria fut fondée ; Roncaglia

1. *La Contessa Matilde e i Romani Pontefici.* Firenze, 1859, in-16.
2. *Storia della Lega Lombarda.* Monte Cassino, 1848, in-8° ; ed. 1886, p. 262.

Digitized by Google

vit proclamer la charte du droit impérial, Legnano brisa la puissance de l'usurpateur. L'Église était sauvée, l'Italie délivrée, le droit séculaire de la Chrétienté maintenu et vengé.

Que de souvenirs glorieux dans ces pages de l'histoire ! Que de leçons fécondes elles avaient enregistrées ! L'âme de Dom Tosti vibrait à l'unisson des défenseurs du droit chrétien et recueillait avec émotion leurs solennels enseignements.

Lancé à l'heure où l'Italie se levait contre l'Autriche, où les peuples soulevés exigeaient parfois inconsciemment leur part de liberté, à l'heure où les esprits échauffés réclamaient de Pie IX une déclaration de guerre à une puissance étrangère mais catholique, le livre de Tosti venait dire à l'Italie que « la Ligue Lombarde avait été l'aspiration de l'individualité italienne vers son achèvement ». Il venait exposer à l'Italie dans une langue superbe, vibrante d'émotion et d'enthousiasme qu'elle était une nation, qu'elle devait être une nation libre et indépendante. Dans une dédicace d'un lyrisme que les circonstances seules peuvent expliquer, il demandait à Pie IX de répondre aux aspirations de l'Italie et de lui rendre la bannière de la Ligue Lombarde qu'au jour du triomphe Alexandre III avait suspendue au sépulcre de Pierre. L'heure a sonné ; un monde nouveau se lève, cachant dans les ruines accumulées au bruit des colères des peuples et des princes le germe d'un avenir heureux. Pourquoi craindre ? Sont-ce les rois qui vont sauver le trône pontifical et le pouvoir temporel ? Dans le concept de l'Italien Dieu a infusé l'idée du Pontificat Romain. Ce que Dieu a uni, l'homme ne peut le séparer. Pie IX et l'Italie ne sont qu'un ; l'Italie et le Pape doivent rester unis. Le Capitole doit être le siège de la patrie une et libre ; mais sur ce rocher s'élève le plus grand des trônes de la terre, il doit y rester, centre de la fraternité des peuples.

Un avenir prochain nous dira sous quelles inspirations ce livre fut écrit, et dans quelle mesure il répondait aux vœux et aux aspirations du Pontife-Roi, salué comme le libérateur de l'Italie et le Pape des temps nouveaux. L'effet de ce livre fut prodigieux, et quand les événements eurent comprimé pour un temps les élans d'indépendance et de liberté, le solitaire du Mont-Cassin fit la douloureuse expérience des tracasseries auxquelles l'exposaient les ressentiments politiques de ceux qui se crurent visés par l'écrivain.

Boniface VIII et la *Ligue Lombarde*, comme plus tard la *Comtesse Mathilde*, furent l'exposé d'un programme politique que l'auteur appuyait sur l'expérience des siècles et sur les leçons même des temps présents. La dernière page de *Boniface VIII* en était le

Digitized by Google

résumé aussi bien que l'expression de ses espérances « La Révolution française, disait-il, fut la rencontre des raisons individuelles, celle du peuple contre celle des rois. Ennemies toutes deux de la raison infaillible de Dieu, qui prononce et juge par le pontificat, toutes deux elles ont servi, d'une manière indirecte, à cette même raison. Longue a été la guerre que celle-ci a soutenue depuis que Jésus-Christ l'a apportée parmi les hommes : ses ennemis se sont succédé l'un à l'autre, parce qu'ils étaient las et impuissants ; personne ne lui a succédé, à elle, parce qu'elle est éternelle et immuable comme l'esprit de Dieu. Puisque la lutte dure encore entre ses ennemis, et qu'on ne voit ni la possibilité, ni l'espoir d'un accommodement pacifique entre eux, un certain pressentiment ne doit-il pas nous avertir que le pontificat politique revient pour pardonner, comme un père, à l'ingratitude de ses enfants, et les unir dans le baiser de la charité [1] ? »

Les transports de joie qui accueillirent l'avènement de Pie IX semblaient donner raison à ces vues optimistes. L'opuscule du « *Voyant du XIX*e *siècle* », publié en 1848 [2], année si féconde en révolutions, ne fut que le revêtement poétique du programme de l'historien.

Cette apocalypse des temps modernes était bien un programme, et le Voyant venait révéler au monde les conditions de l'avenir en pénétrant le mystère de ses troubles et de ses malheurs. Dans le temple de Dieu, le Voyant aperçoit un vieillard tenant en main une balance : l'iniquité de la terre fait pencher un plateau. Le monde a banni la justice ; de toutes parts se dressent les misères des peuples. Un cavalier paraît ; il renverse, il écrase les peuples. Et les nations se tournent vers Dieu ; les pécheurs demandent miséricorde, les nations crient vengeance contre leurs chefs, en les accusant à la Vérité qui est le Verbe de Dieu. Mais le cavalier leur barre la voie qui mène à Dieu. C'est alors que l'esprit de l'homme monte vers Dieu, et Dieu lui pardonne. L'homme sent s'allumer en lui l'amour de Dieu ; il a soif de la vérité. Une lutte s'engage entre la Vérité et le cavalier qui succombe sous ses coups redoutables ; rois et princes viennent se prosterner aux pieds du pontife, roi pacifique, à la triple couronne. Et les rois font toucher leur couronne à celle du pontife ; et ils la trouvent pesante. A cette vue les plus robustes du peuple accourent, et étendant leurs mains ils relèvent les pesantes couronnes, et les rois sont consolés. La Vérité avait vaincu, et les nations

1. II, 444-445.
2. *Il veggente del Secolo XIX*. Monte-Cassino, 1848, 46 pp. in-16.

Digitized by Google

de la terre avaient trouvé l'énigme du mystère dans l'embrassement de la justice et de la paix.

Revêtue de l'éclat d'une langue superbe, pleine de réminiscences de la Bible et du Dante, cette vision laissait percer les idées politiques de son auteur. Il n'y a pas lieu de s'y méprendre : D. Tosti aspirait après le rétablissement de l'Italie fédérale sous la direction de pontife romain ; il entrevoyait la participation du peuple à la direction des affaires publiques.

Malheureusement les événements se précipitaient : les divers éléments en jeu hâtèrent leur choc, empêchant la réalisation paisible et raisonnée d'un programme qui n'était pas encore mûr. Entre la papauté et l'Italie, la démagogie des sectes vint s'interposer en premier lieu, pour faire place ensuite au maçonnisme piémontais. Mazzini, porte-étendard de la Révolution italienne, bannit le pape de Rome et fonda dans la ville éternelle la nouvelle république romaine, qui n'eut pas le temps d'hériter des grandeurs de la première. Le monde n'était pas préparé à cette idée trop hardie. D'autres ennemis de la papauté entrevirent et le péril de ces aventures démagogiques et le profit qu'il y avait à tirer de la situation. La dynastie de Savoie aspirait à l'hégémonie de l'Italie ; elle se fit le complice et l'exécuteur des hautes œuvres des sectes ; elle se vantait de la tentative qu'elle avait risquée pour délivrer l'Italie du joug de l'étranger ; elle prôna l'idée de l'Italie une : c'était la guerre à l'Autriche, aux maisons régnantes de la péninsule, à la papauté.

« De cette façon, comme le disait fort bien un remarquable article de l'*Osservatore romano* (1), ces concepts et ces faits, qui devaient procéder graduellement et devaient s'établir successivement, furent d'un coup amalgamés ensemble, sans laisser le temps nécessaire d'être approfondis dans le champ des idées et des sentiments. On venait à peine de parler de liberté civile, qu'aussitôt on aspira à l'indépendance politique, et l'une et l'autre n'étaient pas encore réalisées qu'aussitôt l'on voulut l'unité d'État. Ainsi de principe en principe, ce mouvement national, qui voulait trouver son pivot dans la papauté, fut jeté du mazzinisme dans le néo-républicanisme païen, pour en être tiré par le maçonnisme dans le néo-césarisme savoyard. Le peuple italien fut ainsi arraché de son terrain historique et perpétuellement historique ; il fut pour un moment lancé dans le champ démagogique républicain, pour être ensuite jeté dans l'unitarisme savoyard. »

Il est difficile de renoncer à des illusions de jeunesse, surtout

1. 28 septembre 1897.

Digitized by Google

quand l'étude vient les confirmer et leur donner une nouvelle force. Les violences exercées contre Pie IX n'eurent pas raison des espérances de D. Tosti, et, nous le verrons jusque dans les années avancées de sa vieillesse tenter encore un rapprochement entre la papauté et le pouvoir civil pour le bien d'une Italie une et catholique.

Cependant les travaux historiques se multipliaient sous la plume féconde du savant moine du Mont-Cassin. L'*Histoire d'Abélard et de son temps*, publiée en 1851, l'*Histoire du concile de Constance* en 1853, l'*Histoire de l'origine du schisme grec* en 1856, les *Prolégomènes à l'histoire universelle de l'Église* en 1861 (1), donnèrent au nom de Dom Tosti une célébrité méritée.

On peut dire que l'idée inspiratrice de ces travaux était la défense de la papauté. Établir l'origine divine de la monarchie pontificale, la nécessité de la primauté romaine, son rôle providentiel, ses bienfaits dans l'ordre religieux, intellectuel et social, tel était le thème favori de l'auteur. L'*Histoire du schisme grec* fut édité dans le but de montrer la nécessité logique de la monarchie dans l'œuvre de l'Église fondée par le Christ, l'investissement de ce pouvoir monarchique conféré à un apôtre et transmis par lui à ses successeurs, la primauté de Pierre dans le collège apostolique, la sujétion des évêques au pape comme successeur de Pierre, le pouvoir de juridiction de ce dernier, gardien de la foi et de la discipline de l'Église universelle. Pour faire mieux saisir que le pouvoir de l'Église de Rome était indépendant de la situation politique de cette ville, l'auteur nous montrait comment la Providence avait permis la translation de l'empire à Byzance et amené l'anéantissement de l'Empire d'Occident par les Barbares. L'Église est indépendante du pouvoir laïc ; là où elle se laisse dominer et absorber par le pouvoir civil, elle devient esclave. L'Église occidentale a su garder son indépendance; elle a lutté pour sa liberté et sa pureté, parce que les papes veillaient sur elle. Byzance, détachée de Rome, s'est laissé dominer par l'Empire ; ses évêques n'ont pas eu la force de lui résister ; l'Église a été absorbée par l'État ; voilà au fond le schisme grec. Le secret de la grandeur, de la force, de la vitalité de l'Église de Dieu est dans l'union au Siège de Pierre, car la papauté est le principe de vie établi par le Christ pour informer le corps entier de l'Église.

1. *Storia di Abelardo e dei suoi tempi*, Napoli, 1851, in-8° ; *Storia del Concilio di Costanza*, Napoli, 1853, 2 vol. in-8° ; *Storia dell'origine dello scisma greco*, Firenze, 1856 ; *Prolegomeni alla storia universale della Chiesa*, Firenze, 1861, 2 vol. in-8°. Les œuvres de Dom Tosti ont été réimprimées à Rome par Pasqualucci sous le titre de *Opere complete di Don Luigi Tosti corrette e aumentate dall' autore*, edite da Loreto Pasqualucci, 1886 sqq. Le tout doit comprendre 16 volumes in-8°.

Digitized by Google

Nous ne parlerons pas d'*Abélard*, car, à vrai dire, nous n'avons jamais compris comment D. Tosti a pu incarner dans ce personnage et dans Héloïse les grands et nobles sentiments qu'il voulait y découvrir. L'inattendu de l'antithèse, l'opposition des contraires, des considérations psychologiques ont pu égarer l'auteur, qui n'était point sur un terrain à beaucoup près aussi solide que celui de l'histoire de sa patrie. Le rapprochement d'Héloïse et de Mathilde nous a toujours choqué.

L'*Histoire du Concile de Constance* (1) était une suite naturelle de celle de *Boniface VIII*. Celle-ci avait décrit la fin de l'épopée papale, c'est-à-dire de cette période de l'histoire, où le pouvoir pontifical était reconnu comme le modérateur suprême des nations, l'arbitre des peuples et des rois soumis dans le même respect de la loi chrétienne. L'époque de Philippe le bel inaugura le schisme moral qui précéda et amena le grand schisme d'Occident ; l'exil d'Avignon affaiblit l'autorité et le prestige du pontife romain ; le schisme, en diminuant l'autorité du pape, jeta le trouble dans les esprits sur la nature même de ce pouvoir et les conditions naturelles de son exercice. Pendant ce temps les hérésies de Wiclef et de Huss sapaient les fondements mêmes de l'Église; les mœurs et la discipline se relâchaient; une réforme s'imposait. Un concile fut convoqué sur l'ordre de Jean XXIII à Constance, dans le but de travailler à l'extirpation des hérésies, au rétablissement de l'unité catholique, à la réforme des mœurs. Tel est le sujet du livre de D. Tosti.

L'auteur y montre bien l'origine de l'affaiblissement du pouvoir pontifical ; il en recherche les causes éloignées et fait toucher du doigt l'influence de l'enseignement universitaire sur la disposition d'esprit des membres du concile et les opinions défendues alors par un grand nombre d'ecclésiastiques. L'ingérence exagérée des docteurs et des professeurs dans l'assemblée de Constance fut un abus: c'est aux évêques successeurs des apôtres qu'a été promise l'assistance du Saint-Esprit, et non aux professeurs d'université. Ceux-ci peuvent contribuer au bien des conciles en apportant aux évêques le concours de leurs lumières, mais c'est aux évêques de définir. Quant au mode de vote adopté, le vote par nations, D. Tosti le condamne à juste titre. C'était une nouveauté dans l'Église. « Que sont les frontières des peuples, disait-il, sinon des sillons tracés dans le sable, que le vent balaie et qui ne sont plus? » L'auteur y montrait en outre la portée réelle de la définition du concile sur sa supériorité

1. *Storia del concilio di Costanza*. Naples, 1853, 2 vol, traduction allemande par B. Arnold : *Geschichte des Konsiliums von Konstanz*, Schaffhouse, 1860, in-8°.

Digitized by Google

vis-à-vis du pape. Puis d'un coup d'œil embrassant l'ensemble des événements de l'histoire dans ses rapports avec l'Église, il montrait les conséquences funestes des principes posés à Constance, leurs pernicieux effets à Bâle et leur mise en pratique dans toute la chrétienté, et il terminait par une éloquente apologie du pouvoir pontifical, seul véritable centre de l'unité catholique, seul véritable point d'appui des églises particulières : une fois ce pouvoir ébranlé, toute l'Église ressent le contre-coup des attaques portées contre lui ; une fois divisé, l'unité catholique doit faire naufrage ; au contraire puissant et honoré, il s'impose au respect, à la soumission de tous ; il est invincible.

L'*Histoire du Concile de Constance* fut accueillie avec une faveur marquée du public catholique. Une revue qui faisait autorité à Rome, tout en signalant certaines lacunes regrettables dans le travail et une trop grande liberté d'allure n'avait pas manqué de louer « la fidélité de l'historien, l'exactitude du théologien, la profondeur du philosophe, la verve, la vivacité, la poésie de l'écrivain (1). »

Pour être complet dans notre examen des travaux de Dom Tosti, nous devrions encore parcourir ses ouvrages : *S. Benoît au Parlement national*, *Le Tasse et les Bénédictins du Mont-Cassin*, *La Conjuration de Catilina et la guerre de Jugurtha*, signaler la part qu'il prit à la rédaction d'un commentaire sur la *Divine Comédie* publié par l'abbaye du Mont-Cassin, à la composition de la *Bibliotheca Cassinensis*, à la publication du *Régeste de Clément V*, ouvrage confié par S. S. le pape Léon XIII à Dom Tosti et à quelques moines bénédictins. Nous devons forcément nous arrêter.

Pour juger les travaux historiques de Dom Tosti, il faut les considérer dans le cadre des circonstances et du milieu où ils ont été publiés. Dom Tosti appartient à l'ancienne école historique, qui a précédé les magnifiques travaux de la seconde moitié de ce siècle. Ses œuvres historiques ne sont pas le fruit de longues années de recherches faites dans le vaste champ de la littérature nationale et étrangère, encore moins, sauf de rares exceptions, dans les bibliothèques et les archives. L'auteur, resté à l'écart de l'importante littérature étrangère, se contente trop souvent des sources traditionnelles, mais il a le don de les utiliser. Il saisit la marche de l'histoire, encadre merveilleusement les événements, découvre leurs causes, en déduit les effets ; il saisit dans les faits le principe de vie qui les anime. Son style, admiré de tous les connaisseurs, chaud, imagé, vibrant d'émotion, donne aux faits le relief voulu, et leur

1. *Civiltà cattolica*, 2e série, V, 357.

Digitized by Google

communique une vie et un mouvement vraiment remarquables. Il est vrai que le style poétique et figuré, dont il use et abuse même, enlève aux concepts l'exactitude et la précision, qui ne sauraient être trop grandes quand il s'agit de traiter des questions délicates de théologie et de droit. L'emploi d'images d'une nature quelque peu apocalyptique, l'abus des figures et des généralités troublent en certains endroits la limpidité de l'exposition, et ne permettent pas de saisir immédiatement la véritable signification des pensées de l'auteur. Ajoutez à cela que l'écrivain, oubliant de contrôler sévèrement la valeur des témoignages invoqués par lui, manifeste une trop grande confiance envers certains historiens, et qu'il s'abuse parfois sur les dispositions d'hommes, chez lesquels il ne pouvait supposer la perversité ou la méchanceté que l'expérience ne tarda pas à mettre au jour. Son caractère chevaleresque, son âme d'une candeur parfois trop naïve ne lui laissaient pas supposer dans autrui ce dont il se sentait incapable.

Cependant les honneurs étaient venus chercher D. Tosti au milieu de ses livres et dans la solitude de sa cellule. La congrégation du Mont-Cassin, voulant honorer ses travaux, lui conféra en 1858 le titre abbatial de St-Ange de Gaète, et lui confia un peu plus tard le gouvernement du monastère de St-Séverin de Naples. S. S. Léon XIII l'appela à Rome en qualité de vice-archiviste du S. Siège, et le gouvernement, voulant lui donner un témoignage particulier d'estime, créa exprès pour lui l'office d'inspecteur-général des monuments sacrés d'Italie. Les premières académies d'Italie se l'étaient adjoint en qualité de membre effectif ou honoraire. Il était en relation avec les personnalités marquantes du monde politique et littéraire ; Gladstone l'avait en haute estime. Après la prise de Rome par les Piémontais, Pie IX lui avait confié la mission de sauver du fisc italien quelques monastères de cette ville. L'abbé Tosti ayant réussi à arracher à sa rapacité la Scala santa et St-Callixte, l'illustre pontife lui adressa le billet suivant: «Le filet a été jeté et est revenu chargé de certains petits poissons; j'en remercie le pêcheur : j'ai assez confiance dans le pêcheur, mais dans la mer non, non, non. Au pêcheur une bénédiction, mais à la mer un anathème ! »

Depuis près de dix ans, D. Tosti vivait dans la retraite du Mont-Cassin : un événement qui vint assombrir et attrister ses derniers jours avait précipité sa retraite. L'idée dominante de toute sa vie, l'œuvre pour laquelle il avait vécu, travaillé, écrit, c'était l'union des deux pouvoirs dans l'intérêt de la grandeur italienne. Les événements avaient marché et anéanti ce beau rêve de jeunesse. La

Digitized by Google

Révolution avait détrôné le pape ; la maison de Savoie avait profité du vol. L'Italie souffre du conflit perpétuel entre l'Église et l'État. L'union italienne sous le césarisme savoyard avait ruiné pour jamais le plan de la Confédération italienne. Une réconciliation entre les deux pouvoirs est-elle à jamais impossible ? Les esprits étaient fortement préoccupés de cette question, et les projets de rapprochement allaient leur train, quand parut en 1887 un opuscule intitulé *La Conciliation*, où, sous forme de roman, l'auteur anonyme conseillait un rapprochement sans en préciser tout-à-fait la nature. Les circonstances étaient peu favorables à ce projet. Les récriminations que l'opuscule souleva en montrèrent l'inopportunité : l'auteur, disait-on, semblait oublier que le pouvoir religieux ne peut marcher d'accord et en paix avec un pouvoir civil, qui a offensé directement le pontife romain, qui l'a injustement dépouillé de ses droits et qui persiste dans son obstination, en le privant de sa liberté et de son indépendance. Dernier représentant du groupe catholique national de 1848, Dom Tosti avait voulu tenter un suprême effort pour concilier ensemble son ancien idéal historique et national de l'unité italienne appuyée sur la double base du lien fédéral et de la suprématie pontificale, avec l'unification césarienne de la nouvelle Italie.

Certes il y avait loin de ce petit roman d'allure plus que modeste aux œuvres du grand penseur de jadis ! Il ne vint à l'idée de personne de mettre en doute l'orthodoxie de l'écrivain : son passé, ses œuvres protestaient de la droiture de ses intentions. Un ami du défunt a raconté que l'opuscule lui avait été arraché par une indiscrétion et publié presque contre son gré, avant qu'il eût eu le temps de le revoir, de le modifier, de le changer. Il était trop tard. La désapprobation du Saint-Père, les éloges compromettants de la presse hostile à l'Église attristèrent profondément le cœur de D. Tosti. Il s'empressa de donner une preuve éclatante de sa soumission au Saint-Siège. Au fond, il n'avait pas défini le mode de conciliation, mais on avait cru le voir dans son opuscule faire trop d'avances au pouvoir usurpateur. « Ai-je bien ou mal agi ? écrivit-il à Mgr Mocenni le 13 juin 1887. Je m'en remets au pape, juge suprême de nos actions. A moi le devoir de l'humble soumission. Du reste si l'on veut de moi une conclusion, elle ne peut être autre que celle voulue par le Saint-Père et entendue dans le sens qu'il l'entend et le veut. Je prie Votre Excellence R^me^ de faire connaître au Saint-Père de la façon la plus explicite mes sentiments, et, si elle le croit bon, de les rendre publics. »

Digitized by Google

Ceux qui ont vécu dans l'intimité de Tosti lui ont maintes fois entendu dire que l'on avait méconnu sa pensée. Le sous-archiviste du Saint-Siège voulait voir le pape libre à Rome et la dynastie savoyarde trôner dans une autre capitale.

Quoi qu'il en soit, l'abbé Tosti crut que l'heure du repos et du silence avait sonné pour lui, et il reprit tranquillement le chemin de sa chère cellule du Mont-Cassin, où il sanctifia les dernières années de sa vie par la pratique des vertus claustrales, toujours jeune de cœur, toujours débordant d'un saint enthousiasme pour son père S. Benoît, toujours également épris du culte du vrai et du beau.

Au sein de la solitude, au milieu de tous les souvenirs du passé bénédictin qui embaument la sainte montagne du Cassin, Dom Tosti eut le bonheur de revivre les jours de sa belle jeunesse. L'histoire du Mont-Cassin avait été les prémices de son activité littéraire, témoignage d'amour et de vénération pour la famille qui l'avait accueilli dans son sein. Plus tard, en vue des fêtes du quatorzième centenaire de la naissance de S. Benoît, il avait largement contribué avec le R^me^ abbé actuel du Mont-Cassin à faire restaurer la demeure du grand patriarche par les artistes de l'école de Beuron.

Dans ses dernières années il préparait activement les plans de la restauration de la chapelle où s'élève le tombeau du saint, et Léon XIII lui avait promis un subside de 25,000 francs pour couvrir les frais de la décoration. Sa dernière œuvre fut encore une œuvre d'amour et de vénération pour le père qu'il avait tendrement aimé. Son *Étude historique sur la vie de S. Benoît* (1) clôturait dignement la série des œuvres de l'illustre moine. Certes la critique peut trouver à reprendre à ce travail, dont certaines pages ne font qu'effleurer de délicats problèmes avec une sérénité imperturbable ; devant le spectacle de ce beau vieillard tressant une couronne à son père, toujours plein de verve et d'enthousiasme, toujours également laborieux, la critique est en quelque sorte désarmée, et l'on s'incline avec respect devant ce suprême témoignage d'amour filial et de labeur monastique.

« Accoutumé, pendant de longues années, à contempler les vertus de saint Benoît, disait-il dans le prologue, encouragé par l'amour filial que je lui porte, j'ai toujours rêvé de l'honorer en le faisant sortir du cadre étroit de la légende, afin que la gloire dont la foi l'a couronné, en l'inscrivant dans l'assemblée des Saints, soit

1. *Della vita S. Benedetto, Discorso Storico.* Mont-Cassin, 1892, in-8°. Traduction française : *Saint Benoît, son action religieuse et sociale*, par le chan. Labis. Bruges, Société St-Augustin. 1897. gr. in-8°.

Digitized by Google

doublée de celle que l'histoire dispense aux bienfaiteurs de l'humanité. Mais mon intelligence n'a pas la vigueur qu'il faudrait pour atteindre ce but, et mon peu de science ne suffit pas à l'importance de l'entreprise. Cependant, lorsque la volonté jaillit de la source du sentiment, si elle n'est pas capable par elle-même de vaincre les obstacles, elle peut toujours inspirer à de plus savants le désir d'en triompher. »

Puis, après avoir montré la réalisation de l'idéal évangélique dans l'individu et dans la société civile évangélisée par les moines, après avoir rapidement esquissé la propagation de la vie monastique d'Orient en Occident, il faisait voir comment S. Benoît lui avait imprimé le caractère romain et avait été choisi comme l'apôtre social de l'Évangile. Une page superbe où l'auteur résume à grands traits les bienfaits du monachisme bénédictin au point de vue de la civilisation, mérite d'être transcrite ici : elle est un bel hommage, le dernier du grand écrivain, à la papauté.

« S. Benoît, dit-il, ouvre une période terriblement belle de l'histoire de l'humanité, celle de la succession du monde chrétien au monde païen. Au Ve siècle les dieux d'Homère, privés de sacrifices, étaient tombés de leurs piédestaux ; mais la civilisation des peuples qui les avaient adorés ne tomba point avec eux, elle subsistera toujours. Le paganisme, vaincu par la Croix dominatrice du monde, ne se rendit point à discrétion à un superbe vainqueur ; il se rendit au Christ, qui est doux et humble de cœur. Le pacte de la reddition portait respect et conservation de tout ce que la raison humaine avait opéré dans le culte du vrai, du bien et du beau ; en un mot, sa civilisation. Par le mot pacte, nous n'entendons pas une condition de reddition, attendu que la force du vainqueur était toute-puissante, mais bien l'impossibilité d'anéantir ce qui ne meurt pas, la raison et la civilisation. Les dépouilles opimes qui décorèrent le triomphe du Christ vainqueur du péché, comprenaient tout le trésor de la sagesse humaine amassé avant sa venue, les écrits des législateurs, des philosophes, des historiens, des poètes, ainsi que les monuments de l'art : tout cela fut déposé aux pieds de l'Église, comme trophée de la victoire remportée. Pour ne parler que de l'Occident, Rome lui apporta le Code de ses lois, déjà inoculé dans le cœur des barbares par l'épée du conquérant ; elle apporta aussi les volumes de son histoire politique et littéraire, Tite-Live, Tacite, Virgile, Horace, Cicéron ; et montrant du doigt ses monuments, le Capitole, l'Amphithéâtre, le Panthéon, elle les lui confia comme au tuteur fiduciaire d'un patrimoine universel.

Digitized by Google

« Je sais que les pontifes romains furent accusés d'infidélité comme destructeurs de ces monuments, soit par trop de zèle à les convertir au culte chrétien, soit par ambition d'en faire de plus beaux. Mais je n'enregistre pas les fautes des individus, je ne suis pas inquisiteur : je rappellerai seulement que beaucoup de ces monuments, mutilés par la fureur des Barbares et dans les luttes civiles, sont encore debout grâce au Pontificat romain, qui les a rendus vénérables en les couvrant des ailes de la foi. La *Via Crucis*, quand elle existait dans l'amphithéâtre de Flavien, la liturgie chrétienne dans le temple d'Agrippa, furent, selon moi, le baume de l'incorruptibilité pour ces monuments du paganisme.

« Ces artistes, ces écrivains étaient des idolâtres ; mais l'idéal qui a fait épanouir dans leur intelligence les fleurs du beau et les fruits du vrai, était l'esprit de vie, le Verbe : *Spiritus oris ejus omnis virtus eorum* (Ps. XXXII, 6). Le premier péché n'a point éteint la lumière de la raison, mais l'a mélangée de ténèbres. Et de même que la terre frappée de malédiction et se couvrant de ronces et d'épines ne laisse point de produire des herbes et des plantes utiles pour le service de l'homme, ainsi la raison coupable n'a cessé de porter des fruits de sagesse, qui rendaient croyable la prophétie d'une future rédemption. Le Verbe divin est un astre qui ne souffre point d'éclipse. S'il ne cesse de luire, il ne cesse non plus de féconder l'esprit humain. Le Grec Denys, après avoir raisonné avec Platon et avec Socrate, étant ensuite illuminé par le Verbe, connut et confessa devant l'Aréopage le Christ crucifié. L'Église recueillit donc les fruits de la civilisation païenne, comme chose sainte ; et par une conséquence logique, saint Benoît, apôtre de l'Évangile, fut choisi pour les conserver.

. . . . . .

« Le cycle historique de l'Ordre bénédictin est renfermé tout entier dans ce double apostolat : rendre le citoyen chrétien, et conserver le patrimoine de la raison humaine. Dans ce feu d'évangélique splendeur se dresse l'image de saint Benoît, le dernier des Romains. Boèce et Symmaque étant morts, lui seul restait. Tenant en main le flambeau de l'idéal évangélique, il illumine, d'un côté, la lugubre scène de l'empire d'Auguste qui se meurt ; de l'autre, il inonde de lumière une nouvelle *Voie Sacrée*, par où monte le Christ au cri triomphal de la liberté dont il nous a dotés. Voilà l'homme, voilà la lumière dans laquelle je l'offre à la contemplation des ascètes, à l'érudition des savants. »

Sa dernière page fut un cri de reconnaissance : « Après avoir

Digitized by Google

montré, dit-il en terminant, la paix rendue aux ossements de saint Benoît dans la tombe qu'il a choisie lui-même pour lieu de son repos (1), son monastère du Mont-Cassin remonté aux splendeurs d'une nouvelle vie, je ne puis m'en séparer sans me demander s'il doit dormir à jamais dans les catacombes d'un passé qui ne revient plus ; ou bien si, renouvelant sa jeunesse comme l'aigle de la Bible, il voyagera encore en avant de l'Église à la rencontre de l'avenir, fidèle dispensateur de ses bienfaits envers la société. Étranger, en tant que moine, à la science de l'astrologie politique, je ne saurais prévoir l'avenir de l'humanité. Parfois, cependant, j'ai tendu l'oreille à la porte de ma cellule, pour tirer du présent quelque conjecture : mais il ne m'est venu du dehors que les bruits de la foule. Les bruits ne sont pas des paroles, et je n'ai rien appris.

« En 1880, on célébra sur le Mont-Cassin le XIVe centenaire de la naissance de saint Benoît, et on consacra solennellement le sanctuaire de la tour qu'il habita jadis. La pompe liturgique de cette fête commémorative égala celle des fameuses consécrations de la basilique de l'abbaye faites par le pape Zacharie au VIIIe siècle, par Alexandre II au XIe, et par Benoît XIII au commencement du siècle dernier. A cette réunion de cardinaux, d'évêques et d'abbés, on ne vit point le pape. Cependant l'esprit du Souverain-Pontife Léon XIII fit invisiblement le pèlerinage de Rome au Mont-Cassin. Il tressaillit, il bénit, et il pria sur le tombeau de saint Benoît. A cette heure-là son âme reçut une illumination d'en-haut ; il y tomba des mains de Dieu la semence d'une idée d'où germa aussitôt un projet qui peut-être ne sera pas la moindre des gloires de son pontificat.

« Il voulut qu'on fondât à Rome un collège bénédictin, sous l'invocation de saint Anselme, destiné à recueillir les jeunes forces de l'Ordre, pour les former aux combats du Seigneur avec les armes de la charité et de la science, et il chargea de l'exécution de ses desseins l'Éminentissime Cardinal Dusmet, Bénédictin par l'habit et par le cœur. La reconnaissance de l'Ordre ne répondra jamais assez à l'importance du projet et à la munificence des ressources offertes pour sa réalisation. Mais l'histoire supplée toujours à l'impuissance de l'homme, et déjà elle a placé Léon XIII dans la brillante pléiade des Grégoire le Grand, des Grégoire II, des Zacharie, des Alexandre II, des Urbain V, des Eugène IV, qui firent tant pour saint Benoît. Ainsi ce que je n'avais pu savoir en écoutant à la porte

1. Nous transcrivons simplement le texte sans vouloir entrer dans la controverse exposée précédemment par l'auteur.

Digitized by Google

de ma cellule, je l'ai su d'en-haut. Saint Benoît voyage encore par le monde, *pertransiens benefaciendo.* »

Ceux qui ont eu le bonheur de vivre dans l'intimité de l'abbé Tosti et de recueillir de ses lèvres l'expression même de son culte ardent pour S. Benoît en ont conservé un souvenir touchant et ineffaçable. « Grâce à sa forte constitution, écrit l'un d'eux, la vieillesse de Dom Tosti a été florissante, son esprit est resté lucide, sa mémoire prompte et fraîche jusqu'à la fin. Sa conversation était aimable et d'un intérêt immense. Souvent les anecdotes d'un temps passé en grande partie pour nous coulaient de ses lèvres vives et fines ; dans ses paroles on voyait revivre les hommes les plus grands de ce siècle, italiens et étrangers, politiques, savants, artistes, lettrés. A une connaissance très vaste de tout le mouvement littéraire de son temps, il joignait une candeur, une ingénuité que j'oserais appeler presque enfantine. Comblé de toutes sortes d'honneurs, il fut toujours d'une modestie extrême ; par dessus tout il aima la coule monastique et, avec elle, l'humilité, la modestie, la dévotion, de sorte que nous pouvons dire qu'en lui nous avons perdu un maître, un maître grand par sa doctrine comme par ses vertus (1). »

Jadis, aux beaux jours où l'étude assidue des Livres Saints faisait le charme de sa vie, le moine du Mont-Cassin avait cueilli les plus belles fleurs des textes sacrés et surtout des psaumes, dont, en vrai bénédictin, il avait pénétré les mystères profonds. Les paroles inspirées étaient devenues son aliment quotidien, et sa prière y avait trouvé l'expression la plus idéale, la plus complète des besoins de son âme. Les psaumes étaient sa prière, et sa prière était un psaume. Telle fut l'origine du Psautier de Marie, du Psautier du pèlerin, du Psautier du soldat, dont les traductions en langue étrangère propagèrent le succès. « Lecteur, dit-il au prologue de son Psautier de Marie, s'il t'arrive de sourire à la vue des champs qui reverdissent au printemps, et si tu élèves ton cœur vers le Seigneur, qui t'attire à son amour par la beauté de la créature, ton âme sera aussi en fleur de charité. C'est dans cette ascension de l'esprit reconnaissant vers le Seigneur, qui te gratifie de tant de biens, que sont les fleurs que fait germer dans l'âme la belle dilection que tu lui portes. Ne pense pas qu'elles poussent seulement dans les cloîtres des vierges et auprès de la cellule des solitaires : toute âme qui craint le Seigneur en porte à foison et de splendides au delà de toute expression.

« J'en ai cueilli quelques-unes dans ma solitude, et je les ai apportées à la Mère du bel amour, de la sagesse et de la sainte espé-

1. *Settimana religiosa* de Florence, samedi 9 octobre 1897.

Digitized by Google

rance. Apporte-lui aussi les tiennes, car les miennes ne suffisent pas à tresser au front de Marie une guirlande de fête. Quand le Seigneur la fit proclamer Reine des cieux, il lui mit sur la tête une couronne d'étoiles rutilantes. Nous, qui l'appelons notre Mère, nous n'avons que des fleurs pour la couronner, car les fleurs sont les seules perles de la vallée des larmes.

« Pèlerin dans le chemin de la vie, prends haleine et repose-toi à côté de l'autel de Dieu jusqu'à ce que se lève dans ton cœur le jour du Seigneur. Secoue de ton âme les œuvres des ténèbres et revêts l'armure de la lumière, et ton chant fera aussitôt lever devant toi de la colline de Nazareth l'Étoile de ton salut. »

Et le moine chanta sur la lyre de David les gloires de la Vierge d'Israël, de la Reine du ciel et de la terre. Ses dernières lignes devaient encore être un psaume, un psaume en l'honneur de cette sainte Église de Dieu, dont l'amour avait dominé et inspiré toute sa vie. La poésie déborde du cœur de Dom Tosti ; s'il ne s'astreint pas à la mesure du vers, il compense largement sa liberté par la cadence du rythme, l'élévation des pensées, la délicatesse des sentiments, la beauté et la variété des images dont sa prose superbe est émaillée. *La barque de l'Église*, tel est le titre du dernier chant du moine. Bien que la traduction soit impuissante à rendre le texte italien, dont nous ne pouvons imiter l'allure fière et dégagée, ni faire sentir les nuances et l'harmonie, nous croyons devoir le reproduire ici en entier ; ce morceau donnera une idée et du genre de l'écrivain et de la merveilleuse vigueur d'esprit du vieillard, qui le composa à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

« Nous sommes pèlerins sur la mer de la vie ; notre patrie, c'est le ciel ; la barque qui nous porte, c'est l'Église.

« Le Christ est notre pilote ; la croix est l'antenne qui accueille dans le sein gonflé de la voile le souffle de l'esprit de Dieu, sa grâce.

« L'aile de l'ange gardien est la tente du repos nocturne, l'ombre qui nous protège de l'ardeur du midi.

« Le bruit de la tempête, le fracas des vagues sont des aboiements de chien qui ne mord pas : le Christ commande aux vents.

« A la poupe se dresse le pêcheur des hommes ; il brandit la bannière de ses victoires, qui déroule dans l'air les noms des vainqueurs du Dragon, triomphants dans la cité de Dieu.

« Les yeux et les cœurs se tournent sur eux, et éperonnent la barque à les rejoindre avec l'ardeur du désir.

« Des flancs de la barque, les rames étendues tombent avec la

Digitized by Google

mesure du psaume, et fouettent à la course, comme des blanches cavales, les ondes écumantes.

« Ils sont vigoureux les coups des douze rameurs, pêcheurs d'hommes ; et la voix de Céphas qui les gouverne est la voix du tonnerre qui parle du sommet des montagnes.

« A la proue est assise la Dame des douleurs, et, dans la coupe d'or de son martyre, elle recueille le gémissement de nos enfants, les funèbres regrets de nos défunts, la plainte des veuves et des orphelins, les chagrins de la tardive vieillesse.

« Priez pour nous, pécheurs. » — Et elle prie; et la coupe de son martyre bouillonne de la graisse du sacrifice, et en envoie au ciel la fumée, précurseur de notre arrivée.

« Qui êtes-vous, âmes inconsolées, qui vous éveillez du fond du lac inférieur sous le sillon de notre barque, qui en émaillez la carène, puis, flottant sur la face des eaux, vous en allez çà et là, demandant le repos et la lumière éternelle ?

« Vous avez été ce que nous sommes ; vous serez avec nous pour toujours dans le baiser du Seigneur, revêtues de la robe que vous avez lavée dans le sang de l'Agneau.

« Déjà le Soleil de justice commence à poindre pour tous des sommets des collines éternelles, mollement ondoyantes, comme un ruisseau de lait et de miel qui réjouit la cité de Dieu ; et ses rayons baignés dans la rosée de l'aurore du jour qui n'a pas de coucher, se colorent de la beauté de l'iris du pardon.

« L'iris de ce matin, qui a les bras grands comme ceux de Dieu, accueillera notre barque dans le sein de son embrassement, et verra Dieu dans la terre des vivants.

« Comme elles étincellent les rives de ce port au baiser de l'onde marine, parsemées des perles qui brillent de lumière éternelle au toucher de la pupille de Dieu!

« O lumière, ô lumière! qui n'as pas de lever ni de coucher! A la splendeur de ta face, la dernière larme de la douleur mourra pour toujours sur nos joues; parce que ton éclat chassera dans les abîmes du néant le deuil et l'angoisse ; et nos ennemis, comme de noirs coursiers dispersés par le fracas de la tempête, s'enfuiront aux quatre vents.

« Les rames de notre barque déjà dorment fatiguées sur la surface des eaux, et le long de la vergue descend en s'affaissant la voile épuisée du long chemin.

« Déjà les fleurs des célestes jardins envoient au-devant de nous les parfums de leurs calices comme une invitation hospitalière, et

Digitized by Google

notre barque s'avance dans les bras de l'iris du pardon jusqu'à la face de Dieu, comme une reine à la chambre nuptiale de son seigneur. Hosanna et Alleluia ! »

Dans un de ses plus beaux psaumes, consacré à chanter l'Étoile du matin, le pieux moine s'était écrié : « Un jour mes paupières se perdront à la face de l'infini : oh ! jaillis alors, étoile du matin, dans la nuit de mon âme ; montre le chemin à mon âme errante par les rayons de ta splendeur.

« Par ce chemin mon âme rencontrera les miséricordes de son Dieu et elles la conduiront à la cime des collines éternelles, voir comment le soleil de justice inonde les cieux de l'éternité. »

L'heure du repos sonna pour lui, et le 24 septembre dernier, à 10 heures ¼ du matin, les moines du Mont-Cassin étaient prosternés auprès de la couche du vieillard, dont ils avaient entouré les dernières années de tant de respect et d'amour. Dom Tosti s'éteignit doucement dans le Seigneur, et sa dépouille mortelle repose à l'ombre du sanctuaire de St-Benoît.

C. A.

Digitized by Google

QUELQUES CORRESPONDANTS DE DOM CALMET.

DOM BERNARD CATTERAL,

prieur de Dieulouart.

LES difficultés suscitées aux bénédictins anglais de la congrégation de Valladolid, venus à Douai au commencement du XVIIe siècle, avaient fait craindre à leurs amis qu'il ne leur fût pas possible de rester dans cette ville, où les Jésuites anglais cherchaient à empêcher leur établissement (1). Le Dr Gifford, leur grand protecteur, ancien doyen de St-Pierre de Lille et recteur de l'université de Lille, qui ne devait pas tarder lui-même à revêtir l'habit de S. Benoît, mit à profit ses relations intimes avec les princes de la maison de Lorraine pour assurer aux Bénédictins un refuge, au cas où ils dussent quitter Douai.

Grâce à l'appui du cardinal Charles de Lorraine et du prince Éric, évêque de Verdun, il obtint que l'ancienne collégiale de Dieulouart en Lorraine, dont les revenus avaient été pour la majeure partie incorporés à la nouvelle primatiale de Nancy, fussent cédés aux Bénédictins. D. Augustin Bradshaw, venu en Lorraine pour la négociation de cette affaire, reçut l'acte de cession signé par le chapitre de Nancy le 2 décembre 1606, et fit prendre possession de Dieulouart par procureur le 24 du même mois. Mais ce ne fut qu'au mois d'août que les moines, sous la conduite de D. Léandre de St-Martin, vinrent occuper leur nouvelle demeure (2). Dieulouart devint un centre fervent de vie monastique d'où sortirent de zélés missionnaires.

Le 12 octobre 1717 un violent incendie anéantit presque tout le monastère. Ce désastre, ajouté aux difficultés et misères précédentes, fut un coup terrible pour les exilés anglais. Le prieur D. François

1. D. Bède Camm, *Le Vén. John Roberts*, ap. *Revue bénédictine*, 1896, pp. 447-449 ; *A Benedictine Martyr in England being the life... of Dom John Roberts O. S. B.* London, Bliss, 1897, pp. 196 sqq.

2. Weldon, *Chronological notes containing the Rise, Growth and Present State of the English Congregation of the Order of St. Benedict.* Stanbrook, 1881, pp. 65-67, 101-105., app. 14-18 ; Taunton, *The English black monks of St. Benedict.* London, 1897, II, 45-47, 54-56, 251 sqq.

Digitized by Google

Watmough (1721-1733) releva les édifices, et son successeur D. Bernard Catteral poursuivit son œuvre de restauration (1).

D. Bernard Catteral, natif du Lancashire, que nous trouvons en correspondance avec D. Calmet, avait fait profession à Dieulouart en 1725 ; il en devint prieur en 1733 (2).

I.

Monsieur et très Révérend Père,

J'ay l'honneur de remercier très humblement votre Révérence de la bonté infinie qu'elle a eu de donner à notre chétive Bibliothèque son commentaire sur la Bible ; nous l'avons receu ; c'est une grande charité exercée envers des pauvres Religieux expulsés de leur patrie pour la Religion, et qui n'ont pas le moyen d'en achepter des livres pour rétablir leur Bibliothèque qui étoit autrefois assez bonne par la charité de personnes pieuses ; mais qui fut il y a vingt ans malheureusement brûlée. Nous serons obligés d'y prier Dieu tous les jours pour la conservation de votre santé qui est si utile au public pour ses beaus ouvrages. Nous espérons encore que votre charité nous en fera part de quelque autre de ses livres.

Permettez que j'ay l'honneur d'assurer votre Révérence de mes très humbles respects avec ceux de la Communauté et de me croire avec toute la vénération et dévouement possible

Mon très Rév^d Père abbé, de votre Rév^ce le plus humble et plus obéiss^t serviteur

D. Bernard Cattral, prieur indigne
des Benedictins Anglois.

Dieul^d ce 27e feb. 1743.

Dom Calmet, intrigué par la mention d'une bibliothèque à Dieulouart, prit occasion de demander quelques renseignements complémentaires sur sa provenance et sur la vie du promoteur de la fondation, Dom Gabriel Gifford. C'est à ces deux questions que répond la seconde lettre de Dom Catteral.

II.

Monsieur L'abbé

Il y a dix jours que j'ay recu cette lettre que votre Révérence m'a fait l'honneur de m'écrir du 13 du courant pour s'en informer d'où venoit notre Bibliothèque qui a été malheureusement consumée par les flammes, comme aussy d'être instruite de la vie d'un religieux de cette maison qui étoit autrefois archevêque de Rheims ?

J'auray donc l'honneur de dire a votre Révérence qu'après toutes les recherches que j'ay pû faire depuis le temps je ne puis pas trouver par qui cette Bibliothèque nous a été donnée.

1. Taunton, II, 258.
2. Weldon, app. 14, 17.

Digitized by Google

Pour ce le garde de l'archevêque, je trouve qu'il étoit premièrement d'une famille très illustre. Edward le Confesseur, roy de l'Angleterre, tire en partie son origine de la famille de Gifford. Ce Religieux en question s'appelloit *Gabriel Gifford* qui avoit été pendant dix ans doïen de l'Eglise de Lisle en Flandre, après cela il fut fait Recteur dans l'université de Rheims, après quelques années il venoit à Dieuloüard demander d'être Religieux (1). Il fit profession parmi nous icy le 14e Décembre 1609. Il a été prieur icy pendant quelque temps, après prieur encore à St Malo en France. Après quoy il étoit fait suffragant de l'archevêque de Rheims et après la mort de celuy-ci, il fut creé archevêque par Louis 13. et mouroit en cette dignité à Rheims le 10e avril 1629, vingt ans après sa profession religieuse. Voilà Monsieur L'abbé tout ce que je puis marquer de la vie de ce prélat. Vous avois sans doubt dans votre Bibliothèque l'*Apostolatus Benedictinus in Anglia sive disceptatio historica de antiquitate ordinis congregationisque monachorum nigrorum S. Benedicti in regno Angliae* (2). Vous trouverez là son nom et sa famille comme j'ay l'honneur de vous dire.

Après avoir recu votre beau livre du commentaire sur la Bible, j'eu l'honr d'écrir à votre Révérence pour la remercier, et au même temps prie le hardiesse de la demander encore quelqu'un de ses ouvrages. C'est serot une grande charité, Monsieur L'abbé, envers des pauvres refugiés d'une nation malheureuse depuis si longue temps, tels qu'ils sont vos indignes confrères de Dieuloüard. Nous espérons toujours dans vos bontés charitables, et que vous ne voudriez pas partir de ce monde sans en avoir fait encore un si grand euvre de charité, cela nous obligera de redoubler nos prières pour la conservation de votre santé dans cette vie aussy longue temps que le Seigneur veu bien prolonger vos jours, et après la mort une éternité de gloire, ces seront à jamais les vœux de cette pauvre communauté, comme ce sont actuellement tous les jours, sur tout de celuy qui a l'honneur de se dire avec un dévouement et respect le plus profond Monsieur L'abbé.

Votre très humble et très obéissant serviteur,

D. Bernd Cattarall,

Prieur indigne.

Dieuloüard ce 31e May 1745.

1. Guillaume Gifford, né en 1555, après avoir étudié à Oxford, à Louvain et à Rome, enseigna la théologie à Reims où l'avait appelé Allen. Docteur en théologie de l'université de Pont-à-Mousson en 1584, il fut ensuite attaché à la maison du cardinal Allen, devint doyen de Saint-Pierre de Lille en 1596. Il renonça aux honneurs pour entrer dans l'ordre de St-Benoît (11 juillet 1608) et reçut le nom de Gabriel de Sainte-Marie. Homme actif et éloquent, il travailla beaucoup pour le bien de son ordre. D'abord coadjuteur du cardinal Henri de Lorraine avec le titre d'évêque d'Archidalia, il devint archevêque de Reims en 1622 et mourut le 10 avril 1629 (cf. Weldon et Taunton, *passim*; Ziegelbauer, III, 373-374; Marlot, *Histoire de la ville, cité et univ. de Reims*, Reims, Jacquet, 1846, IV, 535-541; Calmet, *Bibl. lorr.*, suppl. 28-30; D. François, *Bibl. gen.*, I, 389-390; *Downside Review*, V, 51-57.

2. Ouvrage de D. Clément Reyner, profès de Dieulouart, premier abbé de Lambspring, mort à Hildesheim le 27 mars 1651 (cf. Weldon, 91, 184-185).

Digitized by Google

Le monastère de Dieulouard, supprimé lors de la Révolution française, s'est rétabli en Angleterre, où Saint-Laurent d'Ampleforth continue ses glorieuses traditions (1).

F. G. CARTIAU.

Cette fois ce n'est plus de la studieuse cellule du moine que part une lettre pour Senones; c'est d'un bureau, du greffe du Conseil des finances de S. M. l'Impératrice-Reine, Marie-Thérèse. Nous ignorons quelle personne est l'auteur, mais à coup sûr la provenance la rend intéressante.

Messire,

Avant d'exprimer ce qui fait l'objet de la présente, je crois devoir suplier votre Révérence de ne pas trouver mauvais, que sans avoir le bonheur de lui être connu, j'ose la lui adresser.

Les ouvrages de Votre Révérence ont dans le monde une réputation si distinguée, que dès le moment qu'on m'en a fait sentir l'utilité, je n'ai pas crû pouvoir en différer l'achat. En effet ces mêmes ouvrages nommément le commentaire et les dissertations sur la Bible, ainsi que le Dictionnaire contiennent une explication si claire et si profonde de ce divin livre, qu'il me paroit qu'on ne devroit jamais se lasser de les lire avec toute l'attention possible; aussi ne me reste-t-il rien à désirer à cet égard que les trois lettres que Votre Révérence doit avoir écrites pour répondre à la critique de M. Fourmond (2). Un libraire de cette ville a prié ses correspondants à Paris de les y chercher, mais inutilement, de sorte qu'il ne me reste d'autre ressource que de recourir aux bontés de Votre Révérence, et de la suplier de vouloir m'indiquer le moien de les acquérir.

Un autre objet qui me porte à prendre la liberté d'écrire à Votre Révérence, c'est son histoire universelle. Il est, ce me semble, inutile d'en faire l'éloge, après qu'un auteur qui n'est point des moins célèbres en a déjà dit : que pour l'ordre et pour les faits, c'est ce qu'il y a de meilleur dans la langue françoise. Comme on est informé, que Votre Révérence en a achevé depuis plusieurs années le manuscrit, on ne conçoit pas pourquoi un ouvrage de cette nature qu'on attend avec impatience, ne sort point de la presse (3).

1. Taunton, II, 251-277; cf. *Downside Review*, IV, 204-215; XIV, 1 sqq; *The Ampleforth Diary*, Noël 1894, 1-12.

2. Il s'agit ici de la réponse publiée par D. Calmet aux deux « Lettres à M. ... sur le commentaire du P. Calmet sur la Genèse... Paris, Fr. Delaulne, 1709, 48-122 pp. in-12. » D. Calmet écrivit quatre lettres de réponse : *Lettres de l'auteur du commentaire littéral sur la Genèse, pour servir de réponse à la critique de M. Fourmont contre cet ouvrage*. Paris, P. Émery, 1710, in-12; cf. Fangé, pp. 333-338.

3. *L'Histoire universelle, sacrée et profane* fut publiée à Strassbourg chez Reinold Dulsecker de 1735 à 1746 en huit volumes in-4°; la mort de l'imprimeur arrêta la publication de cet ouvrage, qui fut reprise en 1761 sous les yeux de Dom Fangé, abbé de Senones, par Joseph Pariset, petit-neveu de l'auteur (Fangé, pp. 369-370.)

Digitized by Google

L'imprimeur à Strassbourg aiant en 1753 fait annoncer qu'il alloit en continuer l'impression, j'y souscrivis d'abord, il m'envoia les huit premiers volumes imprimés, et lui paiant en même tems le 9e volume, il s'engagea par quittance à me le remettre au commencement de l'année suivante, mais il ne s'est jusques ici pas mis en devoir de remplir ses engagemens.

Votre Révérence m'avouera, s'il lui plait, que ce n'est pas là le moien de se procurer des souscripteurs. Je pense que l'unique raison pour laquelle les huit volumes imprimés ne se débitent point comme on le souhaiteroit, c'est que naturellement on n'aime point les ouvrages imparfaits, surtout, lorsque le procédé d'un imprimeur, tel que celui de M. Dulsecker met le Public dans la juste crainte de ne point voir de longtems cet ouvrage achevé.

Cet imprimeur se fait un tort irréparable ; si depuis laditte année 1753, il avoit donné deux volumes par an, ou tout au moins trois volumes en deux ans, comme il me l'a promis, l'impression seroit achevée, ou ne tarderoit point de l'être, le Public seroit content, et j'ai tout lieu de croire, que le prompt débit en feroit déjà espérer une nouvelle édition.

Je ne saurois donc suplier Votre Révérence avec assés d'instances de vouloir faire en sorte que cette impression s'achève le plutôt possible, et je recevrai comme une grâce singulière la réponse dont je la prie de m'honorer.

Au reste, personne ne pouvant avoir pour Votre Révérence une plus grande vénération que moi, je crois devoir la prévenir, que si dans ce Pays je puis lui être de quelque utilité, Elle pourra me donner aussi librement ses ordres, qu'à tous ceux qui lui sont réellement subordonnés, et compter que je les exécuterai aussi promptement et le moins mal qu'il me sera possible.

J'ai l'honneur d'être avec un très profond respect

Messire

De Votre Révérence

Le très humble et très obéissant serviteur

F. G. Cartiau,

Premier official au greffe du Conseil des Finances de Sa Majté l'Impce Reine.

Bruxelles le 22 avril 1755.

CHARLES MAHIEUX

curé de Rumigny.

Dom Nicolas Lelong nous a laissé quelques renseignements biographiques sur Ch. Mahieux: « Charles Mahieux, dit-il, quoique né de parents pauvres le 30 octobre 1673, parvint à être curé de Chagny, puis de Chalendry et enfin de Rumigny en 1709, où il est mort le

Digitized by Google

5 décembre 1763. Il avoit un talent et un goût décidé pour déchiffrer les titres, dresser des généalogies, dont quelques-unes sont à Bonne-Fontaine, et faire des recherches sur l'histoire du pays. Un de ses manuscrits sur la baronie de Rumigny, m'a été communiqué par M. Barbier Desboulets ancien gruyer d'Hirson, qui en a présenté d'autres au prince de Condé. » (1)

Dom Jean Migeotte, moine de l'abbaye bénédictine de Florennes, auteur de *Mémoires sur les seigneurs de Rumigny* publiés par M. l'abbé Roland, curé de Balâtre (2), a eu communication du travail signalé par Dom Lelong et l'a grandement mis à profit (3). Sur le conseil du prieur de St-Nicaise de Reims, D. François du Clerc (4), Ch. Mahieux s'offrit à communiquer ses notes à Dom Calmet, en échange d'un exemplaire du *Dictionnaire historique de la Bible* de ce dernier. La letttre suivante annonçait l'envoi des manuscrits à Reims.

A Rumigny ce 6 Mai 1728.

Monsieur

Si vous jugés que le Révérend Père Calmet puisse avoir besoin des écrits cy joints vous pouvés les luy envoyer, et s'il souhaite avoir des mémoires qui concernent la branche des Guise de la maison de Lorraine, tirés du thrésor des chartres des Guise, je les donneray, pourvu que le R. P. Calmet me donne son dictionnaire historique et de la bible. Il poura me faire écrire par St-Michel in deserto, abbaye que je crois être de sa congrégation et qui n'est qu'à trois lieües d'icy. Pour la carte généalogique et chronologique de la maison de Lorraine, je n'y travailleray que sur vos avis. Je suis avec un profond respect

Monsieur

Votre très humble et très obéissant serviteur
C. Mahieux, curé de Rumigny.

Au Révérend Père Prieur de l'abbaye de St-Nicaise.

Le prieur de St-Nicaise ne tarda pas à avertir Dom Calmet de l'offre de son ami.

Pax Christi.

De l'abbaye de St-Nicaise de Reims ce 17 may

Mon Révérend Père

Un curé de ma connoissance du diocèse de Rheims, du village de Rumigni, m'ayant dit dans la conversation qu'il avoit quelques mémoires sur

1. *Histoire du diocèse de Laon*, p. 534.
2. *Revue historique ardennaise*, 4e année (1897), pp. 129-180.
3. *Ib.*, 130-131 ; cf. *Revue Bénédictine*, 1897, p. 442.
4. Ce religieux avait été nommé prieur de St-Nicaise au chapitre général de 1726. En 1729, il devint Visiteur de la province de Bretagne, en 1733 Visiteur de celle de France et, en 1736, de celle de Toulouse.

Digitized by Google

la maison de Loraine, je l'ay prié de vous les communiquer. Peut estre y trouverrez vous quelque chose qui vous fera plaisir. J'envoye donc à V. R. ce qu'il m'a mit en main. Quand elle aura jetté les yeux dessus, je la prie de me le renvoyer. Il est dans un endroit qui a appartenu autrefois à la maison de Loraine et est laborieux. Je profite de cette occasion pour assurer V. R. que je suis avec la considération la plus respectueuse

Mon R. Père

Votre très humble et très obéissant serviteur
fr. François Du Clerc m. b.
Prieur de St-Nicaisse.

Dom Pierre Sabatier.

La correspondance des Bénédictins de St-Maur avec Dom Calmet au sujet des anciennes versions de la Bible antérieures à la Vulgate a été utilisée par M. l'abbé Mangenot dans son excellente étude sur « *les travaux des Bénédictins de Saint-Maur, de Saint-Vanne et Saint-Hydulphe sur les anciennes versions latines de la Bible* », publiée en 1888 dans la *Revue des sciences ecclésiastiques* (1). En revenant sur quelques-unes de ces lettres, nous n'avons nullement l'intention de refaire le travail du docte professeur du grand séminaire de Nancy; il y aurait témérité de notre part et peu de profit pour le public. Mais ces lettres ayant été publiées par fragments, selon que le demandait la nature du travail de M. Mangenot, nous avons cru qu'il y avait lieu de les publier dans leur intégrité.

Le premier bénédictin qui se soit occupé des anciennes versions latines de la Bible est Dom Jean Martianay, suffisamment connu par son édition plus ou moins heureuse de S. Jérôme (2). La mort l'empêcha de publier son recueil de textes, dont deux fragments seulement, l'Évangile de S. Mathieu et l'Épître de S. Jacques, furent livrés au public.

Dom Calmet entreprit de son côté des recherches sur cet important sujet, en profitant des notes et des conseils de son confrère Dom Martianay. Plus tard, après avoir eu l'occasion de voir d'autres manuscrits et de recevoir des communications du prieur de Saint-Maur-sur-Loire, Dom Léon Le Chevalier, D. Calmet publia une série de « Variétez de leçons » tirées d'anciens manuscrits.

Mais c'est à Dom Pierre Sabatier que revient l'honneur d'avoir poussé le plus loin et avec succès les études sur l'ancienne Italique. Né à Poitiers en 1682, ce moine avait fait profession, le 30 juin 1700, à Saint-Faron de Meaux. Deux ans plus tard, il fut appelé à Saint-

1. Tiré-à-part, Amiens. Rousseau, 1888, 78 pp. 8°.
2. Cf. Tassin, *Hist. litt. de la Congrég. de St-Maur*, pp. 382-391 ; D. François, *Bibl. gen.*, II, 191-202; Morin, *Revue d'hist. et de litt. relig.*, 1896, 396-397.

Digitized by Google

Germain-des-Prés pour aider Dom René Massuet. Libre de son temps après la mort de ce dernier (27 sept. 1709), Dom Sabatier travailla, en collaboration avec Dom Simon Mopinot et Dom Ursin Durand, à l'édition de l'ancienne version italique (1).

Après avoir parcouru les matériaux laissés par Dom Martianay et exploré les bibliothèques de Paris, il s'adressa à Dom Calmet, alors abbé de St-Léopold de Nancy. Sa lettre ne porte pas de date, mais M. Mangenot l'a fixée, avec certitude, à la fin d'octobre 1718. Elle est curieuse à plus d'un titre : par son contenu d'abord et par les surcharges qui s'y trouvent ; il n'y a pas moins de trois confrères de Dom Sabatier, qui le recommandent chaudement à l'abbé de Saint-Léopold de Nancy : Dom Bernard de Montfaucon, Dom Charles D'Isard et Dom Michel Vernusson, touchant témoignage de la solidarité qui unissait les Mauristes dans leurs travaux littéraires.

BENEDICITE.

Mon Révérend Père,

Ayant eu l'honneur de connoistre vostre Rn^ce pendant qu'elle demeuroit à Paris (2), moy estant pour lors à St Germain compagnon de feu le P. Massuet, j'ay crû pouvoir prendre la liberté de la consulter sur un ouvrage qui peut estre très utile à l'Église, je veux dire sur l'ancienne version italique dont nostre R. P. Général m'a chargé conjointement avec un autre de nos confrères de donner l'édition ; il n'y a personne à praesent qui soit plus au fait que vostre Rn^ce sur ces matières, et ainsi nous comptons beaucoup sur ses lumières ; nous croyions que nous pourrions trouver beaucoup de choses dans les papiers du P. Martianay, mais nous n'avons trouvé que quelques copies faites sur un de nos MSS. de St Germain (3), et qu'il avoit communiqué à vostre Rn^ce dans le cours de l'impression de sa bible. Nous avons donc parcouru toutes les bibles de nostre bibliothèque, toutes celles de la bibliothèque du Roy et nous sommes après celle de M. Colbert, nous avons écrit à nostre père procureur de Rome (4) pour visiter les bibliothèques de cette grande ville au moins les plus fameuses, et nous continuerons ainsy pour ce qui regarde les bibliothèques des autres royaumes si nous pouvons y trouver quelque accez ; nous travaillons infatigablement icy à lire les Pères qui ont précédé St Jérôme et à en extraire tous les passages de l'Écriture sainte, en un mot nous sommes résolus de ne rien omettre de ce qui sera en nostre pouvoir pour bien con-

1. Tassin, pp. 617-621 ; D. François, *Bibl. gen.*, III, 1-4.
2. Dom Calmet obtint en 1706 du chapitre général de sa congrégation l'autorisation de se rendre à Paris pour y consulter les bibliothèques et soigner l'édition de son *Commentaire littéral* ; il résida aux Blancs-Manteaux, et ne quitta Paris qu'en 1716 (Fangé, 8, 37).
3. Le *Cod. Sangermanensis*, n. 15.
4. D. Pierre Malouet.

Digitized by Google

noistre cette ancienne version et pour la trouver partout où elle pourroit estre. Vostre Rn^ce a eu communication autrefois d'un MS. de Corbie qui contenoit les 4 Évangiles, elle nous feroit plaisir de nous dire si c'est celui dont elle a donné les variantes à la fin de sa bible (1) ; nous avons écrit à Corbie pour en avoir communication, et il ne s'y trouve plus, peut estre ne l'a-t-on pas scû chercher (2). En un mot nous supplions vostre Révérence de vouloir bien nous aider de ses lumières, de nous dire ce qu'elle pense de nostre entreprise, ce qu'il seroit à propos de faire pour en venir à bout, l'usage que nous pourrions faire des passages tirés des pères, surtout si nous en trouvions un asses grand nombre pour faire une bible entière ; ce qu'elle pense, du fameux MS. de Cambrige (3), du nostre des épitres de S. Paul et que M. Mill a crû estre l'Italique (4) et ainsy du reste nous nous flattons d'avoir desjà entre les mains des morceaux considérables, nous avons trouvés mesme une Judith et 1 Tobie que V. R. ny le P. Martianay n'ont point vûs (5) ; nous croyons que le fameux pseautier de St Germain contient les pseaumes de la pure Italique, au moins le P. Martianay n'en doutoit point et nous supplions vostre Révérence qui l'a sans doute vû de nous en dire son sentiment. On nous fait espérer les deux livres des Paralipom. d'une bibliothèque étrangère ; nous souhaiterions bien avoir communication d'un ancien manuscrit d'un de vos monastères qui contient un grand nombre de cantiques avec le pseautier, mais nous ne scavons comment nous y prendre. Vostre Révérence qui l'a vû nous rendroit un service signalé si elle pouvoit par son crédit nous donner moyen d'en avoir copie (6), comme aussy de nous indiquer les endroits et les livres qui pourroient favoriser nostre entreprise ; je prend la liberté de vous le demander à la recommandation du R. P. Dom Michel Vernesson qui a été taillé icy et dont j'ay l'honneur d'estre infirmier ; il se porte bien pour un home à qui on a tiré quatre pierres, il n'y a qu'un mois et demy ; il m'a prié, de saluer V. Rn^ce et moy je me joins à luy pour vous dire que je seray toute ma vie avec tout le respect et la reconnaissance que je dois

Mon Révérend Père

Votre très humble et très obéissant serviteur

FR. PIERRE SABATIER,

moine de l'abbaye de St-Germain-des-Prés.

1. MS. 195 de Corbie, du VIe siècle, communiqué par D. Louis Pisant, prieur de Corbie ; D. Calmet en publia les principales variantes dans le supplément ajouté à son *Commentaire* (pp. 180-209 ; édit. de 1724-26, t. VII, pp. 1-xv) ; cf. Mangenot, pp. 35-38.

2. En effet on le retrouva plus tard, et D. Sabatier en publia les variantes (*Sac. Bibl. antiq. vers.*, t. III, pp. XXXIV-XXXV).

3. C'est le fameux Codex Bezae, dont une copie fut envoyée à Sabatier par Richard Bentley. Publié en 1793 par Kipling, il a été réédité en 1864 par Scrivener. Cf. Rendel Harris, *A study of Codex Bezae*. Cambridge, 1891, 8° ; Batiffol, *Dictionnaire de la Bible* de Vigouroux, I, 1770-1772. Il s'en prépare une reproduction phototypique complète.

4. V. Mangenot, p. 47, note 2.

5. *Ib.*, p. 48, note 1.

6. Il s'agit d'un manuscrit de l'abbaye de Saint-Mihiel, qui avait été jadis prêté à D. Bernard de Montfaucon, et dont celui-ci a donné une description détaillée dans sa *Palaeographia graeca* (lib. III, c. VII, pp. 235-247).

Digitized by Google

Dom Sabatier et Dom Maupineau travaillent à une bible qui sera l'ancienne Italique et la vulgate, ouvrage utile et désiré depuis longtems : ils souhaitent d'avoir la communication du manuscrit de S. Mihiel que vous me fîtes prêter pour la paléographie, je vous prie de le leur faire prêter aussi, il sera rendu fidellement. Tout à vous de tout mon cœur.

Fr. B. de Montfaucon.

Au Reverend père, Le Très Révérend père Dom Augustin Calmet, abbé de St Léopold à Nancy.

Mon Révérend Père

Je prie votre Rn^ce d'agréer que je mette à profit ce Litérale pour l'assurer de mon respect et me renouveller dans l'honneur de son souvenir. Dom Pierre Sabatier me prie de me joindre à lui pour vous recommander ce qu'il vous demande.

Fr. Charles Disard.

Mon Révérend Père

V. R. veut bien que je luy adresse mes respects En joignant ma prière a celle du R. P. Dom Pierre Sabattier pour en obtenir la grâce qui fait le sujet de sa lettre et mon obligation faisant le sujet de mes reconnoissance. Elle veut bien me permettre en vous les vouans que je prenne la liberté de me dire combien je suis

Mon Révérend Père.

Votre très humble et très obligé serviteur,
Dom Michel Vernusson.

Le désir de Dom Sabbatier fut satisfait ; Dom Calmet obtint pour lui une copie du manuscrit de Saint-Mihiel, qui fut exécutée par un de ses plus dévoués collaborateurs, Dom Ildephonse Catelinot. Le 2 janvier 1719, à 3 heures du matin, celui-ci mandait à Dom Calmet : « J'ai reçu une grande lettre de remerciement de la part de D. Sabbathier. Il me marque néanmoins qu'il croit que notre MS. contenoit quelque chose de plus considérable que les cantiques. Comme vous ne m'avez spécifié que cela, je n'ai rien cherché autre chose. Sans doute qu'il n'ignore pas qu'il contient le pseautier en grec (1). »

Après vingt années d'un travail persévérant, D. Sabatier avait mené à bon terme son entreprise, mais l'opposition qu'il faisait à la bulle *Unigenitus* avait déterminé les supérieurs de la congrégation à l'éloigner de Paris et à le reléguer à Saint-Nicaise de Reims (1727). Le laborieux moine n'en continua pas avec moins d'ardeur ses recherches, et, muni de l'autorisation du vicaire-général de la

1. Mangenot, 54.

Digitized by Google

Congrégation et du privilège royal accordé en février 1737, il commença l'impression de son œuvre. Le premier volume du *Bibliorum sacrorum latinæ versiones antiquae seu vetus Itala*, dédié au duc d'Orléans, parut en 1743. Le deuxième était presque achevé, quand la mort enleva l'auteur à l'abbaye de Saint-Nicaise, le 22 mars 1742.

En mourant, D. Sabatier avait exprimé le désir de voir confier la continuation de son œuvre à Dom Ursin Durand. Soit que celui-ci n'ait pas cru devoir recueillir cette succession, soit que les supérieurs en eussent ordonné autrement, ce fut Dom Charles Ballard, l'aide donné à Dom Sabatier pour la surveillance de l'impression et la correction des épreuves, qui reçut la mission de poursuivre le travail (1).

(A suivre) D. Ursmer BERLIÈRE.

1 Mangenot, 67-72.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE L'ORDRE.

ROME. — Nous avons annoncé précédemment que S. S. le pape Léon XIII a confié à l'Ordre bénédictin la direction du collège grec de St-Athanase. Léon XIII a séparé de ce collège l'élément ruthène, dont il a restauré le collège particulier, et l'a uniquement réservé aux clercs du rite grec proprement dit. Un *Motu proprio* du 15 décembre dernier fixe l'organisation du collège de St-Athanase. Nous en donnons le texte latin accompagné d'une traduction française.

LÉON XIII, PAPE.

MOTU PROPRIO.

L'ordre des Bénédictins que Nous avons pris sous Notre patronage et sous Notre protection, a toujours été l'objet de Notre affection profonde. C'est ce que Nous avons amplement prouvé, durant les années précédentes, en rétablissant le collège de Saint-Anselme sur l'Aventin. Et certes, Nous Nous félicitons vivement de voir que cette institution produit déjà d'excellents fruits, qui permettent de prédire avec certitude que l'Ordre retrouvera son antique gloire et son ancienne splendeur.

Maintenant Nous Nous proposons de donner une nouvelle preuve de l'intérêt que Nous portons à la famille bénédictine et de Nos bonnes dispositions à son égard. Nous avons donc résolu de lui confier la direction et l'administration du collège de Saint-Athanase, établi à Rome pour instruire la jeunesse grecque dans les sciences sacrées. Ce collège a été largement installé par Notre Prédécesseur Grégoire XIII, — qui se

LEO PP. XIII.

MOTU PROPRIO.

Sodalium Benedictinorum Ordinem, quem Nos in fidem clientelamque Nostram suscepimus, quam benevolenti amantique animo complecteremur, amplissime superioribus annis testati sumus, quum Anselmianum Collegium in Aventino ab inchoato excitavimus. Quo quidem in opere hoc plane Nobis gratulamur quod fructus iam gigni optimos perspiciamus, quibus Ordo ipse in pristinum decus veteresque laudes restituendus certo præcipiatur.

Iam modo studii Nostri in Benedictinam Familiam propensiorisque voluntatis testimonium mens est præbere aliud: decretum nimirum habemus Collegium Athanasianum, quod iuventuti graecae ad sacrae erudiendae in Urbe patet, regendum moderandumque adtribuere. Id etenim Collegium, cui Gregorius XIII decessor Noster, ecclesiarum orientalium commodo magnifice prospiciens, in nobilissimo Urbis loco sedes amplas

Digitized by Google

posuit, Nostras ad se curas convertit, quod cum propositis cohaeret maxime, quae Nos diu tenemus ac peragimus in earundem ecclesiarum utilitatem. Siquidem, quum dudum evigilemus enixeque contendamus pro orientalium bono, in spem tum antiquae amplitudinis, tum coniunctionis, eorum qui dissident, cum Romana Ecclesia; permagni plane interest ut, qui e graecis ephebis ad sacerdotium destinantur, quorumque erit sacrorum doctrinis populares imbuere, coniunctionemque Nobiscum vel servatam firmare vel ineundam suadere ac provehere; ii ad fontem ipsum catholicam veritatem hauriant, et unitatis centrum, quod in Sede Apostolica divinitus constitutum est, venerari coram atque adamare adsuescant. Hoc igitur laboris quum Benedictinorum navitati committimus, quod carum Nobis apprime est commendamus ipsis, quantamque in eis habeamus fiduciam diligentiae ostendimus.

Quoniam vero, ut Benedictini Ordinis unitati consuleremus aptius, Abbatem Primatem eidem praeficiendum voluimus, eumque sedem Romae perpetuo habere iussimus; Primati ipsi, qui quoquo tempore fuerit, Graecorum Collegii procurationem, ex peculiari mandato Nostro, Nostroque nomine ac Successorum Nostrorum, gerendam damus, ad nutum videlicet Apostolicae Sedis et ad leges quae infra scriptae sunt.

préoccupait beaucoup de la prospérité des Églises orientales, — dans le quartier le plus illustre de Rome. A Notre tour, Nous dirigeons Notre sollicitude vers cet établissement, qui répond si bien aux desseins que, depuis longtemps, Nous avons formés et poursuivis pour le bien de ces mêmes églises. En effet, il y a bien des années que Nous travaillons en faveur des communautés orientales, dans l'espoir de leur rendre leur antique éclat et de réunir à l'Église romaine celles qui s'en sont séparées. Il est donc d'un intérêt suprême que ceux des jeunes gens grecs qui sont appelés au sacerdoce, et qui auront pour mission de répandre parmi le peuple la doctrine sacrée, de maintenir les liens déjà formés avec Nous, ou de s'appliquer à en créer de nouveaux, viennent puiser la vérité catholique à sa source même, et s'accoutument à nourrir ouvertement des sentiments de vénération et d'amour envers le centre de l'unité, qui a été établi par Dieu dans le Siège apostolique. Cette œuvre que Nous confions au zèle des Bénédictins et qui nous est chère entre toutes, Nous la leur recommandons et Nous leur montrons ainsi quelle confiance Nous avons en eux.

Mais pour mieux assurer l'unité de l'Ordre bénédictin, Nous avons voulu mettre à sa tête un abbé primat, résidant perpétuellement à Rome. C'est à ce primat que nous remettons le soin de diriger le collège grec, par un mandat spécial de Notre part, en Notre nom et au nom de Nos successeurs, suivant la volonté du Siège apostolique et les lois suivantes :

Digitized by Google

I. Les bâtiments du Collège fondé par Grégoire XIII, Notre prédécesseur, de même que les biens qui ont été donnés ou affectés ou le seront à l'avenir, restent à jamais la propriété des Pontifes Romains.

II. Le Primat proposera le Recteur qui présidera au Collège, le droit de choisir restant réservé au Souverain Pontife ; les autres moines, destinés au Collège, seront désignés par le Primat.

III. Le Recteur aura le pouvoir d'admettre les élèves et d'en éloigner les sujets nuisibles ou indociles, de l'avis et du consentement du Primat. Les moines auront pour mission de veiller à la discipline des étudiants, de les former à la piété et aux vertus sacerdotales.

IV. Tous les élèves, sans exception, tant ceux qui font leurs humanités que ceux qui s'adonnent aux études philosophiques et théologiques, suivront les cours de la Propagande.

V. Au cas où des élèves nouvellement arrivés ne pourraient suivre de suite les cours de la Propagande, on établira pour eux des cours préparatoires dans le Collège même. — En outre on désignera parmi les moines ceux qui feront répéter en privé aux élèves ce qu'ils ont vu dans les cours publics. De même on en nommera pour donner aux étudiants des cours de liturgie, de patrologie, de droit ecclésiastique des Grecs, et les exercer à la pratique du grec tant ancien que moderne.

VI. Les offices divins, tant ceux qui se font dans la chapelle domestique des élèves en ville et à la cam-

I. Collegii aedes, quas Gregorius XIII decessor Noster fundavit; item quae Collegio bona data adtributaque fuerunt erunt, in ditione Pontificum Romanorum perpetuo sint.

II. Primas rectorem, qui Collegio praesit, proponet, eligendi iure Pontifici Maximo reservato. Monachi ceteri, qui Collegio adcenseantur, a Primate destinabuntur.

III. Alumnos cooptandi, item noxios indocilesve abigendi Rectori potestas erit, conscio annuenteque Primate. Monachorum vero erit ad alumnorum disciplinam adhibere curam, magisterio pietatis fungi, ephebos virtutibus, moribus sacerdotio dignis excolere.

IV. Alumni universi, excepto nemine, tum qui litteris dent operam, tum qui in philosophicas ac theologicas disciplinas incumbant, Collegii Urbaniani scholas celebrabunt.

V. Si qui epheborum recens cooptatorum scholis Urbanianis continuo frequentandis haud fuerint; iis erudiendis magisterium in Collegio adsit, quo ad maiora percipienda praeparentur. — Praeterea e Monachis designentur, quibus adiutoribus alumni ea quae in publicis scholis audierint privatim recolant. Item constituantur qui alumnos eosdem in liturgia, patrologia, iure ecclesiastico, quod apud graecos obtinet, demum sermone graeco, tum veteri tum recentiore, quotidiano usu exercendos curent.

VI. Sacra, tam quae in communi alumnorum sacrario, seu domi seu ruri, quam quae in templo Athana-

Digitized by Google

siano fiant, non nisi graecorum ritu atque idiomate peragi fas esto. Eiusdem in perlitando ritus Monachis Collegio addictis copiam damus.

VII. Abbas Primas ad Nos de disciplina alumnorum, de studiis deque re oeconomica, dato libello, quotannis referet : cuius libelli exemplum Cardinali Praefecto Sacri Consilii christiano nomini propagando transmittendum curabimus.

Datum Romae apud S. Petrum die xv decembris anno MDCCCXCVII, Pontificatus Nostri vicesimo.

LEO PP. XIII.

pagne, que ceux qui auront lieu dans l'église de St-Athanase, ne pourront se célébrer que dans le rite grec et en langue grecque. Nous accordons aux moines attachés au Collège la faculté d'adopter ce rite.

VII. L'abbé Primat Nous remettra un rapport annuel sur la discipline des élèves, les études et la situation financière; Nous ferons remettre une copie de ce mémoire au Cardinal Préfet de la S. C. de la Propagande.

Donné à Rome près St-Pierre le 15 décembre de l'an 1897, de notre Pontificat le 20e.

LÉON XIII Pape.

Nous extrayons du *Courrier de Bruxelles* du 17 janvier 1898 la traduction d'une correspondance envoyée de Tropea à l'*Osservatore Romano :*

« La sollicitude éclairée de Léon XIII s'est tournée récemment vers le célèbre collège de St-Athanase pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse grecque, qui est l'espérance des Églises orientales.

Le *Motu proprio* du 15 décembre 1897 a donné une nouvelle vitalité à ce Collège, confié à l'Ordre de Saint-Benoît.

Ces rapports entre le Collège grec et les Bénédictins sont un fait historique heureux pour la Calabre, et pour la population de Mileto en particulier.

Après avoir conquis, au XIe siècle, la Calabre et la Sicile, le comte Roger le Normand, cet admirable type de souverain et de chevalier chrétien, s'appliqua de toutes ses forces à favoriser les évêchés et les monastères de nos régions, tant dévastées par le fanatisme musulman. Dans la petite ville de Mileto, située presque au centre de ses nouveaux États, le comte Roger fonda un évêché puissant et riche sous les auspices de Grégoire VII, en même temps qu'une abbaye grandiose avec une église magnifique dédiée à la Très Sainte Trinité et à saint Michel Archange. Urbain II, s'étant rendu à Mileto, confia l'abbaye à l'Ordre bénédictin. Le comte Roger le Normand y fut enterré. Le chroniqueur contemporain Romuald, de Paleme, s'exprime à son sujet en ces termes : *Miles egregius,*

Digitized by Google

justitiæ tenax, pauperum munitor, pius in eleemosynis, Ecclesiarum Dei et sacerdotum honori consulens.

L'abbaye de Mileto, qui avait juridiction sur un très grand nombre d'églises en Calabre et en Sicile, resta aux Bénédictins de 1091 à 1445. Elle fut ensuite donnée « en commende » à plusieurs importants cardinaux, parmi lesquels les cardinaux Barresio, Centelles Aragona, Sforza et Santorio.

Mais en janvier 1577, le Souverain-Pontife Grégoire XIII décida de créer à Rome un collège pour les Grecs, sous l'invocation de l'invincible S. Athanase et le protectorat du cardinal Santorio, commendataire de l'abbaye et archevêque de Saint-Sévérin en Calabre.

Par une Bulle de 15 juillet 1581, le Pape, dans la plénitude de sa puissance apostolique, supprima l'abbaye de Mileto, dont il attribua la juridiction et les revenus au nouveau collège de Saint-Athanase.

Telles sont les relations existant de longue date entre les Bénédictins et le Collège grec.

En 1717, Clément XI transféra la juridiction et les revenus à l'évêché de Mileto, à charge de payer annuellement au Collège grec la somme de deux mille quatre cents écus ; cette pension constitua la principale ressource de cet établissement jusqu'en 1766, époque à laquelle le Saint-Siège dispensa l'évêché de Mileto du paiement de cette rente ; d'autres revenus furent assignés à une Institution si importante, si nécessaire. »

AFRIQUE. — Nous empruntons aux *Missions-Blaetter* publiées à Sainte-Ottile (Bavière), le rapport suivant sur les travaux de la société des missions de S. Benoît en 1897 :

« Si l'année qui vient de s'écouler n'a pas été exempte de travaux et de soucis, nous ne pouvons cependant que remercier Dieu pour le bien qui s'est opéré, tant à la maison-mère de Sainte-Ottile que dans la mission d'Afrique ; des deux côtés nous constatons un grand progrès dans le développement de l'œuvre.

Les premiers jours de l'année nous amenèrent notre nouveau supérieur-général, le R^me^ P. abbé D. Ildephonse Schober ; ses fréquentes visites ont contribué largement à l'organisation du monastère et de la congrégation.

L'élévation du monastère par le Saint-Siège au rang de prieuré indépendant a été reconnue et confirmée par le gouvernement.

Les travaux de maçonnerie de l'église commencés le 1 mai sont, à part la tour, à peu près terminés. La propriété foncière du monastère entamée par la construction du chemin de fer de Mering à Weilheim a pu se reconstituer par l'achat d'autres terrains.

Digitized by Google

Trois étudiants en théologie ont reçu la prêtrise, un les ordres mineurs, et six autres la tonsure. Les premiers élèves du séminaire de la mission ont passé avec succès leur examen de sortie de gymnase ; quatre Frères ont fait profession.

Il faut signaler trois cas de mort : Sœur Raphaelle, rentrée d'Afrique, est morte le 14 avril, la petite négresse Catherine le 25 octobre ; et le Frère Willehad est mort à Mnyangao le 20 mai, emporté par la fièvre.

Il y a eu quatre expéditions de missionnaires :

le 31 janvier, 4 Frères,

le 27 avril, 2 Pères et 2 Frères,

le 1 septembre, 2 Pères et 2 Frères,

le 16 octobre, 3 Sœurs.

La préfecture apostolique du Zanzibar méridional a été agrandie par décret du 10 juillet 1897, de façon à comprendre au sud tout le territoire placé sous le protectorat allemand.

A *Dar-es-Salaam*, un Père (D. Innocent Hendle, de la congrégation de Beuron), exerce le ministère parmi la population catholique européenne, asiatique et africaine (environ 350), tandis qu'un catéchiste et un Frère soignent, dans l'administration de la procure, pour les besoins matériels tant de ce poste que des stations de l'intérieur.

Dix Sœurs dirigent une école de filles noires, qui comptait au 1 juillet 92 élèves, un hôpital et un asile. A l'hôpital on a soigné 223 personnes, dont 45 sont mortes ; 47 reçurent le baptême.

Sur la route de Pugu, on a acquis un assez vaste terrain sur lequel on va élever un village chrétien et disposer des plantations. Jusqu'au 1 juin 1897 on avait conféré 443 baptêmes.

Kollasini est la résidence habituelle du préfet apostolique, Dom Maur Hartmann, actuellement en voyage vers Uhehe. L'orphelinat des garçons compte 122 enfants, dont la surveillance est confiée à un catéchiste. Cinq Frères y sont occupés.

Les enfants sont dressés au travail régulier et s'exercent aux différents métiers. Les nouvelles constructions leur ont fourni l'occasion de se former comme maçons. Dans la construction de la nouvelle église, actuellement achevée, ce sont les enfants seuls qui ont transporté la chaux, le sable et le mortier. L'église a 30 mètres de long sur 15 de large.

A côté du village chrétien de St-Placide, on en a formé un nouveau, celui de St-Michel. On a conféré 54 baptêmes ; la mission compte 168 chrétiens et 224 catéchumènes.

La station de *Lukuledi* se développe bien. La mission jouit d'une grande considération dans les environs et exerce une heureuse influence sur les indigènes. Aux Pâques dernières, les premiers adultes ont reçu le baptême après deux ans de catéchuménat ; à l'Ascension ce fut le tour des enfants de l'école, en tout environ 140. Lors du départ du R. P. Antoine, le registre

Digitized by Google

des baptêmes atteignait le chiffre de 172; 260 personnes sont actuellement dans leur seconde année de catéchuménat ; plus de 400 fréquentent régulièrement le service divin, de sorte qu'il y a un espoir fondé de pouvoir grouper ici dans quelques années une importante communauté chrétienne. Les catéchumènes de la deuxième année reçoivent trois leçons par semaine, les autres deux par mois; pendant le carême ils viennent tous les jours. Un grand nombre d'entre eux font un voyage de 3 à 4 heures pour assister aux instructions. Il y a lieu de croire qu'une aussi longue épreuve, accompagnée de grands sacrifices, donne d'excellentes garanties sur les dispositions des convertis. Les missionnaires desservent aussi les postes de Chukukwe, Mwanamchekenje et Tukutua ; dans les deux premiers, il faut, à cause de l'étendue des territoires, donner les instructions à trois endroits différents. Dès que l'école de Lukuledi pourra fournir des instituteurs, on érigera une école dans chacun de ces villages.

Les Sœurs dirigent aussi à Lukuledi un orphelinat de filles, donnent l'instruction aux femmes et visitent les malades à domicile.

Autour de la mission on a disposé des jardins, planté des allées, dérodé le terrain et construit des routes vers les villages voisins. La population très intelligente des Jao et des Makua met à profit les procédés d'agriculture introduits par les missionnaires.

Mnyangao, au confluent du Nyangao et du Lukuledi, à trois journées de marche au delà de Lindi, à mi-route entre Lukuledi et Lindi, est une station fondée en septembre 1896 ; elle est desservie par le P. Severin Hofbauer aidé de deux Frères. Les missionnaires y ont construit en bambou une église, une maison, une école, des étables ; bientôt on bâtira en briques une demeure plus grande et plus saine. Le sol est fertile et produit les légumes d'Europe et d'Afrique. La population se montre bien disposée, de sorte qu'ici aussi on a le bon espoir de voir se fonder de nouvelles stations et des villages chrétiens depuis Lukuledi jusqu'à Nyangao et de là jusqu'à la côte. Le service divin est fréquenté par environ 150 personnes ; l'école compte une trentaine d'enfants.

Iringa est placé sous la direction du P. Ambroise Meyer. Les huttes de branchages feront bientôt place à une construction en pierre. L'on n'attend que la fin des troubles suscités par les Wahehe pour développer l'apostolat ; toutefois cette peuplade remuante témoigne beaucoup de confiance aux missionnaires.

Le voyage du préfet apostolique a pour but de chercher l'emplacement convenable pour une nouvelle station, soit à Uhehe même, soit dans le voisinage à Ubena. »

AMÉRIQUE. — Le 25 novembre, Mgr Léon Haid, vicaire-apostolique de la Caroline du Nord et abbé de Mary-Help, a célébré son jubilé de vingt-cinq ans de prêtrise. S. É. le cardinal Gibbons, premier vicaire apostolique de ce district de 1868 à 1872, les évêques de Syracuse, Richmond

Digitized by Google

et Wilmington, l'archiabbé de St-Vincent et les abbés de Newark, d'Atchison et de St John honoraient la fête de leur présence. Le clergé et les fidèles du diocèse offrirent au vénérable jubilaire une croix pectorale, les élèves du collège annexé à l'abbaye, une crosse, et la communauté un ornement pontifical complet.

Les fêtes ont montré l'estime et l'affection dont jouit le digne jubilaire.

Michel Haid est né dans le Westmoreland Co. en Pensylvanie, le 15 juillet 1849. De bonne heure il fut envoyé au collège bénédictin de St-Vincent. Au sortir de ses études il y prit l'habit religieux et fit profession le 17 septembre 1869. L'abbé Wimmer fondait en ce moment une colonie dans le Kansas; le Fr. Léon exprima le désir de pouvoir se consacrer aux travaux de cette nouvelle mission, mais il en fut détourné par celui-là même qui occupe aujourd'hui la charge abbatiale de St-John dans le Kansas. Ordonné prêtre en décembre 1872, le P. Léon Haid fut aussitôt employé au collège de St Vincent, où il sut se gagner de profondes sympathies. Lorsque l'abbaye de St-Vincent envoya une nouvelle colonie dans la Caroline du Nord, ce fut le P. Léon que la nouvelle communauté, composée d'une partie de ses anciens élèves, choisit pour abbé (juillet 1885). En 1887 le S. Siège lui confia le vicariat apostolique de la Caroline du Nord avec le titre d'évêque de Messène i. p. Il reçut la consécration épiscopale le 1 juillet 1888. Depuis lors Mgr Haid s'est entièrement consacré à la vie du missionnaire, payant largement de sa personne, prêchant, confessant, donnant des retraites et des missions dans un pays assez vaste où les catholiques sont peu nombreux. A deux reprises il a exercé la charge de Président de la Congrégation bénédictine Américaine-Cassinienne.

STATISTIQUE. Nous empruntons aux directoires et catalogues des monastères pour 1898 les renseignements suivants sur un certain nombre de congrégations ou abbayes.

Congrégation de Beuron : Archiabbaye de Beuron, 58 profès, 8 novices de chœur, 72 frères convers; — abbaye de Maredsous, 61 profès (dont 1 au Brésil et 3 en Angleterre), 14 novices de chœur, 52 convers profès (dont 2 à Laach et 1 au Portugal), 7 novices convers; — abbaye d'Emaus, 35 profès, 6 novices de chœur, 39 convers; — abbaye de Seckau, 35 profès, 6 novices de chœur, 44 convers; — abbaye de Laach: 27 profès, 4 novices de chœur, 66 convers; — abbaye de Cucujães en Portugal 16 profès, 2 novices de chœur, 8 convers; — abbaye d'Erdington en Angleterre, 13 profès, 1 novice de chœur, 8 convers. Le nombre total des religieux est de 581, soit une augmentation de 41 sur l'année dernière.

L'archiabbaye de Beuron a donné comme auxiliaires 2 pères à l'abbaye de Cesena en Italie, 3 à celle du Mont-Cassin, et 2 autres à la Société des missions de St-Benoît. Un profès de Beuron, le R^me^ D. Léon Linse, est

Digitized by Google

abbé de Fort-Augustus. L'abbaye de Maredsous compte plusieurs profès au Brésil, entre autres le R^me D. Gérard van Caloen, abbé de St-Benoît d'Olinda. Comme l'abbaye de Beuron, elle a plusieurs moines professeurs au collège de St-Anselme et au collège grec de St-Athanase à Rome.

Congrégation de Bavière: Abbaye de Metten, 45 moines de chœur, 13 convers; — abbayes de St-Étienne d'Augsbourg et d'Ottobeuron réunies, 33 relig. de chœur, 39 convers ; — abbaye de Scheyern, 21 rel. de chœur, 13 convers ; — abbaye de St-Boniface à Munich et prieuré d'Andechs réunis, 26 rel. de chœur, 61 convers ; — prieuré de Weltenbourg, 6 rel. de chœur, 6 convers ; — prieuré de Schaeftlarn, 14 relig. de chœur, 20 convers ; soit un total de 297 religieux.

Abbaye d'Einsiedeln (Suisse) : 92 prêtres, 15 autres profès et 2 novices de chœur, 31 convers profès et 4 novices, soit 144 religieux.

Abbaye de Mariastein (à Delle, congrég. Suisse), 28 profès, 3 novices de chœur, 6 convers, soit 37 religieux.

Congrégation Américaine-Cassinienne : archi-abbaye de St-Vincent : 134 religieux de chœur, dont 101 prêtres, 86 frères convers, soit un total de 220 religieux ; — abbaye de St-John, 102 moines de chœur, dont 77 prêtres et 33 convers, soit 145 religieux ; — abbaye d'Atchison, 55 moines de chœur et 19 convers, soit 74 rel. ; — abbaye de Newark, 36 rel. de chœur et 14 convers ; — abbaye de Mary-Help, 29 rel. de chœur et 22 convers ; — abbaye de St-Bernard, 28 rel. de chœur et 20 convers ; — abbaye de St-Procope à Chicago, 13 rel. de chœur et 7 convers ; — Prieuré de Cluny, 12 rel. de chœur ; — Prieuré de St-Léon en Floride, 7 religieux de chœur et 7 convers ; — Prieuré de St-Léandre dans le Colorado, 6 moines. — Le total de la congrégation donne le chiffre de 630 religieux.

Abbaye de St-Meinrad (États-Unis, de la congrég. Helvéto-Améric.) : 62 rel. de chœur et 47 convers.

Abbaye de Fort-Angustus (Écosse) : 29 rel. de chœur, 20 convers.

NÉCROLOGIE.

Le 30 novembre, S. M. Frédérique Jochum, au monastère de l'Imm. Conception de Ferdinand (Ind. États-Unis);

le 10 décembre, à l'abbaye de S. J. B. de Subiaco, Dame Virginie Caja, née en 1822, professe en 1844, prieuré en 1895 ;

le 30 décembre, à St-Vite en Carintie, le R. P. D. Joseph Reichsthaler, profès de l'abbaye de St-Lambrecht (Styrie), à l'âge de 47 ans ;

le 2 janvier 1898, au monastère de Ste-Scholastique d'Atherstone (Angleterre), sœur Marguerite Thompson, converse, à l'âge de 77 ans, dont 53 de profession ;

le 3 janvier, au monastère de S. Grata à Bergame, Dame Élisabeth Bianchi, à l'âge de 25 ans.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Geschichte des Königreichs Jerusalem von REINHOLD RÖHRICHT. Innsbruck, Wagner, 1898, XXVIII-1105, pp. in-8°.

S'IL y avait un écrivain tout désigné pour raconter l'histoire du royaume de Jérusalem, c'était assurément le professeur Reinhold Röhricht de Berlin. Depuis de longues années le public lettré a su apprécier à leur juste valeur les nombreux et importants travaux qu'il a fait paraître sur la Palestine, les croisades, les pèlerinages en Terre-Sainte. Ses *Regesta regni Hierosolymitani* avaient montré l'étendue de son érudition et la sûreté de ses recherches; c'était bien lui qui pouvait écrire une histoire des croisades mise au niveau des exigences de la science moderne. L'auteur a cru devoir décliner ce travail réclamé de sa plume féconde et laborieuse, mais ce qu'il nous donne à la place peut largement compenser ce désir.

L'*histoire du royaume de Jérusalem*, depuis la mort de Godefroid de Bouillon (18 juill. 1100) jusqu'à la prise de St-Jean d'Acre et des autres villes du littoral (mai-août 1291) embrasse une période de deux siècles pleins d'une lutte extrêmement mouvementée, et renferme en quelque sorte le récit détaillé des différentes expéditions tentées pour conquérir la Terre-Sainte, ou fortifier la position des chrétiens.

Écrivain et historien d'une précision minutieuse, scrupuleuse même, l'auteur s'est interdit d'arranger l'histoire; il a laissé la parole aux faits. Son récit est strictement annalistique, puisé directement aux sources, composé autant que possible à l'aide des textes originaux; ce sont les contemporains qui exposent, qui jugent, qui donnent la couleur au récit, qui émeuvent le lecteur et forment son jugement. Il y a plus; l'auteur a su faire passer dans son travail la nuance de certitude qui se dégage de ses sources, marquant dans ses expressions si les documents consultés se contredisent ou se distinguent par une partialité évidente. Et vraiment il y a lieu d'admirer la richesse d'annotations de l'auteur, qui a ainsi fourni à ses lecteurs non seulement le moyen de contrôler toutes ses assertions, mais de pénétrer par eux-mêmes dans ce vaste domaine de la littérature palestinienne et d'y trouver les développements ou les explications que leur curiosité pourrait les y faire chercher.

L'on aurait cependant tort de croire que la forme annalistique de l'ouvrage exclue toute synthèse et tout coup-d'œil d'ensemble, ou que la vie soit absente d'un travail qui semble ne viser qu'à l'exactitude du détail. Certes, si l'on n'y trouvait que cet avantage, il y aurait déjà de quoi féliciter l'auteur d'avoir su condenser tant de matériaux en un seul volume et d'avoir mis à la disposition des hommes d'étude un précieux instrument de travail. Mais il y a plus que cela. Le récit est annalistique, mais c'est un récit plein de vie et de chaleur, non de cette vie et de cette chaleur factices que l'art de l'écrivain ou la profondeur du philosophe savent donner aux faits qu'ils racontent et étudient, mais de la vie palpitante de la réalité des faits. Pour beaucoup

Digitized by Google

de lecteurs, ce récit mouvementé, détaillé, agité du royaume de Jérusalem sera une vraie révélation; ils y trouveront une histoire qui leur paraîtra différente de cette histoire plus ou moins conventionnelle, traditionnelle qu'on a répétée de génération en génération. Ici tout se meut dans son cadre historique: princes, grands dignitaires de l'Église et de l'État, chrétiens et musulmans. On les voit s'agiter et se mouvoir presque jour par jour, et l'on pénètre au vif dans l'intimité de ceux qui, vus de loin, ne semblent guidés que par une idée générale et cantonnés sur un saint point de la Palestine.

Quiconque voudra trouver une histoire exacte des croisades tentées après Godefroid de Bouillon, se faire une idée juste de l'existence et de la nature du royaume de Jérusalem, de la vie des croisés en Terre-Sainte, des luttes de la chrétienté contre l'Islam, de l'état ecclésiastique de la Syrie du XIIe à la fin du XIIIe siècle, des efforts tentés par les papes pour reconquérir le tombeau du Christ et arracher la Terre-Sainte des mains des Musulmans, celui-là n'a qu'à prendre le livre du Dr Röhricht; il trouvera un guide éclairé et fidèle.

Dans un travail de cette nature, la critique pourrait évidemment discuter l'un ou l'autre détail; la critique est toujours chose aisée, mais elle fait souvent mieux de constater la grandeur des résultats acquis et de mettre plutôt en relief les grands côtés du travail accompli; c'est le système qui a nos préférences.

D'excellentes tables des noms de personnes, des lieux et des matières, terminent le volume. Il faut y joindre la bibliographie des dissertations et ouvrages publiés par l'auteur, au nombre de 77. D. U. B.

Apologie des Christenthums von D^r Fr. Hettinger, IV. *Die Dogmen des Christenthums*, II Abth., 7e éd. Fribourg en Brisgau, Herder, 1879, 618 pp. 8. Prix : 5 frs. relié 7, 25.

Le quatrième volume de l'apologie de Hettinger renferme une des plus belles parties de son œuvre magistrale. Il comprend les huit chapitres : le Christ comme prophète et comme roi, les saints sacrements, le très saint Sacrement de l'autel, ciel et enfer, purification et perfection, christianisme et Église, épiscopat et primauté, visibilité de l'Église, établissement de moyens extérieurs conférant la grâce invisible confiés à l'Église, autorité doctrinale de l'Église résidant dans l'épiscopat, union nécessaire de la hiérarchie à la Primauté, telles sont les importantes questions traitées dans ce volume. Vivant en Allemagne, obligé de défendre le véritable caractère des dogmes catholiques contre les fausses idées que s'en font les protestants et contre les attaques de ces derniers, il n'est pas étonnant que l'auteur mette si souvent en jeu les protestants eux-mêmes. Le problème des origines de l'Église préoccupe en ce moment les esprits; les faits historiques qui attestent l'antiquité de la tradition catholique et romaine s'imposent. Les préjugés tâchent de les obscurcir et empêchent de s'incliner devant l'idée qu'ils incarnent. Il n'en reste pas moins vrai que la vérité s'affirme.

Digitized by Google

NOTES
D'ANCIENNE LITTÉRATURE CHRÉTIENNE.

I. Une EPISTULA ou Apologie faussement attribuée à saint Hilaire de Poitiers.

JEAN-Chrysostome Trombelli, chanoine régulier de Latran, publia au siècle dernier, avec préface, annotations, dissertations sans fin, un petit écrit en forme de lettre attribué par lui à saint Hilaire et reproduit dans l'appendice des œuvres de ce Père, Migne P. L. 10, 733-750. En voici l'*incipit*, qui fait défaut dans les *Initia patrum* de l'Académie de Vienne :

> David gloriosus in psalmo sic dicit: In universam terram exivit sonus eorum, et ad terminos orbis terrae...

L'opuscule avait été trouvé par Trombelli dans un recueil manuscrit des œuvres de saint Jérôme (1). Mais, jugeant avec raison qu'il ne pouvait appartenir à celui-ci, l'éditeur se mit à la recherche d'un autre écrivain ecclésiastique auquel il pût attribuer la paternité de l'écrit, et son choix tomba sur Hilaire de Poitiers. En dépit du luxe d'érudition dont il fit preuve en cette occasion, il ne rencontra de la part des critiques qu'incrédulité et opposition motivée. De plus, le texte publié par lui est évidemment lacuneux et fautif en bien des endroits.

Malgé tout, il est incontestable que l'écrit est ancien, et intéressant à différents points de vue. Trombelli a cru qu'il avait pour but de fournir à un évêque nouvellement élu un modèle d'instruction pour son peuple, à cause de ces mots qui se lisaient vers la fin dans son manuscrit : *Veniam ante omnes a tui populi sincerissima sanctitate orans*... Mais la vraie leçon semble bien celle-ci, rétablie à l'aide du ms. lat. 289 du fonds Vatican (XIe/XIIe s.) :

> Veniam autem a tua postulo sincerissima sanctitate orans ut tua sanctitas, cui peritior via a Deo et sanctior comprobata est, in

1. C'est aussi sous le nom de Jérôme que je l'ai toujours trouvé jusqu'ici dans les manuscrits.

Digitized by Google

omnibus in quibus mediocritas mea vel praetermisit, vel inventa plenius explanare non potuit, correcta reformare et supplere dignetur : aut si probaveris, ut est a nobis opusculum coeptum te petente et Deo adiuvante perfectum, non habere quod desit, in orationibus tam tuis sanctis quam omnium fratrum memoriam mei habeas. Et sciant aemuli fidei meae praestitam rationem, et convenire cum ecclesia recognoscant, et magis ministerium sumant ; ut non solum gratulemur nos credidisse, verum etiam aliquantulum inimicis et credentibus profuisse.

L'impression que produisent ces dernières lignes, après une lecture attentive de toute l'épître, est celle-ci. On avait mis en doute l'orthodoxie de l'auteur. Un personnage important, désigné par les termes respectueux *Prudentia vestra, tua Sanctitas*, lui demanda de mettre par écrit, pour sa justification, l'enseignement qu'il donnait à son peuple. De là cette apologie, prise par Trombelli pour un mandement pastoral.

Il est vrai que c'est une apologie *sui generis* : l'allusion aux soupçons qui pèsent sur l'auteur ne devient évidente que dans les lignes de la fin qui viennent d'être citées. Tout le reste est écrit dans ce qu'on pourrait appeler un modèle du style " glorieux " : assurance et fierté de la pensée, emploi d'expressions recherchées et ampoulées, comme *subfecundare* 737 a. *splendificare* 738 d. *sacerdotare Deo* 743 b. et surtout retour fréquent des deux adjectifs suivants :

GLORIOSUS. David gloriosus 733 b. gloriosus evangelista 733 d. glorioso Paulo 742 d. gloriosi Dei testes 749 a. Paulus gloriosus 749 c.

DEIFICUS. ad aedificationem deificam 743 a. deificum munus 744 b. deifice comparatam 745 b. rebus deificis 745 c. obsequium deificum 749 b.

La nature de l'écrit, la condition de son auteur, sa manière étrangement caractéristique, font penser involontairement à certain évêque (1) espagnol de la fin du quatrième siècle, au sujet duquel saint Jérôme s'exprime ainsi dans son *De viris inlustribus*, c. 123 :

Tiberianus Baeticus scripsit, pro suspicione qua cum Priscilliano accusabatur haereseos, Apologeticum tumenti compositoque sermone. Sed post suorum caedem, taedio victus exilii, mutavit propositum, et iuxta sanctam scripturam "canis reversus ad vomitum suum" filiam, devotam Christo virginem, matrimonio copulavit.

1. Jérôme ne dit pas que Tiberianus fut un évêque, mais cette particularité résulte clairement d'un passage de Priscillien, Tract. I, p. 3, 9 " et libello fratrum nostrorum Tiberiani, Asarbi et ceterorum ". Comp. Sulpice Sévère, Chron. II, 51.

Digitized by Google

Le peu de cas que fait l'anonyme de la simple profession de virginité, dépourvue des vertus essentielles que suppose cet état (col. 747 suiv.), ne cadre pas trop mal avec la détermination imputée par Jérôme à l'évêque Tiberianus.

2. Encore l'expression SUSCIPERE HOMINEM à propos du Te Deum.

Il me revient d'Angleterre qu'un savant de ce pays, auteur d'un article remarquable sur le Te Deum, a fait valoir contre l'attribution à Niceta la particularité suivante: L'évêque Niceta, dans ce que nous possédons de lui, n'emploie jamais l'empression " suscipere hominem " mais seulement une fois " carnem suscepit humanam " et une autre fois " corpus suscepisse. " Est-il vraisemblable que le même écrivain qui s'est servi de ces deux dernières expressions, ait également fait usage de la première, celle qui fait partie du Te Deum ?

A cela, on peut répondre :

1° Qu'on a tort de s'obstiner à voir dans l'expression dont il s'agit une locution particulièrement rare et caractéristique. Elle était employée couramment et un peu dans tous les pays de l'Occident aux quatrième et cinquième siècles. Le Dr Th. Zahn l'a déjà signalée (1), dans saint Hilaire, De trin. X, 22. On aura pu la remarquer dernièrement dans le IIIe des sept livres sur la Trinité venus jusqu'à nous sous le faux nom d'Athanase, et qui sont en réalité d'un auteur latin du IVe siècle (2). Phébade d'Agen, le prêtre luciférien Faustin, l'hérétique Pélage l'ont employée, ainsi qu'on le verra tout à l'heure. Elle figure jusqu'à quatre fois dans les fragments qui nous restent des actes synodaux du pape saint Damase (3). Jérôme, lui aussi, s'en est servi à deux reprises dans ses homélies sur les Psaumes (4).

2° On ne saurait, sans abuser de l'argument négatif, prétendre que l'expression " suscipere hominem " a été inconnue à Niceta pour ce seul motif qu'on ne la trouve pas dans les quelques opuscules qui nous restent de cet écrivain. Ces opuscules ne sont que fort peu de chose, comparés à ce qui nous a été conservé des ho-

1. " Neuere Breiträge zur Geschichte des apostolischen Symbolums ". Neue kirchl. Zeitschrift VII, 2. p. 121, note 1.

2. Rev. Bénéd. janvier 1898, p. 3.

3. " Ergo, fratres, adseramus Dei filium et perfectum hominem suscepisse... sine sensu hominem suscepisse... imperfectus homo susceptus est... perfectum suscepisse hominem profitemur ". (Harduin. Concil. I, 774 e. 775 a. b. c.)

4. Sur le ps. 98 : " Regnum accepi a Patre, immo homo quem suscepi " ; sur le ps. 107 : " corpus autem eius, et homo quem suscepit, ipse laudat Dominum ". (Anecd. Maredsol. III². 151, 10 ; 181, 11).

Digitized by Google

mélies de saint Jérôme : et pourtant, dans le cours de ces homélies, la fameuse locution ne se présente que deux fois ! Supposons un instant que les deux improvisations où elle figure eussent péri comme tant d'autres par un accident quelconque, on n'eût pas manqué d'affirmer que Jérôme a complètement ignoré cette terminologie, et cela, avec plus d'apparence de raison que dans le cas de Niceta. Il n'y a pas lieu, on le voit, de se fier à de pareils procédés.

3° Enfin, il est aisé de prouver par divers exemples que la prétendue incompatibilité entre l'emploi, par le même écrivain, des expressions " suscipere hominem " et " suscipere corpus, suscipere carnem humanam " est absolument imaginaire et contredite par les faits. Je me bornerai aux cinq témoignages suivants.

Phébade d'Agen, Contra Arian. I, 19. " Filium Dei hominem de Maria suscepisse " ; II, 8 " suscepto homine... homo ille passus est, quem Filius Dei suscepit ". — D'autre part II, 8 " humanum corpus indueret, quo suscepto... " (Migne P. L. 20, 27 c. 47 c. 48 c.)

Faustin, De Trinit. c. 3 " naturae suscepti hominis... totum suscipere debuit expulsum, qui totum salvare venerat. Non autem videbatur totum expulsum in se suscepisse, nisi illum suscepisset per substantiam carnis et animae... naturam suscepti in eo hominis... ". — Et c. 2 " secundum naturam susceptae animae " ; c. 3 " animae quam cum carne susceperat " (Migne 13, 57 a. 65 a. b. 66 a. b.)

Pélage, Libellus fidei n. 8 " Dei Filium... perfectum naturae nostrae hominem suscepisse " ; n. 12 " Dei Verbum suscepit passibilem hominem ". — Puis, n. 10 " a tempore susceptae carnis " (Migne 48, 489 d. 490 a. b.).

Leporius, Libell. emendat. n. 6 " dignanter hominem suscipiendo descendit " ; n. 9 " in se susceperat totum hominem Deus ". — Le même, n. 3 " ex tempore susceptae carnis... totum suscipiens quod est hominis " ; n. 5 " a tempore susceptae carnis " (Migne 31, 1224 b. 1225 b. d. 1228 b.)

Pseudo-Ambroise, De Trinit. c. 10 " nostrae naturae hominem susceptum " ; c. 13 " per mortem scilicet hominis suscepti " ; c. 33 " Totum ergo hominem... Filius Dei suscepit ex Virgine ". — Et ailleurs, c. 12 " caro ex virgine suscepta... et suscipiendi inde carnem... " ; c. 13 " carnem seu animam susceptam " ; c. 15 " suscipiendo scilicet nostram substantiam " ; c. 16 " carnem propter carnem... ex sancta virgine Maria suscipiens " ; c. 29 " veram carnem Dominus suscepit " (Migne 17, 521 a. 524 b. 525 b. c. 527 b. 528 b. 540 b.)

Digitized by Google

Il faudra donc désormais recourir à de meilleurs arguments, pour battre en brèche la tradition paléographique attribuant le Te Deum à un évêque du nom de Niceta.

3. Le symbole QUICUMQUE VULT : trois nouvelles références.

Dans leurs deux récents ouvrages sur le symbole dit d'Athanase, MM. Ommanney et Burn ont recherché avec soin tous les témoignages antérieurs au Xe siècle pouvant offrir quelque renseignement sur le texte et la diffusion de la célèbre formule. Dans le *Guardian* du 15 décembre dernier, M. Burn énumère huit ou neuf nouveaux manuscrits du VIIIe et du IXe siècle examinés par lui au cours de deux excursions dans les bibliothèques du continent.

A propos du cod. latin 6330 de Munich qu'il mentionne en second lieu, il m'est revenu à la pensée que le *Quicumque* figure pareillement en tête d'un des manuscrits les plus anciens de cette même bibliothèque : le Clm. 6298 provenant, comme l'autre, de Freisingen. C'est un homéliaire en caractères anglo-saxons du VIIIe siècle. La formule du Pseudo-Athanase a été transcrite au fol. 1v ; elle n'est précédée d'aucun titre, et les variantes sont peu importantes.

Un psautier de l'abbaye de Corbie, présentement conservé à la bibliothèque d'Amiens sous la cote 18, contient fol. 138v un texte incomplet du *Quicumque* sous le titre : " Incipit fides catholica sancti Athanasii ". Ce psautier est du IXe siècle, d'après le dernier catalogue (1). M. Samuel Berger (2) le croit écrit " au IXe siècle ou même entre le VIIIe et le IXe ".

Enfin, un autre document assez intéressant et publié depuis longtemps, semble avoir complètement échappé à l'attention des deux savants anglais : c'est le rapport de l'abbé Angilbert († 814) sur l'ordre des offices institué par lui dans la célèbre abbaye de Centula ou Saint-Riquier. On y voit qu'à la procession des Rogations la *schola* devait chanter " la foi de saint Athanase " à la suite du symbole des Apôtres et de celui de Constantinople :

> Scola siquidem puerorum et ceteri qui possunt simbolum apotolorum protinus cantare incipiant. Deinde post pauca simbolum constantinopolitanum, inde fidem sancti Athanasii, novissime autem orationem dominicam (3).

1. *Catalogue général des manuscrits de France*, t. XIX, p. 11.
2. *Histoire de la Vulgate*, p. 103.
3. Hariulf, *Chronique de l'abb. de Saint-Riquier*, publiée par F. Lot (Paris, Picard, 1894) append. VI, p. 300. — L'*Institutio s. Angilberti* avait déjà été éditée en partie ou plutôt résumée par Mabillon dans ses *Annales O. S. B.*, livre XXVI, n. 68.

Digitized by Google

En rendant compte dans la *Revue critique* du 18 octobre 1897 des travaux de MM. Burn et Ommanney, M. Paul Lejay émet l'avis qu' " il reste encore une question à traiter, celle de la langue et du " style, car aucun des deux auteurs ne l'a abordée avec le dévelop- " pement convenable... Par ces études de détail on aura quelque " espoir de renouveler un problème que pourrait seulement tran- " cher une découverte faite dans les bibliothèques ".

Je ne crois pas me tromper en assurant qu'il sera fait droit prochainement au désir formulé par l'éminent philologue, et que le mot de la fameuse énigme nous sera enfin révélé.

4. La FIDES SANCTI VALERIANI du ms. Paris lat. 2076.

Le manuscrit latin 2076 de la Bibliothèque nationale de Paris (Xe s.) contient, au milieu d'une série de professions de foi, une courte formule intitulée dans les *capitula* en tête du volume :

VIII Fides catholica sancti ualeriani episcopi.

Voici cette formule, telle qu'elle se lit dans le corps même du recueil, fol. 54, col. 1. Le nom de l'auteur, comme on le voit, a été altéré par le copiste en l'un ou l'autre des deux endroits :

INCIPIT FIDES SANCTI VALERI EPISCOPI.

Audi israel dominus deus tuus deus unus est. Nam cum pater et filius et spiritus sanctus sit, nemo christianus tres deos dicere potest . quia a se in nullo diuina distat natura . numerum siquidem effici aequalitas non ammittit. Alter enim primum sequitur, alteri tertius adplicatur . sed cum gradus fieri non possit ex paribus, qui subdi non potest quem ad modum numerat? unus ergo erit, quia non habet secundum. Secundus quippe minoris ordinem tenet, minus alterum facit. Alter posteriorem indicat, posterior inparem signat. Remove distantiam, et quod numeres non habes. EXPLICIT AMEN.

Plusieurs saints évêques du nom de Valérien sont célèbres dans la littérature ecclésiastique, entre autres, celui d'Aquilée et celui de Cimiez. Je ne vois pour le moment aucun indice qui autorise à attribuer à l'un plutôt qu'à l'autre les quelques lignes contenues dans le Paris. 2076. Il y a bien un chapitre additionnel au *De viris inlustr.* de saint Jérôme, lequel est conçu en ces termes :

Cap. CXXXVI. VALERIANUS, Calagoritanae urbis episcopus, vir admodum disertissimus, non multa scripsit, quodque praecipuum

Digitized by Google

religionis insigne est, fidem catholicam singulariter ei indicavit (1).

Mais la provenance et par suite l'autorité de ce renseignement sont tout à fait incertaines. Le nom même de Valérien ne figure nulle part sur la liste des évêques de Calahorra, laquelle d'ailleurs ne commence qu'avec un personnage de la seconde moitié du Ve siècle.

5. La prétendue REGULA CANENDI du pape Grégoire.

A propos d'un fragment attribué à un certain Grégoire dans le ms. 190 de Corpus Christi College, à Cambridge, je rappelais naguère (2) que Montfaucon dans sa *Bibliotheca bibliothecarum mss.* p. 100 c. et 136 c. avait signalé dans le fonds Vatican une " Regula canendi Gregorii papae " dont le titre seul était fait pour allécher tous les amateurs d'ancienne musique ecclésiastique. Mais il n'y a plus de doute que le manuscrit indiqué, Vatic. 629 (XIe/XIIe siècle), ne contient absolument rien de ce genre. Seulement, vers la fin du volume, fol. 268v-269v, on trouve ce qui suit :

> REGULA CAN̄ GG̅ IIII P̅P̅. In die resurrectionis usque in sabbatum eiusdem.... Haec sunt igitur, fratres karissimi, quae de uita canonicorum.... poss̅ sempiterna. Explic̅. decreta et regula g̅g̅ .IIII. papae.

Il s'agit donc, non pas de chant, mais de chanoines : ce n'est pas toujours la même chose, en dépit du vieil adage *canonicus a canendo.* Après tout, il n'en faut pas trop vouloir à Montfaucon : l'erreur doit provenir du catalogue manuscrit de la Vaticane, auquel il aura eu le tort de s'en rapporter. On peut juger, par cet exemple, combien il est difficile de savoir au juste le contenu des précieux manuscrits que possède la bibliothèque du Saint-Siège, tant que nous n'aurons pas de meilleurs catalogues à notre disposition.

Ces décrets du pape Grégoire IV pour les chanoines m'ont paru offrir un certain intérêt et mériteraient d'être publiés, s'ils ne le sont déjà (3). La notice consacrée à ce pape dans le *Liber Pontificalis* contient les détails suivants, à propos des travaux accomplis par lui à Sainte-Marie du Transtevere (édit. Duchesne II, 78) :

> repente ad memoriam sui recurrunt quod iustum non esset si amplius ecclesia sanctae Dei genetricis, quae more veterum nunc usque Calisti trans Tiberim dicitur, sine monachorum officio con-

1. Édition de E. C. Richardson, dans les *Texte und Untersuchungen* XIVl, p. 56.
2. Rev. Béned. XII (1895), p. 193.
3. Je n'ai pu en trouver nulle part la moindre trace.

Digitized by Google

stitisset.... iuxta latus praenominatae basilicae monasterium a fundamentis statuit... In quo etiam monachos canonicos adgregavit, qui inibi officium facerent.

M. Duchesne croit voir, dans ces *monachi canonici*, " la plus ancienne apparition, à Rome, de cette combinaison entre la vie cléricale et la règle monastique " qui caractérise l'institution des chanoines réguliers. C'est probablement à l'occasion de leur introduction dans le clergé romain, que Grégoire IV aura rédigé les ordonnances disciplinaires et liturgiques du manuscrit 629 de la Vaticane.

6. Les notes liturgiques du manuscrit Vatic. Regin. Lat. 9. Les Épîtres de saint Paul.

Le n° 9 de la reine Christine, au Vatican, jouit d'une célébrité méritée entre les plus anciens exemplaires latins des Épîtres de Saint Paul. Les juges les plus compétents le mettent à la fin du VIIe siècle, bien qu'on l'ait cru parfois plus ancien. M. Samuel Berger (1) a constaté que, seul entre tous les autres, il se rapprochait, par des particularités remarquables, du dernier fragment de Fleury contenu dans le ms. 16 de la bibliothèque d'Orléans : ce qui l'a amené à lui assigner, du moins par hypothèse, la même origine.

Quelques notes liturgiques en minuscule mérovingienne, ajoutées çà et là négligemment par diverses mains à la marge du texte, m'ont paru pouvoir intéresser les érudits qui se livrent à l'étude des anciens lectionnaires. Elles se bornent parfois à de simples croix, destinées à indiquer le commencement ou la fin des péricopes. Voici ces notes, suivant l'ordre où elles se présentent dans le volume :

Fol. 16^v + avant *Humanum dico* Rom. 6, 19.

Fol. 17^v + co (=cotidiana) en face de *Scimus autem quia lex* Rom. 7, 14. Ici la croix est marquée à la pointe sèche.

Fol. 18 + après *Gratia Dei per I. X. d. nostrum* ibid. 25, probablement pour marquer la fin de la lecture.

Fol. 24^v COTI, très profondément, à la pointe sèche, en face de *Secundum euangelium* Rom. 11, 28.

Fol. 25 co à la marge de *Obsecro itaque* Rom. 12, 1.

Même fol. × à la pointe sèche après *alterius membra* Rom. 12, 1. Pour indiquer la fin de la leçon ?

Fol. 26^v co devant *Abiciamus ergo* Rom. 13, 12.

Fol. 35 + au-dessus de l'*o* à *Et ego fratres* 1 Cor. 3, 1. Et en marge DE INO | CENTIS, si j'ai bien lu. La péricope convient à cette fête.

1. *Hist. de la Vulg.*, p. 85.

Digitized by Google

Fol. 35v • ⁝ • DE DEDICACIONE en face de *Dei enim sumus adiutores* I Cor. 3, 9.

Fol. 41 COTIDIANA • ⁝ • vis-à-vis de *Volo autem uos* I Cor. 7, 32.

Fol. 41v • ⁝ • IN CALENDAS | IANUARIAS devant *De escis autem* I Cor. 8, 4. Pour la messe " contra idola " qui se célébrait partout en pays gallican et même ailleurs le 1er janvier.

Fol. 42 • ⁝ • de même encre, après *pro quo X. mortuus est* ibid. 11. Fin de la leçon précédente ?

Fol. 45v • ⁝ • COTIDIANA en face de *Notum autem uobis* I Cor. 15, 1.

Fol. 62v + IN DOMENICA PRIMA DE ADUENTO en tête de la première colonne commençant par *Quoniam autem in lege* Gal. 3, 11 ; autre + entre les mots *autem* et *in lege*.

Fol. 63 + IN NATALE | à droite de *Dico autem quanto tempore* Gal. 4, 1. Le reste de la note a disparu sous le ciseau du relieur. A gauche du même texte, une autre +.

Fol. 63v, en face de *Fratres obsecro uos* Gal. 4, 12, une note qui paraissait devoir offrir un intérêt spécial, mais que ni moi ni aucun des paléographes dont j'ai sollicité l'avis ne sommes parvenus à déchiffrer d'une façon satisfaisante. Plusieurs avaient cru devoir lire comme moi *In uigilia* | *Willimari* | ..*ris* | : et, de fait, Cl. Chastelain mentionne dans son Martyrologe universel, p. 788 et 1127, un personnage de ce nom honoré jadis à Corbeil. Mais après un plus mûr examen, il semble qu'il faut renoncer à cette manière de lire. Le signe qu'on prendrait d'abord pour un *w* suivi d'un *i* est le même qui tient la place de *sci* devant le nom *Iuhannis*, fol. 68v. La seconde syllabe du prétendu nom propre *Willimari* consiste en une sorte de petit *l* suivi d'un *v* insérés l'un et l'autre au-dessus de la lettre *m* ; le jambage de l'*i* final se prolonge sensiblement au-dessous du niveau des autres lettres. Bref, la première ligne seule est sûre IN VIGILIA, et il faut malheureusement renoncer à en rien tirer pour le moment.

Fol. 64 • ⁝ • en face de *Unum quidem* Gal. 4, 24.

Fol. 65, à droite de *Omnis enim lex* Gal. 5, 14, COTI, très profondément à la pointe sèche.

De même fol. 65v, à gauche de *Fratres et si praeoccupatus* Gal. 6, 1.

Fol. 66, à gauche de *Nolite errare* Gal. 6, 7, IN.TERCIA. Entre l'N et le T, il y a une majuscule, T ou F, avec une lettre liée, *a* ?

Fol. 68v, à gauche de *Propter quod memores* Ephes. 2, 11 : + IN NATIUITATE | [SCI?] IUHANNIS.

Fol. 71 COTI, à la pointe sèche, à gauche de *Estote ergo imitatores* Ephes. 5, 1.

Fol. 72, en haut de la page commençant par les mots *et inluminabit te xps* Ephes. 5, 14, ... AMISOLIUARUM. Les premières lettres ont disparu quand on a renouvelé le parchemin à cet endroit. Faut-il lire " In ramis olivarum " ?

Digitized by Google

Fol. 77v, à gauche de *Gaudete in dño* Phil. 4, 4, une ·⁝· et, au-dessous, DE AD | DOMIN[IC]A TERCIA. Probablement pour le troisième dimanche de l'Avent, comme dans la liturgie actuelle.

Fol. 78 FINIT; après les mots *deus pacis erit uobiscum* ibid. 9.

Fol. 89 COTI | DIAMA à gauche de *Scimus autem quia bona est* 1 Tim. 1, 8.

Fol. 90 CŌT à gauche de *Volo ergo uiros orare* ibid. 2, 8.

Fol. 91 DOMINICA | LIS, dernière syllabe au-dessus de l'*a*, à gauche de *Fidelis sermo* ibid. 4, 9.

Fol. 93v ·⁝· IN DEDICATIONE à gauche de *Sed firmum fundamentum* 2 Tim. 2, 19.

Fol. 95v ·⁝· à gauche de *Omnis scriptura diuinitus* ibid. 3, 16 ; à droite du même texte ·⁝· IN CS̄I ESTEFANI.

Fol. 110v IN MART | IRE à gauche de *Rememoramini* Hebr. 10, 32.

Si, comme tout porte à le croire, la conjecture de M. Berger est fondée, ces quelques notes du Regin. 9 attesteraient donc l'usage d'une église inconnue du royaume franc à la fin de l'époque mérovingienne. On rendrait un réel service à la cause des études liturgiques, en notant avec soin les moindres indications du même genre qui figurent à la marge d'un assez grand nombre d'anciens manuscrits bibliques. Ces humbles et presque uniques débris de liturgies locales disparues depuis longtemps finiraient par former un ensemble d'une certaine importance pour la solution des problèmes nombreux et délicats que soulève la question des origines du culte chrétien en Occident.

7. La MISSA IN HONORE SANCTI MICHAHEL du missel de Bobbio.

Un bénédictin français qui ne dit pas son nom donne présentement, dans la *Paléographie musicale*, une étude des plus suggestives sur la genèse de la liturgie milanaise et ses rapports avec les autres liturgies d'Orient et d'Occident. On pourra trouver le ton parfois quelque peu magistral, regretter certains manques d'égard envers un homme qui restera malgré tout une des gloires de Solesmes ; mais enfin, l'auteur de ces précieux prolégomènes n'exagère aucunement son propre mérite lorsque, vers la fin, il se rend à lui-même ce témoignage " qu'on n'était jamais arrivé par la voie des monuments techniques à toucher d'aussi près les incunables de la liturgie latine, à prendre contact avec ses premiers développements. " (Tome V, p. 115.)

On trouve pourtant dans le dernier fascicule, deux pages seulement après les lignes que je viens de citer, l'exposé d'une théorie à

Digitized by Google

laquelle on ne se serait guères attendu de la part d'un érudit si préoccupé de faire ressortir à tout propos son impeccable circonspection.

Voici ce dont il s'agit : préciser l'origine du missel de Bobbio, document d'une importance considérable dans la question des origines liturgiques. Le premier éditeur, Mabillon, avait évité de se prononcer, tout en émettant l'idée que le manuscrit pouvait provenir de la province de Besançon. Ceux qui sont venus après lui ont imité sa réserve. Le collaborateur de la *Paléographie musicale* s'étonne de ces hésitations. D'après lui, le célèbre missel a été écrit à Bobbio même : il en donne comme preuves certaines allusions contenues dans la " Missa in honore sancti Michahel ". En effet, on trouve à cet endroit les deux expressions suivantes : *in culto templi huius, in honore b. archangeli Michaelis dedicata... loca.* Or, il existe à Bobbio une grotte dite de Saint-Michel, non loin de laquelle s'élevait jadis une église dédiée sous le même vocable. C'est à elle tout naturellement que doivent se référer les passages en question. La dite grotte est située au haut des montages en face de Bobbio : cette circonstance aura probablement dicté aux moines irlandais le choix de l'évangile de la Transfiguration pour la messe de saint Michel. Une simple analogie entre la montagne du Thabor et le mont Gargano, ou même le lieu de la grotte de Bobbio, suffit, à qui connaît un peu la subtilité mystique des gens du moyen âge, pour expliquer un choix aussi étrange. On indique même en note un autre rapprochement possible entre les mots " Bonum est nos hic esse... faciamus hic tria tabernacula " et la prédilection de saint Colomban pour le *Speco di sah Michele* !

Il est possible que le missel de Bobbio ait été, en effet, écrit pour Bobbio même ; mais il faut convenir que la preuve qu'on nous en donne est bien faible.

Personne n'ignore que la fête de saint Michel qui se célèbre chaque année le 29 septembre est l'anniversaire de la dédicace d'une église de la banlieue romaine sur la voie Salaria. La première chose à se demander est celle-ci : Les églises qui ont emprunté cette fête à la liturgie locale de Rome n'auraient-elles pas pareillement adopté, en tout ou en partie, les formules romaines composées pour cette solennité ? Et c'est bien le cas, en effet, pour la *contestatio* du missel de Bobbio : tout le début, y compris le passage " in honorem b. archangeli Michaelis sacrata... loca " fait partie de la première des cinq messes assignées dans le sacramentaire léonien au *Natale basilicae Angeli in Salaria* (édit. Feltoe, p. 106). Rien ne prouve

Digitized by Google

que la secrète n'ait pas appartenu primitivement, elle aussi, au répertoire romain. A ce compte, l'emploi en dehors de Rome, et là même où il n'existait pas d'église de saint Michel, des expressions " templi huius ", " dedicata loca", et autres analogues, s'explique tout aussi bien que notre usage actuel de redire chaque année, sur toute l'étendue du globe; aux jours anniversaires de la dédicace du Latran et des basiliques des saints Apôtres : " HUIUS *sancti templi tui consecrationis reparas diem.* "

Quant au choix de l'évangile de la Transfiguration, j'en ai déjà dit ailleurs la raison véritable : c'est que, dans le langage constant des Pères, notamment de saint Augustin, la dédicace des temples matériels est la figure de la glorification des corps, dont la Transfiguration du Christ fut comme la réalisation anticipée. Il n'y a rien là, je pense, qui ressemble à " une adaptation accommodatice d'une subtilité qui fait sourire. "

Au reste, pour éloigner jusqu'au dernier soupçon d'un rapprochement entre le Thabor et la situation de la Grotte de Saint-Michel, il suffira de rappeler que le missel de Bobbio n'est pas le seul document où nous constations l'usage fait ici de cette péricope évangélique : elle figure sous la rubrique IN DEDICATIONEM parmi les *capitula* de la liturgie napolitaine du VIIe siècle, de même que dans le livre des Évangiles *q*, Clm. 6224 (Rev. Bénéd. t. VIII, p. 487 et X, 254). Enfin, les notes marginales du Ms. Ambros. C. 39. inf. (IXe s.?), dont le Rév. W. C. Bishop a eu l'obligeance de me procurer une copie, assignent à ce passage une destination absolument identique : IN DE | DICA | NEM. (*sic*).

D. G. MORIN.

Digitized by Google

DIEU

d'après Hugues de St-Victor.

Le sujet de cette étude est puisé dans un travail de M. le Dr Jacques Kilgenstein, couronné par la Faculté théologique de l'université de Wurzbourg (1). La haute approbation de l'éminent recteur, M.le Dr Schell, est une excellente recommandation pour ce livre sérieux et instructif. Elle nous dispense d'en faire l'éloge et de lui souhaiter diffusion et durée. Bornons-nous donc au fonds si riche qui nous est ouvert, pour en grouper succinctement les principaux enseignements. Outre la preuve de sympathie que nous donnerons à l'auteur, nous espérons que le lecteur trouvera dans ces pages intérêt et profit.

Hugues de St-Victor est, sans contredit, l'une des plus grandes figures du XIIe siècle. L'éclat de son génie rayonna sur tout le moyen âge, et son influence resta prépondérante dans le développement de la théologie scolastique, d'abord, par la valeur de ses écrits puis, par la renommée longtemps sans rivale de l'École qu'il avait fondée. Hugues fut le premier à synthétiser les trésors dogmatiques accumulés au cours des âges patristiques, à les réduire en système, à les aggréger en un corps de doctrine intégral et complet. Si l'on réfléchit à la mine inépuisable léguée par les Pères des dix premiers siècles, on comprendra la portée du travail gigantesque entrepris par l'illustre Victorin ; on se demandera comment sa vie, relativement courte (1097-1141), a pu lui suffire pour le mener à bonne fin. L'étendue et les difficultés de sa tâche donnent la mesure de son mérite et constituent son plus beau titre de gloire.

Ces considérations suffiraient pour inspirer au lecteur le désir d'arrêter son regard sur l'imposante physionomie de ce grand homme, que Pierre Lombard et St-Thomas d'Aquin ont proclamé leur maître.

Mais ces pages auront, en outre, un intérêt de justice et d'équité. Certains critiques contemporains, même des plus sérieux, ont

1. *Die Gotteslehre des Hugo von St Victor nebst einer einleitenden Untersuchung über Hugos Leben und seine hervorragendsten Werke* von Dr Jacob Kilgenstein. — Würzburg, Andreas Göbels, 1898, X-229 pp., gr. in-8°.

Digitized by Google

représenté le célèbre écolâtre comme un mystique outré, dont les œuvres, toutes de symbolisme, ne peuvent avoir qu'une valeur ascétique. A les en croire, loin d'être utiles au développement intellectuel des générations qui suivirent, elles l'enrayèrent longtemps par leur symbolisme exagéré, et ne servirent qu'à faire faire fausse route à plusieurs. Il serait oiseux d'insister sur la portée d'un tel grief : il détruit radicalement la principale gloire de l'École victorine. Heureusement, l'accusation n'est aucunement fondée. Une étude trop superficielle a pu seule la produire et, malheureusement, l'accréditer. Malgré ses lacunes, le simple aperçu qu'on va lire suffira pour la réfuter d'une façon péremptoire.

Qu'un dernier mot nous soit permis sur l'utilité de ce travail. La naissance de l'École de St-Victor marque une nouvelle phase dans l'étude raisonnée du dogme. C'est l'aurore de la période scolastique. On y voit la science aller de pair avec la foi et s'appuyer sur elle à chaque pas. Sans doute, c'est un début ; parfois, la marche est encore incertaine et de légers écarts se produisent ; ils sont rares, cependant ; l'accord se voit déjà bien établi dans l'ensemble, et le « *Fides quærens intellectum,* » de S. Anselme a fait un progrès incontestable. Viennent les travaux de quelques grands esprits ; vienne surtout, un siècle plus tard, le génie sublime et providentiel du Docteur Angélique, et l'Église de Dieu pourra saluer l'édifice complet de ses croyances dans l'immortelle Somme Théologique. Les enseignements laissés par Hugues de St-Victor sont donc comme la première base de la théologie scolastique, et ses doctrines sur Dieu doivent nous donner la clé de son système. Plus intimement liées que toutes les autres aux spéculations de la raison pure, ces vérités font mieux ressortir l'accord nécessaire entre la science et la foi ; en outre, elles servent à fixer les règles de cet accord : de part et d'autre, elles se trouvent au centre, et, partant, c'est en elles qu'on doit rechercher un point de jonction toujours sûr. Rien ne pouvait, à cet égard, être plus utile que le travail entrepris par M. Kilgenstein. Puisse le résumé que nous en donnons avoir aussi son fruit.

I. Connaissance de Dieu.

D'abord, la connaissance de Dieu nous est *possible*. Sans doute, S. Jean l'Évangéliste enseigne que « jamais personne n'a vu Dieu ». — Jamais aucun homme n'a contemplé la plénitude de la divinité qui réside en Dieu ; nul esprit, nul œil n'a pu l'embrasser (1).

1. Eam, quæ in Deo habitat, plenitudinem divinitatis nemo conspexit ; nemo mente aut oculis comprehendit. — *De Sacramentis* Lib. II. pars XVIII, cap. 16. Migne. P. L. vol. 176, col. 613. C.

Digitized by Google

D'autre part, nous aimons Dieu, nous lui donnons un nom. Or, personne ne peut aimer ce qu'il ignore (1) ; et ce qui ne peut se concevoir de quelque façon, ne peut être nommé (2). Donc Dieu est incompréhensible, mais non inaccessible à l'intelligence créée : nous avons de lui une connaissance analogique. Par une disposition de la Providence, l'homme ne comprendra jamais *ce qu'est Dieu* ; mais, jamais non plus il n'ignorera totalement *que Dieu existe* (3).

D'ailleurs, Celui qui a fait au genre humain une loi stricte de connaître et d'aimer son auteur, n'a point négligé d'en fournir *les moyens*.

Il est deux modes, deux voies, deux manifestations, par lesquelles le Dieu caché s'est, dès le principe, révélé au cœur humain et soumis à ses jugements : la raison humaine et la Révélation divine.

La raison arrive à concevoir Dieu par la double recherche de ce qui se passe en elle et dans les objets qui l'entourent. A son tour, la Révélation use d'une double insinuation, soit pour révéler les secrets inconnus ou faiblement entrevus de la Divinité, soit pour asseoir solidement des vérités qui n'étaient qu'une croyance. Tantôt l'illumination de la grâce vient éclairer notre ignorance, tantôt l'éclat de la doctrine nous instruit ou celui des miracles raffermit notre faiblesse. Cette double manifestation de Dieu, dans les vérités révélées et les investigations de la raison pure, se trouve exposée dans l'Apôtre : « Ce qui est connu de Dieu est manifeste pour les hommes, Dieu le leur a manifesté (Révélation)... Ses perfections invisibles sont devenues compréhensibles par les choses qui ont été faites (raison) (4).

Ces principes sont lucides et n'ont pas besoin de commentaire. Outre la révélation, les miracles, la grâce et la foi que Dieu met à sa disposition, l'homme trouve en soi le moyen de connaître son

1. Nemo amare potest quod nescit.— *De Arca Noe morali* Lib. I, cap. I P. L. 176, 620, A.

2. Quod enim secundum aliquid dici vel cogitari non potest, dici *omnino* et cogitari non potest. *De Sacr.* Lib. I, pars X, cap. 2 ; *ib.* 329. A.

3. Deus enim sic ab initio notitiam suam ab homine temperavit, ut sicut nunquam *quid* esset, totum poterat comprehendi, sic, quia esset, nunquam prorsus posset ignorare (*De Sacr.*, L. I, p. III, c. 1, *ib.*, 217. A.

4. Modi sunt duo et viæ duæ, et manifestationes duæ, quibus a principio cordi humano latens proditus est et judicatus occultus Deus ; partim scilicet ratione humana, partim revelatione divina. Et ratio quidem humana duplici investigatione Deum deprehendit ; partim videlicet in se, partim in iis, quæ erant extra se. Similiter et revelatio divina duplici insinuatione eum qui nesciebatur vel dubie credebatur et non cognitum indicavit, et partim creditum asseruit. Nam humanam ignorantiam nunc intus per aspirationem illuminans edocuit, tunc vero foris vel per doctrinæ eruditionem instruxit, vel per miraculorum ostentionem confirmavit. Utrumque manifestastionis divinæ modum quo vel ratione humana Deus ab homine cognitus est vel revelatione divina homini manifestatus, exponit apostolus dicens : quod notum Dei erat manifestum est in illis, Deus enim illis revelavit (*Rom. I*). Et deinde subjungit : Invisibilia enim ipsius a creatura mundi per ea quæ facta sunt intellecta conspiciuntur (*Ibid.*) ; ib., 217 et 218.

Digitized by Google

Auteur. Ce moyen, c'est la raison, s'exerçant sur toutes les œuvres sorties des mains du Créateur. Il faut donc moissonner le plus abondamment possible dans le champ des connaissances humaines: plus on y récoltera, mieux on connaîtra Dieu.

Mais, quelle que soit la part faite à la science, il n'en faut pas moins conclure à la nécessité d'une révélation divine (1). Il est *moralement* impossible à la raison d'acquérir par elle-même une connaissance *naturelle* de Dieu complète et certaine. Le monde créé n'en offre que des analogies plus ou moins voilées (2), et nos facultés, obscurcies par la chute originelle, n'en peuvent plus saisir entièrement la signification cachée (3). C'est pourquoi Dieu s'est manifesté directement (4). Quant à la connaissance des vérités *surnaturelles*, elle nous est *absolument* impossible, sans une communication spéciale d'en haut. Ces vérités dépassent totalement notre intelligence, et la création n'en renferme que des vestiges, dont les lumières de la révélation pouvaient seules nous faire pénétrer le sens (5).

Il serait intéressant d'étudier le développement de cette dernière pensée, dans le passage auquel nous renvoyons le lecteur. Mais cet exposé nécessiterait une assez longue digression, que le cadre de ce travail interdit.

D'ailleurs, ce qui précède nous fait assez voir quels sont, d'après Hugues, les rapports de la science et de la foi. C'est un point capital. On trouve là le raisonnement scolastique déjà fort avancé. Pour s'en convaincre, on n'aura qu'à comparer les principes du grand Victorin avec ceux qu'expose S.Thomas, dans les premiers chapitres de la somme contre les Gentils et dans la question qui sert d'introduction à la somme théologique. On ne trouvera guères, chez l'Ange de l'École, que les données de son illustre prédécesseur et maître.

Mais les citations, que nous avons transcrites à dessein, ont aussi pour effet de justifier leur auteur d'appréciations injustes et dénuées de fondement. Après de pareils témoignages, il est pénible de retrouver, sous la plume d'un critique de valeur, des paroles comme celles-ci : « Hugues de St-Victor a pris en dégoût la science elle-même... Hugues n'est, en réalité, qu'un mystique ..... L'opinion du chanoine de St-Victor est que jamais la raison ne fera sortir la vraie lumière des ténèbres confuses de la nature (6). » La remarque faite

1. *In hierarch. cæl.*; P. L., 175, 926 et 927.
2. Erat ibi simile aliquid, sed de longe ostendens, quod quærebatur..... similitudo *peregrina*; ib., 925, 926.
3. *De sacr.*, Lib. I, p. x, c. 1 et 2; ib., 176, 327 sq.; — Ibid., p., VI, c. 12-14, col., 370 sq.
4. *De sacr.*, Lib. I, p. VI, c. 5; P. L. 176, 256.
5. Cf. P. L. ib., 327, 370.
6. Haureau, *Histoire de la philos. scolast.*, 1e partie, pag. 427.— Paris, 1872.

Digitized by Google

à ce sujet par Léon Gautier est absolument juste : « M. Hauréau la (l'école de St-Victor) prétend hostile à la philosophie. Le premier regard jeté sur la première page des écrits d'Hugues dément cette assertion téméraire (1). » On peut dire davantage. Il n'est guères de pages où ne perce l'estime singulière d'Hugues pour la science humaine. Ses déclarations à cet égard sont fréquentes et formelles. Il proclame que, pour mieux connaître le Créateur, il s'est efforcé de tout étudier dans son œuvre (2) ; il se félicite du fruit qu'il en a recueilli (3); il nous apprend que dans son jeune âge, il cultivait la musique et connaissait l'astronomie (4) ; enfin, plus rapproché du terme de sa carrière, il détaille ce qui fit l'objet de sa vie laborieuse, et termine ainsi : J'ose l'affirmer, je n'ai jamais rien négligé de ce qui pouvait m'instruire ; j'ai même appris souvent beaucoup de choses, qui paraîtraient à d'autres frivoles ou ridicules (5). Est-ce donc là le langage d'un mystique et d'un rêveur ? Inutile d'insister davantage sur ce point. Qu'on nous pardonne de l'avoir fait, une fois pour toutes : il le fallait, vu le but de notre travail. Nous n'y reviendrons plus qu'en passant. Dans la suite, il suffira d'un mot, pour constater la vérité du témoignage que le célèbre écolâtre vient de se rendre à lui-même.

Assurément, l'on doit, dans ses écrits, faire une grande part au symbolisme. Mais cette part est toujours bien distincte et se restreint aux œuvres mystiques : jamais elle n'empiète sur le terrain des spéculations théologiques. Ici, nous verrons au contraire se révéler constamment un maître dans l'art de la pensée et du raisonnement. Le lecteur en conviendra certainement, s'il consent à nous suivre dans notre analyse (6).

II. Preuves de l'existence de Dieu.

Unir la science et la foi: tel fut le caractère propre, le but constant de la théologie scolastique. De là, cette tendance continuelle et progressive à prouver scientifiquement l'existence du Dieu de la révélation, à lui constituer une essence dont la raison n'ait pas à s'effrayer.

1. *Œuvres poétiques d'Adam de St-Victor*, I, pag. 25, Paris, 1858.
2. *De Sacr.* ; prol.. c. 2. M. 176, 183 ; Lib. I, p. x, c. 28, 183; c. 5, 334.
3. *Erud. did.*, I, VII, c. 4. M. 176, 814; *De Arca Noe Mor.* Lib. II, c. 5, M. 176, 639.
4. *Erud. did.*, Lib. VI, c. 3; M. 176, 800.
5. Ego affirmare audeo, nihil me unquam, quod ad eruditionem pertineret, contempsisse, sed multa sæpe didicisse, quæ aliis joco vel deliramento similia viderentur. *Erud. did.*, Lib. VI, c. 3 ; P. L. 176, 799, D.
6. A cause du cadre restreint et du but précis de cette étude, nous n'avons pu qu'effleurer deux points cependant bien importants : l'essence de la vertu de foi ; l'unité de nos connaissances naturelles et surnaturelles de Dieu. M. Kilgenstein les a magistralement traités aux pages 47-57 de son beau travail. Nous signalons ce passage à l'attention du lecteur.

Digitized by Google

S. Anselme de Cantorbéry, le premier des scolastiques, fut aussi le premier à tenter l'effort dans le fameux argument de son *Proslogion* (1). Ce n'est pas ici l'endroit d'examiner jusqu'à quel point le grand docteur a tort ou raison. Les plus profonds génies se sont vivement agités autour de cette preuve, en vue d'en discuter le pour et le contre. Beaucoup de philosophes l'ont étudiée et fort peu d'entre eux semblent l'avoir comprise. Quoi qu'il en soit, tout le monde est forcé d'y voir l'une des plus hautes spéculations que l'esprit de l'homme ait jamais pu concevoir.

A son tour, Hugues de St-Victor trace le chemin qu'il faut suivre pour remonter de la créature au créateur. Pour cela, s'arrêter à la surface des choses serait insuffisant ; il faut en pénétrer l'essence (2). On y découvrira trois éléments : la *contingence*, les *perfections*, la *dépendance*. C'est le point de départ des trois voies qui mènent à la connaissance de Dieu : voie de *négation*, voie d'*affirmation*, voie de *suréminence*.

La contingence de l'univers montre clairement qu'il faut chercher en dehors de lui la raison de son existence. On la trouve, par la *négation* de toute contingence, dans l'être *nécessaire* (3).

Les perfections si variées du monde créé, ne pouvant lui venir que d'une cause première, doivent, par cela même, en tant que perfections, s'*affirmer* en elle d'une façon absolue (4).

La subordination de chaque être créé à une fin propre, conspirant à la fin commune de la création, signale à l'évidence le domaine absolu du Dieu A et Ω et, partant, son *excellence* sur tout ce qui existe en dehors de Lui (5).

Ne reconnaît-on pas, dans ces quelques traits, jetés d'une main si sûre, l'esquisse grandiose de la théologie scolastique ? A part les termes, plus nets et plus précis, S. Thomas d'Aquin n'a dit ni mieux, ni davantage (6).

C'est de ces principes qu'est sortie la division donnée par Hugues à ses preuves de l'existence de Dieu.

1° *Argument psychologique :* d'une part, la *contingence* de l'âme humaine, prouvée par les mutations qu'elle subit, exige pour elle une cause nécessaire ; d'autre part, cette *excellence* d'essence et de

1. Migne P. L. 158, pag. 227 sq.
2. *De Arca Noe mor.* Lib. II, c. 1 ; P. L. 176, 638.
3. *De Arca Noe mor.* Lib. II, cap. IV. M. 176, col. 637.
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*
6. A cet égard, il serait intéressant de comparer les deux docteurs. Cf., pour Hugues, le passage qui vient d'être cité ; pour S. Thomas. In I sent., dist. 3, art. 3. Le parallèle établit clairement l'identité de principes et de doctrines.

Digitized by Google

facultés qui la place au premier rang de la création, requiert, dans sa cause, le plus haut degré de spiritualité, savoir : l'identité d'intelligence et d'être (1).

1° *Argument cosmologique :* Outre sa contingence et ses changements incessants, on trouve dans l'univers des degrés de perfection, variant presque à l'infini. Il en résulte un ordre admirable, dont la norme est la subordination des êtres moins parfaits aux êtres plus parfaits. On doit en conclure la subordination de tous à celui qui les produit tous, être *nécessaire, infiniment parfait, principe* et *fin* de tout ce qui n'est pas Lui (2).

Avant d'aborder les preuves théologiques, il sera peut-être utile d'ajouter une remarque au sujet de ces deux premiers arguments. A notre avis, leur valeur démonstrative en dépend, tout comme celle des *quinque viæ* de S. Thomas (3). Sur ce point, en effet, notons-le une fois de plus, les deux docteurs sont identiques, malgré les différences de forme et d'exposé. De part et d'autre, la force probante est dans l'application pure et simple du principe de causalité ; de part et d'autre aussi, le nerf de l'argumentation réside dans l'impossibilité d'une série infinie d'êtres contingents. « Si, quidquid est, creaturam esse dicimus, nullum in rebus finem invenimus (4). » On ne peut donc refuser d'admettre la conclusion, sans rejeter, du même, coup deux vérités fondamentales de la philosophie.

3° *Arguments théologiques :* dans les preuves précédentes, c'est l'*être* même des choses qui nous a fourni la connaissance de Dieu ; maintenant, c'est leur *action* qui va nous la donner.

Nous retrouvons ici la pensée de fond qui se rencontre presque partout chez les philosophes païens, les Pères de l'Église et les grands scolastiques. Qui dit action, dit mouvement. Pour argumenter de l'action des êtres, on devra donc recourir aux trois sortes de mouvements qu'on découvre en eux (5) :

a) le mouvement animal ou vital ;
b) le mouvement naturel ;
c) le mouvement local.

1. *Erud. didasc*, Lib. VII, c. 17. P. L. 176, 824 sq. et *De sacr.* Lib. I, p. III, c. 7 ; *ib.*, 219 sq.
2. *Erudit. did.* Lib. VII, c. 17 ; P. L. 176, 825 sq. et *De Sacr.* Lib. I, p. III, c. 10 ; *ib.*, 219 sq.
3. *Summa theol.* P. I, Qu. II, a 3.
4. *Erud. did.* Lib. VII, c. 17 ; P. L. 176, 825, c.
5. *Ibid.*, cap. 18 ; *ib.*, 826. Dans cet exposé, nous avons cru devoir nous en tenir à une traduction presque littérale : il le fallait pour rendre fidèlement la pensée de l'auteur.

Digitized by Google

De là trois arguments pour l'existence de Dieu :

a. Dans l'animal, le mouvement vital se manifeste par l'action des *sens* et de l'*appétit*. Pour exercer cette action, il leur faut un objet propre qui les fixe et les satisfasse. Ils le trouvent toujours, et, dans tout l'univers, il n'est point de tendance *naturelle* dont l'effet soit irréalisable. Par exemple : l'animal a faim, il trouve de quoi se rassasier ; il a soif, il trouve de quoi se désaltérer ; il a froid, il trouve de quoi se réchauffer. Il doit en être ainsi, pour que la vie puisse subsister et se maintenir. Mais sera-ce là l'effet du hasard ? On ne saurait l'admettre ; il faut y reconnaître une providence universelle, une même puissance, une même bonté, qui produit la vie et pourvoit aux moyens de l'entretenir.

b. La même vérité ressort du mouvement naturel de tout être vers la croissance et le développement. Seul, l'auteur même de l'être a le pouvoir de le modifier à son gré ; et tout ce qui ne s'est pas donné l'être à soi-même, ne peut non plus se donner une augmentation d'être (1). Nous avons à dessein présenté l'argument tel qu'il est dans son auteur. C'est une occasion de l'expliquer et de le défendre. En effet, M. Kilgenstein le rejette, comme reposant sur un concours formel, immédiat et direct de Dieu dans tout changement subi par la créature, ce qui serait aller à l'encontre des sciences naturelles et de l'expérience de chaque jour (2). A notre avis, c'est aller trop loin. Sans doute, les termes employés par Hugues prêtent à cette interprétation ; mais c'est une question de forme ; le fond nous semble avoir une portée plus large et rester vrai. Sans rien changer aux principes essentiels, il suffirait d'une légère modification de tournure, pour rendre la preuve inéluctable. Voici, d'après nous, son véritable sens : Augmentation, changement, contingence, c'est tout un. Aussi les êtres créés sont-ils tous susceptibles d'augmentation et de changement, parce qu'ils sont tous contingents. La raison dernière de cette augmentation et de ces changements, sera donc la raison dernière de leur contingence. On ne la trouvera que dans l'être immuable et nécessaire, Dieu.

Telle est notre opinion. Le lecteur est à même d'en apprécier la valeur sur le texte que nous avons mis en note.

1. L. c. Idem motus naturalis probat. Sicut enim impossibile est, ut per se aliquid de nihilo fiat, sic omnino impossibile est ut per se aliquid augmentum accipiat ; hoc est quod sibi ipsi dare non potest initium, sibi ipsi dare non potest incrementum. Quidquid enim crescenti in augmentum venerit, præter id esse comprobatur, quod per se prius solum sine incremento fuit. Si ergo nil crescere potest nisi addatur ei quod prius non habuerit, patet quod nulla res crescens per se incrementum sumit. Qui ergo crescentibus dat crementum, ipse non existentibus dedit initium.

2. Pp. 71 et 72.

Digitized by Google

c. Les êtres de la création sont soumis sans cesse aux mouvements les plus divers par le lieu comme par le temps. Et, cependant, loin d'en être troublé, c'est de ces évolutions si disparates que résulte l'ordre admirable de l'univers. Est-ce pur hasard ? Non, certes, personne ne l'admettra. Il faudra donc conclure à l'existence d'un Être Suprême, qui « invisibilis intus rector præsidens, rerum omnium eventus et providentia sua prævenit, et sapientia disponit (1) ».

Les arguments qu'on vient de parcourir renferment-ils en aucune façon, les divagations d'un rêveur ? témoignent-ils d'une inhabileté manifeste dans l'art du raisonnement ? ne rangent-ils pas plutôt Hugues de St-Victor parmi les grands scolastiques, à côté de S. Anselme et de S. Thomas d'Aquin ? Le lecteur peut répondre par lui-même à ces trois questions.

III. Essence et attributs de Dieu.

La raison vient de prouver l'existence de Dieu; par le fait même, elle a fourni les principaux éléments constitutifs de son *essence* : aséité, spiritualité, infinie perfection. *Aséité :* celui de qui tout tient l'être, ne peut, lui, le tenir de personne (2). *Spiritualité :* le créateur de l'esprit doit lui-même être esprit (3). *Infinie perfection :* l'auteur de toute perfection est nécessairement la perfection par essence (4).

Tel est le fond de nos conceptions sur l'essence divine. Certes, il est bien imparfait. Pour la faiblesse de notre intelligence, Dieu reste, en réalité, l'Incompréhensible, l'Innommable (5) ; le Simple se compose ; l'Absolu devient relatif (6) ; et, tout en sachant qu'il est, nous concevons ce qu'il n'est pas, plutôt que ce qu'il est (7). De là ces termes négatifs, auxquels il nous faut presque toujours recourir, quand nous voulons formuler nos idées sur la divinité (8).

Mais, si telle est l'imperfection de ces trois éléments, pouvons-nous donc avoir de Dieu quelque conception positive, sûre et vraie ? C'est ce qu'il faudra montrer, en déduisant, de ces trois données

1. *Erud. did.*, l. c.
2. *Erud. did.*, Lib. VII, c. 17; P. L. 176, 825.
3. *Ibid.*
4. *De Arca Noe mor.*, Lib. II, c. 4 ; *ib.*, 637.
5. *De Sacr.*, Lib. I, p. x, c. 2 ; P. L. 176, 329. D.
6. *In ep. ad Rom.*, qu. 33. P. L. 175, 436.
7. *Sum. sent.*, tract. I. c. 4 ; P. L. 176, 48. S. Thomas dit de même : « Sed quia de Deo scire non possumus, quid sit, sed quid non sit, non possumus considerare de Deo, quomodo sit, sed potius, quomodo non sit. — Primo ergo considerandum est, quomodo non sit. » *Sum. Theol.*, P. I, Qu. III, prol.
8. *In Hierarch. cel.*, I, 2 ; *ib.*, 933, sq.

Digitized by Google

fondamentales, les différents aspects de l'unité divine : unité dans l'être ou simplicité ; unité dans la durée ou éternité ; unité dans l'étendue ou immensité ; unité dans l'action ou immutabilité.

1. *Unité dans l'être ou simplicité de Dieu.*

Admet-on un Dieu créateur, être nécessaire, parfait et infini, on doit n'admettre qu'un seul Dieu, en qui se concentre la raison dernière de toute existence (1) « Sicut enim ratio approbat Deum esse ita et unum esse affirmat (2). » En effet : « Ubi multitudo est, aut pluralitas superflua est, aut unitas imperfecta (3). »

L'unité de plan dans l'univers atteste la même vérité. Harmonie des éléments les plus divers ; donc, même principe premier, même fin dernière ; donc, unité d'auteur. Sans cela, l'ordre serait aussitôt troublé, d'après l'adage : « Tot capita, tot sensus » (4).

Il faut concevoir en Dieu l'unité la plus haute; car l'unité propre aux créatures, et toujours mêlée de contingence, ne peut lui convenir. Donc, aucune distinction réelle d'être et d'attributs, ni de substance et d'accidents, ni même d'essence et d'existence. Partant, point d'unité de collection, ou de composition, ou de similitude; pas même une simple unité d'essence, mais l'unité pure et simple, l'unité absolue, incommunicable, l'unité d'être et d'agir, l'unité *d'identité* (5).

C'est ainsi qu'on arrive à concevoir la simplicité de Dieu. Comme on va le voir, cette pensée sert de fond aux autres aspects de l'unité divine (6).

2. *Unité de durée ou éternité de Dieu.*

Qu'on se rappelle ici la définition de Boèce : *Æternitas est interminabilis vitæ tota simul et perfecta possessio.* Il s'en dégage deux éléments : *a* l'actualité pleine et parfaite de la vie (élément principal et formel) ; *b* la durée sans succession, et, partant, sans commencement ni fin (élément secondaire). Hugues de St-Victor démontre l'un et l'autre.

a L'unité d'identité, ou absolue simplicité de Dieu, implique la *plénitude, l'actualité de sa vie.* Essence, vie, éternité s'identifient : ce n'est pas autre chose que l'être, dégagé de tout ce qui n'est pas lui (7).

1. *De Sacr.*, Lib. I, p. III, c. 12 ; P. L. 176, 220.
2. *S. Sent.*, I, c. 4., *ib.*, 47.
3. *De Sacr.*, I, 10 ; *ib.*, 333.
4. *Erud. did.*, Lib. VII, c. 19 ; *ib.*, 826
5. *Erud. did.*, Lib. VII, c. 19 ; P.L. 176, 827.
6. Nous signalons à l'attention du lecteur les pages 84-87 du travail de M. Kilgenstein ; il y montre très bien la part prise par Hugues à la querelle des Nominalistes et des Realistes sur la distinction entre l'essence divine et ses attributs. Il donne la solution vraie : distinction de raison, sans que les attributs n'en existent pas moins en Dieu de la réalité même de son essence.
7. *Erud. did.*, Lib. VII, c. 17 ; P.L. 176, 825. *De Arc. N. mor.*, I, 2. *ib.*, 623.

Digitized by Google

b Il ne peut y avoir ni commencement ni fin pour Dieu, cause première ou créatrice. Puisque tout vient de lui, rien n'a pu le précéder pour lui donner l'être ; et rien ne pourrait le priver de cet être qu'il a de soi (1). On trouve le même argument dans S. Thomas (2).

J'avoue ne pas saisir pourquoi M. Kilgenstein déduit ici deux preuves, comme bien distinctes l'une de l'autre. Au fond, elles n'en forment qu'une seule. Quelle distinction peut-on faire entre Dieu considéré comme cause première et Dieu considéré comme créateur? Il m'est impossible d'y voir une double argumentation. D'ailleurs Hugues n'a donné qu'une seule preuve, et, si l'on veut rendre exactement sa pensée, il faut qu'on s'en tienne là.

3. *Unité d'étendue ou immensité de Dieu.*

Nous l'avons vu : Dieu cause tout, connaît tout, dirige tout : il doit donc être en tout, remplir tout, par *son essence, sa science et sa puissance* (3), sans être pour cela contenu ni limité par rien (4).

Cette immensité simple, parfaite, absolue ne peut s'attribuer aux êtres créés : les corps sont localisés ; les esprits sont limités (5).

Il faut bien convenir que, pris matériellement, les termes employés par Hugues n'établissent pas nettement la distinction si claire, exprimée plus tard par l'*esse in loco circumscriptive et passive* de la matière et l'*esse in loco diffinitive et active* des substances spirituelles (6). Mais une lacune de ce genre s'explique facilement. A cette époque, les concepts de temps et d'espace n'étaient pas bien définis: on se représentait l'espace comme limitant exclusivement la matière, et le temps comme limitant plus spécialement l'esprit créé. Hugues a, du moins, le mérite d'avoir conçu cette idée sous un aspect plus large et plus vrai. Pour lui, l'espace et le temps sont des limites pour l'esprit créé, et ce n'est pas là qu'il faut chercher la différence spécifique de ces deux conceptions. C'est ce pas, fait par Hugues, qui fixa l'attention de ses contemporains, leur ouvrit de nouveaux horizons, et, petit à petit, par le travail lent des esprits, amena les belles définitions qu'on trouve dans Pierre Lombard, Albert le Grand et S. Thomas. Un simple parallèle de quelques lignes suffira pour établir jusqu'à quel point le maître du Docteur Angélique l'a servi, pour la pensée fondamentale de ses notions

1. *Ibid.*
2. *Summa c. G.*, Lib. I, c. 15. 3.
3. *De Arca Noe mor.*, Lib. II, cap. 2 ; P. L. 176, 622, D. A la vérité, Hugues n'a pas ces expressions si précises, nées seulement plus tard ; mais sa doctrine en contient pleinement le sens.
4. *Erud. did.*, Lib. VII, c. 19 : *ib.*, 829, A.
5. *De Sacr.*, Lib. I, p. III, c. 18 ; *ib.*, 224, D. et B.
6. S. Thomas Aq. *S. theol.*, I, 52, 2, c. ad finem.

Digitized by Google

philosophiques sur le temps et l'espace. C'est, à coup sûr, un beau titre de gloire pour le chanoine de St-Victor.

HUGUES.	S. THOMAS.
Corpus locale est, quoniam loco circumscribitur; spiritus autem, quoniam in loco per præsentiam naturæ et operationis concluditur, localis et ipse jure nominatur (1).	Res corporea est in aliquo loco secundum contactum quantitatis dimensivæ; res autem incorporea in aliquo esse dicitur secundum contactum virtutis (2).

Il nous faut encore répondre à trois objections qu'on pourrait faire à propos de l'immensité divine. Nous traiterons fort rapidement ce point de détail : il n'ajoute rien à la doctrine et n'occupe qu'un rang très secondaire dans les écrits du grand Victorin.

1. Pour être ainsi dans la matière, Dieu ne doit-il pas avoir un être corporel ?

Nullement, c'est par son être simple et son opération tout intellectuelle qu'il pénètre tout (3).

2. Comment Dieu peut-il être simple et remplir le monde matériel, forcément composé ?

En raison même de sa simplicité, de son unité d'identité, Dieu se trouve tout entier partout où il est (4). D'ailleurs, un être créé, l'âme, réalise un prodige analogue pour le corps humain. Pourquoi serait-ce impossible au Créateur (5) ?

3. Le principe des preuves données plus haut est l'action de Dieu sur tout être créé. Or, dans bien des cas, cette action n'est que médiate et s'exerce par les causes secondes. Donc, une présence immédiate de Dieu dans tout être n'est pas nécessaire.

Cette présence de la cause première est requise pour la production et la conservation de l'être ; elle l'est, au même titre, pour le fait invoqué. Des êtres créés peuvent-ils agir les uns sur les autres sans cet influx indispensable (6) ?

4. *Unité d'action ou immutabilité de Dieu.*

Si l'essence divine est d'une telle simplicité ; si rien ne peut lui fixer un terme, ni dans le temps, ni dans l'espace ; son infinie perfection ne peut subir ni accroissement, ni diminution ; elle est nécessairement immuable.

1. *De Sacr.*, lib. I, prs. III, c. 18 ; P. L. 176, 224.
2. *Sum. c. G.*, lib. III, c. 68.
3. *Erud. did.*, lib. VII, c. 19 ; P. L. 176, 828.
4. *Ibid.*, lib. VII, c. 18 ; P. L. 176, 828.
5. *Ibid.*, l. c., 825.
6. *Ibid.*, l. c., 828. Le principe, appliqué seulement à l'homme, en cet endroit, doit s'étendre à toute créature.

Digitized by Google

Espace, forme et temps, tels sont, en effet, pour Hugues de St-Victor, les trois aspects de l'immutabilité de Dieu dans son *essence* et son *action* (1).

Un changement de lieu implique le passage d'un lieu dans un autre : on cesse d'être où l'on était pour commencer à être où l'on n'était pas.

Un changement de forme est, pour la matière, une disposition nouvelle des parties, soit entre elles, soit par rapport au tout ; pour l'esprit, immuable en soi, ce ne peut être qu'une modification des facultés ou de l'action, surtout de l'intelligence et de la volonté.

Un changement de temps n'est qu'une conséquence des deux autres, puisque le temps n'est qu'une suite mesurée de variations.

Au fond, il n'est donc, pour une essence, que deux changements possibles ; l'un, intrinsèque, dans ses parties, ses facultés ou son action ; l'autre, extrinsèque, dans ses relations d'espace et de temps avec le monde extérieur (2).

Pour exclure de Dieu cette dernière sorte de mutation, il suffit d'en appeler à son éternité, à son immensité. Auteur du temps et de l'espace, sans être contenu ou limité, ni par l'un, ni par l'autre, le Créateur ne peut, ni selon le temps, ni selon l'espace, subir aucune variation dans ses rapports avec la créature (3).

Reste à montrer l'impossibilité de tout changement *de forme* en Dieu. On n'en peut concevoir que trois : a/ *augmentation*, b/ *diminution*, c/ *altération*. Tous trois sont contradictoires avec l'essence divine.

a) *Augmentation :* A l'infini, rien ne s'ajoute ; le simple absolu n'a rien d'adjacent ; la cause première donne tout et ne reçoit rien (4).

b) *Diminution :* Dans l'unité d'identité, tout s'enlève, ou tout reste ; mais nulle diminution n'est possible (5).

c) *Altération :* Dans l'être simple et nécessaire, rien d'accidentel, rien de contingent : tout est identique à l'être. Donc, rien ne s'altère, ou l'être même est détruit (6).

Cette démonstration, aussi limpide que concluante, suffirait assurément pour prouver l'immutabilité parfaite de Dieu, dans son essence et son action, s'identifiant toutes deux avec son être. Tou-

1. *Erud. did.*, l. VII, c. 19 ; P. L. 827.
2. *Ibid.*, 827 et 828.
3. *Ibid.*, lib. VII, c. 19 ; P. L. 176, 829.
4. *Ibid.*
5. *Ibid.*
6. *De Sacram.*, lib. I, p. III, c. 15 ; P. L. 176. 221.

Digitized by Google

tefois, nous l'avons vu plus haut, les mutations de l'intelligence et de la volonté sont les principales causes d'un changement de forme pour l'être spirituel. Il faudra donc traiter à part ce point si important, et montrer que rien de pareil ne peut se concevoir en Dieu.

Nous nous bornerons à résumer le plus brièvement possible les principes émis par Hugues. Les développer, comme l'a très bien fait M. Kilgenstein (pp. 106-113), les discuter, en montrer la portée pour le dogme et la philosophie, nous entraînerait trop loin.

Aucune mutation dans l'intelligence : L'intelligence, l'acte de connaissance, l'idée de l'objet connu, tout est un, simple, identique à l'être divin. En outre, comme Créateur, principe et fin de tout, « Deus omnia videt, et de omnibus omnia videt et semper videt, et ubique videt. »

Aucune mutation dans la volonté : La volonté de Dieu, l'acte par lequel il veut, le bien qu'il veut, sont une seule et même chose avec son être pur, illimité, nécessaire, essentiellement parfait, et, partant, cause, centre et fin de tout bien créé. De plus, la connaissance de ce bien est immuable, adéquate et totale ; enfin, sa possession est pleine, éternelle et sans l'ombre de vicissitude. Ici, nous touchons au dernier, au plus sublime aspect de l'immutabilité de Dieu dans un bonheur infini (1).

***

Avant de clore cette première partie de notre analyse, résumons en quelques mots la doctrine qui s'y trouve :

Par la seule raison, l'homme peut et doit arriver à la connaissance de Dieu. Aséité, spiritualité pure, perfection sans limite, absolue simplicité, éternité, immensité, immutabilité d'être et d'action : telles sont les conceptions grandioses qu'il découvre en son auteur et qui lui donnent une idée synthétique et raisonnée de l'essence divine.

Au cours de cet exposé, le lecteur versé dans la science de la théologie médiévale, aura retrouvé constamment chez Hugues les pensées les plus hautes et les plus fondamentales de la spéculation scolastique. Tout le monde y reconnaîtra, sans nul doute, des déductions toujours simples et sûres, mais d'une portée scientifique incontestable. C'est, d'ailleurs ce que fera mieux ressortir encore la seconde partie de ce travail. Mais, dès à présent, malgré des lacunes inévitables dans un résumé trop succinct, nous nous croyons en droit de conclure :

1. *Fund. did.*, lib. VII, c. 19 ; P. L. 176, 829.

Digitized by Google

Dans ses écrits dogmatiques sur Dieu, Hugues de St-Victor n'est pas un rêveur mystique, dont la science n'ait à faire aucun cas. Il s'y révèle, au contraire, comme un profond penseur, un génie de premier ordre, et l'un des grands théologiens du moyen âge. N'eût-il d'autre mérite que d'avoir été, sur bien des points, suivi, comme pas à pas, par Pierre Lombard et S. Thomas d'Aquin, ce lui serait un titre de gloire précieux et enviable.

(A suivre.)

D. Urbain BALTUS.

Digitized by Google

UN RELIQUAIRE DE SAINTE SCHOLASTIQUE

A JUVIGNY-LES-DAMES.

LA *Semaine religieuse* de Verdun a publié dans le n° du 5 février de cette année une intéressante communication de M. l'abbé Frussotte sur un reliquaire trouvé dans la châsse de sainte Scholastique lors de la révision des reliques de Juvigny faite le 23 décembre dernier. L'on sait qu'en 1896 Mgr l'évêque de Verdun a ordonné une révision générale des reliques des saints conservées dans les églises de son diocèse, et a chargé M. l'abbé Frussotte de cet important travail. C'est là, on le conçoit aisément, une tâche de plusieurs années ; elle a fourni l'occasion d'intéresser le public par des études sur quelques objets d'art, tel que le crucifix donné par l'archidiacre Verdunois Richard de Wassebourg à l'abbaye bénédictine de St-Mihiel en 1555, et un travail bien documenté sur le corps de St. Anatole, évêque de Cahors, que ce monastère possédait depuis l'époque de Charlemagne.

L'existence du reliquaire de Juvigny était connue par les procès-verbaux de diverses visites des reliques de la sainte. M. l'abbé Frussotte a eu l'heureuse idée de faire reproduire la petite fiole ou encolpion, qui accompagnait les reliques et d'en illustrer la notice qu'il a consacrée à sa description. Nous remercions l'auteur de l'amabilité qu'il a eue de nous offrir ce cliché avec l'autorisation de reproduire sa notice. On pourra la considérer comme un supplément au grand travail de Dom Heurtebize et de M. Triger sur sainte Scholastique, dont il sera parlé dans notre prochain bulletin d'histoire bénédictine. *La Réd.*

« Il est, dans le diocèse de Verdun, un coin de terre et une église que connaissent, dans leurs misères, tous les fidèles de nos vieux décanats wallons et du nord de notre diocèse, et vers lesquels les enfants de saint Benoît et les filles de sainte Scholastique tournent leurs yeux et leurs ardents désirs.

C'est le village de Juvigny-les-Dames et son église paroissiale,

Digitized by Google

qui a l'insigne honneur de posséder une grande partie du corps de sainte Scholastique (1).

La *Semaine Religieuse* a déjà édifié ses lecteurs sur le trésor sacré, dont Juvigny doit la possession aux mains royales de

Richilde, femme de Charles le Chauve et la conservation à une vaillante abbesse de l'illustre maison de Vassinhac-Imécourt.

La récente révision de ce saint corps, ordonnée par Mgr l'Évêque,

1. Voir *Sainte Scholastique*, son histoire, ses reliques et son pèlerinage à Juvigny-les-Dames, par l'abbé F.-A. Loison, curé de Juvigny. Bar-le-Duc, imprimerie Saint-Paul, 1881.

Digitized by Google

et dont les opérations ont été closes le 23 décembre 1897, a permis d'en tirer un objet qu'on croit être le reliquaire que portait sainte Scholastique. Le reproduire et en donner une courte étude nous a paru présenter quelque intérêt.

Ce reliquaire, qui ne renferme plus rien, affecte la forme d'une gourde, composée de deux plaques d'étain, l'une bombée, assez bien conservée, l'autre plate et réduite en morceaux. Le goulot est également composé de deux plaques du même métal, allant en s'élargissant pour former une longue tubulure que ferme en chapeau un bouchon d'encens mastiqué de cire. Une bande de cuir emboutit les deux plaques. Une autre ligature de cuir vient la prendre au goulot dont elle resserre les deux extrémités pour s'allonger en une suspension brisée, qui ne permet plus de savoir si le reliquaire se portait au cou ou à la ceinture.

Chacune des deux plaques porte en exergue ces mots grecs que scandent et partagent de nombreux signes de croix :

ΕΥΛΟΓΙΑ ΚΥΡΙΟΥ [ΕΚ ΤΩ]Ν ΑΓΙΩΝ ΤΟΠΩΝ

Ce qui signifie « Bénédiction de Notre-Seigneur des lieux saints ». Les plaques du goulot sont également décorées d'une croix pattée.

Quoique tous les procès-verbaux portent que ce reliquaire est de plomb, nous avons fait constater qu'il est d'un étain très fin dont le brillant n'a pas entièrement disparu à l'intérieur.

On jugera de cet objet par sa reproduction de grandeur naturelle, que nous devons au talent plein de complaisance des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de Verdun (1).

Mais on se demandera si vraiment sainte Scholastique a pu porter ce reliquaire : un court exposé des usages de son temps et des traditions de Juvigny répondra à cette légitime curiosité.

La coutume de diviser à l'infini les corps des martyrs et des saints pour la satisfaction de la piété des fidèles ne s'est répandue que lentement dans les premiers siècles de l'Église. Au temps de saint Augustin (354-430) elle commençait à s'introduire, surtout après la découverte du corps si miraculeux de saint Étienne, et la vénération que les saintes reliques inspiraient aux fidèles était si grande, qu'ils voulaient les porter sur eux principalement dans leurs voyages. « Je vous recommande, écrivait saint Augustin à l'évêque Quintilien (2), les très dignes servantes de Dieu, Galle et Simplice,

1. L'inscription, telle qu'elle est reproduite, renferme malheureusement une faute qu'on n'a pu corriger à temps. Il faut lire, sur la gauche, ΑΓΙΩΝ et non ΑΤΙΩΝ.

2. S. Aug., *Epist.* 212. *Alias* 103.

Digitized by Google

sa fille..... Ces dames portent avec elles des reliques du très glorieux martyr saint Étienne, et Votre Sainteté sait aussi bien que nous quels honneurs on doit rendre à ces précieux restes. » On se contentait généralement de prendre et de conserver, comme une relique sainte, un peu de la terre de leurs tombeaux ou des fleurs dont on avait orné leurs sépulcres. Saint Walfroy, allant au VIe siècle à Tours, avec Arétius, son abbé, recueillit comme une bénédiction, au tombeau de saint Martin, un peu de poussière qu'il enchâssa et suspendit à son cou, et sa légende liturgique nous dit qu'au retour elle s'accrut d'une manière miraculeuse, qui lui fut un signe de la vie parfaite et érémitique que Dieu lui demandait.

Les pèlerins de Terre-Sainte faisaient de même et rapportaient quelques pierres ou un peu de poussière des lieux les plus fameux. Ils suivaient en cela l'exemple de Naaman le lépreux, à qui la terre que foulait aux pieds le prophète Élisée, auteur de sa guérison, parut si vénérable, qu'il lui demanda comme une grâce, avant de s'en retourner en Syrie, la permission d'emporter la charge de deux mulets, de cette terre, sur laquelle, seule, il sacrifierait désormais au Seigneur (1).

Saint Augustin rapporte dans son livre de la *Cité de Dieu* (2), l'histoire du tribun Hespérius dont la métairie était sur le territoire de Fussales. Il avait suspendu dans sa chambre pour se garantir des insultes du démon, un peu de la terre sainte de Jérusalem, où Jésus-Christ fut mis au tombeau. La pensée lui vint que ce lieu était peu décent et il fit prier le grand docteur, qui se trouvait dans son voisinage, avec Maximien, évêque de Synice, de vouloir bien placer cette relique dans le lieu de l'assemblée des fidèles. Les deux pontifes acquiescèrent à sa demande, et à cette nouvelle, un jeune paysan paralytique conjura ses parents de le porter sans différer dans ce lieu béni. Il n'y eut pas plus tôt fait sa prière, qu'il recouvra pleinement sa santé.

Il n'y aurait donc rien de surprenant que sainte Scholastique, la noble fille que Dieu donna au patrice Eutrope en 480, ait suivi les pratiques pieuses de son temps en conservant et même en portant sur elle un peu de terre sacrée empruntée à ce sépulcre de Notre-Seigneur, dont Isaïe avait longtemps auparavant prédit et publié les gloires (3), ou à ce sol de Judée, devenu la terre classique de l'adoration à cause du contact sacré des pieds du semeur de l'Évan-

1. IV *Reg.*, V, 17.
2. *S. Aug.*, l. 22 *de Civit. Dei*, c. 8.
3. *Isai.*, XI 10. Et erit sepulcrum ejus gloriosum.

Digitized by Google

gile (1). Le bouchon d'encens qui ferme le reliquaire, deviendrait alors, sur cette « Eulogie de Notre-Seigneur des lieux saints », le symbole de la prière qu'elle répandait là et qui, comme le vaporeux encens, montait vers les cieux et les pénétrait pour en faire distiller les grâces et la rosée.

Les diverses lettres qui assurent l'authenticité du trésor de Juvigny sont intéressantes à consulter.

Depuis le IXe siècle, époque de la translation des reliques de Scholastique du Mans à Juvigny, on a toujours conservé le précieux dépôt avec les seules lettres d'authenticité qu'en avait expédiées Robert évêque du Mans, à la prière de la reine Richilde ; nous en ignorons aujourd'hui la teneur, mais les légendes de l'abbaye disent que la reine remit à quelqu'un de sa suite plusieurs objets ayant servi à l'usage de sainte Scholastique. Si les guerres obligent à des précautions, on place toutes les pièces du trésor, y compris ses lettres, dans un coffret garni de lames d'os et de fortes ferrures qu'on voit encore aujourd'hui (2). Si le temps destructeur veut dans sa course le renouvellement de la châsse, la cérémonie est claustrale et on transfère le tout avec la simple mention du fait, comme en 1342 « le dimenge après la feste sainct Clément en yver, fut mis le corps de saincte Scholastre en ceste fierte et la fit faire Alix... trésorière de Juvigny, à l'aide de Dieu et des aulmones des bonnes gens (3). » Notre reliquaire accompagnait donc le bras de chair et les ossements de sainte Scholastique avec ses ciseaux et les fragments de ses vêtements et sa ceinture si vénérée des pèlerins ; il jouit de la même authenticité. Il est fâcheux que ce titre original de Robert du Mans ait été perdu à la Révolution. L'abbesse et le confesseur de l'abbaye affirmèrent en 1804, sous la foi du serment, l'avoir vu et lu, lors de la translation faite en 1775, par le suffragant de Trèves. On n'en retrouva plus que le sceau séparé depuis longtemps et conservé dans une vieille custode de soie brochée. Il avait été décrit en 1642: « Un vieil sceau de cire brisé dont les pièces ramassées faisoient d'un costé d'un Euesque et cette Inscription ROB... MANENSIUM EPS qui veut dire Robert Euesque du Mans, est sans doubte le sceau de la pancarte du transport de ces sacrées reliques fait soubs cette Euesque du temps de Charles le Chaulue comme rapporte le breuiaire encien de l'Abbaye (4). » A part une figure d'évêque mitré qu'il présente, ce sceau est aujourd'hui à peu près fruste (5).

1. *Ps.*, CXXXI, 7. Adorabimus in loco ubi steterunt pedes ejus.
2. Il est conservé au presbytère.
3. Titre sur parchemin enfermé dans la châsse.
4. Visite de Jean Hallay, titre sur parchemin enfermé dans la châsse.
5. Il est placé sous la tête de sainte Scholastique.

Digitized by Google

La seule nomenclature du trésor qui ait été faite à travers les siècles, ou au moins qui nous soit conservée, est due à la piété d'un jésuite originaire du Mans ; il fit le voyage de Juvigny, demanda et obtint de l'abbesse, Madame de Livron (1) qui avait introduit en 1629 la réforme dans son abbaye, la permission de satisfaire à la fois sa piété et sa curiosité. « Ce 12 décembre 1642 fut ouverte cette châsse Par le P. Jehan Hallay de la Comp. de Jésus Recteur du Collège de Verdun, natif de la ville du Mans et singulièrement obligé à la mémoire de S. Scholastique Patrone de son lieu natal et sa bienfaitrice particulière, qui pour ce subiect fut curieux d'en bien recognoistre les reliques comme faisant partie du corps entier que ladicte ville du Mans tient depuis plusieurs siècles en ça. Et trouva... 5. Une forme de custode en façon de fiolle ou petit flaccon de deux placques de plomb, l'une bossue et l'aultre platte repris avec un licet de cuir et un peu de mastic de parfum vers le goulot en cette forme (il en donne un dessin réduit). Il est croiable qu'il y avait eu dedans quelque poussière de terre besnite, car ces mots grecs signifient Bénédiction de Notre-Seigneur des lieux saincts. »

Jean-Nicolas de Hontheim, évêque de Myriopolis, suffragant de Trèves, fit la translation des reliques de sainte Scholastique dans une châsse d'argent le 28 août 1775. Ses lettres n'ont rien de descriptif : il dit simplement avoir vu, reconnu et transféré le dépôt sacré (2).

En 1804, après la tourmente révolutionnaire, l'abbesse Victoire d'Imécourt, qui avait abandonné aux patriotes la châsse d'argent et sauvé le coffre des reliques, voulut le restituer à la vénération publique dans l'église de Juvigny ; elle affirma de sa parole de noble et de son serment d'épouse du Christ les traditions de son abbaye sur ces diverses reliques de sainte Scholastique. L'abbé Raulin, ancien confesseur du monastère, corrobora dans les formes voulues les déclarations de l'illustre abbesse.

Les diverses visites faites dans le cours de ce siècle, jusqu'à la dernière, présidée par M. l'archidiacre Thomas, vicaire général de Verdun, le 9 février 1870, n'omettent pas de mentionner, avec le bras de chair, le chef sacré et les ossements, la ceinture, les ciseaux, les parties de vêtements et le Reliquaire de la Bénédiction de Notre Seigneur des lieux saints. »

A leur suite, Mgr l'Évêque l'a inscrit dans son procès verbal de visite et de reconnaissance.

1. Le portrait de cette célèbre réformatrice se trouve aujourd'hui dans le cabinet de M. le marquis d'Imécourt, au château de Louppy-sur-Loison.

2. Titre original.

Digitized by Google

Ce reliquaire est enfermé dans son étui de soie brochée ; il est déposé dans la partie inférieure et en arrière de la châsse de sainte Scholastique. Peut-être les pèlerins de Juvigny désireraient-ils le voir à découvert : cela n'a pas paru d'une d'exécution facile. Si cette étude devait ajouter quelque chose à leur désir, nous souhaitons que notre gravure fasse disparaître leur regret. »

L'abbé FRUSSOTTE.

Digitized by Google

MÉLANGES.

I

L'élection de l'abbé Chrétien de St-Trond.

LA bibliothèque de la ville de Metz possède une énorme bible manuscrite en trois volumes, du XIe siècle, classée sous le n° 2. A la suite du livre de Ruth se trouve la copie faite au XIIIe siècle de deux lettres relatives à l'élection de l'abbé Chrétien de St-Trond. Elles sont transcrites toutes deux sur la deuxième colonne du folio 2^v; la première a 18 lignes d'écriture, la seconde, d'une écriture plus large, en a 12.

La date de ces deux pièces est facile à déterminer. L'abbé Nicolas donna sa démission après douze ans d'administration le 28 mars 1193, et Chrétien fut élu le même jour pour le remplacer. La bénédiction de ce dernier s'effectua le 23 avril suivant (*Gest. abb. Trud.*, *Mon. Germ. hist.*, *SS.* X, 390). Il était neveu de l'abbé Wéry, décédé le 13 décembre 1183 (*ib.*, 361), et parent de Jean Kint, échevin de St-Trond. Les relations de l'élu avec des familles honorables de la ville, le concours qu'il avait prêté à l'abbé Nicolas, grâce à l'intervention pécuniaire de ses proches, ses qualités personnelles avaient déterminé ce choix. Les moines de St-Trond s'empressèrent d'en informer l'évêque de Metz, Bertram, et de lui recommander l'élu. A cet effet, ils joignirent à leur requête une lettre de recommandation du chapitre de Liége, qui renferme un nouvel éloge de Dom Chrétien. Il ne faut pas assurément se méprendre sur la portée de ces formules de requête; les hyperboles y sont de mise.

1° *Les moines de St-Trond annoncent à l'évêque de Metz l'élection de l'abbé Chrétien.*

(28 mars-23 avril 1193).

Karissimo Domino et patri suo B[ertramno] (1) venerabili Metensi episcopo pusillus grex ecclesie sancti Trudonis fidele servicium et devotum munus oracionum. Ut nostris miseriis condoleatis gaudiisque ut Deus augeat congaudeatis persuadere nobis poterunt duae res, maxima videlicet

1. Bertram, 1180-1212.

Digitized by Google

et familiaris vestra comitas ([a]) quam omnibus exhibetis et presertim affectuosa dilectio quam nobis specialiter debetis. Significamus ergo discretioni paternitatis vestre quod post diuturnas erumpnas, post multimoda detrimenta rerum et, ut verum fateamur, animarum, post multiplices tribulorum tempestates ad portum salutis et prosperitatis pervenimus, quod ut obtinere possimus vestro potissimum consilio et auxilio indigemus. Dominus Nicholaus noster aliquando abbas, vir honestus et providus dum potuit, dum viguit, viribus hominis destitutus, sibi et nobis providens, consilio omnium fidelium honus commisse sibi cure resignavit, et, ne ecclesia sibi commissa per suam omnino imbecillitatem depereat, relicto honere cum honore privatam sibi vitam elegit. Nos autem aspirante, ut credimus, Spiritu Sancto domnum Christianum virum seculo et domino, ut credimus, acceptum, virum honeste conversationis et monastice discipline strenuum executorem unanimi consensu elegimus, quem ut benigne suscipiatis et investitum dono vestre misericordie cum gaudio nobis ipsum remittatis paternitatem vestram iterum atque iterum humiliter rogamus.

***

2° *Le chapitre de Liége recommande à l'évêque de Metz Dom Chrétien, élu abbé de St-Trond* (1193).

B[ertramno] Dei gratia venerabili Metensi episcopo A[lbertus] Leodiensis ecclesie maioris prepositus, S[imon] decanus, archidiaconi totusque conventus salutem in domino cum devotis orationibus. Discretionis vestre clementie domnum Cristianum latorem presentium quam ecclesia sancti Trudonis in spiritualem patrem sibi elegit transmittimus pro eo preces vobis affectuosas porrigentes quatenus donum abbatie quod ad vos spectat benigne et misericorditer eum suscipientes eidem conferre dignemini. Cum enim honesta persona et litterata sit, et illi ecclesie utilis, per eum prefate ecclesie paci et utilitati consulere potestis. Quia iam dudum dicta ecclesia magnum in rebus suis detrimentum incurrisset, nisi idem domnus Cristianus consilio et auxilio suo et amicorum suorum, qui in villa sancti Trudonis bona possident, eidem ecclesie providisset. Vale in domino.

II.

Bref d'Eugène IV à Henri delle Cheraux, abbé de St-Laurent de Liége (20 août 1444).

L'évêque de Liége, Jean de Heinsberg, se préoccupa assez sérieusement de l'état disciplinaire des monastères de son diocèse. Nous savons qu'il donna des statuts à l'abbaye de St-Trond le 7 novembre

a) comes cod.

Digitized by Google

1427 (1), qu'il fit trois fois la visite canonique de celle de St-Laurent en 1443, en 1444 et en 1452 (2) et celle de St-Jacques le 6 mars 1447 (3).

Les tergiversations de l'abbé Henri delle Cheraux à St-Laurent au sujet de l'introduction de la réforme, déterminèrent l'évêque de Liége à intervenir dans cette affaire en 1443. L'année suivante, le pape Eugène IV, instruit de cette visite et de l'état du monastère, adressa à l'abbé un bref en partie laudatif, mais dont la fin était assez significative. C'était au fond un avertissement sérieux. La chronique de l'abbaye en a conservé le souvenir: « *Anno MCCCCXLIV, Eugenius papa scripsit abbati unum breve quod adhuc habetur, unde magis timuit* » (4). L'instigateur et le défenseur de la réforme était Dom Jean de Lairdieu (5). Nous donnons le texte du bref d'après le *Liber chartarum* de l'abbaye de St-Laurent (t. II, ff. 259-259v) conservé au Séminaire de Liége.

Admonitio Eugenii pape IIIIi ad D. abbatem sancti Laurentii et conventui.

Dilecti filii, salutem et apostolicam benedictionem. Quia semper optavimus et summo studio quesivimus quod oves nobis commisse per rectas domini vias incedant, et precipue religiose persone que ceteris bene et sancte vivendi norma, speculum et exemplar esse debent, non facile dixerimus quanta affecti sumus consolatione et gaudio quod proximis diebus verissimis testibus certiores facti fuerimus complures ex monachis monasterii vestri, inspirante Redemptoris nostri gratia, considerantes huius miseri seculi fragilitatem et quam caduca et transitoria ac tenuis sit hominum vita, deliberasse regulam beati Benedicti quam semel voverunt observare et secundum illam vivere velle. In qua re, quamvis magnopere venerabilis fratris nostri J[oannis] Episcopi Leodiensis cura et diligentia laudanda extollendaque sit, qui, ut intelleximus, quantum in eo fuit, redactiones pre-

1. Ces statuts ont été malheureusement arrachés du MS. 54 de l'Université de Liége (jadis de St-Trond), où ils sont renseignés au feuillet de garde : Item constituciones Io. de Heynsberghe. Il n'en reste que le passage suivant sur un feuillet resté intact : « Scribam specialiter infrascriptum exinde fieri et in hanc publicam formam redigi, subscribi et signari ac sigillo nostro ad causas mandamus corroborari lecte, late, concluse et publicate fuerunt ordinationes et reformationes suprascripte in loco refectorii dicti monasterii Sancti Trudonis in presentia dominorum religiosorum abbatis, prioris, supprioris et confratrum omnium eiusdem monasterii nostri Sancti Trudonis ibidem capitulariter congregatorum ed ad premissa diligenter auscultantium, Anno a nativitate Domini Mo CCCCo vicesimo septimo, indictione quinta, mensis novembris die septima hora prime seu capituli de mane, pontificatus sanctissimi in Christo patris et domini nostri domini Martini divina providentia huius nominis pape quinti, anno eius decimo, presentibus ibidem honestis et discretis viris domino Henrico de Mielen presbitero ac Lamberto de Werffengiis sculteto dicti opidi Sancti Trudonis testibus ad premissa vocatis specialiter et rogatis. Amen. » (f. 189, copie du XVe siècle).

2. *Hist. monast. S. Laur. Leod.* (*Ampl. coll.*, IV, 1133-1137).

3. *Revue bénédictine*, 1897, 375-378.

4. *Ampl. Coll.*, IV, 1136.

5. Voir ce que nous en avons dit dans la *Revue*, 1895, pp. 437-443.

Digitized by Google

fatorum monachorum quesivit, protexit et manutenuit, tamen devotionis tuae et dictorum monachorum pium propositum plurimum commendamus, tibi abbati nihilominus in virtute sancte obedientie mandantes ut piam habeas considerationem ad necessaria dictis monachis tam pro victu quam ceteris eorum necessitatibus subministranda. Animadvertasque in primis ne a dicto monasterio ulla ratione separentur, aut ad alia loca mittantur, immo, si qui forte missi fuerint, reducantur, et quod alii, qui bono spiritu ducti illud monasterium intrare et regulam illam profiteri deliberaverint, doctrina, moribus et exemplis dictorum monachorum pie in Christo viventium imbuantur et erudiantur, quod si diligentia devotionis tue fiet, et maxima dictum monasterium suscipiet incrementa et tu horum sanctorum laborum tuorum amplissimos et immarcescibiles fructus colliges. Quod si (quod absit) facere neglexeris, cogemur oportuna adhibere remedia per que hoc pium nostrum et prefati episcopi desiderium debite mandetur executioni. Ceterum quia e contra audivimus nonnullos alios eiusdem monasterii monachos, qui que Dei sunt non querunt, parum ad salutem animarum suarum prospicientes, nolle regulam suam observare sed longe ab ea alienos vivere, volumus et tibi abbati iniungimus et mandamus ut eos ad observationem regule sue et frugem melioris vite tuis monitis et mandatis traducere cures. Quod si te, qui eis et caput et dux existis, secundum dictam regulam vivere videbunt, facile devotio tua faciet et assequetur cum eis quecumque que ad anime salutem et interitum spectant propones, et que premia quive suavissimi fructus eis benefacientibus, qui vero cruciatus, dolores et pene malefacientibus parati sunt. Datum Rome apud sanctum Petrum sub annulo nostro secreto die XX augusti MCCCCXLIIII pontificatus nostri anno quarto decimo.

Dilectis filiis abbati et monacis monasterii Sancti Laurentii iuxta muros Leodienses.

III.

Visite canonique de l'abbaye de St-Avold (12 juin 1483.)

La visite canonique de l'abbaye de St-Avold, faite le 12 juin 1483 par les abbés Jean de Laach et Tilmann de Mettlach, eut lieu à la suite du chapitre provincial de Trèves-Cologne réuni le 28 avril 1482 (1) à l'abbaye de St-Mathias de Trèves. Le texte en est conservé dans le Cod. 1626 (n. l. 401) de la bibliothèque de la ville de Trèves, qui contient une série de pièces relatives aux abbayes de Saint-Maximin de Trèves et de St-Avold (pp. 880-882.)

Visitatio facta anno Domini 1483 in Sancto Nabore.

Joannes, abbas monasterii sancte Marie in Laca, ordinis S. Benedicti Treverensis diocesis, visitator S. Naboris ordinis eiusdem Metensis diocesis

1. Ziegelbauer, *Hist. litt.*, O. S. B. III 209 210

Digitized by Google

in provinciali capitulo novissime in monasterio S. Matthiæ prope Treviros celebrato cum facultate aliquem in collegam et convisitatorem assumendi deputatus, et Tilmannus, abbas S. Lodwini in Mediolacu ordinis prædicti et diocesis, ex huiusmodi facultate ad hoc per eundem dominum Joannem abbatem assumptus, venerabili patri ac Domino Ulrico abbati, priori et conventui monasterii præfati salutem et synceram in Domino charitatem cum regularis vitæ fructuoso incremento et nostris, imo verius apostolicis obedientiæ mandatis. Cum ex iniuncto nobis officio monasterium vestrum in capite et in membris visitaturi accessissemus, comperimus aliqua commendatione digna pro quibus in Domino (prout debuimus) eramus merito consolati. Que autem correctione et emendatione eguerint per præsentis chartæ traditionem efficaciter constituimus emendanda, quam volumus coram omnibus mox visis præsentibus hora magis convenienti in publico legi et efficaciter practicari.

1. Imprimis ut divinum officium secundum prophetæ vaticinium prudenter ac strenue, hoc est devote et tractim, prout etiam iubet in regula sua beatus Pater noster Benedictus, celebretur et peragatur tali ac tanta cum in monasterio vestro degentium frequentia et diligentia, quod nihil operi Dei præponatur.

2. Cæterum reperimus vos nequissimo proprietatis vitio irretitos et captivatos, volumus ut iuxta constitutiones [881] et ordinationes primi capituli nostri provincialis ut statim vos de hoc pessimo et periculosissimo vitio excutiatis, illud iuxta regulam sanctissimi patris nostri Benedicti radicitus amputando, ne in horribiles canonum incidatis sententias, a quibus Romani pontifices horribilibus sanctionibus et decretis *C. cum ad monasterium* et capitulo *monachi de necessitate salutis* cavere monachos volunt et mandant inhibentes ne oblatio pro eis fiat, nec ecclesiastica sepultura, sed si monachus in proprietate obierit, opprobrium et pœnam incurrere oporteat sempiternam, sicut et vivæ vocis oraculo a nobis plenius edocti estis.

3. Dominus vero abbas largiter, prout prævalet, de substantia monasterii de omnibus vitæ necessariis fratribus provideat et procuret.

4. Dormitorium fratrum nocturnis horis cum duplata sera obseretur per priorem, ne quis fratrum in nocte descendere valeat, in quo lampas ardeat per noctem usque mane.

5. Habitum monasticum sub pœna in Benedictina contenta, scilicet Clementinam : *Ne in agro D.* infra spatium unius mensis disponatis ne deinceps ab ordine excommunicati vitemini.

6. Una sit coquina et mensa abbatis et conventus, ideoque refectorium citius reparetur et aptetur, quia non licet religiosis alibi ac aliter vesci, nisi secundum regulam beatissimi patris nostri Benedicti et ordinis statuta.

7. Facile conventuales intrare civitatem et extra monasterium ire non permittantur, sed cum necesse fuerit, cum honesto habitu et decenti fa-

Digitized by Google

mulo taliter incedant quod intuentes ædificentur et non detur cuiquam occasio scandali et obloquii.

8. Clausura sit regulata, ita quod nulla unquam mulier intrare possit ambitum, dormitorium, refectorium et chorum aliaque fratrum habitacula iuxta ordinis statuta.

9. Temptationes suas et secreta capitulorum suorum aliasve secretas causas ordinis et monasterii vestri iuxta pænam in actis contentam nemini reveletis [882].

10. Sacræ inherentes regulæ nostræ volumus ut officiales monasterii vestri prior, camerarius, custos, pietentiarius, infirmarius et cellerarius ac alii officiales de manibus et commissione domini abbatis et non alias sua officia gubernent, et regant, statimque et singulis annis ipsi domino abbati rationem luculentam reddant, cui si videbitur sibi in Domino expedire, de officiis suis hunc vel istum amovere et alium idoneorem instituere in ipsius erit potestate, absque ullius contradictione.

11. Dominus abbas si ad capitulum provinciale personaliter accedere nequiverit, procuratorium transmittet iuxta formam in recessu ultimi capituli nostri provincialis exaratam.

12. Inventorium de omnibus redditibus, proventibus et bonis monasterii dominus abbas infra quatuor mensium spatium faciat.

13. In cæteris observantiæ necessariis consuetudinibus hactenus minus observatis remittimus vos et quemlibet vestrum, prout unumquemque decernit, ad sanctam legislatoris nostri regulam Benedicti practicandam, non negligenter intuendam atque servandam.

14. Insuper quod Benedictina singulis annis quadries publice legatur fratribus in conventu et practicetur cum diligentia sub pæna 4 florenorum rhenensium in capitulo nostro solvendorum. Similiter et recessus capituli nostri provincialis.

15. Postremo volumus præsentem chartam per dominum abbatem de verbo ad verbum sub pœna eadem singulis quatuor temporibus omnibus fratribus legi et exponi, ne de ipsius ignorantia quisquam se valeat excusare.

Datum in monasterio vestro praefato S. Naboris anno domini 1483 pridie idus junii, nostris Joannis et Tilmanni sigillis.

IV

Deux actes relatifs à l'abbaye d'Egmond.

Le manuscrit 54 de l'Université de Liége, de la fin du XVe siècle, provenant de l'ancienne abbaye bénédictine de Saint-Trond, contient une série de traités ascétiques et de documents relatifs à la discipline monastique. Nous avons remarqué les deux pièces suivantes qui concernent plus spécialement l'abbaye d'Egmond en Hollande.

Le premier est un acte de Jean de Constance, pénitencier du pape

Digitized by Google

qui déclare avoir absous de l'excommunication le laïque Simon, qui avait tué un moine de l'abbaye d'Egmond, et l'avoir soumis à une pénitence publique (11 décembre 1484). Le second est une confraternité conclue entre les monastères d'Egmond et de Saint-Trond le 10 novembre 1486.

1° *Jean de Constance pénitencier du pape relève de l'excommunication un laïque qui avait tué un moine d'Egmond (11 Déc. 1484).*

Frater Johannes de Constancia domini pape penitenciarius dilecto in Christo abbati monasterii de Egmonda ordinis sancti Benedicti salutem in domino. Symonem laycum latorem presentium qui olim ausu temerario et sacrilego quemdam monachum presbiterum vestri monasterii interfecit ab excommunicatione quam propter hoc incurrit et dicti homicidii reatu ad vos auctoritate pape remittimus iuxta formam ecclesie absolutum, mandantes eidem inter alia sub debito prestiti iuramenti ut per omnes maiores ecclesias illius loci in quo tantum fuit facinus perpetratum nudus et discalciatus brachiis dumtaxat recentes virgas ferens in manibus et corrigiam circa collum si securus poterit incedat et presbiteris illarum ecclesiarum psalmum penitencialem dicentibus ante fores earumdem quum maior in eis adsit populi multitudo se faciat verberari, suum publice confitendo reatum monasterio vestro satisfaciat competenter, et si aliquid feodum ab ipso monasterio tenet vel ius personatus obtinet in eodem ipse ac eius heredes illis perpetuo sint privati. Vos autem considerata culpa ipsius iniungatis ei auctoritate predicta penitenciam que sibi sit ad salutem et aliis ad terrorem. Sed si que mandantur facere forte contempserit in excommunicationem sui criminis reducatis eumdem. Datum Rome apud sanctum Petrum III ydus decembris pontificatus domini pape [Innocentii] octavi anno primo.

***

2° *Fraternitas dominorum sancti Trudonis et sancti Adalberti Egmondensis* (10 nov. 1486).

Quum minus solide per se nostra consistit condicio nisi fraterno sustentetur auxilio alter alterius onera portare iubemur et orare pro invicem ut salvemur. Qua de causa placuit domino Iordano (1) abbati sancti Adalberti de Egmonda et eius conventui cum domino Anthonio (2) abbate sancti Trudonis et suo conventu talem inire et sanxire fraternitatem, ut videlicet pro singulis defunctis in alterutro cenobio mox ut breve apportatum fuerit officium in conventu solenniter celebretur et sequenti die missa similiter officiosissime et devote decantetur in conventu, nichilominus a sacerdotibus tricenario subsequente, a quolibet vero non sacerdote septem psalmi cum letaniis et vigilie cum novem lectionibus devote persolventur. Ad

1. Jourdain de Driel, abbé d'Egmond de 1481 à 1493.
2. Antoine de Berghes, élu abbé de Saint-Trond en 1483.

Digitized by Google

maioris autem et sincerioris dilectionis evidentiam singulis annis pro omnibus tam ex recenti quam ex antiquo defunctis ter in anno videlicet primis vacantibus feriis post dominicam XLe, post octavas Pentechostes et post festum omnium sanctorum officium in conventu et consequenti die missa solenniter celebretur et sacerdotes singuli missam decantent, ebdomadariis missarum dumtaxat exceptis, qui tamen missam ipsa die debitam mox ut vacare poterunt solvere non negligent. Ipsis quoque diebus pretaetis in commemorationem dominice passionis quinque plenarie prebende pauperibus pro defunctis distribuende ad mensam abbatis in refectorio ponentur. Si autem quis alterutrius monasterii sive cenobii prescripti frater aut monachus ad alterutrum monasterium morandi causa et missione abbatis sui venerit, omnia tam in victu quam in amictu necessaria tanquam eiusdem loci monacho liberalitèr et honeste procurabuntur. Super hoc ut nichil eis desit in ulla gratia dilectionis, etiam hoc alterutri ab alterutro concessum est ut alter abbatum ad alterutram ecclesiam veniens, si quem fratrem contristatum vel sententia gravatum invenerit, eum consolari, exhortari et etiam sententia absolvere possit salva pace abbatis sui. Item ut nomina defunctorum in Kalendario annotentur et singulis annis diebus suis congruis in capitulo sive in choro recitentur. Datum et actum anno domini millesimo quadringentesimo octuagesimo sexto mensis novembris die decima, sub sigillo abbatis et conventus nostri. (f. 229°).

V.

Le Cardinal Pole et l'abbaye de Saint-Trond.

En 1553, Georges Dowdall, archevêque d'Armagh, privé de sa dignité primatiale pour s'être opposé à l'introduction du protestantisme en Irlande (1551), avait dû quitter son pays et se trouvait à l'abbaye de Saint-Trond. Lynch dans son travail : *De præsulibus Hiberniæ* (p. 78), mentionne ce séjour dans les termes suivants : « apud abbatem *Centrensem* in Brabantia perfugium dum procella sæviebat nactus. » Le *Centrensis abbas* était George Sarens, abbé de Saint-Trond, le réformateur du monastère. La charité dont il fit preuve envers l'illustre exilé lui valut une lettre de félicitation du Cardinal Pole. Le texte nous en a été conservé dans une chronique de l'abbaye de Saint-Trond, déposée aux archives du Royaume à Bruxelles (Cart. et MSS. 781, ff. 124-125) ; l'auteur de ce recueil, du moins pour la partie moderne, est Dom Servais Foullon.

R^mus ac Ill^mus D. Reginaldus Polus tituli S. Mariæ in Cosmedin S. R. E. diaconus cardinalis R. D. Georgio Sareno abbati ac Domino oppidi S. Trudonis in Christo valere.

Reverende Pater tanquam frater charissime. Etsi cum primum audirem hortatu Ill^mi D. Episcopi et Principis Leodiensis R^mum Archiepiscopum Armachanum pietatis et religionis causa e patria sua profugum hospitio a

Digitized by Google

vobis receptum, et contubernio vestri monastèrii multos iam menses usum fuisse et adhuc uti, id mihi valde gratum accidit. Tamen cum intelligerem ex iis qui litteras e vestro monasterio datas legerunt quam id prompte et libenter fecistis et adhuc facitis ut tali viro tali in causa vestro auxilio indigenti opibus vestris subveniatis, res mihi digna visa est de qua vobis gratularer, cum vos id opus pietatis explere videam, ad quod valde sollicite apostolus Paulus hortatur omnes qui in societatem corporis Christi qui est Ecclesia sunt vocati cum ad Hebr[æos] scribens dicit : nolite oblivisci hospitalitatis ob quam quidam Deo placuerunt Angelis hospitio susceptis etc... Qua de re vobis gratulor [125] et vos hortor ut eiusmodi beneficentie et communionis non obliviscamini, talibus enim hostiis promeretur Deus. Hac de re mihi visum est ad vos scribere quid sentiam qua sum admonitus ut meam vobis operam in omnibus que ad utilitatem et commodum vestrum pertinent libenter offeram, qua cum uti volueritis, eam vobis in omnibus que a me effici possunt paratam futuram polliceor. Valete in Christo. Datum Rome, die 15 aprilis, Anno 1553.

Vester frater.
Reg. : Car^lis Polus.

L'abbé Sarens répondit le 18 juin 1553 au cardinal qu'il ne méritait aucun éloge pour la conduite qu'il avait tenue et tenait encore vis-à-vis de l'archevêque d'Armagh. Ce dernier, dit-il, se distingue par l'excellence de sa doctrine, l'intégrité de sa vie et sa dévotion. Lui-même fait les vœux les plus ardents pour la réconciliation de l'Angleterre avec le Saint-Siège et sollicite la protection du cardinal, au cas où l'on voudrait porter préjudice à la libre élection des abbés de son monastère.

De son côté l'archévêque d'Armagh écrivit au cardinal Pole pour le remercier de la lettre qu'il avait adressée en sa faveur à l'abbé de Saint-Trond, dont il fait l'éloge. « Nec vereor dicere, ajoute-t-il, tam bonum Patrem bonos in religione regenerare filios... cum hec sancti Trudonis domus omnibus circumquaque notissima tam in capite quam in membris bene sit reformata ac tam in observatione religionis et ordinis quam etiam in hospitalitatis exhibitione longe lateque omni tempore odorem suavitatis et fragrantiam gloriose opinionis effundere non lassescat. » Il le priait en même temps de remettre au Saint-Siège sa démission du siège d'Armagh, mais se déclarait prêt à y retourner, si le pape le jugeait opportun. Cette lettre est du 20 septembre (ib., p. 126).

On ne sait quand l'archevêque Dowdall quitta Saint-Trond ; l'auteur de la chronique croit que ce fut lors du passage du cardinal Pole à Bruxelles eu 1554. Quatre ans plus tard, les *State Papers* nous montrent l'archevêque réinstallé sur son siège d'Armagh. Il mourut le 15 août 1558.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE.

Sont décédés :

le 9 décembre, à l'archiabbaye de St-Vincent (États-Unis), le frère convers Léandre Bissel, à l'âge de 44 ans, après 20 ans de profession;

le 14 janvier, au monastère de S. Giorgio Maggiore in Isola, à Venise (Italie), le R. P. D. Basile Gurian, né à Bagnoli (Padoue), le 26 mars 1815, profès du monastère de Praglia le 23 octobre 1838, membre de la communauté de Daila en Istrie de 1865 à 1882, où il exerça la charge de supérieur, et de 1882 à sa mort de celle de Venise. En 1848 et 1849 il s'était distingué par son zèle à soigner les cholériques logés dans le monastère même ;

le 21 janvier, à Dar-es-Salaam (Afrique Allemande), le R. P. Dom Bernward Baule, dans la 35e année de son âge et la 6e de sa profession;

le 24 janvier, à l'abbaye de St-Boniface à Munich (Bavière), le frère Magnus Van den Bosch, à l'âge de 75 ans, dont 45 de profession ;

le 4 février, à Loreto di Montevergine (Italie), le frère Modestin Saveriano, né en 1821, profès en 1854 ;

le même jour, au monastère de la Paix N.-D. à Hunneghem (Grammont), Sœur Marie-Stanislas (Brame), dans la 64e année de son âge et la 35e de sa profession.

BIBLIOGRAPHIE.

Forschungen zur Bayrischen Geschichte, von Dr G. Ratzinger. Kempten, Kösel, 1898, VIII-653 pp., in-8°.

Ce livre se compose d'une série de dissertations élaborées au cours d'une carrière assez mouvementée, revues et mises récemment au courant des derniers travaux historiques. Il est divisé en deux parties : la première comprend une longue étude sur Albert Böheim, la seconde renferme 14 dissertations sur différents sujets d'histoire bavaroise. Le volume s'ouvre par une vue d'ensemble sur la première moitié du XIIIe siècle, dans laquelle l'auteur met bien en relief la situation religieuse, politique, économique et sociale. Albert Böheim est une des personnalités marquantes de la lutte engagée entre l'Empire et la Papauté ; c'est un partisan décidé, acharné, des doctrines pontificales. Comme tel, sa vie, ses œuvres sont de nature à faire pénétrer au cœur de cette lutte et de se rendre un compte exact de sa véritable portée au sein du clergé et du peuple. Nous ne dirons pas que l'auteur a recueilli patiemment tout ce qui est de nature à éclairer la vie de ce personnage, successivement employé dans la curie à Rome, chargé d'affaires de l'abbaye de St-Lambrecht en Styrie, chanoine de Passau, curé d'Estling-Zeholfing, puis juge et légat pontifical, cela va sans dire. Ce que le Dr Ratzinger étudie surtout, c'est l'action d'Albert comme légat apostolique, son séjour en Bavière, son activité au concile de Lyon, puis son action comme doyen du chapitre de Passau.

Digitized by Google

Homme de parti, convaincu et logique, Albert Böhein défend ses idées avec une énergie presque fanatique. C'est un juriste qui ne voit que la loi ; juriste, il l'est resté toute sa vie, de là ses misères dans la vie pratique et l'inutilité de ses efforts. Il a eu ses faiblesses, mais tout compte fait, et en le plaçant dans son cadre historique, il faut reconnaître que c'était un caractère, et en le vengeant des calomnies d'Aventin, l'auteur fait œuvre d'historien. Le Dr Ratzinger consacre un chapitre à l'examen des recueils laissés par Albert et de leurs relations avec les Annales de Passau.

La seconde partie du volume comprend quatorze dissertations dont les titres indiqueront assez l'intérêt : Lorch et Passau : Lorch, siège épiscopal ; les falsifications de Lorch ; le projet d'érection d'un évêché à Vienne aux XIIe et XIIIe siècles ; le culte des reliques en Bavière dans les temps anciens ; sur l'histoire des premiers temps de l'Église en Bavière, où l'auteur examine de nouveau la fameuse question de l'apostolat de S. Rupert ; histoire des fêtes de la Vierge en Bavière ; Quirin et Arsacius, Tegernsee et Ilmünster ; les luttes ecclésiastiques en Bavière sous le dernier agilulphingien ; l'importance sociale de S. François ; origines des ordres mendiants dans le diocèse de Passau ; vie rurale au XIIIe siècle ; correspondances bavaro-milanaises au XIIe siècle ; l'architecture lombarde en Bavière ; le diaconat et le soin des pauvres dans les villes au M. A ; projet d'érection d'un évêché à Munich en 1579 ; appendice : Albert Bohemus et la maison régnante de Bavière.

Un bon index termine cet intéressant recueil de travaux, que l'on est heureux de trouver groupés et mis au courant des dernières recherches.

La vie contemplative. Son rôle apostolique, par un religieux chartreux. Montreuil-sur-mer. Impr. N.-D. des Prés, 1897, 132, pp. in-16. Prix : 0,75 c.

LE but de cet opuscule est de faire connaître et apprécier le ministère auxiliaire officiel de la prière et de la pénitence dévolu aux ordres dits contemplatifs. L'auteur y met bien en relief la place de la prière liturgique et de la pénitence dans l'Église : ce qu'il dit de l'office divin mérite d'être lu ; il y a là de grandes vérités trop oubliées dans le monde, où d'aucuns tendent à individualiser la dévotion en la séparant trop de la vie de l'Église. L'opuscule se divise en deux parties : nécessité et valeur du dévouement apostolique propre à la vie contemplative (15 chapitres) ; exposé du genre de vie de quelques-uns des principaux ordres dits contemplatifs. Pour ce qui regarde l'ordre bénédictin, l'auteur a surtout en vue la congrégation bénédictine de France fondée par Dom Guéranger.

Digitized by Google

Die priesterlichen Gewänder des Abendlandes nach ihrer geschichtlichen Entwicklung, von JOSEPH BRAUN, S. J. Mit 30 in den Text gedruckten Abbildungen. Fribourg en Brisgau, Herder, VI-180, pp. in-8°.

LE P. Braun nous offre une excellente étude d'archéologie liturgique dans son travail sur les ornements sacerdotaux de l'Occident d'après leur développement historique. « Lorsqu'on s'occupe, dit-il, de l'histoire des vêtements liturgiques, on aura à considérer les vêtements sacrés à un triple point de vue. Ils sont en effet une apparition historique de trois manières : par leur origine, nature et développement, puis par l'usage qu'ils ont trouvé dans le service divin, et enfin par la signification que leur a donnée l'Église au cours des siècles. » Le point de vue de l'auteur est celui de l'histoire : origine, développement, transformation tant pour la forme que pour l'étoffe et la disposition ; usage qu'on en a fait aux différentes époques de la vie de l'Église, sens et signification symbolique que leur ont donnés les prières de l'Église; tels sont les points que l'auteur va examiner. Les six ornements sacerdotaux sont traités chacun séparément dans un chapitre spécial : amict (1-16), aube (16-43), ceinture (43-55), manipule (55-85), étole (85-128), chasuble (128-180). L'auteur a réuni et utilisé une foule de textes et de monuments pour esquisser une histoire sérieuse et bien documentée des vêtements liturgiques : grâce à son exposition méthodique, il est facile de suivre le développement des vêtements sacrés et de se rendre un compte exact de leur usage liturgique : les gravures qui ornent le texte permettent de se faire une idée des anciens vêtements et font mieux comprendre les mutilations qu'on leur a fait subir au cours des siècles. Cela sera fort utile à ceux qu'étonne la vue de certains ornements qu'ils n'ont pas rencontrés dans la sacristie de leur paroisse. Nous ajouterons que les idées émises par l'auteur sur la confection des ornements sacrés font honneur à son sens liturgique et esthétique. Il y aura profit scientifique et pratique à lire son travail.

Prælectiones juris canonici, quas juxta ordinem Decretalium Gregorii IX, tradebat in scholis pontif. Sem. Rom. FRANCISCUS SANTI. Editio tertia emendata et recentissimis decretis accommodata, cura MART. LEITNER, doct. jur. can. Ratisbonne. Pustet, 1898, 2 tom. gr. in-8° 470 et 296 pages, 5 frs et 3, 75 frs.

L'ÉLOGE des travaux de feu le prof. Santi n'est plus à faire ; les éditions qui se sont suivies rapidement en sont la meilleure recommandation. Toutefois, depuis la mort de l'auteur (1885) la législation ecclésiastique a subi des modifications, et l'ouvrage était devenu incomplet, incorrect même en certains points. M. le Dr Leitner a voulu remédier à ces inconvénients et mettre les anciennes éditions à la hauteur des exigences de l'heure présente. La 3e édition, dont il nous présente les 2 premiers tomes, comprenant le 1er et le 2e livre des Décrétales, comble les lacunes, modifie même la doctrine de l'auteur en maints endroits, l'augmente des récents

Digitized by Google

décrets émanés du S. Siège. Bien que nous eussions désiré une mention plus spéciale de certains travaux historiques ou liturgiques, nous croyons que l'œuvre est appelée à rendre de grands services parmi le clergé : clarté, précision, sûreté de doctrine, voilà ses qualités et ses titres à la faveur du lecteur. Nous souhaitons ardemment que la suite paraisse prochainement et nous permette de jouir du fruit d'un travail si consciencieux et si doctrinal. Ajoutons que l'exécution typographique ne laisse rien à désirer. C.

Vie du cardinal Manning, par l'abbé H. Hemmer. Paris, Lethielleux, 1898, 494 pp. in-8°. Prix : 5 fr.

UNE personnalité aussi marquante que celle du cardinal Manning aura toujours le don d'éveiller l'intérêt ou d'exciter la curiosité. On pourra discuter certains de ses actes, faire des réserves sur quelques-unes de ses opinions : la grandeur de son caractère, la pureté de ses vues, les résultats de son influence forceront et commanderont le respect. Ce n'est pas d'aujourd'hui que la vie du cardinal est entrée dans le domaine public : les travaux de Bellesheim, de Hutton, de J. R. Gasquet, plus récemment le livre de M. Purcell et l'analyse détaillée qu'en a faite M. de Pressensé ont mis en relief les œuvres et les pensées de l'illustre archevêque de Westminster. La publication de M. Purcell, âprement critiquée dans le monde catholique d'Angleterre, semblait devoir jeter une ombre sur l'auréole dont le front de Manning était entouré. J'ai déjà dit que le cardinal lui-même n'avait pas redouté la publicité de ses mémoires ; je crois même qu'il la désirait. On y a trouvé l'exposé de différends entre hommes d'église, un jugement sévère sur quelques lacunes dans l'état intellectuel du clergé anglais, des appréciations d'hommes et de choses qui ont surpris, et l'on s'est ému, un peu trop vite. M. Hemmer n'est pas de cet avis. « Oserai-je dire, écrit-il, qu'à mon sens les amis de Manning se sont effrayés trop vite du tapage fait autour de la publication de M. Purcell, dont l'effet final sera tout à l'avantage du cardinal ? Après une étude consciencieuse de ces deux volumes, je ne puis mieux résumer mon impression sur Manning qu'en reproduisant ces lignes de Son Éminence le cardinal Vaughan : « De tous les hommes que j'ai connus, personne plus que Manning ne me parut plus possédé par la tendance continuelle vers tout ce qu'il y a de plus élevé, de plus noble, de plus pur. C'était en lui un élan passionné et constant vers le bien et le vrai, et cela sans effort, parce que cette passion fortifiée par l'habitude était devenue l'inclination naturelle de sa vie. Il ne vivait que pour Dieu et pour le salut des âmes. Tout autre but, toute autre tendance tombent dans cet arrière-fond de défauts, d'imperfections et d'erreurs de jugement dont ne sont pas exempts même les plus nobles types de notre humanité. C'est précisément ce que les documents de M. Purcell démontrent beaucoup mieux qu'une biographie comme nous en avons vu publier un si grand nombre avec un parti pris évident d'atténuation ou

Digitized by Google

d'apologie. Sans l'extrême candeur de cette publication, nous serions peut-être moins convaincus de la loyauté d'esprit absolue du cardinal dans sa conversion, dans sa lutte contre le coadjuteur de Westminster. Sans la peinture des tendances et des aspérités naturelles d'une âme vigoureuse et volontaire, nous n'estimerions pas à son prix le mélange exquis de force et de tendresse, d'autorité et d'indulgence qui imprima son caractère de paix si sereine à l'automne de sa vie et de son ministère épiscopal ». Ce n'est pas que M. Hemmer se dissimule les lacunes ou les défauts de l'ouvrage de M. Purcell. « Certaines lacunes sont peu explicables, dit-il. Si l'auteur avait pu considérer le cardinal à distance, comme le voient les catholiques étrangers de France ou d'Allemagne, il aurait probablement un peu réduit l'espace consacré à raconter d'anciennes controverses et analysé plus longuement les écrits spirituels de Manning et détaillé davantage les travaux de sa vie pastorale. »

La biographie de M. Hemmer répond aux exigences de l'histoire. Elle est puisée à des sources authentiques, et bien pondérée. L'analyse de la vie et de la pensée du cardinal est faite avec un grand discernement ; de plus l'auteur s'est rendu un compte exact de la situation religieuse de l'Angleterre et de l'état d'âme des anglicans instruits et religieux. Manning est bien dans son cadre, et l'exposé fidèle des circonstances de sa vie donne à sa pensée et à ses œuvres leur relief naturel. Enfin, pour être une œuvre d'historien, la vie du cardinal-archevêque de Westminster n'en est pas moins une biographie attachante. B.

Die Beurtheilung Savonarola's (✠ 1498). *Kritische Streifzüge* von LUDWIG PASTOR. Fribourg en Brisgau, Herder, 1898, 79 pp. in-12. Prix : 1,25.

QUICONQUE a lu sans parti pris les pages consacrées par le célèbre professeur d'Innsbrück à la vie de Jérôme Savonarole dans son troisième volume de l'histoire des papes, a été frappé du calme que l'auteur apportait dans l'examen d'une vie si agitée et de son érudition vraiment remarquable. Pastor a prononcé un jugement sévère sur Savonarole, et ce jugement a déplu à maint admirateur du réformateur florentin. Laissant de côté ceux pour qui les gros mots sont des arguments quand même, le professeur Pastor examine la valeur des critiques faites à son travail avec un mépris des injures, un calme et une sérénité qui le placent bien au-dessus des calomnies répandues contre lui. Page par page, Pastor réfute les allégations de Luotto, professeur au lycée royal de Faenza, dont l'ouvrage : *Il vero Savonarola ed il Savonarola di L. Pastor*—Firenze—1897, était attendu comme un document de haute valeur et la ruine du travail du professeur allemand. Il n'en est rien, et, aux yeux des juges impartiaux, le jugement du Dr Pastor demande d'autres contradicteurs.

Digitized by Google

BÉNÉDICTINS EN ISLANDE.

L'ARTICLE que nous publions ici a d'abord paru en anglais dans le *Downside Review* (nos de juillet et de décembre 1897). Grâce à la bienveillante intervention du R. P. Prieur du monastère de Downside, nous avons obtenu de l'auteur l'autorisation d'en donner une traduction française. Nous ne doutons pas que nos lecteurs n'accueillent avec plaisir cette esquisse historique sur les anciennes maisons bénédictines d'une île perdue, pour ainsi dire, dans la mer du Nord, mais où les souvenirs du passé sont si religieusement conservés et les annales de son histoire l'objet d'une étude aussi sérieuse que générale. Nous tenons à exprimer ici toute notre gratitude tant à l'auteur, M. Eiríkr Magnússon qu'au R. P. Prieur de Downside.

LA RÉD.

Le christianisme avait déjà pris racine en Islande à une époque probablement bien antérieure au jour, où les premiers Scandinaves posèrent la première fois le pied sur son sol. Nous apprenons de l'écrivain irlandais Dicuilus qu'au moins trente ans avant la date où il écrivit son intéressant ouvrage « De Mensura Orbis Terrae », il avait lui-même parlé à des clercs irlandais qui avaient visité l'île. La description, recueillie de leurs lèvres, répond exactement à l'Islande et à aucune autre île d'Europe. Comme Dicuilus écrivait son livre vers 825, il s'en suit que sa rencontre avec les clercs navigateurs eut lieu vers 795, ou environ soixante-dix ans avant que l'Islande ait été découverte pour la première fois par les Scandinaves (vers 860).

Les clercs, ainsi que nous l'apprenons des plus anciens historiens de l'île même, eurent des établissements vers la partie Sud-Est du pays. Dans son « Islendingabóc » (Libellus Islandorum) datant de l'an 1134 environ, le père de l'histoire Islandaise, Ari Thorgilsson, Profond-en-savoir (hinn fródi), dit : « Alors (lorsque l'Islande fut découverte par les Normands) il y avait ici des hommes, chrétiens, ceux que les Normands appellent « papar », mais ils partirent d'ici, parce qu'ils ne voulaient pas être ici avec des païens, et ils laissèrent après eux des livres irlandais, des clochettes et des crosses, d'où

Digitized by Google

l'on peut conjecturer qu'ils étaient des Irlandais » (ch. I). Le « Landnámabók (histoire de l'occupation de l'Islande) constate que ces « papar » avaient eu une maison à Kirkjubær, à l'Est de l'Islande, quand cette place fut occupée par Ketil Fíflski (l'Insensé), qui était lui-même un chrétien des Hébrides. Ses descendants, les seigneurs de ce manoir, furent tous chrétiens avant que le christianisme ne devînt la loi du pays. D'après le Landnámabók, la croyance s'était répandue que des païens ne pouvaient habiter en cet endroit. Cette croyance semble avoir eu son origine dans un événement qui arriva à un voisin païen de Ketil. « Le jour de la mort de Ketil, il voulut demeurer à Kirkjubær (ville de l'Église), pensant que des païens pouvaient y séjourner en sécurité; mais quand il vint à l'enclos autour du domaine, il fut frappé d'une mort soudaine » (IV, ch. 2). Cet endroit, la seule place d'Islande où le christianisme s'était établi dans des temps préhistoriques, est le même où, vers la fin du XIIe siècle, s'éleva un monastère de Bénédictines.

Bien que cela n'ait qu'un rapport indirect avec mon sujet, il est intéressant de noter que, dès la fin du IXe siècle, dans la première moitié de cette période de colonisation qui dura près de soixante ans (874-930), le christianisme se propagea avec les membres d'une famille non moins fameuse qu'illustre et puissante dans chacun des quatre quartiers, qui formèrent plus tard (vers 964) la division politique du pays. Ces chrétiens étaient tous descendants de Ketil Nes-plat (Ketill Flatnefr), un puissant seigneur de la vieille aristocratie de Norwège, qui, au lieu de soumettre au pouvoir d'Harald Hárfagri (Belle-chevelure) le turbulent domaine des Hébrides habité par les Vikings, se fit une seigneurie à lui, et se trouvant au milieu d'une population chrétienne, se fit baptiser, avec ceux de ses enfants qui étaient auprès de lui, et probablement un frère nommé Hrapp. Une esquisse généalogique des parents chrétiens de Kétil ne sera pas hors de propos ici.

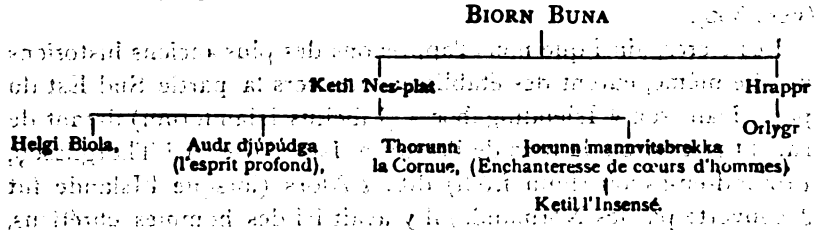

Helgi Biola vint des Hébrides en Islande, et séjourna la première année auprès d'Ingolf, le premier colon domicilié en Islande, qui fixa sa demeure à Reykjavik en 874. Il accepta de la main d'Ingolf

Digitized by Google

le pays de Kjalarnes (Promontoire du vaisseau), à sept milles au Nord de Reykjavik, et habita la maison qu'il appela Hof (Temple). Un descendant d'Helgi fut Jón Ögmundsson, premier évêque de Hólar et fondateur du premier monastère d'Islande, la maison bénédictine de Thingeyrar. Il fut le second saint national d'Islande, mort en 1121; nativité, 3 mars, translation, 23 avril.

Aude-l'esprit profond (Audr djúpúdga) fut une fille de Flatnefr (Nez-plat), mariée à Olaf le Blanc, roi de Dublin. A la mort de son mari, elle abandonna l'Irlande avec son unique enfant, Thorstein le Roux, et passa avec lui un long temps en Écosse, où il devint propriétaire d'un domaine qui devait être assez étendu. Lorsqu'il eut été trahi et massacré par les Écossais, Aude se retira avec ses petits-enfants et une suite considérable, d'abord dans les îles Orcades, où elle donna en mariage une de ses petites-filles, puis dans les Färöer, où elle en maria une autre; de là elle passa en Islande, où elle se fixa à l'endroit appelé Hvamm, au Nord du Hvammsfjörd, qui donne passage par la tête du Breidifjörd dans l'Ouest de l'Islande. Ses descendants furent les hommes les plus puissants et les plus nobles de l'Ouest de l'Islande, et, à l'époque où le christianisme devint religion d'État, la famille était représentée par le puissant seigneur Snorri Godi, un partisan du changement de religion, et l'un des premiers à bâtir une église dans l'Ouest du pays.

Thorun la Cornue, une autre fille de Nez-plat, se maria à Helgi le Maigre, qui était fils d'Eyvind l'Oriental, c'est-à-dire le Norwégien, et de Rafarta, fille de Cearbhall, roi d'Ossory. Helgi et son épouse étaient tous deux chrétiens, seulement Helgi était un peu « biaisant » dans ses manières de dévotion : « Il croyait au Christ, mais faisait des vœux à Thor pour de longues expéditions en mer et des coups d'audace. » Lorsqu'il aperçut l'Islande, il consulta Thor à la manière des païens pour savoir où il devait prendre terre, et l'oracle lui désigna le Nord du pays. Il descendit à Eyjafjördr (Golfe des îles), la plus grande baie du Nord, et y érigea un manoir qu'il appela Kristsnes (Promontoire du Christ), et où il passa le reste de ses jours. D'Helgi, par sa fille Helga, descendit Gudmund le Puissant (Helga-Einar-Eyjólfr-Gudmund), un des plus puissants chefs d'Islande, lorsque le christianisme y remplaça le paganisme.

Jorunn-Enchanteresse, de cœurs d'hommes, la troisième fille de Nez-plat, fut la mère de Ketil l'Insensé de Kirkjubær, dont j'ai parlé plus haut.

Un neveu de Ketil Nez-plat fut Orlyg, fils de Hrapp, qui fut

Digitized by Google

élevé dans les Hébrides par un évêque, que les sources islandaises appellent Patrice « le Saint ». Orlyg « conçut le dessein d'aller en Islande et demanda à l'évêque de l'aider à s'y rendre. L'évêque lui accorda le bois pour bâtir une église, lui donna des clochettes de fer, un plénier, et de la terre bénite pour mettre sous les grands piliers. » Après avoir jeté l'ancre dans une baie dans la presqu'île N.-O. d'Islande, à laquelle il donna le nom qu'elle porte encore aujourd'hui, de Patriksfjörd, Orlyg se rendit éventuellement à Kjalarnes, où son cousin, Helgi Biola, s'était déjà établi, et se fixa dans le pays d'Helgi, et demeura à l'endroit appelé Esjuberg où il bâtit l'église que son père-nourricier lui avait donné les moyens d'élever, et il la dédia à S. Columba.

Nous voyons par là que la puissante et influente famille de Flatnefr était représentée par des chefs chrétiens dans chaque quartier du pays, environ trois générations avant que le christianisme ne devînt la religion dn pays (A. D. 1000). Cela peut expliquer, en quelque manière, comment le changement de foi s'est effectué avec assez de facilité. Les premiers historiens d'Islande signalent le fait que les premiers chrétiens oublièrent aussitôt leur religion et retombèrent dans le paganisme. En un certain sens, c'est vrai. Mais le changement doit s'être effectué comme une nécessité politique et sociale plutôt que par libre choix. L'influence d'un chef en Islande dépendait du nombre des hommes-liges qu'il pouvait compter aux assemblées publiques, où les lois devaient être décrétées et les affaires décidées. C'était pour les chefs chrétiens une affaire de nécessité aussi bien que pour les païens. Et comme tout chef (godi) combinait en sa personne les deux fonctions de seigneur temporel et de pontife sacrificateur, et était tenu d'entretenir un temple pour la communauté de ses hommes-liges païens, afin qu'ils pussent s'y assembler aux solennités païennes, la compétition pour le pouvoir et l'influence força les seigneurs chrétiens à s'accommoder aux circonstances, mais ne leur communiqua point d'hostilité profonde pour la religion professée par leurs grands ancêtres.

Nous pouvons montrer qu'à côté de ces émigrants chrétiens, dont nous avons déjà parlé, il vint en Islande, durant la période d'occupation, des chrétiens qui façonnèrent leur genre de vie conformément aux usages des ermites, et familiarisèrent le peuple avec cette forme extrême de l'abnégation personnelle, que l'esprit populaire associait en particulier à ces ordres de chrétiens qui par les saints vœux se liaient à des observances ordinairement répugnantes aux instincts de la chair. Ces hommes durent faire une profonde impression sur les

Digitized by Google

païens des environs ; on peut s'en rendre compte par les légendes conservées dans les anciens documents de l'île

Un homme de cette sorte était Asolf « Alskik », fils de Konal l'Irlandais et d'Edna, sœur de Jorund le Chrétien, apparemment d'origine irlandaise, qui vint d'Irlande en Islande, et débarqua à Ósar à l'Est du pays. « C'était un chrétien décidé ; il n'aurait voulu en aucune façon avoir à faire avec des païens et n'aurait point accepté d'eux la nourriture. Il vint avec onze compagnons, de l'Est (le long de la côte du pays), quand il arriva à l'enclos du domaine de Thorgeir de Hordaland, qui habitait à Holt près Eyjafjöll ; ils y plantèrent leur tente, mais trois de ses compagnons tombèrent malades et y moururent. Alors Asolf se construisit une hutte sur le conseil de Thorgeir, qui ne voulait pas avoir Asolf près de sa maison. Une rivière coulait au delà de la hutte d'Asolf, mais tout près. C'était au commencement de l'hiver. La rivière fut bientôt pleine de poissons. Asolf n'avait point de rapport avec d'autres hommes, et quand on lui demandait de quoi il se nourrissait, on pouvait voir quelque poisson suspendu à la hutte. Thorgeir prétendit qu'ils prenaient illégalement du poisson ; alors Asolf se retira à l'Ouest et se bâtit une hutte auprès d'une autre rivière appelée « Irà » (rivière des Irlandais), car ils étaient Irlandais. Mais quand on arriva à cette rivière, elle fut si pleine de poissons que l'on disait n'avoir jamais vu pareille merveille, mais de la rivière de l'Est tous les poissons avaient disparu. Là-dessus les habitants du pays s'en allèrent, et Asolf revint à la hutte à l'Occident, et les choses reprirent leur cours habituel. Les bonnes gens du voisinage pouvaient croire que c'étaient des hommes habitués à la sorcellerie, mais Thorgeir pensa que ce devaient être de braves gens. Mais Asolf eut l'idée de quitter cette dernière demeure, et vint à l'Ouest à Akranes (Promontoire des champs) auprès de son oncle Jorund. Comme Asolf refusait d'habiter avec d'autres, il le prit et lui fit faire une cellule à Innri-Holmr (petite île de l'intérieur), et lui porta sa nourriture ; il y habita pendant sa vie et y fut enterré ; maintenant une église s'élève là où était sa tombe, et on le considère comme le plus saint des hommes ». Le Hauksbók (Livre compilé par le justicier Hauk (fils d'Erland), d'où est tirée la majeure partie de ce récit sur Asolf, ajoute, d'après deux autres sources, l'histoire qu'Asolf commença d'abord par habiter à Holm, qu'il fut marié et eut famille, et ne devint ermite que dans un âge avancé; que sa cellule se trouvait là où à présent est l'église, et qu'il mourut à Holm et y fut enterré. « Mais, ajoute Hauk, quand Haldor le fils de Illugi le Roux y habitait, une fille de ferme, venant

Digitized by Google

des pâturages, avait l'habitude d'essuyer ses pieds sur le tertre qui se trouvait sur la tombe d'Asolf. Elle avait maintes fois rêvé qu'Asolf venait la blâmer d'avoir nettoyé ses pieds souillés dans sa maison ; « mais, dit-il, nous serons apaisés si vous racontez votre rêve à Haldor. » Elle le lui raconta, mais il répondit qu'il n'y avait pas à tenir compte de ce que les femmes rêvaient, et il n'y fit pas attention. Mais quand l'évêque Hrodulf (Rudolphe) partit et quitta Bær où il avait habité jusque-là, il laissa trois moines après lui. Un d'eux eut un rêve, d'après lequel Asolf lui aurait dit : « Envoie ton valet à Haldor de Holm et achète de lui le gazon qui se trouve dans le sentier qui mène au pâturage, et donne-lui pour cela un mark d'argent. » Le moine fit ce qui lui était commandé. Le valet put acheter le tertre, et creusa la terre en dessous et arriva au squelette d'un homme qu'il prit et emporta avec lui. La nuit suivante Haldor rêva qu'Asolf lui-même venait à lui et voulait lui arracher les deux yeux de la tête à moins qu'il n'achetât ses ossements pour le prix qu'il avait donné à cette fin. Haldor alors acheta les ossements d'Asolf, fit faire pour les y déposer une châsse de bois, qui fut placée sur l'autel. Haldor envoya son fils à l'étranger se fournir de bois pour construire une église, mais quand il revint en Islande et eut atteint l'ouverture de la large baie entre Reykjanes (Promontoire de la fumée) et Snœfellsnes (Promontoire du mont neigeux), le pilote ne voulut pas aborder là où il aurait voulu ; il jeta donc tout le bois par desssus bord, et le fit aller à la dérive là où Asolf le désirait ; et trois nuits après le bois avait été poussé par Kirksand (Sable de l'église) à Holm. Haldor y bâtit une église, longue de trente aunes et couverte en bois, et il la dédia à Columcilla et à Dieu. Asolf nous offre le premier exemple significatif du désir populaire de donner à l'île un saint local ou national. Comme il n'y avait pas encore de gouvernement ecclésiastique organisé dans le pays, les formalités nécessaires pour la reconnaissance d'un saint ne pouvaient être observées.

Nous avons vu plus haut qu'à la fin de sa vie Asolf se retira auprès de son oncle Jorund, qui vivait à Akranes à l'Ouest. Jorund lui-même était le fils de Ketil, qui était fils de Bresi. Lui et son frère Thormod vinrent d'Irlande en Islande, probablement dans les premiers jours de la période de colonisation en 890 ou environ. La vie de Jorund doit donc appartenir, en majeure partie, au Xe siècle. Son père devait être chrétien lorsqu'il vint en Islande ; il y a lieu de le croire, puisque le fils est signalé dans les documents comme Jorund « le chrétien », et que, suivant quelques autorités, il vécut

Digitized by Google

en ermite dans sa vieillesse. Ces hommes nous fournissent en outre la preuve historique que la seconde génération des colons connut encore et toléra le christianisme, du moins sur certains points de l'île. A la troisième et quatrième génération commença l'activité des premiers missionnaires, quand Thorvald-le-grand-voyageur amena avec lui, en 981, l'évêque missionnaire allemand Frédéric, qui prêcha l'Évangile au peuple pendant quatre ans avec un succès, qui aurait probablement été toujours en augmentant, si Thorvald n'avait témoigné plus de préférence pour l'argument de l'épée que pour celui de l'Évangile. Un des convertis de l'évêque, Máni le Chrétien, fit revivre le genre de piété d'Asolf. Il vivait à un endroit appelé Holt dans le pays de Kólgumýrar (Marais gelés) dans le quartier du Nord, et il s'y bâtit une église. « Dans cette église il servait Dieu nuit et jour, par la prière et les actes de charité envers les pauvres. Derrière l'église on peut trouver la preuve qu'il y mena la vie d'ermite, car on peut voir contre le cimetière qu'il y a une sorte de clôture (pour une meule de foin), et l'histoire rapporte qu'il faisait lui-même le foin en été pour entretenir une vache, dont il tirait sa nourriture, car il préférait travailler de ses propres mains, plutôt que de communiquer avec les païens qui le haïssaient. Depuis lors cet endroit est appelé la cour de Máni. » Ce reclus vécut probablement vers l'an 1000 et put voir le changement de foi.

Même après que ce changement se fut effectué et que des fondations monastiques se firent dans le pays, nous trouvons des traces de cette séparation du monde. Gudrun, la fille de Osvifr, l'héroïne de Laxdælsaga (et des *Lovers of Gudrun* de William Morris), se fit, dit-on, religieuse à la fin de ses jours, c'est-à-dire qu'elle vécut retirée du monde, car elle n'aurait pu être religieuse au vrai sens du mot, puisque lorsqu'elle mourut, l'Église Islandaise n'avait encore ni évêque ni établissement monastique pour les religieuses. A Hólar vivait dans la première moitié du XIIe siècle, ou pendant ce siècle, une très dévote recluse ; c'était une femme nommée Hildr ; elle fut consacrée religieuse par l'évêque Jón Ögmundsson. Jamais elle ne dit un mot mondain ou inutile, et, ce dont elle avait besoin, elle le demandait par signe ou à voix basse. Elle mourut dans un âge avancé le 3 mars 1159. Gróa, une fille de Gizur, le second évêque de Skálholt, et veuve du second évêque de Hólar, Ketil (ev. 1122-1145), se fit religieuse, et, comme telle, passa ses derniers jours dans la solitude à Skálholt, où elle mourut vers 1160. On mentionne une autre religieuse, Ketilbjörg, à Skálholt ; elle mourut en 1202, et fut

Digitized by Google

enterrée par le prêtre Gudmund Arason, plus tard évêque de Hólar, avec une pompe inaccoutumée. Vers 1200 vivait à Thingeyrar un ermite (Einsetumadr), dont on vantait grandement la sainteté.

La première institution monastique organisée en Islande, dont il soit fait mention, est celle que l'évêque missionnaire anglais Rudolphe établit à Bær dans la baie de Burg, dans l'ouest de l'Islande. Rudolphe passa dix-neuf ans comme missionnaire dans l'île, vers 1030-1049. A son départ le monastère ne comptait que trois habitants. Il semble bien que c'était une maison bénédictine car, à son retour en Angleterre, Rudolphe fut établi abbé d'Abingdon, où il mourut en 1052. La petite fondation islandaise ne tarda pas à disparaître ; elle n'est rappelée que par le nom de Rudolphe.

L'Islande ne connut que deux ordres monastiques : les disciples de S. Benoît et ceux de S. Augustin. Les premiers eurent quatre fondations, deux d'hommes et deux de femmes ; les autres n'eurent que des monastères d'hommes.

Les monastères bénédictins furent les suivants :

I. THINGEYRAR.

Le nom de Thingeyrar signifie : sables de l'assemblée (Thing = assemblée ; eyrar, n. pl. de eyrr = ere (dial.) = bords couverts de gravier le long d'une rivière.

Ce lieu situé sur une langue de terre entre deux eaux, Hóp à l'Ouest, et Húnavatn à l'Est, à une petite distance de la tête de la baie appelée Húnafjördr. C'était en ce lieu que se tenait une des quatre Things locales du quartier Nord de l'île durant le temps de la communauté libre.

Cinquante ans après que l'Islande eut été placée sous un régime épiscopal, le premier évêque régulier de l'Islande ayant été Isleif, fils de Gizur (1056-1080), qui eut pour successeur son fils Gizur (1080-1118), les hommes du Nord, trouvant qu'il était impossible pour un évêque, d'exercer convenablement les fonctions de sa charge dans un vaste diocèse qui embrassait toute l'Islande, demandèrent à l'évêque Gizur de prendre les mesures nécessaires pour l'érection d'un autre siège dans le Nord. Après avoir consulté les plus sages de ses sujets, l'évêque résolut de séparer du diocèse de Skálholt plus d'un quart du territoire pour en former un nouveau diocèse dans le Nord, et il désigna pour évêque le prêtre Jón Ögmundsson, un élève dévoué de son père. Celui-ci fut sacré par l'archevêque de Lund en Suède (dont dépendait alors l'Islande), le 29 avril 1106.

Digitized by Google

Quelques années après son élection, il arriva que le printemps fut extrêmement rigoureux, de sorte qu'il n'y avait pas de verdure à la Thing du printemps vers le milieu de mai. Le saint évêque Jón vint donc à la Thing du printemps, qui se tenait à Thingeyrar, et quand il y vint, il y fit, pour obtenir une bonne année, du consentement de tout le peuple assemblé, le vœu d'y bâtir une église et d'y fonder un bénéfice ; tout le peuple assemblé devait contribuer à mener cette œuvre à bonne fin. Là-dessus le saint évêque Jón déposa son manteau et marqua les fondations de l'église, et l'état des choses changea si rapidement que, dans le cours de la même semaine, la glace disparut, le sol se couvrit de verdure, de façon que la même semaine on eut d'excellents pâturages pour le bétail.

L'évêque attribua à l'église comme dotation les dîmes épiscopales entre les rivières de Vatnsdalr (vallée de l'eau) et de Hrutafjordr (golfe des béliers), et chargea un prêtre, nommé Thorkell Trandill, son demi-frère et digne ecclésiastique, de veiller à l'érection des édifices. L'évêque, dont on ne connaît aucun lien avec quelque ordre religieux, ordonna que le futur monastère de Thingeyrar serait soumis à la règle de St Benoît. Quand la « place » fut achevée, l'évêque Jón en consacra l'église. Mais il mourut en 1121, avant que la fondation eût reçu les fonds nécessaires pour l'entretien d'une communauté régulière. Cela ne fut effectué que douze ans plus tard, en 1133, quand le fils nourricier et élève de l'école cathédrale de Holar,

1. Vilmund Thórólfsson fut bénit premier abbé du monastère. Pendant la durée de son abbatiat (1133-1148) le monastère s'accrut en biens et en importance.

2. Nicolas Sæmundsson lui succéda, mais on ignore l'année de sa bénédiction comme abbé de Thingeyrar ; on le signale à l'étranger en 1153 ; il était de retour l'année suivante En 1157, le monastère fut entièrement détruit par le feu. L'abbé Nicolas mourut l'année suivante. Il eut pour successeur:

3. Asgrím Vestlidason, un homme de savoir, le premier des habitants célèbres de cette maison qui ont jeté de l'éclat sur la littérature de leur pays. Il est mentionné par les historiens Odd Snorrason et Gunnlaug Leifsson, tous deux moines de Thingeyrar, comme une des autorités qu'ils ont consultées pour la vie du roi missionnaire Olaf Tryggvason. Il mourut en 1161 ou 1162.

4. Hreinn Styrmirsson (?). Suivant quelques sources, ce Hreinn est signalé comme premier abbé d'Hitardal. Mais Gunnlaug Leifsson, moine de Thingeyrar, qui mourut dans un âge

Digitized by Google

avancé en 1219, raconte, dans sa vie de l'évêque Jón, fondateur du monastère, que parmi les hommes célèbres qui furent élevés à l'école cathédrale de Hólar, établie par l'évêque, se trouvait Vilmund le premier abbé de Thingeyrar « et Hreinn, qui en fut le *troisième* ». Hreinn fut bénit en 1166 et mourut en 1171. Il n'est guère croyable que Gunnlaug, un historien critique, ait été si mal informé sur les abbés de son monastère, pour ne pas savoir si Hreinn y avait été abbé ou à Hitardal. Nous admettons qu'il en est ainsi, bien que les MSS. de sa vie de l'évêque Jón, par erreur, font de Hreinn le IIIe abbé, au lieu du IIIIe, de la maison.

5. Karl Jónsson, bénit en 1169, abdiqua en 1181.

6. Kári Runólfsson, bénit en 1181, décédé en 1187.

7. Karl Jónsson, de nouveau, 1187-1207, résigna une seconde fois et mourut en 1212 ou 1213. Ce fut un homme de grands talents et d'une activité littéraire remarquable. Il se rendit en Norwège en 1185 et demeura auprès du roi Sverrir, dont il écrivit la vie, connue sous le titre de « Sverris Saga », ouvrage d'une grande importance pour l'histoire de la Norwège. Il fut écrit sous la dictée du roi Sverri et corrigé par lui-même; c'est la seule vie des rois de Norwège qu'on peut pour une grande partie appeler une autobiographie. Sous le gouvernement de l'abbé Karl, le monastère de Thingeyrar atteignit à l'apogée de sa réputation littéraire. Outre Karl, on y trouvait les moines Odd, fils de Snorri (qui écrivit entre 1160-80 en latin un vie d'Olaf Tryggvason, seulement conservée dans trois traductions islandaises), et Gunnlaug Leifsson, qui écrivit également en latin la vie du même roi, mais dont on ne conserve plus que quelques fragments en islandais. On rapporte de ces auteurs qu'ils ont tiré leurs informations d'autorités sûres, telles que les sources orales, et le traducteur islandais de l'ouvrage de Gunnlaug assure que l'auteur envoya son travail au savant Gizur Hallson à Skálholt, qui garda le livre pendant deux ans, le rapporta ensuite lui-même à Thingeyrar, et suggéra à l'auteur les corrections qu'il regardait comme désirables. Gunnlaug se rendit encore plus célèbre en écrivant en latin une vie de Jón Ögmundsson, premier évêque de Hólar, dont on ne possède plus qu'une traduction islandaise (imprimée dans *Biskupa Sögur*, Vies des Évêques d'Islande, I, pp. 215-260). Gunnlaug paraît être certainement l'auteur de la vie du missionnaire mentionné plus haut, Thorvald-le-grand-voyageur, imprimée dans les *Biskupa Sögur*, I, 35-50. On connaît un quatrième ouvrage de Gunnlaug ; c'est une traduction islandaise, de forme métrique, ou plutôt une paraphrase de la prophétie de Merlin de

Digitized by Google

Geoffroy de Monmouth, intitulée Merlinusspá. On n'est pas peu embarrassé pour expliquer comment un exemplaire du livre de l'archidiacre contemporain de Monmouth, successivement évêque de St-Asaph (et abbé d'Abingdon ?) a pu tomber aux mains de Gunnlaug en Islande. Peut-être est-on amené à supposer que depuis les temps de Rodolphe, le missionnaire d'Islande et plus tard abbé d'Abingdon, il exista des relations entre la jeune Église d'Islande et les Bénédictins d'Abingdon. Dans les difficultés qui s'élevèrent entre l'imitateur outré de Thomas de Cantorbéry, Gudmund Arason, évêque de Hólar (1203-1237) et les seigneurs séculiers de son diocèse, frère Gunnlaug, appelé comme arbitre et conseiller, se distingua par une grande largeur d'esprit, en se prononçant contre l'évêque, son ancien ami, et, en un certain sens, son supérieur, et en disant aux seigneurs excommuniés par l'évêque de ne pas tenir compte de ses excommunications.

8. Thórarinn Sveinsson bénit en 1207, décédé en 1253.

9. Vermund Hallsson bénit en 1254, mort en 1279. De son temps Jörund Thorsteinsson, évêque de Hólar, enleva au monastère les dîmes que le premier fondateur lui avait cédées, et lui donna en échange la prébende de Hjaltabakki; cet acte, dans la suite, fut cause de sérieuses controverses entre le monastère et le siège de Hólar.

10. Bjarni, successeur de Vermund, fut bénit en 1280 et mourut en 1299. D'après ce qui est raconté dans la vie de l'évêque Laurent de Hólar, cet abbé passait aux yeux de l'évêque pour un saint (*Biskupa Sögur*, I, 797). « A la mort de l'abbé Bjarni l'on vit une lumière briller dans la direction de Thingeyrar, et les cloches sonnèrent d'elles-mêmes. » (Annales de Flatey, 1299.)

11. Höskuldr, successeur de Bjarni, fut bénit en 1300 et mourut en 1309.

12. Gudmund, fils d'une sœur de l'abbé Höskuldr (*Bisk. Sög.*, I, 823-33), bénit en 1309 (ou 1310), mourut en 1339. De son temps le monastère atteignit le plus haut degré de sa réputation littéraire au XIVe siècle. Laurent, fils de Kalf, son fils Arni, et Bergr, fils de Sokki, trois hommes de grand talent, firent partie de la communauté sous son abbatiat. Laurent, le savant professeur des moines, devint plus tard évêque de Hólar (1322-1331); son fils Arni, un poète de marque, est connu pour avoir composé une saga de l'archange Michel et une vie de S. Nicolas de Bari. Nous aurons l'occasion de parler de Bergr, quand nous nous occuperons du monastère de Thverá. Durant son gouvernement, l'abbé Gudmund fut engagé assez longtemps dans des luttes relativement aux propriétés,

Digitized by Google

spécialement aux dîmes mentionnées ci-dessus, avec l'évêque de Hólar, Audun le Roux, fils de Thorberg ; elles ne furent définitivement apaisées que sous l'épiscopat de Laurent, et apparemment à la satisfaction des Bénédictins. L'abbé Gudmund abdiqua sa charge en 1338 et devint moine de Thverá, où il mourut l'année suivante, mais son corps fut rapporté du Nord et enterré à Thingeyrar.

13 Björn Thorsteinsson, transféré de l'abbatiat de Thverá, devint abbé de Thingeyrar en 1340, et mourut en 1341. Jusqu'en 1344, le monastère fut gouverné par un prieur ; celui-ci s'appelait Thorgeir.

14. Eirfkr Bolli, un prêtre, devint abbé en 1344, mais il fut privé de son office par l'évêque Orm Aslaksson, qui conféra l'abbatiat à

15. Stefán, abbé de Thverá, 1345, ob. 1348 ou 1350.

16. Arngrimr devint abbé de Thingeyrar en 1350, mais ne fut bénit par l'évêque Orm que le 10 août 1351 ou 1361. Il était alors *officialis* du diocèse du Nord. L'évêque, un des plus impopulaires des évêques de Hólar, laissa Arngrimr dans la charge de l'officialité, quand en 1354 il quitta le pays et partit à l'étranger. Mais Arngrimr lui-même jouissait d'une si mauvaise réputation parmi le clergé du diocèse, que les ecclésiastiques lui refusèrent toute obédience et, lors du synode diocésain de 1357, le déposèrent tant de sa charge d'official que de sa dignité abbatiale. Mais il devança l'exécution de ce décret en résignant volontairement ces deux offices, et en déclarant qu'il avait l'intention de se retirer à l'étranger dans une maison de Dominicains. Cependant, l'année suivante, l'archevêque de Drontheim envoya deux visiteurs pour prendre des informations sur l'état de l'église et, grâce à eux, Arngrimr fut réinstallé dans l'abbatiat de Thingeyrar, qu'il retint jusqu'à sa mort. Arngrimr était un homme d'une habileté peu commune et un grand poète. Il a écrit une très grande vie de Gudmund Arason, évêque de Hólar (1203-1237), dans laquelle il déclare avec emphase que cet évêque a été un imitateur de Thomas de Cantorbéry ; il a aussi composé en son honneur un poème (drápa) de 60 stances de huit vers ; cette dernière pièce est d'une réelle valeur.

17. Gunnstein, son successeur, reçut la bénédiction abbatiale en 1364 et mourut en 1385. A en juger par les chartes qui sont parvenues jusqu'à nous, cet abbé doit avoir réussi à assurer des revenus à son monastère.

18. Sveinbjörn Hreinsson, abbé 1385-1402. Il mourut de la peste, la mort noire, qui fit tant de ravages dans le monastère, qu'il ne

Digitized by Google

resta plus qu'un seul moine. Les documents relatifs à la succession des abbés pendant les 37 années suivantes, nous font totalement défaut. Une charte datée « die jovis ante festum Simonis et Judæ apostolorum » (26 octobre 1419), mentionne comme abbé — vraisemblablement de Thingeyrar — un certain Jón Thorfínnsson.

19. Asbjörn était abbé de Thingeyrar le 11 octobre 1424, d'après un acte de cette date (*Diplomat. Island.*, IV, 319).

20. Jón Gamlason, connu pour avoir succédé dans l'abbatiat de Thingeyrar dès 1439 (*Dipl. Isl.*, IV, 601-602), mourut en 1488. Il est signalé comme ayant été chargé de diverses fonctions, judiciaires et administratives, dans le diocèse du Nord ; il y était regardé comme le premier des ecclésiastiques.

21. Asgrímr Jónsson succéda à J. Gamlason en 1488 et mourut en 1495.

22. Jón Thorvaldsson succéda en 1495, sinon comme abbé, du moins comme revêtu de tous les pouvoirs de cette dignité. Sa bénédiction n'est mentionnée que dans un seul document annalistique ; les annales dites de Gottskalk la placent en 1501. Le compilateur de ces annales mourut dans un âge très avancé, en 1593, comme prêtre de Glaumbær, une prébende située à proximité du siège de Hólar ; il peut par conséquent avoir puisé son renseignement, dans les archives de la cathédrale, s'il ne l'a pas appris de la tradition conservée dans le clergé. Avant de devenir abbé, Jón avait été prêtre, et, pendant cinq ans, directeur des moniales de Reynistad. En l'absence de l'évêque Olaf Rögnvaldsson, qui se rendit à l'étranger en 1494, il fonctionna comme official avec un autre membre du clergé diocésain, et il est signalé pendant la durée de sa charge abbatiale comme ayant à différentes reprises exercé des fonctions judiciaires. Il mourut probablement en 1514.

23. Eirík Sumarlidason succéda à l'abbé Jean en 1515 et, après un différend heureusement terminé avec l'évêque Gottskalk de Hólar, mourut en 1516.

24. Helgi Höskuldsson, le dernier abbé de Thingeyrar, entra en fonctions en 1516, résigna en 1551 et mourut en 1561. A la mort de l'évêque Gottskalk (1520), cet abbé fut établi official de la moitié occidentale du diocèse. Il s'éleva entre lui et le dernier évêque catholique de Hólar, Jón Arason, un différend qui d'abord sembla se transformer en une sérieuse querelle, causée, pour autant que cela concernait l'abbé, par une légère offense, l'essai fait par lui d'empêcher l'évêque et ses partisans d'emporter une décision du tribunal, l'épée à la main. Toutefois l'affaire s'apaisa ; l'évêque céda

Digitized by Google

et fit la paix avec l'abbé. Plus tard cependant, l'évêque, bien que père d'une nombreuse famille illégitime, prit occasion d'accuser l'abbé de morale trop laxe et le força à se rendre trois fois à Rome pour y chercher l'absolution. D'un autre côté, il semble que l'abbé fut un homme de grande valeur et habileté; il est parfois mentionné comme ayant été chargé d'importantes fonctions judiciaires. En 1550 la puissance du catholicisme dans le diocèse du Nord fut brisée quand, le 7 novembre à Skalholt, la hache du bourreau mit fin à la vie de l'évêque Jón Arason, un prélat, un illustre défenseur de l'ancienne foi, un grand poète et un grand patriote. L'année suivante, le monastère de Thingeyrar, après une existence de près de 440 ans, disparut, et son dernier abbé survécut à sa ruine jusqu'en 1561. Le monastère avec ses 65 propriétés fut confisqué au profit de la couronne de Danemark.

(A continuer.) EIRÍKR MAGNÚSSON.

Digitized by Google

BULLETIN D'HISTOIRE BÉNÉDICTINE.

Le Dr Étienne Schiwietz commence une étude sur les origines du monachisme ou l'ascétisme pendant les trois premiers siècles chrétiens (1). Il y aura lieu d'y revenir plus tard.

La lecture du second volume du Dr Zöckler sur l'Ascèse et le Monachisme (2) a été pour moi une pénible désillusion. Je connaissais l'érudition de l'auteur, je tiens à lui rendre encore hommage sur ce point, et je m'attendais à trouver en lui l'impartialité, le calme, la largeur de vues qu'une étude approfondie d'un sujet amène généralement avec elle. J'ai été déçu. L'auteur s'est fait du monachisme et de l'ascèse catholique, telle qu'elle se présente au cours des siècles, abstraction faite naturellement de ses excès et de ses abus, une idée grossière et purement matérielle, qui, en certains endroits de son travail, fait sourire. L'on conçoit qu'en fervent luthérien le Dr Zöckler rejette comme opposée à l'idée du christianisme toute espèce de vie monastique ; l'enseignement théorique et pratique de l'augustin défroqué de Wittenberg est de nature à en imposer à ses adeptes. L'on conçoit encore que l'ascétisme répugne aux protestants logiques : Luther leur a donné un moyen plus simple d'arriver au salut. Mais ce que l'on ne comprend pas, c'est le parti pris de dénigrer partout et en tout les manifestations de la vie catholique, c'est de travestir ses dogmes et ses pratiques, c'est de ne saisir les choses que par leurs petits côtés et de généraliser des faits individuels, exceptionnels ; c'est de se servir d'expressions méprisantes, que doit s'interdire tout savant qui se respecte. Et l'on se demande comment l'auteur peut reprocher à certains ordres modernes de combattre la « protestantische Ketzerei » ! N'y donne-t-il pas lieu par ses excès de langage? Tout compte fait, il manque au Dr Zöckler l'intelligence de la véritable nature du monachisme et de l'ascèse en général ; il lui manque le calme suffisant pour apprécier les grands mouvements de vie religieuse

1. *Vorgeschichte des Mönchtums oder das Ascetentum der drei ersten christlichen Jahrhunderte* (*Archiv f. kath. Kirchenrecht*, 1898, pp. 3-23).

2. *Askese und Mönchtum*. Zweite, gänzlich neu bearbeitete und stark vermehrte Auflage der "*Kritische Geschichte der Askese*" von Dr Otto Zöckler. Frankfurt a M. Heyder, 1897, IV-323-645 pp. in-8°.

Digitized by Google

qui se sont produits au cours de la vie de l'Église; il lui manque l'impartialité nécessaire pour juger des hommes et des choses d'une Église qui lui est étrangère, et pour laquelle il n'éprouve a priori, par suite des préjugés de son éducation et peut-être aussi du milieu dans lequel il vit, qu'une profonde aversion. Le Dr Beyschlag n'aurait pas dit mieux que lui! Après cela, le détail importe peu, car sur toute la ligne il y aurait à signaler une foule de malentendus, d'incorrections et de lacunes. Je ne m'attarderai pas à mentionner les pages consacrées aux jésuites: le diable ferait moins peur au Dr Zöckler qu'un disciple de S. Ignace! Mais ce que l'auteur dit des réformes du Xe siècle est absolument insuffisant; les différends survenus entre Cluny et Cîteaux sont exposés d'une manière incomplète; on dirait que la lutte se concentrait autour du pot au feu. Cluny n'était pas tout l'ordre bénédictin, tant s'en faut, et bien des attaques adressées à Cluny n'étaient que des puérilités en comparaison des questions de principes mises en jeu. J'en dirai autant de ce que l'auteur dit des mouvements qui se produisirent au XVe siècle, et surtout, après le concile de Trente, au commencement du XVIIe siècle. L'excès des critiques et le ton général de l'ouvrage ne seront pas de nature à recommander la valeur scientifique du travail. —

Depuis onze siècles la ville du Mans reconnaît sainte Scholastique pour sa patronne; elle en possède d'insignes reliques. Le nom de Scholastique est aussi inséparable de celui du Mans que le nom de Geneviève de celui de Paris. « A défaut d'une étude générale sur la vie de la sœur de saint Benoît, dit M. Triger, l'histoire de cette alliance séculaire entre sainte Scholastique et la ville du Mans est doublement intéressante à écrire: elle témoigne sous une forme plus apparente peut-être que partout ailleurs de l'influence de la Sainte en dehors du cloître, en même temps qu'elle jette sur les destinées d'une vieille cité française quelques rayons de poésie chrétienne de nature à réconforter les cœurs dans les temps difficiles[1]. » M. Triger s'est associé un digne collaborateur dans la personne d'un savant moine de Solesmes, le R. P. Dom Heurtebize. Celui-ci a eu pour tâche « d'exposer dans les trois premiers chapitres, comme représentant de l'élément religieux, la vie de la patronne de son Ordre et l'importante question hagiographique du transfert de ses reliques de Mont-Cassin au Mans et à Juvigny. A nous, ajoute M. Triger, très attaché aux traditions de notre ville

1. *Sainte Scholastique, patronne du Mans.* — Sa vie, son culte, son rôle dans l'histoire de la cité, par Dom B. Heurtebize et R. Triger, Solesmes, Imprimerie St-Pierre, 1897, XII-520, pp. in-4°. Ouvrage enrichi de 110 illustrations. Prix : 20 fr.

Digitized by Google

natale et membre de modestes assemblées élues du suffrage universel, l'honneur de représenter l'élément civil et de payer la dette de nos concitoyens, en montrant le rôle de la patronne du Mans dans l'histoire de la cité et des institutions municipales ». Ce travail richement illustré, imprimé avec le goût qui distingue les productions de Solesmes, est réellement un beau travail, où l'art et la science se sont unis pour tresser une couronne d'honneur à l'humble mais illustre sœur du patriarche des moines d'Occident.

La vie de sainte Scolastique est presque entièrement inconnue ; le peu qu'on en sait et ce que l'on peut en conjecturer ne laisse pas que de soulever qu elques problèmes historiques. Dom Heurtebize se montre très conservateur des données traditionnelles sur la question des noms des parents de la Sainte et sur son état, comme sur quelques autres questions intimement liées aux origines bénédictines. Vient ensuite un exposé assez étendu de la question si agitée de la translation des reliques de S. Benoît et de sainte Scolastique, où l'auteur fait un récit documenté de cet événement et défend la tradition française. Les chapitres consacrés à l'histoire du culte de la Sainte depuis le IXe siècle sont très nourris. Espérons qu'un avenir prochain nous apportera un aussi beau travail sur la vie et le culte de S. Benoît ; l'exemple donné par Dom Heurtebize et M. Triger est de nature à encourager et à stimuler. —

L'abbaye de Saint-Mihiel (dioc. de Verdun) possédait le corps de S. Anatole, évêque de Cahors, qui fut apporté sous le règne de Charlemagne à St-Mihiel et déposé dans l'église des SSts-Cyr et Julitte, puis, en 1253, transféré dans l'église abbatiale. Le 26 septembre 1896 on a procédé à la reconnaissance des reliques du saint. A cette occasion, M. l'abbé Frussotte, chargé par Mgr l'évêque de Verdun de la vérification des reliques du diocèse, a publié une intéressante brochure sur « le corps de saint Anatole, évêque de Cahors, à Saint-Mihiel, son culte et l'histoire des reliques (1) », et a enrichi cette brochure d'une belle phototypie de la charte de translation de 1253, présidée par fr. Pierre, évêque de Panéade. —

Le professeur E. Dümmler raconte, en la soumettant à un examen critique, la vie de Hraban Maur avant son élection à l'archevêché de Mayence. Il examine les données relatives à son nom, origine, ordination, relations, et détermine la chronologie de ses écrits, qu'il utilise pour éclairer cette partie peu connue et parfois obscure, faute de documents, de la vie du célèbre moine de Fulda (2). —

1. Extrait de la *Revue religieuse de Cahors et de Roc-Amadour*, 1897, 28 pp. in-8°.
2. *Hrabanstudien* (*Sitzungsberichte der Königl. preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1898, III, pp. 24-42).

Digitized by Google

Pertz a publié jadis (*M. G. SS.*, IV, 158 sqq.) une vie de Ste Liutbirge(1),qu'il attribuait à un prêtre ou un moine vers l'an 870.Le pasteur Alb. Reinecke soumet cette vie à un examen critique. D'après lui la vie, dans sa forme actuelle,ne peut être antérieure à la seconde moitié de XIIe siècle, mais elle repose sur un texte qui peut remonter à la fin du IXe. Impossible de dire qui en est l'auteur. Celui qui voudra avoir une idée de la manière dont certains protestants mettent leurs idées confessionnelles au service de la critique historique et surtout des conséquences qu'ils en tirent, celui-là n'a qu'à lire le petit travail du pasteur Reinecke,surtout les deux dernières pages. L'auteur constate avec étonnement, dirait-on, que la sainte lisait assidûment la bible, ce qui indique une époque antérieure au concile de Toulouse de 1229 qui défend strictement la lecture de la bible aux laïques! M. Reinecke rappelle que les grands hommes de l'Église du IXe siècle l'étudiaient aussi sérieusement et assidûment : premier point de vue à remarquer comme caractéristique de cet opuscule. — Le second est vraiment curieux.Il règne,dit M.Reinecke,dans les discours de l'évêque Thiatgrim, aussi bien que dans ceux de Liutbirge, abstraction faite peut-être d'un passage chap.7... et abstraction faite aussi des opinions monacales, une manière de voir plus évangélique que spécifiquement monastique. C'est en vain, p. ex. qu'on y cherche une allusion au mérite des saints ; partout l'on en appelle plutôt au secours de Dieu et du Christ, et, chap. 21, on accentue que c'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis. La prière de Liutbirge mourante, qui prend son recours dans la miséricorde du Crucifié et remet son âme entre ses mains, est tout à fait évangélique!! C'est un esprit et une conception théologique qu'on rencontre encore ailleurs à cette époque reculée chez beaucoup d'hommes de haute importance. C'est ainsi que Ansgar, entre autres, avant sa mort, les bras élevés,demandait la grâce et le pardon du Christ » (pp 31-32). C'est délicieux ! Le pasteur Reinecke peut se consoler ; c'est ainsi que nous autres catholiques prions encore maintenant,d'une manière tout à fait évangélique. Il n'a pas besoin d'aller jusqu'au IXe siècle pour trouver des catholiques qui prient d'après l'esprit de l'Évangile ; pour cela il n'a qu'à faire une petite promenade en dehors du Harz et venir trouver des confrères de S. Ansgar. —

M. Tolra vient de publier une volumineuse histoire de S. Pierre

1. *Das Leben der heiligen Liutbirge. Ein Beitrag zur Kritik der ältesten Quellengeschichte der Christianisirung der nordost. Harzes* (*Zeitschrift des Harz-Vereins f. Gesch. und Alterthumskunde*, XXX (1897), pp. 1-34).

Digitized by Google

Orséolo. Un mot d'abord sur l'origine de son livre et sur son point de vue. « En consacrant plusieurs années à écrire l'histoire de saint Pierre Orséolo, dit-il, l'auteur de ce livre a obéi à ce besoin du cœur, à cet attrait irrésistible qui pousse aujourd'hui les catholiques attristés à s'isoler aux heures de méditation dans les splendeurs du passé pour rompre définitivement avec toutes les rêveries et tous les mensonges du siècle, et se rattacher par l'étude et la prière aux vérités fécondes qui firent le bonheur et la gloire de nos aïeux. C'est un désir violent de s'ouvrir une éclaircie dans l'atmosphère obscure où nos âmes s'alanguissent et où se débat notre société sceptique, ignorante ou haineuse, qui a inspiré ces pages ; c'est aussi, il faut le dire, cet amour pour d'imposantes ruines qu'on contemplait jadis avec l'admiration inconsciente de l'enfant, et sur lesquelles, plus tard, l'homme fait, mûri par l'expérience de la vie et par l'étude des choses d'ici-bas, plie le genou, baisse la bête et se livre aux méditations austères et fortifiantes des grandes vertus d'autrefois.

« Une histoire de saint Pierre Orséolo ne saurait d'ailleurs être jugée tout à fait inopportune ou indifférente au milieu des affreux désordres sociaux des temps actuels ; il semble même qu'elle puisse être rangée parmi ces sortes de travaux d'autant plus capables d'exciter quelque intérêt qu'ils s'adressent à tous les esprits sérieux ou cultivés, plus ou moins versés dans les études historiques, mais que captivent de plus en plus, au milieu des dégoûts d'une affreuse décadence, les grands tableaux et les salutaires enseignements du moyen âge » (p. XXIII).

Voilà le point de vue de l'auteur ; son travail vise donc à vulgariser la vie de l'ancien doge de Venise devenu plus tard simple moine de S. Benoît, et à dégager les leçons qu'une telle vie offre dans le spectacle d'une vie véritablement chrétienne et dans la grandeur du sacrifice. Pour retracer avec quelques détails la vie de S. Pierre Orséolo, pour suppléer au silence ou à la brièveté des textes, pour apprécier à leur juste valeur ces textes mêmes, il faut placer le saint dans son cadre historique. Les textes exploités habilement peuvent faire revivre un passé peu connu ; les coutumes et les mœurs du temps connues d'ailleurs viendront leur rendre un coloris et une vie qu'ils n'ont point ou qu'ils ont perdus. Il y a là tout un vaste thème de méditations. L'auteur l'a résolûment abordé ; les lecteurs qui recherchent l'édification dans la vie des saints et aiment à pénétrer leurs enseignements, lui rendront le témoignage qu'il a su donner de la

1. *Saint Pierre Orséolo, doge de Venise, puis bénédictin du monastère de Saint-Michel de Cuxa en Roussillon. Sa vie et son temps* (928-987). Paris, Fontemoing, 1897, XXXVI-439 pp. gr. in-8°.

Digitized by Google

chaleur à un sujet qu'il traitait avec amour. Au point de vue purement historique l'auteur n'a certainement pas visé à donner beaucoup de neuf; il a voulu utiliser et grouper tout ce qui a été publié avant lui et surtout bien dégager la personnalité historique de son héros. Quoi qu'il en soit, on lit avec plaisir tout ce qu'il dit du monastère de Cuxa et du culte de S. Pierre Orséolo. On trouve indiqué et utilisé dans son travail ce qui a été écrit jusqu'ici sur le saint. Toutefois je n'oserais pas attribuer autant d'importance que l'auteur à la mosaïque de St-Marc relativement au costume de S. Pierre Orséolo; à mon avis, l'artiste s'est servi d'un type arbitraire. Nous signalerons ici que le premier fascicule de la *Miscellanea Cassinese*, dont nous parlons plus loin, contient deux fragments d'une lettre de Rathier de Vérone à S. Pierre Orséolo. —

A mentionner quelques travaux sur plusieurs saints personnages: S. Grégoire le Grand (1), S. Augustin de Contorbéry (2), S. Vandrille (3), S. Wilfride (4), S. Boniface (5), S. Dunstan (6), Gottschalk (7), S. Adalbert (8).

Ajoutons à ces noms ceux d'Héloïse (9), de Clément VI (10), Cisneros (11), Dom Calmet (12), Sarmiento (13). —

1. Béguinot, *Saint Grégoire le Grand et l'avenir de son œuvre en Angleterre.* Nîmes, Michel-Artaud, 1897, 31 pp. in-8°.

2. *The Beginnings of English Christianity. With special reference to the coming of St. Augustine*, by Prof. W. E. Collins. London, Methuen, 1897, in-8°.

3. *La vie admirable de saint Wandrille, fondateur et premier abbé de Fontenelle au VII siècle, racontée par un religieux de son temps et de son monastère.* Ligugé, Blubé, 1897, 47 pp. in-18.

4. G. F. Browne, *Theodore and Wilfrith.* London, Society for the propagation of Christian Knowledge. 1897, 404 pp. in-12.

5. Oelsner, *Der Name des hl. Bonifatius* (*Berichte des Freien deutschen Hochstifts zu Frankfurt a. M.* N. F. XII, 2).

6. *S. Dunstan et l'Angleterre au Xe siècle*, par Dom Fr. Plaine (*La Science Catholique*, octobre 1897).

7. A. Freystedt, *Studien zu Gottschalks Leben und Lehre* (*Zeitschrift f. Kirchengeschichte*, XVII, 2, pp. 161-182).

8. Dr Chrzaszcz, *Der hl. Adalbert, Bischof und Martyrer.* Breslau, Aderholz, 1897, 47 pp. n-8°.

9. J. Depoin, *Une élégie latine d'Héloïse, supérieure du monastère d'Argenteuil.* Versailles, Cerf, 1897, 32 pp. in-8°.

10. F. Cerasoli, *Clemente VI e Giovanna I di Napoli. Documenti inediti* (*Arch. stor. per le prov. Napol.*, 1897, I, 3-46).

11. *La genèse des exercices de S. Ignace* (*Études* publiées par des Pères de la Comp. de Jésus, 1897, mai (506-529), juillet (195-216), octobre (199-228) et tiré-à-part, avec pièces et notes complémentaires. Paris, Retaux, 1897, 112 pp. in-8°.

12. E. Nourry, *Le Bible et la critique catholique au XVIIe siècle; les idées de Dom Calmet*, (*Annales de philosophie chrétienne*, 1897, novembre); du même: *Les principes de la critique biblique de dom Calmet*, (*ib.*, décembre); Dom Besse, *Le bénédictin Augustin Calmet et sa méthode de travail* (*Revue du clergé français*, 15 déc. 1897).

13. A. Lopez Peláez, *Sarmiento historiador* (*Revista contemporanea*, 15 octobre 1897); du même: *Párrafos de un manuscrito inédito del P. Sarmiento sacados á luz con un prólogo y advertencia*, publié dans *El Lucense* et Lugo, 1898 (signalé dans la *Revista crítica de historia y literatura espanolas*, janvier 1898, p. 41); R. Foulché-Delbosc, *Un opuscule faussement attribué au P. Sarmiento* (*Revue hispanique*, 1897, p. 12..

Digitized by Google

M. F. X. Bosbach montre que ce n'est qu'à la fin du Xe siècle qu'un abbé du sud de l'Italie nommé Grégoire a jeté les fondements de l'abbaye bénédictine de Burtscheid, dont certains auteurs voulaient faire remonter la fondation jusqu'à S. Cloud, évêque de Metz (1).

La dissertation de W. Barckhusen sur Einhart et le *Vita Karoli* n'offre rien de neuf (2). M. Manitius donne un supplément à ses notes sur le style de Einhart (3). —

M. Albert Lamy a fait de « Gerbert » le sujet d'une intéressante conférence à l'Académie Nationale de Reims, le 21 janvier dernier (4). —

M. Gigalski parle de la position prise par le pape Urbain II vis-à-vis des actes sacramentaux des Simonistes, Schismatiques et Hérétiques (5). —

Les perles littéraires ne se trouvent pas toujours au fond des gros in-folios ; il arrive parfois de les rencontrer à fleur de terre dans les brochures d'un format plus modeste et d'une publicité plus restreinte. C'est à propos de Lanfranc que je cite le passage suivant, qui ne manque pas de saveur: « Plusieurs fois dans le cours des siècles, la béatitude éternelle des saints au paradis faillit être troublée par les hardiesses de la critique historique [mon Dieu où donc faudra-t-il chercher le repos éternel ?] —. Déjà, au XIe siècle, au temps de sainte Ide, sous l'impulsion du docte Lanfranc, une école, prétendue historique, voulait chasser du ciel plusieurs de ses paisibles habitants. « Les Anglais, disait Lanfranc, vénèrent comme saints des hommes dont les mérites sont obscurs et contestables. » « Isti Angli, inter quos vivimus, quosdam sibi constituerunt sanctos quorum incerta sunt merita. » L'entreprise eut peu de succès ; et Lanfranc lui-même, renonçant à ses préjugés, propagea le culte des saints anglais » (6). Heureux Lanfranc de l'échapper à si bon compte !

Sainte Lutgarde d'Aywières a eu pour historien le fameux Thomas de Cantimpré, son contemporain. Un autre contemporain, le moine Guillaume de Malines, successivement prieur d'Afflighem et

1. *Gründung und Gründer der Burtscheider Benediktiner-Abtei* (*Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins*, XIX, pp. 97-104).

2. *Einhart und die « Vita Karoli »*, (Progr. de Burgsteinfurt. 1896, 11 pp. in-4°).

3. *Nachträge zu Einharts Stil* (*Mittheil. des Instit. für oesterr. Geschichtsforschungen*, XVIII, (1897). 610 615).

4. *Gerbert*. Reims, Impr. de l'Académie, 1898. 42 pp. gr. in-8°.

5. *Die Stellung des Papstes Urban II zu den Sakramentshandlungen der Simonisten, Schismatiker und Häretiker* (*Tübing. Quartalschrift*, 1897, 217 258).

6. *Sainte Ide a-t-elle été excommuniée en 1049 ? Réponse à M. Rigaux* par l'abbé F. Ducatel. Boulogne-sur-Mer. Delahodde, 1896, p. 27.

Digitized by Google

de Basse-Wavre, puis abbé de Saint-Trond, où il mourut le 14 avril 1297, écrivit en vers thiois une autre vie de la sainte. Au XVe siècle, le moine Gérard de Saint-Trond en rédigea une nouvelle vie rimée également en néerlandais. Cette dernière vie découverte en 1840 par J. Bormans fut publiée en 1857-58. Jusqu'ici l'on avait perdu toute trace de l'œuvre de Guillaume d'Afflighem. M. Van Veerdeghem, professeur à l'Université de Liége, croit l'avoir retrouvée dans un manuscrit de Copenhague, qui ne contient malheureusement que la deuxième et la troisième partie d'une vie de sainte Lutgarde (1). Se trouve-t-on vraiment en présence de l'œuvre du moine flamand du XIII siècle ? M. Van Veerdeghem le croit. D'abord, dit-il, cette vie diffère complètement du texte de Gérard, or l'on ne connaît d'autre vie thioise de la sainte que celles de Gérard et de Guillaume. De plus l'indication qui se trouve f. 356v de *...ta Lutgardis XVI Kl. Julii. Et sunt elapsi anni XXVIII*, paraît indiquer que la vie a été écrite 28 ans après la mort de Lutgarde († 1246), donc en 1274. M. Van Veerdeghem n'ayant donné jusqu'ici que 500 vers du poème, il faut encore attendre pour se prononcer sur la valeur de sa découverte. —

« Avant de devenir pape sous le nom d'Urbain V, Guillaume Grimoard, successivement abbé de Saint-Germain d'Auxerre et de Saint-Victor de Marseille, avait joué un certain rôle dans les affaires politiques de la chrétienté. Quand les cardinaux réunis en conclave élevèrent cet humble religieux au rang de chef suprême de l'Église, ils ne furent pas, comme l'a dit Pétrarque, les instruments inconscients de la Providence ; du moins pouvaient-ils prévoir que dans l'exercice de ses fonctions le nouvel élu montrerait un caractère plus énergique, une âme plus fortement trempée que son prédécesseur. Guillaume en effet se recommandait au choix du Sacré Collège non seulement par ses vertus monacales, qui lui ont valu de nos jours les honneurs de la béatification, par sa science très profonde du droit ecclésiastique qu'il avait étudié et professé à l'université de Montpellier, mais encore par l'habileté dont il venait de faire preuve dans certaines négociations délicates que la cour d'Avignon lui avait confiées. Clément VI eut le mérite de distinguer l'abbé de Saint-Germain d'Auxerre et de le mettre en évidence, sans prévoir que dix ans plus tard Guillaume monterait à son tour sur le trône de saint Pierre. Il le savait estimé de ses moines, profondément versé dans la science ecclésiastique, dévoué aux intérêts

1. *Willem van Afflighem's Sinte Lutgart* (*Bullet. de l'Académie royale de Belgique*, 1897, n. 12, pp. 1055-1086).

Digitized by Google

de la papauté. Six mois ne s'étaient pas écoulés depuis que, placé par le souverain pontife à la tête de la grande abbaye bourguignonne, Guillaume Grimoard avait entrepris d'en administrer les revenus et de la gouverner avec sagesse, quand Clément VI le fit venir à Avignon et le chargea d'une mission difficile en Lombardie. Continuant les traditions de son prédécesseur, le pape Innocent VI fit plus d'une fois appel au dévouement de Guillaume ; de 1352 à 1362 le futur Urbain V fut un des agents les plus actifs de la domination pontificale au-delà des Alpes, et les suffrages des cardinaux allèrent le chercher en Italie dans l'exercice même de ses fonctions de légat » (409-410). Cette légation de juillet-novembre 1352 auprès de Jean Visconti, archevêque de Milan, fait l'objet d'un travail de M. P. Lecacheux (1). —

M. Étienne Ehses publie une requête adressée par les électeurs ecclésiastiques d'Allemagne à l'empereur Rodolphe II (vers 1585) en faveur de l'abbé Balthazar de Fulda exilé alors de son abbaye par l'évêque Jules Echter de Wurzbourg (2). —

M. Finke publie une note du XVe siècle relative aux religieux mendiants qui se faisaient recevoir dans les monastères bénédictins, spécialement dans les abbayes nobles (3). —

Dans son étude sur « les premières applications du concordat de 1516 d'après les dossiers du château Saint-Ange », (4) M. L. Madelin est amené à étudier le dossier de la nomination d'Eymar Gouffier à l'abbaye de Cluny (1518), ce qui donne lieu à une série d'observations sur l'état des monastères à cette époque, et à de tristes réflexions sur ce malheureux asservissement de l'Église au pouvoir royal. —

La biographie de l'abbé Othmar II de Saint-Gall nous transporte à cette période du XVIe siècle qu'on appelle la contre-réformation (5). Fortement ébranlée par les troubles du protestantisme, l'abbaye de St-Gall s'était relevée sous l'abbé Diethelm Blarer (1531-1564). Le gouvernement de l'abbé Othmar Kunz marque une période de prospérité : rénovation de la vie religieuse, développement de l'école, encouragement donné à la culture littéraire, restauration

1. *La première légation de Guillaume Grimoard en Italie* (*Mélanges d'archéol. et d'histoire*, XVII (1897), 409-439).

2. *Ein Fürbittschreiben an Kaiser Rudolf II für den Abt Balthazar von Fulda* (*Römische Quartalschrift*, 1897, pp. 431-445).

3. *Ib.*, 447-448.

4. *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XVII (1897), 323-360. Le « dossier de la nomination d'Eymar Gouffier, abbé de Saint-Denis à l'abbaye de Cluny » est donné pp. 361-385.

5. *Abt Othmar II von St-Gallen. Ein Beitrag zur Geschichte der Gegenreformation in der Schweiz.* Inaug. Dissert. Von Eugen Ziegler. St-Gallen, Zollikorfer, 1896, 75 pp. in-8°

Digitized by Google

des droits de l'abbaye, telles sont les caractéristiques de l'administration de cet abbé. La position qu'il occupait, l'époque à laquelle il vécut indiquent assez combien sa vie est intimement mêlée à celle des troubles politiques et religieux de la fin du XVIe siècle. L'intérêt qu'elle éveille réside surtout dans les efforts tentés par la vieille fondation de St-Gall pour se relever des coups portés par la Réforme, arrêter la marche du protestantisme et regagner les positions perdues. —

Le R. P. Dom Bède Camm, qui a jadis donné à cette *Revue* les primeurs de sa vie du vénérable martyr bénédictin, Jean Roberts, a soumis ce travail à une revision complète, l'a enrichi de nouveaux renseignements recueillis dans les archives et en a composé une intéressante biographie qui trouvera sans aucun doute un excellent accueil en Angleterre (1). —

Comme on pouvait le prévoir, les pages consacrées par M. Taunton aux difficultés suscitées par certains membres de la Compagnie de Jésus à la restauration de l'ordre bénédictin en Angleterre après la réforme protestante, devaient soulever des contradictions. Rien d'étonnant qu'un Père Jésuite en ait relevé quelques passages en esquissant un tableau de « l'origine de la congrégation anglo-bénédictine » (2), où la courtoisie et la franchise savent faire la part de la vérité et de la charité. —

La première partie du tome XXX des *Scriptores (Mon. Germ. hist.)* renferme une série de pièces relatives aux anciens monastères bénédictins :

Extrait des annales de St-Gilles de Brunswich écrites par un moine de cette abbaye jusqu'en 1162 (pp. 6-15) ; chronique moderne de St-Pierre d'Erfurt de 1070-1355 (335-480) ; dédicaces des autels de St-Pierre d'Erfurt (480-488) ; liste d'abbés (488-489) ; Chroniques de Reinhardtsbrunn (490-658) ; annales de Georgenberg en Tyrol (721-723) ; annales de Weissenau (723-724). — Dans le troisième volume des *Libelli de lite* M. H. Boehmer donne une nouvelle édition, plus correcte, de l'opuscule d'un moine de St-Laurent de Liége sur les malheurs de l'Église de Liége, poème connu par les travaux de Dümmler, Hauréau, Rocholl et Cauchie. Le moine semble devoir être identifié avec Rupert (pp. 622-641).

Le R. P. Dom Bruno Albers a eu l'heureuse idée de publier

1. *A Benedictine Martir in England, being the life and times of the venerable servant of God Dom John Roberts O. S. B.* by Dom Bede Camm, O. S. B., B. A., Priest of St-Thomas' Abbey, Erdington of the congregation of Beuron, London, Bliss, 1897 XVI-317 pp. in-8°.

2. *The Rise of the Anglo-Benedictine Congregation* (*The Month*, décembre 1897, pp. 581-600).

Digitized by Google

d'après le MS. 6808 du Vatican les premiers chapitres des *Consuetudines Farfenses* omises par Hergott, qui n'eut à sa disposition qu'un manuscrit incomplet de Cluny (1). —

L'abbaye de Saint-Martin de Pontoise joua un rôle assez important durant les premiers siècles de sa fondation. « Les religieux essaimèrent non seulement dans le Vexin, mais dans le Parisis, dans le Chambliois, dans le Beauvaisis, dans la Brie. Partout on les retrouve défrichant les forêts, plantant des vignes, dirigeant des exploitations agricoles ». La commende vint paralyser son action et l'appauvrir, au point que la réforme de Saint-Maur introduite sous l'abbé Gautier de Montagu, ne put en arrêter la décadence et le délabrement. « Si misérable est devenu ce grand cloître, qu'on en délaisse les arceaux délabrés; les épaves du naufrage sont recueillies dans une pauvre résidence, le petit prieuré de Saint-Nicaise de Meulan ».

Le fond des archives de Saint-Martin de Pontoise est conservé presque intact aux archives départementales de Seine-et-Oise, mais il y manque le Grand Cartulaire du XIIe siècle et un autre petit cartulaire contenant des pièces assez anciennes. M. J. Depoin a réparé la perte du Grand Cartulaire, en grande partie du moins, par son recueil des chartes de Saint-Martin de Pontoise (2). L'auteur a puisé dans les recueils manuscrits de Dom Claude Estiennot et de D. Robert Racine, bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. « Il existe, dit-il, aux Archives municipales de Pontoise, un ouvrage en trois volumes de Dom Claude Estiennot : l'*Histoire manuscrite de l'abbaye de Saint-Martin sur-Viosne-lès-Pontoise.* Ce travail, rédigé en latin, comprend trois parties : une Histoire des abbés; un Recueil de documents liturgiques, biographiques, archéologiques, épigraphiques, héraldiques, etc., extraits des archives de l'abbaye; enfin une transcription souvent intégrale, tout au moins analytique, des principaux chapitres du *Grand cartulaire* et d'actes postérieurs reproduits d'après les originaux » (p. V).

De son côté Dom Robert Racine, moine de Saint-Denis (1769), a également laissé une « Histoire de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise » conservée à la bibliothèque Mazarine à Paris.

M. J. Depoin s'arrête à la fin du XIIe siècle et nous offre le texte ou l'analyse de 230 actes, se réservant de consacrer une autre publication aux 600 actes postérieurs à l'an 1200 qu'il a réunis. En appen-

1. *Die Consuetudines Farfenses und Cod. lat. Vat.* 6808 (*Studien und Mittheil. aus dem Bened. Orden*, 1897, 547-563).

2. *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise.* Pontoise, Société historique, 1895-1896, 2 fascicules in-4°, VIII-112, 113-242 pp.

Digitized by Google

dice, l'auteur a donné *a)* « une édition définitive du texte des deux *Vies* et du *Livre des miracles* de saint Gautier » *b)*, « des extraits du *Martyrologe* et du *Nécrologe* de Saint-Martin dont la rédaction primitive remonte au commencement du XIIIe siècle » (p. VII).

Les vies de saint Gautier sont données d'après le MS. 13776 du fonds latin de la Bible nationale de Paris, du XIIIe siècle ; le texte offre assez de variantes avec celui qui a été publié dans les *Acta Sanctorum* (t. I April.). M. Depoin les publie pp. 174-214. Le martyrologe et le nécrologe sont publiés d'après le MS. 13889 du même fonds latin (pp. 218-244). Les appendices et la table du Cartulaire doivent paraître dans un fascicule supplémentaire. —

Grâce à l'initiative prise par la Commission royale d'histoire de Belgique, nous posséderons bientôt une série de cartulaires de nos anciennes institutions ecclésiastiques. M. d'Herbomez vient de publier le premier volume de ses *Chartes de l'abbaye de Saint-Martin de Tournai* (1), qui contient 561 documents de 1094 au 20 décembre 1245. Sans parler du profit que l'on peut tirer de ces chartes pour l'histoire du monastère, la géographie du M. A., la généalogie des anciennes familles du pays, sans parler des renseignements précieux qu'elles renferment pour l'histoire économique, ajoutons avec l'éditeur « qu'elles fournissent des renseignements que l'histoire locale ne considérera pas comme négligeables. L'une d'elles (n° 2) nous apprend qu'il y eut quelque temps à Odomez, non loin de Saint-Amand-en-Pévèle, un monastère dédié à saint Jacques, qui ne put subsister et fut uni à Saint-Martin de Tournai [1095]. Une autre (n° 49) nous donne à connaître un fait analogue [celui de Merbes uni à Saint-Martin de Tournai, 1132-1134]... ». Les chartes de Saint-Martin sont de nature à intéresser d'autres institutions religieuses, par ex. Cornelimunster, Foigny, etc. En outre l'abbaye tournaisienne possédait des domaines dans des régions assez éloignées; elle avait un prieuré, Saint-Amand de Thourotte à Machemont, diocèse de Noyon, un autre, celui de Chantrud, à Grandlup, diocèse de Laon; de là une extension de relations. A tout point de vue, la publication de ces chartes est une heureuse contribution à l'histoire de Belgique et de la France. Une bonne table onomastique termine le volume. —

Le grand ouvrage de M. Delaville Le Roulx sur les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem contient assez de mentions des abbés ou abbesses des monastères bénédictins de Terre-Sainte, notamment de l'abbaye du Mont-Thabor, qui fut cédée à l'Hôpital le 1 avril

1. Bruxelles, Hayez, 1898, XLIV-748, pp. in-4°.

Digitized by Google

1255. A la fin du 2e volume (pp. 897-914), l'auteur a donné en appendice une série de chartes du Mont-Thabor (1). —

L'histoire de la ville et de l'abbaye de Munster en Alsace publiée par M. Louis Ohl, vicaire de cette ville, aura été quelque peu une déception pour ceux qui s'attendaient à trouver une histoire bien documentée de cette antique et illustre abbaye bénédictine. L'auteur n'a guère eu recours aux sources, et cependant les pièces d'archives ne manquent pas (2). —

Le R. P. Dr Altmann Altinger, bénédictin de l'abbaye de Kremsmünster (Haute Autriche), décrit et publie les deux plus anciens nécrologes de ce monastère (3). Le plus ancien, dont il n'existe plus que des fragments (1-21 mars, 1-23 mai), date du milieu du XIe siècle; le second, entièrement conservé, fut composé à la fin du XIIIe siècle, sans doute sur l'ordre de l'abbé Frédéric de Aich, qui s'occupa attentivement de renouveler les confédérations de prières; il contient plus de 2000 noms, le plus récent est celui de l'abbé Benoît Braun de Kremsmünster (1484-1488). L'édition et l'annotation sont bien soignées. —

M. Joseph Theussl dans son travail sur *les abbesses de Goess* près de Leoben en Styrie, donne un commentaire historique de la petite chronique de ce monastère écrite en 1652 par le P. Marcellin Preinman, bénédictin de l'abbaye d'Admont et confesseur des moniales de Goes (4). —

D. Gabriel Willems poursuit l'édition des *Scholae benedictinae* de D. Cambier (5); M. Dav. Leistle, son article sur les productions scientifiques et artistiques du monastère de Füssen (6); M. Jean Cahannes, son étude sur l'abbaye de Disentis à la fin du moyen âge et au XVIe siècle (7). —

M. W. Mayer a commencé la publication des confraternités du monastère de Kladrau (Bohême) (8); MM. J. Bauhofer (9) et Al. Wagner (10) se sont occupés de l'abbaye de Echenbrunn.

1. *Cartulaire général de l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (1100-1310)*, par J. Delaville Le Roulx, t. II, 1201-1260. Paris, E. Leroux, 1897, 919 pp. in-fol.

2. *Geschichte der Stadt Münster und ihrer Abtei*, Vorbruck-Schirmeck, Hostetter, 1897, 552 pp. in-8°; une bonne critique de ce travail a été donnée par M. A. Ingold dans le *Journal de Colmar* du 6 janvier 1898.

3. *Die zwei ältesten Nekrologien von Kremsmünster* (*Archiv für österr. Geschichte*, Bd. LXXXIV, 1, pp. 1-135; tiré à part, Vienne, Gerold, 1897, in-8°).

4. *Die Aebtissinnen zu Göss.* Der Chronistenbericht über sie ergänzt und erläutert. I Theil bis 1602. Graz. Selbstverlag, 1897, 127 pp. in-8°.

5. *Studien und Mittheil.*, 1897, 582-589.

6. *Ibid.*, 589-598.

7. *Ibid.*, 608-616.

8. *Studien und Mittheil, O. S. B.*, 1897, 563-570.

9. Joh. Bauhofer, *Die ehemal Benedictinerabtei Echenbrunn* (*Jahrbuch des histor. Vereins Dillingen*, IX, 127-143).

10. Al. Wagner, *Zur Gesch. des Klosters Echenbrunn* (*ib.*, 251-252).

Digitized by Google

Le P. Fidèle Fita examine un acte apocryphe de 1124, d'après lequel le monastère espagnol de St-Michel de Escalada (province de Léon) aurait été soumis à l'abbaye de Cluny, et se prononce contre cette opinion. A ce sujet il examine les relations de Pierre le Vénérable avec l'Espagne, notamment lors de la transformation de la collégiale de St-Vincent de Salamanque en prieuré clunisien (1) ; il publie une série de documents du Xe à la fin du XIIe siècle relatifs à l'abbaye d'Escalada, qui fut donnée le 16 décembre 1155 aux chanoines-réguliers de St-Ruf d'Avignon (2). —

L'histoire de St-James de Beuvron, prieuré de l'abbaye de St-Benoît-sur-Loire, a été donnée par M. le chanoine V. Ménard dans son *Histoire religieuse, civile et militaire de Saint-James-de-Beuvron* (3).

J. Gay esquisse d'après un cartulaire inédit, l'histoire du monastère de Tremiti au XIe siècle, dans un îlot, sur la côte de l'Adriatique; (4) et M. J.-B. Intra celle du monastère de St-Benoît de Polirone (5). —

Sur l'abbaye de St-Bertin nous avons à signaler de M. Charles Revillion, *Recherches sur Memling et sur les peintures de l'abbaye de St-Bertin qui lui sont attribuées* (6), de M. l'abbé O. Bled, *Contribution à l'histoire du siège de St-Omer en 1677 d'après un registre du conseil de l'abbaye de Saint-Bertin* (7), et *Épigraphie de l'abbaye de St-Bertin* (8). —

Parmi les sanctuaires les plus vénérés de la Ligurie occidentale se trouve celui de Maria Pia ou de N.-D. de Finalpia, auprès duquel s'éleva en 1477 un monastère de moines Olivétains sous la règle de S. Benoît, qui subsista jusqu'en 1799 ; mais se releva en 1819. En 1843 le monastère fut cédé aux bénédictins de la congrégation du Mont-Cassin, et, le 18 décembre 1845, l'abbé Casaretto en prit possession. Mais le libéralisme piémontais ne tarda pas à mettre fin à l'existence de la nouvelle communauté. L'histoire de ce sanctuaire et du monastère a été racontée par le Rme D. Félix Vaggioli O. S. B., abbé de St-George de Venise (9).

---

1. *San Miguel de Escalada. Documento apócrifo del siglo XII. Auténticos del XIII* (*Boletin de la real Academia de la Historia*, 1898, XXXII, 25-64).
2. *San Miguel de Escalada. Inscripciones y documentos, ib.*, XXXI (1897), pp. 466-515.
3. Avranches, Perrin, 1897, in-8°.
4. *Le monastère de Tremiti au XIe siècle* (*Mélanges d'arch. et d'histoire*, 1897, 387-407).
5. *Il Monastero di S. Benedetto Polirone* (*Archivio storico Lombardo*, Ser. III, vol. VII (XXIV), 1897, pp. 297-338).
6. *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, XXIII (1895-96), pp. 285-310.
7. *Ib.*, 313-322.
8. *Ib.*, 400-514, 535.
9. *Il Santuario di Maria Pia ossia cenni storici de Nostra Signora di Finalpia nella Liguria Occidentale*. Savona, Bertoletto, 1897, 146 pp. in-18°.

Digitized by Google

M. Florentin Loriot a donné une *Histoire du prieuré de Notre-Dame sous-Eau près Domfront* (1); M. P. Tierny a traité des évêques de Lectoure et de l'abbaye de Moissac au XIIIe siècle (2).

Dans son histoire des monastères brigittins de Bavière, M. G. Binder s'est occupé de l'ancien monastère bénédictin d'Altmünster (3).

M. Pfister publie quelques chartes relatives à la donation de l'église de Saint-Dizier au prieuré Notre-Dame de Nancy (4).

Le deuxième fascicule du *Cartulaire* de Compiègne, publié par Morel, contient les chartes de 1118 à 1162. — *Les chartes de St-Bertin*, publiées jadis par M. Haigneré et actuellement par l'abbé Bled, sont arrivées au premier fascicule du quatrième volume (5).

M. Maurice Lecomte publie une bulle d'Alexandre III pour l'abbaye de Faremoutiers du 9 mai 1167 (6), et traite du privilège de St-Faron pour cette abbaye (7). —

M. L. Maxe-Werly donne une charte de 1151 de Nicolas, prieur de Ste-Marguerite, relative à un accord avec l'abbaye de Trois-Fontaines. On y trouve mentionné Pierre, abbé de Cluny, et Hatton, prieur de Baudonvilliers (8). —

Le XIe siècle compte parmi les plus importants et les plus intéressants du moyen âge au point de vue du l'histoire de l'art. On y voit paraître une nouvelle manière de bâtir : formée à l'école de l'art romain, l'architecture s'émancipe de la copie traditionnelle ; elle crée avec une fraîcheur et une vigueur admirables tout un nouvel organisme. Ce réveil coïncide avec le grand mouvement de réforme monastique parti de Cluny et qui s'étend de la Bourgogne à l'Italie, à l'Espagne, à la Pologne, et par Hirsau à l'Allemagne. Meinwerk de Paderborn, Annon II de Cologne, Poppon de Stavelot, prennent part à ce mouvement. Or, en étudiant les monuments élevés durant la période de renaissance monastique en Souabe, Suisse, Alsace, Palatinat, en Bavière, en Franconie et dans les parties limitrophes de l'Autriche, en Hesse, Saxe, Thuringe et dans le Nord de l'Alle-

1. Evreux, Impr. de l'Eure, 1897, 29 pp. in-8°.
2. *Revue de Gascogne*, juin 1897.
3. *Verhandlungen des hist. Vereins der Oberpfalz und Regensburg*, XLVIII (1896), 241-267.
4. *Mémoires de la Société d'archéologie Lorraine*, T. XLVI (3e Série, XXIV), 1896, pp. 131-146.
5. St-Omer, d'Homont, 1897, 182 pp. in-4°.
6. *Le moyen âge*, 1897, pp. 87-90.
7. *Le privilège de St-Faron, évêque de Meaux, pour l'abbaye de Faremoutiers*. Lagny, Collin, 1897, 27 pp. in-8° (Extrait du *Bulletin de la Conférence d'histoire et d'archéologie du diocèse de Meaux*).
8. *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc*, 3e Série, VI (1897), pp. 80-84.

Digitized by Google

magne, partout où l'on peut retrouver une trace d'influence de Cluny et surtout d'Hirsau, on constate une merveilleuse ressemblance de procédés qui force à reconnaître l'existence d'une école architecturale que l'on peut appeler l'école d'Hirsau. Tel est le résultat d'une étude minutieuse de M. O. H. Baer. Il montre l'idée d'un programme de construction bien arrêté admis à Cluny, puis introduit à Hirsau et dans un grand nombre de monastères. Mais l'école d'Hirsau a un avantage sur celle de Cluny : elle ne reste pas simple copiste, elle développe le programme reçu, l'adapte aux circonstances et exerce une influence décisive et heureuse sur le développement de l'art national. M. Baer a rendu un loyal hommage aux travaux des moines des XIe et XIIe siècles (1).

M. Eugène Müntz consacre une étude à « *L'ancienne basilique de St-Paul-hors-les-murs : ses Fresques et ses Mosaïques d'après des documents inédits avec des notes sur quelques autres peintures romaines du moyen âge* (2) ».

M. Henri Serrano Fatigati consacre quelques pages aux cloîtres romans d'Espagne, aux caractères et à l'état des principaux (3); et à leurs rapports avecc ertains cloîtres étrangers (4); M. J. Wagner traite de l'ancienne église du monastère bénédictin d'Offenbach, fondation de l'abbaye de St-Vincent de Metz, restaurée dans les derniers temps et affectée au culte protestant (5).

Mentionnons aussi : *Les vitraux de l'église abbatiale de Lehon* par l'abbé Fouéré-Macé (6), *Le Mont Saint-Michel*, par M. Ernest Goethals (7), *L'Abbaye de St-Alban*, par E. Liddell (8), *Des sépultures de l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen*, par M. H. de la Bunodière (9), et *Marques ou signes lapidaires relevés sur l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen*, par M. Léon de Verly (10), *Notice historique sur l'ancienne église romane de l'abbaye de Montebourg (Coutances)*, par P. Leca-

1. *Die Hirrsauer Bauschule. Studien zur Baugeschichte des XI. und XII. Jahrhunderts.* Freiburg. Br, Mohr, 1897, VII-130 pp. gr. in-8°.

2. *Revue de l'Art chrétien*, 1898, 1-19.

3. *Claustros románicos españoles : caracteres y estados de los principales* (*Ciudad de Dios*, 20 février, 1898, pp. 252-261).

4. *Claustros románicos españoles : procedencia de los claustros españoles y relaciones con los extranjeros* (*ib.*, 332-340).

5. *Pastor bonus*, 1898, 124-128.

6. Rennes, Catilière, 1897, 60 pp. in-8°.

7. *Le mont Saint-Michel « au péril de mer »*. Impressions descriptives, esquisse historique et visite archéologique. Bruxelles, Goemaere, 1897, XXII-385 pp. in-8°.

8. *St Alban's abbey*. Illustrated by P. G. Kitton, London, Isbister, 1897, 60 pp. in-12°.

9. Rouen, Leprêtre, 1897, 12 pp. in 8°.

10. Rouen, Leprêtre, 1897, 10 pp. 8°.

Digitized by Google

cheux (1), *les cloîtres des monastères de S. Dominique de Silos et de La Oliva* avec planches (2).

M. Fed. Savio, dans sa notice sur l'abbaye de St-Martien de Tortona (3), raconte les origines de ce monastère, dont il fixe la fondation entre 943 et 947; il donne la liste des abbés et un aperçu sur les biens de cette maison. Il constate l'existence de nombreux monastères bénédictins dans la vallée de la Scrivia qui ne tardèrent pas à disparaître.

M. G. Van Caster publie les actes relatifs à la vente du refuge de l'abbaye de Saint-Hubert à Malines, faite aux administrateurs de l'hospice Oliveten (1637-1641) (4). —

L'ouvrage du converti danois Jean Joergensen sur « Beuron » n'est pas à proprement parler un livre d'histoire, c'est plutôt une apologie de la vie monastique esquissée en une série de tableaux empruntés à la vie de Beuron par un littérateur distingué qui y a trouvé la voie de la vérité et qui désire dissiper parmi ses compatriotes les préjugés du protestantisme contre la vie monastique. —

Parmi les thèses présentées pour obtenir le diplôme d'archiviste-paléographe de l'École des chartes en janvier dernier on signale : Al. Vidier, l'*Historiographie à Saint-Benoît-sur-Loire ; les miracles de saint Benoît.*

Le *Memoriale San-Ulricanum* met au courant des productions littéraires des bénédictins de St-Ulric d'Augsbourg au XVIIe siècle (5).

M. Jean Mercati donne une nouvelle édition du catalogue de la bibliothèque de Pomposa rédigé vers 1093 par le moine Arrigo, sous l'abbatiat de Jérôme, d'après le codex Estensis latinus 390 (VI, F. 6), qui permet de rectifier le texte donné par Montfaucon, Becker et Morbio (6).

M. Léop. Delisle, dans son article : *Livres imprimés à Cluni au XVe siècle, Rapport sur une communication de M. Maurice Dumoulin* (7) parle du psautier que Michel Wensler acheva d'imprimer à Cluni le 22 janvier 1494 (n. st.).

---

1. Paris, Picard, 1896, 45, pp. in-8°.
2. *Bolet. de la Soc. esp. de excursionistas*, Janvier 1898.
3. *L'abazia di S. Marziano di Tortona*, Alessandria, Jaquemod, 1896, 20 pp. in-4° (Extrait de la *Rivista di storia, arte, archeologia della provincia di Alessandria*, V. 15, juillet-septembre 1896).
4. *Bulletin du cercle archéol. de Malines*, 1897, VII, 271-282.
5. *Diözesanarchiv von Schwaben*, XV (1897), n°s 11 et 12.
6. *Il catalogo della biblioteca di Pomposa*, dal Sac. Giovanni Mercati, direttore della biblioteca Ambrosiana. Roma, Propaganda, 1896, 32 pp. in-4°.
7. Paris, Impr. nationale, 1897, 16 pp. gr. in 8° (Extrait du *Bulletin hist. et philol.* de 1896).

Digitized by Google

Nous avons publié, d'après une histoire manuscrite de l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun, composée vers le milieu du XVIIIe siècle par Dom Pierre Le Court, l'inventaire des manuscrits de ce monastère (1).

M. Léon Halkin apporte une nouvelle et heureuse contribution à la Correspondance bénédictine du XVIIIe siècle (2). En 1855 M. Ulysse Capitaine publia la correspondance échangée entre Dom Bernard de Montfaucon et le baron G. de Crassier, archéologue liégeois, de 1715 à 1741, celles de Montfaucon d'après les originaux conservés dans la famille de Crassier, celles du baron d'après les minutes laissées par lui. « On devine aisément, dit M. Halkin, que les lettres originales devaient présenter beaucoup de différences avec leurs minutes et qu'il pouvait y en avoir un certain nombre dont G. de Crassier n'aurait pas conservé copie. Et de fait, parmi les 41 lettres que renferment les manuscrits de la Bibliothèque Nationale [de Paris] et que nous publions aujourd'hui, il y en a 13 qui sont entièrement inédites, 10 qui le sont en partie et 18 qui offrent des variantes plus ou moins considérables avec le texte donné par M. Capitaine. » L'intérêt de cette correspondance a déjà été signalé par le prince Emm. de Broglie : l'histoire de l'archéologie dans notre pays et l'histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur en profiteront largement. L'édition de M. Halkin est faite avec un grand soin ; l'annotation est sobre, mais judicieuse et instructive.—

M. l'abbé Ingold continue la publication de la correspondance échangée entre dom Grappin et Grandidier (3).

M. Joseph Rondoni consacre une sympathique nécrologie à Dom Tosti (4). M. F. d'Ovidio en a également fait l'objet d'un article (5).

Dom Odilon Ringholz, de l'abbaye d'Einsiedeln, publie le plus ancien inventaire des reliques et autels de l'église abbatiale d'Einsiedeln, composé entre 987 et 1039, et l'accompagne de notes explicatives très intéressantes pour l'histoire de l'abbaye et le culte de quelques saints (6).

A signaler : *Un demi-rixdaler de Christophe de Manderscheid*,

1. *Les manuscrits de l'ancienne abbaye de Saint-Vanne de Verdun* (*Le Bibliographe moderne*, sept.-oct. 1897, pp. 295-308).

2. *Lettres inédites du Baron G. de Crassier, archéologue liégeois, à Bernard de Montfaucon* (*Bulletin de l'Institut archéol. liégeois*, XXVI) ; tiré-à-part. Louvain, Ch. Peeters, 1897. 78 pp. in-8°.

3. *Revue catholique d'Alsace*, 1898, 1-18 ; 86-100.

4. *Revue historique*, mars 1898, 390-399.

5. *Rivista d'Italia*, 15 janvier 1898.

6. *Das älteste Verzeichniss der Reliquien und Altäre in der Stiftskirche zu Einsiedeln* (*Anzeiger für Schweizerische Geschichte*, 1898, n° 1, pp. 11-19.)

Digitized by Google

prince-abbé de Stavelot et de Malmedy (1546-1576) (1) ; et *Das is die Wallfart zu den Einsiedeln u. die legêd Sant Meinrat* (2). —

Publier une série d'études, qui seraient autant de contributions à une histoire vraie et complète du Mont-Cassin, mettre à profit les incomparables trésors que renferment les archives et la bibliothèque de l'antique abbaye pour en faire bénéficier toutes les branches du savoir humain, tel est le but que se propose une nouvelle revue intitulée : *Miscellanea Cassinese* (3). Le premier fascicule, qui vient de paraître, contient, outre le programme, des articles sur la basilique du Mont-Cassin et celle du Latran au XIe siècle, les pontifes romains et le Mont-Cassin, le cardinal Ange Mai et les Cassiniens, Pierre diacre et la soi-disant translation du corps de S. Benoît.

La seconde partie du fascicule, avec une multiple pagination qui ne peut qu'embrouiller le lecteur et rendre presque impossibles les citations, renferme des documents :

Historia : I. *Petri diaconi, altercatio pro monasterio Cassinensi ; ejusdem, altercatio pro Ecclesia Romana contra Graecum quemdam.*

Monastica : *Veteres ritus et consuetudines archicœnobii Montis Cassini... orationes..... ; S. Sturmii abb. Fuldensis consuetudines Cassinenses; ordo officii in domo S.Benedicti ; Ratherii ep. Veronensis exempla ad Petrum Veneticum* id est Urseolum ;

Agiographica : Leonis Pp. IX, *Rhytmus in honorem S. Alexii ; Vita S. Alexii.*

Biblica : *Fragmentum Muratorionum ; Indiculum stichometricum V. et N. Testamenti, necnon Cecilii Cypriani ; Sacrorum bibliorum antiquissimæ latinæ versionis fragmenta ;*

Patristica : *Fragmentum celeberrimæ Διδαχῆς iuxta latinam versionem ;*

Liturgica : *Liturgia et Consuetudines Ecclesiæ S. Sepulchri Hierosolymitani.....* ;

Litteraria : *Leonardi Oddi Perusini Monachi Casinensis : De laudibus Montis Cassini Heroicum ; anonymi Cassinensis, Rhytmus in laudem Montis Casini.*

Musica, Facsimili. — Outre le défaut dans la pagination dont nous parlions ci-dessus, on regrettera que les éditeurs n'aient pas accompagné l'édition des textes de la description des manuscrits et de quelques notes sur les auteurs ou la nature des textes eux-mêmes. Cela dit, nous souhaitons longue vie et prospérité à ce recueil.

D. URSMER BERLIÈRE.

1. *La Gazette numismatique*, 1897, 35-37.
2. Facsimile 19 pp 4° avec figures. Leipzig, Spirgatis, 1897.
3. *Miscellanea Cassinese* ossia nuovi contributi alla storia, alle scienze e arti religiose raccolti e illustrati per cura dei PP. Benedettini di *Monte Cassino*. Tip. di Monte Cassino, 1897. 1^r fascicule, in 8°.

Digitized by Google

DOM AUGUSTIN GRÜNINGER,

abbé de Muri-Gries.

UN an et demi ne s'était pas écoulé depuis la mort du Rme abbé d'Einsiedeln, Dom Basile Oberholzer, que la congrégation suisse perdait encore un de ses membres les plus distingués, le Rme Dom Augustin Grüninger, abbé de Muri-Gries. Dernier étudiant de l'ancienne école abbatiale de Muri en Suisse, l'abbé Augustin était devenu le premier novice de la communauté transplantée sur la terre hospitalière du Tyrol, à Gries. Sa vie entière consacrée au service de Dieu, de ses deux patries d'origine et d'adoption, formera une belle page des Annales de Muri. Comme son vénéré collègue d'Einsiedeln, l'abbé de Muri s'était voué pendant de longues années à l'enseignement de la jeunesse; comme lui, il garda à la jeunesse un intérêt, une affection qui l'accompagnèrent jusqu'à la tombe. Leur souvenir reste en bénédiction dans les maisons qu'ils ont gouvernées, et l'on relira toujours avec émotion les pages touchantes que deux de leurs fils out consacrées au souvenir de leurs vertus (1).

Joseph Grüninger, le cinquième de huit enfants, naquit le 12 décembre 1824 dans ce quartier d'Altendorf que sa situation au bord du lac de Zurich a fait appeler la *Seestadt*. Son père, Ignace Grüninger, homme aux mœurs simples mais aux convictions solides, y tenait l'auberge de la Couronne, bien connue des pèlerins d'Einsiedeln. Sa mère, un modèle de chrétienne, sut inspirer à son enfant de profonds sentiments de foi et de piété. Ce n'est pas que la vivacité du caractère de l'enfant n'inspirât parfois des craintes à la sollicitude de ses parents ; il avait hérité de sa race l'intrépidité, l'initiative, l'ardeur qui la distinguent, et plus d'une course audacieuse faite à la dérobée sur le lac s'était soldée dès la rentrée au logis par une somme proportionnelle de coups de verge. Mais l'enfant gardait toute sa fraîcheur de sentiments, et sa joyeuse nature

1. *Abt Augustin Grüninger. Der letzte Schüler von Muri. – Der erste Novize von Gries. Ein Lebensbild*, von P. Gallus Küng, Prof. und Präfekt (*Jahresbericht über die Kantonale Lehrenstalt zu Sarnen (Obwalden)* für das Schuljahr 1896-97, 46 pp. in-4°).

Digitized by Google

formée à bonne école se développait heureusement sous le regard vigilant de ses parents. La Providence lui fit rencontrer un second père dans l'instituteur de son lieu natal, chrétien convaincu, homme de devoir, maître accompli, qui sut exercer sur ses élèves un ascendant moral, dont les résultats n'étaient pas moins remarquables que la somme de connaissances solides qu'il leur communiquait. Il avait le don d'enseigner et savait gagner la confiance de ses enfants. C'était en outre un excellent musicien, et, dans les heures libres, que le programme scolaire de cette époque, moins chargé que celui de nos jours, laissait au maître et aux élèves, l'on faisait de la musique à l'école d'Altendorf. Le jeune Grüninger eut ainsi de bonne heure l'occasion d'apprendre le chant et d'acquérir sur le piano et le violon des connaissances assez étendues. Certes il en coûtait parfois aux jeunes membres de l'orchestre d'Altendorf de voir passer sous les fenêtres leurs compagnons armés de patins, ou d'entendre les joyeuses trillades dont ils faisaient retentir le Wäggital, mais le regard du maître suffisait à les retenir, et l'on se remettait gaîment à l'œuvre près de celui qu'après tout l'on vénérait et aimait. Car c'était un père que l'instituteur Zehnder, et le jeune Grüninger, qui venait de perdre le sien, en avait retrouvé un autre dans son maître. Sous l'action combinée de la mère et de l'instituteur, l'enfant, sans rien perdre de l'expansion de sa bonne et franche nature, avait pris goût à l'école, et, depuis qu'il avait été mis au nombre des chantres de l'église, la musique le captivait de plus en plus. C'était le premier germe de cette vocation du moine, dont le service divin forme l'occupation la plus importante et la plus noble.

Le moment était venu pour l'enfant de se fixer sur le choix d'une carrière. Joseph Grüninger désirait faire des études; la mère, dès l'abord réservée, y donna son consentement, dès que le maître, confident de son fils, l'eut assurée de la justesse du choix. La Providence le conduisit à Muri.

A la fin de l'automne de 1836, l'instituteur Zehnder, et deux de ses élèves, Bernard Stählin et Joseph Grüninger se mettaient en route vers l'antique monastère. L'on cheminait gaîment, le plus souvent à pied; on voyait du pays, et, quand le cœur en disait, on ne dédaignait pas d'entonner une chanson. La gaîté raccourcit le chemin, et l'on arriva presque sans se douter de la longueur de la route au but tant désiré. Grand fut l'étonnement du jeune montagnard à la vue des imposantes constructions de la vieille abbaye des Habsbourg, de sa longue façade, de ses hautes tours ! C'était dans cette grande maison, que lui, le fils de l'aubergiste d'Altendorf, devait demeurer !

Digitized by Google

Les sentiments de crainte ou de timidité qui agitaient son cœur en cet instant, où l'inconnu se présentait à lui sous une forme si majestueuse, s'évanouirent bientôt à la vue de l'accueil si bienveillant que fit aux voyageurs le P. préfet de l'école. Le lendemain, les deux candidats subirent sur le chant et sur le latin un examen dont on se déclara satisfait. Heureux du succès le bon maître Zehnder prit congé de ses élèves, qu'il laissait en de bonnes mains.

Le jeune Grüninger fut bientôt captivé par son entourage : les maîtres étaient si bons, l'office divin si beau, l'étude sérieuse si heureusement suivie d'exercices de musique, que ces premières excellentes impressions lui restèrent toute la vie ; la jeunesse et l'âge mûr ne firent que développer les sentiments qui l'animaient aux premiers jours de son entrée à Muri. Grâce au zèle de l'abbé Ambroise, l'école abbatiale avait pris d'heureux développements ; les études avaient été améliorées, les professeurs consacrés à l'enseignement se dévouaient avec zèle à la formation des enfants, et les relations cordiales, qui existaient entre maîtres et étudiants, étaient de nature à attacher pour jamais au monastère ceux qui avaient le bonheur d'y être élevés. La musique, cultivée avec un soin particulier à Muri, entrecoupait la journée des étudiants, qui prenaient également part à l'office du chœur. Le jeune Joseph se trouva chez lui ; sa superbe voix faisait le bonheur du maître de chapelle, plus encore sa facilité à se prêter aux désirs de ses supérieurs ainsi que son zèle pour l'office divin. Dès lors on pouvait espérer que l'enfant grandirait dans le sanctuaire, et que l'adolescent prendrait place un jour à côté des maîtres dont il admirait l'esprit de prière et de travail.

Hélas ! les temps étaient mauvais, et le vent du libéralisme soufflait sur les cantons de la Suisse, la terre classique de la liberté ! La défense d'admettre des novices et l'ordre de licencier l'école annonçaient la prochaine suppression de Muri. L'arrêt de mort fut prononcé le 13 janvier 1841 et, le 27, le décret de suppression était mis à exécution : les moines avaient quarante-huit heures pour déloger. La brutalité du libéralisme helvétique a atteint son apogée dans ce départ des moines de Muri : la troupe faisait la haie à la porte du monastère pour empêcher les religieux de rien emporter de leur demeure séculaire, et on les jetait sur le pavé, au cœur de l'hiver, sans abri, sans asile, sans ressources.

L'antique abbaye fondée par les Habsbourg ne devait pas périr. Impuissant à en conjurer la ruine, l'empereur Ferdinand I offrit un asile dans ses États aux moines exilés et leur proposa le monastère de Gries en Tirol. L'offre impériale fut acceptée, et, le 24 juin 1845,

Digitized by Google

l'abbé Adalbert avec quelques-uns de ses moines prenait possession de cette nouvelle demeure. La brutale suppression de Muri avait entraîné la fermeture de l'école abbatiale. Ce fut un coup terrible pour les enfants qui vivaient à l'ombre de l'abbaye, et semblaient dès le jeune âge y avoir trouvé la maison de leur repos. Sur le conseil de ses maîtres, Joseph Grüninger se rendit au collège des jésuites de Fribourg, et s'y fit remarquer par une grande assiduité au travail et une conduite exemplaire. Il y prit part à la fondation de l'Association catholique des étudiants suisses ; c'est de cette époque que datent ces nobles et saintes amitiés qui unirent Grüninger aux plus vaillants champions de la cause catholique dans son pays.

Cependant l'heure décisive avait sonné : il fallait choisir une carrière. La décision ne se fit pas attendre. Joseph Grüninger avait conçu à Muri un vif attrait pour la vie bénédictine ; l'éloignement forcé de ce monastère, sa fatale suppression n'avaient en rien diminué son amour pour le cloître. Il trouva un ami dévoué et un conseiller prudent dans un de ses anciens maîtres, le P. Leodegar Kretz, que la Providence avait conduit à Altendorf en 1844 en qualité de curé : c'était un religieux pieux et savant, dont on vantait les connaissances en fait d'art et de science. Joseph voulait devenir moine, mais où ? dans l'abbaye alors florissante des cisterciens de St-Urbain ? Le P. Leodegar lui indiqua une autre voie.

C'était à Gries, au beau pays du Tirol, qu'il devait revêtir l'habit de St Benoît, auprès de ses maîtres vénérés de Muri. Le dernier étudiant de Muri devenait le premier novice de Gries. Au noviciat, Joseph Grüninger fut ce qu'on pouvait attendre de lui : obéissant, dévoué, studieux, pieux, et, le 8 juin 1848, le frère Augustin, c'était le nom qu'on venait de lui donner, émettait sa sainte profession. Le 24 mars 1849, il recevait la prêtrise. L'heure du travail avait sonné pour lui.

Au moment où la suppression de Muri avait si douloureusement frappé les moines de cette abbaye, le digne abbé, D. Adalbert Regli, s'était empressé de procurer à ses religieux des emplois convenables. Il existait alors à Sarnen, dans le canton d'Obwalden, un petit collège. Les autorités firent des offres à l'abbé de Muri, qui en accepta la direction. Dès 1841, l'abbé y plaça sept pères et deux frères, et lui-même, le cas échéant, ne recula pas devant de nombreuses et longues heures d'enseignement. Assuré que le gouvernement autrichien ne mettait aucun obstacle à l'union de Sarnen à Gries, l'abbé de Muri consacra tous ses soins au développement de l'école de Sarnen. D. Augustin y fut envoyé dès l'automne de 1850.

Digitized by Google

Dès son entrée dans la carrière de l'enseignement, le P. Augustin montra un zèle et une ardeur qui ne se ralentirent jamais : son dévouement à la jeunesse studieuse lui conquit l'affection et le respect de ses élèves. Un excès de travail força son abbé à le rappeler en 1857 et à l'employer pour quelque temps dans le ministère. Ce ne fut qu'une halte et un repos dans sa vie. En 1860, il était nommé sous-prieur de Gries et chargé du cours de philosophie et de l'enseignement musical dans le monastère. Ici, comme à Sarnen, D. Augustin sut inspirer à ses élèves le goût des études sérieuses, en même temps que son exemple leur rappelait sans cesse l'importance de l'office divin.

Cependant Sarnen n'avait pas oublié le jeune et intrépide professeur ; le plan que celui-ci avait conçu sur la transformation à opérer dans cet établissement y mûrissait, et l'on demandait à l'abbé de Muri-Gries la réorganisation de l'école, l'envoi de nouvelles forces et une nouvelle direction. L'abbé Adalbert n'était pas homme à s'arrêter en chemin ; il comprit la nécessité de développer l'institut de Sarnen et de le mettre au niveau des établissements similaires de la Suisse.

Au printemps de 1863, D. Augustin rentrait à Sarnen en qualité de recteur. C'était son véritable champ d'action : il revenait avec la science nécessaire, une expérience de plusieurs années, une autorité qui lui était comme naturelle, un dévouement qui ne devait jamais fléchir. Fixer le programme, choisir les professeurs capables, les mettre chacun à leur place, fut le premier travail du recteur. Lui-même prit une bonne part de la besogne : pendant vingt ans, il enseigna la rhétorique, le latin et la littérature allemande, sans compter les langues modernes qu'il donna à plusieurs reprises. Consciencieux à préparer ses classes, à se tenir au courant de tout ce qui se rapportait aux matières de son enseignement, le P. Augustin apportait dans sa classe les fruits de son labeur privé : une solidité, une clarté, une conviction, un entrain qui en imposaient à ses auditeurs. Ce n'était pas un professeur qui venait débiter pendant un temps déterminé son pensum obligatoire ; c'était un maître qui voulait donner à ses élèves l'intelligence de ce qu'il enseignait, et qui n'épargnait aucun effort pour que le moins doué d'entre eux retirât quelque profit de ses leçons. Ennemi de la routine et du clinquant, il appelait leur attention d'abord sur le fond, la clarté et la justesse de la conception, et sur le naturel de la forme. D. Augustin était un humaniste de vieille roche : s'il était convaincu de l'importance de la traduction pour la formation du style, il n'avait garde

Digitized by Google

de négliger les beautés littéraires des grands modèles qu'il expliquait, ni de rester indifférent aux problèmes religieux et moraux qu'il rencontrait au cours de ses lectures. Il avait le don de captiver l'attention, de mettre en lumière ce qu'il interprétait, d'en exploiter la richesse de pensées, d'en faire ressortir une à une les beautés du style, et d'appliquer à la pratique de la vie les enseignements qu'il tirait de la lecture des auteurs. Il savait que l'enseignement des humanités n'est qu'une préparation aux études supérieures, et il n'avait garde de vouloir faire de ses élèves des encyclopédistes, capables de disserter sur les moindres détails de la littérature universelle : il faisait un choix judicieux, il montrait, il apprenait comment on devait lire.

Le nombre sans cesse croissant des élèves témoignait de la confiance des parents envers le corps professoral de Sarnen. L'érection d'un convict ou pensionnat s'imposait de toute nécessité. Le recteur soumit ses plans à son abbé. Bien que convaincu de la nécessité de ce développement, celui-ci hésitait à la pensée des dépenses considérables que les constructions devaient entraîner et auxquelles l'état financier du monastère, profondément bouleversé par la violente suppression de 1841 et la fondation de Gries, ne pouvait faire face.

Le recteur tint bon et eut gain de cause : il pouvait ériger à Sarnen un pensionnat pour une centaine d'élèves. Mais où trouver l'argent ? Le recteur se fit quêteur ; il ouvrit une souscription par actions, prit le bâton de voyageur, et, au printemps de 1867, il jetait les fondements du pensionnat qu'en octobre de l'année suivante il avait la joie de voir bénir et placer sous le patronage de S. Nicolas de Flue. Le recteur n'avait pas cessé de diriger son école, de donner ses cours ; il avait mené de front l'enseignement, la tenue des livres et la surveillance des travaux. En 1869, il était en outre nommé supérieur de la communauté de Sarnen ; son administration fut si heureuse qu'en peu de temps il put amortir les dettes et constituer un capital. Car c'était un rude travailleur que le P. Augustin ; s'il se taillait une bonne part dans la besogne quotidienne, c'était pour épargner un surcroît de labeur à ses confrères, par amour du travail et par zèle. Aussi, l'on eût pu croire qu'avec la direction du collège et de la communauté, avec les nombreuses heures d'enseignement, avec l'administration financière de la maison, la journée du recteur était suffisamment bien remplie. Certes elle l'était, mais il y avait encore et la correspondance multiple et le travail du ministère des âmes. Où donc cet homme trouva-t-il le secret de se conserver et de se

Digitized by Google

multiplier? Ceux qui l'ont connu de près n'ont jamais assez admiré son extrême tempérance et sa fidélité aux devoirs de sa vocation. C'est là qu'il puisait sa force et son courage.

D. Augustin Grüninger avait de la formation de la jeunesse une haute idée : le collège était pour lui autre chose qu'une institution où les jeunes gens viennent se farcir la tête de toutes sortes de connaissances. C'était pour lui avant tout et surtout une école des caractères : l'éducation devait y marcher de pair avec l'instruction. Prêtre et religieux, il avait mis en tête du programme que la foi catholique et la vie chrétienne seraient la base de l'école de Sarnen, et que la vertu y servirait d'appui à la science. Ses allocutions, sa surveillance attentive, ses rapports avec les élèves, tout tendait au même but : former des hommes et des chrétiens. Son autorité universellement respectée, soutenue de celle de son abbé, s'imposait comme d'elle-même : le regard chez lui remplaçait efficacement les paroles qu'il rendait superflues, mais, s'il parlait, ce qu'il disait avait d'autant plus de poids. Autant son autorité s'affirmait devant les élèves et en était respectée, autant il avait à cœur de sauvegarder et d'appuyer celle de ses professeurs. L'ébranler était à ses yeux ébranler le principe d'autorité. Un jour, l'un des maîtres, à bout de ressources vis-à-vis d'un élève impertinent, s'avisa de le convaincre par un argument frappant. Le gamin se raidit et en appelle à la nouvelle constitution fédérale. Le cas est porté devant le recteur. Celui-ci ne fait ni une ni deux ; il répète l'argument tangible : « Tiens, dit-il au gamin, tu l'as maintenant la nouvelle constitution fédérale ». L'élève se retira sans réclamer de plus amples explications. Si soucieux qu'il fût de la loi, le recteur avait cru devoir agir de la sorte pour maintenir l'autorité de son collègue.

On aurait tort de croire que cette autorité résultât d'une raideur générale, érigée en principe. Loin de là. Le P. Augustin n'avait rien de dur dans sa nature : c'était avant tout un père de famille, et l'esprit de sa maison respirait en tout l'esprit de la famille. A la base des rapports des élèves avec leurs maîtres, il avait placé l'affection, cette affection qui engendre la confiance, et par là même exerce la plus heureuse influence sur l'obéissance, sur la discipline et le bon ordre d'une maison ; cette affection qui engendre la sincérité et par là assure au maître les moyens d'agir avec succès sur l'âme de ses élèves. Ce que voulait avant tout le recteur de Sarnen c'était former les caractères, c'était élever l'âme de ses enfants vers tout ce qu'il y a de grand, de beau, de noble, d'idéal. Il avait conscience de la faiblesse de notre époque,

Digitized by Google

où l'on déprécie la valeur et la force de la volonté, pour donner une place d'autant plus grande et imméritée à l'instinct, à la matière. Ah! on peut le répéter avec un grand évêque de nos jours : « La vigueur des âmes, n'est-ce pas le besoin de notre siècle? Les contours indécis de la pensée, les nuances vagues et flottantes, les adulations rapides des triomphateurs, les courtisans pressés du succès, les défaillances qui s'abritent derrière de prudentes pusillanimités, cette épidémie de faiblesse universelle qui se console d'une lâcheté présente parce qu'on se fait l'illusion qu'une faiblesse opportune apaisera la tempête du lendemain : jamais on n'a plus multiplié les doléances sur la déchéance des caractères ; on ne sait plus comprendre que le christianisme, en formant des saints, garde la dignité des âmes ; que le surnaturel relève les ruines et perpétue la race des forts, des magnanimes qui n'ont d'autre ambition que celle qu'apportent le sacrifice et le devoir accompli. » Ces belles paroles, que Mgr Mermillod prononçait dans l'éloge funèbre de Mgr de la Bouillerie, le recteur de Sarnen les avait méditées à l'avance. Toute sa vie, il lutta pour former des caractères, des hommes qui veulent décidément le bien et ont horreur du mal. Il en fit le sujet d'une dissertation qu'il publia dans le programme scolaire de 1877. S'il insistait énormément sur ce point, et avec raison, il fut largement payé de ses peines par les consolants résultats qu'il recueillit. Mais en même temps qu'il trempait le caractère de ses élèves, il avait le don d'épanouir leurs cœurs : la joie entrait pour une large part dans son programme d'éducation ; les récréations et les distractions heureusement ménagées venaient agréablement rompre la monotonie des journées d'étude et renouveler la vigueur de l'esprit au sein des fêtes de famille. Le recteur était resté l'amateur de musique que nous connaissons, et, quand il y avait fête, il ne manquait pas d'être de la partie. Faut-il ajouter que c'était à la religion et à une piété solide qu'il demandait le secret de former les caractères? La piété, il la voulait sage et raisonnée, forte et convaincue : c'est à ce prix qu'on prépare les soldats de l'Église pour les combats de l'avenir.

L'exemple du recteur ne pouvait manquer d'exercer une heureuse influence sur le corps enseignant. Sa direction paternelle, sa condescendance pour ses confrères, animait leur zèle et soutenait leur ardeur. L'activité du supérieur stimulait celle des inférieurs : son caractère solide et joyeux était comme le régulateur de la vie de travail et de famille qu'on menait à Sarnen. Les autorités cantonales d'Obwalden, heureuses des succès toujours croissants de leur in-

Digitized by Google

stitut scolaire, voulurent donner au recteur de Sarnen une preuve de leur reconnaissance et de leur sympathie : en 1885, elles lui conférèrent les droits de citoyen du canton. Loin de s'enorgueillir de cet honneur, le P. Augustin n'y vit qu'une marque de la confiance dont le public entourait l'institut confié à ses soins, et il voulut s'en rendre digne en lui donnant une nouvelle impulsion : l'école devait se transformer en gymnase. Diverses circonstances retardèrent l'exécution de ce plan.

Le 5 juillet 1881, l'abbé Adalbert mourait à Gries : le dernier abbé de Muri ! Le P. Augustin pleura sincèrement celui qu'il avait profondément aimé, lui, le dernier élève de Muri et le premier novice de Gries. Son successeur, l'abbé Bonaventura Foffa, ne gouverna que sept ans : de retour d'un voyage en Suisse, il mourait à Brégence le 28 septembre 1887.

Le 8 novembre suivant, les moines de Muri-Gries s'étaient réunis en chapitre pour l'élection d'un nouvel abbé. Le nom du P. Augustin Grüninger sortit de l'urne : l'élu était absent, et le télégraphe porta à Sarnen la joyeuse nouvelle.

L'honneur qui rejaillissait de cette nomination sur l'école de Sarnen fut vivement ressenti par les élèves et par les autorités du canton. Mais ces démonstrations de joie n'étaient pour l'élu qu'un nouveau motif de ressentir plus profondément la douleur du départ. Quitter Sarnen, c'était s'arracher à tout ce qui lui était de plus cher; c'était quitter la terre qu'il avait défrichée à la sueur de son front, et où il avait usé le meilleur de ses forces et de son temps. Mais Dieu l'appelait, et il obéit. Le 13 novembre, il recevait la bénédiction abbatiale des mains du président de la congrégation suisse.

L'abbé de Muri-Gries resta ce qu'il avait été comme moine : l'homme du devoir. Pénétré de l'idée de sa responsabilité devant Dieu, il n'eut en vue que la gloire de Dieu et le bien des âmes. Homme d'ordre, il veilla au maintien exact de la discipline claustrale, sachant que la vie monastique ne peut fleurir que là où l'ordre est conservé. « Plus le monde nous offre l'image du désordre et de la guerre à l'autorité, aimait-il à répéter, plus les cloîtres sont obligés de lui montrer l'exemple de l'ordre. » En vrai bénédictin, l'abbé Augustin aima la splendeur de la maison de Dieu et du culte divin. Les annalistes de Gries raconteront un jour ce qu'il fit pour l'embellissement de l'église abbatiale et pour y assurer une célébration digne et noble de l'office divin.

Nous voudrions pouvoir nous étendre ici sur sa charité envers les pauvres, notamment envers les pauvres bénédictines d'Hertmetsch-

Digitized by Google

will chassées de leur monastère par le gouvernement d'Argovie et auxquelles il assura un asile à Habsthal près de Sigmaringen; nous aimerions à montrer son zèle intelligent, à promouvoir les études sérieuses; le cadre de cet article ne nous le permet malheureusement pas. Mais nous ne pouvons passer sous silence l'intérêt qu'il ne cessa de porter à sa maison de Sarnen.

Recteur, il avait rêvé de transformer son école en gymnase; abbé, il réalisa son rêve. Le 22 mars 1889 on creusait les fondements; le 11 mai l'abbé posait solennellement la première pierre; le 15 octobre 1891, le Re abbé d'Einsiedeln présidait à la bénédiction de l'édifice, aux applaudissements des autorités cantonales, à la joie de l'abbé de Muri, heureux de voir couronnée avec succès l'œuvre qu'il avait dirigée pendant tant d'années. Le gymnase de Sarnen, complété par deux cours de philosophie, allait continuer sa mission bienfaisante dans le canton d'Obwalden. Et avec quel soin il veilla sur cette institution! Chaque année avant l'ouverture des cours, une lettre dictée par son cœur de père venait animer le courage et le zèle de ses professeurs, en leur rappelant l'importante mission qu'ils remplissaient dans l'éducation de la jeunesse. Il aimait à prendre part aux examens et suivait avec une attention marquée le progrès des élèves. Aussi quelle fête c'était pour eux que de le retrouver à Sarnen!

Le 24 juin 1895, l'abbé de Muri-Gries eut la joie de célébrer le cinquantenaire de l'installation des moines de Muri dans l'hospitalière demeure de Gries. Lui, le dernier élève de Muri, le fidèle collaborateur de l'abbé Adalbert, il se retrouvait à la tête d'une communauté plus florissante que jamais, d'un nombre de religieux que Muri n'avait jamais vu au cours de son existence huit fois séculaire. Et le digne supérieur en bénissait le Seigneur auquel il rapportait tout l'honneur de ce succès!

Mais les années, en s'accumulant, amenaient avec elles ces multiples « *incommoda* » dont parle le poète. Le 2 décembre 1895, l'abbé de Gries avait rendu les derniers honneurs au vénéré chef de la congrégation suisse, D. Basile Oberholzer, abbé d'Einsiedeln, auquel l'unissaient tant de liens depuis de longues années. La mort d'autres amis l'affecta sensiblement. « *Annus redemptionis meæ venit* », disait-il le 8 janvier 1896. La chaleur bienfaisante du soleil du midi sembla lui rendre quelques forces, mais le digne abbé ne perdait pas de vue l'heure de son éternité. Pendant les mois de septembre et d'octobre, il mit en ordre tous ses papiers, écrits, correspondances et actes officiels; il sentait que la fin approchait et il s'y

Digitized by Google

préparait courageusement. Le 19 novembre, sur son désir exprès, on lui apporta le Viatique, et le 26 novembre, en présence de ses fils éplorés, il reçut l'extrême-onction. Un mieux se produisit bientôt, et le digne prélat eut de nouveau le bonheur de pouvoir célébrer la sainte messe ou d'y assister en cas d'empêchement. Sa patience était admirable, sa prière incessante. Mais le mal était sans espoir ; le 11 mars, le R^me^ abbé Augustin reçut encore une fois les saints sacrements en pleine connaissance ; le 14 il rendait son âme à Dieu.

La mort de l'abbé de Muri fut un deuil pour sa famille monastique, pour Sarnen et pour le canton d'Obwalden. Vrai fils de S. Benoît, il avait prié et travaillé ; recteur de Sarnen, il avait formé des générations d'hommes et de chrétiens ; abbé de Muri-Gries, il avait fidèlement administré le champ du père de famille, semant le bien autour de lui et laissant après lui cet impérissable souvenir qui s'attache à la mémoire du juste. X.

NÉCROLOGIE.

Sont décédés :

le 14 janvier, à Sainte-Ottile (Bavière), le fr. Renier Dietrich, né le 11 septembre 1854, novice ;

le 15 janvier, à l'abbaye de N.-D.-du-Pré de Lisieux (France), S. Gabrielle (Marie Palmyre Galopin), dans la 60e année de son âge et la 38e de sa profession ;

le 16 janvier, le R. P. D. Emmanuel Zoepfler, de l'abbaye des Écossais à Vienne (Autriche), à l'âge de 78 ans, dont 54 de profession ;

le même jour le R. P. D. Sébastien Leitgeb, de l'archiabbaye de Martinsberg (Hongrie), à l'âge de 83 ans, dont 64 de vie religieuse ;

le 21 janvier, à Dar-es-Salaam (Afrique orientale), le R. P. D. Bernward Baule. Né le 13 janvier 1864 à Einum près d'Hildesheim, prêtre le 11 mars 1888, vicaire et curé de Nesselröden, il entra à Sainte-Ottile le 11 juillet 1891, et émit les saints vœux le 15 août 1892. Pendant quelque temps il occupa la charge de supérieur de la communauté, puis, en été 1897, il partit pour l'Afrique et dirigea la mission de Dar-es-Salaam avec un zèle admirable. C'était un vaillant missionnaire ; sa mort inattendue est une grande perte pour la congrégation de Sainte-Ottile;

le 27 janvier, au monastère de l'Adoration perpétuelle de Bourges, Dame Marie-Hélène de l'Immaculée Conception (Marie-Joséphine Lalanne), dans le 30e année de son âge et le 9e de sa profession ;

le 14 février, à l'abbaye de St-Meinrad (Indiana, États-Unis), le R^me^ P. Dom Fintan Mundwiler, deuxième abbé de ce monastère et premier pré-

Digitized by Google

sident de la congrégation Helvético-Américaine. Né le 12 juillet 1835 à Dietikon (Suisse), le jeune André Mundwiler, après avoir reçu les premières leçons de latin du P. Benoît, bénédictin de l'abbaye de Rheinau, fut envoyé en 1849, à l'école abbatiale d'Einsiedeln, où il se distingua par sa piété et son ardeur au travail. Il y prit l'habit bénédictin en 1854 et fit son noviciat sous la direction de D. Claude Perrot, un homme de Dieu, qui sut lui inspirer un grand amour de sa vocation et le former aux vertus solides, qui distinguèrent le fr. Fintan pendant toute la durée de sa carrière monastique. Le 14 octobre 1855, il se consacra à Dieu par l'émission des saints vœux, et, le 11 septembre 1859, il fut élevé à la dignité du sacerdoce. Un an après, l'abbé Henri d'Einsiedeln l'envoyait avec le P. Martin Marty (décédé récemment évêque de St-Cloud) pour prêter leur concours aux moines d'Ensiedeln envoyés en Amérique pour y fonder le monastère de St-Meinrad. Les deux missionnaires y arrivèrent le 28 septembre 1860 et se mirent aussitôt à l'œuvre. Le P. Fintan fut chargé de la direction du collège pendant plusieurs années, sans cesser cependant de prêter son concours dans le ministère. Pendant quelque temps il résida à Terre Haute (Indiana), où il fonda la paroisse allemande de St-Benoît et bâtit une église. Il dirigea aussi dans les comtés de Spencer, Dubois et Perry plusieurs missions, aujourd'hui transformées en paroisses. Il enseigna également la théologie dogmatique dans le séminaire ecclésiastique annexé à l'abbaye. En 1869, après l'érection du monastère en abbaye, le R^me^ abbé Martin Marty le désigna pour prieur et maître des novices. En 1873 il prêta son concours à la fondation du monastère de Conception dans le Missouri, colonie de l'abbaye d'Engelberg (Suisse), jusqu'au moment de l'arrivée des RR. PP. Frowin et Adelhem. Pendant l'absence de son abbé chez les Indiens du Dakota, il administra avec zèle l'abbaye. L'abbé Marty ayant été nommé par le Saint-Siège évêque de Tibériade et vicaire apostolique du Dakota, le R. P. Fintan, d'abord nommé vicaire capitulaire, fut élu abbé le 3 février 1880 et bénit le dimanche de la Trinité par Mgr Chatard, évêque de Vincennes.

Le gouvernement du R^me^ D. Fintan fut béni de Dieu. En vrai fils de St-Benoît et en digne héritier des traditions d'Einsiedeln, il s'appliqua à faire fleurir la discipline monastique. Il agrandit le collège, obtint l'érection de la congrégation helvético-américaine, dont il fut le premier président à vie, fonda les prieurés de Spielerville (actuellement abbaye de Subiaco dans l'Arkansas), et celui de St-Joseph à Gessen (Louisiane), auquel est annexé un petit séminaire pour l'archidiocèse de Nouvelle-Orléans ; il acquit en outre des terrains à St-Léon dans la paroisse de Rayne (Louisiane) en vue d'une autre fondation. Lorsque le 2 septembre 1887, un violent incendie réduisit en cendres l'abbaye fondée avec tant de peines, le R^me^ P. abbé Fintan ne se laissa point abattre par ce désastre : confiant dans le Seigneur qui frappe et relève, il rétablit son monastère sur un plan plus vaste. Il établit

Digitized by Google

de plus à Jasper (Indiana), une école commerciale dirigée par des moines, et construisit pour le prieuré de St-Joseph de Gessen des bâtiments assez vastes. Il a contribué à la fondation du prieuré de St-Gall dans le Dakota septentrional, et conçut même le plan d'entreprendre une fondation dans l'Uruguay.

Au milieu de ses travaux et malgré les charges multiples qui lui incombaient, l'abbé de St-Meinrad fut un homme de prière. Très assidu à l'office divin, visiteur assidu du Saint-Sacrement, auprès duquel il avait la pieuse coutume de passer tous les jours une heure en prière, il travailla de tout son pouvoir à développer la dévotion au St-Sacrement et au Sacré-Cœur et eut la joie de la voir fleurir dans son abbaye. C'est dans celle-ci que se trouve la direction générale de l'œuvre eucharistique des prêtres et la rédaction de l'*Emmanuel* (en anglais) et des *Paradieses-Früchte* (en allemand). Lui-même prit part en 1893 au Congrès eucharistique de Jérusalem. Il eut le bonheur de pouvoir célébrer la sainte messe jusqu'au 6 février dernier.

Mais une bronchite et une hernie assez dangereuse avaient épuisé ses forces. En octobre 1895, appelé au lit d'un converti moribond, il était parti à cheval, bravant une averse épouvantable qui le mouilla jusqu'aux os ; il rentra dans cet état dans son abbaye et y contracta une pneumonie aiguë. A deux reprises en 1896, le mal faillit l'emporter ; néanmoins ses fils espéraient toujours prolonger ses jours. Malheureusement, au commencement de cette année, le mal empira. Le 18 février, le malade reçut les saints sacrements, renouvela ses saints vœux et, après avoir récité la profession de foi, adressa à sa communauté réunie autour de lui les adieux les plus touchants, demandant à ses frères de lui donner un digne et vaillant successeur, les exhortant à la charité et à l'unité et leur promettant le secours de ses prières au ciel ; puis il leur donna une dernière bénédiction. Le 14, à six heures du soir, il rendait pieusement son âme à Dieu, en présence de l'évêque diocésain et de ses fils spirituels.

Le grand nombre de prêtres qui prirent part aux obsèques du digne abbé de Saint-Meinrad fut un témoignage public de l'estime singulière dont il jouissait. Ses funérailles furent présidées par S. G. Mgr Elder, archevêque de Cincinnati, assisté de NN. SS. les évêques de Belleville et de Fort Wayne, de l'archiabbé de Saint-Vincent, des abbés de Conception, de New Subiaco, des représentants des ordres religieux et de 47 prêtres du diocèse. La messe fut chantée par Mgr l'évêque de Fort Wayne. Après les absoutes dites par les prélats présents, le R^me^ P. Dom Frowin Conrad, de Conception, prononça l'oraison funèbre. Ancien compagnon d'études du défunt à l'abbaye d'Einsiedeln, puis de ses labeurs en Amérique, il rendit un éclatant témoignage à la vertu et au zèle du R^me^ abbé de Saint-Meinrad. Mgr l'archevêque de Cincinnati voulut unir sa voix à celle de l'abbé de Conception, et il rappela aux assistants les exemples donnés par l'abbé défunt, dont la conduite exemplaire restera une leçon éloquente pour ceux qui l'ont connu. En toutes choses, l'abbé Fintan ne chercha que la volonté et la gloire de Dieu. R. I. P.

Digitized by Google

***

Le même jour, à l'archiabbaye de Martinsberg (Hongrie), le R. P. Jérôme Lóskay, à l'âge de 62 ans, dont 46 de vie religieuse ;

le 21 février, au monastère des bénédictines de l'Adoration perpétuelle dit de Ste-Geneviève (rue Tournefort, Paris), Dame Marie de St-Benoît (Félicité Morel), à l'âge de 80 ans, dans la 58e année de sa profession ;

le 3 mars, à l'abbaye de St-Nicolas de Verneuil (France), St Agathe-Constance-Armandine Buffet, dans le 74e année de son âge et le 53e de sa profession ;

le 4 mars, à Londres, le R. P. D. Benoît Rowley, profès de St-Edmond de Douai, dans la 43e année de sa profession ;

le 5 mars, à l'abbaye de Metten (Bavière), le fr. convers Joseph Kirmaier, à l'âge de 56 ans, dont 17 de profession ;

le 6 mars, à l'abbaye de St-Étienne d'Augsbourg le T. R. P. D. Benoît Parmanne, prieur, à l'âge de 72 ans, dont 43 de profession.

BIBLIOGRAPHIE.

Erläuterungen und Ergänzungen zu Janssens Geschichte des deutschen Volkes, herausgegeben von Ludwig Pastor. 1 Bd., 1 Heft : *Luthers Lebensende.* Eine kritische Untersuchung von Dr Nicolaus Paulus. Fribourg en Brisgau. Herder, 1898, 100 pp. in-8°. Prix : Fr. 1-75.

Le professeur Pastor vient d'inaugurer une nouvelle série d'études : *Éclaircissements et Compléments à l'histoire du peuple allemand de Janssens* sur le désir même de l'illustre professeur de Francfort. « On y donnera, dit-il, des travaux sur l'origine du protestantisme dans les différents pays d'Allemagne, des biographies de défenseurs de l'Église catholique en Allemagne pendant les XVIe et XVIIe siècles; l'on y développera des questions de détail simplement effleurées par Janssens; enfin l'on y redressera les attaques injustes dirigées contre cet écrivain ». L'idée est excellente : vu la recrudescence d'attaques contre les dogmes et les institutions de l'Église que l'on constate dans les revues protestantes d'Allemagne, même dans celles qui se font gloire d'une impartialité qu'elles oublient trop souvent, il importe d'éclairer davantage les origines et la véritable nature de la révolution religieuse du XVIe siècle. D'ailleurs la science y gagnera largement, car les travaux du professeur Pastor se distinguent par une objectivité remarquable et une érudition universellement admirée. Le premier fascicule contient une étude sur la fin de Luther. L'auteur y fait preuve d'une réserve louable, que les protestants ne pourront qu'admirer — nous

Digitized by Google

leur souhaitons de l'imiter. — Il y montre par de nombreux exemples ce qu'il faut penser des récits de mort au XVIe siècle, tant chez les catholiques que chez les protestants : on faisait de la mort de ses adversaires des récits fantaisistes, à tendances polémiques. C'est le cas pour Luther: celui-ci est mort de mort naturelle, non pas subitement, mais assez rapidement en pleine connaissance, en présence d'amis ; dans l'état actuel de nos connaissances, le récit de ces amis peut et doit être tenu pour vrai.

Englische Wirthschaftsentwicklung in Mittelalter. Mit Berücksichtigung der deutschen Verhältnisse dargestellt von Dr Georg Grupp. Hamburg, Richter, 1898, 57 pp. in-8°.

Mettant à profit les importants travaux de Rogers, d'Ashley et de Schanz sur l'histoire économique et la politique commerciale de l'Angleterre, et les complétant par des recherches personnelles, le Dr Grupp, l'auteur bien connu d'une Histoire de la civilisation, a donné un aperçu sommaire mais bien documenté sur « le développement économique en Angleterre pendant le moyen âge, en faisant sans cesse d'ingénieux rapprochements avec la situation économique de l'Allemagne. Impossible de résumer un résumé ; qu'il nous suffise d'appeler l'attention sur cette intéressante et instructive brochure.

Nouvelles œuvres inédites de Grandidier, publiées par l'abbé A. Ingold. II *Fragments d'une Alsatia litterata ou dictionnaire biographique des littérateurs et artistes Alsaciens.* Colmar, Hüffel, 1898, XV-625, pp. gr. in-8°.

Écrites à différentes époques de la vie de Grandidier, incomplètes et même imparfaites, puisque l'auteur n'a pu y mettre la dernière main, les notices que M. Ingold publie dans le deuxième volume des œuvres inédites de l'illustre historiographe de l'église de Strassbourg, méritaient de voir le jour. « Ces fragments, dit l'éditeur, rendront encore des services, surtout en attendant un travail plus complet. Quand ce ne serait que pour les indications que l'auteur nous donne sur des manuscrits conservés autrefois dans les collections d'Alsace, ce dictionnaire aura son utilité ». Dans la préface, M. Ingold complète sa « Bibliographie de Grandidier » et consacre quelques pages à la question soulevée par M. Herman Bloch au sujet des diplômes publiés par Grandidier. Une table onomastique facilite les recherches. Nous aurons plus tard l'occasion de revenir sur ces fragments de Grandidier, lorsque l'infatigable éditeur nous aura donné l'*Alsatia Sacra* qui doivent former les tomes III et IV des « Nouvelles œuvres inédites »; pour qui connait l'ardeur qu'y met le savant éditeur, cela ne peut tarder longtemps.

Digitized by Google

BÉNÉDICTINS EN ISLANDE.

(SUITE ET FIN.)

II. THVERÁ.

Le second monastère fondé en Islande fut la maison bénédictine de Thverá, généralement appelée Munka-Thverá (Thverá des moines), dans le district de Eyjafjördr (baie des Iles), dans le diocèse de Hólar. Thverá, un composé de Thver = de travers, et á = rivière, signifie, littéralement, un petit affluent d'un fleuve, un affluent qui descend d'une montagne ou d'une vallée, à travers un pays, et se jette dans un fleuve. C'est d'un petit cours d'eau, affluent d'une plus grande rivière appelée Eyjafjardará (rivière de la baie des Iles) que la maison en question a pris son nom ; car c'est dans l'angle créé entre les deux rivières, à l'Est de la rivière principale, et de l'autre côté de l'affluent vers la baie qu'elle est située, et qu'elle a toujours existé depuis la période d'occupation de l'Islande (874-930). Le premier occupant de la baie des Iles, Helgi le Maigre, donna à son fils Ingjald des terres d'une certaine étendue à l'Est de l'Eyjafjardará, et il est le premier seigneur que l'histoire mentionne à notre Thverá, où, selon le Landnámabók, « il érigea un grand temple » (hof = temple païen). Le manoir resta, apparemment, dans la famille d'Helgi le Maigre jusqu'à ce que le troisième évêque de Hólar, Björn Gilsson (1147-1162), y fonda un monastère sous la règle bénédictine (1155). Voici la liste des abbés :

1. Höskuld — d'ailleurs inconnu — est mentionné comme le premier abbé du monastère.

2. Nicolas Bergsson, un grand voyageur qui écrivit le premier guide — « leidarvísir ok borga-skípan » — en pays étrangers en langue du nord, imprimé dans les *Symbolæ ad geographiam medii ævi* de Werlauff, 1821. Il fut poète, et nous avons encore de lui des fragments d'un poème sur S. Jean l'Évangéliste. Il assista les deux évêques du pays, Björn de Hólar et Klæng de Skálholt, dans la consécration de la nouvelle cathédrale de ce dernier siège (en 1155?). Il mourut en 1159 ou 1160.

3. Björn Gilsson, frère de l'évêque de Hólar du même nom, fut

Digitized by Google

élu abbé en 1161, et fut bénit par son frère au printemps suivant. Cet abbé mourut en 1181.

4. Hallr Hrafnsson, descendant d'une famille distinguée, fut bénit en 1184 et mourut en 1190.

5. Einar Másson, dont la date de bénédiction est inconnue, mourut en 1196.

6. Ormr Skeggjason, date de bénédiction inconnue; en 1204 on le trouve revêtu du pouvoir abbatial à Thverá. A cette époque les bâtiments étaient en mauvais état. L'économe du siège de Hólar était alors Sigurd Ormsson, de *Svinafell* à l'Est du pays, un noble de grande puissance et conseil. L'évêque de Hólar, Gudmund Arason, bien aise de se soustraire à la sage tutelle de son administrateur, lui persuada de se rendre à Thverá pour y secourir cette maison, sachant que Sigurd portait une grande affection à ce monastère, parce que son père y avait passé les derniers temps de sa vie et y avait été enterré. Sigurd s'y rendit effectivement et restaura le monastère, non comme moine, mais comme avoué laïque. Cependant dans sa vieillesse il se fit moine à Thverá et y mourut. L'abbé Orm mourut en 1211.

7. Ketill Hallsson mourut abbé de Thverá en 1229.

8. Arni Hjaltason, bénit en 1229, ob. 1252.

9. Eyjólfr Brandsson fut bénit en 1253, ob. 1293. Les actes les plus notables de cet abbé sont ses différentes tentatives de rétablir la paix entre les turbulents chefs du Nord du pays, tentatives que les malheurs des temps rendirent infructueuses.

10. Ljótr Hallsson, 1293-1296.

11. Thórir Haraldsson, bénit en 1298; déposé, pour motifs inconnus, par l'évêque Audunn de Hólar, 1316 (ou 1319). Il mourut en 1323.

12. Bergr Sokkason, moine de Thingeyrar, fut établi abbé de Thverá en 1322 (on ne sait comment le monastère fut administré depuis 1316), et bénit en 1325. Pour son temps, cet abbé était un homme de savoir et il est grandement loué comme tel par des auteurs contemporains. Nous savons certainement qu'il compila une « saga » de l'archange S. Michel et une biographie de S. Nicolas de Bari, et, d'après des allusions de contemporains, il écrivit aussi d'autres vies de saints. En 1334 il résigna l'abbatiat « par humilité » et semble avoir vécu dans la retraite jusqu'en 1345 ; voir 15.

13. Björn Thorsteinsson, moine de Thingeyrar, fut bénit abbé en 1334 et transféré à Thingeyrar en 1340.

14. Stefán devint abbé de Thverá en 1339, puis de Thingeyrar en 1345.

Digitized by Google

15. Bergr Sokkason, pour la seconde fois « avec pleine autorité abbatiale ». Il mourut en 1350.

16. Haflidi, abbé en 1350, ob. 1370 ou 1371.

17. Arni Jónsson, bénit en 1370. En 1379, il se rendit à l'étranger, et depuis cette date les documents n'en parlent plus. Il doit avoir été un poète de haute valeur, à en juger par le poème en 80 stances de 8 vers, qu'il écrivit sur l'évêque Gudmund Arason, encore conservé intégralement et imprimé dans les *Biskupa Sögur*, II, 202-220.

18. Thorgils, déposé en 1385.

19. Hallsteinn, bénit en 1385, abdiqua en 1393, désireux de se retirer à Thingeyrar, où il avait été moine auparavant.

20. « Hall ». — C'est tout ce qui est conservé de son nom dans les « Annales de Flatey », d'après lesquelles il fut bénit par l'évêque abbé de Thverá en 1394. On ne sait rien de sa mort ; bien plus, pendant plus de trente ans après lui, il n'y a pas trace des documents relatifs à la succession des abbés ; l'interruption doit être attribuée ici, comme pour les autres monastères d'Islande, à la Peste noire. En 1429, suivant le « *Lögmann's annáll* », l'église, avec les bâtiments claustraux, fut consumée par le feu, dans la nuit entre le samedi 15 et le dimanche 16 janvier, et deux des moines trouvèrent la mort dans ce désastre. Un troisième moine, nommé Thorgils, qui était économe de la maison, fut si malheureusement brûlé, que ses blessures parurent fatales. Il dut rester au lit tout l'hiver jusqu'à Pâques, et toute sa vie il resta estropié.

21. Toutefois ce Thorgils fut bénit abbé de Thverá en cette année 1429 et vécut jusqu'en 1434.

22. Eínar Isleifsson, surnommé « sans ceinture », fut bénit abbé en 1435 et occupa cette charge pendant 52 ans. Il est fréquemment mentionné dans les actes et documents du temps. Ce fut un excellent administrateur des propriétés du monastère, qui, pendant la durée de sa charge, acquit un grand nombre de biens ; on le considérait comme un homme honnête et sincère dans ses actions.

23. Jón, dont le nom paternel n'est pas signalé, fut bénit en 1489. On croit qu'il mourut en 1494.

24. Eínarr Benediktsson devint abbé en 1495 et mourut en 1525. A en juger par les documents, il doit avoir mené une vie très active, spécialement dans l'ordre judiciaire et dans les affaires relatives à l'administration du siège et du diocèse du Nord. C'est à lui, semble-t-il, qu'est dû le premier ascendant que le malheureux dernier évêque catholique de Hólar (Jón Arason) acquit dans le clergé de

Digitized by Google

diocèse avant que la question de son élection ne fût prise en considération. Il eut pour successeur :

25. Finnbogi Einarsson, qui à partir de 1517 intervient comme coadjuteur de Einarr, et semble avoir été bénit en 1525. Il mourut en 1532, et porte le caractère d'avoir été un homme d'un savoir remarquable à une époque où d'ailleurs ce perfectionnement national faisait défaut.

26. Pétr Pálsson, bénit en 1532, ob. 1546. Avant de devenir abbé, il avait été un des prêtres les plus influents du diocèse de Nord et avait été chargé de plusieurs affaires importantes. Dans sa charge d'abbé, il s'unit à plusieurs prêtres du Nord pour refuser l'obéissance à l'ordonnance du roi Christian III (1541) relative à l'église protestante.

27. Thomas Eiríksson, bénit en 1545, auparavant prêtre de Mælifell dans la baie de Skaga. En 1551, il accepta la réforme luthérienne et résigna sa charge, et le monastère avec ses 67 propriétés fut confisqué au profit de la couronne de Danemark.

III. KIRKJUBÆR.

Sur la rive septentrionale de la rivière de Skaptá dans le Skaptafellssýsla de l'Ouest, à l'Est de l'Islande, se trouve la localité de Kirkjubær (Ville de l'église), qui fut, à une époque antérieure à la découverte du pays par les Normands, habitée par des chrétiens. Lorsque le premier colon historiquement connu, Ketil l'Insensé (un chrétien), se fixa à cet endroit vers la fin du IXe siècle, il trouva que le lieu avait été jadis occupé par des « papar » chrétiens, et tous ses descendants conservèrent la foi jusqu'au moment où le christianisme devint la loi du pays.

C'est là que Thorlak fils de Thorhall, le premier saint national d'Islande, évêque de Skálholt 1178-1193, fonda le premier monastère pour religieuses en Islande (1186), et décida qu'elles suivraient la règle de St-Benoît et que l'abbesse aurait une autorité indépendante dans toutes les affaires relatives au monastère même. La première abbesse fut :

1. Halldóra Eyjólfsdóttir (dóttir = fille), bénite en 1189, ob. 1210. A partir de cette date jusqu'en 1293 on ne possè de pas d'acte relatif à cette fondation.

2. Agathe Thorláksdóttir, sœur de l'évêque Arni Thorláksson de Skálholt, bénite en 1293.

3. Agathe Helgadóttir, sœur de Arni Helgason, évêque de Skálholt, mourut en 1343.

Digitized by Google

4. Jórunn Hauksdóttir, fille du fameux justicier Haukr Erlendsson, auquel la littérature Islandaise est redevable des plus riches compilations littéraires du XIVe siècle (Hauksbók). Elle devint abbesse — après Agathe — en 1343, et fut bénite l'année suivante, sous le nom conventuel d'Agnès ; elle mourut en 1361. De son temps une religieuse du monastère, nommée Catherine, fut brûlée pour crimes atroces.

5. Thorgerdr, déposée par l'évêque Michel de Skálholt (1387).

6. Halldóra Runólfsdóttir, bénite en 1387, déposée quelques mois plus tard.

7. Halldóra, vraisemblablement différente de la précédente, mourut de la peste noire en 1402, avec six religieuses ; il en resta sept.

8. Gudrún Halldórsdóttir, bénite en 1403. Le « *Lögmanns annáll* » rapporte à cette date que la domesticité du lieu périt par trois fois, de sorte que les sœurs furent obligées de traire les vaches, la plupart d'entre elles ne sachant comment le faire, n'ayant jamais mis la main auparavant à un travail de ce genre. On compta 675 morts qui furent apportés à l'église, mais après on ne sut plus les compter, tant la mortalité fut considérable. Cette abbesse semble être morte en 1430. Elle fut remplacée par une autre

9. Gudrún.

10. Halldóra (Thorbergsdóttir), était abbesse en 1442. Elle avait été auparavant religieuse bénédictine en Norwège.

11. Oddny, abbesse en 1488.

12. Halldóra Sigvaldadóttir, la dernière des abbesses de Kirkjubær; l'année de sa bénédiction et celle de sa mort sont inconnues. Le monastère, avec ses 42 propriétés, passa à la couronne de Danemark vers le milieu du XVIe siècle, mais le roi laissa les religieuses jouir des revenus jusqu'à leur mort.

IV. REYNISTADR.

Dans la large baie du Skaga-fjörd, au nord de l'Islande, dans la partie septentrionale de la localité appelée Sœmundarhlid (pente de Sœmund), sur la rive occidentale de la rivière de Sœmundará (rivière de Sœmund) est situé, dans une langue de terre formée par un bras de la rivière, le domaine qui s'appelait autrefois Stadrí Reyninesi (le manoir dans la langue de Rouan), et plus tard généralement connu sous le nom de Reyni-Stadr. Suivant quelques annales, Gizur Thorvaldsson, comte des quartiers du Sud et du Nord et de Burgfith, 1258-1268, qui avait bâti « Reynines-Stadr » en 1259 et

Digitized by Google

y avait fixé sa résidence, le céda avant sa mort (12 janvier 1268) pour une fondation monastique. Cependant l'intention du fondateur ne fut pas exécutée avant 1295.

A cette date Jörundr Thorsteinsson, évêque de Hólar (1267-1313), « et dame Hallbera y établirent un monastère pour des religieuses » suivant la charte originale encore conservée, la plus ancienne existante des chartes originales d'Islande avec le sceau de l'évêque qui y est encore attaché (*Diplom. Island.*, II, 300-302). Cette charte fut confirmée le 2 avril 1315 par Audun Thorbergsson, évêque de Hólar (*Dipl. Isl.*, II, 397-399). La fondation de l'évêque Jörundr comprenait environ 24 propriétés, *in toto* ou *tanto*, et était, pour l'Islande, quelque chose de vraiment substantiel. Dans sa charte de confirmation, l'évêque Audun déclare que l'évêque de Hólar est « abbé » du monastère, de sorte que pour ce qui regardait le temporel, les religieuses n'avaient qu'un pouvoir limité, sous l'administrateur épiscopal. L'église fut consacrée en l'honneur de Dieu et de S. Étienne premier martyr. Les abbesses furent :

1. Catherine, bénite en 1298, ob. 1299.

2. Hallbera Thorsteinsdóttir, bénite en 1299, ob. 1329 ou 1330.

3. Gudný Helgadóttir, élue à la mort d'Hallbera, mais seulement bénite par l'évêque Egil Eyjólfsson en 1332.

4. Christine, bénite abbesse en 1332. Elle confirma (1343) certaines acquisitions effectuées par l'administrateur la même année (*Dipl. Island.*, II, 766-767). La date de sa mort est inconnue.

5. Gudný ob. 1369.

6. Oddbjörg Jónsdóttir, bénite abbesse en 1369, ob. 1389.

7. Ingibjörg Örnólfsdóttir, bénite en 1390, ob. 1401. Après la peste noire, il y eut ici, comme ailleurs, un grand trouble dans la succession des abbesses ; pendant un certain temps on ne voit mentionner que des prieures, telles que Thorunn Ormsdóttir, prieure en 1408 et quelques années plus tard ; date de mort inconnue, et

8. Thora, d'abord prieure, puis bénite abbesse en 1437 ; elle mourut avant 1443.

9. Barbe, mentionnée comme abbesse en 1443, décédée vers 1460.

10. Marguerite, mentionnée comme abbesse en 1463.

11. Agnès ; elle avait d'abord été établie prieure sous Barbe, le 3 mars 1461 ; mais son office dut être de courte durée. Elle fut abbesse assez longtemps et mourut en 1507.

12. Solveig Rafnsdóttir, bénite au nouvel an de 1508, resta abbesse du monastère jusqu'à ce que la Réforme mit fin à l'existence de sa maison. Elle mourut à un âge très avancé en 1562, après avoir habité le monastère pendant 69 ans.

Digitized by Google

Nous avons omis une foule de renseignements sur les fondations bénédictines qui n'étaient que d'un intérêt purement local. Les sources consultées sont : *Annales Islandici*, Copenhague, 1847 ; *Islandske Annaler indtil 1578*, Udgivne ved Gustav Storm, Christiania, 1888 ; *Sturlunga saga*, ed. Vigfússon, Oxford, 1878, 2 vol. ; *Biskupasögur*, Kaupmannahöfn, 1858-1878, 2 vol. ; *Historia Ecclesiastica Islandiae*, auct. Finnur Jónsson, Havniae, 1772-1778, 4 vol. ; *Espolin* (Jón) *Arbœkur Islands*, I-IV deild, Kaupmannahöfn, 1821-25 ; *Diplomatarium Islandicum*, I-IV, Kaupmannahöfn, 1176-1895 *Tímarit hins íslenzka bókmenntafélags*, XIII, 1892.

EIRÍKR MAGNÚSSON.

Digitized by Google

DIEU

d'après HUGUES DE ST-VICTOR (1).

IV. La Trinité.

DANS la première partie de ce travail, nous avons montré la part faite par Hugues de St-Victor aux lumières naturelles de l'intelligence humaine dans la connaissance de l'unité divine. Quelle sera cette part dans le mystère de la Trinité ? La raison tentera-t-elle d'envahir ce sanctuaire impénétrable où Dieu s'est réservé d'habiter avec les élus ? S'arrêtera-t-elle au seuil, éperdue mais confiante, adorant sans hésitation cette insondable vérité qui la dépasse, mais devant laquelle son être même lui dit de s'incliner et de croire ?

Quelle fut, sur ce point capital, la doctrine proposée par Hugues? S'est-il rallié complètement à la tradition catholique ? a-t-il suivi, de loin ou de près, les errements d'Abélard ?

La question est sérieuse, à coup sûr, et fort importante pour la valeur doctrinale de l'écolâtre Victorin. Les critiques en ont donné des solutions diamétralement opposées. Plusieurs ont fait d'Hugues un disciple passionné d'Abélard ; d'autres l'ont proclamé son plus ardent contradicteur (2). Ni l'une ni l'autre de ces opinions extrêmes ne peut être admise : elles sont toutes deux exagérées et fautives.

Un simple parallèle suffira pour établir que, tout en restant lui-même et en évitant l'erreur, Hugues a parfois trop sacrifié, surtout dans la tendance et la forme, à l'estime singulière qu'il professait pour son illustre et malheureux contemporain (3).

Avant tout, qu'il nous soit permis de rappeler, en peu de mots, le caractère dominant des études théologiques au XIIe siècle. Cet

1. Cf. *Revue bén.*, mars 1898.

2. Des citations à cet égard nous entraîneraient trop loin ; on peut les trouver dans l'ouvrage de M. Kilgenstein, pp. 114 et sq.

3. Nous aurons à revenir dans la suite sur cette estime du grand Victorin pour l'écolâtre de Paris ; c'est pourquoi nous ne citons ici rien qui la prouve.

Digitized by Google

âge fut pour le dogme chrétien une phase d'évolution, une période de transition. En bon nombre d'endroits, se fondent des écoles philosophiques, où des hommes de génie donnent un nouvel et puissant essor à la pensée humaine; les monastères ne se comptent plus et presque tous forment des centres de vie intellectuelle très intense; les systèmes philosophiques de l'antiquité païenne et des premiers siècles chrétiens sont ramenés à l'ordre du jour, souvent remaniés de fond en comble avec une accentuation voulue de leurs caractères distinctifs, et, partant, de leurs divergences. Ce développement intellectuel, dû maintes fois à l'initiative privée ou à l'esprit de rivalité, s'effectue sans ensemble, et pousse la génération nouvelle dans les courants les plus divers, tout en lui créant des besoins inconnus jusqu'alors. Les démonstrations positives, basées sur la tradition, ne suffisent plus pour faire accepter les vérités révélées à ces intelligences, avides de dialectique et de données rationnelles. D'autre part, ce qui peut contenter les partisans d'un système, répugne à ceux d'un système opposé. On comprend, dès lors, cet effort constant des esprits éclairés et profonds vers un exposé des dogmes où l'on trouverait, marchant de pair avec la foi, la raison pure et dégagée de tout système. Cette tendance se constate communément chez les personnages marquants de l'époque. Dès les dernières années du XIe siècle, S. Anselme y cédait, pressé par les instances de ses amis, qui lui demandaient une théologie raisonnée. Il le déclare lui-même en plusieurs endroits de ses écrits, mais surtout dans l'Introduction du *Monologium* et du *Cur Deus Homo*. Il ne faut donc point s'étonner qu'Abélard (1079- 1142) et Hugues de St-Victor (1097-1141) aient suivi la même pente ; il est même naturel que l'aventureux génie de l'écolâtre parisien l'ait jeté dans des écarts que l'on peut expliquer, sans parvenir à les justifier. Par principe et par tendance, Abélard fut de son temps et rien de plus; en fait, il ne sut pas garder la mesure et tomba dans l'erreur, par excès de hardiesse et d'indépendance. Comparons-lui notre grand Victorin, et voyons si la critique impartiale doit les juger l'un comme l'autre.

Abélard eut toujours et partout comme principe de défendre la foi contre les hérétiques au moyen de leurs propres armes, c'est-à-dire par cette dialectique qu'ils employaient à l'attaquer. En soi, ce principe n'avait rien d'erroné, ni même de neuf. Les Pères de l'Église, eux aussi, s'en étaient inspirés. Mais alors ils visaient uniquement l'acte de foi, tout en ayant soin de conserver aux vérités révélées leur caractère surnaturel. L'écolâtre de Paris ne s'en tient

Digitized by Google

pas là. Il prétend soumettre à la raison le dogme lui-même aussi bien que l'acte de foi; il n'admet pas de vérité inaccessible à l'intelligence humaine ; d'après lui, le motif de la foi n'est pas la parole de Dieu, mais la conviction raisonnée du croyant. « Nec quia Deus id dixerat, creditur, sed quia hoc sic esse convincitur (1). »

On conçoit aisément les conséquences de pareilles données. La Trinité ne sera pas non plus une vérité qui surpasse la raison. Abélard en appelle à la connaissance de ce mystère chez les Gentils comme chez les Juifs ; le Christ n'aurait fait qu'en rendre la perception plus claire et plus précise (2). Parmi toutes les autres théories, la distinction de Platon entre Dieu, l'esprit et l'âme du monde refléterait le plus fidèlement les croyances catholiques (3).

Sur une base aussi fausse ne peut reposer une conception vraie du mystère. D'après Abélard, tout esprit est nécessairement doué de trois propriétés : la puissance, la sagessse et la bonté. En Dieu, le plus parfait des esprits, ces trois attributs sont les trois personnes. Pour esquiver le reproche de modalisme, l'écolâtre est forcé d'attribuer, en quelque sorte exclusivement, à chacune des trois personnes, la faculté qui la distingue et la constitue. Au Père reviendra la puissance divine ; le Fils ne l'aura que dans une certaine mesure ; le St-Esprit n'y pourrait avoir part (4). Le Fils seul procède substantiellement du Père (5). Par conséquent, observe très justement S. Bernard, le St-Esprit procède du néant et n'est qu'une créature (6).

Bref, de ces éléments sans connexion, de ces assertions gratuites, pour la plupart, et imaginatives plutôt que rationnelles, résulte une sorte de système mitoyen entre le modalisme et le trithéisme, entre un nominalisme rationaliste et un réalisme absolu.

Certes, ces thèses hérétiques et d'autres de même portée justifient pleinement les condamnations de l'Église aux conciles de Soissons (1121) et de Sens (1140.) C'est en vain qu'on y voudrait représenter l'écolâtre comme un génie incompris et persécuté, victime

1. *Introd. ad theol.*, II. 3, P. L. 178, 1050.

2. *De unitate et trinitate div.*, (ed. Stoeltzle) I, 2 : Hanc divinæ Trinitatis distinctionem non a Christo incœptam, sed ab ipso apertius ac diligentius traditam esse ostendamus, quam quidem divina inspiratio et per prophetas Judæis et per philosophos gentibus dignata est revelare. — (Ce passage est répété littéralement par Abélard dans la *Theol. Christ.*, I, 2 ; ib. 1126.)

3. *Theol. Christ.*, IV, 4 ; ib., 1307.

4. Denziger, *Enchiridion*, N° 310 ; *Capitula Abælardi.*

5. Introd. Lib. II, C. 18 M. 1085, B. Évidemment, nos données ne sont qu'une esquisse à grands traits des doctrines d'Abélard. On en trouvera le développement dans l'*Introd.* Lib. II, cc. 13-18 ; P. L. 178, 1080-1085.

6. *C. Hereses. P. Abæl.*, c. 2. P. L. 182, 1049 ; et *De Error. Abæl.*, I, ib. 1085.

Digitized by Google

des basses intrigues d'une foule d'envieux (1). Sans doute, le repentir sincère d'Abélard et les rayons célestes projetés sur sa fin par la sainteté de Pierre le Vénérable ont en quelque sorte auréolé sa mémoire, et forcent l'âme chrétienne à s'attendrir devant sa tombe ; mais, d'autre part, l'histoire impartiale se doit de reconnaître ses erreurs, et de ratifier la répression que l'Église avait le droit et le devoir de leur infliger.

Mais il est temps d'en revenir à Hugues de St-Victor. Quel rôle assigne-t-il à la raison dans la connaissance du mystère de la Trinité ?

Résumons d'abord le passage qu'il faudra commenter pour avoir la vraie réponse à cette question (2) :

La raison, dit Hugues, a démontré que Dieu existe et qu'il est un ; elle va maintenant prouver qu'il est un et trois. Elle devra, pour cela, recourir à ses œuvres, afin de découvrir en elles celui qu'elle ne peut connaître en lui-même. L'effet donne toujours une idée de la cause ; et, plus l'effet est parfait, plus il reflète fidèlement sa cause. Or, parmi toutes les créatures naturellement connues de l'homme, son âme est sans contredit la plus parfaite. Voilà pourquoi l'homme a découvert un vestige de la Trinité, le jour où il a connu son être. Qu'est-ce donc qui constitue la perfection naturelle de cet

1. Bornons-nous à deux citations : Guizot : *Abélard et Héloïse* (Paris, 1053) Introd. : Essai historique. – A. Hausrath, *Peter Abälard* (Leipzig, 1893) pp. 216 sq.

2. Nunc diximus quomodo ratio vera probat quod Deus unus est, et quæ ad unitatem deitatis spectant vera esse considerat. Deinde etiam arguit et commendat, quod non solum unus sed et trinus est Deus.... Deus qui in se videri non potuit, in suo opere manifestatus est ; et vidit eum ratio humana non in se, quia invisibilis fuit, sed *in similitudine sua, quoniam ad hoc facta est ut videatur in ea Deus.* (*De Sacr.*, Lib. I, p. III, C. 19, M. 176, 224.) — Et sunt in his (creatis) simulacra quædam quasi de longe significantia et habentia similitudinem pro parte. Quædam vero, expressa imagine et perfecta æmulatione consignata, claram demonstrationem efficiunt. In his ergo citius quod invisibile Dei est agnoscitur, in quibus evidentius manifesta declaratione demonstratur. Ea namque perfectius auctorem manifestant : quæ illius similitudini vicinius appropinquant. Hoc auctem est ipsa rationalis creatura, quæ excellenter et proprie ad illius similitudinem facta est ; quæ tunc citius creatorem suum (quem non videt) agnoscit, *cum seipsam ad illius imaginem factam intelligit.* In hoc ergo primum vestigium Trinitatis inventum est, cum agnoscere cœpit ipsa quod erat in se, et ex eo consideravit quod erat supra se. Vidit enim quod ex ipsa nascitur sapientia quæ est in ipsa ; et diligit ipsa sapientiam suam ; et procedit amor ex ipsa ; et sapientia sua quo amat eam genitam de se, et in se manentem non dividit a se. Et apparent tria quædam in uno : mens, sapientia et amor ; et surgit Trinitas quædam, et unitas non recedit, et sunt simul Trinitas et unitas secundum potestatem et imaginis virtutem. Et conscendit mens ab ipsis per hæc illuminata, et considerat creatorem suum sapientem esse et sapientiam habere et ex ipso esse sapientiam suam ; nec fuisse unquam sine sapientia, quoniam semper sapiens fuit. Et quod semper sapientiam suam ipse dilexit et semper amorem habuit ad sapientiam suam et erat coæternus amor æterno et coæternæ sapientiæ illius. (c. 21 ; ib. 225.) — Rursum considerat quod non potest in Deo esse aliquid diversum ab ipso et quod unum est totum quod est ; et propterea vera est Trinitas et unitas manet. Quia enim ibi est qui a nullo est et est ibi qui ab illo est, et pariter cum utroque qui ab utroque est, Trinitas est. Neque enim qui a nullo est, vel quia ab illo tantum est, esse potest. Itaque Trinitas vera est, et unitas manet perfecta, quoniam in Deo nihil esse potest quod Deus non est. Natura siquidem indivisa et unitas vera scissionem prohibet ; discretio vera et proprietas Trinitatem docet (c. 22 ; ib. 226).

Digitized by Google

être ? Se connaître et s'aimer; la sagesse et l'amour (1). D'où l'adage familier à Hugues : La sagesse est la vie ; l'amour de la sagesse est le bonheur de la vie (2). Cette connaissance de soi fait donc découvrir à la raison trois éléments distincts et cependant unis dans un seul et même être : la substance, l'intelligence et la volonté. Cette trinité dans l'unité, nous devons la retrouver en Dieu, à qui rien ne manque de la perfection intellectuelle. Seulement, comme son absolue actualité ne peut admettre d'accidents, il faudra que l'intelligence et la volonté soient identiques à l'essence. Telles sont les notions d'unité et de trinité que la raison peut arriver à concevoir en Dieu ; notions que la Révélation a rendues plus limpides et plus sûres.

Ces quelques lignes nous paraissent résumer fidèlement la pensée de notre Victorin dans le passage cité en note. Il nous faut en essayer la critique. A cette fin, nous allons répondre à ces trois questions :

Hugues a-t-il voulu fournir une preuve de pure raison, indépendamment des données de la foi ?

A-t-il voulu donner une preuve apodictique ?

Quelle est la valeur réelle de cette preuve, en fait, et dans la pensée de son auteur ?

Hugues va nous donner lui-même la réponse à la première question.

« A moins d'être illuminée par la parole de Dieu, la raison humaine ne peut trouver le chemin de la vérité (3). » La conviction du chanoine de St-Victor était si profonde à cet égard ; il y revient si souvent et en termes si explicites, qu'on s'est servi de cette insistance pour faire de lui un mystique outré, contempteur de la science. Nous l'avons vu plus haut.

L'homme a donc avant tout besoin de la foi, pour connaître Dieu comme il peut être connu. Voici la définition de la foi donnée par Hugues : une certitude volontaire de vérités absentes, certitude supérieure à l'opinion, inférieure à la vision (4). *Certitude volontaire :*

1. Se connaître en tant qu'il est l'image de Dieu ; et, par conséquent, s'aimer, voilà ce que l'auteur entend ici par sagesse et amour.

2. Sapientia enim vita, et amor sapientiæ est felicitas vitæ. *Erud. did.* Lib. VII, C. 22. M. 176, 832.

3. *De Sacr.*, I, III, 21, M. 176, 234, C.

4. *Fides est voluntaria certitudo absentium supra opinionem et infra scientiam constituta. Voluntaria*, quia non cogitur ; *absentium*, id est sensibus corporis non subjacentium ; *supra opinionem*, quia plus est credere quam opinari ; *infra scientiam*, quia minus est credere quam scire. Ideo enim credimus, ut aliquando sciamus. *Sum. Sent.* Tract. I, cap. 1 ; M. 176, 43 C. Les derniers mots indiquent clairement le sens dans lequel le mot *scientia* est pris ici. C'est pourquoi je l'ai traduit par *Vision*, afin d'éviter toute équivoque.

Digitized by Google

car l'assentiment n'est pas contraint ; *de vérités absentes*, c.-à-d. ne tombant pas sous les sens corporels ; *certitude supérieure à l'opinion*, car croire est plus qu'opiner ; *certitude inférieure à la vision*, car croire est moins que voir ; puisque nous croyons pour voir un jour (1).

Quel est l'objet de cette foi surnaturelle ? L'objet même de la vision future, à savoir le mystère de la divinité et celui de la Rédemption (2).

Or, Hugues entend principalement, par Mystère de la divinité, le Mystère de la Trinité. Il le déclare plus loin, en commentant ces paroles de l'Apôtre : « Oportet accedentem ad Deum credere quia est et quod remunerator est sperantium in se. » (Hebr., XI.) De là suit que tout homme peut, par sa seule raison, arriver à ces deux notions, absolument indispensables à son salut, d'un *seul* Dieu, *rémunérateur* de ceux qui espèrent en lui. Elles ne requièrent donc ni la Révélation, ni, par conséquent, la foi proprement dite. Il n'en est pas de même pour ce *Mysterium Trinitatis*, dont la connaissance repose uniquement sur la Révélation, et dont l'acceptation se fait avant tout par la foi (3).

Cette pensée fondamentale d'Hugues au sujet de la Trinité ne peut faire aucun doute. Il nous en donne lui-même un témoignage éclatant et indéniable dans la somme des sentences. Il nous reste, dit-il, à considérer la distinction des personnes dans la Trinité. A cette fin, notre premier devoir est de recourir à l'autorité de l'Écriture. Puis il développe le texte de la Genèse (cap. II) : « Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram », sur lequel il base sa démonstration rationnelle, identique à celle dont l'analyse nous occupe (4).

D'ailleurs, si l'on prend bien garde au sens du passage que nous avons reproduit en note, on y retrouvera cette idée maîtresse de l'argumentation. Pour que l'homme puisse, par la connaissance de son âme, découvrir en soi quelque vestige (vestigium quoddam) de la Trinité, il faut qu'il se sache créé à l'image de Dieu et qu'il parte de ce principe. Pourrait-on déclarer plus expressément qu'ici la raison ne peut rien sans la Révélation, et que, sans la foi, la science serait réduite à l'impuissance ?

1. Assurément cette définition prête à la critique et aurait besoin de commentaires ; mais ce n'est pas ici le lieu de nous étendre sur ce point ; nous cherchons uniquement à pénétrer la pensée d'Hugues sur la question posée.

2. *L. c.*, c. 4. col. 47.

3. *Sum. Sent.*, Tract. I, cap. 4. M. 176, 49.

4. *Ibid.*, c. VI, 50.

Digitized by Google

Nous n'avons donc plus qu'à conclure : Hugues n'a nullement voulu fournir une preuve rationnelle indépendante de la foi. Cette pensée n'aurait même pu lui venir ; elle est formellement contradictoire à des assertions très nettes que l'on rencontre fréquemment dans ses écrits dogmatiques.

Mais, dans l'idée de son auteur, cette preuve ne devait-elle pas du moins être apodictique et strictement concluante ? Pour bien pénétrer sa pensée sur ce point, nous allons consulter les trois endroits de ses œuvres où l'on rencontre cette même démonstration, reproduite en termes presque identiques. C'est, d'abord, la somme des sentences (Traité I, chap. VI) ; puis le passage reproduit en note ; enfin, le septième livre *Eruditionis didascalicæ* (chap. 21).

D'une part, nous trouvons des expressions qui semblent demander une réponse affirmative : Dieu est *manifesté* par son œuvre (1) ; cette manifestation est *plus évidente* dans la créature raisonnable (2) ; c'est au point que l'âme humaine fournit une *démonstration claire*, une *preuve réelle* de la Trinité (3).

Mais, d'autre part, les termes exigeant une réponse négative, sont, de loin, plus nombreux et plus expressifs. On les retrouve constamment, et les consigner tous nous entraînerait trop loin. Bornons-nous donc aux principaux : Tout ce que l'âme humaine découvre en elle n'est qu'un *vestige* (4) ; même *après* la Révélation, ce qu'elle connaît est *bien peu de chose* (5) ; tout ce que la raison peut faire, c'est d'aider la foi par des *indices de vérité* (6) ; c'est de *s'admonester* elle-même, de *s'exciter* à croire, en se *rappelant* qu'elle est créée à l'image du Dieu un et trois (7) ; en un mot, son œuvre est de *persuasion*, rien de plus (8).

Que conclure de ces éléments divers et apparemment contradictoires ? La réponse ne saurait être douteuse : *Pars major trahit ad*

1. Deus enim qui in se videri non potest, in opere suo *manifestatus est*. L. c. M., 51, A.

2. Et quia inter omnes creaturas magis accedit ad similitudinem Dei rationalis creatura (ea enim sola ad imaginem et similitudinem Dei facta est), *in seipsa* potuit humana mens *vestigium* Trinitatis invenire *evidentius* quam in ceteris. (Ibid.) Cf. *De Sacr.*, l. c. (M. 225, C.)

3. Venit ratio quæ non solum esse Deum, sed unum esse et trinum *comprobaret* (M. 220, A). — Quædam vero (præcipue mens humana) expressa imagine et perfecta æmulatione consignata, *claram demonstrationem* efficiunt. (M. 225. C.)

4. *Vestigium* Trinitatis (M. 51, B) — *primum vestigium* Trinitatis (M. 225, C) — Ecce demonstravimus *vestigium aliquod* Trinitatis (M. 230, B) — *Et ita passim.*

5. Totum non videt (M. 227, A) — quantum valet ratio de *modico quod suum est*... (M. 230, B.)

6. *Adjuta* fides *indiciis* veritatis. (M. 218, B.) Et il s'agit ici du Dieu un ; que sera-ce pour la Trinité ?

7. Et hæc (naturalia hominis) erant quasi *admonitio* et *recordatio* prima trinum esse Deum. (M. 211, B.) — Fides vidit tamen aliquid per quod *admonita* est et *excitata* credere quod non vidit. (M. 217, A.)

8. M. 831, c.

Digitized by Google

se minorem. Hugues n'a pas voulu donner une preuve apodictique. D'ailleurs, il le déclare lui-même. Après avoir donné sa preuve, il ajoute : Voilà que nous avons montré dans l'âme humaine, un vestige quelconque de la Trinité. C'est tout ce que la raison peut en saisir, et, comparé à la perfection du mystère, ce tout n'est presque rien (1).

Mais, alors, pourquoi cette annonce, au moins emphatique, d'une *démonstration claire (demonstratio clara)* qui *prouverait* (comprobaret) la Trinité ?

D'abord, ces termes ne pourraient-ils pas s'entendre d'une *indication* lucide, qui *confirmerait* les données de la foi et pousserait la raison à les *approuver ?* Cette interprétation n'aurait rien de forcé et fournirait peut-être le moyen le plus simple de concilier entre eux les termes si divers employés par Hugues.

Plusieurs pourraient cependant trouver cette réponse un peu superficielle. Il vaut donc mieux admettre une certaine exagération dans les expressions du Maître Victorin. Mais ce côté un peu excessif n'atteint pas le fond de sa pensée, qui s'est révélé tout autre, si souvent et d'une façon si nette. Il n'y a donc là qu'une question de forme. On la résout par l'affinité de tendance entre Hugues et Abélard.

Nous avons dit plus haut que le chanoine de St-Victor tenait l'écolâtre parisien en grande estime. Deux faits suffiront à le prouver: il le cite à différentes reprises et toujours avec respect ; son concept de la Trinité s'inspire de celui d'Abélard, en ce qu'il a de vrai. Quant au fond, cette espèce de parenté doctrinale n'entache en rien l'orthodoxie de notre Victorin. On l'a vu se mettre en garde contre l'erreur et s'élever avec force contre les innovations condamnées au concile de Soissons (1121). Mais les Pères de Sens (2) n'avaient pas encore prononcé sur les derniers errements d'Abélard au sujet de la Trinité. On comprend, dès lors, qu'un esprit comme Hugues se soit laissé captiver par la subtilité de ces doctrines, et même par leur hardiesse, qui correspondait aux besoins du temps et aux tendances générales. Mais, répétons-le, il pressentit l'erreur et l'évita.

On peut donc mettre hors de doute que, dans la pensée d'Hugues, sa preuve n'était pas apodictique.

Mais la croyait-il dénuée de fondement ? Que devons-nous penser nous-mêmes de la valeur de cette preuve ?

1. Ecce demonstravimus vestigium aliquod Trinitatis summæ quantum valet ratio humana de modico quod suum est et datum est illi et est in illa, et modicum est ad perfectum totum. — *De Sacr.*, Lib. 1. p. 111. c. 28, M. 230, B.

2. 1140. Hugues mourut en 1141.

Digitized by Google

Nous pouvons encore interroger l'auteur et nous verrons qu'au fond, il ne s'exagérait pas la portée de son argumentation. Voici comment lui-même la résume en peu de mots, à la suite d'un passage que nous avons déjà cité : Ce que nous avons démontré, dit-il, n'est qu'un vestige quelconque de la Trinité. C'est tout ce que l'intelligence humaine peut trouver en elle-même. Trois choses en effet s'y découvrent : la puissance, la sagesse et l'amour, image de la puissance du créateur, de sa sagesse et de son amour. En l'homme est l'image, en Dieu la vérité (1).

Pour avoir, à ce sujet, un point de comparaison sûr, entendons S. Augustin dire, à peu près de même : Nous trouvons donc dans l'homme une certaine trinité, savoir, la substance (ou puissance) intellectuelle, la connaissance et l'amour... Pourquoi n'y pas reconnaître la Trinité ? Est-ce que cette sagesse, qui a nom Dieu, ne se connaît pas et ne s'aime pas (2) ?

Les Pères et les Docteurs de l'Église ont, de tout temps, attaché une grande force de persuasion à cette déduction par analogie. Il serait donc contraire au sens catholique de ne pas lui reconnaître une haute portée doctrinale. Le sentiment chrétien est tellement unanime à cet égard, que cette comparaison se retrouve communément dans les grands et petits catéchismes, comme étant le moyen le plus propre à faire saisir facilement et sûrement le plus profond de nos dogmes. Il reste donc bien établi que, sur ce point, Hugues ne s'est pas écarté de la tradition.

Mais il introduit dans son argumentation un élément que l'on ne rencontre guères ailleurs et qui nous semble être un facteur très important. Il est renfermé dans ce principe : *L'homme est fait à l'image de la Trinité, et non pas seulement de l'unité de Dieu.* C'est ce que prouve la parole toute puissante de la Genèse : « *Faciamus* hominem ad imaginem et similitudinem *nostram.* » Avec cette interprétation, à coup sûr, très fondée (3), les données du problème sont

1. Ecce demonstravimus... etc. cf. p. 207, not. 1. Tria enim invenit in se et ex his Trinitatem deprehendit quæ erat supra se... Erat enim potentia intus, et sapientia, et amor. Et tria hæc imago erant potentiæ Creatoris, et sapientiæ et amoris, quia hic erant et ibi erant. Sed hic in imagine erant, ibi in veritate. l. c. M. 230, c.

2. Sic enim in homine invenimus Trinitatem, i. e. mentem, et notitiam qua se novit ; et dilectionem, qua se diligit... Cur itaque ibi non cognoscimus Trinitatem ? An hæc sapientia, quæ Deus dicitur, non se intelligit, non se diligit? (*De Trinit.*, XV, 1. P. L. 42, 1064.)

3. L'importance capitale de cet élément dans l'argumentation d'Hugues, m'oblige à l'appuyer sur une autorité reconnue de tous. L'interprétation de S. Thomas est absolument celle de notre Victorin, et l'Ange de l'École invoque lui-même la doctrine laissée par S. Hilaire. Voici ce que l'on trouve dans la somme Théologique (Pars I, Qu. 93, art 5, c. et ad 4) :

Esse ad imaginem Dei secundum imitationem divinæ naturæ non excludit hoc, quod est esse ad imaginem secundum repræsentationem trium personarum ; sed magis unum ad alterum sequitur. Sic igitur dicendum est, in homine esse imaginem Dei, et quantum ad naturam divinam, et quantum ad Trinitatem personarum: nam et in ipso Deo in tribus personis una existit

Digitized by Google

tout autres et la solution devient presque une équation entre deux vérités de foi. En effet, supposons divinement révélées l'existence de la Trinité et la formation de l'homme à l'image de cette Trinité créatrice ; supposons ces deux vérités acceptées du croyant ; dès lors, les trois éléments (substance, intelligence et volonté) qu'il découvre identifiés dans son être et néanmoins parfaitement distincts entre eux, doivent lui donner une image très nette de la Trinité divine. Il a là comme une preuve *a posteriori*, résultant de deux vérités de foi, lui montrant entre elles un accord merveilleux, et l'amenant presque invinciblement à croire l'une, inaccessible, incompréhensible, absolument mystérieuse, par l'incontestable vérité de l'autre, plus saisissable, plus pénétrable, plus facilement soumise à son contrôle. Telle est, croyons-nous, l'expression fidèle de la pensée d'Hugues (1). Au fond, c'est là peut-être, et non ailleurs, qu'il faut rechercher la raison dernière et la justification de cette hardiesse d'expression que l'on a reprochée à Hugues, et qui, dans ce cas, refléterait simplement la conviction intime d'une grande sûreté de principe et de doctrine (2).

Mais il est temps de clôre cette critique et d'en venir à l'analyse du concept même de la Trinité. Nous y trouverons les derniers points de contact et de divergence entre Abélard et Hugues de St-Victor.

Le principe de distinction des Personnes, leur élément constitutif, leur nombre, leur consubstantialité, enfin, leurs rapports entre elles et avec l'essence: telles sont les grandes lignes d'un traité dogmatique sur la Trinité. Examinons-les séparément dans notre auteur.

---

natura..... Sed intelligendum est, quod Trinitas Deus fecit hominem ad imaginem suam, id est totius Trinitatis : cum autem dicitur, quod Deus fecit hominem ad imaginem suam, potest dupliciter intelligi. Uno modo, quod hæc præpositio *ad* designet terminum factionis ; ut sit sensus: Faciamus hominem taliter, ut sit in eo imago nostra. Alio modo haec præpositio *ad* potest designare causam exemplarem: sicut cum dicitur: Iste liber est factus ad illum. Et sic imago Dei est ipsa essentia divina, quæ abusive imago dicitur secundum quod imago ponitur pro exemplari : vel, secundum quod quidam dicunt, divina essentia dicitur imago, quia secundum eam una persona aliam imitatur. (Item *De veritate*, q. 10., art. 3., corp. et q. 13., art. 2.)

1. Je regrette que M. Kilgenstein ait négligé de faire ressortir ce côté neuf et intéressant de la question. A mon avis, on y trouve la meilleure réponse aux critiques formulées contre le Maître Victorin. A cette occasion, je me permets de signaler à l'auteur une petite erreur, qui s'est glissée à la page 121 de son ouvrage. Il s'agit évidemment du concile de *Sens*, célébré en *1140*.

2. J'omets à dessein, comme moins personnelle et moins intéressante, une autre dissertation d'Hugues sur le vestige de la Trinité dans les créatures privées de raison. Elle peut se réduire à ceci : In creaturis hujus sanctæ et individuæ Trinitatis *signa* apparent. Signum potentiæ est rerum immensitas ; sapientiæ pulchritudo ; bonitatis utilitas. *Summa Sentent.* Tract. 1, cap. 10 ; M. 176, 58, A.

Digitized by Google

Pour avoir un critérium hors de conteste et facile à saisir, nous comparerons, sur chacun de ces points, Hugues et S. Thomas d'Aquin.

D'après l'Ange de l'École, le principe de distinction des Personnes divines se tire de leur origine par procession *ad intra*. Le Père est sans origine, *principium totius Trinitatis*, suivant le mot profond de S. Augustin ; du Père procède le Fils par acte d'intelligence ; du Père et du Fils procède le Saint-Esprit par acte de volonté (*Summa theol.* I, XXVII).

Voici ce que dit à ce propos l'écolâtre Victorin : Par ce moyen (la connaissance de l'âme), l'intelligence humaine remonte à son Créateur : elle considère qu'il a la sagesse, et que, de toute éternité, il a aimé cette sagesse... Cette trinité est le Père, qui ne procède de personne ; le Fils, Verbe ou sagesse du Père, qui procède du Père; et le Saint-Esprit, qui procède de l'un et de l'autre, et que l'Écriture nomme souvent amour du Père et du Fils (1).

On doit reconnaître, quant au fond, un accord parfait entre les deux docteurs. Signalons cependant une notable diversité de conception. S. Thomas place le principe d'origine plutôt dans *l'acte ;* Hugues le conçoit plutôt dans la *faculté* mise en acte.

De cette première divergence en découle une autre, par rapport aux principes constitutifs des personnes.

Voici la doctrine de l'Ange de l'École : L'acte de procession pose nécessairement une relation dont les deux termes sont les Personnes, constituées, par conséquent, par la relation et distinctes par la seule opposition relative. L'acte, *réel* de toute la réalité de l'essence divine avec laquelle il s'identifie, pose nécessairement une relation *réelle*. Celle-ci constitue *réellement* la personne, et de là suit une distinction *réelle* entre les personnes, en même temps que l'identification *réelle* de chacune d'elles avec l'essence. (*Sum. theol.*, I, Qu. XXVIII, XXIX, XXXIX, XL.)

Hugues, lui, procède ainsi : La raison considère aussi qu'il n'y a rien en Dieu qui ne soit Dieu. La sagesse de Dieu sera donc Dieu ; l'amour de Dieu sera Dieu lui-même. Ainsi l'unité reste dans la

1. Et conscendit mens ab istis ad Creatorem suum, et considerat eum sapientiam habere. Et quoniam nunquam sine sapientia fuit, considerat etiam quod sapientiam suam semper dexitil et quod amorem ad eam semper habuit... Et hæc Trinitas est Pater qui a nullo est ; et sapientia Patris quæ a Patre genita est, et Spiritus Sanctus, qui abutroque procedit, qui sæpissime in Scripturis amor Patris et Filii appellatur. (*Sum. Sent.* I, 6. M. 176, 51) Pour le dire en passant, cette conclusion, suivant immédiatement l'argumentation basée par Hugues sur la connaissance de l'âme humaine, montre à l'évidence que dans la pensée de l'auteur, cette preuve n'était, ni de pure raison, ni strictement concluante. C'est une donnée rationnelle greffée sur une vérité de foi, rien de plus.

Digitized by Google

Trinité : il y a trois personnes, mais une substance, un seul Dieu..... Pourquoi la personne qui n'a pas de principe est-elle appelée Père? Sans nul doute parce qu'elle engendre le Fils de sa propre substance. Le Verbe, la sagesse du Père, se nomme Fils, parce qu'il est engendré de la sorte par le Père ; quant à la personne procédant du Père et du Fils, elle aura le nom de Saint-Esprit, parce qu'elle est le souffle *(spiritus)* sanctifiant du Père et du Fils dans les âmes (1).

Pour ce qui concerne l'identité des personnes avec l'essence, et partant leur consubstantialité, le raisonnement d'Hugues est plus simple et plus obvie que celui de S. Thomas, mais il est moins profond, moins intrinsèque à la question traitée. Là, l'unité d'identité nous indique la solution ; ici nous voyons l'acte nécessairement identique à l'être, donner la même identité à la relation, et, par conséquent à la personne.

Quant à l'élément constitutif de la personne divine, il est à peine besoin de noter l'infériorité de l'explication fournie par le chanoine de St-Victor. Embarrassé par son idée du principe d'origine résidant plutôt dans la faculté, il se sent à l'étroit vis-à-vis de la raison, et se voit forcé, pour ainsi dire, de démontrer *idem per idem*. Au contraire, les notions si claires du Docteur angélique sur l'acte, la relation et la personne nous amènent au point voulu par un enchaînement limpide et merveilleux.

La même différence se constate dans la preuve du nombre des personnes.

Voici, d'après Suarez, l'argumentation thomiste : Des deux processions divines, la procession par acte d'intelligence doit se concevoir avant la procession par acte de volonté. Comme ces deux processions sont réelles, il faut qu'au moins leurs termes *ad quem* soient réellement distincts. D'où ce raisonnement : Les deux processions divines posent nécessairement quatre relations, appelées la *Paternitas*, la *Filiatio*, la *spiratio activa*, la *spiratio passiva* ou *processio*. Il est clair que les deux premières constituent les personnes du Père et du Fils. Passons de suite à la *processio*, qui ne peut constituer aucune de ces deux personnes, ni le Père, puisqu'il est sans

1. Rursus considerat (ratio) quod non potest esse in Deo aliquid diversum ab eo. Et ita sapientia Dei Deus est, et amor ejus Deus est. Et ideo unitas manet in Trinitate.... Et sunt tres personæ distinctæ; sed tamen una substantia, unus Deus..... Hic videndum est quare in sancta Trinitate illa persona quæ a nullo est, appellatur Pater. Ideo scilicet quia de substantia sua genuit Filium. Sapientia Patris seu Verbum dicitur Filius, quia genita ab ipso Patre. Qui a Patre et Filio procedit, dictus est Spiritus sanctus, quia inspiratur a Patre et Filio ad sanctificandum, et tamen non venit sine Patre et Filio, quia Trinitas indivisa est. *Sum. Sent.*, I, VI, M. 51, C et D.

Digitized by Google

principe, ni le Fils, puisqu'il est le terme *ad quem* de l'autre procession. Nous devons donc conclure à l'existence d'une troisième personne, le Saint-Esprit. Pour être réellement distincte du Père et du Fils, cette dernière personne doit avoir avec eux l'opposition relative, seul principe de distinction réelle en Dieu. C'est donc que la *spiratio activa* doit s'attribuer au Père et au Fils. Il y aura donc trois personnes divines, ni plus, ni moins. (S. Th., I, XXX, 2.)

Résumons maintenant la pensée d'Hugues : Tout ce qu'on peut concevoir de perfection en Dieu doit se rapporter, soit à sa puissance, représentée par le Père, soit à sa sagesse, représentée par le Fils, soit à sa bonté, représentée par le Saint-Esprit. En effet, la force de Dieu, son incorruptibilité, son immutabilité ou autres attributs de même genre, tout cela n'a-t-il pas sa raison d'être dans la puissance divine ? la providence, l'omniscience, ne sont-elles pas un fruit de la sagesse ? la bonté, la mansuétude, la miséricorde, la patience ne se puisent-elles pas dans l'infinie bonté? L'intelligence a beau chercher, elle ne découvre rien qui ne se ramène à ces trois grands principes de la perfection divine. C'est pourquoi nous y trouvons une idée très profonde des trois personnes divines (1).

La différence de portée qui sépare ces deux démonstrations saute aux yeux : nous croyons donc superflu d'insister sur ce point.

Terminons ici ce rapide aperçu des enseignements d'Hugues de St-Victor sur le mystère de la Trinité. A la vérité, il est fort incomplet : la notion même de personne ; l'étude de chaque personne en particulier ; les actes notionnels ; l'égalité des personnes ; la périchorèse ; les règles de l'appropriation et d'une terminologie vraimet orthodoxe ; tous ces points et d'autres ont dû rester dans l'ombre, vu le cadre restreint de notre travail. Cependant, malgré ses lacunes, cette esquisse à grands traits nous semble asseoir nos conclusions et nous permettre de porter un jugement sur la valeur dogmatique de l'illustre Victorin.

Résumons d'abord les divergences radicales qui séparent Hugues d'Abélard. Celui-ci ne veut, pour la théologie, d'autre arme que la dialectique ; celui-là veut, avant tout, combattre par la foi même ; — le second rejette la vérité surnaturelle ; le premier l'admet et l'affirme ; — ici, c'est le dogme même que la raison prétend prouver, et le motif divin de la foi est détruit ; là, l'acte de foi seul est montré rationnel, et c'est la parole de Dieu qui détermine l'adhésion ; — pour Abélard, le dogme de la Trinité est du domaine de l'intelli-

1. *De Sacram.*, Lib. I, pars IV, cap. 29 ; M. 176, 231, A et B.

Digitized by Google

gence humaine, qui peut, par conséquent, l'atteindre par ses propres forces, comme le prouve la connaissance qu'en ont eue les Juifs et les Gentils ; pour Hugues, au contraire, ce mystère est d'ordre strictement surnaturel et reste impénétrable à l'homme qui n'en aurait jamais eu connaissance sans la parole de Dieu. De fait, on ne trouve cette connaissance que chez ceux à qui la Révélation l'a fournie. Le vestige, le vague soupçon qu'en ont eu les Juifs leur venait d'en haut, et les conceptions indécises des Gentils n'avaient rien de commun avec les données de notre foi.

Mais c'est surtout dans les points essentiels du dogme lui-même que les différences s'affirment plus profondes et plus absolues, et que les écarts de l'un font mieux ressortir l'irréprochable orthodoxie de l'autre. Qu'on se rappelle les rêveries fantaisistes d'Abélard exposées plus haut, et qu'on mette en regard les propositions si catholiques de notre grand Victorin : on constatera sans peine qu'aucun rapprochement n'est possible et que le seul rapport convenable est l'antithèse, la négation la plus complète. Une certaine communauté de tendance, propre à l'époque et correspondant aux besoins du temps, n'a pas déteint sur le fond doctrinal d'Hugues pour l'entacher d'une note suspecte. Tout au plus peut-on reprocher au fondateur de l'école Victorine l'une ou l'autre expression trop hardie, certaines explications de détail un peu hasardées et, partant, offrant quelque danger pour un esprit moins assis et moins profond que le sien.

Mais il reste et restera toujours un grand théologien. On ne peut que louer ses efforts constants vers un exposé scientifique des vérités révélées, et son principal mérite est d'en avoir fourni le premier un système raisonné, intégral et complet.

Sa main a tracé des principes directifs très sûrs pour l'étude du dogme catholique. Pour n'en citer qu'un exemple, sa division du *De Deo uno, Trino et Creatore* est devenue usuelle et l'est encore de nos jours.

Le point de vue où il se place pour étudier la théologie est, de tous points, irrépréhensible ; c'est le *fides quærens intellectum* de S. Anselme.

A la sûreté de principe, à la limpidité du raisonnement, Hugues joint toujours une piété entraînante, qui captive et tient sous le charme. C'est sans doute cette rare et précieuse qualité qui lui a valu d'être associé à S. Bernard, au *Doctor mellifluus*, pour représenter la théologie de son temps.

On peut dire que le moyen âge se serait emparé de ses écrits pour les rendre classiques, si les questions de détail ne s'y trouvaient

Digitized by Google

en trop grande abondance. A sa *Somme des sentences*, on a préféré celle de Pierre Lombard, à cause de sa simplicité et des principes si limpides qu'on y trouve résumés. Mais Hugues garde l'incontestable mérite d'avoir créé l'idée et ouvert la voie.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner que Pierre Lombard l'ait reconnu pour Maître. S. Thomas lui-même a déclaré ses doctrines magistrales et ayant force d'autorité (*Sum. theol.* II-II, v, 1, ad 1). On ne l'a pas toujours jugé si favorablement, et plus d'un détracteur a terni sa mémoire. Mais, petit à petit, l'impartialité de l'histoire a fait justice des calomnies et des appréciations erronées. Tout dernièrement encore, une voix protestante, mais d'une portée scientifique universellement reconnue (1), a proclamé Hugues de S-Victor le plus influent des théologiens du XIIe siècle (2).

D. URBAIN BALTUS.

1. HARNACK, *Lehrbuch der Dogmengeschichte*. Freiburg, 1890 ; III, pag. 532.

2. Ce travail renferme une lacune dont je dois rendre compte : l'analyse des doctrines d'Hugues sur la préscience et la prédestination divines. Le temps et l'espace me manquant, j'ai craint de défigurer un tel sujet, en ne faisant que l'effleurer, comme j'y aurais été contraint. Je compte en faire plus tard l'objet d'une étude spéciale.

Digitized by Google

QUELQUES CORRESPONDANTS DE DOM CALMET.

DOM CHARLES BALLARD.

Ce fut le jeune compagnon donné autrefois à Dom Sabatier, qui fut chargé de continuer son œuvre. Né à Besançon, Dom Charles-François Ballard-Dinvilliers avait fait profession à Saint-Remi de Reims, à l'âge de 18 ans, le 15 juin 1729 (1). Il surveilla l'impression du second volume, commencé du vivant de Dom Sabatier, et s'occupa en 1743, avec Dom Vincent de la Rue, de l'impression du troisième (2). Dom Calmet s'intéressait vivement à la continuation de cet important travail, et, peu après la mort de Dom Sabatier, prenait des informations sur l'état de l'édition et demandait une explication au sujet d'un passage du psaume 95. Dom Ballard s'empressa de satisfaire à son désir et lui fournit les renseignements demandés. La lettre, postérieure au 22 mars 1742, pourrait être de cette année.

Mon très Révérend Père,

Héritier des sentiments d'estime et de vénération qu'avoit Dom Sabatier pour votre personne, je me fais un vrai plaisir de pouvoir vous être bon à quelque chose, et je réponds le plus promptement qu'il m'est possible à la lettre que m'a communiquée de votre part notre R. P. Prieur.

L'ouvrage de D. Sabatier est effectivement très avancé, et je viens de finir dans le moment la dernière feuille du 2e volume, qui dans deux jours sera totalement imprimée. Il ne reste plus que le 3me qui, comme les précédents, sera deux ans au moins sous la presse, n'étant pas possible d'aller plus vite dans un ouvrage de cette nature, et qui demande autant d'attention. Il ne se vendra qu'en entier, et le libraire, qui est maître du prix, prétend ne pouvoir retirer ses frais qui monteront à 45 mille livres, et l'intérest de son argent, qu'en vendant les 3 volumes 90 livres en blanc, et 100 livres reliez. Cela me paroit un peu cher, mais il faut convenir aussi qu'il ne plaint ny son tems ny la dépense, et que l'ouvrage est exécuté au mieux, tant pour l'ordonnance que pour le papier et les charactères. Il faut remarquer encore qu'il ne tire que mille exemplaires.

Pour ce qui est de l'éclaircissement que vous demandez, mon très Révé-

1. Tassin, 619, note 1.
2. *Ib.*, 575; Mangenot, 72.

Digitized by Google

rend Père, sur ces mots du Psaume xcv. *Dominus regnavit a ligno*, voici tout celui qu'il est possible de vous donner : 1° Le texte de l'ancienne Version Latine qu'a choisi Dom Sabatier, tiré d'un Psautier MS. de St-Germain des Prés qui a plus de 1000 ans, écrit en lettres unciales d'argent, dont s'est servi St. Germain lui même, porte en propres termes *Dñus regnavit à ligno.* 2° Dans sa note, où il rapporte à son ordinaire les différentes citations des Pères latins, des anciens écrivains, des manuscr., etc... qu'il compare avec le texte grec des 70, tel que nous l'avons aujourd'hui, cette leçon se trouve en mêmes termes citée de Tertullien l. 3 *advers. Marcion.*, p. 677, b., item l. *advers. Jud.*, cap. 10, p. 144, b. 146 b. de l'édition de Pamelius. Tout de même de l'auteur du l. des questions *ex utroq. Testam.*, t. 3 de St. Aug. part. 1. q. 8. col. 145 b..., de l'Ambrosiaster, pag. 160. f., de St. Leon. serm. 53. p. 123. e., de St. Augustin sur ce psaume... de Vigile de Tapse cont. Varimad. p. 745. n. ..., de l'auteur du livre *ad Novat. hæret.* p. 499. f. ..., enfin de Cassiodore. St. Hilaire cependant, soit sur ce ps. 134. col. 359. a, soit sur le 149. col. 592. a. où il cite le verset en question n'a pas *à ligno.* Mais le pseautier Romain, un autre de Corbie, un troisième de Chartres, le Mozarabique, *Dominus regnavit à ligno* comme les Pères citez ci dessus... L'hymne *Vexilla Regis, Regnavit à ligno Deus.* Malheureusement le texte grec des 70, tel que nous l'avons, n'a pas cet *à ligno ;* ny le MS. Alexandrin, ny l'édition de Complutte, etc. etc. Dom Sabatier ne va pas plus loin, et après avoir préparé la matière aux sçavants, il n'entre point dans les questions qui peuvent naître de son texte. Son but n'est que de faire revivre l'ancien texte Latin perdu, et il n'emploie les raisonnements et les preuves que lors qu'on pouroit lui contester la vérité de ce texte ; rarement dans d'autres occasions. Par cette raison il n'examine pas en cet endroit, non plus qu'ailleurs, les versions orientales, mais la question que vous faites à ce sujet, mon Révérend Père, n'ayant donnée la curiosité de chercher dans la Polyglotte de Valton, je n'ai réellement pas trouvé l'*à ligno* ny dans la version latine du syriaque, de l'æthiopien, de l'arabe, ny dans la Paraphr. chald. non plus que dans l'Hébreux. Peut-être étoit-il autrefois dans oette version greque des 70. que St. Jérôme appelle Κοινή, commune ; et il y a bien de l'apparence, puis c'est sur ce grec qu'a été faite l'ancienne version Latine, qui a cette addition. St. Jerôme en corrigeant nos pseaumes, tels que nous les avons dans notre Vulgate, ne voyant pas l'*à ligno* dans le Grec Hexaplaire qu'il préféroit à l'autre comme exempt des altérations du Κοινή, l'aura apparemment retranché, et de là vient qu'il n'est plus dans notre Vulgate, et qu'il se trouve dans l'ancienne. Mais je suis bien téméraire de vous débiter mes propres idées. Il est bien sûr de laisser tout à démeler à votre bon esprit, et à votre vaste érudition. Je suis bien mortifié, mon très Révérend Père, de n'avoir rien de plus satisfaisant à vous répondre. Si Dom Sabatier vivoit encore, il rempliroit mieux votre attente, mais il n'est plus. Je vous donne touttes mes richesses, la meilleure volonté du monde

Digitized by Google

par dessus cela ; c'est tout ce que je puis. J'ai l'honneur d'être avec tout le respect et la vénération possible,

Mon très Révérend Père,

Votre très humble et très obeissant serviteur,

F. CHAR. BALLARD-DINVILLIERS, M. B.

Cependant l'œuvre avançait lentement, car le libraire, craignant de perdre ses fonds, ne se pressait pas de poursuivre une œuvre qui ne trouvait pas d'amateurs. Une lettre de Dom Catelinot à Dom Calmet, du 12 janvier 1745, nous apprend que des mille exemplaires qu'il avait tirés, le libraire Florentain n'en avait écoulé que 30 à 40 (1). Enfin, le 5 mai 1749, Dom Ballard pouvait annoncer à l'abbé de Senones l'achèvement de l'œuvre de D. Sabatier.

Benedicite

Mon très Révérend Père

Je me souviens que vous nous fîtes l'honneur de nous demander il y a sept ans les deux premiers volumes de l'ancienne Version Latine de la Bible par feu Dom Sabatier, qui paroissoient pour lors. Enfin, malgré les embarras de l'Imprimeur, que la dépense de l'entreprise a souvent arrêté, nous venons de terminer heureusement l'impression du troisième, et j'ay l'honneur de vous en donner avis, persuadé qu'ayant pris les premiers, vous serez bien aise d'avoir ce dernier qui comprend le Nouveau Testament et qui est également bien executé. Il a même cet avantage sur les précédents que l'ancienne Version y est complette, et que la vérité du fameux passage de St. Augustin touchant l'Italique, *Itala cæteris præferatur, nam est verborum tenacior*, etc., y est démontrée contre Messrs De Bentley et Carley qui sur de simples et légères conjectures, et contre l'autorité de tous les MSs. ont voulu substituer le mot *illa* a celui d'*Itala*, et détruire ainsi jusqu'au nom de cette version. Le prix de l'Imprimeur est toujours de six écus pour chaque volume en blanc, mais je le réduis à 25 livres quand j'en envoie à nos confrères, et votre Révérence profitera de ce bénéfice si elle juge a propos d'en prendre. Je la supplie de me faire scavoir si elle veut encore quatre exemplaires de ce 3e volume tant pour son abbaie que pour ses voisines comme il y a sept ans, et en ce cas de vouloir bien m'indiquer où il faudra les lui adresser (2). Je suis charmé d'avoir cette occasion de vous assurer de la parfaite vénération et du profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Mon très Révérend Père

Votre très humble et très obéissant serviteur,

FR. CHARLES BALLARD, m. b.

A Reims à l'abbaie de St Remi ce 5 mai 1749.

1. Mangenot, p. 73, note 1.
2. L'exemplaire de l'abbaye de Senones se trouve à la bibliothèque du grand séminaire de Nancy (Mangenot, pp. 73-74).

Digitized by Google

Une fois l'ouvrage achevé, son succès fut assuré; le prix atteignit 250 livres (1). L'ouvrage de Dom Sabatier a gardé toute sa valeur, et les travaux modernes, qui l'ont modifié et complété, n'ont pas encore permis de se dispenser de le consulter.

DOM PIERRE CARPENTIER.

Parmi les écrivains ecclésiastiques des premiers siècles, il en est peu, semble-t-il, qui eussent dû offrir autant d'intérêt aux savants éditeurs de la Congrégation de Saint-Maur, que Tertullien. En effet, il est peu d'écrivains qui aient excité davantage l'ardeur des Maristes. Toute une série de moines se mit à cette besogne, mais aucun d'eux n'arriva à la mener à bonne fin. Ce fut d'abord Dom Marie Didier, qui s'adjoignit Dom Simon Mopinot, mais mourut à un âge peu avancé, en 1716. Dom Mopinot quitta alors ce travail pour aider Dom Coustant dans la préparation des Décrétales des papes. De son côté, Dom J. B. Malinghen avait entrepris ce travail, et se préparait à publier son édition, quand la mort l'enleva le 9 octobre 1715. Dom Duret reprit le travail, mais entraîné dans les discussions théologiques de l'époque, il ne put le mener au terme désiré. Dom Pierre Henri le tenta à son tour, mais ne tarda pas à l'abandonner pour se consacrer aux travaux du *Gallia christiana* (2). Une lettre adressée par Dom Pierre Carpentier à D. Calmet nous apprend que ce moine, lui aussi, s'occupa de l'édition des œuvres de Tertullien (3).

Né à Charleville en 1696, Dom Carpentier avait fait profession à St-Remi de Reims le 27 août 1720. Plus tard il fut chargé de collaborer avec Dom Maur Dantine et prit une part active à l'édition du *Glossarium* de du Cange publié en 1733. C'est à lui qu'est dû l'important supplément qu'il donna en 1766. Mais D. Carpentier, mécontent, paraît-il, de la conduite qu'on tenait à son égard, prétexta diverses infirmités pour quitter la congrégation (1737) et obtint un bon bénéfice de l'abbé commendataire de St-Médard de Soissons. Il mourut a Paris, au collège de Bourgogne, en 1767 (4).

1. Mangenot, 74; cf. Tassin, 619-621. L'ouvrage est encore très recherché de nos jours; il s'est payé en 1879 275 fr. (Ch. de Lama, *Biblioth. des écrivains de la Congrég. de St-Maur.* Munich, 1882, p. 157).

2. Tassin, 381-382, 467, 734.

3. Il en est également question dans une lettre adressée à Dom Bernard Pez, moine de Melk en Autriche. Celui-ci l'avait prié de lui fournir des renseignements pour sa *Bibliothèque bénédictine*; Dom Carpentier lui répondit de St-Médard de Soissons, le 11 octobre 1728, que ses travaux sur Tertullien ne lui laissaient pas le temps de s'occuper d'autre chose (Lettre orig. conservée à l'abbaye de Melk).

4. Tassin, 633-634; D. François, *Bibl. gen.*, I, 178; Boulliot, *Biographie Ardennaise*, I, 205-217; *Travaux de l'Académie nation. de Reims*, t. 97 (1894-95), p. 202.

Digitized by Google

Mon Révérend Père,

Je suis infiniment obligé a Votre Révérence de l'attention qu'elle a eûe de m'envoyer un MS. que j'avois désespéré d'obtenir sitôt et qui est de conséquence. Il y a des livres entiers qu'il a fallut transcrire tant ils sont différens des imprimés. Il s'y trouvent bien des fautes qui viennent la pluspart de l'ignorance de l'écrivain, mais on y rencontre aussi d'excellentes variantes. Je vous supplie de vous souvenir de moy au cas qu'il vous tombe entre les mains quelque chose qui puisse servir à l'édition de cet auteur ; j'en aurai toute la reconnaissance possible. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect et d'estime.

Mon Révérend Père,

Votre très humble et
très obéissant serviteur
Fr. P. CARPENTIER.

A St-Denis, ce 25 janvier 1727.

Au Révérend Père Dom Augustin Calmet, abbé de St-Léopold de Nancy à Nancy.

Dom Martène et Dom Durand ont signalé ce manuscrit lors de leur passage à l'abbaye de Luxembourg. « Nous n'y avons trouvé que cinq ou six MSS., disent-ils, dont le plus considérable contient plusieurs ouvrages de Tertullien. Le MS. n'est pas ancien, mais la rareté des ouvrages MSS. de cet auteur le rend précieux (2). »

M. Harnack, qui a mentionné ce passage, ignore ce qu'est devenu ce manuscrit (3). Ce n'est peut-être que le MS. 75 (ancien (183) de la bibliothèque de Luxembourg, manuscrit sur papier du XVe s., qui contient une série d'opuscules de Tertullien (4).

DOM BERNARD PEZ.

L'activité littéraire, qui ne cessait de prendre des développements de jour en jour plus importants au sein de l'ordre de St-Benoît, ne pouvait manquer d'éveiller l'attention sur l'histoire de la famille bénédictine. Les travaux des Mauristes, ceux de quelques membres de la congrégation de St-Vanne, les publications de plus en plus nombreuses des bénédictins italiens et des professeurs de l'université bénédictine de Salzbourg faisaient naître l'idée d'une bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de St-Benoît et d'une histoire de l'ordre, moins développée que les Annales de D. Mabillon, mais

1. En haut on lit : touchant le manuscrit de Tertullien conservé dans l'abbaye de Notre-Dame de Luxembourg.

2. *Voyage littéraire*, II, 302.

3. *Geschichte der altchristl. Literatur*, II, 678-679.

4. *Catalogue descriptif des manuscrits de la bibl. de Luxembourg*, par M. Van Werveke, Luxembourg, 1894, p. 177.

Digitized by Google

poursuivie jusqu'à l'époque moderne. De différents côtés cette idée s'était fait jour, et l'on voyait dans la congrégation de St-Maur, M. Bulteau et Dom Jacques Fortet, dans celle de St-Vanne D. Benoît Thiébault et Dom Ildephonse Catelinot, en Allemagne Dom Gabriel Bucelin, Dom Bernard Pez et plus tard Dom Magnoald Ziegelbauer et Dom Olivier Légipont, en Espagne Dom Louis Alvares, travailler à la réalisation de cette œuvre. Les relations fréquentes à cette époque entre les savants des différents monastères ne pouvaient manquer de mettre bientôt en contact les différents ouvriers occupés du même travail.

Dom Calmet, qui devait compter plus tard parmi ses correspondants la plupart de ces vaillants chercheurs, et leur donner comme la meilleure réponse à leurs demandes de renseignements sa « Bibliothèque Lorraine », nous a initiés au développement de cette idée de « Bibliothèque bénédictine » dans la préface de sa « Bibliothèque Lorraine ».

Laissant de côté les travaux forcément incomplets qui précèdent la première moitié du XVIIe siècle, c'est avec Bucelin qu'il faut commencer la liste des bénédictins qui ont tenté de donner une liste aussi complète que possible des hommes illustres de l'ordre, ainsi qu'une chronologie succincte de ses Annales. Le savant bénédictin souabe, qui ne manquait pas du charisme de combativité, même au milieu de ses travaux d'érudition, ne ménagea aucune démarche pour arriver à recueillir des matériaux nombreux et certains. Mais les temps étaient mauvais et les voyages difficiles (1). Dom Bucelin chercha des correspondants, et en trouva un excellent pour la Lorraine, Dom Antoine de l'Escale, alors prieur de l'abbaye de Munster en Alsace, où ce moine avait été chargé d'introduire la réforme de St-Vanne (2).

Le 20 janvier 1662, Dom Bucelin lui écrivait : « Statui edere Benedictum redivivum, in eoque docere non languisse prorsus Benedictinum spiritum, sed ultima etiam aetate et in praecipitio saeculorum se prodere, quo sane multorum excitandos ad reformationem solidiorem animos firmiter credo », et sollicitait des renseignements sur les personnes illustres de l'ordre de St-Benoît en France et en Lorraine (3). Le 23 juin et le 5 août 1662, il revenait à la charge et trahissait le but secret de sa publication : montrer ce que l'ordre de St-Benoît a produit dans les derniers temps et par là faire son apo-

1. Sur D. Gabriel Bucelin, voir Ziegelbauer, II, passim; D. François, *Bibl. gen.*, II, 386-387; *Studien und Mittheil. aus dem Benedictiner-Orden*, 1886, pp. 84-91.

2. Sur ce religieux distingué, voir ce qu'ont écrit D. Calmet, *Bibl. lorr.*, 572-582 et M. l'abbé Ingold, *Revue bénéd.*, 1896, pp. 50-63.

3. Calmet, *Bibl. Lorraine*, p. XVII.

Digitized by Google

logie contre les accusations directes et indirectes d'un ordre plus récent (1). Le *Benedictus redivivus* parut à Feldkirch en 1679 « non qualem voluimus, sed qualem potuimus », dit l'auteur en expliquant les causes de son insuccès relatif (2).

Au commencement du XVIIIe siècle, un bénédictin de St-Martin de Madrid, D. Louis Alvares, conçut le dessein de composer une bibliothèque universelle des écrivains de l'ordre de St-Benoît et fit part de son projet, le 1 février 1714, à Dom Calmet, en sollicitant du savant moine lorrain les renseignements utiles à sa publication (3). Mais il semble que le projet n'eut pas de suite sérieuse.

L'œuvre tentée par Bucelin et projetée par Alvares, avait plus de chance d'aboutir avec un homme de la valeur de Bernard Pez. Le savant moine de Melk se mit, dès 1709, en rapport avec un grand nombre de monastères, et ne tarda pas à recevoir toutes sortes de communications relatives à l'histoire littéraire de l'ordre. Il trouva, surtout dans l'Allemagne du Sud, des collaborateurs dévoués. Il fit plus: en compagnie de son frère Jérôme, également profès de Melk, il visita de nombreux monastères d'Autriche et de Bavière, se mit en relations suivies avec les savants de Saint-Maur et Dom Calmet, vint lui-même à St-Germain-des-Prés, où il séjourna trois mois, et trouva de chaleureux appuis dans Martène, Massuet et Durand. Le retour à Melk servit également à visiter les archives et les bibliothèques des monastères (4).

Dom Calmet, auquel Pez s'était adressé pour obtenir des documents sur l'histoire littéraire de l'ordre, lui avait envoyé un catalogue des écrivains de la congrégation de S. Vanne (5). Pez s'empressa de le remercier le 13 décembre 1716 et, en sollicitant des détails complémentaires, lui faisait part de l'accueil de son projet dans l'ordre (5).

Dom Calmet fit droit à cette requête, envoya un nouveau catalogue, et continua de témoigner la plus haute bienveillance à son correspondant d'Autriche, qui l'en remercia dans deux lettres du 1 avril et du 1 juin 1717 (6). Dom Calmet s'intéressait vivement à

1. *Ib.*, XVIII.

2. *Benedictus redivivus. Hoc est Benedictini ordinis vetustissimi amplissimique nostra ac supera aetate immarcessibilis vigor ac viror anniversaria vernantia chronologice comprobatus ac demonstratus ab anno Christi MD. ad praesentem usque aetatem*, 336 pp. petit in-folio, p. 5.

3. *Bibliothèque Lorraine*, XVIII.

4. Sur Bernard Pez, voir Kropf, *Bibliotheca Mellicensis*, 546-608 ; Ziegelbauer, III, 466-476 ; Keiblinger, *Geschichte des Benedictinerstiftes Melk*, I, 966-974, et surtout P. Edouard Katschthaler O. S. B., *Ueber Bernhard Pez und dessen Briefnachlass* (*Jahresbericht des K.K. Obergymnasiums der Benediktiner zu Melk*, 1889, 106 pp. in-8°).

5. Calmet, *Bibl. Lorraine*, XXII-XXIII.

6. *Ib.*, XXIII-XXIV. Le Catalogus scriptorum de Congreg. SS. Vitni et Hidulphi, MS. est conservé à l'abbaye de Melk, avec trois lettres de D. Calmet datées de Nancy.

Digitized by Google

l'œuvre de Pez ; la préface de sa *Bibliothèque Lorraine*, où il reproduit le prospectus du savant moine de Melk, en est la meilleure preuve (1).

Au cours de ses recherches, Dom Pez avait eu connaissance du dessein de D. Alvares et d'un projet analogue formé par un moine de la congrégation de Saint-Vanne, D. Ildephonse Catelinot. Il ne crut pas cependant devoir s'arrêter dans son entreprise, étant donné les matériaux qu'il avait déjà réunis et ceux qu'il était en droit d'espérer (2). Malheureusement d'autres travaux absorbèrent son temps, et quand, plus tard, sans cesse excité par Martène à pousser vigoureusement son travail, il s'y consacra presque exclusivement, une fièvre violente vint l'arrêter, le 27 mars 1735, à la force de l'âge, au moment où l'on pouvait espérer voir paraître au jour le résultat de ses longues recherches. Son œuvre ne devait pas tarder à trouver de dignes et laborieux continuateurs.

DOM ILDEPHONSE CATELINOT.

Tandis que D. Bernard Pez en Autriche s'efforçait de réaliser le plan de sa « Bibliothèque générale bénédictine », deux moines de la congrégation de Lorraine, Dom Ildephonse Catelinot et Dom Benoît Thiébault, se livraient à des recherches du même genre.

Né à Paris le 5 mai 1671 (3), Dom Catelinot avait fait profession à l'abbaye de Saint-Mansuy de Toul le 23 mai 1694 (4). Il avait été, comme nous l'avons dit plus haut, un des collaborateurs de Dom Calmet à Paris, et, plus tard, il entretint avec l'abbé de Saint-Léopold et de Senones une correspondance des plus actives : la bibliothèque du grand séminaire de Nancy ne conserve pas moins de 59 lettres de lui relatives aux nouvelles littéraires, achats et échanges de livres (5). C'est de là que nous tirons quelques lettres concernant ses travaux d'histoire bénédictine et son édition des œuvres d'Alcuin.

Dom Calmet avait écrit en 1751 : « Dom Cathelinot travaille actuellement à une bibliothèque universelle bénédictine en latin sous ce titre : « Historia litteraria benedictina in tres partes divisa ab ortu ordinis nostri ad nostra usque tempora » ; trois volumes in-

1. pp. XIX-XXII ; cf. Ziegelbauer, IV, 601-603.
2. Calmet, XXII-XXIII. La correspondance de D. Calmet, au grand séminaire de Nancy, contient cinq lettres de D. Pez ; trois ont été publiées par lui en tête de sa *Bibliothèque Lorraine* ; une quatrième, du 22 novembre 1721, par Dom Fangé, *Vie de D. Calmet*, pp. 481-483.
3. D. François, I, 186.
4. *Matricula*, 31.
5. Cf. *Mémoires de la Société d'arch. Lorraine*, 1874, pp. 111-112 ; 1875, pp. 147-149.

Digitized by Google

folio. Le premier, qui contient les quatre premiers siècles de l'ordre, est prêt à imprimer (1). »

C'est à partir de 1754 que les lettres traitent plus particulièrement des rapports littéraires de D. Catelinot avec l'Allemagne. Le bibliothécaire de l'abbaye de St-Emmeran de Ratisbonne, D. Frobenius Forster (2), travaillait activement à rassembler les manuscrits d'Alcuin. D. Olivier Légipont, moine de St-Martin de Cologne et correspondant de Dom Calmet, l'avisa des recherches faites à ce sujet par Dom Catelinot. La notice consacrée à ce moine par Dom Calmet dans sa « Bibliothèque Lorraine » et la mention que faisait de ses travaux sur Alcuin Dom Rivet dans « l'Histoire littéraire de la France » (VIII, Avert. x), confirmèrent cet avis. Le moine de St-Emmeran s'empressa de mettre son confrère lorrain au courant de ses travaux et s'offrit à lui prêter son concours pour la réussite de son entreprise.

Dom Catelinot lui répondit le 13 février 1754 et pria Dom Calmet de lire sa lettre et de la faire parvenir à destination. Les rapports intimes qui existaient entre les deux vieux moines lorrains, compagnons de travail quarante ans auparavant, expliquent le ton d'extrême familiarité qui règne dans les lettres de D. Catelinot.

D. Forster, qui a rendu dans sa préface un juste tribut d'éloge à D. Catelinot, nous a conservé une partie de la réponse que lui adressa ce dernier le 13 février 1754.

« Pluribus abhinc annis, y disait-il, novam Operum Alcuini editionem aggressus fui, ac trium annorum spatio, quantum in me fuit, absolvi. Ast, proh dolor ! inedita ac sopita remanet ab anno 1745. Nec non bibliotheca Benedictina, quam ad umbilicum quoque perduxi. In regionibus enim nostris opera non nisi Gallico idiomate scripta sub prelo sudant, latina vero in forulis et pulvere bibliothecarum jacent. Huc accedit gravis penuria mss. codicum, quorum ope et opera novæ editiones adornantur. Tanta est illa inopia in Gallia nostra et Lotharingia, ut in decursu laboris unum dun-

1. *Bibliothèque Lorraine*, 247-248.

2. Né à Königsfeld le 30 août 1709 de parents peu moyennés, Frobenius Forster étudia à Frisingue et à Ingolstadt avant d'entrer à l'abbaye de St-Emmeran de Ratisbonne, où il fit profession le 8 décembre 1728. Après son ordination, il remplit diverses fonctions dans son monastère (1733-1744), fut ensuite appelé comme professeur de philosophie et de physique expérimentale à l'université bénédictine de Salzbourg (1744-1747) De retour à Ratisbonne il enseigna la philosophie et l'exégèse à St-Emmeran, fut nommé prieur en 1750 et se consacra surtout aux travaux historiques. Le 15 juillet 1762, il fut élu prince-abbé. Dans cette charge importante, il ne laissa pas que de cultiver activement les sciences, et de donner une vive impulsion aux études : on a dit que son gouvernement a été l'âge d'or de l'abbaye de St-Emmeran, où il forma un nombre respectable de vrais savants (cf. August Lindner, *Die Schriftsteller und die um Wissenschaft und Kunsten verdienten Mitglieder des Benediktiner-Ordens im heutigen Königreich Bayern vom Jahre 1750 bis zur Gegenwart*, Regensburg, Manz, 1880, I, 56-62).

Digitized by Google

taxat detegere potuerimus, nempe tractatum de Processione sancti Spiritus ab Alcuino nostro inscriptum Carolo Magno imperatori coronato anno 800. Qualis et quantus ille sit tractatus, annuntiat Antonius Rivetus in Admonitione ad tom. VIII Galliæ Litterariæ, pag. x, xi et xii... Precare pro peccatore annorum octoginta trium et mensium decem, qui nullo indiget adminiculo ad ambulandum, ad videndum, ad audiendum ; sed mens sana in corpore sano, quod Dei donum est, et ei reddo corde et animo (1). »

C'était un beau spectacle que celui de ce vieillard de quatre-vingt-trois ans et dix mois, qui gardait toute sa verdeur et continuait de prendre la plus vive part aux travaux littéraires ! Son ami de cœur, son frère en religion, Dom Calmet, en comptait alors 82 et faisait l'admiration de ses contemporains par sa vigueur et son activité. Les deux bons vieillards pouvaient se plaisanter. On en jugera par les lettres de D. Catelinot.

Mon Révérendissime

Je profité de cette commodité pour me renouveller dans votre prétieux souvenir, et vous prier d'une grâce qu'il vous est facile de m'accorder. Le Bibliothécaire de S. Emmeramne de Ratisbonne m'a écrit une grande lettre latine où il me parle des desseins qu'il a de travailler à une nouvelle édition des ouvrages d'Alcuin dont il y a plusieurs MSS. dans la Bibliothèque de ce monastère. Je suis obligé de lui répondre de même en latin, mais je ne sais par quelle voie lui faire tenir ma réponse dans un païs si éloigné de celui-ci.

On m'a assuré ici que vous étiés en correspondance avec les savans d'Allemagne de même qu'avec ceux des autres païs, et que vous pouvés me rendre ce signalé service. C'est ce qui me fait prendre la liberté de vous adresser ma lettre latine en vous priant d'y mettre l'endoce soit en latin, soit en françois, comme vous le jugerés plus à propos. Le Religieux se nomme D. Froben Forster Bibliothécaire de son abbaie. Vous pouvés lire ma lettre, si vous le trouvés expédient et même y corriger ou ajouter ce qui vous paroîtra nécessaire. C'est pour cela que je vous l'envoie ouverte. Ce sera une recommandation quand on verra qu'elle a passé par vos mains.

J'ai été bien charmé d'apprendre par D. Claude Vayeur (2) que bien loin de vieillir par le grand nombre des années, vous rajeunissés tous les jours. Ce qui est aussi marqué dans la dernière *clé de cabinet* de Luxembourg. Je souhaitte que ce soit encore pour longtems *et in sæculum seculi*, je serai tant que je vivrai avec un profond respect

Mon Révérendissime

Votre très humble et très obéissant serviteur

D. Ildefonse Catelinot.

De St-Mihiel ce 16e février 1754.

1. P. L. t. 100, col. 11.
2. Profès à Senones le 17 juin 1716, décédé le 18 mai 1761 (*Matricula*, 39).

Digitized by Google

Notre gros Père (1) me charge de le recommander à vos saintes prières n'étant point en état de vous écrire comme il auroit souhaitté le faire pour la nouvelle année. On craint fort que la goûte ne soit remontée dans son estomac et ne l'enlève.

D. Claude Grandidier (2) doit avoir achevé sa prolixe Apologie d'Origenes. A-t-il des nouvelles favorables de Paris? Vous me permettrés, s'il vous plaît, de lui présenter les souhaits de la nouvelle année.

Sur ces entrefaits, Dom Olivier Légipont, qui était toujours à l'affût de nouvelles et désirait donner un vif essort à la Société littéraire bénédictine qu'il venait de fonder, tâcha de gagner Dom Catelinot et d'obtenir de lui la remise de ses documents et notes relatifs à l'édition d'Alcuin; la Société littéraire se chargerait de l'impression et D. Froben Forster la surveillerait. Dom Légipont avait écrit dans ce sens à Dom Calmet (3), lequel avait fait part de cette lettre à D. Catelinot. Celui-ci n'avait pas l'air de vouloir abandonner son projet d'édition d'Alcuin, ni son histoire bénédictine. Les lettres suivantes nous mettent au courant des préoccupations du vieil ami de D. Calmet.

La première répond à l'aimable invitation que lui adressait Dom Calmet de venir le voir à Senones et s'occupe plus particulièrement des manuscrits laissés par Dom Grégoire Berthelet.

Mon illustre Patriarche.

Notre Père Soûprieur, Dom Eustache Garnier (4), à son arrivée chez nous, me régalat de l'heureuse nouvelle que vous lui aviés témoigné beaucoup d'empressement de me voir chez vous, et que vous l'avié chargé de me le dire, ce qu'il a fait jusqu'à deux fois, à son arrivée ici et encore depuis. Ne doutés point, mon Révérendissime, que je n'y sois très sensible et que je ne dise souvent en moi même avec le saint Roi David : *Quis mihi dabit pennas sicut columbae? volabo et requiescam.* Que n'ai-ie les ailes de le colombe! Je volerois, et j'irois me reposer dans cet aimable lieu si tranquile et enrichi de tant de beautés littéraires. Mais mes ailes ne sont que les ardens désirs que j'ai de vous y voir et qui ne sont pas assés efficaces pour m'y transporter. Il est vrai que nous avons la commodité du coche jusqu'à Raon (5). Mais comment à mon âge m'exposer à être plusieurs heures dans une voiture publique sans avoir quelque nécessité d'en descendre pour

1. Il s'agit ici de D. Grégoire Berthelet, dont la mort sera annoncée dans la lettre suivante.
2. Natif de Commercy, profès à St-Avold, le 9 septembre 1714, décédé à St-Mihiel le 18 septembre 1776 (*Matricula*, 38).
3. Lettres du 24 mai et du 8 août 1754.
4. Natif de Commercy, profès à St-Léopold de Nancy le 4 juin 1715, y décédé le 19 octobre 1759 (*Matricula*, 38).
5. Raon l'Étape d'où l'on se rend Moyenmoutier et Senones par la belle vallée du Rabodeau.

Digitized by Google

soulager la nature, crainte d'une rétention d'urine, surtout le matin? C'est la seule chose qui me retienne et le sujet pour lequel je ne suis pas sorti depuis 8 ans. Je verrai néanmoins à la visite prochaine, qui se fera ici au commencement du mois d'août, si je puis hazarder le coup.

Interim je ne puis pas m'empêcher de vous marquer que j'ai été surpris et je le suis encore de ce que vous aiant écrit la mort de notre cher D. Grégoire (1) vous ne me disiez rien dans votre réponse de ses écrits. Je ne saurois croire qu'ils vous soient tout à fait indifférens, surtout ses dissertations qui devoient servir de supplément à votre commentaire sur la Règle. Vous les avés lues, corrigées de votre main en plusieurs endroits et approuvées. Votre permission en qualité de Président s'y trouve en termes formels. N'est-il pas juste pour son honneur et l'utilité de l'ordre que nous consertions emsemble quel usage nous en pourrions faire, et de ses autres ouvrages qui sont en très grand nombre? Car j'aurai l'honneur de vous dire qu'à la translation de notre précédent prieur à qui je les avois recommandés, en étant devenu le dépositaire, j'ai mis six semaines entières à les débrouiller et les mettre en ordre, ce qui leur manquoit. J'ai été étonné de voir combien il avoit écrit dans l'espace de 50 ans qu'il a travaillé. Heureusement qu'il a laissé des tables de tous ses desseins qui m'ont mis au fait. Je pourrai bien vous en envoier une si l'occasion se présente, car elles font un gros cahier de 5 à si(x) feuilles. Il s'en faut bien qu'il les ait remplis entierrement. Tout est intéressant et très utile. Le fâcheux est qu'il a retouché plusieurs fois les mêmes choses, sans y rien mettre de nouveau, ou rarement, ce qui m'a contraint d'en retrancher ce qui m'a paru de superflu. Je n'ai pas laissé de demander à la diette qui s'est tenue ici la permission de faire imprimer ce qui meriteroit de voir le jour. On m'a nommé pour examinateur le révérend^me^ abbé de Moienmoûtier (2) et le prélat de Flavigny (3). On leur a envoié ma supplique. Je n'en ai point encore de nouvelles. Peut-être qu'ils n'agréent pas la commission. Ne pourriez-vous pas, sans vous incommoder, en savoir quelque chose de votre illustre voisin (4)? Cela pourrait m'engager à vous aller voir si cela est absolument nécessaire, même au péril de ma santé et de ma mort. Que ne ferai-je pas pour notre aimable défunt?

Je l'ai fait mettre dans la « clé de cabinet » de ce mois ci (5), mais on y a beaucoup abrégé ce que j'en avois dit. Je souhaiterois qu'on y eût tout mis, si cela avoit été possible. Il faut croire qu'on n'a pas eu assés de place dans l'article des morts, ou celui des ouvrages littéraires où il devoit être naturellement. En tous cas, si le R^me^ abbé de Moienmoutier a encore ma sup-

1. D. Grégoire Berthelet né à Berain (Barrois) le 20 janvier 1680, profès à Munster le 16 juin 1697, décédé à St-Mihiel le 31 mars 1734 (*Matricula*, 32). On trouvera dans D. Calmet (*Bibl. lorr.*, 110 111) et dans D. François (*Bibl. gen.*, I, 122) l'indication de ses travaux.

2. D. Hubert Barrois, profès à Moyenmoutier le 15 décembre 1711, mort le 8 mai 1771 (*Matricula*, 37); cf. Calmet, *Bibl. lorr.*, 83-84.

3. D. Remi Ceillier, bien connu par son *Histoire des écrivains ecclésiastiques*.

4. L'abbé de Moyenmoutier.

5. Journal qui paraissait à Luxembourg.

Digitized by Google

plique aux Diaitaires,vous y pourrés voir ce que j'en avois écrit au facteur de journal, au moins en substance.

D. Benoit Thiebaut, Prieur de Ferjus, ne vous auroit il pas donné avis du nouveau changement qu'il a fait à sa Bibliothèque Bénédictine Françoise (1)? Il y a longtemps, qu'on a dit qu'il l'avoit remise par ordre chronologique en 4 voll. in fol. Debure s'étoit engagé de l'imprimer en lui donnant 400 livres de chaque vol. et quelques exemplaires en faisant tous les frais pour le privilége. On l'a détourné d'accepter cet offre comme peu lucratif. Il voudroit y revenir. Il n'est plus temps. On lui saigne du nés. Il cherche un autre imprimeur.Ne pourriés vous pas lui en procurer? Je n'ai point de nouvelles du Bibliothécaire deRatisbonne (2).Ne sauriés vous point s'il a reçu ma lettre que j'ai pris la liberté de vous adresser?

Comment est-il arrivé dans l'article de R-Dégabets(3) vous le faite naître à Dugny, et dans la matricule vous dites qu'il étoit d'Asmont? Qu'il a fait profession en 1636 et qu'il a commencé à enseigner la théologie en 1635. Je lirois volontiers 1645. Il y a encore du tems jusque 1655. D'ailleurs commence-t-on par la théologie avant d'avoir enseigné la philosophie qui étoit le fort de ce savant religieux. On voudroit que je fisse imprimer ses ouvrages que j'ai recueillis en 2 vol.in fol.Je les ai fait voir à la diète.Je crois qu'il en est aussi parlé dans la commission susdite pour les examinateurs, car je ne l'ai ni vüe ni lue. Notre R. P. Visiteur s'est chargé de tout.Je l'attens pour savoir ce qu'il aura fait et à quoi je dois m'en tenir.

Avés vous vu et lu la critique de votre Biblioth. par Chévrier (4)? Le laisserés vous sans replique? On nous annonce une notice de la Lorraine et des Evêchés (5). N'est-ce pas ce que vous avez promis de donner. On vous attribue un petit traité de la confession générale. En étes vous le véritable autheur (6)? Ou n'a-t-on pas emprunté votre (*sic*) pour lui faire honneur. Je crains de vous fatiguer; c'est pourquoi je finis en me disant avec beaucoup de respect.

Mon Révérendissime

Votre très humble et très
obéissant serviteur
D. Ildef. Catelinot.

A St. Mihiel ce 8e juillet 1754.

1. Nous parlerons bientôt plus au long de ce correspondant de D. Calmet.

2. D Froben Forster.

3. D. Robert Desgabets, profès à Hautvillers le 2 juin 1636 (*Matricula*, 13). D. Calmet en parle dans sa *Bibliothèque lorraine*, 396-403; cf. D. François, *Bibl. gen.* I, 245-250.

4. Chévrier attaqua le livre de D.Calmet dans son *Mémoire pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine avec une réfutation de la bibliothèque lorraine de dom Calmet, abbé de Senones*, Bruxelles, 1754, 2 vol in-12; cf. D. Fangé, 392-393.

5. Le premier volume de cet ouvrage parut en 1756, le second en 1761 (*ib.*, 141, 393-396).

6. La première édition de ce travail avait paru en 1731; la seconde, revue et augmentée, fut publiée en 1753; il est de dom Calmet (*ib.*, 396-397).

Digitized by Google

L'autre lettre reprenait la question de l'édition d'Alcuin, qu'il tenait prête.

Mon Illustrissime Abbé,

Permettés moi, s'il vous plaît, de vous dire que si je n'étois pas accoutumé depuis lontems au caractère distinctif de votre Écriture, je n'aurois pas sçu que votre dernière lettre soit de vous, étant anonyme sans datte et sans signature. Je veux cependant croire que c'est par oubli, et non pas par affectation, ni par mépris, je n'en ai pas le moindre soupçon.

L'illustre chef de la Société litteraire, dont je n'ai pas pu deviner le nom (1), m'étant inconnu, nous fait beaucoup d'honneur, à D. de l'Isle (2) et à moi, de nous inviter à y entrer : mais nous ne pouvons nous déterminer là dessus que nous n'en aions vû le projet et les status afin de nous y conformer. Il est étonnant qu'il soit entre les mains de n. R. P. visiteur depuis lontems, à ce qu'on m'a dit, et qu'il ne nous en ait point parlé à la diette dernière. C'est pourquoi nous attendrons la visite afin de nous éclaircir. Je vous avoüe ingénuement qu'il ne m'a pas été possible de déchiffrer le long passage latin que vous avés pris la peine d'extraire vous même, ni à tous ceux que j'ai appellé à mon secours. Il faut donc que vous aiés la bonté de m'envoier l'original, ou de me le faire transcrire par quelqu'un de vos secrétaires. J'avois crû d'abord que c'étoit une réponse à la lettre que j'ai écrite à Ratisbonne (3), et que vous avés bien voulu y faire tenir vous même, mais depuis j'ai conjecturé que c'est ce même chef de la dite Société qui y parle, puisqu'il y dit qu'on tâche d'engager le Prieur de St Emmeran D. Froben Forster à faire imprimer le commentaire MS. d'Alcuin sur S. Matthieu. Ce qui spécifie clairement une autre main et une personne différente.

Une autre difficulté qui m'embarrasse est, qu'en suitte de l'extrait latin vous me parlés de ma Bibliothèque des Écrivains de l'ordre, et vous dites qu'il me fait offre de m'envoier un exemplaire de celle de D. Magdoalde (4), qui doit bientôt paroître, pourvû que je lui marque la route le plus facile pour me le faire tenir. Or comment pourrois-je lui en marquer une ne sachant ni son nom, ni sa demeure ? Puisqu'il doit aussi vous en envoier un, il lui sera facile d'y en ajouter un 2, que vous me ferés passer sûrement. Rien n'est plus aisé en paiant les frais du port. Pour ce qui est de l'impression de la mienne, je n'y pense guère dans l'état où sont les choses à présent. Il y a dix ans que j'avois trouvé un imprimeur à Paris pour la nouvelle édition d'Alcuin, mais il me demandoit 20,000 livres d'avance. Où les pren-

1. Dom Olivier Légipont.
2. Dom Joseph Delisle, de Brainville, profès à Moyenmoutier le 28 juin 1711, plus tard abbé de St-Léopold de Nancy, décédé à St-Mihiel le 24 janvier 1766 (*Matricula*, 37 ; Calmet, *Bibl. lorr.*, 588-589 ; D. François, *Bibl. gen.*, II, 8-9).
3. Le 13 février 1754.
4. D. Magnoald Ziegelbauer.

Digitized by Google

dre? Vous savés ce que vous m'avés écrit là dessus dans votre lettre précédente. C'est à quoi je m'en tiens. Si cependant on m'envoie un exemplaire de celle qu'on imprime actuellement en Allemagne, j'y ferai mes additions et mes corrections convenables, s'il y a lieu d'en faire, ce qui me fournira l'occasion de revoir ce que j'ai déjà fait depuis plusieurs années et de me corriger moi même. Je fais la même offre à quiconque de la société littéraire voudra procurer une nouvelle édition d'Alcuin. C'est tout ce que l'on peut exiger de moi et à mon âge, ne pouvant plus que m'occuper tranquillement dans la solitude à prier, à méditer, à lire et à écrire, grâces à Dieu avec les mesmes yeux, la même main, la même tête, la même ardeur pour l'étude que j'aie toûjours eûe.

C'est le service que je tâche de rendre à notre cher défunct D. Grégoire (1); j'ai eu la patience de lire son gros volume des Écritures sacrées anciennes et modernes in-fol. J'avois crû qu'aiant été si longtems à Paris entre les mains des censeurs et étant paraphé à chaque page, il ne restoit plus que d'en avoir l'approbation. J'ai cependant été bien aise d'en juger par moi même et j'y ai trouvé qu'il est fort peu exact dans les citations, que souvent elles n'en viennent pas au sujet qu'il traite, que la 3e partie n'est qu'une amplification de la 1re et de la 2e, en un mot, qu'il faudroit refondre l'ouvrage pour le perfectionner et lui donner un nouveau stile, ce qu'un autre pourra faire dans la suitte.

J'espérois trouver quelque chose de meilleur dans ses paraphrases ou analyses sur l'Écriture. Il avoit assés bien commencé sur la Genèse, mais le reste n'est qu'une version purement littérale verset par verset excepté quelques notes marginales, comme a fait Carrière et qui est bien meilleur. J'en suis à ses dissertations qui sont dans le même goût et du même stile ; point d'élévation ni de sublime ; j'en suis à celle qu'il a faite pour prouver que les bêtes ont des âmes, qui étoit sa plus favorite, et dont il parloit continuellement; je doute fort que j'en sois content étant prévenu comme bien d'autres contre ce nouveau système. Il disoit souvent que c'étoit le vôtre. Ce que je ne saurois croire, à moins que vous même laissiés voir ce que vous avés écrit à ce sujet pour le comparer avec ce qu'il en dit.

Le calendrier, dont vous me parlés, doit être quelque chose de bien beau et de bien utile, mais il faudroit en savoir le prix, la forme, ce qu'il contient, ce que les figures représentent, en un mot, le voir pour se déterminer à l'acheter (2).

J'ai été charmé de voir ici D. Augustin Guillelmin (3), et surpris de le voir si fort au fait de la littérature historique. Il a beaucoup profité pour le peu de tems qu'il est avec vous, et il y a tout lieu de croire, que vous le ferés entrer dans la société littéraire de même que D. Claude (4) l'origé-

1. Voir plus haut.
2. Il en sera question dans la lettre suivante.
3. Natif du Barrois, profès à Moyenmoutier, le 3 avril 1719, décédé à Flavigny le 20 décembre 1762 (*Matricula*, 39).
4. D. Claude Grandidier, dont il a été question plus haut.

Digitized by Google

niste, s'ils n'y sont pas encore. D. Augustin m'a promis des vulnéraires de votre païs. Je vous supplie de l'en faire souvenir.

Je suis avec bien de la reconnaissance et de respect,

Mon Révérendissime, Votre tout dévoué et très obéissant serviteur,

A St-Mihiel ce 3e sepbre 1754. D. Ildef. Catelinot.

L'âge, on le voit, ne diminuait en rien l'ardeur du vieux moine de St-Mihiel ; c'est toujours le même entrain pour les livres, le même intérêt pour les nouvelles littéraires. Qu'on en juge par les lignes suivantes :

Mon Révérendissime.

Je ne saurois trop vous remercier de la complaisance que vous avez eûe de me faire copier l'extrait de la lettre du R. P. Légipont et de m'envoier son systême littéraire de Société. Il est parfaitement beau, en bon latin, et fort clair (1). Le plan en est magnifique, et je souhaitte qu'il ait un heureux succès.

Je répons à ce qu'il vous écrit à mon sujet, et je vous adresse ma lettre n'aiant point de voie plus sûre pour la lui faire tenir. Si j'ai tant tardé, c'est que votre paquet ne m'a été rendu que le 19 octobre, quoique votre datte soit du 14 ou 17 sept. Voilà l'inconvénient des commodités qui ne se trouvent pas aisément et qui ne sont pas des plus sûres.

Je n'ai pas pu lire le nom de celui qui fait imprimer à Strasbourg ce que vous me marqués : mais je conjecture que c'est D. Benoît Tiébaut qui cherchoit partout des imprimeurs. Je suis charmé qu'il en ait enfin trouvé. Nous aurons par ce moien la Biblioth. Bened. en latin et en françois ; ce qui sera commode pour les religieux et les religieuses si elles ne sont curieuses. Il sera bon d'en donner avis au R. P. D. Légipont.

Vostre sort est heureux et digne d'envie, chacun s'empresse à faire de nouvelles éditions de vos ouvrages, pendant que les autres ne sauroient trouver d'imprimeurs, ou qu'ils en trouvent qui les tirannisent. Mais quelles additions peut-on faire à votre dictionnaire ? Il me paroît complet depuis que vous y avez fait un supplément refondu dans le corps. Je souhaitterois seulement qu'on le mît en latin pour ceux qui n'entendent pas le françois. J'espère que vous nous envoierés la suite de votre Histoire universelle sitôt qu'elle paroîtra.

Le 5e tome de votre Histoire de Lorraine avance-t-il ? Faut-il que nous perdions le prix de notre souscription à cause de l'infortune de l'imprimeur ? Je crois qu'il en sera de même de la diplomatique de nos Pères de St-Maur (2). Il y a 4 ans que l'on nous fait espérer le 2e voll., n'en avés vous point de nouvelles ?

1. Il a été reproduit par D. François (*Bibl. gén.*, IV, 204-237).

2. Il s'agit du *Nouveau traité de Diplomatique* de D. Toustain. Le premier volume parut à Paris en 1750.

Digitized by Google

Notre R. P. Prieur voudroit savoir le prix du Kalendrier Ben. (1) avant que de le faire venir. Il vous présente ses profonds respects. Permettés que j'y joigne les miens en me disant *ex toto corde*

Mon Révérendissime,

Votre très humble et très obéissant serviteur,
D. ILD. CATELINOT.

Ce 25 octobre 1754.

Le 30 décembre suivant, D. Catelinot mandait à son correspondant qu'il corrigeait les conférences annuelles de Toul, en attendant des nouvelles de la Société littéraire d'Allemagne.

De son côté Dom Forster ne perdait pas de vue son confrère lorrain. Les renseignements donnés par D. Catelinot sur son édition d'Alcuin, l'âge avancé de l'éditeur lui faisaient craindre que ce travail ou ne fût jamais publié, ou, s'il l'était, ne répondît pas aux exigences du public lettré. Forster attendit un an avant de se décider à renouer ses relations épistolaires avec Catelinot. Il s'y décida en 1755, et lui fit part du projet arrêté avec D. Légipont de faire affilier leurs confrères lorrains à la Société littéraire bénédictine. Dom Légipont en avertit D. Calmet, et décida même D. Catelinot à remettre ses notes, en vue de l'édition projetée des œuvres d'Alcuin, à D. Forster, qui reverrait ce travail et le publierait au nom de la dite Société. Dom Catelinot approuva ce plan, et, dès le mois d'avril 1755, il envoyait à Ratisbonne toutes ses copies, préface, notes et observations, demandant en grâce « aut si quid aliquando ex Operibus tanti viri vel omnia edenda sint, suo parcatur nomini. Multo praeclarius est et dignius nomen societatis litterariae, quod tam magnificae editioni praeponatur (2) ».

Malheureusement l'œuvre de Légipont fut étouffée dans son berceau, et tout le poids du travail retomba sur Forster. Celui-ci ne faillit pas à la tâche, et, en 1777, les deux magnifiques volumes des œuvres d'Alcuin publiés à Ratisbonne venaient se placer dignement à côté des éditions des moines de Saint-Maur (3).

D. Catelinot n'était plus depuis longtemps: la mort l'avait enlevé le 15 juin 1756 (4). Le même sentiment de générosité et d'abnégation qui l'avait porté à remettre à D. Forster ses manuscrits relatifs à Alcuin, le déterminèrent à céder également ses notes sur l'histoire littéraire de l'ordre en faveur de Dom Légipont.

1. Ce Calendrier, dont il est aussi question dans la lettre du 3 septembre, doit être le *Calendarium annale Benedictinum* de D. Gilles Rambeck, bénédictin de Scheyern. Il parut à Augsbourg en 1675 en 4 volumes in-4°. Cet ouvrage contient 300 gravures et se vend au delà de 200 frs.

2. Prefat., n. VI. P. L. t. 100, col. 11-12.

3. Lindner, I, 58.

4. *Matricula*, 31.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE L'ORDRE.

ROME. — A la fin du consistoire du 24 mars dernier, S. S. le Pape Léon XIII reçut les Orientaux de résidence à Rome; ceux-ci lui furent présentés par le R. P. Dom Charles Kühne, O. S, B., recteur du collège grec de St-Athanase de Rome et procureur du nouveau patriarche grec-melchite. Le recteur du collège grec sollicita le pallium pour S. B. Mgr Geraigiry, récemment élu patriarche d'Antioche.

***

ITALIE. — Nous lisons dans *La Campania* du 2 avril dernier :

« La fête de S. Benoît célébrée hier au Mont-Cassin a merveilleusement réussi, rehaussée qu'elle était par la présence de S. É. le cardinal Satolli, venu exprès de Rome pour apporter un nouveau témoignage de la haute bienveillance et particulière protection de S. S. Léon XIII envers le Mont-Cassin. Son Éminence était en effet porteur d'un bref pontifical relatif aux travaux de restauration à faire au *Soccorpo* de la basilique, et du don vraiment royal de 25,000 francs que S. S. daignait envoyer pour l'exécution de ces travaux.

L'Éminentissime cardinal Satolli arriva au Mont-Cassin la veille de la fête, et fut accueilli par toute la famille monastique avec le plus grand enthousiasme.

A l'heure des premières vêpres, qui devaient se chanter solennellement, S. É. se rendit à l'église pour y pontifier; à l'entrée, le R^me^ P. archiabbé D. Boniface Krug, après les cérémonies d'usage, lui adressa quelques paroles affectueuses de bienvenue. A l'issue de la cérémonie, le cardinal, assis au trône, remit le bref pontifical au R^me^ abbé, et celui-ci le passa au prieur D. Ambroise Amelli pour en donner lecture. Cette lecture terminée, le R^me^ D. Krug adressa au cardinal un discours de remerciement pour la faveur dont le St-Père daignait honorer le Mont-Cassin, et témoigna sa reconnaissance au cardinal tant à cause de la mission dont il avait été chargé, que de la splendide verrière, représentant la célèbre vision de S. Benoît, dont S. É. venait de faire don à la basilique.

Ce fut un vrai paradis sur terre que le jour de la fête. Les sonneries joyeuses des cloches, répétées pendant neuf jours consécutifs, avaient déjà appelé et rassemblé de nombreux fidèles venus de près ou de loin pour assister à cette solennité en l'honneur du grand patriarche S. Benoît. Pour un moment ce silence, cette tranquillité, cette paix qui règnent dans l'antique

Digitized by Google

abbaye Cassinienne, cessent par enchantement ; le va et vient de la foule semble vous transporter dans un centre populeux plutôt que sur la cime d'une montagne.

A 9 ½, précédé du collège et des deux séminaires, et suivi des moines, S. É. le cardinal Satolli entre dans le basilique monumentale pour y célébrer la messe pontificale. A l'évangile, S. É. prononça en l'honneur de S. Benoît une homélie, dont l'élévation de pensées et la beauté de la forme produisirent un grand effet sur l'assistance. »

L'après-midi, à 4 h., eut lieu une séance musicale et littéraire en l'honneur de S. É. Nous passons sous silence le programme musical, où nous notons les noms de deux confrères distingués, le prieur du Mont-Cassin et le recteur de St-Anselme de Rome. La partie littéraire fut inaugurée par une courte mais chaleureuse allocution du R^me^ abbé Krug. Le prof. François Falcone entretint l'auditoire de la culture des sciences philosophiques et théologiques au Mont-Cassin. Le R. Père Dom Laurent Janssens, recteur de St-Anselme, interpréta en un latin d'une élégance classique la célèbre vision de S. Benoît, représentée sur le vitrail offert par S. É. le cardinal Satolli. Puis le P. prieur Amelli présenta à S. É. le *Riccordo letterario*, œuvre d'art, que l'abbaye offrait à l'illustre prélat. La lecture d'un opuscule inédit du célèbre écrivain D. Tosti, *Zalphaad*, fut comme le clou de la fête. Pour couronner la séance, le cardinal adressa à l'assistance des paroles de félicitation et de remercîment pour la fête à laquelle il avait eu le bonheur d'assister et l'accueil si cordial qu'il venait de retrouver au Mont-Cassin.

Nous espérons que le texte du bref pontifical ne tardera pas à être publié, et que nous pourrons bientôt le communiquer à nos lecteurs.

***

BELGIQUE. — Le 21 mars dernier, l'abbaye de Maredsous a célébré le jubilé d'argent de sa fondation. Vingt-cinq années d'existence, c'est peu dans la vie d'une abbaye ; cependant ce laps de temps si court a été si visiblement béni par la Providence, marqué par tant d'événements heureux qu'une dette de reconnaissance s'imposait à la jeune communauté envers l'Auteur de tout don et envers ceux qui ont été les instruments de sa munificence. Ajournée depuis le mois d'octobre 1897 à cause de l'absence du R^me^ P. abbé-primat, D. Hildebrand de Hemptinne, la fête s'est passée dans l'intimité de la famille monastique. Une séance de projections lumineuses, donnée à l'école abbatiale de l'abbaye, le 19 au soir, rappela les origines et les développements de la fondation de Maredsous.

Le 21 une messe solennelle d'actions de grâces, suivie du *Te Deum*, fut célébrée par le R^me^ P. abbé-primat ; de nombreux pèlerins remplissaient l'église. L'après-midi après l'exécution du *Lobgesang* de

Digitized by Google

Mendelsohn, le vénéré chef de la communauté, dans une allocution chaleureuse, indiqua la signification de la fête, et se fit l'interprète de la reconnaissance de la famille monastique auprès de ceux qui ont élevé à la gloire de Dieu l'abbaye de St-Benoît. Un monastère grandiose presque achevé, une école abbatiale, une fondation à Louvain, une colonie au Brésil, une large participation au mouvement intellectuel et artistique, une collaboration assidue aux œuvres confiées par le Saint-Père au premier primat de l'ordre, ouvrier de la première heure de la fondation de Maredsous, tels sont les résultats et les premiers fruits de ces vingt-cinq années d'existence. Grâces en soient rendues à Dieu !

FRANCE. — Nous lisons dans la *Croix* de Paris :

« Vendredi 14 janvier, dans une fête de caractère tout intime, le Rme dom Bourigaud, abbé de Ligugé (près Poitiers), célébrait le cinquantième anniversaire de son sacerdoce.

Bien qu'il n'eût était fait aucune invitation, les Monastères de la filiation de Ligugé avaient tenu à être représentés à cette fête par un certain nombre de leurs membres.

Entouré de 45 moines, le Rme Abbé célébra l'office, auquel assistaient, outre les fidèles de la paroisse, de nombreux amis de l'abbaye bénédictine, à qui revenait le droit de prendre part aux joies du vénéré prélat, de la même manière qu'ils s'étaient jadis associés à ses peines.

Un moine de l'abbaye, Dom Besse, présenta, dans un discours, le rôle social du sacerdoce. L'existence et l'action des ministres du culte, constitués pour être les intermédiaires entre Dieu et les hommes, est aussi indispensable à la société que chacune de ses diverses organisations. Mais la société, qui accorde volontiers une place au prêtre dans les assemblées publiques, parce qu'on apprécie en lui le sage ou le savant ou l'homme de bien et de bon conseil, ne l'accepte que comme individu, sans donner une place officielle au corps sacerdotal en tant que corps constitué. C'est que le sacerdoce est l'élément fondamental du christianisme et que pour beaucoup encore le christianisme est l'ennemi.

Dieu veuille répandre ses bénédictions sur le vénérable prélat, sur sa famille religieuse, étroitement resserrée autour de lui et sur les œuvres qu'il a entreprises !

La Croix n'oubliera jamais l'accueil si gracieux fait, chaque année, à l'abbaye de Ligugé, aux pèlerins de Lourdes, qui profitent de leur arrêt à Poitiers pour se rendre à Ligugé, où les Révérends Pères Bénédictins les comblent d'amabilités.

Digitized by Google

Elle est heureuse de l'occasion qui lui est offerte aujourd'hui, de renouveler, au R^me^ Abbé dom Bourigaud, et à tous ses religeux, l'expression de sa reconnaissance, et de lui offrir de nouveau ses hommages. »

***

Les 13 et 16 mars l'abbaye de Mariastein (Suisse) transférée à Delle a célébré le 25e anniversaire de l'élection et de la bénédiction du R^me^ P. Dom Charles Motschi, abbé de ce monastère. Nous nous faisons un plaisir de publier ici le rapport des fêtes qu'une main amie nous a transmis.

« Il y a 25 ans, la communauté de Mariastein, réunie en chapitre sous la présidence du révérendissime abbé d'Einsiedeln, donnait comme successeur à l'abbé Léon Stoecklin, le compositeur éminent que toute la Suisse appréciait, le Rév. P. Charles Motschi, jusque-là économe du monastère, que son mérite et ses vertus désignaient entre tous aux suffrages des électeurs. L'heure était critique, on entendait les premières menaces d'un orage qui allait secouer l'arbre bénédictin jusque dans ses racines et aboutir à la réorganisation, pour ne pas dire à la suppression (nos radicaux suisses ont de ces euphémismes qui ne font pas honneur à leur franchise) de la vénérable abbaye qui, si l'on tient compte des années et du séjour à Beinwil, comptait huit siècles d'existence. Accepter la crosse dans ces conditions, c'était accepter le calice des amertumes pour le vider jusqu'à la lie. Il faut lire, dans le beau livre du R. P. Laurent Eschle, le récit fidèle de ces deux années d'intrigues et d'inquiétudes, d'accusations et de pourparlers dont le nouvel élu devait être l'innocente et glorieuse victime. Vigier, l'instrument des loges, a enfin levé le masque, il promet au peuple abusé monts et merveilles, il intéresse les protestants à ses projets, il obtient un vote qui ratifie la spoliation, et la force armée vient signifier aux gardiens du pèlerinage de Mariastein leur déchéance et leur expulsion. Quel spectacle que celui de ces bons religieux jetant un regard d'inexprimable regret sur cette chapelle souterraine, où tant de miracles ont eu lieu, sur ce monastère qui devait abriter leur vieillesse, sur cette église qu'ils avaient remplie tant de fois du concert de la *laus perennis*, sur ces pieux fidèles qui considéraient le moine établi au milieu d'eux comme leur Providence visible, comme la garantie de leur tranquillité et la bénédiction de leurs travaux ! Bien des larmes coulent, bien des cœurs se serrent, en proie à une émotion bien facile à comprendre. Ainsi le peuple de Dieu voyait s'éloigner l'arche d'alliance qui devait le défendre contre les ennemis. Où iront-ils, ces religieux fidèles à leurs engage-

Digitized by Google

ments en dépit de toutes les promesses et de toutes les suggestions? Les lois du pays, de cette Suisse qu'on appelle pourtant la terre de la liberté, ne permettent pas à l'essaim expulsé de sa ruche de s'arrêter quelque part pour y reprendre son utile labeur. La France en ce moment ne sait encore rien des décrets, elle respire en paix sous un gouvernement honnête, qu'on souhaiterait un peu plus ferme, mais que les gouvernements qui ont suivi ont fait et font assurément regretter. Les exilés de Mariastein trouveront dans la petite ville de Delle un asile qui leur sera généreusement octroyé.

Depuis cette époque, à la fois consolante et douloureuse, vingt-cinq ans se sont écoulés : les Bénédictins, et à leur tête le révérendissime Père Charles, ont rivalisé d'efforts et de dévouement pour ressusciter la communauté si durement et si injustement frappée ; ils ont bâti un monastère et une église avec l'aide des âmes charitables qu'ils ont rencontrées nombreuses ; les recrues sacerdotales n'ont pas manqué à l'œuvre nouvelle, des épreuves de toute sorte l'ont fait passer au crible et l'ont par conséquent affermie; bref, en jetant les yeux en arrière, en voyant d'où l'on est parti et ce à quoi l'on est arrivé, le vénéré jubilaire peut chanter un cantique d'actions de grâces, non pas celui du saint vieillard Siméon, mais plutôt celui du grand thaumaturge des Gaules qui ne refusait pas de travailler encore et de souffrir, si cela pouvait être utile à ses enfants. Une grande consolation pour lui, nous n'en doutons pas, c'est la bénédiction apostolique qui lui est venue de cette Rome à laquelle lui et les siens ont toujours été si étroitement attachés, c'est cette parole d'encouragement, de félicitation, adressée par le pasteur suprême, le vicaire de JÉSUS-CHRIST, au gardien d'un troupeau, petit par l'importance et par le nombre, mais grand par le courage, la fidélité, le zèle, les persécutions qu'il a subies. Et après celle-là, tant de témoignages d'estime, de sympathie, d'admiration venus de toutes parts, de l'Italie, de la France, de l'Alsace et de la Suisse, ne forment-ils pas comme un diadème au front du vénéré prélat, qui est et reste aux yeux de l'Église, l'abbé bien méritant du monastère de Beinwil-Mariastein-Delle ?

Joignons-y le cri suprême de notre filiale vénération : *Ad multos et felices annos !* »

La rédaction de la *Revue bénédictine* se joint aux fils spirituels du digne et vénéré jubilaire pour lui présenter l'expression de ses respectueux hommages et de ses vœux les plus sincères pour la prospérité du monastère confié à ses soins.

***

Digitized by Google

AMÉRIQUE. — Le 16 mars dernier a eu lieu à l'abbaye de Saint-Meinrad (Indiana) l'élection du successeur du R^me^ D. Fintan Mundwiler, récemment décédé. C'est le R. P. D. Athanase Schmidt qui a recueilli les suffrages de la communauté. Né à Oberweissenbrunn, dans le diocèse de Wurzbourg (Bavière), le 20 octobre 1860, le nouvel élu fit ses études d'humanités au gymnase de Münnerstadt, puis partit pour l'Amérique afin de s'y consacrer aux travaux des missions. Il prit l'habit de S. Benoît à l'abbaye de St-Meinrad, y fit profession le 21 janvier 1885 et fut ordonné prêtre le 24 juin 1886. Il fut d'abord professeur au collège de l'abbaye, puis employé dans le ministère paroissial à St-Pierre de Belleville, et dans plusieurs stations. Il fut le premier directeur de l'école commerciale de Jasper, fondée par l'abbé Fintan, et plus tard régent du séminaire de St-Meinrad, professeur de morale et de liturgie. A la mort du R^me^ D. Fintan, il fut choisi pour vicaire capitulaire.

L'abbaye de St-Meinrad compte actuellement 52 prêtres, 10 étudiants, 42 frères convers et 5 novices, en tout 109 religieux. Le séminaire théologique et le petit séminaire de St-Meinrad, l'école commerciale de Jasper, le petit séminaire de Gessen (La) dépendent de l'abbaye, qui administre en outre plusieurs paroisses, entretient des missions chez les Indiens et a accepté le soin des Russes d'Oddena (Dakota du Nord).

***

Le 10 février, le R. P. Dom Félix de Grasse a été élu abbé du monastère du Sacré-Cœur dans le Territoire Indien. Né le 1er mars 1842 à Bacourt (dioc. de Nancy), le P. de Grasse fit profession le 5 octobre 1865 et fut ordonné prêtre le 26 juillet 1871. Il fut envoyé en Amérique en 1877 et chargé des missions chez les Indiens Osages et Pottawatomies dont il parle parfaitement la langue. Le bénédiction abbatiale doit avoir lieu au commencement de mai. *Ad multos annos !*

***

STATISTIQUE. Le catalogue de la congrégation austriaco-bénédictine de St-Joseph pour 1898 nous fournit les chiffres suivants:

Abbaye de St-Pierre de Salzbourg : moines de chœur 50, convers 15 ; soit 65 religieux.

Abbaye de Michaelbeuern : 22 moines de chœur.

Abbaye de Raigern (Moravie) : 24 moines de chœur.

Abbaye de Lambach (Haute-Autriche) : 24 moines de chœur et 6 convers : soit 30 religieux.

Abbaye de Marienberg (Tyrol): 36 moines de chœur et 8 convers: soit 44 religieux.

Abbaye de Georgenberg à Fiecht (Tyrol) : 25 moines de chœur et 7 convers : soit 32 religieux.

La congrégation compte en tout 217 membres.

***

Digitized by Google

Abbaye d'Admont (Styrie) : 72 religieux de chœur et 2 convers :
Abbaye de Břevnov-Braunau (Bohême) : 63 religieux.
Abbaye de Kremsmünster (Haute-Autriche) : 105 moines de chœur.
Abbaye de Melk (Basse-Autriche) : 91 religieux de chœur.
Abbaye de St-Lambrecht (Styrie) : 48 religieux de chœur.
Abbaye de la Cava (Italie) : 15 religieux de chœur.

NÉCROLOGIE.

Sont décédés :

le 29 janvier, au monastère de Verucchio (Italie), Dame Marie Barbieri, prieure, à l'âge de 71 ans, dont 50 de profession ;

le 21 février, à St-Cyprien de Trieste, Sœur Michelle Davanzo, à l'âge de 72 ans;

le 15 mars, au monastère des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle à Léopol (Galicie), S. Marie de Ste Françoise (François Brycka), à l'âge de 91 ans, dont 28 de profession ;

le 16 mars, à l'abbaye d'East-Bergholt (Angleterre), Dame Marg. Marie Leicher, prieure, à l'âge de 67 ans, dont 47 de profession ;

le 18 mars, à l'abbaye de St-Meinrad (États-Unis), le Fr. convers Martial Kraus, à l'âge de 81 ans;

le 19 mars, au monastère des Bénédictines de Fulda, dame Marie Adelaïde Niedling, sous-prieure, à l'âge de 72 ans, dont 48 de profession ;

le 5 avril, à l'abbaye de Sainte-Scolastique de Subiaco (Italie), le R. P. D. Jean-Baptiste Magranè, né à Valls (Espagne), le 29 septembre 1839, profès à l'Abbaye de Montserrat le 28 octobre 1886, Consulteur de la province d'Espagne depuis 1895;

le 9 avril, à l'abbaye de Bakonybel (Hongrie), le R. P. Dom Adolphe Matkovics, prieur, à l'âge de 77 ans, dont 60 de vie religieuse;

le 14 avril, à Prague, le fr. Benoît Urbanec, à l'âge de vingt ans, *monachus ad succurrendum* de l'abbaye d'Emaüs, ancien oblat de ce monastère.

BIBLIOGRAPHIE.

De Ecclesia Christi, libri sex. Auctore Gulielmo Wilmers, S. J. in-8° (691 p.). Ratisbonae, Pustet, 1897, 4 Mrk.

LE premier volume de l'apologétique du R. P. Wilmers avait vivement fait désirer la continuation de cette œuvre magistrale ; l'auteur n'a pas tardé à satisfaire le public en publiant son traité *De Ecclesia Christi*. La pensée fondamentale était déjà renfermée dans le précédent ouvrage : *La vraie religion se trouve seulement dans l'Église catholique*. Sans doute nous trouvons ce principe général énoncé dans tous les manuels de théologie ;

Digitized by Google

mais le talent de l'architecte ne se manifeste-t-il pas davantage dans l'exécution de l'idée qu'il a conçue ? Telle ici était la tâche du théologien : les pierres se superposent, s'adaptent d'une façon admirable ; les détails soignés comme les grandes lignes font merveilleusement ressortir les beautés de cette cité de Dieu, impérissable et éternelle comme son divin fondateur.

Pénétrons dans ce majestueux édifice et efforçons-nous d'en donner une rapide analyse.

Après avoir exposé dans les Prolégomènes les notions générales du droit social, l'auteur en applique les principes à la société ecclésiastique : son institution et sa constitution divines sont l'objet du premier livre ; il en détermine la forme et la fin (th. I-30). Instituée pour continuer l'œuvre de la Rédemption et procurer à ses membres par la sainteté la béatitude céleste, cette Église visible, perpétuelle et indéfectible fait couler dans les âmes des fidèles la grâce sanctifiante, forme et principe de la vie surnaturelle, comme l'âme est la forme et le principe de la vie naturelle dans le corps qu'elle anime. Enfin, pour réaliser le plan de son divin Fondateur, elle doit être une société parfaite et indépendante.

Si dans toute société la fin est le principe idéal, l'autorité en est le principe actif, principe non moins important, dont l'influence se fait sentir dans tout le corps social. Le P. Wilmers a compris cette vérité, si affaiblie de nos jours, et a consacré les livres 2, 3, 4 (th. 31-79) à l'exposition de la primauté du Souverain Pontife, à l'épiscopat et au magistère ecclésiastique. A notre jugement, c'est la partie la plus belle, la plus doctrinale de tout le traité. Les limites restreintes d'un compte rendu nous interdisent tout développement ; il faudrait du reste citer la plupart des thèses.

Notons cependant au passage l'une ou l'autre chose : ainsi l'auteur, abandonnant l'interprétation vulgairement reçue, prouve que S. Pierre ne parla point au nom des autres Apôtres, quand il confessa la divinité de Jésus-Christ (Matth., XVI), mais *en son nom propre ;* et à fort bon droit ; car ni le contexte, ni les versions anciennes n'autorisent une interprétation différente susceptible d'entraîner avec elle de fâcheuses conséquences au point de vue dogmatique. En traitant de l'infallibilité pontificale, le P. Wilmers, ancien collaborateur des travaux du concile du Vatican et par conséquent, apte à connaître la portée de ses décrets, remarque fort justement que le don de l'infaillibilité est incommunicable, d'où les décrets des sacrées congrégations romaines, d'eux-mêmes, ne sont point infaillibles ; ils ne jouissent de cette prérogative que si le Souverain Pontife les confirme de sa suprême autorité et les fait siens. La manière dont l'auteur a traité l'origine de l'épiscopat, quelque docte qu'elle soit, laisse cependant subsister certains doutes, sur cette question d'ailleurs controversée.

L'édifice de l'Église construit, il lui faut des signes distinctifs ; c'est la matière du 5e livre (th. 79-107). Passant en revue une à une les prérogatives de l'Église romaine, qui comme autant de pierres précieuses ornent son

Digitized by Google

diadème, le savant théologien réfute victorieusement les allégations des hérétiques et hétérodoxes ; la preuve, il est vrai, est négative, mais elle ne perd rien de sa force et complète merveilleusement la démonstration positive des livres précédents. Enfin le livre 6e (th. 107-116) considère les membres de cette société divine. Le lecteur y trouvera une réponse péremptoire à de nombreuses difficultés, par exemple, comment les apostats, les excommuniés, les hérétiques sont membres de l'Église ; le sens exact de cette proposition qui a le don d'effrayer les mécréants : « *hors de l'Église point de salut.* » En résumé, ce traité ne le cède en rien au précédent : clarté, ordre, profondeur de doctrines, choix des documents et des citations, érudition sûre et vaste, voilà les qualités qui en assurent le succès durable. Sans craindre d'être contredit, il peut prendre place à côté des remarquables traités des Palmieri et des Franzelin ; il ne leur est, croyons-nous, en rien inférieur. C'est sa meilleure recommandation.

D. Pierre BASTIEN.

Vie et œuvres de quelques-uns de nos pieux écrivains dans les siècles passés, par H. NIMAL, rédemptoriste. Liége. H. Dessain, 1898, 242 pp. in-12.

POPULARISER le souvenir de nos gloires nationales dans le domaine de la sainteté est assurément une œuvre louable et méritoire ; il n'y a pas que les savants qui aient intérêt à connaître et à apprécier les grandes figures du passé. L'hagiographie de notre pays est très riche ; on peut y puiser à pleines mains sans crainte de vite appauvrir la veine, surtout quand il s'agit des temps antérieurs au XVIe siècle. Le P. Nimal a cru que ces temps plus ou moins reculés méritaient d'être mieux connus et il raconte dans leurs grandes lignes la vie et les œuvres du cardinal Jacques de Vitry, de Thomas de Cantimpré, de Jean Ruysbroeck, de Denys le Chartreux et de notre Louis de Blois. L'auteur a tout ce qu'il faut pour populariser l'histoire du passé : amour de la vérité, étude des sources, enthousiasme et bon goût. Vulgariser est chose utile en soi, et louable dès qu'on ne dit que ce qui est exact. Nous croyons que l'auteur a généralement puisé dans de bons travaux ; s'il avait pu consulter les travaux récents, surtout allemands, sur Jacques de Vitry indiqués dans le *Monasticon belge*, I, 451-453, la dissertation de El. Berger sur Thomas de Cantimpré (Thomae Cantiprat. *Bonum universale de apibus*. Paris, Thorin, 1895), et la vie de Louis de Blois par Georges de Blois (Paris, Palmé, 1875), s'il avait utilisé toute la littérature des sujets qu'il abordait, il eût peut-être gagné en exactitude et manifesté quelque réserve sur la valeur historique de certains récits de Thomas de Cantimpré.

Digitized by Google

CONSTANTIUS
ÉVÊQUE DE CONSTANTINOPLE
et les origines du *Comes* romain.

En tête du *Comes*, ou recueil des passages de l'Écriture qui se lisent à la messe dans la liturgie romaine, on trouve, dans un certain nombre d'exemplaires, une lettre-préface attribuée à saint Jérôme et commençant par les mots *Quamquam licenter adsumatur.*

Cette préface n'est sûrement pas l'œuvre de Jérôme, mais rien ne prouve qu'elle ait été fabriquée par un imposteur. Au contraire, d'après Ernest Ranke (1), elle doit avoir été écrite par quelque savant homme de l'Église latine, antérieur à saint Léon le Grand.

A cette notion, malheureusement très vague, un examen attentif du contenu de la Préface permettrait peut-être d'ajouter deux autres traits. D'abord, l'auteur doit être un évêque : il donne à deux reprises le titre de « vénérable frère » à son correspondant Constantius, qualifié lui-même d'évêque dans plusieurs manuscrits. Puis, il semble avoir vécu, ou à Rome même, ou tout près de Rome : car, d'une part, sa lettre-préface n'a aucune connexion intrinsèque ou extrinsèque qu'avec le lectionnaire romain, et, d'autre part, nous savons positivement que des églises en relation étroite avec Rome, Capoue et Naples par exemple, avaient encore aux VIe et VIIe siècles leur *Comes* particulier (2).

Le nom du destinataire, l'évêque Constantius, aurait pu fournir une indication précieuse, si nous n'étions pas si pauvres de renseignements sur les titulaires des sièges épiscopaux dans l'Italie méridionale et sur les synodes auxquels ils prirent part, dans la première moitié du Ve siècle.

Il y a pourtant, dans quelques manuscrits, un nom de lieu accolé

1. *Das kirchliche Pericopensystem*, Berlin, 1847.
2. On sait que le *Comes* est mentionné pour la première fois en 471 dans la *Charta Cornutiana*, charte de dotation d'une église rurale des environs de Tivoli.

Digitized by Google

au titre d'évêque que porte Constantius ; mais on ne paraît pas y avoir fait attention jusqu'à présent, et pour cause.

Ces manuscrits sont :

A. Paris, Bibliothèque nationale, ms. lat. 9451. Magnifique lectionnaire, or et argent sur pourpre, de provenance inconnue, VIIIe siècle. En tête, la lettre *Quamquam licenter*, sous ce titre :

IN NOMINE SVMMI DEI INCIPIT PROLOGVS LIBRI COMITVM BEATI HIERONIMI PRESBYTERI AD CONSTANTIVM CONSTANTINOPOLITANVM EPISCOPVM LEGE FELICITER (1).

B. Bibliothèque de Chartres, ms. 24, provenant de l'abbaye de Saint-Père, IXe siècle. « Incipit prologus libri Comitis sancti Hieronimi presbiteri missum ad Constantium Constantinopolitanum episcopum. »

C. Bibliothèque Vaticane, cod. Ottoboni lat. 478, copie faite au XVIe siècle, sur un manuscrit assez ancien, de divers commentaires sur le psautier et les cantiques de l'office. Vers la fin, fol. 349, la lettre du soi-disant Jérôme, adressée « ad Constantinum Constantinopolitanum episcopum ».

D. Vatican. lat. 317, recueil du même genre et de la même époque que le précédent. La préface du *Comes*, fol. 1, y est pareillement intitulée « ad Constantinum Constantinopolitanum episcopum » ; mais la dernière partie de l'adresse a été grattée et remplacée par « Constantiae episcopum ».

Il est à penser que d'autres manuscrits viendront dans la suite s'ajouter à ceux-ci.

***

Je disais tout à l'heure qu'il ne fallait pas trop s'étonner de ce que l'indication contenue dans nos quatre manuscrits eût été jusqu'ici négligée par les liturgistes. Qui a jamais, en effet, entendu parler d'un Constantius évêque de Constantinople (2)? Et puis, se figure-t-on un patriarche de Byzance consultant un dignitaire quelconque du Latium sur l'ordre à suivre pour les lectures de la messe ?

Telle a été ma première pensée, et, reconnaissant l'inutilité de mes recherches, je désespérais d'arriver jamais à aucun résultat, lorsque dernièrement je fus amené à constater qu'un saint Constan-

1. J'avais examiné longuement le manuscrit, il y a une dizaine d'années, mais cette particularité ne m'avait pas frappé pour lors ; c'est M. Samuel Berger qui a attiré récemment sur elle mon attention.

2. Il y a bien trois personnages du nom de Constantin parmi les patriarches de Constantinople antérieurs au XIIe siècle, mais le plus ancien et le seul qui soit honoré comme saint est mort en 670 : impossible de songer à l'identifier avec le Constantius de la préface du *Comes*.

Digitized by Google

tius était honoré dans l'Italie méridionale, précisément comme évêque de Constantinople.

Le bollandiste G. Henschen a résumé au XIV mai (1) ce qu'il a pu recueillir de renseignements au sujet de ce personnage. Son culte est attesté par un ensemble imposant de traditions et de monuments. A Bénévent, on faisait sa fête du rite double, et une église paroissiale avait été bâtie en son honneur. La cathédrale de Capri, dans l'île de ce nom, fut dédiée à ce saint Constantius ; tandis que, sur la côte voisine, à Massa Lubrense près de Sorrente, une église construite au sommet d'une montagne attirait chaque année un grand concours de peuple à la fête du saint évêque, honoré comme le patron principal de cette petite ville épiscopale. On prétendait même, comme à Capri, y posséder son corps.

Malheureusement, autant le culte de ce Constantius paraît avoir jeté de profondes racines dans la région en question, autant les traditions qui ont cours à son sujet sont obscures et incertaines. A les en croire, il s'agirait d'un grand personnage ayant occupé le siège de Constantinople à une époque où l'église d'Occident avait à lutter contre les hérétiques. Il aurait ramené bon nombre de ceux-ci dans la voie du salut, et, après sa mort, son corps aurait été transporté dans l'île de Capri.

Après avoir montré combien il est malaisé de concilier cette légende avec ce que l'histoire nous apprend sur la série des patriarches de Constantinople, Henschen finit par proposer cette alternative : ou Constantius a été évêque de quelque ville appelée Constantia et qu'il s'agirait d'identifier, ou il aura occupé un siège épiscopal ou métropolitain quelconque dans le patriarcat de Constantinople.

***

Voici donc que deux sources de renseignements, vraisemblablement indépendantes l'une de l'autre, aboutissent à un même personnage : un évêque Constantius, probablement de la première moitié du Ve siècle, en relations assez étroites avec l'église de Rome, honoré depuis de longs siècles dans la région de Bénévent et de Capri en qualité d'évêque de Constantinople.

Dans ces conditions, la première des deux solutions indiquées par Henschen aura naturellement toutes nos préférences. Il nous faudrait donc tâcher de découvrir, pas trop loin de Rome, pas trop loin non plus de la région où le culte de san Costanzo est encore florissant

1. *Acta SS.*, edit. noviss., t. III mali, p. 373 sq.

Digitized by Google

aujourd'hui, un siège épiscopal qui ait porté anciennement la dénomination de Constantia.

C'est en vain, il est vrai, qu'on parcourrait dans ce but les répertoires les plus complets, depuis les in-folios d'Ughelli jusqu'aux listes si commodes du bénédictin Gams. Mais, dans la Novelle de Léon V l'Arménien (813-820) relative à l'organisation ecclésiastique des provinces soumises à l'empire byzantin, le neuvième suffragant de la métropole de Reggio en Calabre est ainsi désigné : VIIII. CONSTANTIENSIS ; et dans la Notice n° X du recueil de Parthey : θ' ὁ Κωνσταντείας (1).

Cette *Constantia*, c'est tout simplement Cosenza, l'antique *Consentia*, ville célèbre du Bruttium, aujourd'hui archevêché et chef-lieu d'une province du nouveau royaume d'Italie.

A quelque point de vue qu'on envisage la question, la situation et l'histoire de cette localité s'accordent parfaitement avec le peu que nous savons de l'évêque Constantius.

D'abord, nous voyons par la correspondance des Papes que le Bruttium a été de bonne heure dans une situation de dépendance assez étroite vis à vis du siège apostolique. Dès le commencement du Ve siècle, le pape Innocent Ier intervient d'une façon très autoritaire dans les affaires ecclésiastiques de ce pays (2). Rien de surprenant à ce qu'un de ses évêques ait tenu à connaître exactement l'ordre des lectures liturgiques qu'on suivait à Rome.

Aucun Constantius, il est vrai, ne figure parmi les titulaires connus du siège de Cosenza. Mais il n'existe, pour cette église, aucun catalogue traditionnel, et c'est à peine si quatre de ses évêques antérieurs au XIe siècle ont laissé des traces dans l'histoire. Le premier en date est un certain Palumbus, auquel le pape saint Grégoire écrivit en avril 599 (3).

D'autre part, trop de raisons expliquent comment la mémoire de saint Constantius a pu être oubliée à Cosenza, et son corps transféré ailleurs. C'est dans cette ville, on le sait, que mourut, en 410, le roi des Visigoths, Alaric, après avoir saccagé Rome, et sur le point de passer en Sicile (4). Plus tard, Cosenza eut beaucoup à souffrir des invasions des Sarrasins, qui finirent par la livrer aux flammes, en 965 ou 975. Mais il paraît que, près d'un siècle avant cette date, le culte de saint Constantius existait déjà dans l'île de Capri. Il y a donc lieu de supposer que la translation de ses reliques fut plutôt

1. Voir P. Fabre, Le *Liber censuum* de l'église romaine, I, 21.
2. Jaffé, 315.
3. Epist. edit. Hartmann, lib. IX, 134.
4. Jordanes, Getica, edit. Mommsen, c. XXX.

Digitized by Google

motivée par quelqu'une des invasions antérieures. C'est ainsi qu'à l'époque de la persécution des Vandales, le corps de saint Augustin fut retiré de son tombeau et porté dans l'île de Sardaigne par les évêques africains exilés pour la foi.

Enfin, que d'un évêque de Constantia on ait fait avec le temps un évêque de Constantinople, il n'y a rien là qui doive beaucoup nous étonner, surtout dans cette contrée de l'Italie si longtemps soumise à la domination de Byzance. Un ecclésiastique romain du Ve/VIe siècle, Aponius, à la fin de son commentaire sur le Cantique des cantiques, dit bien que Jérusalem a porté un certain temps le nom d'*Eliopolis*. C'est *Aelia* qu'il fallait dire : mais les éditeurs font remarquer à ce sujet qu'il n'est pas impossible que des hommes de langue grecque aient parfois employé la première appellation (1).

***

Pour en finir avec ce Constantius, il me reste à présenter avec beaucoup de réserve une simple possibilité qui m'a été suggérée par un fait mentionné dans l'histoire de la controverse pélagienne.

En 418, saint Augustin citait dans son *De gratia Christi*, c. 36, les principaux passages d'une lettre adressée l'année précédente par Pélage au pape Innocent Ier pour sa justification. Dans cette lettre, l'hérésiarque faisait valoir l'un après l'autre les opuscules où il prétendait s'être exprimé d'une façon orthodoxe au sujet de la grâce. Immédiatement après son épître à saint Paulin de Nole, écrite douze ans auparavant, c'est-à-dire en 405, il mentionnait en ces termes un autre écrit du même genre :

> Legant etiam ad sanctum Constantium episcopum, ubi breviter quidem, sed plane libero hominis arbitrio Dei gratiam auxiliumque coniunxi (2).

On convient généralement que cette lettre, aujourd'hui perdue, et que saint Augustin lui-même n'avait pu se procurer, a été écrite vers 406. Quant à l'évêque Constantius auquel elle était adressée, impossible de dire au juste quel siège il occupait ; mais tout porte à croire qu'il était, comme saint Paulin, évêque en Italie. On ajoute qu'il devait être remarquable, soit par l'éclat de sa naissance, soit par sa réputation de haute vertu : car il paraît que Pélage écrivait de préférence à ces grands personnages, afin de se concilier, à lui et à ses erreurs, l'appui de leur influence (3).

1. Aponii... in Canticum canticorum explanat. Romae, 1843, p. 252.
2. Migne P. L. 44, 378.
3. Voir la dissert. VI du P. Garnier, à la suite des œuvres de Marius Mercator, Migne P. L. 48, 807, a.

Digitized by Google

Tout cela ne s'applique pas trop mal à notre Constantius de Cosenza. Lui aussi a dû vivre dans la première moitié du Ve siècle: le siège qu'il a occupé est situé, comme celui de Nole, dans l'Italie méridionale, l'une des régions les plus infectées de l'hérésie pélagienne.

Voici donc brièvement les conclusions de cette étude :

Les érudits qui s'étaient occupés jusqu'ici des origines du *Comes* romain étaient arrivés à ce résultat, que la lettre servant de préface à celui-ci est l'œuvre d'un ecclésiastique latin assez instruit, antérieur au pape saint Léon Ier.

Quelques manuscrits demeurés inaperçus donnent au Constantius destinataire de cette préface et du *Comes* lui-même le titre d'évêque de Constantinople.

Or, il se trouve qu'un Constantius, dit pareillement évêque de Constantinople, jouit d'un culte ancien et populaire dans la région de Bénévent et jusqu'à l'île de Capri. Il est assez naturel de l'identifier avec le Constantius des manuscrits du *Comes*.

Le siège épiscopal de ce personnage peut avoir été Cosenza, ville appelée Κωνσταντεία, *Constantia*, dans les documents officiels de l'empire byzantin.

Enfin, il est permis de se demander si cet évêque de Cosenza ne serait pas le même que ce « saint évêque Constantius » auquel l'hérétique Pélage adressa une de ses épîtres dans les premières années du cinquième siècle.

D. G. MORIN.

Digitized by Google

QUELQUES CORRESPONDANTS DE DOM CALMET.

DOM BENOIT THIÉBAULT.

LES correspondances précédentes ont maintes fois cité le nom d'un moine de la congrégation de Saint-Vanne, dont les travaux se rapportaient directement à l'histoire littéraire de l'ordre bénédictin. Dom Benoît Thiébault, de Besançon, avait fait profession à Morey le 11 juillet 1713 (1); il mourut à Saint-Vincent de Besançon le 10 février 1766 (2), après avoir exercé dans sa congrégation les charges de prieur, de visiteur et de définiteur (3).

Dom Thiébault s'occupa toute sa vie de recueillir des mémoires sur les écrivains bénédictins et sur la statistique de l'ordre. Sa correspondance avec Dom Calmet s'occupe uniquement de ces ouvrages, dont l'odyssée est assez curieuse, mais qui ne réussirent pas à voir le jour.

Benedicite.

Mon très Révérend Père,

Je suis fort obligé à votre Révérence de la permission qu'elle a bien voulu m'accorder de me rendre à Metz (4), où le Père Dom Jaques Fortes (5) souprieur de Saint-Nicaise de Reims comptoit me trouver le 23 du courant, et encore plus de l'invitation gratieuse qu'elle me fait d'aller avec ce Révérend Père dans son abbaye. Je profiterois bien volontiers de cette dernière, si nous n'étions en carême, et si mes occupations me le permettoient; mais pour le présent je me contente de prier votre Révérence de conserver pour moy la bonne volonté et l'ardeur qu'elle me marque à favoriser mes études, car je vois bien que malgré toutes mes recherches et mon ardeur, je ne feres rien d'achevé si je ne demeure au moins un mois chez vous. Les vuides que je suis obligé de tailler de tems à autre sufiroient pour un juste

1. *Matricula*, p. 37. D. Calmet, suivi par D. François, dit le 11 février 1700.
2. D. François dit le 5 février (*Bibl. gén.*, I, préf., p. VI; 127-128).
3. Calmet, *Bibl. lorr.*, 926; D. François, *l. c.*
4. D. Calmet était à cette époque président de la congrégation de St-Vanne.
5. D. Jacques Fortet, né à Gien au diocèse d'Auxerre, envoyé plus tard à l'abbaye du Bec. Il a publié une *Lettre sur la Procession qui se fait tous les sept ans par les Religieux de St-Denis à Montmartre*, Paris, 1749, in-4°; laissé une histoire manuscrite de l'abbaye de Corbie, et continué l'*Histoire de la congrégation de St-Maur* de Dom Martène de 1739 à 1747 (Tassin, 569-570).

Digitized by Google

volume s'ils étoient remplis. Je n'ay que les noms des auteurs que j'ai découverts chez nous, et c'est tout. Il me fâche de ne pouvoir remplir mon dessein, et c'est ce qui m'a engagé à promettre mes mémoires, tant sur nos écrivains que sur l'état présent de l'ordre de St-Benoit, qui les uns et les autres peuvent former sept à huit volumes in-4°, à Dom Jaques Fortet souprieur de Saint-Nicaise de Reims, qui travaille sur les mêmes matières. Un religieux de cette maison étant venu icy, je les lui montrés, il lui en parla à son retour à Reims, et c'est ce qui lui a donné envie de s'abboucher avec moy. Il me fit scavoir il y a quelques jours qu'il avoit eu l'honneur d'écrire à votre Révérence au sujet du voyage de Metz, mais je lui ay répondu que je ne pouvois l'entreprendre, tant parce que j'avois des sermons à faire que parce que notre Rd p. prieur étant obligé d'aller souvent dehors, il ne conviendroit pas que la maison demeura sans supérieur. Je pense qu'il écoutera mes raisons et je me flate que votre Révérence voudra bien me faire la grâçe et honneur de me croire dans les sentimens les plus respectueux et la vénération la plus profonde

Mon très Révérend père,
Votre très humble
et très obéissant serviteur.
f. BENOIT THIÉBAULT m. b.

A Luxeuil ce 23 février 1741.

Mon Révérend Père,

Le très Révérend Père Dom Augustin Calmet, abbé de Senone et président de la Congrégation de Saint Vanne en son abbaye à Senone en Lorraine.

Senone.

Dom Thiébault n'avait cependant pas l'intention de se dessaisir de son travail ni de suspendre ses recherches. Les lettres qu'il continua d'envoyer à l'abbé de Senones nous le montrent de plus en plus disposé à compléter ses manuscrits et à leur trouver un imprimeur bienveillant. Ce ne fut pas chose aisée.

Benedicite.

Mon très Révérend Père,

C'est bien malgré moy que mes occupations ne m'ont point permis d'aller rendre mes devoirs à votre Révérence. Outre le plaisir que j'aurois de la voir et de l'assurer de mes profonds respects, j'aurois encore eu l'honneur de luy communiquer mes mémoires sur la vie et les écrits de nos auteurs, que j'ay fais copier et relier en trois volumes in-folio. Comme elle m'a dit autrefois que cet ouvrage pourroit être favorablement reçu, et qu'elle m'a exhorté à l'achever, elle me feroit plaisir de m'indiquer quelles mesures je

Digitized by Google

pourrois prendre pour le faire imprimer. Elle m'obligera encore de me faire scavoir si on travaille à l'édition de son Histoire de Lorraine pour laquelle nous avons pris une souscription. C'est toujours avec le plus profond respect et la plus parfaite vénération que j'ay l'honneur d'être

Mon très Révérend Père,
Votre très humble
et très obéissant serviteur.
f. BENOIT THIÉBAULT.

Près de trois années s'écoulent avant que nous rencontrions une nouvelle lettre du moine de Morey transféré à Luxeuil. Il s'agit toujours de l'histoire de l'ordre.

A Luxeu ce 31 mai 1748.

Mon très Révérend Père,

Il me fâcheroit de ne pas profiter d'une aussi favorable occasion que celle du Rd père Dom Colomban Luz (1) pour me renouveller dans l'honneur de votre souvenir. Il ne pouvoit me faire plus de plaisir qu'en m'apprenant que vous jouissez d'une santé parfaite et à votre considération je n'ay rien oublié de tout ce qui dépend de moy pour luy faire politesse et j'aurois de grand *(sic)* souhaitté en faire d'avantage. J'ay été charmé de sa modestie et édifié de sa piété. Il m'a dit que le cardinal Quirini (2) vous avoit envoyé ses ouvrages de controverse. Votre Révérence m'obligera de me marquer en quoy ils consistent afin d'en pouvoir parler dans ma bibliothèque. J'aurois grande envie de la luy dédier et mon épître dédicatoire est déjà faite, mais je ne scay si cette Éminence me permettra d'en prendre cette liberté (3). Un imprimeur de Paris nommé Prost me pressoit il y a

1. D. Colomban Luz, né à Weissenhorn le 31 juillet 1713, profès de l'abbaye d'Elchingen, près d'Ulm, le 8 septembre 1733, archiviste de ce monastère, mourut le 11 juin 1778. Entre autres travaux traduits du français, il publia la vie de D. Calmet (*Leben des Augustin Calmet von Senon, O. S. B.*, Augsbourg, 1768, in-8°). Il est auteur d'un intéressant travail sur l'ordre bénédictin en Angleterre : *Benediktiner-Mission in Engelland, oder kurze doch gründliche Beschreibung auf was weis Engelland von denen Ordenssöhnen des hl. Benedicti ehemahlen zu dem wahren Glauben bekehret worden.* Augsburg, 1755, 236 pp. in-8°, *nebst einer Erzaehlung und Beschreibung des Lebens und Todes einiger Benediktinischer Missionarien, welche zeit Henrici VIII. Königs Zeiten ihr Blut und Leben aufgesetzt, und den Tod haben ausstehen müssen.* Ib., 1755, 104 pp. in-8°. L'auteur s'était mis directement en relation avec les Bénédictins anglais pour ce travail, qui ne doit pas être considéré comme un simple abrégé de l'*Apostolatus Benedictinorum in Anglia* de D. Clément Reyner (cf. Lindner, *Die Schriftsteller und die um Wissenschaft und Kunst verdienten Mitglieder des Benediktiner-Ordens im heutigen Königr. Bayern.* Regensburg, Manz, II, 161-162.

2. Le cardinal Ange-Marie Quirini, né le 30 mars 1680, fit profession à l'abbaye bénédictine de Ste-M. de Florence le 1 janvier 1698, et se livra avec ardeur à l'étude. Nommé archevêque de Corfou en 1723, il sut se concilier l'affection et l'estime même des grecs schismatiques. En 1726, il fut nommé à l'évêché de Brescia et en 1727 créé cardinal. Il mourut le 6 janvier 1755. Cf. Alfred Baudrillart, *De cardinalis Quirini vita et operibus.* Paris, Firmin-Didot, 1889, in-8°.

3. D. Thiébault changea plus tard d'avis et l'adressa au cardinal Giustiniani, évêque de Vérone. Nous en donnons le texte plus loin.

Digitized by Google

environ deux ans de la luy envoyer et me demandoit de plus ce que j'en souhaitois : comme je devois y faire des augmentations considérables et même la refondre, je ne voulu pas la luy envoyer dans l'état où elle étoit pour lors. Présentement il me marque qu'il ne peut s'en charger, attendu que le commerce tombe entièrement. Je vous aurois grande obligation si vous vouliez bien m'indiquer quelque autre imprimeur. J'ay fais décrire mon ouvrage par une personne qui peint bien. Il y en a six à sept volumes in-4° qui ont pour titre « Bibliothèque générale et alphabétique des auteurs de tous les ordres et congrégations dans lesquels on pratique la règle de St. Benoît avec l'histoire de leur vie, le catalogue, la chronologie et les différentes éditions de leurs ouvrages et à la fin l'État présent de l'ordre de St-Benoît, où l'on trouve l'histoire de tous les ordres, congrégations et monastères de l'un et l'autre sexe qui le composent ». Votre Révérence m'a fait l'honneur de me dire autrefois que Dom Zielgebaur (1) et Dom Legipont travailloit à quelque chose de semblable. Je souhaitterois scavoir si leurs ouvrages ont paru. Une autre grâce que je prend la liberté de vous demander, c'est de me procurer un catalogue exacte des maisons de la congrégation de Bursfeld (2). Si je pouvois faire le voyage de Senones, je pense bien que je trouverois dans votre sixième volume de la nouvelle Histoire de Lorraine bien des auteurs des diocèses de France des deux derniers siècles qui ont échapé à mes recherches. Quelque plaisir que me pourroit faire cette découverte, j'en aurois un infiniment plus grand si je pouvois vous convaincre du profond respect et de la vénération avec lesquels j'ay l'honneur d'être

Mon très Révérend père
Votre très humble
et très obéissant serviteur
f. Benoit Thiébault.

Le désir de perfectionner son travail avait déterminé D. Thiébault à refuser les offres d'un libraire de Paris, plus encore, comme nous l'apprenons d'autre part, l'espoir d'avoir des conditions plus avantageuses. Mal lui en prit, car toutes ses démarches n'eurent point le résultat qu'il en attendait. Les lettres suivantes contiennent l'expression de ses doléances.

Mon très Révérend Père.

Sur la fin du carême, un religieux d'Elkin (3), qui avoit eté envoyé chez vous pour apprendre le françois, étant venu icy, je cru avoir rencontré une

1. D. Ziegelbauer.

2. Importante congrégation de l'ordre de S. Benoît qui comprenait un grand nombre de monastères d'Allemagne et des Pays-Bas. On en trouve une liste dans Trithème (*Annal. Hirsaug.* ed. St-Gall, II, 353-355), dans Bucelin (*Germania sacra*, August. Vindel., 1655, Pars II, 18-20) et dans Leuckfeld (*Antiquitates Bursfeldenses*, Leipzig, 1713, pp. 49-154).

3. Elchingen. Ce religieux est Dom Colomban Luz, dont il est question dans la lettre précédente.

Digitized by Google

occasion favorable pour donner a votre Révérence des preuves de mon respectueux souvenir, et je le prié de se charger d'une lettre que je pris la liberté de vous écrire. Je ne scay quel sort a eu cette lettre, mais jusqu'icy je n'ay pu apprendre si elle vous a eté remise. J'espère qu'il n'en sera pas de même de celle-cy. J'ay lu avec plaisir dans le Mercure de France que le huitième volume de votre Histoire générale est imprimé. S'il me tarde d'apprendre la publication du reste de cet ouvrage, je n'ay pas moins d'empressement de voir le sixième tome de votre nouvelle Histoire de Lorraine, dans l'espérance d'y trouver bien des auteurs que jusqu'ici je n'ay pu découvrir. J'ay enfin envoyé à Paris le premier volume de ma bibliothèque des écrivains de notre ordre après l'avoir corrigé de mon mieux et l'avoir fait décrire fort correctement. Notre procureur général, Dom Basile Bourgeois (1), me marque qu'il l'a fait voir à divers religieux de St-Maur et à quelques imprimeurs qui le trouvent bon, mais que ceux cy n'osent se charger de faire l'impression qu'après la publication de la paix (2). L'empressement que notre Rd père Doyen a d'aller voir Monsieur le grand prieur de Lure, ne me laisse que le tems de vous dire que c'est avec la plus parfaite vénération et le plus respectueux dévouement que j'ay l'honneur d'être

Mon très Révérend père
Votre très humble
et très obéissant serviteur
f. BENOIT THIÉBAULT.

A Luxeu ce 5 sept. 1748.

L'excellent moine de Luxeuil jouait de malheur. Une première fois il refuse les offres d'un imprimeur ; il revoit son travail, le fait « peindre » au net, et se met en quête d'un éditeur. Une vengeance privée vient jeter le trouble dans le ménage et froisser au vif le religieux et l'écrivain. L'épisode n'est pas des plus édifiants, mais il est historique. Dom Calmet, que Dom Thiébault avait eu le plaisir de visiter à Senones, fut aussitôt mis au courant de l'affaire.

A Luxeuil ce 2 avril 1750.

Mon très Révérend Père.

Je me faisois une fête de faire tenir à votre Révérence ce que j'avois eu l'honneur de luy promettre en son abbaye au sujet de quelques écrivains de notre province. Mais l'enlèvement que l'on a fait dans ma chambre, lors même que j'étois chez vous, de tous mes écrits, des originaux, des copies, des mémoires, et l'insulte que l'on m'a faite en les mettant en pièces et en

1. D. Basile Bourgeois, de Donchery, profès à St-Vincent de Metz, le 15 juin 1716, occupa les charges de président et de définiteur de la congrégation ; il mourut à Provins le 22 janvier 1763 (*Matricula*, 39).

2. La France était alors en guerre avec l'Angleterre. La paix fut signée au traité d'Aix-la-Chapelle.

Digitized by Google

les jettant dans les latrines, me mettent dans l'impossibilité de tenir pour le présent ma parole. Jusqu'icy je n'ay encore pu avoir justice et je me trouve obligé d'avoir recours au chapitre, j'espère que vous voudrez bien y employer votre authorité pour me faire rendre justice, d'autant plus que je ne me suis attiré ce chagrin, que pour avoir voulu empêcher des relations scandaleuses d'un de nos jeunes étudians avec une femme, On ne m'a pas moins enlevé de sept volumes in-folio qu'il m'a coûté de faire copier, avec cela on m'a pris toutes mes conférences et plusieurs autres choses que verrez détaillées dans ma requeste. Depuis que je l'ay présentée à notre Rd père prieur, on a remis en différens temps au chœur et au chapitre deux volumes et deux autres ont été tirés des latrines, le reste est encore entre les mains du voleur. Ce qui m'a fait plus de peine c'est que pendant le carême que j'étois obligé de prêcher icy la station, l'on a rien oublié pour empeicher les informations et cela crainte que le jeune soupçonné du vol ne puisse pas donner sa voix pour la conventualité au fameux brouillon que nous avons icy. Je suis fâché de vous entretenir de toutes ces misères. Je vous souhaitte une parfaite santé et un heureux retour chez vous. C'est dans les plus profonds sentimens de respect et de vénération que j'ay l'honneur d'être

Mon très Révérend père
Votre très humble
et très obéissant serviteur
f. Benoit Thiébault.

Je vous envoye une dissertation que j'ay faite il y a une dizaine d'années au sujet de quelques innovations à notre calendrier. Vous pouvez la garder. Vous este dans le même cas que nous par rapport à notre saint fondateur (1), dont vous faites l'office depuis quelques années *seulement*. Heureusement cette dissertation, de même que mes sermons que j'avois *cachés*, n'ont pas été enlevés de ma chambre. Le bruit qu'a fait cet enlèvement ne permet pas de le laisser impuni, le public en est informé malgré moy et crie vengeance.

Le calme se fit peu à peu, semble-t-il, et Dom Thiébault rentra en possession de ses manuscrits, attristé de la cause de l'accident et passablement froissé de l'insulte qu'on lui avait faite en les jetant dans l'endroit mentionné ci-dessus. On les repêcha, mais, à en juger par les manuscrits encore conservés, pas en eau trouble. Sur ces entrefaites, D. Thiébault, chargé de la visite des monastères de la Lorraine allemande, poussa une pointe jusqu'à Trèves. La lettre suivante donne une courte relation de son voyage.

1. S. Colomban.

Digitized by Google

Mon très Révérend Père,

Dans le tems de nos visites je n'ay point perdu d'idée votre Révérence, et, comme j'ay été obligé de faire la visite de nos maisons de la Lorraine allemande, j'ay profité de cette occasion pour voir les abbayes de Trèves (1) et y faire qeulques glanures. Comme je n'y ay pu demeurer qu'un jour et demi, dont une grande partie a été employée malgré moy à boir (2), elles n'ont pas été considérables. Quoi qu'il en soit elles peuvent vous servir pour l'ouvrage que vous faite actuellement imprimer (3) et que j'ay vu chez votre imprimeur de Nanci, ainsi je vous les envoye. Malgré l'enlèvement de mes écrits j'ay trouvé, tant dans ce qui a été tiré des latrines que ce que l'on m'a restitué, de quoy rétablir ma bibliothèque, et les découvertes que j'ay fais dans mes visites serviront à l'augmenter considérablement. Je souhaitterois fort avoir le catalogue de vos hommes illustres pour voir si je pourrois vous en fournir quelques uns que vous auriez omis. Je prie le Seigneur de vous conserver le santé et de prolonger des jours si bien employés. C'est avec le plus profond respect et le plus parfait dévouement que j'ay l'honneur d'être

Mon très Révérend Père,
Votre très humble
et très obéissant serviteur.
f. BENOIT THIEBAULT.

à Faverney ce 13 9bre 1750.

Si votre livre des hommes illustres est achevé pour la diette, je prierés le père visiteur de Lorraine de me l'apporter.

Sur ces entrefaites la *Bibliothèque Lorraine* ou *histoire des hommes illustres qui ont fleuri en Lorraine, dans les trois Évêchés, dans l'archevêché de Trêves, dans le duché de Luxembourg*, etc., parut sous la forme d'un bel in-folio à Nancy. Il fut donné sous le titre d'*Histoire Lorraine*, T. IV, bien qu'il ne fasse pas partie du corps de cet ouvrage. Dom Thiébault, qui avait hâte d'en profiter pour sa Bibliothèque bénédictine, s'empressa de l'analyser et de transmettre ses remarques à l'auteur.

A St-Ferjeux ce 15 sept. 1751.

Mon très Révérend Père,

Je vous tiens parole. J'ay relü avec attention le catalogue de vos hommes illustres et je n'ay trouvé que deux de ma connaissance omis, le 1er un nommé Adalbert Gros de Vesoul, profes de St-Vincent de Besançon en 1651, étant passé en Flandre, je ne scay pour quelle affaire, il fit imprimer

1. Il y avait à Trèves quatre abbayes de Bénédictins : St-Maximin, St-Mathias, N.-D. aux Martyrs et St-Martin, ces trois dernières de la congrégation de Bursfeld.

2. On était largement hospitalier, paraît-il, vis-à-vis de l'étranger, et puis le vin était bon aux bords de la Moselle : *vinum mosellanum omni tempore sanum*.

3. Il s'agit ici de la *Bibliothèque Lorraine* imprimée à Nancy, chez Leseure en 1751.

Digitized by Google

à Bruxelles dans un volume in-4° des sermons et harangues et mourut en 1675 (1). M. Lampinet, scavant conseillier au parlement de Besançon, en fait mention dans sa bibliothèque sequanoise qui n'est que manuscripte;

Le second est Dom Ambroise Mercier (2) mort prieur à Luxeuil en 1702. il était profès de l'an 1653, avoit enseigné avec réputation et était fort estimé pour sa vertu. Il a composé une théologie ad mentem Storum Gregorii, Anselmi et Bernardi que l'on conserve à Luxeuil.

Je ne trouve pas dans l'extrait que j'ay fais tirer de votre catalogue Etienne X, je pense néammoins qu'il ne doit pas être oublié parmi nos grands hommes de Lorraine. Je ne scay pourquoy vous y avez donné place à M. Boisot, abbé commendataire de St-Vincent de Besançon (3). Il me paroit que vous y mettez deux fois Théodore de la Croix (4), Guibalde abbé de Stavelot, Ignace Philibert (5). Le nom de famille de l'abbaye *(sic)* de Faverney, Dom Claude Hydulphe (6), étoit Brenier. J'ay fais chez vous des collections qui me font bien du plaisir. Je vous renouvelle mes sincères actions de grâces et vous prie de me croire avec le plus profond respect et avec la plus vive reconnaissance

Mon très Révérend Père.
Votre très humble
et très obéissant serviteur
f. Benoit Thiebault.

Dom Thiébault aspirait à donner son ouvrage au public; hélas! il ne trouvait plus de libraire disposé à se charger de ses énormes in-folios. Que n'avait-il fermé l'oreille aux insinuations d'un malencontreux conseiller? « Un tiens vaut, ce dit-on, mieux que deux tu l'auras. » Le bon moine de St-Ferjus en fit la triste expérience. Écoutons ses plaintes et le récit de son aventure dans une nouvelle lettre à Dom Calmet.

A St-Ferjeux ce 24 juillet 1754.

Mon très Révérend Père,

C'est malgré moy que je ne donne que rarement à votre Révérence des marques du prétieux souvenir, que je conserve de ses bontés et de la bien-

1. D. Adalbert Gros, de Vesoul, profès à St-Vincent de Besançon le 10 août 1651 (*Matricula*, 15), il est mentionné dans la *Bibliothèque* de D. Thiébault, t. III, p. 342.

2. D. Ambroise Mercier, de Dol, profès de St-Vincent de Besançon le 27 mai 1653, mort à Luxeuil le 29 janvier 1702 (*Matricula*, 16). Il est signalé dans le supplément de la *Bibl. Lorr.*, p. 54.

3. Jean-Baptiste Boisot, abbé commendataire de St-Vincent de Besançon, légua, par acte du 27 novembre 1694, sa bibliothèque et ses collections à l'abbaye de St-Vincent de Besançon, à la condition que le tout formerait un dépôt public. (Tivier, *L'abbé Boisot de Besançon et ses relations littéraires avec les beaux esprits du grand siècle* ap. *Mémoires de la société d'émulation du Doubs*, 4e *série*, t. IX, 1874, pp. 455-467; Castan, *Catalogue gén. des MSS. des Bibl. publ. de France, Départements*, XXXII, Besançon, I, introd. pp. II-XXII.)

4. Calmet, *Bibl. Lorr.* 315.

5. Calmet, 544-545, 736-737.

6. Mort abbé de Faverney en 1662 (Calmet, *Bibl. Lorr.*, 499-502; cf. D. Grappin, *Mémoires sur l'abbaye de Faverney*, Besançon, Daclin, 1771, pp. 99-100).

Digitized by Google

veillance dont elle a bien voulu m'honorer. Il y a longtems qu'elle m'a paru s'intéresser à mon ouvrage ; je la prie de me permettre de luy en dire le sort. Malgré le vol qu'on en avoit fait et la manière indigne dont il avoit été traité, il est entièrement rétabli et copié d'une écriture lisible en cinq volumes in-folio. Après la préface et une table des auteurs, dont je me suis servi, suit un discours préliminaire de trente pages sur les études monastiques, dans lequel je fais voir que depuis l'établissement de l'ordre jusqu'à nos jours on y a étudié. Etant visiteur je porté le premier volume à Paris. Le Sieur Deburre, après l'avoir fait examiner, se chargea volontiers de l'impression et me présenta du premier mot quatre cens livres pour chaque volume in-4° avec vingt exemplaires. Il donnoit quarante écus au sieur le Marguerie pour la correction des épreuves et faisoit absolument tous les autres frais. Dom Pierre Pernot cluniste (1) m'empêcha de conclure avec luy et me dit qu'il me trouveroit sûrement un imprimeur qui me donneroit sept à huit cens livres de chaque volume. J'aurois volontiers tout lâché pour quelques exemplaires. Cependant je fu asses simple pour redemander mon ouvrage et le laisser au mauvais conseillier qui m'engagea à le reprendre. Celui-cy, après l'avoir fait approuver par M. Bonami, a voulu renouuer avec le sieur Deburre, mais quelques pères de St-Maur, entre autre Dom Vincent de la Rue (2), se sont mis à la traverse et ont débité que l'ouvrage n'interressant que les moines, on en auroit point le débit. Si j'avois quelqu'un à Paris qui voulu un peu se remuer, peut être ferois-je quelque chose, mais personne ne me tend la main. Cependant tous ceux qui ont vu l'ouvrage le trouvent bon, entre autres *l'abbé Lenglet* (3). Ce qui est vrai, c'est que je n'ay rien oublié pour être exact. Quant à mon stile vous en pouvez juger par la préface que je prend la liberté de vous envoyer, de même que l'épitre dedicative. Vous augmenterez les obligations que je yous ay, si vous voulez bien m'indiquer quelque imprimeur.

J'apprendrés encore avec plus de plaisir que vous jouissez d'une parfaite santé et que vous este en état de soutenir la grande réputation que votre érudition et vos productions vous ont acquise. C'est toujours dans les sentimens du plus profond respect et avec la plus vive reconnaissance que j'ay l'honneur d'être

Mon très Révérend Père,
Votre très humble
et très obéissant serviteur.
f. Benoit Thiebault.

Quoique vous m'avez fait de *treize* ans plus viel que je ne suis, je ne

1. Une maladresse du compositeur a fait dire à M. Guillaume (*Mémoires*, 1874, p. 216) « Chimiste ».

2. D. Vincent de la Rue, neveu de D. Charles de la Rue, éditeur du 4e volume des œuvres d'Origène décédé à St-Germain-des-Prés le 29 mars 1762 (Tassin, 575-576 ; Vanel, *Nécrologe de St-Germain-des-Prés*, 250).

3. L'abbé Lenglet du Fresnoi ; cf. Fangé, 370, 384 385.

Digitized by Google

laisse pas que de vous faire de mes sincères actions de grâces de l'honneur que vous m'avez fait de vous souvenir de moy dans votre bibliothèque de Lorraine (1).

Dom Thiébault, ne pouvant trouver un éditeur à Paris, tâcha de gagner à sa cause l'imprimeur Le Roux de Strasbourg. Celui-ci demanda l'avis de D. Calmet sur la valeur de l'ouvrage et la possibilité d'un débit suffisant. Mais, à Strasbousg comme à Paris, le pauvre prieur de St-Ferjus joua de malheur.

Strasbourg ce 7e septembre 1754.

Monsieur,

Le Révérend Père Prieur des Bénédictins de St-Ferjeux me propose d'entreprendre à mes frais un ouvrage de sa composition intitulé : *Bibliothèque universelle critique et chronologique de tous les auteurs des ordres et congrégations dans lesquels on observe la règle de St-Benoît, avec l'histoire de leurs vies, la chronologie et les différents éditions de leurs ouvrages, la notice des papes, cardinaux et évêques bénédictins, et à la fin l'état présent de l'ordre, où l'on trouve l'histoire abrégée de toutes les Congrégations et monastères de l'un et de l'autre sexe qui le composent*, ouvrage achevé qui compose en manuscrit cinq volumes in-folio, que l'auteur présume pouvoir se réduire par l'impression à 7 volumes in-4°. Comme je ne doute point, Monsieur, que vous n'ayiez connoissance de ce travail, je prends la liberté de vous prier de me donner votre avis sur l'utilité, le mérite et le débit que vous croyéz que cet ouvrage pourroit avoir dans l'ordre : car je ne puis guère en placer ailleurs que dans vos maisons. Je sçais qu'elles sont nombreuses tant en France qu'en Allemagne et en Italie, mais je ne les connais pas : cependant si j'entreprends cet ouvrage, comme les frais en sont considérables, je voudrois pouvoir l'annoncer dans tout l'ordre par une lettre circulaire, et même le proposer par souscription, pour m'assurer du moins le débit d'un nombre d'exemplaires, et m'aider à survenir aux frais. Comme je vous connois, Monsieur, plus en état que qui que ce soit, de me dire le fort et le faible d'une pareille entreprise (la première que je ferois de cette conséquence) j'ose vous suplier de me dire naturellement ce que vous en pensez, le nombre que vous croyez que je pourrois imprimer de ce livre, mesuré à peu près sur les maisons de votre ordre, qui pourroient s'en fournir, pour ne pas donner dans une entreprise ruineuse. Le travail est grand, la dépense certaine et le fruit toujours incertain. C'est donc, Monsieur, par prévoyance, et à dessein de ne pas m'embarquer à la légère que je prends la liberté de vous consulter, persuadé que dans une entreprise de cette nature, vous voudrez bien me prêter vos lumières, et m'honorer de vos conseils pour la faire réussir. Si vous voulez bien aussi me donner la

1. *Bibl. Lorr.*, 929.

Digitized by Google

connoissance de vos principales maisons vous m'obligeriez infiniment; j'espère que vous voudrez bien m'honorer d'une réponse, je l'attends de vos bontés avec la permission de me dire très respectueusement

Monsieur

Votre très humble et
obéissant serviteur,
LE ROUX.

Au Révérend Père, le Révérend Père Dom Augustin Calmet, Abbé de Senone. A Senone, par Raon d'Étape.

Bien que rebuté de toutes parts, Dom Thiébault n'en continua pas moins à revoir sans cesse son œuvre et à l'enrichir de notes. Ses manuscrits conservés à la Bibliothèque de la ville de Besançon permettent de se prononcer sur la valeur réelle de ses travaux. En voici la description :

MSS. 750-757. « *Histoire abrégée de l'ordre de Saint-Benoît, depuis son établissement dans le sixième siècle jusqu'à nos jours*, par Dom Benoît Thiébault, religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Vanne.

Tome I, comprend ce qui est arrivé dans l'ordre de 520 jusqu'en 901, 757 pp. in-folio. Le volume est précédé de la minute d'une épître dédicatoire de l'ouvrage du cardinal Giustiniani, évêque de Vérone ; nous la donnerons plus loin (1).

Tome II, de 901 à 1126, 754 pp., avec la table de ce tome.

Tome III, de 1126 à 1322, 646 pp., suivies de la table alphabétique.

Tome IV, de 1322 à 1601, 473 pp., suivies de la table alphabétique. Ce tome IV débute par un nouveau titre :

Introduction à l'histoire de l'ordre de St-Benoît où l'on trouve la fondation des monastères de l'un et l'autre sexe qui le composent, les différentes figures qu'ils ont faites, les revers auxquels ils ont été exposés et ce qui est arrivé de plus considérable, le renversement, le rétablissement de plusieurs, les réformes qui de temps à autre y ont été introduites, les précis des vies de ceux et celles qui les ont fondés, des saints et saintes auxquels ils ont servi de retraite, des souverains pontifes, des cardinaux, des évêques et des apôtres des différentes nations qui en sont sortis, des grands hommes et des scavans qui ont fleuri, l'origine et les progrès des différens ordres et des congrégations qui en sont les membres. »

1. Une copie de ce volume se trouve à la Bibliothèque de Saint-Dié (*Catal. gen. des MSS.* in-4°, t. III, 496, n° 45).

Digitized by Google

Tome V, de 1601 à 1760, 509 pp., suivies de la table.

« Nous voici enfin arrivé à l'année 1760, dit l'auteur (p. 499), à laquelle nous sommes proposé de finir cet abrégé de l'histoire de l'ordre. » Toutefois, un peu plus loin (p. 502bis) il reprend la même formule en indiquant l'année 1763 (1).

Ces volumes sont d'un copiste, mais ils renferment une foule de retouches de l'auteur et de nombreuses additions intercalées sur des feuilles volantes.

MSS. 758-761. « *Bibliothèque universelle, critique et chronologique de tous les auteurs des ordres et congrégations dans lesquels on observe la règle de S. Benoît, avec l'histoire de leur vie, le catalogue, la chronologie et les différentes éditions de leurs ouvrages, la notice des papes cardinaux et évêques bénédictins, et à la fin l'état présent de l'ordre où l'on trouve l'histoire abrégée de toutes les congrégations et monastères de l'un et de l'autre sexe qui le composent*, par le R. P. Dom B. Thiébault, bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne.

Tome I, de la fondation de l'ordre à 1100, 534 pp., in-folio. Les notices sont groupées par siècle ; chaque série séculaire est suivie d'un article sur les écrivains anonymes et de la liste des papes, cardinaux et évêques tirés de l'ordre pendant cette période, et de la table des auteurs.

Tome II, de 1101 à 1600, 799 pp.

Tome III, de 1601 à 1754, 977 pp.

Le tome IV fait défaut ; il comprenait la première partie de l'« *État présent de l'ordre* », ou l'« *Histoire abrégée* » des monastères. Le MS. 762 peut le remplacer.

Le tome V, contient la seconde partie de l'« *État présent de l'ordre* », ou l'*histoire abrégée des maisons de bénédictins*, ainsi que des monastères d'hommes des ordres ou congrégations qui suivent également le règle de S. Benoît. A la fin on trouve une liste des maisons encore existantes de l'ordre de S. Benoît, et une autre des maisons que l'ordre a jadis possédées, le tout suivi de tables alphabétiques, 828 pp.

Ces volumes ne sont pas de l'écriture de Thiébault, mais comme ceux de la collection précédente ils portent beaucoup de retouches de l'auteur et d'additions intercalées sur des feuilles volantes.

MS. 762. « *Mémoires abrégés pour servir à la connoissance de l'ordre de Saint-Benoist et principallement de son état présent, tome I, qui comprend les mémoires sur toutes les différentes congrégations de l'ordre bénédictin et les monastères dont ces mêmes congrégations sont*

1. La Bibliothèque de Besançon possède une seconde copie des tomes II, III et V.

Digitized by Google

composées », XVI-559 pp. in-folio, d'une écriture étrangère avec retouches de l'auteur.

P. 1. « *Chronologie des maisons de l'ordre de S. Benoît. Celles qui subsistent sont marquées par une étoile.* » Cette chronologie est divisée en quatre colonnes : année de la fondation, nom de l'abbaye, diocèse, congrégation ou ordre.

PP. 130-213. « *Monastères dont l'ordre est actuellement composé* », groupés par congrégation. Tableau en quatre colonnes indiquant le nom de la maison, la qualité, le diocèse, l'année de fondation.

PP. 1-161. « *Archeveschés et évesché de toute l'Église, par ordre alphabétique, avec les abbayes, prieurés et monastères d'hommes et de filles de l'ordre de Saint-Benoît et des congrégations dans lesquelles on observe sa règle, qui se trouvent dans leurs diocèses* », 213-161 pp. in-folio, en partie écrites par l'auteur, avec intercalations de sa main.

MS. 764. « *Catalogue alphabétique des souverains pontifes, des cardinaux et des évêques que l'ordre de Saint-Benoît a fournis à l'Église depuis son origine jusqu'à nos jours* », 420 pp. in-folio, écriture de copiste avec ajoutes et intercalations de la main de l'auteur.

Dom Thiébault avait primitivement conçu le dessein de dédier ses travaux au cardinal Quirini ; la mort de ce dernier l'en empêcha. Il jeta alors les yeux sur le cardinal Giustiniani, évêque de Vérone, bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin (1) et rédigea à son adresse un projet de dédicace qu'il soumit à Dom Calmet et dont la minute est conservée dans le MS. 750 de Besançon.

A Son Éminence Monseigneur le cardinal Giustiniani Évêque de Vérone.

Monseigneur,

Au milieu de la pompe et de l'éclat qui vous environnent, je viens avec confiance me présenter à votre Éminence et luy offrir un hommage dû au principal ornement de l'ordre de St Benoit et à son puissant protecteur.

L'histoire de cet ordre, Monseigneur, met souvent sous les ieux des têtes couronnées et des princes qui ont préféré la qualité d'enfans de St Benoit à tous sceptres et à tous couronnes. Tels sont les modèles que vous vous este proposés en foulant aux pieds tout le faste des grandeurs mondaines dans l'abbaye de Ste Justine de Padoue, berceau respectable de cette illustre congrégation dans laquelle les siècles les plus facheux ont vu revivre le premier esprit de l'ordre et qui luy a rendu son ancien lustre.

Vous le savez, Monseigneur, l'Église a fréquemment trouvé dans nos cloistres des souverains pontifes, des cardinaux et des évêques comparables par leur zèle, leur sollicitude et leurs autres vertus à ceux des premiers

1. Nicolas-Antoine Giustiniani, né en 1712, évêque de Torcello (1753), puis de Vérone (12 fév. 1759), transféré à Padoue le 11 décembre 1772, y décédé en 1796.

Digitized by Google

siècles, des Gregoires, des Urbains, des Benoits. La sagesse de votre conduite dans le gouvernement des diocèses de Torcelle et de Vérone annonce un prélat dont la mémoire ne sera ni moins chère ni moins précieuse que celle de ces grands hommes, dont les annales ecclésiastiques ne parlent qu'avec éloge.

Voilà, Monseigneur, ce qui vous rend infiniment plus digne de nos respects que le grand nom de votre maison, de cette maison déjà si ancienne, si illustre, si distinguée dans les états de Venise, de Gennes, dans le royaume de Naples et dans les isles de Corse et de Scio, de cette maison dont l'Église de Venise a reçu son premier patriarche St Laurent, le sacré collège les cardinaux Vincent, Benoit et Horace (1), quantité d'églises des évêques, dont trois sont actuellement à la tête des diocèses de Concordia, de Vintimille (2) et de Trente, la république des lettres des savans en tous genres, les ordres religieux les plus distingués une partie de leurs principaux ornemens et celuy de St Benoît en particulier un Paul et un Innocent Giustiniani qui ont ressuscité l'esprit des Pacômes, des Antoines et des Romualds dans les solitudes de l'Italie d'où ils l'ont répendu en France, en Allemagne, en Pologne et dans la Hongrie.

Personne n'ignore, Monseigneur, que vous comptez parmi vos ancêtres des souverains de l'isle de Scio, jusque huit ducs de Venise, les sénateurs les plus fameux et une foule de grands capitaines auxquels cette noble et ancienne république est redevable de son état florissant, d'une partie de ses conquêtes. Mais ce qui a fait applaudir tout le sacré collège à votre promotion, ce qui la fait désirer si ardemment et ce qui fixe notre attention, c'est la réunion des plus belles qualités du cœur avec les plus rares talens de l'esprit, une candeur, une affabilité et, sous la pourpre même, une modestie qui gagnent tous les cœurs et assurent aux lettres et à tous ceux qui les cultivent votre protection.

J'ose donc l'espérer pour l'essay que j'ay l'honneur de présenter à votre Éminence. C'est la grâce qu'en attend celuy qui adresse au ciel les vœux les plus ardens pour votre conservation et qui est avec le respect le plus profond,

Monseigneur,

de votre Éminence
le plus humble et le plus
obéissant serviteur
f. Benoit Thiebault
Religieux bénédictin
de la congrégation de St-Vannes.

1. Vincent Giustiniani, né en 1519 entra dans l'ordre de S. Dominique, en devint général, fut créé cardinal en 1570 et mourut le 28 octobre 1582. — Benoit, né en 1554, cardinal en 1586, décédé le 27 mars 1621. — Horace, cardinal en 1645, mort le 25 juillet 1649.

2. Pierre-Marie Giustiniani, transféré de Sagona à Vintimille le 17 avril 1741, mourut le 5 décembre 1765 (Armellini, *Bibl. Casin.*, P. II. p. 127; Ziegelbauer, IV, 211, 281).

Digitized by Google

L'ouvrage de Dom Thiébault n'a pas vu le jour. Doit-on regretter son échec ? Pour son époque, peut-être ; pour nous, après examen de ses manuscrits, je crois pouvoir dire que non. D. Thiébault mit beaucoup de patience et de persévérance à glaner tout ce qui se rapportait à l'histoire de l'ordre bénédictin, mais il n'a eu à sa disposition que peu de documents. Il n'est pas remonté aux documents originaux, de là des lacunes très graves et de nombreuses erreurs. Le plan est défectueux, l'indication des sources peu satisfaisante. Malgré toute sa bonne volonté, D. Thiébault a été victime des circonstances. Loin des grands centres littéraires, il n'a pu étendre le cercle de ses recherches comme son sujet le demandait. Il n'y a guère qu'une partie de son travail que l'on consultera avec fruit, c'est ce qu'il dit de la congrégation de Saint-Vanne et de ses écrivains.

Après avoir occupé la charge de sous-prieur à Luxeuil, de prieur à Faverney, à St-Ferjus, Dom Thiébault mourut à l'abbaye de Saint-Vincent de Besançon le 5 février 1766. Cette circonstance a sauvé de l'oubli et de la destruction les manuscrits du studieux moine. Dom Jean François, qui en parle dans sa *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de St-Benoît*, dit qu'on conservait à St-Vincent sept volumes in-folio de D. Thiébault : « Je n'ai pas eu dit-il, l'avantage de voir ces sept volumes, dont le plan est plus ample que celui que j'exécute ici, mais j'ai eu celui d'avoir et de profiter d'un autre exemplaire de cet ouvrage, apparemment le premier brouillon, en trois volumes in-4° de corps d'histoire suivie et en un in-4° de supplément qui appartiennent à la bibliothèque de St-Mathias de Trèves [1]. » Nous ignorons ce qu'ils sont devenus ; ils ne se trouvent ni à la bibliothèque de la ville de Trèves, ni dans celles du séminaire ou du chapitre de cette ville, héritières de celle de l'abbaye de St-Mathias.

DOM MAGNOALD ZIEGELBAUER.

Cet illustre bénédictin, auquel l'histoire littéraire de l'ordre est redevable du meilleur travail qui ait été publié sur ce sujet jusqu'à nos jours, se mit, lui aussi, en rapport avec Dom Calmet du jour où il conçut le plan de sa bibliothèque bénédictine.

Né en 1689 à Ellwangen, Magnoald Ziegelbauer fit profession à l'abbaye impériale de Zwiefalten en Souabe le 21 novembre 1707, étudia la théologie dans ce monastère et fut ordonné prêtre le 21 mars 1713. L'abbé Wolfgang Schmidt, qui avait su apprécier

1. III, 127-128.

Digitized by Google

les talents du jeune religieux, lui confia aussitôt après son ordination l'enseignement de la théologie. Malheureusement la mort de l'abbé (2 avril 1715), en privant Ziegelbauer d'un intelligent protecteur, l'exposa à de grandes difficultés. L'abbaye de Zwiefalten ne brillait pas par son activité littéraire ; les travaux du jeune lecteur de théologie, son zèle à l'étude, son aversion pour l'oisiveté et la manière de vivre de quelques-uns de ses confrères lui attirèrent la malveillance de ceux-ci. La faiblesse des deux abbés Bède Sommerberger et Augustin Stegmüller, en laissant l'opposition se fortifier, amena le P. Magnoald à demander l'autorisation de passer dans une autre maison de l'ordre. Cette permission lui fut accordée. Il se rendit d'abord à Reichenau, où il enseigna la théologie, puis à Göttweig, où il exerça la même fonction, enfin à Vienne, où il reçut l'hospitalité à l'abbaye des Écossais. C'est là qu'il fit la connaissance de Dom Olivier Légipont, bénédictin de Saint-Martin de Cologne, un des plus intrépides défenseurs des études sérieuses dans les monastères d'Allemagne. Celui-ci procura au bénédictin souabe une place de précepteur chez le baron de Latermann. D. Ziegelbauer consacra ses loisirs à l'étude, entra en relation avec de nombreux savants de la capitale, visita assidûment les bibliothèques et, sous l'inspiration du P. Légipont, conçut le plan d'une Histoire littéraire de l'ordre de St-Benoît (1).

Ziegelbauer entra alors en relation avec Dom Calmet et lui fit part de son projet. Il lui demandait des notices sur la congrégation de Saint-Vanne, les études, la méthode, la doctrine théologique, la description des bibliothèques de Senones et de Moyenmoutier, sur les bibliothécaires de ces maisons et la vie de D. Mathieu Petitdidier (2).

D. Calmet lui répondit le 1 juin. Le 20 juillet suivant, Ziegelbauer lui accusait réception de cette lettre et lui en témoignait toute sa gratitude. Avant de lui répondre, il avait voulu attendre que son prospectus « de conspectu rei litterariae ord. S. Benedicti » fût sorti de presse. Il lui en envoyait plusieurs exemplaires, avec prière de les communiquer aux savants et aux supérieurs de la congrégation de Saint-Vanne. Il y joignait un exemplaire d'un travail sur le culte de l'Immaculée Conception, qu'il avait composé à l'âge de vingt-cinq ans et qui venait d'être livré à l'impression. Ce travail n'était pas exempt d'erreurs, mais, comme il y était question de l'institu-

1. Notice par Th. Lindner dans son étude sur les Écrivains bénédictins des monastères du Wurtemberg (*Studien auf Litterat. aus dem Benedi. Orden*, 1883, I, 70-72).

2. Lettre datée de Vienne le 1 mai 1737 (Calmet, *Bibl. Lorr.*, XXV-XXVI).

Digitized by Google

tion éventuelle ou désirable d'une fête de l'*Élection* de la sainte Vierge, l'archevêque de Gran, frappé des arguments mis en avant par l'auteur, avait eu l'idée de traiter cette affaire avec le pape et avec l'empereur (1). Les négociations entamées le forçaient à rester à Vienne ; dès qu'il serait libre, il se rendrait en Lorraine.

Cette lettre faisait également mention d'un autre dessein de notre studieux bénédictin. Il songeait à publier un septième tome des œuvres de Raban Maur, qui contiendrait 16 ou 17 traités. Mais il lui fallait un Mécène. Le prince-abbé de Fulde était tout désigné ; il fallait le gagner, et une recommandation de Dom Calmet lui serait fort utile. Un autre ouvrage lui tenait également fort à cœur, c'était une collection des auteurs bénédictins qui avaient écrit sur le mystère de l'Eucharistie, et qu'il publierait sous le titre de *Fides benedictina de sanctissimo eucharistiae mysterio*, hoc est, *patres, auctores et scriptores ord. S. Bened. de sanctissimo altaris sacramento, a saeculo IX. usque ad XII. inclusive, quorum scripta et opera in unum corpus seu bibliothecam collecta, ac notis et observationibus illustrata exhibentur.* Malheureusement l'Allemagne ne lui semblait pas le sol propice pour l'éclosion de ce travail ; que ne pouvait-il se rendre en Lorraine, auprès de son illustre correspondant (2) ?

Pendant l'automne de cette année 1737, D. Ziegelbauer visita l'abbaye de Melk, où il put jeter un coup d'œil sur l'« Apparatus bibliothecae benedictinae » de D. Bernard Pez. Le 8 janvier 1738, il écrivit à Calmet: « J'ai été à Melk, où j'ai vu les matériaux réunis par Ber-Pez, pour sa « Bibliotheca benedictina », mais ce sont des matériaux indigestes. Je n'ai pas voulu demander les renseignements sollicités par vous, car je prévoyais que je n'obtiendrais rien. Nous autres bénédictins d'Allemagne nous sommes encore bien loin de votre obligeance (3). » Une lettre de Légipont nous orientera plus tard sur l'esprit qui régnait alors à Melk.

En 1739, Ziegelbauer fit paraître son premier et unique volume du *Novus rei literariae Ord. S. Bened. conspectus, opus ad perfectam historiae Benedictinae cognitionem summe necessarium.* Pars I vel generalis (Ratisbonne, Memmel, 322 pp fol.).

1. Il s'agit du travail : *Novissima de negotio saeculorum, h. e. opus parthenicum de ss. mysterio immaculatae conceptionis B. Virg. Mariae, in quo praecipue agitur de cultu et veneratione, qua eadem Virgo Deipara ut sine labe concepta elapsis temporibus et culta fuit et a nobis in posterum colenda est.* Rezii, 1737, in-folio. — En 1726, il avait publié son *Mancipatus illibatae Virginis Deiparae.* Constance, Pfizer, 130 pp. in-12°.

2. Lettre datée de Vienne le 20 juillet 1737 (Calmet, *Bibl. Lorr.*, XXVIII; Fangé, *Vie de D. Calmet*, 507-511).

3. Calmet, *Bibl. Lorr.*, XXXVI.

Digitized by Google

Nous le retrouvons en 1740 à l'abbaye de Břevnov, près de Prague, où l'abbé Bennon, zélé protecteur des bonnes études, lui demanda d'écrire l'histoire diplomatique de son monastère. Il était destiné à occuper une chaire dans l'académie des nobles que Marie-Thérèse voulait ériger à Prague et confier aux Bénédictins, quand l'invasion des Prussiens en Bohême fit échouer ce projet. Ziegelbauer se retira à Vienne, où il s'occupa de travaux historiques, puis à Olmütz, où il remplit la charge de secrétaire de la « Societas incognitorum » et consacra son temps à la composition de plusieurs ouvrages sur l'histoire de la Moravie. Il y mourut le 13 juin 1750 et fut enterré dans l'église paroissiale de St-Maurice (1).

Dom Légipont, inquiet du sort des matériaux rassemblés par D. Ziegelbauer sur l'Histoire littéraire de l'Ordre, les réclama du comte de Gianini, un des fondateurs de la « Société des Inconnus » d'Olmütz, qui les avait revendiqués. Celui-ci venait de les envoyer à Saint-Emmeran du Ratisbonne. Légipont partit pour Ratisbonne et, ne pouvant déterminer l'abbé de ce monastère à faire imprimer cet ouvrage, il se rendit à Augsbourg, où il eut la chance de trouver un éditeur, Martin Veith, qui publia l'œuvre de Ziegelbauer en quatre volumes in-folio en 1754 (2).

D. Ursmer Berlière.

1. Sur Ziegelbauer, voir l'*Elogium historicum* que D. Légipont a mis en tête du premier volume de l' *Hist. litt. O. S. B.*, reproduit dans Monse, *Infulae doctae Moraviae*, Brunae, 1779, 151-192; Pelzel, *Abbildungen boehmischer und mährischer Gelehrten und Kunstler nebst kurzen Nachrichten von ihren Leben and Werken*. Prag, 1782, IV. Th. 109-116, avec portrait gravé sur cuivre ; extrait de *l'Éloge historique de Légipont* par un anonyme dans *Sion*, 1845, n. 58, reproduit par Mgr Hefele dans ses *Beitrage zur Kirchengeschichte*, II, 120-124 ; la notice déjà citée de Th. Lindner, où l'on trouve une bibliographie complète du savant moine de Zwiefalten (*Studien*, 1883, I, 70-79 ; avec supplément, *ib.*, 1886, II, 99-100).

2. *Historia rei literariae ordinis S. Benedicti in IV. partes distributa. Opus eruditorum votis diu expetitum ... a R. P. Magnoaldo Ziegelbauer ichnographice adumbratum, recensuit, auxit, jurisque publici fecit R. P. Oliverius Legipontius.* Augustae Vindel., Veith, 1754.

Digitized by Google

S. BRUNO DE SEGNI.

APRÈS les illustres pontifes qui affranchirent l'Église de Dieu de la servitude du pouvoir civil et la purifièrent des abus, qui depuis trop longtemps déjà souillaient le sanctuaire, l'historien aime à considérer et à étudier ces personnages secondaires, dont les vertus, la science et l'énergie permirent aux papes d'accomplir leur œuvre de régénération et de faire triompher leurs idées de réforme. La grande figure d'Hildebrand les domine de toute la hauteur de son génie et de sa sainteté, mais les rayons de sa gloire n'obscurcissent point l'éclat de leurs mérites au point de faire oublier ce qu'ils furent pour lui et ses successeurs, ce qu'ils entreprirent et souffrirent pour la cause de l'Église, leur mère commune. Bruno de Segni est un de ces vaillants champions de la cause de Dieu ; conseiller et ami de Grégoire VII, de Victor III, d'Urbain II et de Pascal II, il n'a cessé un instant de se dépenser au service de la Papauté, et, si à la fin de sa carrière, il se vit réduit à l'inaction, ce fut encore son zèle indomptable pour l'honneur de Dieu et la liberté de son Église qui lui fit braver les ressentiments de Pascal II. Évêque de Segni, moine et abbé du Mont-Cassin, interprète des Saintes Écritures, il mérite qu'on l'étudie de près et qu'on lui reconnaisse au sein de cette période si agitée de la vie de l'Église, la place de choix que ses travaux lui ont value.

Bruno de Segni vient de trouver un historien digne de lui dans le Dr Bernard Gigalski, préfet du convict épiscopal de Braunsberg. Son travail, publié dans les *Études d'histoire ecclésiastique* qui paraissent à Munster sous la direction des professeurs Knöpfler, Schrörs et Sdralek, témoigne d'une étude attentive des sources et d'une mise en œuvre très soignée des matériaux (1).

Le premier chapitre, que M. Gigalski consacre à l'examen des sources et de la littérature du sujet, spécialement aux vies de

1. *Bruno von Segni, Abt von Monte Cassino (1049-1123). Sein Leben und seine Schriften. Ein Beitrag zur Kirchengeschichte im Zeitalter des Investiturstreites und zur theologische Litteraturgeschichte des Mittelalters* (*Kirchengeschichtliche Studien*, Bd. III, Heft IV.) Münster i. W., Heinrich Schöningh, 1898, XII-295, pp. in-8°. Prix : 8 frs. 75 ; pour les souscripteurs à la collection 6 frs 50.

Digitized by Google

Bruno écrites par Pierre Diacre et par un anonyme de la seconde moitié du XIIe siècle, oriente sur la valeur des documents.

***

Né à Solero, près d'Asti en Ligurie, entre 1045 et 1049, Bruno appartenait à une famille plébéienne. Ses parents mirent un grand soin à lui procurer une bonne éducation. Formé d'abord aux lettres dans le monastère bénédictin de Ste-Perpétue, situé à proximité de son village natal, Bruno y puisa, avec l'amour de la vertu et des saintes lettres, ce zèle pour la pureté de la doctrine et des mœurs de l'Église qui l'anima et l'inspira toute sa vie. Du monastère de Ste-Perpétue, il passa à Bologne, où il se perfectionna dans l'étude des lettres profanes et dans la théologie. Ses travaux postérieurs permettent de dire que l'étude de l'Écriture sainte et l'application morale du texte sacré durent particulièrement l'intéresser.

Au sortir de ses études, Bruno reçut un canonicat d'abord à Asti, puis à Sienne, où il fut peut-être appelé par l'évêque Rodolphe. C'est là qu'il reçut la prêtrise et composa pour les chanoines, avec lesquels il vivait en communauté, un commentaire du Cantique des cantiques. La confiance dont il jouissait auprès de l'évêque, détermina celui-ci à l'envoyer à Rome pour affaires. Bruno y reçut l'hospitalité chez le cardinal d'Albano, Pierre Ignée, un des plus intrépides adversaires des Simonistes et plus fidèles défenseurs du siège apostolique.

Le moment était critique. La lutte engagée entre Henri IV et Rodolphe de Souabe allait recevoir une prompte solution. Bérenger, cité par le pape pour se justifier de sa doctrine, était arrivé à Rome en 1078. Examinée au synode de novembre 1078, la doctrine de l'archidiacre d'Angers avait de nouveau été soumise aux Pères du synode tenu à Latran pendant le carême de 1079. Bruno s'y trouvait présent, sans doute en qualité de représentant de l'évêque de Sienne. Il prit une part active à la discussion et défendit la tradition catholique contre les arguments de l'hérésiarque. Grégoire VII encourageait de sa présence le zèle du jeune défenseur de la foi catholique et, dès lors, il conçut pour lui la plus haute estime et salua en lui un soutien de l'Église.

Le siège de Segni en Campanie, qui ressortissait à la province ecclésiastique de Rome, était vacant. Grégoire VII résolut de s'attacher le jeune prêtre, qui songeait déjà dès lors à embrasser la vie religieuse. A l'issue du synode, il chargea le cardinal d'Albano de partir pour Segni en compagnie de Bruno et d'appeler l'attention des électeurs sur le candidat qu'il leur proposait lui-même. L'élec-

Digitized by Google

tion fut conforme aux désirs de Grégoire VII. Bruno dut céder à la volonté du pontife et reçut de ses mains la consécration pontificale. Il avait alors de trente à trente-cinq ans. Désormais il ne s'appartenait plus ; l'Église le réclamait à son service.

Situé à presque égale distance entre Rome et le Mont-Cassin, l'évêché de Segni avait peu d'étendue. Les années de l'épiscopat de Bruno, troublées par les luttes entre le pape et Henri IV, s'écoulèrent en grande partie loin de son siège épiscopal. Nous le retrouvons bientôt à Rome près de Grégoire VII, qu'il accompagna en 1084 dans le sud de l'Italie. Segni était aux mains des adversaires du pape, et, en plusieurs circonstances, le vaillant évêque eut à souffrir des Guibertistes. Après la mort de Grégoire VII, nous retrouvons Bruno aux côtés de l'ancien abbé du Mont-Cassin, Didier, devenu pape sous le nom de Victor III, revêtu de la dignité de bibliothécaire ou de chancelier pontifical. Il assista le 8 mars 1088 à Terracine à l'élection d'un autre moine comme pape, et Urbain II, dans les lettres qui annoncent son élection, le mentionne parmi les électeurs.

Urbain II allait marcher sur les traces de Grégoire VII. Bruno salua son élévation avec joie, car depuis longtemps déjà il partageait les idées du cardinal Odon de Châtillon et prenait une part active aux mêmes labeurs. Bruno suivit Urbain dans le sud de l'Italie et rentra à Rome avec le pontife dans le courant de novembre 1093. Après avoir assisté pendant le carême de 1095 au concile de Plaisance, qui consacra le triomphe de la Pataria dans cette région, il accompagna Urbain II en France, visita Cluni, fut témoin de l'enthousiasme qui accueillit à Clermont l'annonce de la prochaine croisade, dont le pontife ne put saluer les premiers et glorieux résultats.

Cependant les agitations inséparables de la lutte entreprise par la Papauté contre les oppresseurs de l'Église, l'impossibilité de se livrer aux études qui lui étaient si chères, firent renaître en Bruno le désir de chercher la paix dans un cloître et d'y mener une vie plus conforme à ses goûts. Une maladie violente qui vint l'accabler au cours d'un voyage en Apulie, où il avait accompagné le nouveau pape Pascal II en 1102, fut l'occasion de s'ouvrir de son dessein au pontife. Bruno venait de faire le vœu, au cas où il retrouverait la santé, de se consacrer à Dieu dans la vie monastique. Le pape et toute la cour romaine, qui appréciaient hautement la science et l'activité de l'évêque de Segni, se montrèrent opposés à ce projet. Le pape consentait bien à ce qu'il prît quelque repos dans l'abbaye

Digitized by Google

du Mont-Cassin, mais il n'entendait nullement renoncer aux services de son fidèle chancelier.

Une fois au Mont-Cassin, Bruno voulut résigner son évêché et revêtir l'habit monastique. Ses diocésains protestèrent auprès du pape, et n'eurent pas de peine à le gagner à leur cause. Le pape ordonna à Bruno de garder son diocèse. Toutefois sur les instances de l'évêque et sur les représentations de l'abbé Oderise, Pascal II se vit contraint de céder. Mais les chanoines de Segni refusèrent de procéder à une nouvelle élection, et, sur l'ordre du pape, Bruno se vit contraint, tout en étant moine, de garder l'administration de son diocèse. C'était en 1102. L'évêque de Segni jouit pendant quelques années de la paix du cloître et se livra avec ardeur à ses études sur l'Écriture Sainte; c'est de cette époque, vraisemblablement, que datent plusieurs de ses travaux exégétiques.

Ces trois années de solitude ne furent qu'une courte halte dans la vie si agitée de l'évêque de Segni. Le pape Pascal II, qui n'avait consenti qu'à regret à sa retraite, ne le perdait point de vue et n'attendait qu'une occasion favorable pour le rappeler à la cour Elle ne tarda pas à s'offrir.

En 1104, Bohémond, fils aîné de Robert Guiscard, et prince d'Antioche, délivré de la captivité dans laquelle l'avait tenu l'émir de Siwas, s'était mis en route pour l'Italie, dans le dessein de se rendre en France et d'accomplir à St-Léonard de Neuilly, près de Limoges, le pèlerinage qu'il avait promis. Ce voyage lui paraissait utile à procurer des secours aux Croisés de Terre-Sainte. Sans entrer complètement dans les vues du rusé normand, qui rêvait d'attaquer l'empereur Alexis Comnène et le punir de sa félonie vis-à-vis des croisés occidentaux, Pascal II, heureux de soutenir l'œuvre de son prédécesseur, donna à Bohémond pour compagnon de voyage un légat apostolique, chargé d'appuyer la mission du prince. Son choix tomba sur Bruno, qui avait jadis accompagné Urbain II à Clermont et s'était acquis en France une certaine notoriété. Le légat et le prince normand arrivèrent en France en février 1106, visitèrent Neuilly et se rendirent à la cour, où Bohémond obtint la main de Constance, fille du roi Philippe.

Le légat appuya la mission de Bohémond, qui fit une propagande active pour la croisade, rassembla une puissante armée, avec laquelle il partit en 1107 et marcha contre l'empereur de Constantinople, sans cependant réussir dans l'exécution de ses desseins de conquête.

Après le mariage de Bohémond avec Constance célébré à

Digitized by Google

Chartres, le légat s'était occupé d'affaires ecclésiastiques, réglant les controverses élevées entre l'évêque du Mans et les moines de Marmoutier, entre l'abbaye de Tournus et les archidiacres de Nantes, terminant plusieurs différends de moindre importance, rétablissant la paix dans l'abbaye de St-Lomer de Blois et présidant au concile de Poitiers, où il prêcha la croisade. A la fin de novembre 1106 il était de retour en Italie, et rentrait au Mont-Cassin à la fin du mois.

***

L'abbé du Mont-Cassin, Odérise, était mort le 2 décembre 1105. Le choix de son successeur avait donné lieu à des troubles dans l'abbaye, où deux partis se disputaient la supériorité. Celui des partisans des anciens statuts ou d'une stricte observance avait porté ses voix sur Othon, de la famille des comtes de Fondi ; celui des jeunes, qui réclamaient une mitigation de la règle, protestait contre cette nomination. L'élection s'était faite pendant l'absence de Bruno, qui ne tarda pas à être chargé par le pape d'une nouvelle légation en Sicile.

Les troubles suscités par la nomination de l'abbé Othon, ne s'étaient pas calmés. Les opposants de l'abbé en avaient appelé au pape, et celui-ci, prévenu contre Othon, s'était réservé de faire une enquête à son retour de France. L'enquête eut lieu, mais on ne put produire aucun grief sérieux contre l'abbé. Une nouvelle réclamation des opposants allait provoquer une nouvelle enquête, quand Othon mourut le 1er octobre 1107.

La situation était grosse de difficultés. La position de l'abbé du Mont-Cassin était extrêmement importante. Chef d'une communauté puissante, à laquelle étaient soumis de nombreux monastères ainsi que de vastes possessions territoriales, le successeur de S. Benoît avait à redouter le ressentiment de l'empereur d'Allemagne, alors en guerre avec le pape, de même que la turbulence des princes Normands, ses voisins, en même temps qu'il devait conserver à la Papauté le fidèle appui que les pontifes romains y avaient trouvé depuis le commencement de la lutte des investitures. Dans les conjonctures présentes il importait que le choix du futur abbé fût agréable à Pascal II, et dissipât toutes les préventions qu'il pouvait avoir contre l'archiabbaye.

Un mois et demi après la mort d'Othon, la communauté du Mont-Cassin était réunie pour lui nommer un successeur. Les voix des moines se portèrent sur l'évêque de Segni. Homme de science et

Digitized by Google

de vertu, exact observateur de la discipline, partisan déclaré des idées grégoriennes, rompu au maniement des affaires, et par dessus tout agréable au pape, Bruno de Segni semblait s'imposer au choix des électeurs. Ce ne fut qu'avec peine que l'élu se résigna à accepter la charge abbatiale. Le pape approuva le choix, et donna une preuve manifeste de sa bienveillance à l'abbaye du Mont-Cassin en visitant le monastère dans le courant d'octobre 1108, lorsqu'il se rendait au synode de Bénévent, où Bruno l'accompagna. De Bénévent, le pape partit pour Capoue, où, à la demande de l'abbé du Mont-Cassin, il consacra l'église du monastère de St-Benoît, dépendant de l'archi-abbaye.

Le 4 juin 1109, nous retrouvons Bruno aux côtés du pape, à Segni même, où Pascal II procéda à la canonisation de l'évêque Pierre d'Anagni, dont l'abbé du Mont-Cassin avait précédemment écrit la vie.

Pendant son abbatiat, Bruno eut à lutter contre les comtes d'Aquin, qui s'étaient emparés du castel de Terame et dévastaient les propriétés de l'abbaye. Grâce au concours du prince Robert de Capoue, il parvint à rentrer en possession de ce castel. Ses rapports avec les princes normands furent amicaux, et il en obtint d'importants privilèges pour son monastère. Avec l'élection de Bruno la paix était rentrée dans le monastère, et l'abbé pouvait se consacrer entièrement au bien spirituel de ses religieux. Les nombreux sermons qu'on a conservés de lui et qui furent adressés aux moines du Mont-Cassin, témoignent de son zèle à instruire ses religieux et à les exciter à l'observance de la règle.

Le cours des événements allait de nouveau troubler le repos de l'abbé du Mont-Cassin. En février 1111, Henri V avait paru devant Rome et, sur la promesse faite par le pape de renoncer aux régales, avait juré de son côté de se désister du droit des investitures. Le 12, jour fixé pour le couronnement de l'empereur, Pascal II avait été fait prisonnier. Pendant deux mois le pontifie fut tenu en captivité. Brisé par les tortures morales qui lui furent infligées, effrayé des maux qui allaient fondre sur l'Église, terrifié par les menaces du prince allemand, vaincu par les supplications et les larmes de son entourage, Pascal II se vit condamné à subir pour la paix et la délivrance de l'Église ce qu'il aurait voulu éviter au prix de son sang ; le 11 avril 1111 il jurait de ne jamais inquiéter l'empereur au sujet des investitures, de lui pardonner tous les maux et outrages subis jusque-là, de ne jamais prononcer l'anathème et de le couronner sans délai. Les seize cardinaux captifs jurèrent d'observer la même

Digitized by Google

promesse. Le lendemain, le pape remettait à Henri V le fatal « privilège » et le 13 il couronnait l'empereur à Saint-Pierre.

« La puissance temporelle avait donc vaincu, écrit Montalembert, et jamais victoire n'avait paru plus complète, plus éclatante. Dans le spectacle de ce pape prisonnier devant la Confession de Saint-Pierre, traîné, les mains liées, dans une forteresse, et de là dans le camp impérial, pour y souscrire un traité dicté par l'empereur, il y avait une revanche plus que complète, de l'humiliation que ce prince prétendait avoir subie à Canosse. Sorti vainqueur d'une lutte qui durait depuis quarante années, Henri, le fils de l'excommunié, revenait pour réhabiliter la mémoire paternelle et célébrer un double triomphe, tenant à la main le privilège des investitures signé par le pontife même qui les avait tant de fois proscrites. Les auxiliaires laïques de l'Église voyaient courber à la fois, sous l'ascendant de l'empire, et la puissance de l'Église et l'indépendance des serviteurs laïques dont l'épée l'avait si souvent préservée. Les Normands tremblaient pour eux-mêmes dans leurs montagnes et, pour la première fois, la grande Mathilde avait pactisé avec l'empereur allemand. Le successeur de Grégoire VII n'avait su ni vaincre ni mourir, ni même garder le silence. Il restait dans sa ville de Rome, sans alliés, sans ressources et sans gloire. Mais c'était de cet excès même d'abaissement que l'Église allait sortir, aussi forte et aussi libre qu'auparavant, et que l'esprit de Grégoire VII allait se montrer plus vivace et plus fécond que jamais.

« Lorsque Grégoire avait pris en main le gouvernement de l'Église, il lui avait fallu créer seul et entretenir un foyer de résistance contre l'usurpation laïque, il lui avait fallu former et discipliner l'armée dont put disposer l'Église pendant un quart de siècle après sa mort. Cette armée se trouvait si forte, si nombreuse, si enflammée par le génie de l'immortel pontife, que la coupable faiblesse d'un successeur ne put rien compromettre. Tout fut sauvé, parce que Dieu dirigeait tout.

« Pascal II aurait pu répéter à son geôlier impérial les paroles du pape Vigile, captif de l'empereur Justinien et sommé de signer un décret impie : « Je vous préviens que, si vous me tenez prisonnier, vous ne tenez pas saint Pierre captif. »

« L'indignation des catholiques éclata d'abord par la bouche d'un moine, d'un saint et du haut de la sainte montagne qui avait été le berceau de l'ordre monastique. » (*Les moines d'Occident*, VII, 449-451.)

Bruno de Segni était un adversaire irréconciliable des investitures;

Digitized by Google

pour lui, l'acte de Pascal II, malgré les réserves de principes formulées par le pape, était la renonciation de fait à la libre élection réclamée par les canons. Or, l'investiture par les laïques, en tant qu'usurpation d'un droit inhérent à l'Église, était à ses yeux une hérésie. Approuver l'acte pontifical, c'était renoncer aux principes mêmes, qui avaient été le mobile de la lutte entreprise par Grégoire VII, c'était renier le passé, c'était compromettre l'avenir de l'Église. Bruno de Segni se mit à la tête de l'opposition. Déjà les évêques et les cardinaux, qui avaient pu échapper aux soldats d'Henri V, s'étaient réunis à Rome et avaient critiqué la conduite du pape. Pascal II n'avait pas tardé à reconnaître son erreur, mais il refusait de rompre le pacte conclu avec l'empereur et blâmait leur zèle intempestif. Bruno prit la plume et attaqua violemment les défenseurs du prétendu « privilège » accordé par le pape. Une première lettre au cardinal Pierre de Porto releva le caractère hérétique de l'investiture laïque ; c'était condamner ceux qui avaient approuvé la mesure pontificale. Il n'était pas seul à formuler ce reproche; les cardinaux signataires en furent piqués au vif et cherchèrent à justifier leur conduite par la violence qui leur avait été faite. Une seconde lettre adressée à ces cardinaux, tout en admettant leur justification et leur volonté arrêtée de condamner ce qu'ils avaient jadis condamné, insistait de nouveau sur l'hérésie des investitures, s'en prenant ainsi directement au pontife qui maintenait la mesure prise précédemment par lui.

Bruno ne cachait pas l'opposition qu'il faisait à Pascal II : ses adversaires en profitèrent pour exciter le mécontentement du pape. L'inébranlable défenseur des idées grégoriennes eut le courage d'écrire au pape et lui fit entendre des paroles fières et fortes, comme le fit un autre moine, Geoffroi de Vendôme, mais des paroles dictées par le seul amour de la liberté et de la pureté de l'Église.

« A Pascal, souverain pontife, tout ce qui est dû à un tel seigneur et Père, Bruno, pécheur, évêque et serf du bienheureux Benoît. — Mes ennemis disent que je ne t'aime pas, que je parle mal de toi ; mais ils mentent. Je t'aime comme mon seigneur et Père, et je n'en veux point reconnaître d'autre, toi vivant, comme je te l'ai promis avec beaucoup d'autres. Mais j'entends mon Rédempteur qui dit : celui qui aime son père et sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi. Aussi l'Apôtre a-t-il dit : que celui qui n'aime pas le Seigneur Jésus, qu'il soit anathème. Mais si je dois t'aimer, je dois aimer encore plus celui qui nous a créés, toi et moi, et auquel il ne faut rien préférer. Or donc, ce traité si perfide, si honteux, si peu libre,

Digitized by Google

si contraire à toute religion, je ne l'approuve pas, ni toi non plus, à ce que plusieurs me disent. Et qui pourrait, en effet, louer un traité qui viole la foi, anéantit la liberté de l'Église, détruit le sacerdoce, ferme l'unique porte pour y entrer et en ouvre beaucoup d'autres pour les voleurs et les larrons? Nous avons les canons et les constitutions des saints Pères, depuis les apôtres jusqu'à toi. Il faut marcher dans cette voie royale, et ne s'en détourner ni à droite ni à gauche. Tu avais établi une excellente constitution, identique à celle des apôtres, qui condamne et excommunie tous ceux qui reçoivent l'investiture de la main des laïques. Cette constitution est sainte et catholique, et par conséquent nul n'y doit contredire. Confirme-la de nouveau, vénérable Père, proclame-la devant tous. Cette hérésie, que tu as si souvent poursuivie, dénonce-la encore aujourd'hui et bientôt tu verras l'Église réconciliée avec toi, et tous accourir à tes pieds pour obéir avec joie à leur Père et seigneur. Aie pitié de l'Église de Dieu, aie pitié de l'Épouse du Christ, et rends-lui, par ta prudence, cette liberté qu'elle paraît avoir perdue par ta faute. Quant à l'obligation, quant au serment que tu as prêté, je n'en tiens nul compte, et quand tu l'aurais violé, je ne t'en obéirais pas moins. »

La franchise de Bruno déplut au pape, que l'opposition sans cesse grandissante à ses côtés irritait, parce qu'elle jetait le discrédit sur sa personne et mettait en suspicion son orthodoxie. Bruno en eut connaissance, mais l'animosité du pontife ne l'ébranla point : « Sachez, écrivait-il aux moines de St-Georges, ainsi qu'aux évêques de Lucques et de Parme et aux supérieurs de Camaldule et de Vallombreuse, sachez que le Seigneur pape ne m'aime pas, ni moi, ni mon conseil. Mais il ne faut jamais abandonner une bonne volonté. Pour ce qui me regarde, je vous le déclare : ce que j'ai dit, je le répète, je reste fermement attaché à la doctrine de Grégoire et d'Urbain et j'espère de la miséricorde de Dieu que je persévérerai dans mon sentiment jusqu'à la fin. »

La conduite de Bruno n'était pas sans danger pour la papauté. L'opposition sans cesse croissante contre le pape devenait de plus en plus énergique. L'abbé du Mont-Cassin jouissait d'une influence considérable dans le monde monastique, où les idées grégoriennes avaient trouvé leurs principaux et leurs plus nombreux défenseurs. En ces temps troublés n'y avait-il pas dans la conduite de Bruno et dans sa doctrine, qui tendait à faire passer le pape pour hérétique, un danger imminent de schisme? Pascal II redoutait cette terrible éventualité. « Si je ne lui ôte le gouvernement de son monastère, avait-il dit, après la lecture de la lettre de l'abbé du Mont-

Digitized by Google

Cassin, avec ses arguments, il m'ôtera le gouvernement de l'Église. » Le pape prit une mesure énergique; en vertu du douzième canon du concile de Clermont, il défendit à Bruno de gouverner l'abbaye du Mont-Cassin en même temps que son évêché de Segni, et il ordonna aux moines de l'archiabbaye, par une lettre que leur remit le cardinal d'Ostie, Léon, moine du Mont-Cassin, de procéder à une nouvelle élection. C'était briser l'opposition au berceau même de l'ordre monastique.

Bruno n'eut pas de peine à saisir la véritable cause de la mesure pontificale, c'était son opposition au privilège accordé à l'empereur d'Allemagne. Il résigna sa charge, mais comme il voulait exercer une trop grande pression sur les électeurs, l'opposition, qui s'était fait jour contre lui, l'obligea à quitter le Mont-Cassin et à regagner Segni. C'était le 13 octobre 1111. Quatre jours plus tard, un descendant des comtes de Marsi, le moine Girard, formé à l'école des abbés Didier et Odérise, était appelé à recueillir la succession de Bruno. Le choix fut agréé du pape, qui invita l'élu à se rendre à Rome, où il lui conféra lui-même la bénédiction abbatiale.

La rentrée de Bruno à Segni fut un véritable triomphe. Ses diocésains n'avaient jamais supporté qu'à regret sa retraite au Mont-Cassin. La vie de l'évêque s'écoula désormais paisiblement dans l'accomplissement de ses devoirs de pasteur, sans rester cependant étrangère aux grandes préoccupations de la lutte religieuse. Bruno restait inébranlable dans ses principes. Au synode de Latran de mars 1112, il eut la joie de voir le pape confirmer les mesures prises par Grégoire VII et Urbain II contre les investitures, condamner le privilège extorqué par Henri V, et un peu plus tard approuver les décisions du concile de Vienne, où le légat Guy, archevêque de cette ville, avait fait triompher les théories de Bruno. Mais ces mesures, qui étaient de nature à satisfaire le vieux lutteur, n'eurent pas pour résultat de le rapprocher du pontife. L'évêque de Segni voulait sans doute une révocation complète, une condamnation formelle du fameux privilège des investitures. L'avenir allait montrer que Bruno n'avait pas fait fléchir ses principes extrêmes.

En mars 1116, un nouveau synode était réuni au Latran. Pascal II y fit une nouvelle déclaration au sujet des investitures : « Ce que j'ai fait, dit-il, je l'ai fait dans l'espoir de délivrer le peuple de Dieu. Je l'ai fait comme homme, car je ne suis que cendre et poussière. Je reconnais avoir mal agi, et je vous supplie, à cette heure, de demander à Dieu qu'il veuille bien me le pardonner. Quant à ce fatal écrit, dicté dans la tente [de l'empereur], je le frappe d'un

Digitized by Google

anathème perpétuel, afin que la mémoire en soit à jamais odieuse, et je vous prie tous de l'oublier aussi. »

A ces mots, toute l'assemblée répondit : « Ainsi soit-il ! Ainsi soit-il. »

Bruno de Segni était présent. Les paroles du pape le transportèrent de joie. Soit sous le coup de l'exaltation causée par cette déclaration, soit par l'effet de cette ténacité d'idées propre aux vieux défenseurs d'une cause qui a été l'âme de leur vie, au risque de blesser le pontife et de scandaliser l'assistance : « Dieu soit béni, s'écria-t-il, nous avons enfin entendu le seigneur pape condamner de sa propre bouche un prétendu privilège dans lequel se cachait, avec l'hérésie, une grande scélératesse. »

Ces paroles irréfléchies jetées au milieu d'une assemblée d'hommes encore sous le coup des profondes divisions qui venaient de troubler l'Église, provoquèrent un véritable scandale, et forcèrent le cardinal Jean de Gaète, le futur pape Gélase II, et Pascal lui-même à protester contre le reproche d'hérésie fait au vicaire du Christ et au successeur de Pierre. Cette violente intervention de Bruno consomma sa rupture avec la personne du pontife. Ses rapports avec Gélase II, qui succéda à Pascal le 25 janvier 1118, ne furent pas plus intimes. Jean de Gaète, ancien moine du Mont-Cassin, avait été garant du privilège accordé par Pascal II à Henri V ; de plus son opposition manifeste au cardinal Conon de Palestrina et à Bruno de Segni avaient excité la méfiance des Grégoriens. Son pontificat trompa leurs craintes ; Gélase II fut le digne successeur des Grégoire VII et d'Urbain II.

Si la lutte continuait entre la Papauté et l'Empire pour le plus grand malheur des deux puissances, il s'opérait cependant un travail de rapprochement dans les esprits. Des deux côtés on se rendait compte de la véritable nature de l'investiture, des droits de l'Église et des prétentions justifiées de l'Empire sur les princes ecclésiastiques. La solution pratique s'imposait et s'indiquait, en dépit des solennelles déclarations des derniers partisans des idées grégoriennes. Bruno de Segni salua avec joie l'avènement au trône pontifical de Calixte II, dont les idées conformes aux siennes avaient triomphé jadis au concile de Vienne. Si on le revit plus souvent à Rome, ce fut cependant à Segni qu'il dépensa ses dernières forces. Le temps des luttes était passé, et, le 23 septembre 1122, le célèbre concordat de Worms mettait fin à une lutte acharnée, consacrant les droits des deux parties et rendant à l'Église et à l'Empire la paix après laquelle le monde soupirait.

Digitized by Google

L'âge avait brisé les forces du vieil évêque de Segni. Pendant l'été de 1123 il fut saisi de la fièvre. Ses diocésains vinrent en grand nombre le saluer une dernière fois. Bruno se fit approcher de la fenêtre, et de là adressa au peuple rassemblé quelques paroles d'adieu. Rappelant les luttes qu'il avait engagées et les souffrances qu'il avait endurées pour la liberté de l'Église, il leur montra que la victoire appartient à ceux qui savent persévérer. Il reçut les derniers sacrements et, le 18 juillet 1123, il rendait le dernier soupir, âgé d'environ 74 ans. Son corps fut déposé dans la cathédrale de Segni, et la foi des fidèles qui accoururent y vénérer le vaillant défenseur de l'Église fut bientôt récompensée par des faveurs signalées. Dans le cours du douzième siècle, probablement en 1181, le pape Lucius III, entouré d'un grand nombre de cardinaux, vint procéder à Segni même à la canonisation de Bruno, dont la fête est actuellement célébrée par plusieurs diocèses d'Italie.

Avec Bruno disparaissait dans la tombe une des figures les plus marquantes de ce monde agité de la seconde moitié du XIe siècle, un de ceux qui, à la première heure, étaient venus se ranger autour de Grégoire VII et qui, sans faillir un instant, avaient tenu haut et ferme la bannière de l'Église romaine. Compagnon de captivité d'Hildebrand au château Saint-Ange, puis de son exil dans le sud de l'Italie, ami et conseiller de Victor III et d'Urbain II qu'il ne quitta pas un instant, compagnon de ce dernier dans sa marche triomphale à travers la France, s'il aspira après le repos du cloître, s'il y goûta quelque temps la paix tant désirée, c'est pour rentrer bientôt dans la mêlée et rendre à l'Église, en qualité de légat et d'abbé du Mont-Cassin, les services que la Papauté était en droit d'attendre de sa science et de son zèle. Le conflit malheureux qui surgit entre lui et le pape Pascal II, causé par l'excès même de son zèle pour la cause de la liberté de l'Église, en le confinant dans son petit évêché, lui donna l'occasion et le loisir de se consacrer avec une ardeur nouvelle à des études qui lui étaient chères depuis sa jeunesse et qui lui avaient fait chercher la paix du cloître. Les forces et le temps qu'il ne put consacrer au service immédiat de l'Église, il les dépensa dans la méditation des livres saints, dans l'enseignement de ses ouailles et dans la composition d'ouvrages, qui lui assurent une place distinguée parmi les écrivains ecclésiastiques de ce tournant de l'histoire, où la scolastique naissante, ouvrant à l'intelligence humaine des horizons nouveaux, ferma en quelque sorte la période des Pères de l'ancienne école exégétique formée à l'école des Cassiodore, des Bède, des Alcuin et des Raban-Maur.

Digitized by Google

***

La carrière littéraire de l'évêque de Segni fut déterminée par le milieu où il vécut, par son éducation autant que par les nécessités de la lutte à laquelle il prit une part si active. Par goût Bruno de Segni se livra à l'étude des Livres Saints, par amitié il fut biographe, par devoir il fut polémiste. Les circonstances le mirent en rapport avec S. Anselme, l'initiateur de la scolastique, avec le canoniste Deusdedit, avec le chroniqueur Léon d'Ostie, mais s'il partage le zèle de ses contemporains pour la lecture de l'Écriture et des Pères et pour l'étude des sources du droit canon, il reste l'homme de la tradition. Homme du cloître, même avant de pouvoir s'y retirer, il aime la culture intellectuelle du cloître et se meut comme naturellement dans les idées et la forme de la littérature monastique.

Laissant de côté les vies de l'évêque Pierre d'Anagni († 3 août 1105) et du pape Léon IX, nous devons citer sa dissertation sur les ordinations des Simonistes, dont il attaque la valeur, plus spécialement dirigée au point de vue pratique contre les Wibertistes, mais, il faut bien l'avouer, d'une façon peu conforme aux vrais principes de la théologie catholique. Ses homélies, empruntées à son commentaire sur l'Évangile, peuvent se diviser en trois groupes. Le premier et le plus nombreux est emprunté textuellement à son commentaire (c'est là que l'on trouve la majeure partie des homélies attribuées jadis à Eusèbe d'Émèse) ; le deuxième comprend des emprunts partiels ; le troisième, des pièces, au nombre de onze, entièrement indépendantes du commentaire. C'est une explication des différents versets qui composent les péricopes liturgiques. La collection de ses sermons ou les six livres des sentences, longtemps attribués au fondateur des Chartreux, puis restitués à notre évêque par Marchesi, dont les arguments sont renforcés par M. Gigalski, comprend une série de discours adressés aux moines du Mont-Cassin. La première partie comprend un certain nombre de discours allégoriques d'une portée morale sur la beauté et les mystères de l'Église, puis un second groupe de sermons sur les fêtes du Seigneur, de la Vierge et des saints. Trois d'entre eux sur la Trinité forment avec le traité de l'Incarnation du Seigneur un groupe à part. La matière elle-même et la forme diffèrent de la méthode ordinairement employée par Bruno. Ce sont des essais de dialectique dirigés, semble-t-il, contre Roscelin de Compiègne, et où l'on peut supposer une certaine influence de S. Anselme. Nous y joindrons deux petites dissertations sur les sacrements et les mystères de la liturgie ainsi

Digitized by Google

que sur le pain azyme. Cette dernière est adressée au supérieur du monastère bénédictin de Sainte-Marie à Constantinople, dont les religieux latins étaient exposés aux incessantes attaques des Grecs.

Mais la grande activité de Bruno s'exerça surtout dans le domaine de l'exégèse. Son premier ouvrage, aujourd'hui perdu, l'explication du psautier gallican, fut dédié à l'évêque Ingon d'Asti, et fut conséquemment composé entre 1072 et 1075. Nommé chanoine de Sienne, il composa pour ses collègues un commentaire du Cantique des cantiques, signalé d'abord par Jean Lami dans un codex de la bibliothèque Riccardiani. L'explication de Bruno se rattache directement à celles d'Hymon d'Halberstadt et de Bède; comme eux, il admet et décrit l'allégorie des fiançailles du Christ et de l'Église, sans cependant s'astreindre entièrement à l'ordre suivi par ces auteurs.

Le commentaire sur le Psautier romain composé pendant son épiscopat, en faveur de ses amis de Rome, fut une revision de son travail de jeunesse sur le psautier gallican. L'habitude qu'il avait de cette dernière version ne lui permit pas d'en faire abstraction dans son commentaire. Utilisant de nouveau Haymon d'Halberstadt, Bruno suit la tradition de Cassiodore et de S. Augustin. Le commentaire sur Job rappelle celui de S. Grégoire ; celui sur le Pentateuque se base sur les travaux de Bède.

Le commentaire des Évangiles, plus personnel dans ses applications, rappelle d'assez près ceux que la tradition attribuait à Bède; on y retrouve aussi de nombreuses allusions à S. Augustin, à S. Ambroise et à S. Grégoire. Mêmes procédés dans le commentaire de l'Apocalypse, où Bruno utilise le travail d'Haymon d'Halberstadt, et par là se rattache directement à Bède.

Bruno appartient donc à cette époque intermédiaire entre la brillante période des Pères et la scolastique naissante. C'est une période de compilation ; les écrivains se transmettent soigneusement les trésors accumulés dans les œuvres des Pères de l'Église. Cassiodore, Isidore de Séville, Bède transmettent à la postérité ces richesses. Le neuvième siècle vient donner un nouvel élan à la mise en œuvre de ces trésors : Alcuin, Raban Maur, Haymon d'Halberstadt, Walafrid Strabon, Druthmar, Angelome de Luxeuil, Remi d'Auxerre se consacrent avec zèle à l'interprétation des Livres saints, mais s'ils instruisent leurs disciples et prennent à tâche de leur transmettre les enseignements des Pères, ils sont plutôt conservateurs des œuvres du passé que créateurs. Il faut attendre la seconde moitié du onzième siècle pour être témoin d'une nouvelle productivité exégétique. A mesure que le siècle avance et que l'on

Digitized by Google

se rapproche de la scolastique, on quitte les voies traditionnelles et l'on s'émancipe davantage des modèles consacrés par une tradition séculaire. Bruno de Segni appartient à ce dernier courant, mais en s'efforçant cependant de réagir contre la spéculation dialectique dont il redoutait les excès. C'est un moraliste qui enveloppe sa doctrine dans les formes allégoriques reçues, admises et comprises de tous à l'époque où il écrivait. Sa principale autorité, c'est la tradition, c'est la doctrine des Pères basée sur l'Écriture. Il n'est point un théologien de profession ; chez lui pas de système arrêté ; on peut même dire que c'est ce défaut d'ensemble qui l'a entraîné dans sa lutte contre les Simoniaques au delà des limites de la vérité.

Quoi qu'il en soit, Bruno se distingua entre ses contemporains par l'étendue de son savoir et la variété de ses connaissances. Sa langue claire, simple et dégagée dut lui conquérir l'estime et l'approbation de ses auditeurs, et l'on peut admettre sans difficulté qu'il dut exercer une grande influence par sa parole autant que par ses écrits. Dans l'histoire des Investitures il a sa place marquée aux côtés des Grégoire VII, des Urbain II et des Calixte II ; dans celle des lettres, il se range dignement auprès d'Anselme de Laon, de Geoffroi de Vendôme, de S. Bruno le Chartreux, d'Honorius d'Autun et de Rupert de Deutz, dont les travaux exégétiques se meuvent dans la sphère de Bruno de Segni.

X.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE L'ORDRE.

ROME. — Nous lisons dans l'*Osservatore Romano* du 4 mai : « Le 2 mai, on a célébré solennellement dans l'église de St-Athanase près du collège grec, via del Babuino, la fête du Saint titulaire avec offices grecs, tant aux premières vêpres qu'à la messe célébrée par S. G. Mgr Joseph Schiro, archevêque titulaire de Néocésarée et prélat ordonnant des Grecs à Rome. A la messe pontificale assistaient, dans le presbytère, les R^mes Dom Hildebrand de Hemptinne, abbé-primat des Bénédictins, et l'abbé du Mont-Cassin, Dom Krug, ainsi qu'un certain nombre de personnes surtout étrangères.

Le public et les connaisseurs ont admiré, avec beaucoup de satisfaction le chant de la messe; au lieu de la musique polyphone, grâce au zèle des savants et excellents Pères Bénédictins qui dirigent le collège depuis le commencement de cette année scolaire, on exécuta le véritable chant grec, tel qu'il se chante dans les Églises d'Orient.

Les douces mélodies de ce chant furent exécutées par les élèves aidés de quelques étudiants bénédictins du monastère de Saint-Anselme.

En peu de mois, les Bénédictins, stricts observateurs de tout le rit grec, ont pu rétablir le véritable chant grec, suivant en cela, comme dans toutes les autres affaires du collège, les instructions du Souverain-Pontife Léon XIII, qui a donné tant de preuves de sa bienveillance et de son amour au collège grec. »

***

Nous empruntons à une correspondance romaine adressée le 30 avril au *Bien public* de Gand la relation suivante sur le huitième centenaire de l'Ordre cistercien à l'abbaye des Trois-Fontaines. Les liens intimes qui unissent la famille cistercienne à la famille bénédictine, la part que celle-ci y a prise à Rome même par la présence du R^me P. abbé-primat, lui donnent une actualité et un intérêt qui ne peuvent échapper aux membres et aux amis de l'Ordre de S. Benoît :

« Le chapitre général des cisterciens réformés, dits de la Trappe, dont l'ouverture avait été annoncée pour le 21 du mois passé, s'est terminé le 29, dans l'église de l'antique abbaye des Trois-Fontaines, par de solennelles cérémonies religieuses destinées à célébrer en même temps la fête du fondateur saint Robert, et le huitième centenaire de la fondation de l'Ordre illustre de Cîteaux.

Trois cardinaux, cinquante abbés mitrés, quinze prieurs, les moines des

Digitized by Google

deux abbayes des Trois-Fontaines et de Saint-Calixte, plusieurs prélats, tous les généraux des Ordres religieux en personne ou par représentation et enfin un bon nombre d'amis personnels du Révérend Père abbé ont pris part à cette belle fête.

Une émouvante cérémonie a eu lieu avant la messe solennelle. L'Éme cardinal Macchi ayant pris place, en qualité de représentant de l'Éme cardinal Mazella, protecteur de l'Ordre, dans la salle du chapitre, un des moines a donné lecture d'un Bref pontifical, par lequel le Saint-Père daignait accorder au Rme abbé général le droit de porter certains insignes particuliers.

L'abbé général, surpris et ému, a remercié en faisant observer que cet insigne, qui, dans l'Église, est le symbole de la pénitence, est aussi la caractéristique de son Ordre; il a ajouté que cette mesure était donc comme un sceau mis par le Souverain-Pontife sur les résolutions capitulaires.

Le Rme P. de Hemptinne, abbé-primat des Bénédictins, qui était présent à cette touchante cérémonie, a exprimé ses félicitations au sujet de l'honneur échu à ses frères, les moines blancs; et finalement, l'Éme cardinal Macchi a adressé quelques paroles à l'assemblée, mettant en relief la bienveillance pontificale, en même temps que les mérites de celui qui en était l'objet.

L'Éme cardinal Mazella n'ayant pu assister à la cérémonie du matin à cause du mauvais état de sa santé, la messe pontificale a été chantée par le Rme abbé primat des Bénédictins.

Pendant la messe le chant des moines, en même temps sévère et harmonieux, a frappé d'admiration l'assistance, mettant en pleine lumière les beautés de la liturgie monastique.

Au dîner qui a eu lieu ensuite dans le réfectoire de l'abbaye, cent soixante personnes ont pris part. A la table d'honneur se trouvaient les cardinaux Macchi, Séraphin et Vincent Vannutelli, et plusieurs prélats. Il n'y a pas eu de toasts, mais tout le monde rendait hommage au glorieux Pontife, premier initiateur de l'heureuse union des familles cisterciennes réformées, réunies précisément en ce moment à l'abbaye des Trois-Fontaines pour leur chapitre général.

La cérémonie de l'après-midi a commencé par le panégyrique de saint Robert, prononcé par le R. Dom Janssens, recteur du collège Saint-Anselme. Le très distingué Bénédictin, d'une voix claire et vibrante, a développé ce texte : *Vir obediens loquetur victorias ;* il a montré comment la vie de S. Robert peut se résumer dans un seul mot : l'obéissance. Il montra comment les cisterciens réformés pratiquèrent toujours l'obéissance, marchant ainsi de victoire en victoire, de sorte qu'ils ont maintenant semé leurs monastères dans le monde entier, de Rome en Chine et au Japon, du Canada au cap de Bonne-Espérance.

Après le panégyrique, l'Éme cardinal Mazella, qui avait pu se rendre à

Digitized by Google

l'abbaye dans l'après-midi, entonna le *Te Deum* et donna la bénédiction du Très-Saint-Sacrement. Ainsi se termina cette fête, qui restera comme un événement dans les annales de l'ordre.

Cependant la famille cistercienne se réunit encore une fois dans la salle capitulaire pour y entendre le cardinal Mazzella. Celui-ci exprima sa joie au sujet de l'union qui a déjà donné des fruits abondants de vitalité par la création de nouvelles abbayes, et encouragea les Révérendissimes abbés à persévérer dans la voie où ils se trouvaient engagés si heureusement.

Le R^me^ abbé répondit en peu de mots, pour aboutir à cette conclusion, que l'ordre cistercien est réellement bénédictin. En témoignage de fraternité, il donna l'accolade, au milieu des applaudissements des assistants, au R^me^ abbé de Hemptine, affirmant ainsi l'union entre les deux branches les plus importantes de l'ordre de Saint-Benoît. »

***

ITALIE. — Depuis de longues années, les chanoines de St-André de Subiaco contestaient à l'église abbatiale de Ste-Scholastique la dignité de cathédrale qu'ils prétendaient réservée à leur église. Cette lamentable division avait amené de la part du gouvernement italien la suppression des deux chapitres, et les biens avaient été réintégrés dans les fonds du culte. En vain le card. Monaco della Valetta, abbé commendataire de Subiaco, en 1875, et Pie IX en 1876, avaient-ils provoqué le retrait du décret de suppression en faveur de l'église de St-André, reconnue par le Souverain Pontife comme cathédrale du diocèse de Subiaco. Le gouvernement fit la sourde oreille.

Le card. Macchi, un des successeurs du card. Monaco, comme abbé commendataire, réclama auprès du gouvernement en faveur de son chapitre de St-André. Cette fois encore ce fut sans résultat. Les deux partis produisirent les pièces nécessaires à la défense de leur cause : les documents ne faisaient point défaut en faveur de Ste-Scholastique. Le gouvernement fit enfin droit à la demande des moines de Subiaco, et un décret du 23 février 1897 reconnut l'église de Ste-Scholastique comme cathédrale du diocèse de Subiaco, et la communauté des moines comme chapitre. Une entente à l'amiable avec les chanoines de St-André mit fin à ce pénible débat.

Déjà l'abbaye de Ste-Scholastique se repeuple, et la vie monastique refleurit dans cette maison si vénérable par son antiquité et ses souvenirs.

***

SUISSE. — A l'occasion de son jubilé de 25 ans de recteur du Lycée d'Einsiedeln, le R. P. Dom Bennon Kühne, a reçu du Saint Père le grade de Docteur en philosophie « *honoris causa* », en raison de ses mérites dans l'éducation de la jeunesse et dans l'enseignement de la philosophie.

***

Digitized by Google

ANGLETERRE. — Le 21 février, le T. R. P. Dom Wilfride Raynal a célébré son jubilé de 50 ans de profession religieuse et de 25 ans de priorat de la maison de St-Michel de Belmont. Pendant 25 ans, le digne jubilaire a formé à la vie monastique les jeunes recrues de la congrégation anglaise; la durée même de son supériorat témoigne de la confiance que ses confrères lui portaient. La fête a été célébrée en famille, en présence des représentants des monastères de la congrégation anglaise.

(*Ampleforth Journal*, avril 1898.)

***

A la suite de la résignation du priorat d'Ampleforth faite par le R. P. Dom Anselme Burge, c'est le R. P. Dom Oswald Smith qui a été élu à cette charge.

***

AMÉRIQUE. — Le 25 mai, l'archiabbaye de St-Vincent a fêté le jubilé d'or de profession du R. P. Dom Célestin Englbrecht, doyen d'âge de la congrégation américano-cassinienne, le seul survivant de cette intrépide phalange qui, en 1846, alla planter l'étendard de S. Benoît dans l'Amérique du Nord sous la conduite du Père Boniface Wimmer. Né à Munich le 27 octobre 1824, le P. Célestin fit profession le 25 février 1848 et fut ordonné prêtre le 20 avril 1849. Il fut aussitôt chargé des travaux du ministère paroissial à St-Benoît (Carrolltown), à Indiana, Erie, puis à Allegheny. Actuellement D. Célestin se trouve dans la paroisse de Ste-Marie à Erie.

***

Cette année l'abbaye de Conception (Missouri) va célébrer le 25e anniversaire de sa fondation. C'est en 1873 qu'à la demande de Mgr Hogan, de Saint-Joseph, le Rme P. abbé d'Engelberg (Suisse) envoya une petite colonie aux États-Unis. Les deux premiers moines, Dom Frowin Conrad et D. Adelhelm Odermatt, furent aussitôt chargés des paroisses de Conception et de Maryville. Un envoi de sept postulants d'Europe permit au R. P. Frowin de commencer la vie de communauté. De nouvelles forces vinrent bientôt renforcer le prieuré; un nouveau monastère fut bâti en 1880 et occupé en 1881, et l'abbaye de Conception canoniquement érigée la même année. Le R. P. D. Frowin en devenait le premier abbé. Bientôt les développements du monastère nécessitèrent l'érection d'une nouvelle église plus vaste; la première pierre en fut posée en 1883, et la consécration solennelle en fut faite en 1891 par Mgr Hogan, évêque de Kansas city. C'est une belle église romane, dont la décoration intérieure est très remarquable. La communauté de Conception compte aujourd'hui 24 prêtres, 5 diacres, 2 étudiants en théologie, 5 novices de chœur et 19 frères convers. Un collège est annexé à l'abbaye avec un cours complet d'études classiques et commerciales. (*Mount Angel Banner*, avril 1898.)

***

Digitized by Google

BRÉSIL. — Le 27 avril se sont embarqués à Hambourg, à destination d'Olinda, les PP. Placide Friedrich et Maurice Prichzi, de l'abbaye d'Emaus, deux postulants de chœur et un frère convers de l'abbaye de Beuron. Ce nouveau renfort envoyé au monastère de St-Benoît permettra à nos confrères du Brésil de faire face aux nombreux travaux que la formation de la jeunesse monastique et le ministère des âmes leur imposent. Nous apprenons qu'ils viennent d'établir près du sanctuaire de Notre-Dame-du-Mont, pèlerinage qui dépend de l'abbaye, une résidence, qui leur servira en quelque sorte de sanatorium. Nous espérons pouvoir prochainement donner de plus amples renseignements sur l'état de l'ordre au Brésil.

NÉCROLOGIE.

Sont décédés :

Le 22 février à Dar-es-Salaam (Afrique allemande), le fr. Ludger Scheipers, né le 2 janvier 1870, profès le 6 janvier 1891, envoyé en Afrique le 8 septembre 1896 ;

le 1 mars, à l'abbaye de Braunau (Bohême), le R. P. Dom Benoît Clouček, à l'âge de 84 ans, dont 60 de profession ;

le 2 mars, à l'abbaye de Raigern, le R. P. D. Adalbert Slouk, à l'âge de 73 ans, dont 45 de profession ;

le 4 mars, à Dar-es-Salaam, le frère Joseph Kirmaier, à l'âge de 37 ans dont 5 de profession ;

le même jour, à Ste-Élisabeth, Scarisbrick, le R. P. D. Jacques Benoît Rowley, né à Dublin le 12 juin 1834, profès de St-Edmond de Douai le 4 juin 1863 ;

le 13 mars, à l'abbaye de Belloc (France), le R. P. D. Julien Possimour, à l'âge de 50 ans, dont 20 de profession ;

le 21 mars, au monastère de Ste-Marie des Anges à Veglia (Italie), Dame Marie-Thérèse Zachija, à l'âge de 75 ans, dont 52 de vie religieuse ;

le 25 mars, au monastère de l'Adoration perpétuelle à Cologne-Raderberg, S. Marie-Joséphine (Anne de Kempen) à l'âge de 28 ans, dont 6 de profession ;

le 2 avril, à l'abbaye de Braunau (Bohême), le R. P. D. Clément Koštal, né le 11 mars 1844, profès le 28 septembre 1868 ;

le 3 avril, à l'abbaye de la Pierre-qui-vire (France), le R. P. D. Aigulphe Égrot, à l'âge de 49 ans, dont 25 de profession ;

le 8 avril, au prieuré de St-Gall à Devils Lake (Nord Dakota, États-Unis), le fr. conv. Isidore Peter ;

le 9 avril, au monastère de Ste-Marie Madeleine d'Urbania (Pesaro, Italie) le sœur Marie Rota, à l'âge de 71 ans, dont 5 de profession.

le 17 avril, à l'abbaye de Silos (Espagne), le fr. conv. Élie Bercedo, à l'âge de 42 ans, dont 8 de profession ;

Digitized by Google

le 21 avril, à l'abbaye d'Altenburg (Autriche), le R. P. Dom François de Stenitzer, né le 13 septembre 1820, profès le 18 décembre 1851 ;

le 22 avril, à l'archiabbaye de St-Vincent (Amérique), le fr. conv. Arsène Heer, dans la 66e année de son âge et la 42e de sa profession ;

le 24 avril, au monastère des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle de Bourges (France), Dame Marie de S. Ignace (Jeanne Gardan), à l'âge de 35 ans, dont 12 de profession ;

le 27 avril, au monastère de Gries (Tyrol), le R. P. D. Meinrad Ohrwalder, né le 11 septembre 1834, profès le 7 décembre 1861 ;

le 30 avril, au monastère des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle de Bourges (France), Dame Marie de la Présentation (Élisabeth Billon), dans la 51e année de son âge et la 30e de sa profession ;

le 9 mai, à Bristol (Angleterre) le R.P. D. Bernard Sanders, du monastère de Great Malvern, profès de St-Edmond de Douai, à l'âge de 55 ans, dont 37 de vie religieuse ;

le 11 mai, au monastère des Bénédictines de l'Adoration perpétuelle de Léopol (Galicie), Dame Marie de S. Gabriel (Catherine Guirard), à l'âge de 82 ans, dont 56 de profession ;

le 13 mai, au monastère de l'Adoration perpétuelle à Léopol (Galicie), sœur Marie de Ste Anne (Suzanne Koudykiewicz, à l'âge de 52 ans, dont 15 de profession ;

le 17 mai, à l'abbaye d'Einsiedeln (Suisse), le frère Gall Weber, dans la 51e année de son âge et la 23e de sa profession.

BIBLIOGRAPHIE.

Saint Jérôme, par le P. LARGENT, de l'Oratoire. Un volume in-12 de la collection « Les Saints ». Prix : 2 fr. — Paris, Librairie Victor LECOFFRE, rue Bonaparte, 90.

ESQUISSER en un livre de peu d'étendue un tableau vivant et fidèle de la vie et des œuvres d'une personnalité aussi puissante, aussi originale que S. Jérôme n'est pas chose facile. La vie du solitaire de Bethléem est si intimement mêlée à toute la vie religieuse et intellectuelle de son siècle, que pour en parler convenablement il faut posséder à fond l'intelligence du siècle de Jérôme et d'Augustin. Le R. P. Largent, de l'Oratoire, qui a assumé la tâche de parler du grand docteur latin dans la collection des « Saints », a divisé son travail en deux parties : la vie d'abord ; puis les œuvres et la doctrine. La biographie est attachante ; elle met bien en relief les grandes lignes du tableau et fait ressortir avec justesse les qualités extraordinaires et l'influence considérable de S. Jérôme. Peut-être désirerait-on parfois quelque chose de plus nerveux, et, pour ce qui est des œuvres, quelque chose de plus substantiel. Nous avons été étonné de ne pas voir

Digitized by Google

signaler les travaux de Dom Morin sur S. Jérôme ; les publications de notre confrère ont cependant jeté une nouvelle lumière sur une des formes de l'activité littéraire du saint docteur, restée jusqu'ici dans l'oubli. En visant à la concision, l'auteur aura sans doute été le premier à regretter les lacunes forcées de son œuvre.

Geschichte des Gymnasiums Thomæum zu Kempen (Rh.). I Theil. von Oberlehrer Prof. Dr GERHARD TERWELP (Wissenschafliche Beilage zu dem Programm des Kön. Gymn. Thomaeum zu Kempen. Schuljahr 1897-98, LIV pp. in-8°.

LE travail du Dr Terwelp est une bonne contribution à l'histoire de l'enseignement. Avant de faire l'histoire du Gymnasium Thomaeum de Kempen, il oriente le lecteur sur l'état des écoles dans cette ville depuis le XIVe siècle et les règlements de ces institutions. Le gymnase proprement dit date de 1659.

Estudios biologicos, por el P. Z. MARTINEZ NUÑEZ, agustino. Madrid, S. Jubera Hermanos, 1898, 402 pp. in-8°.

L'AUTEUR de ce livre, jeune religieux espagnol, professeur distingué du collège de l'Escurial, est avantageusement connu dans sa patrie par ses travaux scientifiques et par une collaboration assidue à la revue des Augustins espagnols, le *Ciudad de Dios*. Bien au courant des travaux contemporains sur les sciences naturelles, dont il suit avec attention les merveilleux développements, il a cru qu'il rendrait service au clergé de son pays et aux catholiques sérieux en établissant clairement les résultats obtenus par la science dans ses rapports avec la philosophie spiritualiste. Ses études de physiologie cellulaire, ses chapitres sur l'anthropologie et le transformisme, en mettant ses lecteurs au courant du mouvement scientifique, relèvent les erreurs dans lesquelles sont tombés certains savants irréligieux et montrent le peu de valeur qu'il faut accorder à leurs conclusions qui dépassent les limites de la science proprement dite. Ce livre est donc une apologie indirecte du spiritualisme, et une réfutation du matérialisme, dont la banqueroute est proclamée de différents côtés, même par des écrivains non catholiques.

Monumenta ordinis Fratrum Praedicatorum Historica II, 1. Fratris Galuagni de la Flamma Cronica ordinis Praedicatorum ab anno 1170 usque ad 1333, recensuit Fr. BENEDICTUS MARIA REICHERT, ejusdem ordinis. Vol. II, fasc. I, Romae, in domo generalitia, 1897, XII-128, pp. in-8°.

L'AUTEUR de cette chronique de l'ordre de St-Dominique est né à Milan à la fin de 1283, de l'illustre famille de la Flamma. Entré à 15 ans dans l'ordre des Frères Prêcheurs, il s'y fit remarquer par sa science ; on possède de lui plusieurs travaux historiques, dont quelques-uns ont été

Digitized by Google

publiés par Muratori et Ceruti ; les autres sont restés inédits. Le P. Reichert, qui se consacre à l'étude et à la publication des monuments historiques de sa famille religieuse, nous donne un texte soigné de la chronique de l'ordre de St-Dominique du religieux milanais. Son texte est emprunté au Cod. 1315 de la Casanatense (XIVe s.), collationné avec un manuscrit de Milan (XVIIe s.), et d'autres copies conservées à Rome. L'édition est très soignée, et le texte imprimé disposé de façon à faire reconnaître de suite les parties originales de l'œuvre de Galuagno. L'introduction donne la biographie de l'auteur, dont le P. Reichert apprécie librement et loyalement la valeur historique, les sources de la chronique et les manuscrits à l'aide desquels il la publie. En somme une bonne édition bien soignée d'une chronique, où l'on glanera de nouveaux renseignements sur les origines de la famille dominicaine. De bons indices terminent le volume et en facilitent l'usage.

Biblische Studien III, 2. Nochmals der biblische Schöpfungsbericht, von Fr. V. Hummelauer, S. J. Fribourg en Brisgau, Herder, 1898, x-132 pp., in-8°. Frs. 3,50.

ENCORE un livre sur l'œuvre des six jours, et il y en a tant déjà ! Est-ce la solution définitive du problème ? Qui peut le promettre ? L'auteur trouve que chacun a le droit de penser et de dire ce qu'il veut dans les limites de l'orthodoxie ; il n'aime pas les théories concordistes, nées, dit-il, sous l'empire de la crainte ; il préfère la théorie de la vision et la défend. Un premier chapitre donne l'exégèse du texte purement et simplement, sans s'inquiéter des sciences naturelles ; le second examine et critique les théories concordistes ; le troisième fait la critique du texte au profit de la théorie de la vision, ou plutôt pour la faire mieux ressortir.

Commentarius in Exodum et Leviticum, auctore F. de Hummelauer, S. J. Parisiis, Lethielleux, 1897, 552 pp. gr. in-8°. Prix : 10 frs.

CE nouveau volume de l'important *Cursus Scripturae Sacrae* contient le commentaire de deux livres du Pentateuque. Ces deux livres renferment-ils la législation *ne varietur* du peuple hébreu donnée par Moïse ? la loi du Sinaï fut-elle un code complet donné en bloc par le Seigneur à son prophète ? ou bien cette législation ne serait-elle pas plutôt l'œuvre de générations successives qui lui apportèrent chacune leur pierre ? Et si l'on considère Moïse comme son rédacteur définitif, comment expliquer les contradictions apparentes du texte ? Est-ce assez pour les expliquer de parler d'ajoutes et de corrections ? Questions assez compliquées qu'il n'est pas aisé de trancher. Le P. Hummelauer, tout en faisant quelques concessions aux partisans de l'évolutionnisme mosaïque, admet l'unité de l'œuvre mosaïque. Cette manière de voir détermine naturellement l'exégèse du texte sacré. Étant donné le point de départ de l'auteur, l'on ne peut que rendre hommage à sa science, admirer la sobriété et la lucidité de son commen-

Digitized by Google

taire, où des tableaux synoptiques parfaitement dressés font mieux saisir l'ensemble de la législation mosaïque, dont les détails nombreux et minutieux font parfois perdre de vue l'unité.

Vie de S. Norbert, archevêque de Magdebourg, fondateur de l'ordre de Prémontré. Tableaux historiques du XIIe siècle offerts à la jeunesse par Ignace Van Spilbeeck, C. R. de l'abbaye de Tongerloo. Bruxelles, Soc. belge de librairie, 1898, 200 pp. in-8°.

Le titre seul de l'ouvrage indique la nature du travail de l'infatigable chanoine de Tongerloo. Sa vie de S. Norbert est écrite avec piété ; la lecture en est attrayante et de nature à produire les fruits d'édification que l'auteur en attend.

Η ΚΑΙΝΗ ΔΙΑΘΗΚΗ. *Novum Testamentum vulgatæ editionis.* Graecum textum diligentissime recognovit, latinum accuratissime descripsit, utrumque annotationibus criticis illustravit ac demonstravit P. F. Michael Hetzenauer O. C., a Zell prope Kufstein approbatus lector S. Th. Tomus alter : *Apostolicum.* Innsbruck, Wagner, 1898, Prix: frs. 4,50.

Cette édition du Nouveau Testament grec-latin se distingue par l'élégance de l'impression, le choix du format, la juxtaposition des deux textes, la correction du texte latin correspondant avec l'original de Clément VIII. Le texte grec est reconstitué par l'auteur d'après des études personnelles très sérieuses basées sur une comparaison attentive des manuscrits. Dans les notes critiques placées à la fin l'auteur examine la question de l'authenticité du « Comma Johanneum » (pp. 386-394). Cette édition se recommande à l'attention des prêtres et des étudiants en théologie.

La Russie et l'union des églises, par C. Tondini de Quarenghi. Paris, Lethielleux, 1897, 188 pp. in-8°. Prix : 2,50 fr.

Voila un petit livre à recommander, parce qu'il est calme, appuyé sur des faits et propre à instruire. On s'est déjà tant emballé sur la question de l'union des églises, qu'on éprouve quelque soulagement à lire un écrit qui soit autre chose qu'un dithyrambe ou une pastorale. L'ouvrage du P. Tondini est puisé dans l'histoire du passé, dans les publications russes et ruthènes, dans une expérience personnelle. Il a le grand avantage de faire connaître l'état d'âme du peuple et du gouvernement russe vis-à-vis de la question religieuse, et ceci est précieux. Cette connaissance est indispensable pour se rendre compte de la possibilité de l'union et de l'accueil fait en Russie aux avances de Léon XIII. L'opuscule se divise en sept chapitres: L'orthodoxie et la politique russe, Accueil fait en Russie à l'appel de Léon XIII, Lutte pour le maintien du rite gréco-slave dans l'ancienne Pologne, Destruction totale de l'union en Russie, Enseignement à tirer de la chute de l'union, Le reste de la réponse à l'encyclique « *Præclara* », Motifs d'espérance, De quelle manière l'union pourrait se réaliser. En appendice l'auteur a traité l'importante question de la réforme du calendrier russe, dont l'abrogation, désirée au point de vue scientifique, est retardée ou empêchée pour des motifs de politique religieuse.

Digitized by Google

UN ÉVÊQUE DE CORDOUE INCONNU

et deux opuscules inédits de l'an 764.

LE manuscrit Nouv. acq. latin. 239 de la Bibliothèque Nationale de Paris a été décrit par M. Léopold Delisle dans ses *Mélanges de paléographie*, p. 76-78. C'est un des volumes qui ont appartenu à la bibliothèque de l'abbaye de Silos. Il est écrit en minuscule wisigothique du XIe siècle, et contient dans sa première partie une série d'opuscules relatifs aux vierges consacrées à Dieu : des fragments de la Règle de saint Léandre, le traité de saint Ambroise sur la chute d'une vierge, des lettres attribuées au même Ambroise, à saint Jérôme et à Évagre. La série se termine fol. 43^v par les mots : « Expliciunt regule puellarum deo gratias. »

Vient ensuite une lettre en latin assez barbare, adressée par un personnage du nom de Pierre à Félix, évêque de Cordoue, au sujet d'un jeûne à observer le dixième jour du septième mois.

Cette lettre, qu'on ne voit signalée nulle part ailleurs, est intéressante sous plus d'un rapport. Son titre déjà nous fait connaître un évêque de Cordoue dont on ignorait jusqu'ici l'existence : il ne se trouve, en effet, aucun Félix parmi les titulaires de ce siège dont les noms nous ont été conservés.

Au point de vue philologique, elle offre un certain nombre de formes rares et curieuses, comme les verbes *sinagogizare*, *paraccrizare*, *parsimoniare*, *parelleati*, les adverbes *decimaliter*, *pascaliter*, *praeposteratim*, *storialiter*, *ministerialiter*, etc.

Voici en substance ce qu'elle contient :

A la réception d'un écrit composé par l'évêque Félix de Cordoue au sujet du jeûne du dixième jour du septième mois, Pierre a éprouvé un vif étonnement de voir les prélats de l'Église dans l'embarras. Cela provient, selon lui, de ce qu'on n'a pas encore un sentiment assez net de l'indépendance des chrétiens vis-à-vis de la lettre des observances judaïques. Si l'on est tenu d'observer le jeûne du septième mois tout comme il est prescrit dans la Bible, il n'y a

Digitized by Google

pas de raison de se dispenser du reste de la loi. Or, dans la pratique du jeûne, en particulier, l'Église ne s'est jamais astreinte à suivre en tout point l'usage juif : ses quatre grands jeûnes du Carême, de la Pentecôte, du septième et du neuvième mois ne concordent pas absolument pour la date avec ceux de la synagogue. En conséquence, Pierre blâme ceux qui prétendent toujours jeûner le dix septembre, même quand il tombe un dimanche : il faut s'arranger de manière à exclure du jeûne, et le dimanche, et le 14 septembre, jour consacré à la sainte Croix et à la fête du grand martyr et docteur Cyprien.

Au cours de ce morceau, par endroits presque inintelligible, il y aurait plusieurs particularités intéressantes à relever. Par exemple, on y voit que le jeûne de la Pentecôte, célébré du temps de saint Isidore le lendemain de cette solennité suivant l'usage primitif, était dès lors anticipé aux jours qui séparent l'Ascension de la Pentecôte (1). Plus loin, l'auteur paraît faire allusion à la fête de la Transfiguration comme précédant le jeûne de septembre ; cette fête, comme on le sait, n'a été introduite que beaucoup plus tard à Rome et dans la plupart des églises d'Occident. La fête du XIV septembre est appelée « Invention » et non « Exaltation » de la Croix.

Je donne ici le texte de la pièce, en reproduisant le plus fidèlement possible le manuscrit de Silos. Plusieurs des formes étranges qu'on y remarque peuvent être le fait du copiste ; mais il n'y a guère de doute que le plus grand nombre ne soient imputables à l'auteur lui-même. Ma tâche n'a guère consisté qu'à traduire les abréviations, dont aucune d'ailleurs n'offrait de difficulté spéciale.

DOMNO ET IN CHRISTO VENERABILI FELICI CORDOVENSI SEDIS AEPISCOPO A PETRO EPISTOLA RECIPROCATA.

Venerabiles apices sanctitatis vestre vel aliorum multorum pro
ieiunio decimi diei mensis septimi suscipiens · miratus sum · ut ais
5 presul eclesiae nutare · et haec actenus per occidua mandatata
in diversa vacare · dum vere sciunt veteris legis instrumen (fol. 44)
ta · umbras futurorum esse · et venturas ficuras in se retinere. Et
ideo nunc infirmitate temptus · modo ambage saeculi prepeditus.
non mici per ambusionem licuit de tani evidenti propalatam
10 ecclesiae misterium · aliquid ventilare · et quasi inter eriles senes

5 mandatata] *sic.* 7 in se] se *inséré après coup au-dessus de la ligne.* 8 ambage] *glose marginale :* incertus. 10 eriles] *en marge :* eriles, viri fortes.

1. Isidor. *De eccles. offic.* lib. I, c. 38 (Migne 83, 773). Cf. Missale Mozarab. Migne 84, 609, note *a*.

Digitized by Google

sciolus cognitam omnium strofam retexere. Illut sane inter cetera nutabundi in rei uius necotii debent adtendere · quod canonica feriente sententia cum iudeis nicil possumus sinagogizare nec sabbata vel lunarum nobarum indicula seu interdicta quae eis ad
15 confusionem · sicut presens tempus probat · venerunt ieiunia pariter celebrare. Nam si hunc diem secundum quod legaliter preceptum est · studuerimus cum eis ieiunari conpelli · quod absit debemus contra evangelica veritate sabbatizare · et omnes ueteres cerimonias obserbare · vel hunc decimum diem a lune (44ᵛ) initio
20 sollemniter excolere · vel annum iubileum sicut mos erat sollemniter cum clangore tubarum predicare. Adque ad quinto decimo uius mensis die usque in uicesimum primum · tabernaculorum sollemnitatem cum ramis et palmis · vel letitia magna recolere. Presertim cum ita domini legamus · pro diuersas obserbationum
25 leges inobedientem populum exterminare. Sicut et pro hunc diem · legem prespicimus comminare vel censura mortis precellere. Cogimur et illut satagere · quod omnes exterminationes · testamenti veteris · ausi sunt omisisse · et solam exterminationem decimi diei · nisi sunt precabere : Quod si diligenter storiam legerent ·
30 multimodam quam propere pro amissam veteris consuetudinem · exterminationem et inventionem invenirent · (fol. 45) quasi more iudaico precaberent. Ieiunia enim in lege tradita · non ita tunc fuerunt obserbata · sicut nunc christiana retinet norma. Primum enim quadragenarium ieiunium · non eo tempore a moysen est
35 peractum. quo a nobis decimaliter intuitur suffragatur. Ille enim post occisum pascaliter tipicum agnum quinquagesimarum diem quos nos in magna letitia ducimus · in soliloquium dei ieiunando confecit. Nos eos melius · interpellando et ante pascales ferias in passione domini nos affligendo redemtio christi · et eius resurrec-
40 tio . afflictionem nostram terminare conpellit. Secundum denique illi ieiunium post pentecosten alia die ad adnuntiandum habebant interdictum. nos vero ante pentecosten cum apostolorum (45ᵛ) tristitia communicantes pro sponso ecclesiae ablato · et in caelis uidentibus eis · sublato · comunem facimus desiderii planctum.
45 Tertium uero illi dedicatum septimi mensis qui propter septinario sabbati numero mensis · requietionis est retinentes ieiunium · ante tabernaculorum sollemnitatem · quia quinto decimo uius mensis incipiebant diem suum peragebant prepostoratim · exomologesim. Nos congruentius · post tabernaculorum sollemnita-
50 tem · in reformatione mediatoris · nostri transficurati secundum

24 Presertim] *Ce mot a été plus tard remplacé en marge par* propterea. 48 prepostoratim] *pour* praeposteratim. 49 sollemnitatem] *ajouté postérieurement au-dessus de la ligne.*

Digitized by Google

illut. Ecce tabernaculum domini cum hominibus · et avitabit deus cum eis · triduanum ecclesiae reddimus votum. Nec iam secundum litteram septimum colimus vel mense vel sabbatum · sed secundum diem dominicum in novitate vite surgentes · legitimum
55 (fol. 46) nobis et filiis nostris in sempiternum · relinquimus documentum. Quartam aput iudeos · kalendarum novembrium obserbabatur ieiunium · quod aput nos nequaquam indetestata initia mensuum : sed post kalendas nulla intercurrente festibitate · triduanum legationis nostre reddimus famulatum. Quid iam de illut
60 mensuale proferamus ieiunium quod antiquitus dedicatum nunc ad celebritatis · electione consona ad adnuntiandum auctoritatem et potestatem . eliminatis diebus festis · traditur sacerdotum. Quod iterum de illut adtendatur ieiunium · quem in zaccaria propheta duris sermonibus · repperimus abdicatum. Sic enim cum a primantibus iudeis fuisset interrocatum · per eodem propheta · a domino invenimus responsum. Cum ieiunaretis · et plangeretis in quinto · et in septimo per hos septuaginta annos · numquid (46v) ieiunastis mici. Et iterum. de acceptis · pro bonis operibus ieiuniis inquid. Ieiunium quarti · et ieiunium quinti · et ieiunium septimi · et ieiu-
70 nium decimi · et cetera quae in sanctificatione ieiunii commemorat · secundum illut · Sanctificate ieiunium · eo quod incassum caro adteritur · si mens a prabis desideriis non mutatur. Secundum illut quod esaias propheta dicit. Quia in diebus ieiunii vestri · invenitur voluptas vestra. Longa sunt ista discutere · et nunc
75 fastidiosa retexere. Ecce omne ieiunium · quod storialiter fuit preficuratum · toth ut in ecclesia · hac die ministerialiter · et pulcrius permanet commutatum. Et quomodo inter ista omnia aliter se abentia hunc decimum diem secundum littera iudaica tum · in corda fidelium prospicimus radicatum . cum nullo in eo mense si
80 verum delerunt secundum instrumentum legaliter . aliut (fol. 47) celebrant sacramentum. Dicant nobis quomodo hunum conserbant legale mandatum · et nolunt operare · omnem vetitum · quomodo gravido documentum. Credite mici fratres · isti delicati sunt qui nullatenus apostolico freno constricti quae volunt ex
85 mandato legis · et qui non vellint despiciunt que nobis cara est decimum cum iudeis diem obserbare · qui nequaquam antiqua et nobas · dinoscimur paraccrizare. Illa nulla eclesiastica regula constricti etiam in die dominico decimum predicti mensis diem student absque exitatione · secundum suo · ritu · parsimoniare. Nos
90 ex una parte cigli zona constricti · ex alia inventionis dominice vel festa sancti cipriani doctoris mundi et martyris christi · et

56 Quartam] *pour* Quartum. 64 a primantibus] *pour* a primatibus. 87 Illa] *pour* Illi. 89 exitatione *pour* haesitatione. 91 festa] *sic*, « *la fête* ».

Digitized by Google

tertia resurrectionis dominice die parelleati non possumus (47v) . sed quandoratio sit ieiunia nostra peraiere dum non uno modo bisexti ratio vel ciclis solaris solilunaris inventio hoc permittat agere.

La lettre qu'on vient de lire avait été provoquée par un écrit de l'évêque Félix. Ce dernier écrit a-t-il été perdu ? On le croirait, à première vue. Mais en examinant de plus près la pièce qui précède immédiatement la réponse de Pierre, c'est à dire le dernier des opuscules compris sous le titre de « Regulae puellarum », on s'aperçoit bien vite qu'elle ne forme pas un tout homogène. En haut du fol. 42v, l' « Epistola b. Iheronimi ad quandam virginem » prend fin subitement à ces mots qui forment la première ligne de la page : *nec studeas videri ab hominibus sancta.* Puis, à partir de la seconde ligne, et sans le moindre signe de séparation, le scribe Viliulfus justifiant ici l'épithète d'*inperitus* qu'il se décerne à lui-même, continue de la façon suivante :

Et quia anno presenti in era hoctungentesima secunda potentiali quid fortasis evenit · ut solari administrantem circulo cena domini et pasca ebreorum · initio anni · secundum egyptios · qui pre omnibus in conpuncti ratione preclari sunt · et antiqua iubelei predicatio kalende secundum latinos et nove lune obserbatio · secundum iudeos toth cause in unione diversarum traditionum sibimet convenirent nequiberunt · ita non nulli · a tertia feria quod retius fuit letanias inquoare · sed et secunda feria decimum extra eclesiastica regula ibidem interponendo diem eandem · abstinentiam nuntiare. Qui hoc fecerit · si non presentis tantumodo annis et rationem future requirerent · quando tertia feria decimus (fol. 43) hic dies non eqaliter a kalendis cum luna evenire solent · et letanie secundum more a quarta feria · quinta feria et sexta feria presule deo per omnem spaniam · celebrate erunt. Decimum nicilominus ibidem intercurrente die et inventione sancte crucis cum festa sancti cipriani · per omnem orbem quam

92 parelleati] *sic.* 93 peraiere] *pour* peragere. 94 permittat agere] *Le copiste a fait suivre ces derniers mots de la formule suivante, qui nous révèle son nom VILIULFUS :* Benedictus es domine quoniam adiubisti me et consolatus es me. O vos qui legeritis me indignum miserum et nimis peccatorum meorum catenis abstrictum · nec nominandum viliulfum inperitum · in vestra digna memoriam reducite precantes pro delictis meis domini misericordia · si vos ille ihesu meus introducat in caelorum patria gloriosa Amen.

4 conpuncti] *pour* computi. 6 cause] *la troisième lettre ajoutée au-dessus de la ligne.* 8 retius] *pour* rectius ? 11 requirerent] *la première syllabe insérée au-dessus de la ligne.* 12 eqaliter] *sic.* 14 celebrate erunt] « *seront célébrées* ».

Digitized by Google

licet et ipsa inventio · cigli sit · ob amorem resurrectionis domini
a maioribus nostris · quinto nonas maias transmutata fuisset ·
annuali tamen recursione · sub utrubique gemine secundum
20 uniuscuiusque · christiana consuetudine declarata erit. Ideo pre-
dictum decimum diem · neque secundum luna penitus aliquando
obserbare deveamus · sed pro eo tres dies ieiuniorum habet ec-
clesia antiquos traditos · cum omni reverentia et humiliatione
cordis · et corporis · tabernacula · id est corpora nostra sanctifi-
25 cantes per verum sacerdotem et regem (43ᵛ) nostrum christum ·
mediatorem dei et hominum. Cuius ficura moyses habuit · lega-
tionem id est orationem · confessionis nostre mittamus · creden-
tes sine dubio quod per eum · veniam peccatorum nostrorum ·
invenire mereamur. Ob hoc suggero ut ista omnia pertractantes ·
30 desinant homines · iudaizare · et discant veritati ecclesiae con-
cordare · ne videantur per varietate obserbationum sismatica divi-
sione · in diversas sectas errare · expliciunt regule puellarum deo
gratias.

Il semble bien que nous avons ici la fin de la lettre de l'évêque Félix, à laquelle se rapporte la réponse de Pierre. Le copiste aura sans doute passé par inadvertance un feuillet du manuscrit qu'il avait sous les yeux, ou bien ce feuillet faisait déjà défaut : en tout cas, nous y avons perdu, et la fin de l'opuscule aux vierges, et le commencement de l'épître de Félix. Par bonheur, ce qui nous reste de celle-ci suffit pour nous mettre à même de préciser l'époque à laquelle Félix l'a composée : l'ère 802, dont il est question dès les premiers mots, correspond à l'année 764 de l'ère chrétienne. Cette constatation est d'autant plus intéressante, que l'on ne connaissait aucun évêque de Cordoue pour tout le VIIIᵉ siècle. Celui dont le manuscrit de Silos nous fournit et le nom et un fragment de lettre vécut, pour ainsi dire, côte à côte avec le célèbre fondateur de la puissance des Omeyyades d'Espagne, Abd-er-Rahman Iᵉʳ, entré en vainqueur dans Cordoue peu d'années auparavant, et qui depuis lors fit de cette ville sa résidence habituelle. La sage et tolérante politique de ce prince musulman explique comment le chef des chrétiens de sa capitale trouvait les loisirs suffisants pour attacher tant d'importance aux subtilités du comput.

Dans ce qui nous reste de son épître, l'évêque Félix expose les hésitations de ceux qui avaient à rédiger le calendrier liturgique pour l'année 764. Cette année-là, le jeudi saint tombait le 22 mars, c'est à dire le jour même de la Pâque juive. Le 10 septembre était

31 sismatica] *pour* schismatica.

Digitized by Google

un lundi. De là la difficulté. Il ne fallait pas faire le jeûne à la date juive, mais s'en tenir aux jours de jeûne indiqués par la tradition chrétienne, le mercredi, le jeudi et le vendredi (1). A cela toutefois il y avait encore cette année-là un empêchement : le jeudi 14, on célébrait à la fois la fête de l'Invention de la Croix et celle de saint Cyprien. Le langage de Félix est si plein d'obscurité, qu'il est bien difficile de dire au juste quelle solution il préconise. On remarquera du moins sa curieuse théorie sur l'origine de la fête du 3 mai. Célébrée d'abord à son jour, le 14 septembre, cette fête avait été ensuite transférée au mois de mai, afin de rehausser la solennité de la Résurrection du Sauveur, *ob amorem resurrectionis Domini* ; au temps de Félix, néanmoins, on avait recommencé à consacrer le 14 septembre au culte de la Croix, concurremment avec la mémoire du martyr Cyprien.

Un mot, en terminant, au sujet de Pierre, le correspondant de Félix. Nous ne possédons à son sujet aucun renseignement précis ; seulement, parmi les écrivains ecclésiastiques de l'Espagne au VIIIe siècle, on a parfois mentionné un certain Pierre, surnommé le Beau, auteur d'un opuscule dont voici le signalement : *De paschatis recta celebratione ad christianos Hispali habitantes, qui a vero computo deerrabant, libellum elegantem* (2). Ce titre suppose un écrit si semblable au contenu de l'épître publiée ci-dessus, qu'on peut sans trop de témérité, je pense, soupçonner l'identité d'auteur. Malheureusement, cet opuscule sur le comput pascal semble introuvable aujourd'hui ; et nous sommes réduits là-dessus au seul témoignage du chroniqueur flamand du XVIe siècle qui nous en a révélé l'existence.

D. G. MORIN.

1. Comparer la dernière des *Adnuntiationes festibitatum* dans le *Liber Comicus* de Silos (Anecd. Maredsol., I, 392) : « IIIIa feria. V feria. VI feria, dies erunt nobis letaniarum · Proinde », etc.

2. Antonio, Bibliotheca Hispana vetus, I, 438.

Digitized by Google

BULLETIN D'HISTOIRE BÉNÉDICTINE.

DANS son étude sur « les origines du monachisme ou l'ascétisme des trois premiers siècles chrétiens », le Dr Étienne Schiwietz examine cette fois la manière de vivre des ascètes et des vierges consacrées à Dieu, le célibat au service du royaume de Dieu, la pauvreté exercée dans le même but, et compare l'ascétisme chrétien avec les manifestations similaires de l'ascèse des païens ainsi qu'avec l'ordre monastique chrétien des temps postérieurs (1). —

L'Orient est le berceau de la vie monastique ; c'est à l'Orient que S. Benoît a fait de larges emprunts pour constituer le monachisme occidental sur de solides fondements. L'histoire des origines du monachisme bénédictin est inséparable de celle du monachisme oriental. Nous croyons donc qu'une analyse rapide de l'ouvrage de l'abbé Marin sur *les moines de Constantinople depuis la fondation de la ville jusqu'à la mort de Photius* (330-898) (2) n'est pas déplacée dans notre bulletin.

« L'histoire de l'Empire byzantin, dit M. Marin, est généralement fort peu connue ; on enveloppe dans la même réprobation dédaigneuse les phases les plus opposées de son existence ; nous sommes encore, à notre insu, « sous l'influence des haines et des mépris religieux du moyen âge » (Rambaud) ; le schisme des Grecs a fait oublier tous les services qu'ils ont rendus à la civilisation chrétienne, à l'orthodoxie, au développement des dogmes, à l'histoire, à la théologie, à la poésie, au culte intelligent des lettres et des arts. C'est à peine si, malgré toute la valeur scientifique et l'autorité de noms illustres dans la science, les efforts tentés par quelques érudits pour faire apprécier avec plus d'équité les choses de Byzance, commencent à dissiper quelques-uns des préjugés séculaires contre l'hellénisme byzantin.....

« Après avoir décrit et montré par des faits ininterrompus, avec quel incroyable entraînement, avec quelle agitation fébrile, ou encore quelle préoccupation d'un avenir toujours incertain, les empereurs,

1. *Archiv. f. kath. Kirchenrecht*, 1898 (LXXVIII), 305-331.
2. Paris, Lecoffre, 1897, XX, 546 pp. in-8°. Prix : 10 fr.

Digitized by Google

les grands personnages de l'État, les riches particuliers couvrirent de maisons religieuses tous les quartiers de la ville et des faubourgs, il fallait essayer d'apprendre à connaître la vie intérieure des moines, les suivre depuis leur entrée dans le cloître jusqu'au dernier degré de l'initiation religieuse, étudier leurs relations avec leurs supérieurs, décrire leurs règles, leurs pénitences, les variations de la discipline monastique.

« Ces hommes, ainsi séparés du monde, ne pouvaient cependant se désintéresser entièrement des querelles doctrinales toujours si fréquentes en Orient et dans la capitale même de l'Empire. Ils jouèrent, à côté du patriarche de Constantinople et souvent contre lui, un rôle considérable au milieu d'hérésies sans cesse renaissantes. On les voit prendre part à un grand nombre de synodes et de conciles; ils ont presque toujours des envoyés sur le chemin de Rome, où ils ont à défendre des intérêts ou des doctrines.

« Leur influence dans l'État n'est guère moindre que dans l'Église. Si le prince est orthodoxe, il n'a pas de sujets plus dévoués que les moines de sa capitale ; ce sont ses ennemis les plus intraitables, quand il entreprend de lutter contre leurs croyances. C'est en vain que les empereurs iconoclastes cherchent à les gagner à leur cause, et ne pouvant y réussir, tentent de supprimer tous les couvents; à peine rendues à la liberté, les communautés monastiques deviennent bientôt aussi nombreuses et aussi puissantes qu'aux plus beaux jours de leur existence. Elles répondaient, semble-t-il, à une invincible nécessité, à une tendance naturelle de la dévotion byzantine ; le peuple entourait les moines d'une vénération naïve et quelque peu superstitieuse, et, parmi les princes les plus acharnés contre eux, plus d'un eut souvent recours à leurs prières ou à leurs conseils.

« Aussi bien, ils méritaient le respect de la foule par leur vertu et par leur science : ils méritent le nôtre par la place brillante qu'ils occupent dans l'histoire littéraire de Byzance et par les services qu'ils ont rendus aux lettres et aux arts. Leurs bibliothèques témoignent du zèle qu'ils apportèrent à ce genre d'études ; c'est à leurs écoles calligraphiques que sont dus la plupart des manuscrits par lesquels nous ont été transmises tant d'œuvres sacrées ou profanes ; la miniature et la peinture religieuse étaient au nombre de leurs occupations les plus habituelles, et les ouvrages de toute sorte qu'ils ont composés, pourraient à peine se compter.

« Tel est, en quelques traits, le plan de ce travail qui s'arrête à la mort de Photius » (pp. IX-XII).

Digitized by Google

Le cadre du travail de M. Marin est vaste, trop vaste peut-être pour être rempli d'une main également ferme. On est heureux de jouir des beaux panoramas qu'il déroule à nos yeux et de saisir les grandes lignes d'une riche et belle contrée trop peu connue. L'écueil à éviter était la généralisation dans un sujet déjà très vaste et qui, pour être plus complet et peut-être plus nourri de faits, aurait dû embrasser l'histoire du monachisme byzantin jusqu'à la consommation du schisme. L'auteur pouvait largement puiser à des sources abondantes ; peut-être s'est-il parfois trop fié aux auteurs de seconde main, sans tenir suffisamment compte de la distinction des temps et de la valeur réelle de tous les documents cités. Quoi qu'il en soit de ces réserves, l'ouvrage de M. Marin est et restera une excellente contribution à l'histoire du monachisme oriental, et l'on peut se demander quel motif certaine revue peut avoir eue d'éreinter l'auteur en racontant l'histoire de sa soutenance de thèse. —

M. H. Mauersberg s'est occupé des « *Origines du mouvement ascétique en Occident, comme Contribution à l'histoire de la morale chrétienne* » (1).

M. Gelzer examine l'importance et les conséquences de la suppression des monastères dans la première moitié de notre siècle au point de vue de l'histoire de la civilisation (2). —

Personne n'ignore qu'il existe dans la tradition du texte de la règle de S. Benoît un double courant, qu'on a voulu expliquer par une double édition de la règle faite par S. Benoît lui-même. Dans l'une, le saint législateur n'aurait eu cure d'écrire un latin correct, dans l'autre lui ou son copiste aurait réparé cette négligence. Cette explication est-elle correcte et les éditions faites des deux textes sont-elles justifiées par la tradition des manuscrits ? M. Louis Traube, dans son *Histoire du texte de la Regula S. Benedicti* (3), essaie de résoudre le problème. Il croit que les variantes s'expliquent aisément et logiquement par le simple fait d'interpolations.

Après avoir donné et examiné de près les témoignages historiques sur les plus anciens manuscrits, M. Traube constate que l'Editio princeps de la Règle a été faite au Mont-Cassin par Simplicius vers l'an 560, que peu après 787 on fit en faveur de Charle-

1. *Die Anfänge der ascetischen Bewegung im Abendlande. Ein Beitrag zur Geschichte der christlichen Sitte.* Dissert. Königsberg, 1897, 64 pp. in-8°.

2. *Pro monachis oder die culturgeschichtliche Bedeutung der Klosteraufhebung in der 1. Hälfte unsers Jahrhunderts* (*Zeitschrift f. Kulturgeschichte*, V, 145-160).

3. *Textgeschichte der Regula S. Benedicti.* (*Abhandlungen der K. bayer. Akademie der Wiss.* III, Cl. XXI Bd. III Abth., 601-731 pp. in-4° ; tiré-à-part. Munich, 1898, 133 pp.

Digitized by Google

magne une copie sur l'original encore conservé avec soin, que cette copie se répandit dans l'Empire, et que l'original disparut en 896 dans l'incendie du monastère de Teano. De bonne heure on s'occupa de commenter le texte et d'en faire la critique. C'est d'abord la forme interpolée (celle de Simplicius), qui est dominante en Italie, en France, en Angleterre. Le texte pur pénètre dans l'Empire sous Charlemagne et dispute le terrain à la forme interpolée. Chrodegang et Théodulphe utilisent celle-ci ; Benoît d'Aniane et Smaragde s'appuient sur le texte pur. C'est vers 800 que le texte pur prend le dessus en Allemagne, où on en trouve dès lors des exemplaires (St-Gall, 914, Vienne 2232, Munich lat., 19408 du commencement du IXe siècle). Ce texte a à lutter contre le texte reçu, la vulgate pourrait-on dire, mais il n'arrive pas à triompher complètement. Des deux côtés on se fait des concessions sur le terrain de la correction grammaticale. M. Traube donne une description minutieuse et soignée des principaux manuscrits de la Règle, tant de ceux qui offrent le texte pur, que des autres qui contiennent le texte interpolé, en indiquant également ceux qui se rapprochent de l'une ou l'autre édition et qu'il appelle contaminés.

Un chapitre spécial est consacré à l'exemplaire normal de Charlemagne et à l'édition de Simplicius. Celle-ci remonte, comme nous l'avons dit, à l'an 560 ; celui-là aux environs de 790. Mais comment était composé l'exemplaire original, attesté par une tradition certaine, quelle filiation peut-on lui assigner, comment peut-on arriver à le reconstituer, c'est ce qu'indique M. Traube dans son dernier chapitre. Les indications qu'il donne sont précieuses, et les futurs éditeurs de la Règle y trouveront un excellent guide. Le texte pur, comme le texte interpolé, remonte à l'original du fondateur du Mont-Cassin. Il n'y a donc eu, à proprement parler, qu'une édition. La dernière et petite édition de Dom Edmond Schmidt se base sur le texte pur ; elle nous offrirait une reconstruction définitive de l'exemplaire normal, si le but pratique qu'elle se proposait n'y avait déterminé des altérations grammaticales et orthographiques ; celle de M. Woelfflin reproduit l'édition interpolée, mais elle pèche par un défaut d'exactitude dans la collation des variantes et manque parfois de logique. La Règle bénédictine est d'un usage journalier dans les monastères ; il s'en fait de temps en temps de nouvelles éditions ; pourquoi ne laisserions-nous pas de côté les scrupules de grammaire et d'orthographe et n'admettrions-nous pas le texte qui se rapprocherait le plus possible de celui de S. Benoît ? On s'habituerait vite aux particularités de son style, et l'on ne trouve-

Digitized by Google

rait pas plus étrange sous la plume de S. Benoît des formes qui n'étonnent plus dans la liturgie. Enfin, pour terminer, j'appellerai l'attention sur les nombreuses notes dont M. Traube a enrichi son travail ; elles contiennent bien des renseignements utiles et précieux sur l'histoire de l'ordre et donnent la solution ou l'explication la plus naturelle de plusieurs questions qui se rattachent à la Règle de S. Benoît ou à son histoire. Quatre planches offrent d'excellentes phototypies des manuscrits d'Oxford, de Vérone, de Munich et de St-Gall. —

M. l'abbé Duchesne, qui a déjà eu maintes fois l'occasion de remettre à place l'hypercritique de M. Bruno Krusch à propos des vies de saints mérovingiens, soumet à un contrôle sérieux les assertions du dernier éditeur du *Vita Patrum jurensium* (1), et montre le peu de fondement des raisons alléguées contre la composition de cet écrit au VIe siècle. Sous une forme extrêmement courtoise, le savant directeur de l'École française de Rome fait toucher du doigt les procédés sommaires ou la légèreté dont on use parfois dans l'exercice de la critique. —

M. René Poupardin examine dans son *Étude sur la vie des saints fondateurs de Condate et la critique de M. Bruno Krusch* (2), la valeur des arguments du savant allemand et conclut qu' « en résumé, aucun des arguments de M. Krusch ne paraît suffisant pour faire refuser à la *Vita Patrum Jurensium*, la date qu'elle s'attribue » ; il persiste « à croire qu'elle date bien de la première moitié du VIe siècle, et que l'on peut la considérer comme une bonne source, susceptible de fournir, non pas précisément beaucoup de faits historiques, mais beaucoup de détails curieux et intéressants sur les mœurs de cette époque, et surtout sur la vie menée dans les premiers monastères burgondes avant les réformes successives de saint Césaire, de saint Benoît et de saint Colomban » (47-48). —

L'étude de M. Robas sur Smaragde, abbé de St-Mihiel, n'est que le sommaire d'un travail plus étendu présenté à la Faculté des lettres de Nancy (3). L'auteur y expose la biographie de l'abbé de St-Mihiel, signale et analyse rapidement ses œuvres : Grammaire de Donat, Commentaire sur les Évangiles et les Épîtres, Via regia, Epistola Caroli Magni ad Leonem pontificem de processione Spiritus sancti, Acta collationis romanæ... de symbolo fidei, Diadema monachorum, Commentarius in regulam S. Benedicti.

1. *La Vie des Pères du Jura* (*Mélanges d'archéologie et d'histoire*, XVIII (1898), pp. 1-16).
2. *Le moyen âge*, 1898, 31-48.
3. *Annales de l'Est*. Avril 1898, pp. 266-280.

Digitized by Google

Ici se pose une question : les ouvrages cités plus haut sont-ils de Smaragde de St-Mihiel ou de Smaragde d'Aniane ? La chose n'est pas, paraît-il, si claire, et tout récemment le Dr Louis Traube, dans son étude sur l'histoire du texte de la Regula S. Benedicti, déclarait que ce chapitre de l'histoire littéraire du moyen âge avait besoin d'être soumis à une révision sérieuse (p. 120). —

D. Romuald Munz a publié une vie populaire de S. Benoît (1) ; M. Jean Ibach celle de Ste Élisabeth de Schoenau (2). —

Dans la *Biographie nationale* de Belgique (tome XIV), nous trouvons une notice de M. Alph. Roersch sur le moine Milon de St-Amand (pp. 847-856). —

M. Charles Hampe publie des fragments d'une supplique adressée par l'abbé Erluin de Gembloux (962-987) pour implorer la protection de la cour impériale en faveur de son abbaye opprimée, d'après le MS. 10078-95 de Bruxelles (3). Ce fragment avait déjà été signalé en 1858 dans les « Bulletins de la Commission royale d'Histoire de Belgique » (2e série, XI, 446). —

M. F. Kurze défend l'opinion de Gundlach d'après lequel l'annaliste de Hersfeld connu sous le nom de Lambert ne serait autre que l'abbé Hartwig de Hersfeld (4).

M. H. Bresslau examine le *Syntagma de constructione cœnobii Gandesiani* de Bodo relativement aux diplômes impériaux qui y sont mentionnés (5). —

M. A. Kolberg publie une lettre de S. Adalbert de Prague à l'évêque Milon de Minden (993), pour lui annoncer l'envoi d'une *Passio Gorgonii* ; l'éditeur voudrait aussi attribuer au saint évêque le prologue et le récit de la translation, mais à tort (6).

M. le Dr F. Hipler publie une étude sur le plus ancien cantique à Marie composé en polonais par S. Adalbert; texte et histoire (7).—

Ce qu'un écrivain protestant peut faire de mieux en traitant des institutions catholiques,dans un ouvrage historique, c'est de se contenter de l'exposé objectif du sujet qu'il aborde et de s'abstenir de toute considération sur la nature même de ces institutions et leurs

1. *St. Benedictus Büchlein. Leben des hl. Benedict, des Patriarchen und Vaters der Mönche, nebst einem Anhang von Gebeten.* Münster, Alphonsus' Buchhandl. 1897, 156 pp. in-16°.

2. *Das Leben der hl. Jungfrau Elisabeth von Schönau, Ord. S. Ben., nebst den schönsten ihrer Visionen.* Limburg, Limburger Vereinsdruckerei, 1898, 137 pp. in-8°.

3. *Neues Archiv*, XXIII, 384-389.

4. *Abt Hartwig von Hersfeld als Geschichtsschreiber* (*Deutsche Zeitschrift f. Geschichtswiss.*, 1897-8, pp. 174-183).

5. *Neues Archiv f. ält. d. Gesch.*, XXIII, 134-145.

6. *Ein Brief des hl. Adalbert von Prag an den Bischof Milo von Minden aus dem. J. 993.* Braunsberg, Wichert, 1897, 40 pp. in-8°; cf. *Historisches Jahrbuch*, 1898, 159-160.

7. *Boga rodzica. Untersuchungen über das dem hl. Adalbert zugeschriebene älteste polnische Marienlied*, Braunsberg, Wichert, 1897, 32 pp. in-8°.

Digitized by Google

rapports avec la doctrine « évangélique », puisque l' « Évangélisme » condamne la plupart de ces institutions et n'a souvent pas le sens de l'ascétisme, même sous ses formes les plus nobles. L' « Évangélisme » a si souvent affirmé sa manière de voir, qu'il est désormais superflu, semble-t-il, de surcharger les livres d'histoire de considérations confessionnelles, à moins que ce ne soit pour l'instruction des fidèles. Cette réserve faite, j'avouerai franchement que le livre de M. H. G. Voigt sur « Adalbert de Prague » (1) est un travail solide et instructif. L'auteur l'appelle « une contribution à l'histoire de l'Église et du monachisme au Xe siècle ». L'auteur a tiré profit de tout ce qui a été publié jusqu'ici sur S. Adalbert, et sa critique des sources lui permet de donner un tableau fidèle de l'histoire du Xe siècle et de la vie de l'illustre évêque de Prague. Les notes nombreuses dont l'auteur a enrichi son travail mais qu'il a eu la malheureuse idée de rejeter à la fin du volume, éclaircissent bien des points de l'histoire de S. Adalbert. En appendice M. Voigt donne la « præfatio, prologus et Epilogus » du Passio S. Gorgonii martyris d'après le MS. de Königswart, le Passio lui-même, l'Homélie de S. Adalbert sur S. Alexis d'après un manuscrit du Mont-Cassin, la lettre d'Adalbert à l'épouse du duc Geisa de Hongrie, un autre fragment de lettre, celle de Thietpald à S. Adalbert et les deux cantiques bohémien et polonais attribués au saint dans leur forme la plus ancienne. —

Le travail du Dr Gigalski sur Bruno de Segni (2) est une étude approfondie sur la vie et les œuvres de l'illustre évêque de Segni, abbé du Mont-Cassin, qui occupe une place si importante dans l'histoire de la lutte des investitures. Étudiant à Bologne, chanoine d'Asti et de Sienne, évêque de Segni, chancelier pontifical, conseiller et ami de Grégoire VII, d'Urbain II, de Victor III, de Pascal II, Bruno est toujours hanté de l'idée d'embrasser la vie religieuse. Il obtient du pape l'autorisation d'entrer au Mont-Cassin et en devient bientôt abbé. Il garde néanmoins l'administration de son diocèse et est chargé par le pape de plusieurs missions importantes. Mais le fatal privilège concédé par Pascal II à Henri V marque une nouvelle période dans la vie de Bruno. Son opposition au pontife romain amène sa déposition d'abbé du Mont-Cassin ; il

1. *Adalbert von Prag. Ein Beitrag zur Geschichte der Kirche und des Mönchtums im zehnten Jahrhundert*, Westend-Berlin, Faber, 1898, VI, 370 pp. in-8°.

2. *Bruno, Bischof von Segni, abt von Monte-Cassino (1049-1123). Sein Leben und seine Schriften. Ein Beitrag zur Kirchengeschichte im Zeitalter des Investiturstreites und zur theologischen Litteraturgeschichte des Mittelalters.* Münster, Heinrich Schöningh, 1898, XII, 295 pp. in-8°. Prix: 8 frs 75; pour les souscripteurs aux *Kirchengeschichtliche Studien*, 6,50 frs.

Digitized by Google

ne désarme cependant qu'au jour où il entend le pontife lui-même condamner et révoquer le privilège qui lui avait été extorqué. Bruno vivait alors retiré dans son évêché de Segni, où il mourut le 18 juillet 1123.

M. Gigalski débute par un examen général et une critique des sources de la biographie de Bruno de Segni (pp. 3-24). Suivent ensuite la biographie de Bruno (25-109), très soignée et bien documentée ; l'examen des écrits authentiques de Bruno, leur nombre, leur groupement, leur place dans la littérature contemporaine. Ces écrits sont de divers genres (113-132) : il y a d'abord les écrits historiques, la vie de S. Pierre d'Anagni et de S. Léon IX et la dissertation sur la validité des ordinations des Simonistes (133-205).

La vie de S. Léon IX fournit à M. Gigalski l'occasion d'examiner de près certains détails de la vie de Grégoire VII : la rencontre d'Hildebrand avec Léon IX et la question du monachisme de Grégoire VII qu'il défend et maintient contre les assertions de Martens.

L'examen des commentaires exégétiques de Bruno amène l'auteur à étudier de près la méthode et les sources de l'évêque de Segni. M. Gigalski procède de même pour ses travaux homilétiques et ses autres traités sur la Trinité, la liturgie et le pain azyme (206-285). Ses analyses des travaux de Bruno sont bien soignées. Un dernier paragraphe donne une caractéristique des Exégètes du VIe au XIIe siècle et détermine la place que Bruno occupe parmi les auteurs des XIe et XIIe siècles. —

M. A. Hjelm a consacré une étude d'histoire théologique à la controverse entre S. Bernard et Abélard (1).

L'ouvrage de M. Herman Kutter sur « Guillaume de Saint-Thierry, un représentant de la piété médiévale » (2), peut être considéré comme une étude psychologique sur la vie et les écrits d'un moine du XIIe siècle. Ce n'est pas une notice qui nous apporte de nouveaux renseignements sur la vie du célèbre abbé ; ce n'est pas un exposé systématique de sa doctrine, c'est un essai de pénétrer dans l'âme d'un « pieux », d'un ascète du moyen âge, de se rendre compte du but qu'il poursuit, des moyens dont il dispose pour y arriver, des résultats qu'il a pu atteindre. La conclusion de l'ouvrage est que Guillaume a été la victime de regrettables illusions causées par le dogme auquel sa pensée était enchaînée et par une concep-

1. *Den heliga Bernhard och Abaelard. En dogm-historisk studie*, I. Lund, Lindstedt, 1898. 197 pp. in-8°.

2. *Wilhelm von St. Thierry, ein Repräsentant der mittelalterlichen Frömmigkeit.* Dargestellt und beurtheilt von Leo Hermann Kutter. Giessen, Ricker, 1898, IV-205 pp. in-8°. Prix : Marks 4.50.

Digitized by Google

tion du christianisme absolument contraire à la véritable idée du Christ. Pour l'auteur, l'établissement d'un symbole ou Règle de foi au sein de l'Église a été un signe et une cause de séparation des esprits; l'Église elle-même, en tant que groupement d'hommes sous un même symbole, sous un même dogme imposé, détruit l'union dans l'esprit du Christ. Le monachisme, d'après lui, aurait été une grande réaction contre le simple « service de cérémonies » pour rétablir une véritable union des esprits, mais il devait manquer son but, parce que l'esprit du monachisme n'est pas l'esprit de Dieu. De là la naissance et le développement de la piété individuelle sur le terrain du monachisme. Mais ici encore cette piété, cherchant son but, son idéal en dehors de ce monde, où cependant se trouve le vrai règne de Dieu apporté par le Christ, est une piété mal entendue. Comme on le voit, l'auteur appartient à un protestantisme peu orthodoxe. A ses yeux l'aspiration de l'âme vers Dieu est inconciliable avec le travail extérieur, la piété est destructive du dogme, le dogme une barrière imposée à la piété, la foi ardente des ancêtres du moyen âge a été pour l'Église un danger plus grand que l'incrédulité elle-même. L'erreur de l'Église a été de ne pas comprendre « qu'elle n'a pas à préparer des âmes pour le ciel, mais des hommes pour le royaume de Dieu sur terre » (p. 100); l'idéal de l'Évangile, c'est la démocratie sociale (p. 32).

Il serait oiseux de discuter les principes de l'auteur. Étranger au catholicisme, animé de principes tout autres que ceux des écrivains du moyen âge, il a exposé les théories de Guillaume de St-Thierry sous l'influence de conceptions individuelles, absolument étrangères à la pensée de l'abbé de St-Thierry et de son milieu, et il les a examinées et jugées d'après certaines théories modernes. Au fond le problème posé à propos de Guillaume n'est autre que celui du christianisme lui-même. L'Église est-elle un fait divin, le dogme est-il l'expression de la Révélation? La foi est-elle indépendante du dogme; le dogme lui-même s'impose-t-il à l'homme ou n'est-il que l'expression de ce qui a été expérimenté et reconnu par la conscience individuelle? Tout est là. Quoi qu'il en soit de la manière de voir de l'auteur, il y a intérêt à lire ce qu'un rationaliste moderne ou un protestant indépendant pense des conceptions ascétiques du moyen âge. Cet examen est de nature à provoquer des remarques fort curieuses.

Un mot maintenant du contenu de l'ouvrage. Celui-ci comprend trois chapitres. Le premier traite de la vie de Guillaume de St-Thierry (pp. 10-48), le second de ses écrits (48-75). Nous signalerons

Digitized by Google

en passant que la chronique de Signy a été publiée en 1894 par M. Léop. Delisle (cf. *Bibl. de l'École des Chartes*, 646-647). Le troisième chapitre s'occupe de la doctrine de Guillaume : I. Doctrine sur la Trinité *a*) exposition scientifique, *b*) signification religieuse de ce dogme pour Guillaume; II. le chemin du salut conduisant à Dieu, *a*) la christologie de Guillaume, *b*) sa sotériologie (pp. 75-205). C'est la partie la plus importante du travail. Les notes sont rejetées à la fin du volume.

Il est un point sur lequel nous eussions désiré trouver quelques renseignements précis, c'est l'influence exercée par le nouvel ordre de Cîteaux sur l'antique famille bénédictine; l'ascendant de S. Bernard ne suffit pas à l'expliquer. L'organisation de Cîteaux et son ascétisme durent fortement frapper les contemporains; le grand nombre de bénédictins qui à cette époque passèrent à l'ordre de Cîteaux en est une preuve évidente. En outre, Guillaume de St-Thierry ne peut être séparé des autres théologiens ascétiques de son époque : une comparaison de ses œuvres avec celles de ces auteurs s'imposait, plus spécialement avec celles des écrivains cisterciens. —

Le travail de M. Rodolphe Reuss sur les historiens de l'Alsace nous offre quelques glanures pour notre bulletin (1). En dehors du chapitre consacré par l'auteur aux Vies des Saints, nous avons à signaler celui qui traite des annales monastiques des XIIe, XIIIe et XIVe siècles; on y trouve tous les renseignements littéraires et bibliographiques désirables sur les *notitiae* provenant du monastère d'Altorf, la chronique d'Ebersmünster, la fondation et la restauration d'Eschau, les annales de Maurmünster (ou Marmoutier), celles de Munster et de Murbach, et la chronique de Wissembourg (pp. 7-19). Au XVIIIe siècle l'auteur mentionne D. Amand Trenoz, rédacteur d'un Journal de l'abbaye d'Altorf (pp. 183-184), D. Placide Schweghæuser, auteur d'un Catalogus abbatum de Marmoutier (184-185), D. Calmet, auteur d'une Histoire de l'abbaye de Munster (185-186), D. Bernard de Ferrette, dont le Diarium de Murbach a été publié par M. Ingold (186-187). —

M. P. Aldinger étudie la vie de Berthold de Falkenstein, abbé de St-Gall (1244-1272), et expose les efforts faits pour obtenir les évêchés de Bâle, Coire et Constance (2). —

1. *De scriptoribus rerum alsaticarum historicis inde a primordiis ad sæculi XVIII exitum.* Argentorati, Bull. 1898, 250 pp. in-8°.

2. *Berthold von Falkenstein, Abt von St. Gallen, als Bewerber um die Bisthümer Basel, Chur und Constanz und die Neubesetzung derselben* (*Zeitschrift f. Gesch. des Oberrheins*, XIII, 140-149).

Digitized by Google

M. Ch. Langlois fixe la carrière et la chronologie de maître Geoffroi du Plessis, notaire public qui intervient dès 1295 à la cour de France, fut chargé de diverses missions, devint en 1304 « protonotaire de France », occupa divers bénéfices ecclésiastiques (archidiacre de Coutances, chanoine de Reims, de Paris et d'Angers), refusa, en 1310, l'évêché d'Évreux. En 1330 on le trouve moine à Marmoutier. Son testament est daté du 14 août 1332. Geoffroi du Plessis est le fondateur du collège du Plessis à Paris, établi pour quatre pauvres séculiers, et du collège de Marmoutier (1). —

Vers le milieu du XVe siècle vivait à l'abbaye de Vlierbeek (lez Louvain) un moine du nom de Jean Amoers, qui se livra avec un certain succès à la poésie flamande. Les comptes de la ville de 1443, 1444 et 1446 nous apprennent qu'il fut chargé de composer les pièces de théâtre que l'on devait exécuter à l'occasion de la Kermesse, le premier dimanche de septembre. Ces pièces étaient « *van onser Liever Vrouwen miraculen* » et « *van de drie Ierarchien* ». Malheureusement M. Edw. van Even, qui a appelé l'attention sur ce poète, n'a pu découvrir d'autres renseignements sur l'auteur. Un acte des chapitres bénédictins de la province de Cologne-Trèves de la seconde moitié du XVe siècle, cite le prieur Jean Amoers licencié en droit (2). —

M. Albert s'occupe de la vie et de la famille de Gall Oheim de Reichenau (3). —

M. Georges Cirot relève une assertion erronée du R. P. Watrigant à propos de « l'opinion de Yepez sur l'époque où furent rédigés les exercices spirituels de saint Ignace »; il y montre que le bénédictin espagnol n'était pas tout à fait d'accord avec Ribadeneyra, relativement à l'époque de composition des exercices, et que son exposé de la question contient à peu près tout ce qu'on peut dire de plus plausible sur le point en litige (4). —

L'étude de M. Hermann Müller sur « *les origines de la Compagnie de Jésus* » ne rentre que d'une manière indirecte dans le cadre de notre bulletin. S'il n'y était question de Montserrat et des exercices de Cisneros, nous aurions pu laisser de côté ce livre d'ailleurs très curieux, qui appelle plus d'une réserve, particulièrement dans l'allure dégagée avec laquelle il traite souvent la Compagnie et suscitera

1. *Revue historique*, mai-juin, 1898, pp. 70-83.
2. *Een onbekende vlaamsche dichter uit de 15e eeuw. Jan Amoers monnik van Vlierbeek* (Extrait des *Mededeelingen der vlaamsche Academie*). Gent, Siffer, 1897, 8 pp. in-8°.
3. *Zur Lebens-und Familiensgesch. des Gallus Oheim* (*Alemannia*, XXV, 262).
4. *Bulletin critique*, 15 mars 1898, 151-159.
5. Hermann Müller, *Les Origines de la Compagnie de Jésus. Ignace et Laines*. Paris, Fischbacher, 1898, VI-329 pp. in-8°.

Digitized by Google

sans aucun doute plus d'une contradiction. Je ne parlerai pas de la critique exercée par l'auteur à l'égard de récits plus ou moins exacts sur le séjour du saint à Manrèse, et dont quelques-uns, par leurs exagérations, pieuses sans doute, mais peu raisonnées rappellent d'assez près quelques procédés de certaine hagiographie médiévale; de même à l'égard du généralat de Lainez, dont l'auteur expose avec une liberté peu commune des points sur lesquels on a glissé d'ordinaire plus rapidement. Tout le monde ne partagera pas la manière de voir de M. Müller, et l'on peut se demander si toutes ses raisons sont bien convaincantes.

Les récits sur Manrèse tiennent de fort près à la question des Exercices de S. Ignace. Je ne parle pas ici de la valeur intrinsèque de ces derniers; peu importe l'opinion qu'on admette sur la date et la méthode de leur composition, leur mérite n'en est en rien diminué. Il s'agit de savoir si les Exercices sont indépendants de toute influence externe. Les articles du P. Watrigant S. J., venant après d'autres études du même genre, ont nettement reconnu les emprunts faits par S. Ignace à Cisneros et à d'autres mystiques, tels que Gérard de Zuphten et Mauburnus, dont Cisneros s'était lui-même servi; on reconnaît aujourd'hui que les Exercices n'ont pas été coulés d'un jet. Les notes de M. Cirot, citées plus haut, ont mis en relief le cas qu'il fallait faire de l'autorité de Yepez dans la discussion. M. Müller est assez vif et piquant dans l'examen de ce point; il analyse d'une façon très alerte ce qu'il appelle la « légende de Manrèse ». Au fond, en bonne critique, c'est encore à Yepez qu'il faut en revenir, comme à une autorité trop longtemps contestée, et pour cause, mais dont le témoignage a été remis en honneur dans les derniers temps et méritait de l'être. —

C'est un bel hommage au génie historique de Mabillon, que rend M. Richard Rosenmund dans son travail sur « les progrès de la diplomatique depuis Mabillon, spécialement en Allemagne-Autriche (1) ». Après avoir montré la formation de la vocation scientifique du jeune bénédictin rémois, M. Rosenmund trace un portrait attrayant et élogieux de la personnalité de Mabillon, comme homme et comme savant. Il rappelle l'origine du grand ouvrage du moine de St-Germain sur la diplomatique, en montre la contexture et fait ressortir son importance et son influence sur le développement des études historiques en France, d'abord au sein de la congrégation de St-Maur, puis dans les successeurs laïques des moines français, le

1. *Die Fortschritte der Diplomatik seit Mabillon vornehmlich in Deutschland-Oesterreich.* Munich, Oldenbourg, 1897, X-125 pp. in-8°.

Digitized by Google

cabinet des chartes et l'école des chartes. L'influence de Mabillon n'est pas moins grande en Allemagne et en Autriche: on peut la constater chez Hertius, Eckard, Joachim, dans le « Chronicon Gottwicense » de l'abbé Godefroid Bessel et de Joseph von Hahn, chez Heumann, Gatterer et Schönemann. Puis la diplomatique tombe dans l'oubli, mais elle se relève et obtient de merveilleux résultats avec Böhmer, Stumpf, Sickel, Ficker et Brunner. C'est dans les travaux de ces vaillants chercheurs que notre génération va chercher la formation, mais l'honneur d'avoir créé la science de la diplomatique reste acquis à l'illustre fils de S. Benoît. La science allemande s'est alimentée à des sources françaises ; la science française s'est fortifiée et enrichie au contact des travaux allemands; toutes deux ont puisé à une source commune : les traditions de Saint-Maur fondées par Mabillon. —

La Société des Bibliophiles bretons a commencé la publication d'un ouvrage de Dom Liron, bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur : *Bibliothèque d'Anjou. Traité historique et critique des auteurs de cette province et de leurs ouvrages* (1). L'introduction et les notes seront de M. Camille Ballu. Le premier fascicule comprend l'avertissement de l'auteur et les notices de l'an 477 à 1213.—

M. J. Momméja a terminé sa notice sur *Dom Montfaucon et l'archéologie préhistorique* (2). M. L. Brière publie des *Mélanges historiques et littéraires pour faire suite à la correspondance de Dom Colomb* (3). —

MM. A. Ingold et F. Louvot terminent la publication de l'intéressante correspondance de Dom Grappin, bénédictin de Besançon avec l'abbé Grandidier (4). —

Dans une note sur l'origine de Martin Gerbert, prince abbé de St-Blaise, le professeur König montre que la famille Gerbert fut anoblie par Ferdinand II et reçut l'appellation de Hornau, d'un ancien château situé près de la ville de Horb (5). —

Ce n'est pas une mince besogne que s'est imposée M. l'abbé A. Didier-Laurent en essayant de jeter quelque lumière sur les cinq premiers siècles de l'histoire de Remiremont (6). Qui ne se rappelle le fameux mémoire de Dom Mabillon sur la condition première du

1. Nantes, *Soc. des Bibliophiles bretons*, 1897, IV-100 pp. in-4°.
2. *Revue de Gascogne*, février 1898.
3. *Revue histor. et archéol. du Maine*, 1898, I.
4. *Revue catholique d'Alsace*, 1898, 167-182, 241-248, 321-328.
5. *Freiburger Diöcesan-Archiv.*, XXVI, 299-302.
6. *L'abbaye de Remiremont, contribution à l'histoire critique des cinq premiers siècles de ce monastère.* Nancy, Crépin, 1898, 245 pp. in-8°; Extrait des *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, 1897.

Digitized by Google

fameux chapitre de Remiremont? Et cependant la science de l'illustre Mauriste a été prise en défaut, en partie du moins. La publication partielle, par le D. Adalbert Ebner, d'un ancien manuscrit liturgique de Remiremont, aujourd'hui conservé à la bibliothèque *Angelica* de Rome, est venue apporter de nouveaux et précieux éléments de discussion. Il s'agit d'un *Liber vitae* et de nécrologes commencés au IXe siècle. La liste des abbesses de Remiremont fait exactement connaître celle qui introduisit la règle bénédictine; ce fut Ymma, la seizième, sans doute aux environs de l'an 800. M. l'abbé Didier-Laurent épluche avec un zèle et une patience vraiment remarquables ces nomenclatures arides et fastidieuses, rapproche les noms, les éclaire à l'aide des événements ou de rares documents, et il tâche d'en faire jaillir quelque lumière. Ses recherches sur les plus anciens livres des donations de Remiremont aboutissent à d'excellents résultats : ce n'est pas le plein jour, l'auteur est le premier à le déclarer, mais c'est un crépuscule bienfaisant. Nous devons à la science de l'auteur une liste sérieusement documentée des abbesses de Remiremont, une bonne étude sur l'état des domaines du chapitre, la constitution de sa *familia*. Nos meilleures félicitations au vaillant auteur qui n'a pas craint d'aborder un sujet aussi épineux, loin des grandes bibliothèques, dans un modeste presbytère des Vosges, dont l'auteur de ces lignes, de retour d'un pèlerinage à Remiremont, se rappelle avec plaisir la gracieuse hospitalité. —

M. l'abbé Roland, curé de Balâtre, vient de donner une savante étude sur « *les anciennes propriétés de l'abbaye de Stavelot-Malmedy dans les Ardennes françaises* (1); il s'occupe de Germigny, Bogny, Charbeaux et Chooz. Il prépare en ce moment, en collaboration avec M. Joseph Halkin, le cartulaire des célèbres abbayes fondées par S. Remacle. —

A mené par sa publication des chartes de l'abbaye de Saint-Hubert à étudier les origines et le développement de ce monastère pendant les premiers siècles de son existence, M. le professeur Kurth vient de déblayer le terrain assez inculte et embroussaillé de l'histoire de Saint-Hubert (2). Le travail du savant professeur du Liége comprend neuf chapitres : 1/ La légende de la lettre tombée du ciel, 2/ la légende d'Ambra, 3/ le domaine primitif de l'abbaye, 4/ le monastère d'Andagina depuis Bérégise jusqu'à Walcaud, 5/ la fon-

1. *Revue historique Ardennaise* V (1898) (mars-avril). pp. 54-77.
2. *Les premiers siècles de l'abbaye de Saint-Hubert (Bulletin de la Commission royale d'histoire de Belgique.* 5e Série, t. VIII, 7-112).

Digitized by Google

dation de Walcaud, 6/ l'abbaye de Saint-Hubert du IXe au Xe siècle, 7/ l'abbaye au Xe siècle, 8/ l'abbaye dans la première moitié du XIe siècle, 9/ l'historiographie à Saint-Hubert, § 1 le martyrologe, § 2 les annales de Saint-Hubert. Cette étude critique reconstitue, sinon toujours avec certitude, du moins avec beaucoup de vraisemblance,pour autant que la pénurie de documents le permet, la véritable histoire du monastère d'Andain. Celui-ci a été fondé sous Pepin de Herstal dans les premières années du VIIIe siècle par S. Bérégise en faveur de clercs réguliers, près du ruisseau d'Andaïna, qui a donné son nom à l'abbaye. M. Kurth démolit la légende d'Ambra ; il reconstitue ensuite avec beaucoup de sagacité le domaine primitif de l'abbaye. Ce fut l'évêque Walcaud qui substitua aux clercs réguliers des Bénédictins, qui prirent possession du monastère d'Andagine le 10 août 817. L'évêque se montra extrêmement généreux envers les moins et enrichit leur église des insignes reliques de S. Hubert, dont le corps y fut transféré en 825. M. Kurth montre que l'insertion d'abbés de Prum dans la liste des abbés de St-Hubert repose sur une confusion ; il dresse ensuite la liste authentique avec textes à l'appui. Nous passons sur le reste du travail de reconstitution de l'histoire de l'abbaye, pour appeler l'attention sur l'origine des légendes qui se sont glissées dans la biographie de S. Hubert, sur le développement des propriétés du monastère et l'établissement des prieurés de Prix, Bouillon, Evergnicourt, Château-Porcien, Cons-la-Grandville, Sancy et Moulins, sur l'état des archives du monastère au XIIe siècle, sur la reconstitution du martyrologe ou nécrologe et d'*Annales* de Saint-Hubert qui auraient existé au monastère au XIIe siècle. —

M. H. Bresslau fait la critique du diplôme de Henri II relatif à la donation de l'abbaye de Schwarzach à l'évêché de Constance (Stumpf, Reg. 1590) (1).

M. Lewis L. Kropf expose l'état de la question d'authenticité de la bulle de Sylvestre II au roi Étienne I de Hongrie, tel qu'il se dégage des travaux des savants hongrois (2). — M. J. H. Round examine une bulle pontificale pour S. Augustin de Cantorbéry (Wharton, *Anglia sacra*, II, v-vi) falsifiée au XIIe siècle (3). —

Les « mémoires historiques sur la cathédrale d'Ely » de M.Charles William Stubbs, doyen d'Ely, sont composés d'après deux conférences données à Cambridge pendant l'été de 1896 ; ils ont trait

1. *Zeitschrift f. die Gesch. des Oberrheins* N. F. XIII (1898, pp. 54-66).
2. *Pope Sylvestre II and Stephen I of Hungary. (English historical Review*, 1898, avril, 290-295).
3. *The forged bull to St. Augustine's Cantorbery* (*ib.*, 298-299).

Digitized by Google

à la châsse de sainte Etheldrède et à Alain de Walsingham (1). Pénétré de vénération pour l'illustre fondatrice du célèbre monastèrs d'Ely, l'auteur a essayé « de payer sa dette comme ses frères bénédictins le firent aux jours passés ». M. Stubbs s'est attaché à la cathédrale dont il est le doyen, et l'histoire de la châsse de sainte Etheldrède qu'il nous expose, est bien celle de la sainte elle-même et du monastère fondé par elle pour des moniales en 673, restauré pour des Bénédictins en 970 supprimé comme monastère et organisé en chapitre en 1539. — La seconde conférence se rapporte à un moine d'Ely, Alain de Walsingham « le plus grand des bâtisseurs anglais du XIVe siècle, qui, génie hardi et original, a donné au Minster d'Ely cet aspect architectural particulier du dôme gothique avec lanterne, qui fait du grand Minster des marais, dans la majesté et la variété de ses lignes, si différent à l'extérieur de toute autre église en Angleterre ou même dans la chrétienté ». On trouve dans cette notice bon nombre de traits sur l'organisation de la vie matérielle dans le monastère au XIVe siècle. L'ouvrage est rehaussé d'un grand nombre de dessins qui permettent d'apprécier la beauté de la cathédrale d'Ely, élevée par les vieux moines bénédictins anglais. —

M. Hogan, dont nous avons déjà signalé l'étude sur les monastères irlandais d'Allemagne, donne une courte notice sur celui de St-Martin de Cologne (3). —

Le travail de M. Ch. Givelet sur « *l'église et l'abbaye de Saint-Nicaise de Reims*, notice historique et archéologique depuis leurs origines jusqu'à leur destruction (3) », s'occupe plus de l'histoire de l'édifice que de celle du monastère. Aussi quiconque voudra suivre l'histoire de la vieille église bénédictine de Saint-Nicaise depuis ses origines et se rendre un compte exact de ses transformations, ornementations, mobilier, etc., trouvera un bon guide en M. Ch. Givelet. L'histoire de l'abbaye est plus sobre ; encore y sent-on dominer les préoccupations de l'architecte. Mêmes préoccupations dans le chapitre consacré au « graduel et antiphonaire manuscrits », dont l'auteur décrit les enluminures avec un soin minutieux. L'armorial du monastère est un supplément utile à son histoire. Ici il y aura à glaner pour la biographie d'un certain nombre d'abbés et de religieux. Les nombreuses pièces justificatives qui terminent le volume (pp.

1. *Historical memorials of Ely cathedral.* I *The shrine of S. Awdrey ;* II. *Alan de Walsingham.* London, Dent, 1897, XL-166 pp. in-8°.

2. *Irish monasteries in Germany. Cologne* (*The Irish Ecclesiastical Record*, juin 1898, 526-535).

3. Reims, Michaud, 1879, XXIV-499, pp. in-4°.

Digitized by Google

337-471) se rapportent à l'histoire des constructions et du mobilier. L'ouvrage est richement illustré de gravures et de phototypies parfaitement réussies. —

L'Histoire du Pèlerinage et du monastère de Mariastein (1), du R. P. D. Laurent Eschle, traduite en français par M. Adolphe Seuret, est un excellent petit manuel pour les pèlerins de N.-D. de la Pierre. Les nombreuses illustrations qui l'enrichissent contribuent heureusement à l'intelligence du texte, qui contient une bonne esquisse historique du monastère de Mariastein aujourd'hui transféré à Delle. —

Fondé d'abord pour des cisterciens par Conrad d'Urach en 1226, et approuvé par Innocent IV en 1254, le monastère de Güterstein ne tarda pas à passer sous la juridiction de l'abbé bénédictin de Zwiefalten qui y érigea une prévôté (1279). En 1439 le monastère fut transformé en une chartreuse qui subsista jusqu'au milieu du XVIe siècle (2). —

M. Arthur de la Borderie continue ses « *Études critiques d'historique de Bretagne* », à propos de « *la chronologie du cartulaire de Redon* (3). —

M. Gustave Barth donne une notice sur l'*histoire de l'ancienne abbaye bénédictine d'Alpirsbach* (4). — M. Oscar Doering s'occupe des restes de l'ancienne bibliothèque du monastère d'Ilsenburg (5).

M. Eugène Schneider publie quelques pages sur la séparation du monastère d'Ochsenhausen de l'abbaye de St-Blaise à la fin du XIVe siècle (6). —

M. L. Barthe publie un article sur les « *revenus de l'abbaye de Vielmur au XVIIe siècle, et des religieuses bénédictines de Lautrec, avec la liste des religieuses en 1725* (7). —

M. de Lespinasse a publié 22 chartes de 1107 à 1476, du prieuré de Mèves-sur-Loire, dépendant de l'abbaye de Saint-Satur, sur la rive gauche de la Loire (8).

M. Joaquin Miret y Jan étudie les relations qui ont existé entre

1. Soleure, Typogr. de l'*Union*, 1898, X-118, pp. in-12.
2. *Geschichte der Kartause Güterstein in Würtemberg* von Theodor Schön (*Freiburger Diöcesan-Archiv*, XXVI (1898), 137-192.
3. *Annales de Bretagne*, XIII (1898), 430-458.
4. *Schwabenland*, 1898, nos 1 et 2.
5. *Zeitschrift f. Bücherfreunde*, I, 1898, no 12.
6. *Zeitschrift fur die Gesch. des Oberrheins*, N. F. XIII (1898), 79-83.
7. *Albia christiana*, janvier 1898.
8. *Titres du prieuré de Mèves-sur-Loire, XIIe-XVIIe siècles*. Nevers, Vallière, 1898, 64 pp. in-8o.

Digitized by Google

le monastère espagnol de St-Pierre de Camprodón et l'abbaye française de Moissac (1). —

M. Manuel Magallón appelle l'attention sur les cartulaires du monastère bénédictin de S. Sauveur de Leire conservés aux Archives nationales de Madrid (2). —

Le quatrième volume du *Cartulaire de l'abbaye cardinale de la Trinité de Vendôme*, publié sous les auspices de la société archéologique du Vendomois, contient la table onomastique rédigée par l'abbé Ch. Métais, et la table géographique faite par les membres du comité de rédaction (3). —

Dans le programme du gymnase de Güns, dom Thaddée Simon, de l'abbaye de Martinsberg, traite de la bibliothèque des professeurs du gymnase bénédictin de cette ville (4). —

A signaler du P. Jacques Wichner : *Description historique des anciens biens de l'abbaye d'Admont en Carinthie* (5), *et le refuge d'Admont à Graz* (6) ; de M. Rob. de Beaucourt de Noortvelde : *Sainte Godelieve de Ghistelles. Le manoir, depuis abbaye des bénédictines « Ten Putte », aujourd'hui prieuré de Sainte-Godelieve, la chapelle, la prison ... accompagnée de notes historiques dites : Ghistelliana* (7) ; de M. J. Leroux : l'*Histoire de Saint-Vaast-la-Hongue, ancien fief de l'abbaye de Fécamp.* (8) ; de M. l'abbé P. Delalande, l'*Histoire de Marmoutier depuis sa fondation par saint Martin jusqu'à nos jours* (9).

M. Endres publie une série de notes sur la vie et les travaux d'Olivier Légipont, notamment sur ses relations avec S. Emmeran de Ratisbonne (10); D. Brunon Albers continue sa publication des *Consuetudines Farfenses*, d'après le Cod. Cat. Vat. 6808 (11), M. Mayer celle des confraternités de l'abbaye de Kladrau (12), D. Gabriel Willems celle des *Scholae benedictinae* de D. Odon Cambier (13).

M. David Leistle termine ses recherches sur l'activité scientifique et artistique de l'abbaye de St-Magnus de Füssen (14) ; M. Jean

1. *Relaciones entre los monasterios de Camprodón y Moissac. Noticia historica.* Barcelona, tip. « l'Avenç ». 1898, 89 pp. in-8°.
2. *Boletin de la real Academia de la Historia*, avril 1898, pp. 257-261.
3. Paris, Picard, 1897, 387 pp. in-8°.
4. *A. Köszegi szent benedekrendi K. gynmasium tanári Könyvtára.* 1897.
5. *Geschichtliche Schilderung der einstigen Admonter Güter und Gütten in Kärnten* (*Archiv f. vaterl. Gesch. und Topographie*, XVIII).
6. *Der Admonter. Hof in Graz* (*Mittheil. des histor. Vereins. f. Steiermark*, XLV, 191-240).
7. Ostende, Swertvagher, 1892, IV, 252 pp. in-12 avec plans et planches.
8. Fécamp, Durand, 1890, 350 pp. in-18.
9. Tours, Barbot, 1897 164 pp. in-8°.
10. *Studien und Mittheil. aus dem Bened. Orden*, 1898, pp. 1-9.
11. *Ib.*, 9-30.
12. *Ib.*, 30-39.
13. *Ib.*, 51-56.
14. *Ib.*, 56-59.

Digitized by Google

Cahannes poursuit son étude sur le monastère de Disentis à la fin du moyen âge (1). —

M. Ch. Hampe publie, d'après le MS. 1288 de la Bibl. Ste-Geneviève à Paris des extraits du nécrologe de l'archiabbaye de Hassefeld (2). —

Dans le n° de mars du *Downside Review*, D. Gilbert Dolan continue la série de ses articles sur l'histoire des missions bénédictines en Angleterre ; cette fois il traite de Londres et des environs (3). On y trouve le procès-verbal (donné en anglais) de l'acceptation de la fondation de St-Grégoire à Douai par la congrégation anglaise (20 octobre 1619) (4), et une notice, accompagnée d'un portrait, sur Dom Augustin Bradshaw (1576-1618) (5). —

M. Henri Serrano Fatigati a continué son étude sur les cloîtres romans d'Espagne (6), spécialement sur celui de Silos (7). — Mentionnons aussi la brochure de M. A. del Arco y Molinero sur les ruines du monastère de Poblet (8), et le beau travail, de M. Ernest Rupin sur l'*abbaye et les cloîtres de Moissac* (9). —

M. Max Keuffer a donné une description détaillée accompagnée d'un fac-simile, d'un lectionnaire de l'abbaye de Prum, écrit entre 1056 et 1083 sous l'abbé Ruotbert (10). —

M. Falk publie un « commentaire du Catalogus scriptorum ecclesiasticorum » pour un certain nombre d'auteurs cités par Trithème (11). Parmi les bénédictins nous notons Conrad de Rodenberg (114), Pierre de Rosenhein (122). —

D. URSMER BERLIÈRE.

1. *Ib.*, 60-68.
2. *Neues Archiv*, XXIII, 404-417.
3. 1898, pp. 36-44.
4. *Ib.*, 60-64.
5. *Ib.*, 72-75.
6. *Claustros románicos españoles : ornementación variada* (*La Ciudad de Dios*, 20 mars 1898, pp. 430-444.
7. *Ib.*, 5 avril, 488-500.
8. *Restos artisticos é inscripciones sepulcrales del monasterio de Poblet.* Barcelona, 1897. 39 pp. in-4° avec gravures.
9. Paris. Picard, 1897, 392 pp. in-4° avec 240 gravures dont 5 pp.
10. *Trierisches Archiv*, 1898, Heft I, pp. 3-17.
11. *Centralblatt f. Bibliothekwesen*, XV (1898), mars, pp. 112-124.

Digitized by Google

QUELQUES CORRESPONDANTS DE DOM CALMET.

DOM OLIVIER LÉGIPONT.

Le rêve caressé par Bucelin, Pez, Thiébault, Cathelinot et d'autres allait être réalisé par un infatigable travailleur, que nous retrouvons également au nombre des correspondants de Dom Calmet, le belge Olivier Légipont, moine de St-Martin à Cologne (1).

Né à Soiron près de Verviers le 2 décembre 1698, Olivier Légipont fit ses humanités au collège des récollets de Verviers, qu'il quitta en 1717 pour suivre les cours de philosophie à l'université de Cologne. Deux ans plus tard, il entrait au noviciat de l'abbaye bénédictine de Saint-Martin dans cette ville et, le 19 mars 1720, il y faisait profession. Ses études théologiques terminées, il fut ordonné prêtre le 22 mai 1723; peu après il était chargé de la direction de la bibliothèque du monastère, qu'il mit en ordre et pourvut d'un excellent catalogue. En dépouillant les ouvrages tant imprimés que manuscrits rassemblés dans le dépôt confié à ses soins, il amassa en peu de temps un riche trésor de notes littéraires. De nouveaux horizons s'ouvrirent devant lui, et il entrevit bientôt la voie à suivre pour produire des travaux sérieux et utiles à son ordre. Une analyse détaillée de l'ouvrage d'Oudin sur les écrivains ecclésiastiques, avec des notes supplémentaires et des remarques critiques, un abrégé de l'histoire du concile de Trente en français, un « recueil des matières les plus importantes touchant la doctrine et la discipline de l'Église », tels furent les premiers travaux de Dom Légipont. En 1726 il fut nommé lecteur de théologie dans son abbaye, et, deux ans plus tard, le 20 janvier 1728, il passait sa licence de théologie à l'université. Peu après il publiait sur la philosophie un ouvrage-programme : *Sapientiæ studium Benedictino-*

1. Sur Légipont voir Pelzel, *Abbildungen zu böhmischen und mährischen Gelehrten*, IV; François, *Bibl. gen.*, IV, 52-56; Goethals *Histoire des lettres, des sciences et des arts en Belgique*, Bruxelles, 1844, IV, 305-332; Lamoureux, ap. *Nouv. biogr. gen.*, XXX, 399 sqq.; Kinter, *P. Oliverius Legipontius, vitae curriculum*, ap. *Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner-Orden*, 1882, I, 285-291; II, 65-68, 322-332; Braunmüller, ap *Kirchenlexikon*, VII², 1628-1630; Loise ap. *Biographie nationale de Belgique*, XI, 689-699.

Digitized by Google

philosophicum, où il combattait la méthode usitée de son temps dans les cours de la Compagnie de Jésus, ce qui lui attira plus d'un reproche et d'une attaque de la part de quelques religieux de cet ordre, mais lui valut les félicitations du savant bénédictin autrichien, Dom Bernard Pez, qui, lui aussi, avait maille à partir avec la Société.

Nommé prieur de Saint-Martin le 9 octobre 1728, il n'en continua qu'avec plus d'ardeur ses études et enseigna à ses confrères le droit canon d'après un plan nouveau. C'est de cette époque que datent ses relations suivies avec Dom Pez, dont il devint le fidèle et zélé collaborateur. Déjà la nécessité de défendre les droits de son abbaye sur la paroisse de Sainte-Brigide l'avait obligé, dès 1726, à compulser les archives du monastère. A partir de 1728 ses travaux historiques se multiplient : il écrit l'histoire littéraire de son abbaye et ses annales, dépouille les archives de la congrégation de Bursfeld, en compose le bullaire et l'histoire, qu'il termine en 1730 à l'abbaye de Gladbach.

Cette activité littéraire était quelque chose d'insolite à cette époque à Saint-Martin ; les reproches que le prieur adressait à ses confrères sur leur insouciance en matière scientifique, le peu d'appui qu'il trouvait pour ses entreprises, surtout l'aigreur de son caractère et son manque de prudence lui créèrent une situation embarrassée et pénible qui lui rendit insupportable le séjour de Cologne. Le 9 avril 1731, il donna sa démission de prieur. Informé de cette démarche, l'abbé de Saint-Jacques de Mayence, D. Amand Schell, offrit à Légipont une chaire de théologie, que celui-ci s'empressa d'accepter du consentement de son abbé.

Ce qui attirait Légipont à Mayence c'était la précieuse bibliothèque de l'abbaye de Saint-Jacques, qu'il espérait bien exploiter au profit de l'histoire bénédictine entreprise par son ami Dom Bernard Pez. Légipont ne resta pas longtemps dans ce monastère. Le 26 juillet 1733, il se rendit à Spanheim, dont il venait d'être nommé prévôt, et desservit pendant quelque temps la cure de Bockenau. Cette retraite et le genre d'occupation qu'elle entraînait ne pouvaient convenir à l'activité littéraire de l'ancien prieur de Saint-Martin. On le trouve bientôt à Vienne chargé de l'éducation des enfants du comte de Laterman, et deux mois plus tard, après qu'il eut cédé cette place à son ami D. Magnoald Ziegelbauer, mis à la tête de l'importante bibliothèque du monastère de Göttweig, dont l'abbé, Godefroid Bessel, protecteur dévoué des fortes études, partageait les goûts de Légipont et désirait ardemment voir les

Digitized by Google

monastères allemands imiter l'exemple de ceux de la congrégation de Saint-Maur (1).

Dom Bernard Pez venait de mourir. Légipont, qui voyait avec regret s'évanouir l'espoir de voir prochainement son ordre doté d'une histoire littéraire, engagea vivement son ami Ziegelbauer à recueillir l'héritage du savant moine de Melk, lui offrant le concours de son dévouement. Du travail combiné des deux bénédictins exilés devait sortir l'*Historia rei litterariae ordinis S. Benedicti* qui a illustré le nom de Ziegelbauer, mais dont l'ordre est grandement redevable à Légipont.

Celui-ci n'était pas à la fin de ses pérégrinations. Au sortir de Göttweig (1735), on le retrouve à Mayence et à Spanheim ; peu après il recouvre pour l'ordre le monastère de Disibodenberg, où il officia pour la première fois le 1 avril 1736. Il écrit l'histoire de cette abbaye et continue la chronique de Spanheim composée par Trithème à partir de l'an 1500. Il revient à Mayence et met en ordre la riche bibliothèque du comte d'Alberg. En 1737 il y publie le plan d'une bibliothèque publique et d'une société d'érudits qu'il voulait voir érigées dans cette ville. Mais cette idée n'était pas mûre, et Dom Légipont se vit bientôt forcé par les circonstances d'aller chercher la paix dans sa cellule de Saint-Martin de Cologne pour pouvoir y poursuivre avec ardeur son plan de Bibliographie bénédictine. Dès son retour son abbé lui confia les charges de sous-prieur et d'économe.

Les travaux qu'il avait publiés jusque-là et son ardeur pour les bonnes études au sein de l'ordre, avaient attiré sur lui l'attention du savant et illustre abbé de Senones, Dom Augustin Calmet. La « Bibliothèque bénédictine » projetée depuis si longtemps par Dom Pez et poursuivie par Dom Légipont fut l'occasion qui mit le sous-prieur de Saint-Martin en relation avec l'abbé de Senones. Celui-ci lui avait écrit le 18 août 1739 à ce sujet. Dom Légipont lui répondit le 28 janvier 1740 en lui communiquant une lettre de l'abbé de Göttweig. Celui-ci hésitait beaucoup à publier la Bibliothèque bénédictine préparée par Pez ; « l'abbé de Melk, disait-il, n'aime pas les belles-lettres ; il a envoyé comme curés et vicaires dans les paroisses de son monastère les jeunes religieux formés par Dom Bernard Pez ; de plus il est impossible d'obtenir communication des matériaux laissés par Bernard Pez, et son frère, Dom Jérôme, auquel il

1. Godefroid Bessel, né le 6 septembre 1672, profès à Göttweig le 21 juin 1693, abbé le 16 janvier 1714, décédé le 22 janvier 1749. Il est auteur du célèbre ouvrage : *Chronicon Gottwicense*, imprimé en 1733 à l'abbaye de Tegernsee.

Digitized by Google

en a écrit, est déjà brisé par les infirmités (1) ». Le zèle de l'abbé de Göttweig et l'aigreur de Légipont se réunissaient pour charger l'abbé de Melk d'un méfait dont il était probablement irresponsable. Adrien Pliemel, élu abbé de Melk le 16 mars 1739, était un homme de savoir et surtout d'administration. Les charges nombreuses qui pesaient sur son monastère lui imposaient de plus pressantes obligations que celle de publier les papiers de Dom Bernard Pez. D'ailleurs, étant donné le caractère de Légipont, il n'y aurait pas lieu de s'étonner que l'abbé de Melk eût refusé de confier à ce moine instable et d'un commerce assez peu agréable des documents qu'il eût pu remettre à ses propres religieux dans un avenir plus ou moins éloigné (2).

Treize ans s'écoulent avant que nous retrouvions une lettre de Légipont à Calmet. Treize ans dans la carrière de Légipont, c'est assez dire que cet espace de temps fut marqué par de nombreux événements.

Le séjour de Légipont à Saint-Martin fut de courte durée ; soit animosité de ses confrères, soit aigreur et inconstance de caractère, il dut bientôt quitter son monastère et se retirer auprès d'un confrère à Flittard, où il poussa activement ses travaux sur l'histoire de son ordre et sur celle de Cologne. Instruit des misères qui l'accablaient de nouveau, l'abbé de Göttweig lui manifesta le désir de le revoir. Légipont se disposait à partir, quand la mort de son abbé Adrien Falck (25 fév. 1741), l'obligea à retarder son départ. Les suffrages des religieux s'étant portés sur D. François Spix, confesseur des Bénédictines de Nonnenwerth, le nouvel abbé offrit cette dernière place à Légipont. Celui-ci, qui avait conscience de la délicatesse de cette mission, déclina l'offre, préférant, disait-il, être martyr parmi ses frères que confesseur parmi ses sœurs. Il resta donc dans son abbaye et y poursuivit ses recherches savantes, essayant, mais en vain, de faire partager ses goûts à ses confrères.

Sur ces entrefaites, l'abbé de Brevnov, répondant au désir de Marie-Thérèse, avait conçu le dessein d'ériger à Prague une académie de jeunes nobles dont la direction devait être remise aux Bénédictins, et s'était déjà assuré le concours d'hommes tels qu'Anselme Desing, Magnoald Ziegelbauer et Ulric Weiss (3). Dom Légipont, qui s'était rendu à Vienne pour y dresser le catalogue de la

1. *Bibl. Lorr.*, p. XXVII.

2. Sur l'abbé Pliemel, voir ce qu'en dit le P. Ignace Keiblinger dans son beau travail : *Geschichte des Benedictiner-Stiftes Melk*. Vienne, Beck, 1851, I, 976-998.

3. Sur ce projet d'Académie, voir Ziegelbauer, *Hist. litt.*, I, 134-136 ; Dudik, *Geschichte des Benediktiner-Stiftes Raygern*, Wien, 1868, II, 358.

Digitized by Google

bibliothèque du comte Philippe Kinsky destinée à ce collège, se vit forcé par les troubles de la guerre de se retirer à l'abbaye de Raigern près de Brünn en Moravie, où il mit à profit ses loisirs forcés pour écrire quelques ouvrages, tels que son « traité de la vraie noblesse », son « Introduction à la numismatique » et son « Manuel du bibliothécaire » (1).

La création du « Theresianum » à Vienne par les jésuites rendait impossible le rétablissement de l'académie noble de Prague ; l'abbé Bennon Loebel dut céder devant cette opposition indirecte et renvoyer les professeurs appelés par lui ; seul Légipont resta à Brevnov pour y enseigner la dogmatique. Il travaillait alors à une « Bibliothèque de Bohème » et à un « Dictionnaire de la Germanie monastique. » En 1746, il part pour Göttweig, afin d'y préparer l'édition des œuvres de Trithème, et visite les bibliothèques des monastères qu'il rencontre sur sa route. On le voit successivement à Bamberg, à Wurtzbourg, à Schwarzach sur le Mein, dont il met la bibliothèque en ordre, à Mayence, à Spanheim. Il travaille à l'érection d'un séminaire bénédictin à Heidelberg, puis, sur l'invitation de son ami Ziegelbauer, part pour Olmütz, où il est admis dans la société des « Inconnus ». Peu après il retourne à Raigern et va à Ratisbonne diriger l'impression de l' « Histoire littéraire » de Ziegelbauer.

Dom Légipont n'avait nullement abandonné son dessein de créer en Allemagne un foyer d'études historiques. Sans se laisser ébranler par l'insuccès de la tentative de 1730 ni par celui du séminaire bénédictin d'Heidelberg, il se résolut à renouveler son essai en donnant corps à son projet de « Société littéraire ». Encouragé par le savant prieur de Saint-Emmeran de Ratisbonne, Dom Frobenius Forster (2), par les pères Anselme Desing (3), Marquard Hergott (4), assuré de l'approbation des savants de Melk, D. Martin Kropf (5) et D. Jérôme Pez (6), comptant d'ailleurs sur la bonne volonté des professeurs de l'université bénédictine de Salzbourg et sur l'approbation des moines de Saint-Maur et de Saint-Vanne, Dom Légipont se mit aussitôt à l'œuvre et fit imprimer en 1752

1. Dudik, II, 359.

2. Nous avons parlé de ce moine en publiant les lettres de D. Cathelinot.

3. Profès de l'abbaye d'Ensdorf en Bavière en 1717, professeur à l'université de Salzbourg, puis abbé d'Ensdorf en 1761, décédé le 17 décembre 1772.

4. Savant bénédictin de Saint-Blaise dans la Forêt-noire, où il fit profession le 17 novembre 1715. Il reçut sa formation scientifique à l'abbaye de Saint-Germain des Prés et se fit remarquer par son beau travail sur les anciennes coutumes monastiques; il mourut le 9 octobre 1762.

5. Profès à l'abbaye de Melk le 1 janvier 1722, auteur du *Bibliotheca Mellicensis*, décédé le 27 janvier 1779.

6. Frère du célèbre Dom Bernard Pez, né le 24 février 1685, profès à Melk le 26 décembre 1703, éditeur des *Scriptores rerum austriacarum*, décédé le 14 octobre 1762.

Digitized by Google

dans l'abbaye de Kempten son « *Systema societatis litterariae Germano-Benedictinae* » (1).

Mais en quoi consistait cette Société littéraire, quel était son but, son fonctionnement, ses avantages ? La réponse à ces questions se trouve dans le « Systema » de D. Légipont. Un de nos confrères de France, le R. P. Dom Besse, qui a consacré à cette Société une intéressante étude, a résumé en quatre pages les statuts dressés par Légipont. Nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que lui et nous prenons la liberté de lui emprunter ce résumé :

« Il faut avant tout, disait Légipont, constituer un groupe de moines versés dans les diverses branches des sciences historiques. Ils formeront le centre de la société. Leurs lumières, leur expérience et leur zèle sauront lui communiquer une vie intellectuelle abondante et lui imprimer une direction sûre et vigoureuse. Les œuvres qu'ils auront publiées et celles qui continueront à sortir de leur plume leur assureront sur tous les membres une autorité indiscutable ; en même temps, elles concilieront à la société tout entière l'estime et la confiance.

Le conseil, ou sénat, composé de douze religieux, choisit dans son sein un homme d'une science très vaste, et d'une prudence consommée, capable, par conséquent, de traiter tout ce qui se rapporte aux questions littéraires. Ce *Directeur*, assisté, et, au besoin, remplacé par un *Pro-Recteur*, gère les intérêts de la Société, convoque et préside les assemblées ordinaires ; c'est lui qui, avec le concours des *Sénateurs*, la dirige et la conduit à son but, veille à son recrutement, étudie les divers projets d'étude et les moyens de les mettre à exécution, se met en rapports avec les membres de l'académie pour discerner leurs aptitudes, les stimuler au travail et en tirer tout le parti possible. Deux *Promoteurs* l'aident à faire connaître la société, sa fin, ses avantages.

Ils vont partout exciter le zèle des sociétaires, concilier à l'œuvre la bienveillance des abbés et des Mécènes, solliciter l'adhésion des moines intelligents et laborieux, explorer les monastères qui possèdent une riche bibliothèque et des archives intéressantes.

Les membres du sénat se mettent en rapport avec les religieux dont le savoir et les publications honorent la famille bénédictine en France, en Italie, en Espagne, en Portugal, et avec tous les savants qui peuvent contribuer au progrès des études monastiques.

Le *chancelier* ou *historiographe* inscrit le nom de chaque membre,

1. Ce travail de D. Légipont se trouve dans l'*Historia rei litt. O. S. B.*, I, 140-159 et dans D. François, *Bibl. gen.*, IV, 204-237.

Digitized by Google

sa patrie, son domicile, ses fonctions, la date de son entrée et la liste de ses ouvrages. Il constitue son dossier, où il conserve soigneusement le souvenir de tout ce qu'il peut faire ou écrire et ce qui intéresse sa personne et ses œuvres. Il dresse, tous les ans, l'état général de la société. Il rédige les observations présentées par chaque membre et les réflexions qu'elles ont provoquées. Il consigne dans un registre les projets soumis au directeur,les résolutions prises et les faits mémorables,en ayant soin de désigner les auteurs et d'exposer les phases diverses par où chaque proposition aura passé.L'académie pourra,si elle le croit utile, publier ces documents.

Le *Secrétaire* rédige et signe les actes, les diplômes et les délibérations de la société, et il expédie tout ce qui lui est confié par le directeur.

Le *Trésorier* est chargé de l'administration temporelle, et il tient la caisse, qui est alimentée par les cotisations, les générosités des Mécènes et la vente des livres.

Ce sont là les organes qui assurent la vie et le fonctionnement de la société.

Elle a à sa tête un *Président* et un *Vice-Président*, choisis parmi les abbés, membres de l'académie. L'abbé *Président* est élu pour trois années ; il est assisté par deux abbés, *consulteurs actuels*. Il convoque et préside les assemblées générales, appose son sceau sur les actes, écrit lui-même aux personnages de distinction, et veille, avec le concours des sénateurs, à l'observation des statuts. Son rôle est loin d'égaler en importance celui du directeur. Toutefois le président, le vice-président et les abbés consulteurs peuvent contribuer, pour une large part, au développement de l'académie et au succès de ses travaux, par le seul fait de la situation qu'ils occupent dans l'Ordre et dans l'Église.

Le Président et le Sénat offriront le titre de *Protecteur* à un personnage éminent, qui représentera la société auprès du Souverain-Pontife et de l'Empereur et pourra, s'il est besoin, prendre sa défense. Cette dignité, surtout honorifique, devra, autant que possible, être confiée à un cardinal ou à un prince.

La société s'adjoint, comme membres honoraires, deux moines des congrégations bénédictines de Saint-Maur, de Saint-Vanne, du Mont-Cassin, de Belgique, de Valladolid et du Portugal. Elle peut admettre, au même titre, des religieux d'Ordre différent, des prêtres séculiers et des laïcs, qui ont rendu service à l'histoire monastique, des évêques et des princes qui prennent intérêt à ce genre d'études.

Digitized by Google

Les membres ordinaires se recrutent parmi les moines allemands qui cultivent ou qui désirent cultiver les sciences historiques. Leur nombre est illimité. Chaque candidat adresse sa demande au directeur, qui la transmet au président et au sénat. Après leur avis favorable, il reçoit un diplôme d'admission définitive. On ne pourrait l'exclure que si sa conduite le rendait indigne.

Il doit, dans l'année, présenter un travail. Tout d'abord, il soumet son plan au directeur. Celui-ci le communique à des religieux, qui s'empresseront d'envoyer au nouveau confrère tous les renseignements dont il peut avoir besoin. Chacun est tenu de mettre à sa disposition son expérience et ses notes. Le travail, une fois terminé, est soumis au directeur et à plusieurs sociétaires. Tous envoient à l'auteur les observations et les critiques que leur suggère une lecture attentive.

Les membres ordinaires ne sont obligés de fournir que ce premier ouvrage ; mais tout nouveau travail est fortement encouragé. Les projets, fruit de leur initiative personnelle, sont accueillis avec plaisir. Le directeur tient toujours en réserve un certain nombre de travaux, qu'il offre à ceux qui lui en font la demande. Au besoin, il les propose aux religieux qui craignent de prendre les devants.

Grâce à l'étroite solidarité qui règne entre tous les sociétaires, chaque membre peut compter sur un concours désintéressé et sur une protection toute fraternelle. L'esprit de dénigrement, ce compagnon inséparable de la paresse et de l'égoïsme, qui paralyse le zèle et mine les efforts du travailleur, est proscrit avec une implacable sévérité. La société ne se borne pas, en effet, à seconder le travail des moines, elle le soutient, le protège et sait le faire valoir.

Lorsqu'un ouvrage est achevé, il est expédié au directeur, qui le fera publier soit à part, soit dans les recueils de la société.

Chaque membre doit communiquer au directeur les nouvelles littéraires qui arrivent à sa connaissance, lui signaler les hommes d'étude et les Mécènes généreux et s'efforcer d'assurer leur sympathie et leur concours à l'académie et à ses travaux. Il cherche dans son monastère un jeune moine intelligent et laborieux, pour se l'associer, lui ouvrir des horizons et le guider dans ses études. La société lui offrira le titre de *candidat* et de *coadjuteur*, s'occupera de le mettre en relation avec les hommes qui peuvent lui être utiles, et, pour essayer ses forces et stimuler sa bonne volonté, elle lui demandera soit des travaux faciles, soit l'appréciation motivée des ouvrages qui lui seront indiqués.

Digitized by Google

Les sociétaires collaborent à deux publications périodiques, toujours publiées en latin. La première paraît tous les mois, sous le nom d'*Ephemerides* et tient les lecteurs au courant des nouvelles littéraires et de tout ce qui intéresse la société et ses membres. La seconde, qui est trimestrielle, a pour titre : *Museum Germano-Benedictinum* ou encore *Collationes Patrum societatis litterariae Germano-Benedictinae*. Le directeur choisit parmi les œuvres qui lui sont envoyées celles qui méritent l'honneur de l'impression. Il veille à ce que les sujets, par leur variété et leur valeur littéraire, soient de nature à intéresser le lecteur. On y joint une notice sur les membres défunts.

C'est par ces moyens que tous les membres s'appliquent à poursuivre la fin de l'académie, qui est de « travailler à la gloire de l'Ordre monastique, au service de la Patrie et au progrès des études, d'accroître l'honneur et la réputation de la société, de protéger ses membres, de réprimer l'insolence des envieux, de réfuter l'injure et enfin de démolir l'erreur et de fortifier la vérité. »

Mais, une fois organisée et fortement unie, cette société littéraire doit entreprendre un travail d'ensemble capable de lui faire honneur et de rendre à l'Église et à l'ordre Bénédictin un service éminent.

Les sociétaires vont commencer par mettre en ordre la bibliothèque et les archives de leur abbaye, s'il en est besoin, et en faire le catalogue. Puis ils signalent les éditions rares, ils décrivent les manuscrits, en ayant soin de copier tout ce qui est inédit ; ils dressent l'inventaire complet des archives et copient les diplômes et les chartes ; ils relèvent les inscriptions et signalent tous les monuments de l'antiquité. Ce travail se poursuivra dans tous les monastères voisins. Les notes, les catalogues et les copies seront envoyés au directeur.

Ils lisent les principaux ouvrages qui sont à leur portée ; et, abeilles diligentes, ils ne négligent aucune fleur et portent à la ruche tout ce qu'ils ont butiné.

Grâce aux documents recueillis par ces travailleurs et classés avec ordre au centre de la société, il sera possible de commencer des publications du plus grand intérêt, par exemple : une *Bibliotheca manuscriptorum Germaniae* sur le plan de la *Bibliothèque* de Montfaucon, la *Collection des Conciles célébrés en Allemagne*, la *Bibliotheca historica Germaniae*, un *Apparatus Scriptorum Germanicorum*, le *Thesaurus antiquitatum Germanicarum*, le *Recueil des diplômes extraits des archives d'Allemagne*, l'*Historia Germaniae pragmatica*, la

Digitized by Google

Germania sacra d'après la même méthode que la *Gallia christiana*, le *Monasticon Teutonicum* sur le plan du *Monasticon anglicanum*, l'*Opus diplomaticum Benedictinum*, le *Bullarium Benedictinum* d'Allemagne, la *Collection des historiens d'Allemagne*, la publication ou la réédition des œuvres de *saint Boniface*, *Rhaban Maur*, *Guillaume d'Hirsau*, *Trithème et des divers auteurs bénédictins allemands*. Un vaste *Spicilège* réunira les textes qui ne pourront trouver place dans ces recueils.

Lorsque le moment sera venu, le Sénat formera une commission, qui devra préparer et publier chacun de ces ouvrages. La société fera tout son possible pour créer une imprimerie, qui sera sa propriété, et d'où sortiront toutes ses publications (1). »

Le projet de Dom Légipont rencontra de grandes sympathies au sein de l'ordre, dont les membres les plus actifs et les plus clairvoyants saluaient avec bonheur une œuvre appelée à exciter l'activité et à féconder le travail des religieux dans les monastères où le danger de l'isolement et le manque de protection les condamnaient à l'inaction. Il rencontra également une opposition très vive de la part de ceux qui considéraient l'activité scientifique comme un danger pour le bien de l'ordre. On eût dit que la piété et la discipline n'avaient pas d'asile plus sûr que les maisons où le défaut de travail sérieux était admis comme règle et considéré comme la meilleure préparation au développement de la vie spirituelle. Des abbés plus soucieux de leur intérêt personnel que du bien de l'ordre, contents et satisfaits de la vie paisible et facile que l'on menait chez eux, redoutaient de voir grandir à l'ombre de leurs cloîtres une jeune génération d'hommes studieux, qui eût peut-être réclamé de leur part d'autres aptitudes que celle de bien administrer leurs fermes. Malgré l'hostilité des uns et l'apathie des autres, encouragé par des amis dévoués à sa personne et au bien de l'ordre, Dom Légipont tint bon. Le cardinal Quirini, savant bénédictin de la congrégation du Mont-Cassin, accepta avec plaisir le titre de protecteur de la société ; le prince-abbé de Kempten offrit son abbaye pour être le siège de l'académie bénédictine et prit la présidence de la société. Dom Légipont se contenta du titre de secrétaire, mais il resta l'âme et la cheville-ouvrière de la société naissante (2).

Parmi les personnages illustres que le savant bénédictin allemand espérait gagner à sa cause, Dom Calmet occupait une des premières

1. *Une société littéraire bénédictine en Allemagne au XVIIIe siècle* (*Science catholique*, 15 mai 1896, pp. 571-575).
2. Voir l'article de Dom Besse.

Digitized by Google

places (1). Dom Légipont s'adressa donc à l'abbé de Senones, tant pour recruter des adhérents à la société que pour en obtenir des renseignements, afin de compléter l'*Histoire littéraire de l'ordre* alors sous presse à Augsbourg.

Reverendissime, perillustrissime ac amplissime d^ne^
Domine praelate observandissime!

Non sine metu quodam reverentiali intra Musaeum tuum pridem infert haec mea epistola, verita nimirum ne importune obstrepat, dum dubius haereo an ill^mus^ ille abbas Augustinus Calmet adhuc in vivis sit, necne? Si quae tamen ad amplificanda Benedictini nominis decora avitamque ordinis gloriam magis illustrandam conferuntur studia, non possunt summis in eadem familia viris non esse accepta grataque, sperare fas est fore ut meae indulgeas praesumptioni, ac illud quod proponendum suscepi argumentum aliquem apud te favorem inveniat. Agitur nempe de instituenda societate literaria Germano-Benedictina cujus systema hisce acclusum, opportuna mihi data occasione, ad tuae R^mae^ dignitatis manus transmittendum in me recepi, rogans ut benigne hoc venerationis ac fiduciae in te meae symbolum excipere digneris. Quia vero in singulis congregationibus duo vel tres socii veniunt in album nostrum referendi, hinc tuam R^mam^ paternitatem submisse rogo ut eos quos censueris ad id genus instituti magis idoneos nostri senatus vice ad danda huic sodalitio nomina invitare digneris. Adjunxi diploma, ut placeat illi quem nominaveris, inscribere et consignare. Rogo autem ut nobis notificetur illius nomen, cognomen, officium, plenusque titulus, quo albo nostro inscribi honorificientius possit, nostraeque ad eum literae subinde dirigi. Optarem summopere aliquid certius de R^mo^ Augustino Calmet rescire, ut in historia literaria ordinis S. Benedicti quae Augustae Vindelicorum sub prelo sudat, possit inseri. Quod si etiam aliquid eidem operi inserendum recens in vestra congregatione contigerit obsecro mihi idipsum notificari. Hisce acclusum etiam transmitto fasciculum ad clarissimum P. Jacobum Martin monasterii S. Germani de pratis bibliothecae (ut reor) praefectum (2); quem impensissime vestrae curae commendo, enixe rogans, ut qua fieri poterit celeriori via ad eum dirigatur. Plura scribere non sinit temporis angustia sed prolixior erit mea in vos veneratio, qui ad aras permanebo

R^mae^ Dignitatis vestrae

cultor devotissimus
P. Oliverius Legipont
O. S. B. Theologus p. t. Societ. litt. Germano-Benedictinae promotor et secretarius.

Dabam Campidonae
in Suecia die XXX
Maii 1753.

1. Fangé, 161-163.
2. Dom Jacques Martin était mort le 5 septembre 1751 (Tassin, 663-660).

Digitized by Google

Dom Calmet, pressé d'accepter la présidence, ou du moins la place de premier consulteur de la société, avait cru devoir décliner les offres de Légipont. Celui-ci ne se découragea pas de cet insuccès. Comme l'abbé de Senones avait promis d'appuyer son projet auprès des abbés d'Alsace et de solliciter leur concours, il crut utile d'avertir un religieux de Senones de l'inopportunité de cette mesure. Kempten, disait-il, n'est pas un lieu convenable pour le siège de la société; il va donc se rendre à Scheyern (1) et y convoquer une réunion des membres des environs. L'impression de l'*Histoire littéraire* avançait ; elle devait comprendre 4 tomes in-folio. Le prix de l'exemplaire sur papier ordinaire était de 15 florins; on en tirait 15 seulement sur grand papier à 30 florins ; c'étaient les prémices de la société qu'il le priait de recommander aux abbés et à ses confrères. Son objectif était actuellement d'exciter le zèle des abbés de Bavière et d'obtenir, par l'intervention du cardinal Quirini, que le siège de la société fût fixé au Lycée de Frisingue et que le conseil composé de trois membres pût y résider. Il ne doutait pas que la congrégation de Saint-Vanne ne se montrât favorable à son œuvre dès qu'on en aurait vu les résultats. Dom Cathelinot avait promis de céder ses matériaux pour Alcuin en vue de l'édition des œuvres de cet écrivain qui serait dirigée par Dom Froben Forster; il espère que ce religieux lui remettra également son « Historia litteraria benedictina » en vue d'une publication prochaine (2).

Le 8 août 1754, Dom Légipont revenait à la charge auprès de Dom Calmet, qu'il remerciait du souvenir qu'il avait bien voulu lui accorder dans une lettre à D. Augustin Dornbluet. La réponse est pleine de renseignements littéraires. Le libraire Veith d'Augsbourg, dit-il, prépare une nouvelle édition du « Dictionarium biblicum » sur grand papier et demande s'il y a des changements à faire au texte. La « Bibliothèque Lorraine » lui a appris que D. Cathelinot a toute prête une édition d'Alcuin ; or on vient de trouver à Saint-Emmeran de Ratisbonne le commentaire de cet auteur sur saint Matthieu, et il engage Dom Forster à le publier au nom de la société littéraire. Dom Cathelinot ne pourrait-il s'affilier à la société, afin que l'on pût publier de commun accord les œuvres d'Alcuin ? Son « Histoire littéraire » va sortir de presse ; un supplément s'impose de toute nécessité ; ici encore D. Cathelinot pourrait lui être d'un grand secours. L'abbé de Kempten s'est dédit ; il a fait venir des piaristes

1. Abbaye de Bavière encore existante.
2. Lettre du 24 mai 1754 datée de Kempten.

Digitized by Google

— jésuites déguisés, dit-on — et ne craint pas d'infliger un blâme public à son ordre (1).

Le 30 octobre suivant, nouvelle lettre de l'infatigable Légipont, en réponse à celle que Calmet lui avait écrite le 28 août. L'abbé de Senones avait demandé quels motifs avaient déterminé les Veith d'Augsbourg à entreprendre une nouvelle édition du « Dictionnaire biblique ». L'esprit de lucre, répondit Légipont, en lançant une méchanceté à l'adresse du jeune Veith, qui avait quitté la Compagnie de Jésus ; c'était pour damer le pion aux libraires de Venise qui s'occupaient de cette affaire.

L'*Historia litteraria* venait de paraître ; D. Légipont en envoie un exemplaire sur grand papier à Calmet, en lui exprimant ses regrets qu'elle fût si mal imprimée. Il songeait donc à une nouvelle édition et sollicitait instamment le concours de Dom Cathelinot et de Dom Thiébault.

Les difficultés que Dom Légipont rencontrait dans l'exécution de son projet, les conséquences funestes de l'isolement des monastères qui avait amené la faiblesse de l'ordre, l'impuissance d'un grand nombre de ses membres à produire un travail sérieux pour le bien de l'Église et de la société avaient fait maître dans l'esprit de Légipont une vague aspiration vers une centralisation au sein de l'ordre bénédictin. L'idée était assez originale pour le temps où il vivait ; elle n'était pas tout à fait neuve, et, en la mettant en relief, le moine allemand s'inspirait d'une pensée de Dom Calmet. Voici le texte même de Légipont ;

« Quoad R^mae^ Dignitatis vestrae opinionem intuitu Hierarchiae ordinis S. Benedicti et superioritatis eminentis (non ordinariae) abbatis Casinensis tanquam divi Benedicti in sede successoris et in terris vicarii, scio equidem communem illam esse et vulgo receptam ; sed mea sententia aliter rem ab initio constitutam fuisse, non tantum existimo vel conjecturis approbo, sed argumentis et testimoniis pene ineluctabilibus evinco. Nec inanis aut anilis est fabula quam narramus, historiam pictura refert ; idque nuper agnovit et testatus est SS^mus^ Benedictus XIII in Brevi apostolico ad abbatem Casinensem Sebastianum Gadaletam, in quo privilegia et decora Casinensis Archicœnobii laudat et confirmat. Et sane optandum esse ut ejusmodi Hierarchia in ordine nostro vigeret, prudens nemo inficias iverit. Divino namque oraculo edocemur, omne regnum in se divisum desolandum esse, nec rempublicam stare diu posse, ubi nulla inter illius membra compages, nulla subordinatio viget. Ceterum non diffiteor esse id argumenti nobilis atque ardui, quod antiquitus tractari debuit, non in hoc sæculum differri

1 Lettre latine.

Digitized by Google

cui nihil displicet nisi quod bonum et quod utile ad decus ordinis monastici existimatur, aut certe ab alio quam a me occupari debuisset, ut plus dapis, invidiaeque minus haberet » (1).

Les vœux du moine allemand restèrent stériles; la tourmente révolutionnaire atteignit la plupart des monastères de l'ordre et ajourna la réalisation de cette espérance. Ce sera la gloire de Léon XIII d'avoir exécuté cette œuvre d'union, qui, sans compromettre les principes fondamentaux et traditionnels de l'ordre, assure à ce dernier une cohésion et une influence que tous les efforts isolés n'arriveraient jamais à lui donner.

Hélas! l'horizon s'assombrissait toujours, et les lettres de Légipont se remplissent de plaintes amères. Celui-ci était retourné à Cologne. Le cardinal Quirini est mort, mande-t-il, et la société est privée de son Protecteur. Le prince Charles de Lorraine semble désigné pour recueillir sa succession. Dom Thomas Mangeart (2), bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne et numismate du prince, lui en a parlé; mais une nouvelle démarche de Dom Mangeart, appuyée par Dom Calmet, permettrait d'arranger définitivement l'affaire. Comme siège de la société on a choisi Saint-Pierre près de Fribourg, sous la protection de l'abbé, D. Philippe Jacques. Le prochain congrès se réunira à Gengenbach; dès qu'il aura appris que le prince accepte le titre de protecteur royal, il se rendra de Cologne à cette abbaye En attendant il espère que D. Ceillier et D. Thiébault donneront leur nom à la Société (3).

D. Ursmer BERLIÈRE.

(La fin au prochain numéro.)

1. Lettre latine datée d'Augsbourg.

2. Dom Thomas Mangeart, né à Metz le 17 septembre 1695, profès à St-Evre-de-Toul le 21 décembre 1713, décédé à Saint-Léopold le 16 août 1762 (*Matricula*, 37; Calmet, *Bibl. Lorr.*, 627-628; Cf. Fangé, *Vie de D. Calmet*, 163-164; *Hist. de Metz* par les Bénédictins, III, 358-359).

3. Lettre latine du 29 mars 1755.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE L'ORDRE.

ROME. « Le 28 mai dernier, l'Éminentissime cardinal Parocchi a pris possession formelle de protecteur de la congrégation olivétaine de l'ordre de S. Benoît. Reçu dans l'église de Sainte-Françoise Romaine au Forum Romain par la communauté ayant à sa tête le R^me^ P. abbé Felici, procureur-général, il fut accompagné à la sacristie très bien ornée, où il reçut l'obédience de chaque moine. L'abbé lut, au nom de toute la congrégation, un discours de circonstance rempli de sentiments de dévouement filial. Le cardinal répondit par des paroles de vraie satisfaction et de sincère bienveillance, s'estimant heureux d'être le Protecteur d'une congrégation bénédictine, et spécialement de celle du Mont-Olivet, qui lui est chère par les doux souvenirs de personnes qui lui furent liées d'une cordiale amitié, le cardinal Schiaffino, et le R^me^ D. Camille Seriolo, abbé général actuel des moines Olivétains. Il remercia les moines de leur accueil et leur donna l'assurance de sa protection paternelle » (*Voce della verità*, 31 mai 1898).

ITALIE. Nous lisons dans *La Vérité* du 23 mai dernier une intéressante correspondance sur les fêtes qui ont été récemment célébrées dans l'ancienne abbaye de Pontida et sur les efforts tentés pour ressusciter ce vénérable monastère.

« *La restauration du berceau de la Ligue lombarde.* — Pontida, bourgade lombarde située au pied des charmantes collines qui s'étendent entre le bras sud-est du lac de Côme et Bergame, à trois lieux à l'ouest de cette dernière ville, est connue par son abbaye bénédictine, où fut conclue la célèbre Ligue lombarde, qui anéantit les rêves de domination impériale de Frédéric de Hohenstaufen, le célèbre empereur Frédéric Barberousse.

Cette abbaye avait été toujours regardée en Lombardie comme le symbole de l'union nationale ; néanmoins le 13 mai 1798, les fils de saint Benoît furent expulsés de leur abbaye par décret de la république cisalpine, et leurs biens furent déclarés biens nationaux et vendus comme tels.

Depuis cette époque, l'abbaye était restée veuve de ses moines. En 1848, le nom de Pontida électrisait de nouveau les villes lombardes ; une grande fête nationale y eut lieu le 7 mai 1848, à laquelle intervinrent de nombreux patriotes, et où César Cantù prononça son célèbre discours sur la Ligue lombarde.

L'approche du centenaire de la sécularisation de la célèbre abbaye suscitait chez de nombreux catholiques l'idée de faire renaître cette maison de saint Benoît, et un comité fut constitué *ad hoc*.

Digitized by Google

On décidait en même temps de convoquer, à l'occasion du centenaire de la sécularisation, une grande assemblée catholique et patriotique à Pontida même.

Les invitations furent lancées, et, vendredi 13 mai, Pontida vit une réunion comme elle n'en avait pas vu depuis le 21 septembre 1167, jour où fut conclue la célèbre ligue. De nombreux membres du clergé régulier et séculier et des représentants de toutes les classes sociales, étaient venus de près et de loin ; Pontida, desservie par la voie ferrée de Lecco-Bergame, ne s'attendait pas à un tel concours, mais elle avait fait des préparatifs en vue de recevoir dignement ses hôtes.

Au-dessus du portail du monastère on avait placé la belle épigraphe que voici :

✠ *Pax.*
Succisa virescit.

« Oh ! enfants d'Italie, aujourd'hui à Pontida vous criez avec un saint enthousiasme : Vive Alexandre III ! Vive le monastère de la Ligue lombarde ! Vive Léon XIII ! Le monastère renaîtra à la gloire immortelle du siège de Pierre et de la patrie. »

L'assemblée s'est occupée des moyens à employer pour faire revivre l'abbaye dans son ancienne splendeur, et divers discours, prononcés dans ce sens, furent vivement acclamés.

A cinq heures du soir, à l'heure même où, il y a cent ans, les religieux durent quitter leur abbaye, l'assemblée expédia à Rome le télégramme suivant :

A Sa Sainteté le Pape Léon XIII. Rome,

le 13 mai 1898.

La tourbe ennemie de Dieu, de la piété et de la justice, étendit sur Pontida un voile funèbre. Le 13 mai 1898, vos fils dévoués, réunis à Pontida, demandent à vous, successeur d'Alexandre III, la bénédiction et crient avec enthousiasme : Vive Léon XIII, qui a su faire éclore un nouveau bourgeon au monastère qui fut jadis la terreur des sectes !

Puis on a encore envoyé le télégramme suivant aux Pères bénédictins du Mont-Cassin :

Aux Pères bénédictins. Montecassino

Des gens à cœur de fauve, au langage impudent, vous disaient, il y a cent ans : Sortez de Pontida. Le regard fixé au ciel, nous vous disons aujourd'hui, sous les auspices de Léon XIII : « Pontida est à vous, retournez-y ; la vraie Italie veut montrer sa reconaissance à Pontida et vous bénira de toute éternité ».

L'assemblée a ensuite nommé une commission chargée de s'entendre avec le propriétaire actuel, M. Carozzi, et il a été décidé d'ouvrir des souscriptions publiques et privées, en vue de réunir les fonds nécessaires pour la restauration et le relèvement complet de l'abbaye de Pontida.

H. G. Fromm. »

Digitized by Google

FRANCE. — « En 1894, l'abbaye de Ligugé fonda à Paris une maison destinée spécialement aux études. Les moines qui occupent en ce moment une maison en location, 34, rue Vaneau, vont prochainement s'installer dans un immeuble mis à leur disposition par une généreuse bienfaitrice situé rue de la source (Auteuil). On a bénit la première pierre de la future chapelle le mercredi 11 mai. » (*Bulletin de St-Martin* de Ligugé, juin 1898.) — Cette maison formera le prieuré Sainte-Marie de Paris.

ALLEMAGNE. La prieuré des Bénédictines de Fulda fondé en 1626 vient d'être érigé en abbaye par décret pontifical ; c'est la prieure, Dame Bénédicte, qui en devient la première abbesse.

AMÉRIQUE. — Le 25 mai dernier fut un jour de fête pour l'archiabbaye de Saint-Vincent et pour toute la grande famille de S. Benoît en Amérique : le R.P. D. Célestin Englbrecht, dernier survivant de la colonie bénédictine venue de Bavière aux États-Unis pour y planter l'étendard de S. Benoît célébrait son jubilé de cinquante ans de profession religieuse.

Le 24, à l'issue des vêpres, la communauté se réunit en chapitre, et le R. P. Dom Louis prononça un discours de circonstance où il exposa la signification de la cérémonie, et félicita le digne jubilaire des grâces que Dieu lui avait accordées durant ce demi-siècle marqué par tant d'événements heureux. « Vous avez vu planter la tige, lui dit-il, et vous avez aidé à la cultiver, et maintenant cette tige est devenue un arbre majestueux. Sept abbayes et collèges, de nombreux prieurés, de nombreuses paroisses répandus sur tout le pays doivent leur existence à la petite colonie d'hommes courageux, remplis d'abnégation d'eux-mêmes dont vous êtes le seul survivant. Nous nous réjouissons de voir le jour où vous célébrez le jubilé d'or de votre profession et nous vous présentons de tout cœur nos plus chaleureuses félicitations. Demain nous nous unirons à vous dans la prière d'action de grâces pour tant de faveurs reçues, et à nos prières reconnaissantes nous ajouterons la demande que Dieu vous conserve encore de longues années, *ad multos annos, ut in omnibus glorificetur Deus* ».

Le vénérable vieillard remercia ses frères de leur délicate attention, et, pendant une demi-heure, il évoqua avec un entrain et une verve remarquables bien des souvenirs de ces cinquante années, surtout les modestes débuts de la petite colonie conduite par le vaillant Père Boniface Wimmer.

Le soir, on exécuta au collège *la perle cachée* du cardinal Wiseman.

Digitized by Google

Le lendemain, la messe solennelle pendant laquelle le jubilaire renouvela d'une voix forte, vibrante d'émotion, cette formule de profession qu'il avait prononcée pour la première fois le 25 février 1848, fut rehaussée par la présence de Mgr Léon Haid, abbé de Mary-Help et vicaire apostolique de la Caroline du Nord, du R^me^ P. D. Léandre Schnerr, archiabbé de Saint-Vincent, qui assistait en habits pontificaux et reçut la profession du jubilaire, des RR^mes^ abbés de St-Benoît d'Atchison, de Newark, de St-Bernard, de St-Procope et d'un grand nombre de moines revenus à St-Vincent pour la fête. Le sermon fut prêché par Mgr Haid, qui, il y a 49 ans, reçut le baptême des mains du P. Célestin.

Les nombreux télégrammes arrivés à St-Vincent témoignèrent de l'estime dont jouit le jubilaire et de la part que l'ordre entier prenait à la fête dont il était l'objet.

NÉCROLOGIE.

Sont décédés :

le 4 mars, à Dar-es-Salaam (Afrique allemande), le fr. convers Colomban Klewecken, né le 22 février 1862, profès à Ste-Ottile (Bavière) le 1 novembre 1893 ;

au commencement de mai, à Bahia (Brésil), le R^me^ D. Thomas Calmon, abbé de Graça, né le 3 mars 1818, profès le 19 octobre 1838 ;

le 15 mai, à l'archiabbaye de Saint-Vincent (États-Unis), le fr. Fridolin Rosenfelder, né le 22 février 1829, profès le 8 septembre 1865 ;

le 21 mai, à l'archiabbaye de Saint-Vincent, le R. Père D. Timothée Blasius, né le 21 octobre 1855, profès le 16 juillet 1873, prêtre le 27 décembre 1878 ;

le 30 mai, le R. P. D. Pius Surer, de l'abbaye de Michaelbeuern (Autriche), né le 18 mai 1853, profès le 29 septembre 1879 ;

le 8 juin, à l'abbaye de la Paix Notre-Dame à Liége, Dame Marie-Théodore (Hubertine Smalt), dans la 75e année de son âge et le 44e de sa profession ;

le 12 juin, à l'abbaye de St-Lambrecht (Styrie), le R. P. D. Gall Moser, né le 27 août 1841, profès le 29 septembre 1866 ;

Le même jour est décédé à l'abbaye de Metten, le R^me^ Père D. Benoît Braunmüller, abbé de ce monastère. Né à Rötz le 12 mars 1825, ordonné prêtre le 16 juillet 1850, il fit profession de la règle de S. Benoît le 24 octobre 1852. De bonne heure le jeune moine s'occupa activement de recherches sur l'histoire ecclésiastique et spécialement sur le passé de l'ordre bénédictin en Bavière. De nombreux travaux d'histoire bénédictine et locale publiés dans les programmes du gymnase de Metten et dans plusieurs revues savantes témoignent de son zèle et de son érudition. Élu abbé le

Digitized by Google

17 mars 1884, il fut bénit le 11 mai suivant. Son amour de l'ordre bénédictin, son zèle pour la discipline monastique, sa science et sa bonté de caractère l'avaient fait chérir de tous ceux qui le connaissaient ;

le 17 juin, à l'abbaye de Ste-Marie d'Oulton (Angleterre), Dame Marie-Winefride Dawber, à l'âge 74 ans, dont 45 de profession ;

le 20 juin, à l'abbaye de St-Nicolas de Verneuil (France), S. Marie-Apolline Collet, converse, à l'age de 70 ans, dont 20 de profession ;

le même jour, à l'abbaye de Sainte-Godelieve à Bruges, Dame Marie Columba (Virgina Van Sluys) à l'âge de 35 ans, dont 8 de profession.

BIBLIOGRAPHIE.

Gennadius als Litterarhistoriker. Eine Quellenkritische Untersuchung der Schrift des Gennadius von Marseille « de viris illustribus », von Bruno Czapla (*Kirchengeschichtliche Studien*, IV, 1.) Munster, H. Schöningh, 1898, VIII-216 pp. in-8°. Prix : 6 frs, pour les souscripteurs 4 fr. 50.

Il y a quelque temps le Dr von Sychowski publiait un travail sur l'écrit de S. Jérôme « de viris illustribus » dont il étudiait la valeur critique et documentaire. S. Jérôme a fourni le type d'une Histoire littéraire qui a traversé tout le moyen âge. Gennadius de Marseille méritait les honneurs d'un travail analogue : son catalogue peut être également considéré comme un reste et une source de la tradition ; il est une source de l'histoire de l'histoire littéraire aussi bien qu'une source de l'histoire littéraire elle-même. Le texte de Gennade reproduit par M. Czapla est celui de Richardson ; chaque notice est suivie d'un commentaire détaillé, qui corrige, complète, modifie les renseignements de Gennade et contient un répertoire bibliographique bien mis à jour du sujet. Dans la seconde partie, M. Czapla examine la personnalité de Gennade d'après son catalogue des écrivains, ses sources et la manière dont il s'en est servi, sa partialité et son point de vue dogmatique, la chronologie dans le « de viris illustribus », l'époque de sa composition, et la valeur de cet écrit.

La Grâce et la Gloire, ou la filiation adoptive des enfants de Dieu étudiée dans sa réalité, ses principes, son perfectionnement et son couronnement final, par le R. P. J.-B. Terrien, S. J., ancien professeur de Dogme à l'Institut catholique de Paris. — 2 vol. in-8° (XVI-432 et 424 pp.) Paris, Lethielleux, 1898. Prix : 9 francs.

Le R P. Terrien est bien connu dans le monde théologique. Ses œuvres dogmatiques sur l'Union hypostatique et la dévotion au Sacré-Cœur ont reçu dans les deux continents les plus chaleureuses louanges de la presse catholique. On en a vanté la profondeur et la clarté, la méthode sûre et les vues judicieuses. Le meilleur éloge à faire de l'ouvrage qui vient de pa-

Digitized by Google

raître est donc de le déclarer tout à fait digne de ses aînés. Un simple et rapide aperçu suffira-t-il à justifier cette appréciation ? J'ose l'espérer, sans présomption, car je laisserai l'auteur présenter son livre : « Je ne l'ignore pas, dit-il dans son introduction (p. XIII), d'excellents ouvrages ont été composés sur cette matière. Je crois pourtant que celui que je propose au lecteur, aura son utilité, n'eût-il d'autre mérite que celui d'embrasser dans toute son ampleur un si fécond sujet. C'est à mes frères dans le sacerdoce que je m'adresse plus spécialement. La connaissance qu'ils ont de la science sacrée, ne me permettait pas de leur offrir un exposé simple et rudimentaire, comme celui qui conviendrait au commun des fidèles. Voilà pourquoi je m'efforcerai de creuser les vérités de notre foi, d'en tirer les conséquences, et de les expliquer, dant la mesure compatible avec leur profondeur et ma faiblesse. C'est aussi pourquoi je ferai si fréquemment appel à nos saints Livres, aux décrets dogmatiques de l'Église, aux écrits des Pères, aux principaux docteurs de la science théologique, et tout particulièrement au Maître par excellence, S. Thomas d'Aquin.

S'il se rencontre parfois des questions si abstraites qu'elles demandent, pour être bien comprises, des théologiens de profession, elles seront ou totalement écartées qu plus souvent rejetées en appendice. Je ne sais si je me flatte ; mais il me semble que, grâce à cette précaution, le présent ouvrage ne restera pas inabordable pour ceux-là même qui n'auraient pas fréquenté nos écoles de théologie. Ils y trouveront, je l'espère, un aliment pour leur intelligence, et pour leur cœur des considérations propres à nourrir en lui les sentiments d'une solide piété. »

Certes, le but est digne d'un théologien, et le procédé suivi semble bien fait pour y conduire vite et sûrement.

Voici maintenant l'objet spécial et la division du traité :

« Avant tout nous établirons le fait de notre filiation surnaturelle et montrerons la hauteur incomparable où cette grâce nous élève. Nous dirons ensuite quelle est la hauteur de cette même filiation, et sur quels principes tant créés qu'incréés elle repose. Puis nous étudierons le perfectionnement qu'elle peut recevoir dans les âmes justes, et les moyens par où s'opère en nous la croissance spirituelle ; enfin nous considérerons la perfection dernière des fils d'adoption, c'est-à-dire le complet épanouissement de la grâce du temps dans la gloire de l'éternité. Un retour sur tout l'ensemble des matières nous permettra d'établir avec netteté les notions si nécessaires aujourd'hui de la nature et de la grâce, du gratuit et du surnaturel. »

Est-il besoin d'ajouter que ce vaste et beau programme est magistralement rempli ? Tous ceux qui connaissent la manière du R. P. Terrien en sont convaincus d'avance ; les autres en acquerront rapidement la certitude, à la lecture de ces pages pieuses autant que doctes. On ne saurait la recommander avec trop d'insistance à tous ceux qu'intéressent la sublime et délicate question de la grâce.

D. URBAIN BALTUS.

Digitized by Google

Die Mysterien des Christenthums, von Dr. Jos. Scheeben. Zweite Auflage besorgt durch Dr. Ludwig Küpper. — In-8° (XXII-706 pp.). Herder, Fribourg en B. 1898. — Prix : 7,50 M ; relié, 10 M.

On se souvient encore de l'accueil enthousiaste fait à ce livre, lors de sa première apparition. La *Dogmatique* de Scheeben, ainsi que les *Magnificences de la grâce divine* et les *Mystères du Christianisme* ont rangé leur auteur parmi les premiers théologiens de ce siècle. Il serait oiseux de refaire ici l'éloge d'une œuvre universellement connue et admirée.

On se bornera donc à rappeler en peu de mots le sujet de l'ouvrage et à signaler les avantages de cette seconde édition.

Donner une étude approfondie des principaux Mystères de la Foi, au double point de vue spéculatif et positif ; venger par là notre théologie dogmatique du reproche d'abstraction et d'obscurité, et la relever du discrédit où elle était tombée dans la première moitié de ce siècle : tel fut le but de Scheeben. Après avoir donné la notion vraie du Mystère chrétien, de son rôle dans la Révélation et de la méthode à suivre pour l'étudier avec fruit, il passe en revue les dogmes les plus relevés : la Trinité, la création, le péché et, plus spécialement, le péché originel, l'Incarnation, l'Eucharistie, l'Église, les Sacrements, la justification, les fins dernières, la prédestination. Au fond, c'est une synthèse de toute la théologie.

La part prise par M. le Dr. Kuepper à la seconde édition est loin d'être sans mérite : il s'agissait de retouches délicates. Tout le monde sait que Scheeben a une langue à lui, parfois diffuse et obscure. Ce défaut se faisait surtout sentir dans cette œuvre, vu la difficulté du sujet et les idées neuves de l'auteur. Obvier à cet inconvénient, sans défigurer la pensée du Maître, ni rien changer au fond de son livre, n'était pas tâche facile. L'éditeur s'en est fort bien acquitté : sa touche complète le chef-d'œuvre, sans y projeter aucune ombre. Aussi pourrait-on appliquer ici le vieil adage de Raphaël : « Comprendre, c'est égaler. »

D. Urbain Baltus.

Le Père Hecker est-il un saint ? Études sur l'Américanisme, par Charles Maignen, prêtre de la Congrégation des Frères de St-Vincent-de-Paul, Dr en Théologie. Paris, Retaux, 1898, XVI-406 pp. in-18. Prix : fr. 3,50.

La publication de la Vie du P. Hecker, présentée au public français avec toutes les ressources de l'art et même de la réclame, avait provoqué en faveur de ce prêtre américain un courant de respectueuse sympathie. Il y avait un charme particulier dans cette vie mouvementée d'une âme amenée à la vérité catholique au terme d'un cycle d'expériences variées ; on remarquait dans cette âme un souffle de grâce peu commun, et l'on se sentait pénétré d'admiration pour les grandes idées qui furent le but et l'idéal de sa vie. Ce respect qu'on éprouvait pour la personne du P. Hecker fut cause de la réserve apportée à juger et à critiquer des tendances, des doctrines,

Digitized by Google

des appréciations de ses admirateurs et de ses biographes. Peut-être si la réclame du journalisme quotidien et la propagande, faite en faveur d'un certain « Américanisme » n'avaient appelé l'attention sur la portée de certains passages de la vie d'Hecker, le nom de ce dernier serait-il resté entouré de l'auréole de sympathie et de respect qu'il avait conquis en Europe.

La propagande en faveur de l'Américanisme menée par des hommes de talent a ouvert les yeux sur les dangers d'un mouvement qui ne tend à rien moins qu'à jeter le discrédit sur le passé de l'Église et sur quelques-unes de ses institutions actuelles et de ses doctrines, pour faire reporter toute notre admiration, toute notre espérance sur un état de choses qui n'existe qu'à l'état d'embryon, mais qui, dit-on, doit renouveler la face de la terre.

Il s'en faut de beaucoup qu'en Amérique les choses se passent aussi idéalement que le disent les avocats de cet Américanisme : sous les apparences d'une liberté sans limite, l'Église ne s'y trouve pas dans sa condition normale ; et, si la charité permettait de faire la lumière complète sur les agissements publics et secrets de certaines personnalités en vue et sur la valeur réelle de certaines institutions proposées à notre admiration, on serait grandement déçu et affligé. Quelques défenseurs de ce qu'on est convenu d'appeler l'Américanisme critiquent d'une manière exagérée la tradition catholique ; la Vie du P. Hecker leur sert de base d'opérations. Il importe donc d'en saisir la portée et d'examiner sérieusement le fond et les conséquences de sa doctrine et de ses œuvres. C'est ce que fait le P. Maignen dans un livre qui s'impose à l'attention des catholiques. Son analyse psychologique et ses investigations sur les manifestations de l'Américanisme remettront au point des assertions erronées, des exposés incomplets, des appréciations fausses, que l'on n'avait pas voulu relever jusqu'ici par sympathie pour la personne de celui qui fait l'objet du livre.

Die neue Zeit und der alte Glaube. Eine culturgeschichtliche Studie von Dr Hermann Schell. Wurzbourg, Goebel, 1898, VIII-160 pp. in-8°. Prix : 2 fr. 50.

La publication du Dr Schell sur « les temps nouveaux et l'ancienne foi » complète et précise sa fameuse brochure sur le Catholicisme comme principe de progrès. La résumer en quelques mots serait chose assez compliquée, car elle éveille trop d'idées, soulève trop de problèmes et donne lieu à des objections. C'est au fond une réfutation, parfois directe, des écrits publiés à l'occasion de la brochure citée plus haut. Abstraction faite de l'orthodoxie de l'auteur que personne ne conteste, M. Schell paraît un peu trop sous l'influence des idées de Mgr Ireland et des patrons de la Vie du P. Hecker ; il écrit avec une verve remarquable, mais le mouvement de la plume paraît parfois fiévreux. Le cas des apostasies signalées en France l'effraie, autant qu'un mot prêté à des ouvriers pendant le séjour de l'apostat Charbonnel en Belgique ; mais ce mot n'est qu'une pure fantaisie, et, pour ce qui est des prêtres apostats français, ils ne méritent pas l'épithète de *eifrige religiös hochgesinnten Priester* que leur octroie M. Schell. Ces réserves ne diminuent en rien la valeur du travail du professeur de Wurzbourg, ni ne détruisent pas la vérité de quelques-unes de ces critiques.

Digitized by Google

DOM FONTENEAU,

BÉNÉDICTIN DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR.

1705-1778.

LA Congrégation de Saint-Maur avait fourni dans le cours du XVIIe siècle et durant la première moitié du XVIIIe une pléiade de moines, qui se firent remarquer de leurs contemporains par leurs vertus religieuses autant que par l'étendue de leur savoir et le mérite de leurs œuvres littéraires. La vigueur de sa discipline et la sagesse de son organisation ne purent la préserver complètement de l'influence dissolvante qu'exercèrent sur la France, pendant le règne de Louis XV, les divisions qui suivirent le développement du Jansénisme, et les erreurs rationalistes, que l'on décorait du titre pompeux de philosophie. Cette dernière période de son histoire ne fut cependant pas stérile. Si on ne vit plus dans son sein des hommes de la trempe des Mabillon, des d'Achery, des Montfaucon, il s'en trouva néanmoins qui surent encore lui faire honneur. C'est l'un de ces Mauristes que nous présentons aux lecteurs de la *Revue bénédictine*. Tout dans sa vie n'est pas digne de louange. Mais l'honorabilité de sa conduite, l'estime dont il fut entouré par des personnages éminents et surtout les services qu'il rendit aux études historiques permettent à la postérité de se montrer indulgente pour des torts que les épreuves de sa vieillesse lui firent largement expier. Le nombre et l'intérêt des pièces dont se compose la volumineuse collection de ses notes manuscrites sur l'histoire du Poitou lui méritent la reconnaissance de tous ceux qui étudient le passé de cette belle province.

Léonard Fonteneau (1) naquit en 1705 à Jully, près de Vierzon,

1. Dom Tassin, qui publia son *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, en 1770, huit ans avant la mort de Dom Fonteneau, lui consacre une notice d'une demi-page environ (p. 797). Un moine de Saint-Jean d'Angély rédigea en latin une biographie peu de temps après sa mort. Elle a été publiée par Monsieur de la Marsonnière dans l'appendice du travail que nous allons signaler tout à l'heure. Foucart a fait précéder d'un travail sur la vie de l'auteur, sa *dissertation sur les voies romaines en Poitou* de Dom Fonteneau, qu'il publia dans les *Mémoires des Antiquaires de l'Ouest*, t. II (1836) 77-84. Monsieur de la Marsonnière eut, en 1890, avant de quitter le fauteuil de la présidence des Antiquaires de l'Ouest, l'heureuse idée

Digitized by Google

dans le diocèse de Bourges. Il avait vingt-et-un ans, lorsqu'il fit profession dans le monastère de Clermont, où se trouvait alors le noviciat de la province de Chezal-Benoît. Dès cette époque, il se signala par son application aux études sérieuses. La théologie paraît avoir eu sa prédilection. Ses supérieurs ne craignirent point d'abuser de sa facilité ni de ses forces, en lui confiant, presque aussitôt après l'émission de ses vœux, la charge d'enseigner les humanités dans le collège de Saint-Allyre.

Dom Joseph-Marie Boudet occupait alors la même chaire au collège de Saint-Jean d'Angély. Né à Rochefort, le Père Boudet avait fait profession dans l'abbaye de la Trinité de Vendôme, le 19 février 1726. Doué d'une intelligence peu commune et d'une infatigable ardeur au travail, « il avait un goût décidé pour les sciences, « et était capable de réussir dans les ouvrages les plus considé- « rables (1). » Après avoir enseigné la philosophie au collège de Pontlevoy, il reçut l'obédience de faire la classe d'humanités à Saint-Jean. Ce monastère n'était pas très éloigné de l'antique et vénérable abbaye de Notre-Dame de Saintes, gouvernée alors par Madame de Duras. Cette digne abbesse pria Dom Boudet de lui traduire le cartulaire et les titres latins de sa maison. Celui-ci n'était pas homme à se contenter d'une vulgaire traduction. Il enrichit chaque document de notes et d'observations, où se révélait toute la sagacité d'un érudit. Il fit précéder son travail d'une histoire abrégée de la célèbre abbaye Santone.

A cette époque, les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur s'occupaient activement de l'histoire de France et surtout de celle des diverses provinces du royaume. Leurs recherches étaient couronnées de succès. Les hommes, qui possédaient la confiance du Roi, les suivaient avec intérêt. Ils ne tardèrent pas à leur donner des encouragements précieux et à solliciter leur concours en vue de travaux historiques plus importants.

Les supérieurs majeurs, qui se faisaient un devoir d'entretenir parmi leurs moines l'amour des fortes études et d'utiliser tous ceux qui étaient capables de s'y appliquer avec fruit, donnèrent à Dom Boudet l'obédience de préparer une *histoire générale du Poitou*.

Cela se passait en 1741. Il fallait au Père Boudet un collaborateur. On lui donna Dom Fonteneau.

de choisir pour sujet de son discours à la séance publique annuelle, *les amitiés et les épreuves de Dom Fonteneau* (*Mémoires des Antiquaires de l'Ouest*, t. XII (2e série) XIX-LXXIV). Il continua son travail dans un article, qui parut dans le même recueil l'année suivante (t. XIII, 3e série). Il publia dans le cours de sa dissertation et en appendice un certain nombre de lettres et de documents, qui nous parviennent souvent à contribution.

(1) Dom Tassin, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, p. 790.

Digitized by Google

Les deux moines fixèrent le centre de leurs opérations à Saint-Cyprien de Poitiers. Cette abbaye, située aux portes de la capitale de la province qu'ils devaient explorer, leur offrait toutes les facilités désirables, soit qu'ils eussent à dépouiller les archives et les bibliothèques de la ville, soit qu'il leur fallût rayonner dans le diocèse. Ils se mirent résolûment à l'œuvre. Le champ de leurs investigations s'étendit bientôt plus loin qu'ils ne le croyaient tout d'abord; il finit par embrasser toute la région qui va des rives de la Loire aux bords de la Dordogne.

Une épreuve douloureuse vint ralentir leur travail. La mort frappa Dom Boudet, le 5 janvier 1743, à Saint-Cyprien de Poitiers. Il était dans toute la force de l'âge. Fort heureusement Dom Fonteneau n'était pas homme à se laisser effrayer par la tâche qu'il avait à remplir.

La ville de Poitiers comptait de nombreux établissements qui avaient eu dans le passé une grande influence sur la province. Leurs archives renfermaient un chiffre énorme de pièces, qui intéressaient l'histoire locale. Le territoire de l'ancien Poitou, qui comprenait au XVIIIe siècle les diocèses de Poitiers et de Luçon, possédait plusieurs villes, qui avaient un passé et une histoire, un grand nombre d'abbayes, dont quelques-unes avaient joué un rôle important, des institutions religieuses ou ecclésiastiques, étroitement unies, depuis longtemps, à la vie de la contrée où elles se trouvaient, sans parler d'une foule de châteaux où les propriétaires conservaient avec un soin jaloux des chartriers, que l'historien devait connaître. Il faut en dire autant de l'Aunis et de la Saintonge, qui entraient dans le domaine littéraire de notre Bénédictin. Ce sont tous ces dépôts qu'il devait tout d'abord visiter et dépouiller avec une scrupuleuse attention. Ne peut-on pas se demander si la vie et le travail d'un seul homme suffiraient à un pareil labeur? Mais Dom Fonteneau ne se posa point cette question. Il se mit aussitôt en campagne, sans se préoccuper s'il atteindrait personnellement le but que lui proposait l'obéissance.

Pour réussir, il avait besoin d'une méthode basée sur l'expérience. Personne dans son entourage n'était capable de la lui fournir. Attendre que les années la lui enseignassent, c'était s'exposer à de fausses manœuvres et à des pertes de temps irréparables peut-être, par conséquent compromettre gravement le succès de son œuvre. Si le Poitou ne lui présentait pas alors de ces hommes rompus aux travaux de l'érudition, on les trouvait nombreux dans la Congrégation de Saint-Maur. Ils se faisaient depuis longtemps, personne ne

Digitized by Google

l'ignorait, un devoir et un bonheur de communiquer leurs lumières, à qui les sollicitait. Dom Fonteneau s'adressa donc à ceux de ses confrères que leurs études personnelles lui désignaient comme les plus compétents. Ils ne lui ménagèrent ni leurs avis ni leurs conseils. Ils furent précis et sages. De longues années après le commencement de ses recherches, en 1773, Fonteneau rapportait l'honneur de la méthode, qu'il avait constamment suivie, à trois hommes, qui jouissaient d'une légitime réputation parmi les Mauristes et dans le monde savant. « Voilà quelle a été ma marche, dit-il, à la suite d'un « exposé de sa manière de travailler, d'après les conseils de feu nos « savans et respectables confrères Dom Vaissette, Dom Toustain, « Dom Bouquet (1). »

Vaissette, Toustain, Bouquet étaient au premier rang des historiens les plus distingués de la Congrégation de Saint-Maur. Le premier (1685-1776), auteur d'une curieuse *dissertation sur l'origine des François, où l'on examine s'ils descendaient des Tectosages, ou anciens Gaulois, établis dans la Germanie* (2), et d'une *Géographie historique ou description de toutes les parties du globe terrestre* (3), s'était fait connaître surtout par la publication de son *Histoire générale du Languedoc, avec des notes et des pièces justificatives* (4), sans contredit le meilleur ouvrage d'histoire provinciale publié au XVIIIe siècle. C'était, au dire de Dom Tassin (5), « un des plus « savans et des plus habiles de notre temps pour l'histoire de « France ». Il savait unir à beaucoup d'esprit et d'érudition la simplicité et la candeur d'un enfant (6). Dom Jean François Toustain (1700-1754) a laissé une preuve manifeste de sa science et de la justesse de sa critique dans le *nouveau Traité de Diplomatique* (7), composé avec la collaboration de Dom Tassin. Dom Martin Bouquet (1655-1754), tout d'abord disciple et collaborateur de Montfaucon, fut chargé par le Roy, sur la présentation du Père Denys de Sainte-Marthe, Supérieur général de la Congrégation, de préparer l'important *Recueil des Historiens des Gaules et de la France*. Il rédigea et

1. *Rapport sur l'état actuel des recueils relatifs à l'histoire du Poitou, dont l'inventaire est présenté par Dom Fonteneau au Très Révérend Père Général et aux Révérends Pères Visiteurs assemblés en diète, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, en 1777*, publié par M. de la Marsonnière, ib., XIII, 368.

2. 1 vol. in-12. Paris, Vincent, 1722.

3. 4 vol. in-4, ou 12 vol. in-12. Paris, Desaint et Saillant.

4. 5 vol. in-folio. Paris, 1730-1745. Rééditée et complétée jusqu'en 1830 par du Mège. 10 vol. in-8°. Toulouse, Paya, 1838-1845; réédition de nouveau sous la direction de M. Dulaurier et continuée jusqu'en 1790. 10 vol. in-4°. Toulouse, Privat. 1872-1880. Dom Vaissette eut pour collaborateur Dom de Vic.

5. *Hist. litt. de la Congr. de St-Maur*, 724.

6. *Id.*, 729.

7. 6 vol. in-4°. Paris, Desprez, 1710-1765.

Digitized by Google

publia, lui-même, les huit premiers volumes. Dom Fonteneau eut occasion, en 1767, de consigner par écrit la méthode qu'il tenait de ces maîtres expérimentés. Ce qu'il en dit mérite d'être rapporté textuellement.

« J'ai rassemblé dans ces boîtes par ordre chronologique toutes « les pièces éparses dans les diverses archives de Poitou et de Sain- « tonge, dont j'ai fait le dépouillement. Toutes ces pièces ne peuvent « pas être également utiles et intéressantes. J'y en ai inséré un très « grand nombre qui dans le premier coup d'œil ne donne connais- « sance d'aucun trait ou anecdote, et qui ne semble fournir aucune « instruction. Mais si plusieurs pièces ne servent pas essentiellement « à ces traits ou anecdotes, elles ont une autre utilité. Elles sont « d'un très grand secours pour les dates des époques, pour les « anciens noms des gentilshommes, pour la nomenclature des « évêques, des abbés et autres dignitaires, pour les coutumes locales, « pour les dates des autres chartes intéressantes qui n'en sont pas « revêtues, pour faire connaître les différences de mœurs et des « usages d'un siècle à un autre.

« Voilà quelle a été ma marche d'après les conseils de feu Dom « Vaissette, qui me marqua dans le temps qu'il fallait généralement « et indistinctement recueillir bon ou mauvais, utile et non utile, « tout ce qui se trouverait avant le XIIIe siècle, et faire de chaque « pièce des feuilles séparées, afin de pouvoir mettre facilement toutes « ces chartes dans un ordre convenable et chronologique et obvier « à la confusion. Tous ces recueils ainsi rangés peuvent aisément « se mettre en cahiers pour la reliure. C'est l'affaire de l'ouvrier. « Mais il ne faut pas prendre ce parti avant la fin du dépouillement « général de toutes les archives qu'on a dessein de visiter. La raison « en est évidente. Chaque archive fournit toujours de nouvelles ri- « chesses littéraires, qu'on peut ajouter, sans rien déranger, aux « anciennes, lorsqu'elles ne sont pas reliées; ce qu'on ne pourrait « faire, si elles l'étaient.

« Il y a une autre observation à faire. Un ouvrier, qui cherche, qui « fouille et qui ramasse tout ce qui se présente sous sa main, n'a pas « dessein de faire imprimer tout ce qui entre dans ses porte-feuilles. « Il les meuble le plus abondamment qu'il lui est possible. Ce n'est « que pour son usage particulier et pour se faciliter les moyens de « travailler plus commodément dans l'intérieur du cabinet à la plus « grande perfection du corps de l'ouvrage entrepris. Conséquem- « ment il lui est permis de faire sur ses feuilles toutes les notes et « observations, qu'il juge à propos pour son propre usage et pour

Digitized by Google

« sa commodité. C'est ce que j'ai fait moi-même sans dessein de les « rendre publiques par l'impression (1).... »

Dom Fonteneau complète les indications de ce mémoire dans un rapport qu'il adressa aux supérieurs majeurs de la Congrégation, six années plus tard.

«... Je ne me suis pas borné au simple travail de recueillir dans « les dépôts publics et particuliers : j'ai, de plus, examiné, de près « et en détail, toutes les pièces que j'ai recueillies. Je les ai discutées « avec sévérité ; j'en ai fixé les dates, très souvent avec beaucoup de « peine. J'ai fait, en divers endroits, des notes pour faciliter l'intel- « ligence des mots obscurs et de ce que les pièces pouvaient « renfermer d'historique. J'ai ramassé scrupuleusement tous les « monuments antérieurs au XIIe siècle, tant pour la confection de « l'histoire du Poitou en particulier, que pour la confection d'autres « ouvrages, tels que la *Diplomatique*, le *Dictionnaire* de Ducange « et surtout la refonte du *Gallia christiana* pour nombre d'églises « de la métropole de Bordeaux.

« De quel secours ne seront pas encore ces mêmes monuments « pour la fixation des dates de quantité d'autres chartes intéres- « santes qui, selon l'usage des siècles reculés, n'ont jamais été « revêtues de notes chronologiques! Quel avantage n'en retirera-t-on « pas pour la connaissance des coutumes locales et des mœurs d'un « siècle à un autre, pour celles des anciens et des Poitevins et des « Saintongeais dans la disposition de leurs biens temporels, pour les « différentes manières dont ils faisaient passer leurs héritages aux « églises, et pour les généalogies de la noblesse du Poitou et autres « provinces....

« Pour ne pas multiplier les titres sans nécessité et pour obvier « à la répétition, je me suis contenté d'indiquer, au bas des chartes « qui auraient eu besoin d'éclaircissements, celles où ces mêmes « éclaircissements avaient été donnés....

« Il y a une autre observation à faire : toutes les fautes qui se « trouvent dans les chartes, contre les règles de la grammaire et de « l'orthographe, ne doivent pas être rejetées sur l'inexactitude des « copistes, mais sur le goût des siècles dans lesquels elles ont été « dressées. En effet, toutes les chartes, depuis la première jusqu'à « la dernière, ont été copiées très fidèlement, examinées attentive- « ment, collationnées exactement. D'où l'on doit inférer que toutes

1. Dom Fonteneau, *Observations sur toutes les chartes contenues dans les boîtes de carton*, en l'abbaye de St Cyprien de Poitiers le 22 septembre 1767. Collection Fonteneau, t. LVIII.

Digitized by Google

« les fautes, de quelque nature qu'elles puissent être, sont telles « dans les originaux (1). »

Le dépouillement des archives de toute une province fait avec le soin et l'intelligence que supposent ces indications aurait demandé tout un groupe de travailleurs intrépides. Dom Fonteneau ne les eut jamais à sa disposition. Il lui fallut se contenter d'un seul religieux attaché à sa personne pour lui servir de copiste (2).

Jeune et vigoureux, il était dans cette période de la vie où les voyages et les changements de logis et de régime n'entraînent aucun inconvénient grave pour la santé. Réservant Poitiers pour le temps où l'âge et les infirmités lui rendraient tous ces déplacements fort difficiles (3), il commença le dépouillement des archives qui se trouvaient éloignées du centre de ses opérations.

Une grande partie de l'année se passait pour lui hors de l'abbaye de Saint-Cyprien, tantôt dans un monastère, tantôt dans une demeure seigneuriale, partout où il y avait des manuscrits ou de vieilles chartes à déchiffrer. Il parcourut ainsi le Poitou, la Saintonge et l'Aunis, et fit même des excursions sur le territoire des provinces voisines. C'est ainsi que notre infatigable travailleur eut la bonne fortune de revoir le monastère de Saint-Allyre, où s'étaient écoulées les premières années de sa vie religieuse. Une grave indisposition vint l'y surprendre.

La richesse des dépôts qu'il rencontrait sur sa route lui demandait parfois un séjour assez long dans quelques abbayes. « A Saint-Jean « d'Angély, écrit-il au supérieur général, nous restâmes quatre mois « pleins, pour dépouiller l'ample chartrier de la maison. Je fis la « même chose à Saint-Maixent pendant trois mois. J'ai séjourné en « divers temps des mois entiers dans des maisons. Notre respec- « table visiteur et son secrétaire en ont été témoins. De plus j'ai « resté quatre mois malade à Saint-Allyre de Clermont. Cette « maison fournit, dans le temps, à tous les frais de médecin, de « chirurgien, d'apothicaire et de soulagements. On m'y fit faire « même quelques habits d'hiver pour retourner à Poitiers (4). »

Le sérieux de sa vie et la sagesse de sa conduite dans tous les endroits où il dut vivre ou passer pour recueillir les matériaux de

1. *Réflexion sur l'état actuel des recueils relatifs à l'histoire du Poitou.* De la Marsonnière, ib., 367-369.

2. Dom Fonteneau, *Requête au Supérieur général et aux RR. PP. visiteurs assemblés en l'abbaye de St-Germain-des-Prés pour la tenue de la diète annuelle de 1771.* Collection Fonteneau, LVIII, p. 546. De la Marsonnière, XIII, 758.

3. Dom Fonteneau, *Requête au Supérieur général*, ib.

4. Dom Fonteneau, *Requête au Supérieur général*, ib.

Digitized by Google

son histoire du Poitou lui conciliaient l'estime générale (1). La finesse de son esprit, la bonne grâce de sa conversation et de ses manières, son désir d'obliger tout le monde lui gagnèrent la confiance et parfois même l'amitié de plusieurs des personnes avec qui les circonstances le mirent en relation.

Elles entretinrent avec lui un commerce épistolaire, qui dura jusqu'à la fin de ses jours. Quelques-unes de ces lettres montrent le bon souvenir que le docte Bénédictin laissait à ses amis et le bonheur que leur procurait l'annonce de ses visites. Bornons-nous à citer celle que lui écrivit l'abbé Banchereau de la Ciergerie, le 6 avril 1772 : « Je m'entretiens souvent de vous avec la maman prieure, « qui vous dit mille choses amicales, qui vous est attachée à tous « égards. Nous admirons la douceur de votre caractère, cette com- « plaisance qui cède sans faiblesse, qui loue sans flatterie, qui rend « la société agréable, la vie plus commode et plus divertissante. « Nous nous rappelons vos agréables conversations qui nous instrui- « saient. Nous y remarquons cette politesse, cette attention de faire « paraître plutôt l'esprit des autres. Enfin, monsieur, nous ne ces- « sons de dire que vous êtes fait pour être souhaité, désiré et « aimé (2). »

Quand il visitait les archives, Dom Fonteneau cherchait à les dépouiller de telle sorte qu'il n'eût plus à y revenir. Mais la chose n'était pas toujours en son pouvoir. Il notait alors celles où il savait devoir retrouver des documents utiles. Tel fut le cas de l'abbaye de la Colombe, des communautés religieuses de Saint-Maixent, des abbayes de Notre-Dame de Saintes, de Saint-Jean d'Angély, de Bassac. La nomenclature qui nous a fourni ces noms a été rédigée par l'auteur lui-même en 1772 (3).

Il avait au contraire épuisé les archives des communautés et établissements suivants ; dans le Poitou, abbayes de Saint-Junien de Noaillé, de Charroux, de Saint-Savin, de Montreuil en Vallée, de la Reau, de Saint-Jouin de Marnes, de Châtillon, de Saint-Michel en l'Herm, de Morceaux, de la Grenetière, de Groland, de la Blanche dans l'île de Noirmoutier, de Valence, des Chasteliers, de Thouars, de Saint-Maixent, monastère de Montazès, maison de ville et communautés religieuses de Niort, maison de ville de Saint-Maixent ; évêché et cathédrale de Luçon, collégiale de Mirebeau ;

1. Anonyme de St-Jean d'Angély, *Vie latine de Dom Fonteneau* (De la Marsonnière, ib., XII, LIX-LX).

2. De la Marsonnière, *ib.*, XII, 25.

3. *Nomenclature des dépôts dépouillés par Dom Fonteneau depuis 1742 jusqu'en 1772* (De la Marsonnière, XIII, 402-404).

Digitized by Google

châteaux de la Durbelière, de la Guierche, du parc Soubize, de Sigournay, de Chantonnay, de Letenduère, de Saint-Martin l'Ars, de la Flocellière, de la Guéronnière, de Dampierre sur Boutonne; en Aunis, évêché et cathédrale de la Rochelle, abbaye de la Grâce Dieu, châteaux de Benaon et de Surgères; en Saintonge, châteaux de Pons et de Grand-Fief. Il avait utilisé ses séjours à Saint-Cyprien pour dépouiller en partie ses archives et complètement celles de la cathédrale de Poitiers, de Notre-Dame la Grande, de Saint-Hilaire, de Sainte-Radegonde, de Saint-Pierre le Puellier, des abbayes de Sainte-Croix, de la Trinité, de Montierneuf et de Saint-Hilaire de la Celle. Son secrétaire a ajouté sur cette liste un certain nombre de châteaux et de couvents omis : Le Buignon, Puyguyon, Le Soulier, Taillebourg, Carmes d'Aulnay, Cordeliers de la Vasterie, Augustins de Poitiers, Filles de l'Union chrétienne de Luçon, Robineau, Letenduère, Beaulieu sur Mareuil.

Parfois certaines communautés, pour faciliter ses recherches, lui permettaient d'emporter avec lui des ouvrages imprimés ou manuscrits, qu'il pouvait ensuite dépouiller plus à son aise. Il se trouvait en possession, le 26 septembre 1767, d'un imprimé non relié appartenant aux dames religieuses de l'abbaye de la Trinité, et contenant l'*origine de la fondation du premier calvaire de Poitiers;* d'un manuscrit appartenant à l'abbaye de Saint-Maixent et contenant les *antiquités de cette abbaïe*, 94 f ; d'un autre manuscrit de ce monastère, contenant l'*histoire de cette abbaye*, 31 f ; d'un petit manuscrit de même provenance, contenant *la nomenclature des abbés*, 38 f ; d'un manuscrit, appartenant aux religieuses de la Trinité et contenant *la fondation de cette abbaye*, 138 f ; d'une transaction manuscrite de 1680, appartenant au prieuré de Mortagne, avec un mémoire de Dom Louvet, sur les rachats demandés par le sénéchal de Mortagne ; 24 f ; un manuscrit appartenant à l'abbaye de Saint-Maixent et contenant les *actes originaux des assemblées générales des églises prétendues réformées de France*, 144 f ; un manuscrit de Saint-Maixent, contenant la *vie de saint Léger* et nombre de chartes anciennes copiées sur les originaux de cette abbaye, 114 f ; un cahier de la même abbaye, contenant des lettres détachées et un bref original d'indulgence donné par Innocent XI, 17 pièces ; un sac étiqueté, contenant des titres originaux au nombre de 246, en six liasses appartenant à messieurs Jurieux de Mirebeau ; un titre original concernant la maison de ville de Poitiers, qui fut envoyé à Dom Fonteneau de Bourges par feu Dom Gérou (1), demeurant à

1. Dom Guillaume Gerou fit profession à Vendôme le 10 juillet 1718. Associé à Dom Ver-

Digitized by Google

Saint-Sulpice ; une charte originale, appartenant à l'abbaye de Saint-Savin (1).

Toutes ces pièces furent remises à qui de droit lorsque Dom Fonteneau quitta Poitiers en 1767.

Ce qui précède montre l'ardeur infatigable qu'il déploya pendant une vingtaine d'années.

Pour accomplir en si peu de temps une œuvre pareille, notre travailleur ne ménageait ni sa peine ni ses forces. Tous ne se rendaient pas compte de l'énergie qu'il lui fallut déployer. Quelques-uns allèrent jusqu'à critiquer sévèrement ce perpétuel chercheur qui ne publiait jamais le moindre fruit de son travail.

Pour se justifier, Dom Fonteneau n'avait qu'à mettre sous les yeux de ces censeurs sa riche collection de notes qu'il avait recueillies sur tous les points de la province. Aussi pouvait-il écrire avec une légitime fierté au supérieur général et aux visiteurs de la Congrégation, que ces critiques et ces railleries étaient de nature à indisposer contre lui : « Qu'on daigne mettre à l'écart toute prévention pour y « substituer la saine et paisible raison, on verra clairement que, « pour former d'aussi amples recueils que les miens, dans un espace « de quinze à seize ans de travail tout au plus, je n'ai pas dû perdre « de temps, et qu'il a fallu puiser avec courage et patience dans bien « des sources et dépouiller grand nombre de dépôts. C'est en Poitou, « en Saintonge, en Aunis et dans les provinces limitrophes, que « j'ai constamment exercé ma plume aux dépens de mes yeux et « de ma santé, dont je puis dire avec vérité que j'ai fait litière, sans « ménagement, pour le service du public et de la Congrégation (2). »

Pendant que le moine de Saint-Cyprien parcourait les divers chartriers du Poitou, des personnages haut placés cherchaient au nom du Roi à mettre à profit pour un vaste travail sur l'histoire du pays l'érudition et l'activité scientifique des Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur.

Un homme, doué d'une rare intelligence, d'une perspicacité peu commune, et d'une volonté que rien n'était capable d'ébranler, Jacob Nicolas Moreau, avocat des Finances, suggéra au contrôleur général, M. de Silhouette, le projet d'établir pour le service de son ministère une bibliothèque historique, législative et administrative, dans la-

ninac pour préparer l'histoire du Berry, il y travailla seul après la mort de son maître. Il a ramassé des quantités de documents. Il mourut à St-Benoît sur Loire le 27 avril 1767

1. *État des pièces concernant l'histoire du Poitou et tirées de l'inventaire général signé par Dom Fonteneau le 26 sept. 1767 pour être remises aux personnes à qui elles appartiennent.* Collection Fonteneau, t. LVIII, p. 599.

2. Dom Fonteneau, *Réflexions sur l'état actuel des recueils relatifs à l'histoire du Poitou.* (De la Marsonnière, XIII, 367.)

Digitized by Google

quelle entreraient tous les documents nécessaires au contrôle général, souvent introuvables, parce qu'ils étaient disséminés un peu partout dans les divers dépôts du royaume (1789). Le projet fut accueilli favorablement par le ministre. Moreau déploya tant de zèle pour l'exécution que les documents ne tardèrent pas à venir de toutes parts. Cette bibliothèque, installée tout d'abord à Versailles, dut être transférée à Paris, dans le palais du contrôle général (1760), puis à la Bibliothèque du Roi (18 janvier 1764). L'avocat des Finances élargit peu à peu les cadres de son plan primitif. Il finit par se proposer la création d'un dépôt central, où serait réunie « la plus « grande partie des matériaux qui doivent entrer dans un corps « complet du droit public, c'est-à-dire des notices de tous les faits « et de tous les monuments historiques, joints à une collection de « toutes les lois (1) ». Cette collection unique fournirait un jour à des hommes, tels que Foncemagne, Sainte-Palaye et Bréquigny, les éléments nécessaires à la rédaction d'un cours complet de droit public français et d'un dictionnaire de nos antiquités nationales, tandis que les ministres y trouveraient sans peine les renseignements qui leur seraient utiles.

De Silhouette n'était plus à la direction du contrôle général. Son successeur, Bertin, homme de grand mérite, qui sut rendre des services éminents aux sciences, à l'agriculture et à l'industrie nationale, ne négligea rien de ce qui pouvait faciliter et activer la réalisation du plan de Moreau. Sa haute situation lui permit d'obtenir le concours des Bénédictins de Saint-Maur, qui continuaient « les tradi- « tions auxquelles l'ordre de Saint-Benoît avait dû tant d'éclat et « la France une supériorité reconnue sur tout le reste de l'Europe, « au XVIIe et au commencement du XVIIIe siècle, dans les tra- « vaux d'érudition historique (2). »

Leur supérieur général, Dom Marie Joseph Delrue(3), n'attendit pas une invitation du ministre pour lui offrir la collaboration de ses moines. « Monseigneur, lui écrivit-il, en date du 27 juillet 1762, les « travaux auxquels se sont livrés les religieux Bénédictins de la « Congrégation de Saint-Maur leur ont acquis des richesses litté- « raires, dont, comme citoyens, ils sont comptables au Roy. Cette « dette, Monseigneur, nous a inspiré un projet dont l'exécution, « simple et facile, peut procurer et des secours importants au

1. *Mémoire de Moreau sur la formation d'un dépôt de droit public et d'histoire* (1761), publié par X. Charmes. *Le comité des travaux historiques et scientifiques*, t. I, p. 30.

2. X. Charmes, l. c, t. I, XXII.

3. Dom Delrue, né à Tournai, fit profession à Jumièges le 17 sept. 1716. Il mourût à St-Denis, le 1er août 1767.

Digitized by Google

« ministère qui vous est confié, et des lumières sûres au droit public « du Royaume.

« Il est certain, Monseigneur, que, le droit public n'étant appuyé « que sur des faits anciens, tout ce qui peut conduire à le connaître « avec plus d'exactitude doit être précieux au Gouvernement. De « là le projet conçu tant de fois, et dont l'exécution a été commen- « cée par tant de ministres, de former une notice fidèle et générale « de toutes les chartes qui sont dispersées dans les dépôts publics, « dont la plupart, loin d'avoir été dépouillés, n'ont pas même encore « été abordés par la curiosité.....

« Il est donc certain, Monseigneur, que, pour suppléer les secours « qui manquent aux savants qui peuvent s'occuper de cet objet, il « paraîtrait nécessaire d'avoir recours à une société littéraire ré- « pandue par tout le Royaume, et qui ne demandât point d'autre « prix de ses travaux que l"honneur de les entreprendre et l'avan- « tage de les conduire à leur perfection.

« Nous nous flattons que la Congrégation de Saint-Maur peut « être cette société. Elle a dans son sein une foule de religieux « accoutumés à débrouiller le cahos des titres ; plusieurs, actuel- « lement occupés à la composition de diverses histoires de provinces « ont déjà dépouillé un grand nombre de dépôts publics et y ont « puisé les lumières nécessaires à leur travail. Ils ont entre les mains « et les matériaux de tous les ouvrages qu'ils ont déjà donnés au « public et sur l'histoire et sur la diplomatique, et tous ceux qui « leur sont nécessaires pour leurs études actuelles.

« Indépendamment de ce premier avantage, Monseigneur, nous « sommes en état de distribuer des religieux savants et laborieux « dans toutes les maisons de notre ordre, soit dans les villes, soit à « portée des grandes seigneuries et des monastères où se trouvent « des dépôts de chartes et de monuments, et par là nous pouvons « couvrir toute la France de travailleurs qui ne coûteront au Roy « que quelques frais de voyages et de copistes, et qui auront presque « sous la main toutes les richesses dont il est important pour Sa « Majesté d'acquérir une connaissance exacte.

« C'est ainsi, Monseigneur, que la congrégation de Saint-Maur « payera à Sa Majesté le tribut de ses travaux et lui prouvera autant « qu'il est en elle son attachement pour sa personne sacrée et son « zèle pour la gloire de son règne (1). »

Le 30 septembre de la même année, le contrôleur général écrivit

1. Xavier Charmes, *id.*, l. c. 34-36.

Digitized by Google

aux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur pour leur annoncer que le roi acceptait leurs offres de service. Sa lettre leur fournit en outre les premiers renseignements indispensables (1). Le 14 décembre suivant, Dom Delrue envoya à Moreau la liste des moines qui devaient concourir au travail de la collection des chartes. Elle contenait les noms suivants : Dom Ursin Durand et Dom Prosper Tassin, au monastère des Blancs Manteaux, à Paris ; Dom Jean Précieux, Dom Étienne Housseau, et Dom Nicolas Grenier, à l'abbaye de Saint-Germain, de Paris ; Dom Philippe Caffiaux et Dom Thomas Pardessus, à Corbie; Dom Claude Rousseau, à Saint-Remy de Reims ; Dom Jacques Le Noir et Dom Jean Maheut, à Fécamp ; Dom Claude Blanchard, à l'abbaye de la Couture du Mans ; Dom Guillaume Gérou, à Saint-Benoît-sur-Loire ; Dom Alexis Salazar, à Saint-Bénigne de Dijon ; Dom Léonard Fonteneau, à Saint-Cyprien de Poitiers ; Dom Joseph Col, au prieuré de Saint-Pierre de Mortagne en Poitou ; Dom Guillaume Beaubens et Dom Bernard Soubira, à Sainte-Croix de Bordeaux ; Dom Henri Dupré, au monastère de la Daurade de Toulouse (2).

Le 9 juillet 1763, Moreau se mettait personnellement en rapport avec chacun des travailleurs. Dom Fonteneau reçut, comme tous ses confrères, la lettre suivante : « Le Révérend Père Général vous « a sans doute, mon Révérend Père, informé des arrangements qui « ont été pris entre monsieur le contrôleur général et lui pour rendre « plus utiles aux progrès du droit public les études et les recherches « auxquelles vous vous livrez. Des arrangements ont été mis sous « les yeux du Roy, qui non seulement les a approuvés, mais a paru « très sincèrement désirer qu'ils fussent exécutés. C'est en consé- « quence de ces arrangements, mon Révérend Père, que j'ai l'hon- « neur de commencer avec vous une correspondance utile aux « lettres et aux progrès de l'histoire et de la diplomatique. Il n'est « point question de vous engager à des études nouvelles, mais de « mettre à profit celles dont vous vous occupez (3). »

Moreau leur demandait une copie de tous les documents qu'ils avaient déjà réunis pour leurs travaux personnels, et de ceux qu'ils trouveraient à l'avenir dans les archives publiques ou privées de leur province. Le Roy prenait à sa charge tous les frais du travail.

Dom Fonteneau se montra l'un des plus empressés à seconder les desseins du contrôleur général. Bertin se mit en rapport direct

1. Xavier Charmes, 52-74.
2. 54-55.
3. Id., 60

Digitized by Google

avec lui. Dès le 18 janvier 1765, il lui annonça que, sur l'ordre du Roy, il avait écrit à l'intendant du Poitou de prendre son travail sous sa protection, d'interposer ses bons offices auprès des églises et des chapitres, et de seconder toutes les recherches qu'il aurait à faire (1).

L'expérience montra promptement que, si l'on voulait procéder avec ordre, il était indispensable d'avoir une connaissance exacte des dépôts qui existaient déjà dans le royaume. En conséquence, Moreau demanda aux Bénédictins de lui dresser la liste complète de tous ceux qui peuvent renfermer des documents utiles à l'histoire ou au droit public. Ils auraient à indiquer les archives des cours supérieures, des tribunaux et des hôtels-de-ville ; les chartriers des églises, des abbayes, des monastères et des communautés régulières ou séculières ; ceux des possesseurs des terres et seigneuries importantes et les cabinets des savants. Ces listes doivent être composées, autant que possible, sous forme de tables, à trois colonnes ; la première, destinée au nom de chaque dépôt ; la deuxième, indiquant s'il avait été visité et dépouillé ; et la troisième, recevant diverses observations sur l'état du dépôt lui-même (2).

Fonteneau, qui déjà avait envoyé à Paris la liste des archives dépouillées par lui (3), se mit sans retard à dresser la nomenclature qui lui était demandée (4).

De si hauts encouragements et une telle protection étaient bien de nature à lui faciliter singulièrement la besogne. On pouvait donc espérer que le dépouillement des archives poitevines serait promptement terminé et que l'*histoire générale du Poitou* ne se ferait pas trop attendre désormais. Il n'en fut malheureusement pas ainsi. Des épreuves inattendues vinrent fondre sur Dom Fonteneau et le mirent, pour un temps d'abord, dans l'impossibilité de continuer ses recherches. S'il les reprit après une assez longue interruption, ce fut pour les abandonner bientôt d'une manière définitive.

En 1766, il reçut l'obédience de quitter l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers et de se rendre à Paris au monastère des Blancs-Manteaux, qui lui était assigné comme résidence. Ce fut pour lui, on le conçoit, un coup terrible. Il était porté par la diète annuelle, ou assemblée plénière des Visiteurs de la Congrégation réunie à Saint-

1. De la Marsonnière, XII-XXXVI-XXXVII.

2. *Instruction pour les Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur occupés aux différentes histoires des Provinces, envoyée le 20 janvier 1765*, Charmes, *ib.*, 88-90.

3. Charmes, *c. o.*, 119.

4. *Ib.*, 121.

Digitized by Google

Germain-des-Prés, sous la présidence du supérieur général, Dom François Boudier (1).

La diète, pour prendre une mesure aussi rigoureuse, avait dû recevoir contre le Père Fonteneau des accusations bien graves. Son biographe anonyme prétend qu'elles étaient l'œuvre d'un seul homme, jouissant alors d'un très grand crédit (2). Quel était donc ce personnage, capable de discréditer ainsi auprès de ses supérieurs majeurs un moine, qui faisait honneur à sa Congrégation et à qui jusque-là les plus hauts dignitaires avaient prodigué des témoignages d'estime ?

Dom Fonteneau, dans une lettre sur laquelle il nous faudra revenir bientôt, fait de fréquentes allusions à celui qu'il appelle son *ennemi* et son *adversaire ;* mais il se garde bien de le désigner par son nom propre. C'est l'un de ses amis, le comte de Polignac, qui nous le fait connaître (3). Il n'était autre que le prieur de Saint-Cyprien de Poitiers, Dom Cailhava, qui avait remplacé depuis peu le Père Haudiquer (4).

Dom Cailhava paraît avoir été le seul accusateur de Dom Fonteneau. Celui-ci, quand il parle de la cause de ses peines, les attribue toujours à un seul homme. Mais Dom Cailhava se sentait appuyé par un petit groupe de religieux, que le comte de Polignac nommait les *cailhavistes*. Leur victime les représente comme des hommes peu estimables. « Ceux qui ont formé le complot de défendre contre « toute justice mon adversaire sont assez connus pour ce qu'ils sont. « Le nombre de ces religieux est réduit à quatre ou cinq connus « sous le nom de *la clique* (5). »

S'il fallait en croire Dom Fonteneau, ce seraient de bas sentiments de jalousie et de haine qui auraient poussé le Prieur de saint Cyprien à le combattre lui et son travail, par tous les moyens en son pouvoir. Il affirme avoir mis sous les yeux des supérieurs majeurs des preuves indiscutables de son assertion. « Je leur ai mis « entre les mains, dit-il, le tableau qui exposait au grand jour la « furie dont le souffle avait allumé contre moi le feu de la discorde « dans le cœur de mon adversaire. J'ai eu le courage de tirer le

1. Dom Pierre-François Boudier, né à Valognes, fit profession à Jumièges le 29 juillet 1722. Il fut dans la suite abbé de Saint-Martin de Séez, avant de recueillir la succession du Père Delrue.

2. Cf. de la Marsonnière, t. XII, LXIX.

3. *Lettre du 8 octobre 1768*, cf. id. XII-LXI.

4. Dom Haudiquer signa, le 23 juillet 1765, une *Requeste présentée au Roy par le Supérieur général, le Régime et la plus nombreuse partie de la congrégation de St-Maur.*

5. Dom Fonteneau, *Mémoire adressé au R. P. Manmousseau, Supérieur général* (de la Marsonnière, XIII, 374).

Digitized by Google

« voile dont cette mégère s'était couverte pour se dérober à la « connaissance. Elle a paru, malgré elle, *in puris natalibus ;* on a « reconnu sans peine qu'elle s'appelait la jalousie. J'ai représenté « aux RR. PP. Supérieurs majeurs que ce fut elle qui conçut le « dessein de la chute de l'ouvrage. Je les ai avertis de l'activité « avec laquelle elle en filait le désastre. J'ai passé en revue les « satellites qui se sont engagés à son service pour élever l'écueil « contre lequel elle voulait que tout fût brisé (1). »

Cette lettre, dont le langage métaphorique rappelle le jeune professeur d'humanités de Saint-Allyre, est pleine d'insinuations contre Dom Cailhava. Mais elle ne fournit au lecteur désireux de se faire une opinion motivée sur cet incident, aucune preuve convaincante.

Quels que fussent les sentiments personnels du Prieur à l'endroit du Père Fontenau, il eut besoin, pour déterminer la Diète à le frapper, de le présenter comme un sujet dangereux, dont la présence à Saint-Cyprien pouvait avoir de sérieux inconvénients. Comment atteindre ce but, sans formuler contre lui des accusations graves et fondées, du moins en apparence ?

A en croire l'anonyme de Saint-Jean d'Angély, biographe de son docte confrère, Dom Cailhava n'aurait pas eu le moindre motif de provoquer une pareille mesure, *nullaque causa nulloque prætextu* (2). Mais ce n'est guère admissible. L'auteur de cette notice nécrologique, compagnon de Fonteneau sur ses vieux jours, et témoin ému de ses épreuves et de sa fidélité aux vertus monastiques, ne connut les choses que d'après le récit qu'il put lui en faire. Aussi son témoignage ne peut-il inspirer une entière confiance.

Le soupçon de Jansénisme mis en avant, quelques années après la disgrâce de l'historien du Poitou, était-il fondé ? Les Jansénistes comptaient, il est vrai, un certain nombre de partisans et d'amis dans la congrégation de Saint-Maur. Plusieurs furent à diverses reprises de la part du Roy l'objet de mesures sévères. Les Supérieurs, soit de leur propre mouvement, soit sur un ordre de la Cour, sévirent contre des religieux, accusés de soutenir les erreurs condamnées par Rome. Dom Fonteneau, dans le volumineux recueil de ses notes manuscrites, manifeste à bien des reprises ses sympathies pour les doctrines de l'*Augustinus*. Mais cela fut-il pour quelque chose dans la disgrâce qui vint le frapper ?

1. Dom Fonteneau, *Mémoire adressé au R. P. Manmousseau, Supérieur général* (de la Marsonnière, XIII, 374).
2. Cf. Ir de la Marsonnière, XII, LIX.

Digitized by Google

Il reçut, le 11 janvier 1774, de son amie et protectrice, la comtesse de Lusignan, une lettre où se montrent pour la première fois les soupçons de Jansénisme formulés contre lui. Elle est fort curieuse et mérite d'être rapportée ici, d'autant que la noble comtesse a soin de nous dire son propre sentiment sur cette accusation. « Croyez, « je vous prie, mon cher Révérend Père, que vos vœux et votre « attachement me sont plus chers que vos travaux pour moi, et que « les témoignages que vous m'en donnez me font grand plaisir. « L'obstacle que j'ai trouvé chez M. le Cardinal (1) pour vous avoir « quelque chose de la *feuille* a été fondé sur ce que l'on vous prétend « janséniste. Serait-il possible? Dom Fontenau janséniste? Si c'était « un pauvre religieux qui ne sût que le latin de son bréviaire et qui « ne sût que faire de son temps? Mais vous, si instruit, si occupé! « Je n'en crois rien. J'ai soutenu que ce n'était pas vrai. Aucune « affaire de parti, ni janséniste, ni moliniste, n'est faite pour Dom « Fontenau. Se disputer sur la grâce! eh! demandons-la, en convenant que nous n'y entendons rien (2). »

Si les Supérieurs de Dom Fonteneau ont eu des preuves de son Jansénisme, ils ne paraissent guère s'être appuyés sur ce fait pour lui donner l'ordre de quitter Saint-Cyprien. Si telle eût été, en effet, la cause de leur détermination, ils n'eussent pas manqué de la mettre en avant pour justifier leur conduite à son endroit. Comment alors ne l'aurait-il pas mentionné dans la longue requête où il passe en revue tous les griefs que l'on avait contre lui? Que conclure de son silence, sinon que Dom Cailhava et le Supérieur général avaient d'autres reproches non moins graves à lui faire (3)?

La requête, dont nous venons de parler, fut écrite de Châtillon sur Sevres le 23 mai 1775 et adressée au R. P. Maumousseau, supérieur général de la Congrégation. C'est la pièce la plus importante que nous ayons sur cette affaire. Fonteneau l'écrivit sous l'influence d'un vif mécontentement. Aussi son langage dépasse-t-il toute mesure. On y chercherait en vain depuis la première ligne jusqu'à la dernière l'expression d'un sentiment religieux. Comme ce courageux travailleur apparaîtrait grand et digne d'un respect, allant jusqu'à l'admiration, s'il avait su se dominer lui-même et porter en moine la disgrâce qui le frappait!

1. De la Marsonnière, *id.*, XLVIII-XLIX.
2. *Ibid.*
3. L'histoire du Jansénisme dans la Congrégation de Saint-Maur n'a pas été écrite. C'est un sujet cependant qui ne manquerait pas d'intérêt. Celui qui s'aventurera dans ce monde si peu connu fera de curieuses découvertes. Il aura l'occasion de modifier bien des jugements portés sur tel ou tel, et d'éclairer certains points obscurs de l'histoire de cette célèbre Congrégation.

Digitized by Google

Cette lettre si peu honorable pour lui est le seul document qui permette de se faire une juste idée de la véritable cause de son malheur. « Les supérieurs majeurs, dit-il, me supposent des infirmités « dont je ne me sens pas heureusement atteint. Ils insinuent publi- « quement que leur conduite à mon égard n'est qu'un remède à une « maladie du cœur et de l'esprit, qu'ils croient apercevoir en ma « personne. »

Il précise sa pensée, quelques lignes plus loin: « Quittons l'énigme « pour nous faire entendre. Je n'ignore pas, mon très Révérend « Père, que des raisons particulières engagent les révérends Pères « supérieurs majeurs à me faire passer pour un homme haut, indé- « pendant, pour un esprit ennemi de la subordination, pour un reli- « gieux qui veut faire la loi à ses supérieurs. »

Fonteneau était donc accusé de désobéissance, d'indépendance d'esprit, d'orgueil ; défauts graves chez un moine.

Que répond-il pour se justifier ? Il ne laisse échapper aucun regret. Son cœur n'éprouve pas le besoin de rejeter ces accusations, ou tout au moins de réparer ses torts par une protestation de respect et d'obéissance. Il cherche à s'excuser. Mais ses excuses légitiment plutôt les griefs que l'on a contre lui, si même elles ne vont pas jusqu'à les aggraver encore. Nous n'avons qu'à les produire. Il ne faudrait pas toutefois prendre au pied de la lettre toutes les expressions dont se sert Fonteneau. Son style emphatique et ses phrases sonores n'ont pas toute la portée qu'on pourrait leur supposer. Il ne faut pas oublier non plus que nous avons à faire à un homme irrité, par conséquent incapable de maîtriser ses sentiments et son langage.

« Je ne connais, mon très Révérend Père, que deux sortes d'indé- « pendance : une consiste à se mettre au-dessus des catastrophes de « la vie ; l'autre, à être libre de préjugés. Je possède, par la grâce de « Dieu, la première: je travaille tous les jours à acquérir la seconde.

« Le cloître sera-t-il donc le seul endroit où l'on ne saura pas « mettre de différence entre indépendance et grandeur d'âme, entre « hauteur et liberté raisonnable, entre défaut de subordination et « sensibilité à l'injustice ? On est indépendant si l'on ne fait pas « ce que l'on ne peut pas faire ; on est haut si l'on parle avec une « liberté décente ; on manque de subordination si l'on fait des re- « présentations respectueuses...

« Ce que le beau monde regarde comme un ornement, le cloître « en fait un défaut. Ce qui passe chez les gens d'éducation pour « dignité n'est réputé, dans la retraite, que pour hauteur. Ce que les

Digitized by Google

« uns appellent, avec éloge, aversion pour la bassesse, les autres le « nomment, avec indignation, esprit d'indépendance. Le défaut de « subordination est placé où ne se trouve que l'amour du bien. La « candeur essuie des mépris où elle devrait recevoir des hommages. « Les sources des agréments de la société deviennent une pépinière « de désagréments.

« Dans le cloître, pour n'être pas haut, il faut être rampant ; pour « n'être pas indépendant, il faut se plier à toutes les idées. Pour être « dans l'ordre de la subordination, il faut se rétrécir l'esprit. On est « sûr de passer pour vouloir faire la loi, dès qu'on ne fermera pas « les yeux à la raison. On sera présumé vouloir donner du ton, dès « qu'on refusera de sourire au désordre. On cessera d'avoir l'esprit « bien fait, dès qu'on ne se prêtera pas à tout. L'expérience journa- « lière est la boussole qui dirige mes termes. Qu'on parle bassement « contre sa pensée, on a le goût fin. Qu'on défère, sans examen, à « toutes les volontés, on est homme entendu. Qu'on applaudisse, par « crainte ou autrement, aux abus, on est admirable pour la société. « Les supérieurs de la trempe de mon adversaire feront de ces sortes « de gens de pompeux éloges. Les faveurs tomberont à pleines « mains sur ces protégés; disons plus: l'iniquité les canonisera dans « le temps peut-être que la religion les anathématisera. »

Le lecteur est maintenant fixé. Un religieux, qui oublie son devoir au point de tenir à un supérieur général pareil langage, mérite assurément les reproches d'orgueil, d'indépendance d'esprit, de désobéissance (1).

Laissons Dom Fonteneau raconter lui-même, toujours dans la même épître, les circonstances qui ont précédé sa disgrâce. Il avait cru voir dans le gouvernement de son prieur, Dom Cailhava, des actes qui méritaient d'être dénoncés aux supérieurs majeurs. Et il l'avait fait. « J'ai cru que le sanctuaire était devenu l'habitation du « crime. J'ai tiré du séjour des ténèbres d'affligeantes anecdotes et « d'affreuses vérités. J'en ai représenté aux supérieurs tout l'enchaî- « nement. Je les ai regardés comme de sages pilotes auxquels la « carte de toute la plage devait être connue pour conduire à bon « port le vaisseau de la Congrégation. Je leur ai montré au doigt « les voies entortillées d'un homme trop connu pour le nommer. « J'ai groupé le tout au naturel. J'ai parlé dans mes écrits avec une

1. Dom Fonteneau n'était pas le seul à manifester des sentiments pareils. On ne saurait les excuser. Toutefois, pour les apprécier sainement, il nous faudrait des renseignements beaucoup plus nombreux. Ceux qui écriront un jour l'histoire de la Congrégation de Saint-Maur pourront nous dire la nature et les causes véritables d'un état d'âme, qui parle des souffrances intimes communes à beaucoup d'autres.

Digitized by Google

« confiance, qui ne convient qu'à la vérité. Je n'ai rien avoué dont « je n'eusse la preuve en mains. J'ai supplié les RR. PP. SS. MM. « de faire succéder la vertu au vice. Je n'ai suivi d'autre impulsion « que l'amour du bien. »

Dom Fonteneau va nous apprendre le résultat de ces dénonciations :

« Je suis devenu la victime de mon devoir... On m'a su mauvais « gré de n'avoir pas excusé des vices grossiers... Ils (mes ennemis) « ont métamorphosé la bienveillance dont m'honoraient les RR. PP. « SS. MM. en des dispositions auxquelles je n'avais pas lieu de m'at- « tendre... Je me suis vu forcé de recourir moi-même aux armes de « l'apologie... J'ai été criblé de traits décochés par mon adversaire... « J'en ai informé mes juges naturels... J'ai imploré la protection « de mes frères; quel accueil en ai-je reçu ? On ne m'a regardé que « de profil, on ne m'a opposé qu'inflexibilité, on n'a souvent pas « daigné me répondre. »

Dom Fonteneau se contenta-t-il d'informer les supérieurs des griefs qu'il avait contre le Père Cailhava ? Sut-il veiller sur sa langue, et ne rien communiquer à ses confrères ? La chose paraît difficile, surtout avec un tempérament tel que le sien. Il est fort probable que ses indiscrétions et son attitude irritèrent le Prieur de Saint-Cyprien, déjà si mal disposé à son endroit. Ce qui dut provoquer contre lui des mesures pénibles. Dom Cailhava lui interdit, en effet, de continuer son histoire du Poitou. Il le dépouilla même de tous ses manuscrits. La mesure était excessive. Les supérieurs majeurs, qui en furent informés par l'intéressé, n'essayèrent point de l'atténuer. « Quelle justice a-t-on rendue ? » écrivait à ce sujet Dom Fonteneau. « L'innocent a été blâmé. Le coupable a été applaudi. »

(A suivre.)

Dom J. M. Besse,
de l'abbaye de Ligugé.

Digitized by Google

QUELQUES CORRESPONDANTS DE DOM CALMET.

DOM OLIVIER LÉGIPONT.

(SUITE ET FIN.)

DOM Mangeart fit la démarche sollicitée par Dom Légipont; il obtint que le prince acceptât le titre de Protecteur royal, mais, avant d'en faire expédier les patentes, il crut prudent de demander l'avis de Dom Calmet par la lettre suivante :

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

Un de nos confrères de Cologne appelé Dom Oliverius Légipont, secrétaire et Promoteur d'une société littéraire Germano-Bénédictine, m'a écrit pour me prier d'engager S. A. R. à faire l'honneur à cette Académie de s'en déclarer le Protecteur par Patentes, etc. Son Altesse Royale y consent, mais avant de faire expédier les Patentes, la crainte de compromettre le Prince dans une démarche qui ne serait pas digne de lui, engaga M. Charvette et moi de supplier Votre Révérence de vouloir bien nous marquer le plutôt possible, ce que c'est que cette académie ou société littéraire dont le cardinal Quirini a été le Protecteur et dont j'ay les règlemens, si elle est bien établie, bien accréditée, quels en sont les chefs, s'il est vrai que vous en soyiés et en un mot s'il est digne de S. A. R. de s'en déclarer solennellement le Chef et le Protecteur. Nous voudrions finir cette affaire avant le départ de S. A. R. pour Vienne et ce sera dans trois semaines qu'elle partira. Si son voiage doit donner lieu a des événemens de distinction et intéressans, j'aurai l'honneur de vous en faire part, quand j'en serai informé. M. de Charvette ira en Lorraine, mais je restray ici, ces voiages me consumant un tems et un argent dont j'ay besoin allieurs. Permettés que M. le coadjuteur, M. l'abbé de Moyenmoutier et nos confrères trouvent ici respectivement des assurances de mon respect et de mes civilités et que j'aye l'honneur de me dire très respectueusement

Votre très humble
et très obéissant serviteur,
D. THOMAS MANGEART.

A Bruxelles, le samedy saint 1755.

Digitized by Google

L'année 1755 ramena Légipont en Alsace. A peine arrivé à Gengenbach, il fut pris de la fièvre ; dès qu'il fut remis, il écrivit à D. Calmet et lui demanda le concours de D. Cathelinot pour l'édition d'Alcuin. D. Forster, disait-il, avait recueilli de nombreux matériaux, retrouvé le « lexicon orthographicum » et eu accès à une riche bibliothèque de manuscrits restée fermée jusqu'ici, même à Mabillon et à Pez. Il espère que le cardinal Passionei acceptera le protectorat de la société. Il demande à l'abbé de Senones de procurer à Jules-Charles Schlæger, conseiller aulique du duc de Saxe-Gotha et bibliothécaire de Friedenstein, des livres sur la numismatique, et sollicite son intervention auprès des Mauristes, afin qu'on lui envoie un supplément pour son *Historia litteraria*. Il réclame aussi de son correspondant quelques renseignements sur Honoré Bonnet, prieur de Salon, dont il a vu un manuscrit de « l'arbre des batailles » à Heidelberg, et sur Étienne de Paris, auteur d'un commentaire sur la règle de S. Benoît (1). Une autre lettre, datée d'Ettenheimmünster le 9 octobre 1755, remercie D. Calmet de sa réponse du 15 septembre, lui fait part d'une nouvelle indisposition dont il a été affligé pendant trois semaines et s'occupe des matériaux de D. Cathelinot et d'échange d'ouvrages avec D. Ceillier (2).

La prolongation de son séjour dans le diocèse de Strassbourg facilitait les relations épistolaires de Légipont avec Calmet. Aussi les lettres deviennent-elles plus fréquentes : il s'agit toujours de questions d'études.

Monsieur et Révérendissime Abbé,

Après mon retour du forêt noir à Gengenbach le 12 du courant, l'on m'a remis en mains vos lettres du 5 d'octobre, par lesquelles vous me mandé d'avoir reçus les exemplaires de notre Histoire litéraire, que j'avais pris la liberté de vous envoier, pour les faire passer à Flavigny et à Saint-Mihiel. Je me flatte que votre promptitude à rendre service aux gens de lettres, aura dejà exécuté cette commission, et par conséquent il ne me reste que de vous en témoigner ma reconnaissance et mes remercimens.

Quant au manuscrit du R. P. Ildefonse Catelinot, dont l'état est bien pitoyable, le R. P. prieur Théobalde Viry (3) me récrit dans sa lettre du 25 septembre, qu'il les feroit bientôt passer de S. Mihiel à Senones... S'ils se trouvent à présent entre vos mains, je vous prie de faire passer à Gengenbach ceux qui regardent la nouvelle édition d'*Alcuin*, pour les envoier de là

1. Lettre latine sans date.
2. Lettre latine.
3. Dom Thibaud Vericq, de Gerardmer, profès à Senones le 17 juin 1710, décédé à Flavigny le 6 septembre 1782 (*Matricula*, 39).

Digitized by Google

à Ratisbonne au R. P. Frobenius Forster, prieur de S. Emmeran qui travaille à force à cet ouvrage, et a fait quelques nouvelles emplettes fort considérables. Il me marque dans ses dernières lettres d'avoir découvertes neuf épîtres à Arnon, Archevêque de Salzbourg, une autre à Félix d'Urgel, dont Alcuin fait mention au commencement de sept livres, qu'il a écrits contre cet évêque, une lettre à un certain Simon évêque inconnu, encore une autre à Edeltrude, *Lexicon orthographicum*, et quelques autres petits ouvrages, qu'on croyait perdus, ou qui étaient inconnus.

Touchant les autres écrits du susdit Catelinot, je vous prie de garder chez vous ceux qui regardent les écrivains de l'ordre de saint Benoît afin de pouvoir s'en servire et travailler de concert avec le Révérendissime prélat de Flavigny et le R. P. Thiebault, prieur de Ferjus, pour perfectionner l'Histoire littéraire de notre ordre sous vos auspices et sous votre direction. Le R. P. prieur de S. Mihiel m'écrit aussi que le P. Catelinot a encore un grand recueil de ses ouvrages sur diverses matières, qu'il nous communiqueroit pour en profiter, et à ce sujet, il me fait l'honneur de m'inviter à son monastère ; vous me faites aussi les mêmes politesses, que je n'ay pas meritées et que je n'attendais pas. Plût a Dieu que je fusse en état de profiter de votre faveur et de vos lumières, et révérer en présence les personnes que j'ay toujours estimées comme les principaux ornements de notre ordre et de la République des lettres. Mais comme je ne suis pas tout à fait rétabli de ma maladie, dont les résentimens se déchargent de nouveau à Gengenbach, je crains de m'exposer à un plus grand danger par les incommodités du voyage et de la saison présente. Cependant j'ay en vuë de me rendre en peu de jours au monastère de Schwarzach au Rhin, et si le tempéramment du ciel le permet, je feray mon possible pour me rendre chez vous, et vous témoigner en présence la vénération parfaite et l'estime respectueuse, avec laquelle je suis

Mon révérendissime abbé

Votre très humble
et très obéissant serviteur,
D. Olivier Legipont.
Benédictin

de Gengenbach le 18 octobre 1755

P. S. Je vous prie de faire passer mes assurances de respets aux prieurs de Flavigny et de S. Mihiel, et de faire sçavoir à celuy de Flavignyque j'ai reçu le paquet des livres qu'il a bien voulu m'envoier à Gengenbach. Si je ne passe à Senones, j'aurai l'honneur de leur récrire du Schwarzach, etc.

Dom Légipont ne perd pas de vue les travaux qui peuvent l'aider à perfectionner son Histoire littéraire. Il connaît les matériaux de Cathelinot, il a l'œil sur ceux de D. Thiébault et il espère en avoir communication par Dom Calmet.

Digitized by Google

Révérendissime abbé.

Quoyque votre âge et vos occupations assidues ne permettent pas que l'on vous surcharge de lettres et d'autres affaires, cependant la grande confiance que j'ay dans votre bonté et dans la promptitude et bienveillance, que vous avez toujours fait paraître à mon égard me fait prendre la liberté de vous écrire celle-cy pour vous faire sçavoir que le R. P. Dom Benoît Thiébault, prieur de Ferjus, proche de Besançon, m'a promis de m'envoyer trois volumes de sa bibliothèque des écrivains de l'ordre de saint Benoît, digérées par ordre alphabétique, me priant de luy marquer le lieu et la personne auquells il pourroit les adresser pour mettre remis en mains. Surquoy je lui ay récrit qu'il feroit passer le paquet à Senones à votre adresse. C'est pourquoy je prie votre bonté de recevoir ce paquet lorsqu'il arrivera et de le garder chez vous jusqu'à mon arrivée. Le R. P. prieur de Saint-Mihiel m'at aussi dernièrement annoncé qu'il vous envoierait les manuscrits du R. P. Ildefonse Catelinot, au sujet desquels, je vous prie de faire seulement passer, ou à Gengenbach, au père *Isidore*, ou à Schwarzach au Rhin à moy-même les écrits, qui regardent la nouvelle édition des ouvrages d'Alcuin, afin de pouvoir les envoier d'icy à Ratisbonne au R. P. Frobenius Forster, prieur de S. Emmeran, qui s'empresse bien fort à cette emplette pour accélérer l'édition, dont il s'est chargé. Quant aux autres manuscrits, ayé la bonté de les garder chez vous. Si mon état, mes affaires, la saison, et la divine providence le permettent, je feray mon possible pour vous aller rendre mes respets en personne le printemps prochain. Je resteray à Schwarzach pendant l'hyver. Je vous souhaite une sainte et heureuse année et plusieurs autres, et vous prie de continuer votre bienveillance à mon égard.

Je suis avec un très-profond respect

votre très obéissant et
très humble serviteur,
Dom Olivier Legipont,
Bénédictin.

De Schwartzach au Rhin,
le 8 janvier 1756.

Trois mois plus tard D. Légipont annonce l'arrivée d'un paquet et il s'empresse de remercier son illustre correspondant par une lettre riche en nouvelles littéraires et en plaintes sur l'avenir de sa société.

Révérendissime abbé !

Après un retardement bien considérable, j'ay enfin reçus les écrits du R. Père Dom Idelfonse Catelinot, que vous aviez bien voulu faire passer de Nancy à Strasbourg, pour me les adresser de là à Gengenbach. Ils étoient tombéz entre des mauvaises mains; l'on avoit délié le paquet ; j'y ay trouvé

Digitized by Google

seulement deux tomes des ouvrages d'Alcuin et deux volumes de la Bibliothèque de nos écrivains. Je ne sçais pas, si Monsieur le R. P. Prieur de Saint-Mihiel y avoit ajoutez quelques autres paperasses, comme il en avoit fait mention dans ses lettres qu'il m'avoit écrites il y a quelque tems. Je vous suis bien obligé du service que vous m'avé rendu, et du soin particulier, dont vous avez daigné vous charger parmi vos autres occupations, pour nous procurer ces ouvrages du P. Catelinot. Ils nous seront très utiles et contiennent des choses bien remarquables, que nous tâcherons d'arranger d'une telle manière, qu'ils plaisent aux sçavans et gagnent l'applaudissement du publique. Je souhaiterois d'apprendre si ce grand homme est rétabli de son égarement d'esprit, et s'il est encore en vie. Quant à moy la fièvre quarte, après m'avoir quitté pendant quatre ou cinq semaines, m'est encore retombée sur le corps, et m'accable plus qu'auparavant, de sorte que de malade les médecins m'ont rendu valétudinaire. Si par la grâce de Dieu, je recouvre quelque intervalle de santé et si la saison le permet, je feray mon possible pour me rendre chez vous, espérant, que le changement d'air contribuera à ma reconvalescence. Le Révérendissime prélat de Flavigni m'at aussi fait l'honneur de m'inviter chez soy, et m'at envoyez ses ouvrages. Le R. P. Thiébault, prieur de Ferjus, m'écrit qu'il espère de venir au monastère de Faverney et d'y résider quelque tems. Il m'a fait aussi présent de ses mémoires pour servir à la connaissance des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît, de sorte qu'avec tous ces recueils, je pourrois à présent faire un bon supplement à l'histoire litéraire de notre ordre, si ma santé et les autres affaires le permettoient.

Touchant l'impression de votre voyage litéraire en Suisse (1), après que je me suis encore informé par un certain ami de S. Gall (le R. P. Dom Yso Walser) pour en avoir une copie, il m'a répondu en ces termes: Einsidlenses jam saepe solicitavimus, ut tandem assumptum Calmeti et Fangaei per Helvetiam iter literarium publico sisterent; sed nescio quid moras injiciat, aut quo scrupulo teneantur Einsidlenses. Sane si nobis ejusdem editio operis commissa fuisset, jam diu perfectum haberet orbis eruditus... Scriptores quod attinet Einsidlenses, quorum notitiam ut tibi procurarem me interpellasti, nihil prorsus ac ne responsum quidem ab ipsis Einsidlensibus accepi, tametsi virum litteratissimum R. P. Anselmum Müller, mihique amicissimum interpellaverim. Sed est ibi canis, ut alicubi scribis, ad præsepe, qui cum ipse hordeo non vescatur equum tamen volentem pasci haud sinit. »

Voyez donc, mon révérendissime abbé, quelles mesures il faudra prendre pour retirer et sauver votre manuscrit ; car je crois fort que ces Hermites misanthropes n'égare votre livre et nous dérobe ce précieux bijou. Si je puis vous être utile dans cette affaire, vous n'avé qu'à commander, je tâcheray d'exécuter vos ordres tres-promptement.

1. C'est en 1748 que D. Calmet visita une partie de la Suisse, en compagnie de Dom Fangé et de D. Knepler (Fangé, *Vie de D. Calmet*, 105-134).

Digitized by Google

Pour ce qui regarde notre société, comme je me trouve hors d'état d'agir avec plus d'empressement les affaires vont fort lentement, et je crains que notre entreprise ne s'échoue par le retardement et la tiédeur de ceux qui devroient seconder nos efforts. Le chancellier de son Altesse Royale Mgr le prince Charles de Lorraine m'a récrit dernièrement qu'il avoit envoyé notre requête à Vienne pour être présentée à sa Majesté impériale, mais que, selon la coutume de la cour, il faut qu'un Agent en sollicite la dépêche en la chancellerie impériale. Monsieur l'abbé de Gengenbach s'est chargé d'écrire en faveur de notre société à son Agent à Vienne, pour sonder jusqu'où puisse monter la dépense de l'expédition du diplôme que nous sollicitons. Il me promet aussi de travailler avec le même zèle pour l'accroissement de notre société ; mais il est tellement chargé d'affaires, qu'il ne luy reste pas assez de tems pour fournir à tout. Le Père Marquard Hergott est aussi fort lent et tiède dans cette affaire, et il paroit même bien intéressé, de sorte que je ne puis rien impétrer de luy touchant la gravure d'une médaille, que nous avions en vüe de faire graver à la gloire du prince Charles notre auguste protecteur, pour captiver ses grâces. L'on me marque de Bruxelles que son Altesse Royale se rendra probablement à Vienne au mois de may ; l'occasion seroit fort favorable pour pousser par son entremise l'appointement de nostre requête, mais je ne me trouve pas en état de faire voyage en Autriche, et je n'ay aucun ami à Vienne, auquel je pourrois recommander la négotiation de cette affaire. Si peut-être votre Révérendissime personne avoit à la cour quelque ami de sa connaissance, je vous prie tendrement de nous faire l'amitié et la grâce de luy recommander notre négoce, vous obligeré infiniment celuy, qui a l'honneur d'être avec un très profond respect et un attachement inviolable.

Mon Révérendissime Seigneur !

Votre très humble et très obéissant
serviteur, Dom OLIVIER LEGIPONT.
Bénédictin.

De l'abbaye de Schwartzach
au Rhin le 9 d'avril 1756.

P. S. Je vous souhaite des heureuses faites de Paques, et vous prie de me permettre de faire mes compliments à Dom Maximin.

***

La dernière lettre que renferme la collection de Nancy est datée de Seligenstadt le 12 novembre 1756. Dom Légipont n'avait pu se rendre à Senones par suite du mauvais temps, et il était parti pour Seligenstadt. Il avait espéré que l'abbé de Murbach deviendrait un puissant protecteur de la société littéraire, mais ses efforts ont échoué auprès du prince dominé par les Jésuites. Peut-être qu'une

Digitized by Google

action commune des abbés voisins amènerait l'abbé à résipiscence. En attendant, il sollicitait l'autorisation de se retirer pour quelque temps dans un monastère lorrain pour y achever le supplément de son Histoire littéraire, et, si la chose pouvait se faire, avec deux religieux de Seligenstadt que l'abbé de ce monastère désirait voir former aux hautes études à Senones (1).

Les circonstances déjouèrent les plans de Légipont. Il se préparait à de nouveaux voyages scientifiques dans la Lorraine et la France, quand l'apoplexie vint le condamner à un repos forcé. Le 16 juin 1758 il expirait dans l'abbaye de Saint-Maximin de Trèves, emportant avec lui dans la tombe cette société, qui contenait en germe les éléments d'une association dont l'ordre bénédictin aurait recueilli les fruits les plus précieux. Simple moine, exilé de son monastère pour l'idée même qui semblait être l'idéal et le but de son existence, Dom Légipont n'avait ni l'influence ni le prestige nécessaire pour mener à bonne fin une entreprise aussi difficile que celle qu'il avait projeté de réaliser. Ses supérieurs, obligés, il faut bien le reconnaître, de tenir compte des circonstances et des traditions, ne partagèrent pas son enthousiasme pour les fortes études, qui faisaient la gloire de la congrégation de Saint-Maur. La congrégation de Bursfeld était alors en décadence, et cette Union, jadis si forte, si puissante, si bienfaisante, n'était plus guère qu'un mécanisme traditionnel, dont les rouages ne fonctionnaient plus que difficilement. De ce côté il y avait peu d'espoir de voir réussir le projet de Légipont ; les monastères de la Forêt-noire et ceux de Bavière offraient plus de garanties de succès, mais le groupement proposé par Légipont était une entrave perpétuelle au fonctionnement normal des congrégations particulières ou des monastères isolés. L'œuvre du groupement rêvé par l'ancien prieur de Saint-Martin de Cologne n'est possible qu'au sein d'une congrégation ou d'un monastère particulier, à condition d'avoir des supérieurs qui comprennent la mission de la science, l'importance et la nécessité du travail fait en commun, et qui sachent employer au service d'un but bien déterminé toutes les énergies réunies de leurs maisons. Ce qui a fait la force et la gloire de Saint-Maur, c'est le travail en commun et la perpétuité des traditions scientifiques assurée par le groupement continu de nouveaux éléments d'action auprès de chercheurs expérimentés. L'expérience des uns servait à la forma-

1. Lettre latine. — D. François a donné le *Corpus academicum almae societatis literariae Germano-Benedictinae in suas classes a R. P. D. Oliverio Legipont distributum anno 1757* (*Bibl. gen.*, IV, 238-253).

Digitized by Google

tion des autres, et le travail partagé suivant les capacités se traduisait par une activité merveilleuse, féconde en résultats sérieux et durables. Dom Légipont fut un travailleur acharné et infatigable ; il a produit énormément pendant une carrière assez restreinte et fort mouvementée, mais toute son activité fut individuelle. Il a passé comme tant d'autres ; il ne laissait aucun élève et aucun héritier de sa méthode et de ses notes. Ce fut un étranger qui recueillit les *Analecta Oliveriana* (1) ; aujourd'hui dispersés dans les bibliothèques de Cologne, de Darmstadt, de Metz et ailleurs encore, les manuscrits de Légipont attestent la puissance de travail et l'inépuisable ardeur de cet homme, auquel il n'eût manqué qu'un milieu convenable pour produire des travaux dont l'ordre bénédictin aurait eu le droit d'être fier.

D. URSMER BERLIÈRE.

1. Les *Analecta Oliveriana*, en 4 volumes in-folio, furent remis à Dom Jean François, bénédictin de la congrégation de Saint-Vanne, auteur d'une *Bibliothèque générale des écrivains de l'ordre de S. Benoît.* Ils se trouvent actuellement à la bibliothèque de la ville de Metz. Ces précieux volumes contiennent la correspondance de Légipont : originaux des lettres à lui adressées avec minutes des réponses.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE L'ORDRE.

ROME. A la demande des RR^mes PP. Dom Hildebrand de Hemptinne, primat de l'ordre de S-Benoît, Dom Sébastien Wyart, général des Cisterciens réformés, et André Frühwirth, maître général des Frères Prêcheurs, et sur le rapport favorable du cardinal préfet de la Congrégation des Rites, S. S. le pape Léon XIII a autorisé l'insertion au Martyrologe romain des noms de S. Adrien III (O. S. B.), et des bienheureux Victor III (O. S. B.), Urbain II (O. S. B.), Eugène III (O. Cist.), Urbain V (O.S.B.), et Innocent V (O. S. Dom.), dont le culte avait été confirmé précédemment par Pie IX ou par Léon XIII.

DECRETUM — ORBIS.

Instantibus Rmis PP. Hildebrando de Hemptinne, Abbate Primate ordinis S. Benedicti, Sebastiano Wyart, Abbate Septem Fontium, Generali Ordinis Cisterciensium Reformatorum, et Andreae Frühwirth, Magistro Generali ordinis Praedicatorum, Sanctissimus Dominus noster Leo Papa XIII, ex Sacrorum Rituum Congregationis consulto, et referente infrascripto Cardinali Praefecto Elogia Summorum Pontificum S. Hadriani III, et Beatorum Victoris III, Eugenii III, Urbani V, Innocentii V, et Urbani V, ab ipsa sacra Congregatione revisa et correcta [prout in superiori extant exemplari], probavit atque ea in Martyrologio Romano inseri, de speciali gratia, concessit et iussit; non obstante Decreto sa : me : Clementis Papae XII, edito die 6 martii anno 1734, atque aliis quibuscumque in contrarium facientibus. Die 29 Aprilis 1898. C. Ep. Praen. CARD. MAZZELLA *S. R. C. Præf.*

L. ✠ S. D. PANICI, *Secret.*

***

SS. le pape Léon XIII, par billet de la Secrétairerie d'État, a daigné nommer consulteur de la S. Congrégation de l'Index le R. P. Dom Laurent Janssens, de l'abbaye de Maredsous, recteur du collège de St-Anselme à Rome.

ITALIE. — Par décret du 29 avril 1898 de la S. Cong. des Rites, l'abbé du Mont-Cassin a obtenu confirmation de l'ancien usage en vertu duquel l'abbé de ce monastère est nommé dans le canon de la messe : *et Antistite nostro, N.* dans l'abbaye *nullius* et dans la prévôté d'Atina, qui lui est unie.

BAVIÈRE. — Le choix des moines de l'abbaye de Metten a appelé le R. P. Dom Léon Mergel, directeur du Séminaire diocésain, à succéder au R^me D. Benoît Braunmüller. La bénédiction abbatiale a été fixée au 31 juillet. L'élu, né à Rohrbach près de Neuburg a. D. le 9 décembre 1847, a été ordonné prêtre le 29 mars 1873, et a fait profession le 7 décembre 1883.

Digitized by Google

FRANCE. — L'abbaye de Ligugé vient de remettre en honneur une antique forme de l'apostolat populaire par la représentation du « Mystère de saint Martin » patron du monastère. Le nombre des pèlerins de Ligugé croît d'année en année ; les fidèles se sentent attirés vers ce centre de vie religieuse et liturgique. Pour être sérieuse et durable l'impression du pèlerinage doit être profonde ; il faut que l'intelligence comme le cœur y trouve sa nourriture. Un moine de l'abbaye, le R. P. D. Paul Chauvin, a écrit le *Mystère de S. Martin* (1) ; d'excellents et braves ouvriers de la paroisse, mettant à profit le congé du 14 juillet, l'ont exécuté, au grand étonnement et aux applaudissements d'une pieuse assistance. La représentation s'est reproduite les dimanches 24 et 31 juillet. Nous faisons les vœux les plus ardents pour voir s'affermir le culte et l'amour du grand thaumaturge de Gaule. Le zèle de nos confrères de Ligugé, si dévoués aux traditions de leur monastère, nous est un gage d'un heureux avenir.

***

L'abbaye de Ligugé publie depuis six années un *Bulletin de saint Martin* qui a vaillamment travaillé à propager le culte du grand apôtre des Gaules. Une circulaire nous apprend que cette petite revue va se transformer. « A partir de novembre, y lisons-nous, le Bulletin va prendre pour titre : *Bulletin de saint Martin et de saint Benoît.* Sans négliger l'histoire et le culte de notre saint Patron, il s'occupera de saint Benoît, du passé, du présent et de l'avenir de son Ordre. Ne semble-t-il pas convenable, en effet, que saint Martin, le fondateur du premier monastère des Gaules à Ligugé, donne dans son *Bulletin*, l'hospitalité au Patriarche des moines d'Occident ?

Nous publierons des articles sur les sujets suivants :

1° *Saint Martin :* sa vie, son culte, les églises qui lui sont dédiées.

2° *Liturgie ;* nous chercherons à exposer aux fidèles l'esprit qui anime l'Église dans les cérémonies de son Église, et à entretenir chez eux l'amour des vieux usages chrétiens.

3° *Biographies monastiques ;* nous nous attacherons surtout aux pieux personnages qu'a produits l'Ordre bénédictin dans ces derniers siècles.

4° *Histoire monastique ;* nous commencerons en novembre une série d'articles pour montrer la perpétuité de la sainteté et de l'action sociale dans l'Ordre de Saint-Benoît.

5° Une *Chronique* donnera les événements et faits divers qui intéressent saint Martin, saint Benoît, leur culte et l'Ordre bénédictin.

6° *Correspondance ;*

7° *Actions de grâces* et *Recommandations ;*

8° *Variétés :*

Le *Bulletin* restera une feuille de vulgarisation laissant de côté les discussions scientifiques et les questions qui intéressent le seul public des

1. Ligugé, Impr. de St-Martin, 87 pp. in-18. Prix : 1,50.

Digitized by Google

savants et des érudits. Ses rédacteurs uniront à la sûreté des renseignements et à l'étendue des connaissances la plus grande simplicité, afin de rester à la portée de tous.

Le *Bulletin* aura 40 pages. Il sera donc presque triplé. Personne ne sera surpris que nous élevions le prix de l'abonnement à 2 francs pour la France et 2 fr. 50 pour l'Étranger.

ANGLETERRE. — Vers le milieu de juin l'université de Cambridge a conféré à deux bénédictins, probablement les deux premiers ecclésiastiques depuis la Réforme, le grade de B. A. Ces deux religieux sont D. Cuthbert Butler et D. Benoît Kuypers, de Benet House ; après une résidence de six termes, ils avaient présenté chacun une dissertation scientifique, qui fut accueillie « avec distinction ». Celle de D. Butler est une étude sur le monachisme primitif en forme de prolégomènes à l'Historia Lausiaca de Pallade, dont il prépare l'édition pour les *Cambridge Texts and Studies ;* celle de D. Kuypers s'occupe du *Book of Cerne*, un des plus précieux documents de l'Église Anglo-Saxonne. Un troisième membre de la petite colonie de Downside à Cambridge, D. Hugues Connolly, a obtenu une bourse de collège de 20 livres et remporté le prix « Gell » pour l'hébreu. D. Butler et D. Connolly sont affiliés à Christ's College ; D. Kuypers à King's (*Tablet*, 25 juin 1898).

AMÉRIQUE. — Le 15 juin a eu lieu à l'abbaye de Saint-Meinrad (Indiana) la bénédiction abbatiale du R^me^ P. Dom Athanase Schmitt, élu le 16 mars dernier en remplacement du R^me^ P. D. Fintan Mundwiler, décédé.

Né à Wurzbourg (Bavière) le 20 octobre 1860, le jeune Schmitt, après avoir fait ses humanités à Muennerstadt, entra au noviciat de St-Meinrad, où il fit profession le 21 janvier 1885. Ordonné prêtre le 24 janvier de l'année suivante, il fut employé au collège de l'abbaye, puis attaché aux paroisses desservies par le monastère. Lors de l'organisation du collège du Jasper, il en fut nommé directeur. Rentré à l'abbaye après la mort du R. P. D. Isidore Hobi, il fut nommé recteur du séminaire ecclésiastique annexé à l'abbaye, et professeur de morale et de liturgie. A la mort de l'abbé Fintan, ses confrères le désignèrent comme administrateur du monastère, puis, le 16 mars dernier, l'appelèrent à recueillir la succession abbatiale.

La cérémonie fut présidée par Mgr Chatard, évêque de Indianopolis, entouré des RR^mes^ abbés d'Atchison, de Conception et de New-Subiaco.

***

Le 16 juin s'est ouvert à l'abbaye de Saint-Meinrad le chapitre général de la congrégation américano helvétique. C'est le R^me^ P. D. Frowin Conrad, de Conception, qui en a été élu président. Le prochain chapitre a été fixé à l'automne de 1899.

Digitized by Google

***

Depuis cette année l'abbaye bénédictine de S. Procope à Chicago publie une revue mensuelle *Hospodářské Listy*, en langue tchèque pour les émigrants de cette nationalité fixés en Amérique.

BELGIQUE. — La paroisse de Malonne a voulu fêter les 4, 5 et 6 juillet derniers, avec un éclat inaccoutumé, les fêtes du centenaire de son patron S. Berthuin. Parti d'Angleterre à la fin du VIIe siècle, S. Berthuin, ancien moine d'Othbell, vint s'établir sur les bords de la Sambre, fonda l'abbaye de Malonne et prêcha l'Évangile aux habitants de la contrée. Si l'histoire sait peu de chose de sa vie, l'œuvre qu'il a fondée dure toujours depuis douze siècles, conservant à travers les générations qui passent le souvenir et le culte du saint missionnaire. Au cours des âges les habitants du moûtier de Malonne ont varié : aux moines établis par le saint fondateur et chassés plus tard par les Normands succèdent d'abord des clercs séculiers; au milieu du XIIe siècle une communauté de chanoines-réguliers s'y réunit sous le règle de S. Augustin. L'avenir de Malonne est assuré ; pendant plus de six siècles la prière liturgique retentit sous les voûtes du sanctuaire, et ne cesse que le jour où la Révolution, sous le prétexte d'apporter la liberté à notre pays, fit peser sur lui le joug de la tyrannie. Pendant quelques années le monastère serf d'asile aux cisterciennes de l'ancienne abbaye de Salzinnes ; puis les Frères des Écoles chrétiennes, ces zélés éducateurs de la jeunesse, y fondent un établissement d'instruction, dont la réputation n'a fait que croître avec les immenses services qu'il a rendus et rend tous les jours encore à la patrie et à l'Église. L'église abbatiale, affectée aux usages de la paroisse, avait conservé le plus précieux trésor de Malonne : les restes de son saint fondateur. La splendide châsse, œuvre du XVIIe siècle, qui renfermait ses ossements, entourée du respect et de la dévotion populaire, attirait encore vers elle les pieux pèlerins, sans doute moins nombreux qu'aux jours de l'antique abbaye. N'y avait-il pas lieu de mettre à profit le centenaire de la mort de S. Berthuin pour rappeler aux pieux paroissiens de Malonne la dette de reconnaissance qu'ils ont contractée envers leur bienfaiteur, et aux fidèles des environs le souvenir de celui qui évangélisa leurs ancêtres ?

Le culte des saints locaux, de nos Pères dans la foi, doit être restauré ; ce sont eux qui nous ont engendrés au Christ, qui nous ont fait naître à la civilisation chrétienne ; ce sont eux qui, pendant des siècles, ont répandu sur les peuples fixés à l'ombre de leurs sanctuaires les bienfaits les plus variés, versé sur eux les grâces du ciel, que venait implorer la piété des pèlerins de tout rang et de tout âge. C'est cette pensée qui a guidé les organisateurs de la fête : M. le curé de Malonne, les fils du Bienheureux de la Salle et leur vaillant aumônier. Le succès des fêtes a répondu à leur zèle ; Malonne et le diocèse de Namur garderont longtemps encore le souvenir de ces splendides solennités du centenaire de S. Berthuin.

Digitized by Google

L'abbaye de Maredsous, héritière des glorieuses traditions des antiques monastères de la province, ne pouvait rester étrangère à cette manifestation de la piété populaire. Voulant glorifier le fondateur du monastère de Malonne, où, d'après une ancienne tradition, l'on suivit la règle bénédictine pendant la période qui précéda l'invasion des Normands, la communauté tout entière des moines de chœur se transporta à Malonne le 4 juillet et eut l'honneur d'inaugurer le triduum des fêtes de S. Berthuin.

Nous laissons à un spectateur, étranger à notre communauté, le soin de faire le récit de cette fête. L'on y sent encore son cœur vibrer sous l'émotion de ce spectacle inoubliable. Ces correspondances, que nous abrégeons parfois, sont empruntées à l'*Ami de l'Ordre* de Namur des 5, 6 et 7 juillet :

Malonne, 4 juillet, 3 h.

« Les fêtes, annoncées depuis longtemps, préparées avec tant d'entrain et courage au milieu de difficultés nombreuses et variées, ont été, en ce premier jour, splendides. Dès le matin, les trains et les trams, ces derniers arrivant tous les quarts d'heure, déversaient des flots de pèlerins pieux, empressés. De tous les coins du pays arrivaient à pied ou sur des équipages rustiques les humbles habitants de nos religieuses campagnes. Bref, une foule énorme remplit dès neuf heures les rues de Malonne et les cours de l'Établissement des Frères. A l'heure fixée le cortège se forme, mais, au moment où il va s'ébranler, un malencontreux orage vient troubler la fête et jeter sur l'enthousiasme un froid qui porte le découragement dans tous les cœurs ! On hésite, on se précipite dans l'église...

Faudra-t-il renoncer à la cérémonie publique qui s'annonce si belle, si brillante ? Après bien des hésitations, on se décide enfin à attendre la fin de l'orage. Personne ne doute que saint Berthuin, du haut du ciel, ne jette un regard de pitié et de bienveillance sur ce peuple accouru pour chanter sa gloire. Le R. P. Dom Grégoire Fournier, l'orateur désigné pour ce premier jour, monte en chaire ;..... il célèbre l'œuvre de saint Berthuin, fait l'historique de l'abbaye, la montre remplissant sa mission sociale depuis 12 siècles, disparaissant sous la tourmente révolutionnaire, mais renaissant en 1842 pour abriter ces légions de jeunes gens qui se sont succédé depuis lors, plus nombreux chaque année. En passant il rend un hommage ému et mérité au dévouement, à la vertu, à la science des humbles Frères des Écoles chrétiennes.

L'orateur descend après avoir fait vibrer les cœurs à l'unisson du sien, et avoir rendu à la foule l'espoir que ses vœux vont se réaliser et que la cérémonie pourra se dérouler selon le désir de tous au milieu des prairies de la Sambre. En effet, depuis un instant le ciel se rassérène ; les tambours battent le rappel ; les groupes se reforment, et Mgr Van den Branden de Reeth donne le signal du départ. A partir de ce moment, le soleil sourit à la terre et un temps splendide s'annonce pour le reste de la journée. La foule est

Digitized by Google

immense ; il lui faut un temps considérable pour s'organiser. Voici d'abord un piquet de gendarmes à cheval, puis vient la société « la Phalange malonnaise », splendidement costumée, un dais, un piquet de cavalerie de Malonne ; s'avancent ensuite les enfants des écoles, suivis d'un groupe allégorique : saint Berthuin bénissant les enfants.

Un char, décoré avec goût, est chargé d'une légion de jeunes fillettes aux costumes blancs et bleus. Une inscription apprend aux pèlerins quelle pieuse pensée a inspiré M. le curé dans l'organisation de ce char. Suit le char historique : saint Berthuin prêchant dans la forêt de Marlagne. Fort bien décoré, remarquable de vérité historique et de couleur locale. Saint Berthuin est là, majestueux, au milieu de nombreux habitants primitifs de ces contrées pour lesquelles commence à luire l'Évangile du Christ. La Congrégation des Enfants de Marie, de Malonne, vient ensuite. Puis succèdent les processions paroissiales de Dinant, d'Yvoir, etc., etc.

Les 800 élèves du collège des Frères, les 80 élèves de l'école abbatiale de Maredsous, les 350 élèves du collège de Bellevue, arrivent ensuite ! Quel groupe superbe !

Comme cette foule de jeunes gens dignes, respectueux, calmes et fiers, redit bien la prospérité de l'enseignement chrétien dans le diocèse. Saint Berthuin, du haut du ciel, doit répandre sur cette partie du cortège une bénédiction spéciale, plus chaude, plus féconde.

Voici que s'avance un second char historique : saint Berthuin recevant la donation de Roga, dame de Flawinne....., puis la compagnie militaire de Malonne avec le drapeau de la Société Saint-Berthuin.....

Enfin un troisième char historique : saint Berthuin guérissant les malades. Il est suivi de la bannière de saint Berthuin, d'une grande richesse. Puis viennent la corporation des XII Pères de St-Berthuin, antique et vénérable institution locale, dont la fondation se perd dans le lointain du moyen âge. Mais voici que s'avance le char portant la châsse et le chef vénéré de saint Berthuin. On l'a dit : ce sont deux chefs-d'œuvre d'orfévrerie ; la châsse surtout, au dire des connaisseurs, est une merveille de ciselure. Elle est d'une valeur inappréciable. Comme le peuple de Malonne chante avec entrain et orgueil ces mots du cantique composé pour la circonstance par M. l'aumônier du Pensionnat :

Sur la châsse où vit ta cendre
Nous retrouvons nos fiers aïeux !

Le clergé régulier et le clergé séculier suivent.

Puis, entourant Mgr Van den Branden de Reeth, le prélat officiant, les moines de Maredsous, au nombre de soixante. Ils s'avancent graves et majestueux. Ils vont par la beauté de leur chant liturgique, et la majesté de leur cérémonial, imprimer à l'office qui va se célébrer un cachet de grandeur et de piété qui impressionne vivement la foule. L'autel élevé au milieu de la vaste plaine, généreusement prêtée pour la cérémonie par Mme Servais,

Digitized by Google

est entouré d'une foule que l'on peut évaluer, sans exagération aucune, à 6,000 personnes.

Les chars se sont arrêtés à quelque distance, les crépitements des feux de mousqueterie se mêlent aux accords larges et sonores des sociétés d'harmonie; Monseigneur s'avance sous un dais richement décoré; la foule se découvre et tombe à genoux pour se relever ensuite pieuse et recueillie et tourner les regards vers l'autel où l'évêque arrive entouré des enfants de St-Benoît.

Le chant du *Triumpha* éclate dans les airs avec un accord imposant et sublime : on dirait un écho des concerts angéliques qui acclament, dans les splendeurs de la gloire, Berthuin, douze fois centenaire. « Oui, triomphe, Berthuin, s'écrie le R. D. Grégoire, dans une courte allocution chaude et vibrante, triomphe au plus haut des cieux; mais jette un regard sur tes enfants, afin, qu'eux aussi, triomphent du péché, triomphent de Satan. »

Mais la messe commence. Comme une harmonie puissante et solennelle, les chants liturgiques s'élèvent, dans toute la gravité et le recueillement des vieux âges; c'est la Schola de Maredsous qui y préside; c'est assez dire : Aux voix des enfants argentines et pures s'égrenant en périodes flottantes et harmonieuses, répond la voix lente, grave et puissante des Pères, qui retentit à travers la plaine et prête à la solennité un cachet claustral et mystérieux.

La messe s'avance. Le *Gloria* qui a retenti comme une fanfare joyeuse, comme un chant de victoire, est suivi d'un *Credo* jeté aux échos avec la puissance et la foi des croisés. Puis vient le *Sanctus :* c'est l'instant où le Christ, à la voix d'un de ses évêques, va descendre sur l'autel sous les voiles de l'hostie sainte; la foule est à genoux, les clairons sonnent, le tambour bat au champ. Mais au respect succède l'émotion lorsque le chœur des Pères entonne l'*Agnus Dei.*

Le sacrifice s'achève dans le recueillement et la prière. Soudain M. le curé de Malonne s'élance à côté du chœur et entonne le cantique de S. Berthuin; la foule répond, et le chant retentit comme un éclat de tonnerre qui fait tressaillir les échos de la vallée. L'enthousiasme est à son comble. Le cortège se reforme. Les fanfares jouent d'allègres pas redoublés, tandis que les zouaves malonnais défilent avec une crânerie toute martiale.

Le retour à l'église paroissiale s'effectue avec un véritable enthousiasme; un gai soleil fait miroiter l'or des ornements et des uniformes, et la brise caresse les plis ondoyants et gracieux des drapeaux et des oriflammes. Partout la joie, l'entrain et l'émotion, et ce n'est que le prélude, c'est la première journée.....

A 2 h. ½ eut lieu le salut pontifical dans l'église paroissiale bondée de la foule de pèlerins qui viennent les uns après les autres vénérer les ossements de saint Berthuin.

Les abords de la fontaine, qui, selon la tradition, jaillit du rocher à la voix du saint évêque, étaient littéralement assiégés. Tous voulaient boire

Digitized by Google

ou emporter de cette eau. Pendant 12 siècles, elle fut l'instrument de tant de bienfaits signalés !

Puis les fidèles regagnent tranquillement leurs foyers, la joie dans l'âme, la paix au cœur, se communiquant les douces et pénétrantes émotions qu'ils emportent de cette inoubliable journée. »

***

Malonne, 5 juillet.

« Le soleil se lève superbe, et tout fait espérer que nous n'aurons point à déplorer le fâcheux contretemps d'hier. En effet, le ciel, où courent quelques gros nuages, n'a rien de menaçant ; au contraire, ces nues donnent au ciel bleu une plus grande variété et brisent la monotomie de l'azur.

A dix heures, le cortège se forme ; je ne redirai pas combien les chars historiques sont remarquables et combien l'ordre a régné tout le temps sous la direction intelligente du dévoué curé de Malonne et de nombreux commissaires. La messe est chantée par Mgr Koppes, évêque de Luxembourg, assisté des prêtres que le lien de la naissance, du ministère ou des études rattache à la paroisse ou au pensionnat de Malonne.

La grégorienne de l'École normale des Frères exécute les chants liturgiques, sous la direction de M. le chanoine Sosson, qui chaque semaine daigne donner, avec la science et le talent qu'on lui connaît, des leçons de plain-chant aux élèves instituteurs. La cérémonie se déroule grandiose et imposante ; la foule est aussi nombreuse que le premier jour. On remarque une nombreuse phalange de prêtres, les contingents paroissiaux fournis par le doyenné de Jambes et diverses paroisses du diocèse. Les huits cents élèves de Saint-Berthuin, vraiment édifiants, sont là en masse compacte, priant avec ferveur le vénéré patron de leur cher Établissement. C'est leur jour spécial de garde d'honneur, et ils s'acquittent dignement de leur mission. Lundi déjà ils prenaient part aux cérémonies et en seront encore demain. Vraiment l'Établissement Saint-Berthuin a, comme le clergé paroissial et tous les paroissiens, déployé tous ses efforts pour la réussite des fêtes jubilaires.

M. le chanoine Charlier, vicaire-général de Mgr l'Évêque de Namur, dans une allocution magnifique, dit aux pèlerins combien leur conduite révèle de foi, de confiance, de courage, et combien aussi cette religieuse démonstration sera féconde en fruits de salut. Dans une péroraison réellement émouvante, le brillant orateur appelle la bénédiction de l'illustre et vénéré fondateur de Malonne sur le digne Évêque de Luxembourg, sur le nombreux clergé qui entoure les saints autels, sur les Frères, les continuateurs du saint Pontife, sur les parents afin qu'ils comprennent les lourdes responsabilités qui pèsent sur eux, sur cette florissante et nombreuse jeunesse de l'Établissement Saint-Berthuin, l'espoir de la patrie et de la religion, sur la paroisse de Malonne, sur tous enfin, pour que chacun devienne

Digitized by Google

meilleur et retourne à ses occupations plus généreux, plus chrétien, plus résolu à poursuivre le but pour lequel Dieu nous a tous créés : se sauver.

La messe se continue dans le recueillement général. Tous admirent la beauté du chant grégorien interprété avec un charme particulier par l'excellente maîtrise.

L'office terminé, le cortège reprend sa marche vers l'église paroissiale où doit se terminer, par un salut solennel, cette deuxième journée plus belle encore que la première, parce que le ciel, plus clément, s'est mis tout entier de la fête.

Les fidèles se pressent en foule dans la belle église paroissiale et dans la chapelle de l'Établissement superbement ornée, où ils vont vénérer le chef de saint Berthuin. »

***

Mercredi soir.

« Votre reporter des deux jours précédents n'a rien dit de trop en vous dépeignant d'une manière si vive et si émue les fêtes splendides du 4 et du 5.

Mais la solennité de ce dernier jour, l'affluence les pèlerins donnent à cette journée de clôture un éclat plus brillant encore, une plus large place à l'enthousiasme, et fournissent un fonds plus riche à sa verve et à la plume du témoin fidèle et sincère. Je voudrais, empruntant le pinceau et les couleurs de votre correspondant attitré, faire revivre aux yeux de vos lecteurs les splendeurs de cette solennité inoubliable.

Dès le matin, les pèlerins affluent de tous les coins du pays ; les trams qui se succèdent de demi-heure en demi-heure déversent des flots de pèlerins pieusement curieux et avides de s'édifier. — L'immense plaine de Bauce est noire de monde. — Les rues regorgent, et difficilement on peut se frayer un passage jusqu'à l'Établissement des Frères où m'attirent d'anciens souvenirs, la bienveillante hospitalité de cette maison, dont les murs se dilatent pour recevoir ses anciens amis et ses enfants et surtout le franc et cordial accueil qu'on est assuré d'y rencontrer.

Là aussi, une foule nombreuse, enthousiaste, mais calme. Les murs de l'antique abbaye, œuvre fondamentale du héros des festivités, semblent inspirer le recueillement à cette multitude où se mêlent tous les âges, toutes les conditions, la blouse du campagnard et l'élégante tenue du citadin, la simple toilette de la villageoise et les éclatantes couleurs des modes parisiennes. Tous vont vénérer les précieux restes du saint Évêque, implorer sa bénédiction et puiser auprès de ses ossements sacrés le courage dans les luttes, le réconfort dans les jours de deuil et de tristesse, le soulagement aux maux du corps et aux blessures plus cuisantes et plus douloureuses de l'âme.

Mais bientôt sonne l'heure où le cortège doit s'ébranler. Mgr Koppes sort des cours du pensionnat, escorté de l'Harmonie et des élèves, et se

Digitized by Google

rend à l'église paroissiale. Le signal est donné par Mgr le R. Évêque, et l'on se dirige vers la prairie de la Sambre.....

Les RR. PP. Jésuites du Collège de la Paix, avec leurs huit cents élèves, s'étaient joints au cortège ! suivis bientôt des élèves du Petit Séminaire de Floreffe. Quel groupe superbe ! Quelle efflorescence de jeunes générations se préparant aux luttes de la vie..... Mais bientôt, malgré le ciel grigneux et incertain, l'on arrive au pied de l'autel. Le chapitre cathédral est là tout entier, attendant l'arrivée des vénérés prélats que la foule immense acclame et que l'harmonie salue d'une énergique Brabançonne.

M. le chanoine Toussaint, doyen du chapitre, doit chanter la sainte messe en présence de NN. SS. les évêques. Sa grandeur Mgr Decrolière tient chapelle. Le saint sacrifice se célèbre au milieu du recueillement général. Le Grand Séminaire est là tout entier et sous la main habile de M. le Directeur, il exécute avec une suave piété et une idéale perfection ces chants liturgiques qu'aucun autre chant ne peut égaler en pénétrante et religieuse émotion. Formés à l'école d'habiles maîtres, les jeunes lévites se surpassent, et l'on oublie la malencontreuse pluie qui vient un instant troubler la cérémonie. Le saint sacrifice s'achève, et la masse des pèlerins entonne avec allégresse le cantique à saint Berthuin. Les 300 prêtres qui sont là au pied des saints autels et sont la plupart accompagnés de pieux paroissiens unissent leurs mâles accents aux voix fraîches des 2,000 étudiants qu'une aimable attention de l'infatigable et intelligent organisateur a groupés autour de l'autel, comme pour former autour de Leurs Grandeurs une couronne d'espérance pour l'avenir et comme le gage de la prospérité chrétienne en notre pays.

M. le chanoine Houba, archiprêtre de la Cathédrale de Namur, monte en chaire et tient sous le charme de son éloquence mâle et vibrante cette immense multitude attentive. Nous ne voudrions pas déflorer par une analyse froide, nécessairement incomplète, ce sermon magnifique. Contentons-nous de remarquer que l'orateur a dit, dans une langue châtiée où la pensée élevée et forte s'unissait si bien à la perfection de la forme, que ces manifestations de la foi chrétienne et ces fêtes organisées par l'Église sont un acte de foi : acte de foi dans le pouvoir des saints, acte de foi dans la vitalité, l'indéfectibilité de la sainte Église, acte de foi en N.-S. J.-C. dont les saints perpétuent sur la terre la vie et les enseignements, et dont cette Église est l'épouse et la gardienne.

Il dit en accents vraiment magnifiques que le pays où les saints manquent est voué à la décadence et à la ruine ; que l'Église est la mère des nations et la source de la vérité qui sauve, que Jésus-Christ, roi immortel des siècles, est aussi le roi des nations et des peuples ; que, si la société moderne est malade, c'est pour avoir renié son maître et son roi. Dans une péroraison pathétique, il demande au Christ, roi toujours pour ces pays sanctifiés par ses saints, la soumission à son Église, et la fidélité à ses lois par l'adhésion des esprits, des cœurs et des volontés.

Digitized by Google

Le peuple entonne de nouveau le cantique, et les échos du Landuve célèbrent une fois encore la gloire douze fois séculaire du patron et fondateur de Malonne.

Le cortège se reforme et reprend le chemin qui conduit à l'église paroissiale et à la chapelle du pensionnat.

Un salut solennel doit clôturer les solennités. — Vers 3 heures, les pèlerins se précipitent dans la vaste église, et un *Te Deum* enthousiaste monte vers le ciel qui a répandu en abondance, pendant ces trois jours, ses bénédictions et ses grâces, puis peu à peu le calme se rétablit dans la vallée de la Sambre et l'on quitte le vieux Malonne, emportant un souvenir « inoubliable ».

NÉCROLOGIE.

Sont décédés :

le 13 mai, au monastère de St-Grégoire l'Arménien à Naples, la Rév. Dame Madeleine dei Marchesi Sersale, née en 1815, prof. en 1832, abbesse depuis 1873 ;

le 12 juin, à l'abbaye de St-Meinrad (États-Unis), le fr. conv. André Wagner, à l'âge de 58 ans, dont 20 de profession ;

le même jour, le R^me^ D. Stanislas Villányi, abbé de Bakonybel (Hongrie), né le 9 septembre 1847, profès des grands vœux le 27 juillet 1869 à l'archiabbaye de Martinsberg ;

le 13 juin, au monastère de l'Immaculée Conception à Ferdinand (Indiana, États-Unis), sœur M. Agnès Neu ;

le même jour, au monastère du St-Esprit à Cesena (Italie), Dame Marie-Madeleine Cantarelli, née le 3 février 1837, professe le 15 août 1864 ;

le 14 juin, à l'archiabbaye de St-Vincent (États-Unis), le fr. conv. Augustin Saller, né le 13 décembre 1817, profès le 13 avril 1856 ;

le 24 juin, à Mautern a. D. (Autriche), le R. P. D. Dominique Freysinger, de l'abbaye de Göttweig, à l'âge de 71 ans ;

le 25 juin, au monastère des Bénédictines de Pise, Dame Mechtilde Poli, à l'âge de 79 ans, dont 47 de profession ;

le 28 juin, le R. P. D. Eberhard Stadler, de l'abbaye de Saint-Meinrad (États-Unis), né à Welfensberg (Thurgovie) le 1 février 1830, profès le 25 septembre 1853, prêtre le 13 septembre 1857, curé de Ferdinand pendant 27 ans ;

le même jour, à l'abbaye d'Engelberg (Suisse), le fr. conv. Floridus Locher, à l'âge de 75 ans, dont 43 de profession.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

Les Origines de la Psychologie contemporaine, par Mgr Mercier, Prof. Ord. de la Fac. de Phil. et Lettres, et Directeur de l'Institut supérieur de Phil. de l'Université de Louvain. 1897, Louvain, Institut supérieur de philosophie, rue des Flamands, 1. XII-486 pp. In-8°. Prix : fr. 5,00.

DANS son Encyclique « *Aeterni Patris* » S. S. le Pape Léon XIII pose le double principe, « qu'il faut recevoir de bonne grâce et avec reconnaissance toute pensée sage et toute découverte utile, de quelque part qu'elles viennent »; il ajoute que « s'il se rencontre dans les doctrines scholastiques une question trop subtile, une affirmation inconsidérée, ou une chose qui ne s'accorde pas avec les doctrines éprouvées des sages qui ont suivi, qui soit, en un mot, dénuée de probabilité, nous n'entendons nullement la proposer à l'imitation de notre siècle ». Pour répondre à ce désir du Souverain Pontife, il fallait des hommes d'une compétence parfaite dans le domaine de la science aussi bien que dans celui de la philosophie traditionnelle. Il fallait en effet pouvoir saisir la portée et apprécier l'importance des découvertes scientifiques ; il fallait en même temps présenter sous son aspect le plus clair, le plus exact, l'enseignement scholastique, en expliquant ses points d'attache avec les résultats acquis de l'expérience. Toute vraie philosophie étant fondée sur l'observation des faits de la nature, toute nouvelle découverte scientifique devrait être un nouveau point de départ pour de nouveaux progrès philosophiques. Or, de nos jours, les sciences naturelles ont fait d'énormes progrès, et dans le domaine de la psychologie, les méthodes de l'École psycho-physiologique ont donné des résultats qui commandent l'attention de quiconque veut étudier sérieusement la philosophie. Ces résultats ont besoin d'être analysés et rattachés à leurs principes philosophiques. C'est à cette tâche d'analyse et de conciliation que l'école Néo-Thomiste de Louvain s'est dévouée avec non moins de zèle que de succès. « Notre seule ambition, écrit Mgr Mercier, un des représentants les plus autorisés de cette École, est de nous rapprocher loyalement de tous ceux qui partent des données de l'expérience et des informations de l'histoire, afin de bâtir, selon le mot de Huxley, à l'aide de ces matériaux, une théorie logiquement agencée et vraie de l'univers. Nous nous réclamons de Platon, de Descartes, de Leibnitz, de Kant, de Fichte, de Hégel, de Wundt, aussi pleinement peut-être et à coup sûr aussi sincèrement que ceux qui nous rangent dans un parti opposé au leur : si nous différons d'eux, c'est que nous n'excommunions de notre zèle à l'étudier aucun génie à raison seule de son époque ; nous estimons qu'une doctrine, fût-elle du moyen âge et l'œuvre d'un Saint, ne releva jamais que d'une seule norme : sa valeur. » Plusieurs ouvrages écrits dans le sens de ce programme par le savant Directeur de l'Institut supérieur de philosophie à Louvain, ont été accueillis avec empressement par le monde savant, et les témoignages les plus encourageants, émanés

Digitized by Google

des sources les moins suspectes de partialité, attestent le succès de ses efforts. Ainsi dans la revue scientifique de M. Richet nous recueillons l'appréciation suivante du traité de Mgr Mercier sur la psychologie: « L'ouvrage mérite d'être signalé aux personnes qui ont abandonné le spiritualisme officiel et qui cherchent une philosophie conciliable avec la science. L'école Néo-Thomiste a rajeuni l'enseignement scholastique, en se pénétrant du véritable esprit péripatéticien; *elle abandonne toutes les doctrines qui étaient fondées sur une connaissance insuffisante de la nature ;* elle met à profit les découvertes modernes et les étudie d'après la méthode d'Aristote. La vitalité de cette philosophie est si grande, qu'elle peut faire entrer dans ses cadres les recherches contemporaines de la physiologie et de la psychophysique, sans faire aucune concession, sans jamais dénaturer la science, comme on le fait tous les jours dans les livres classiques. Loin de redouter les investigations des physiologistes, elle regrette que leurs études sur le système nerveux, les localisations, les sens, ne soient pas plus développées, car elle reconnaît en eux des auxiliaires indispensables. Mgr Mercier félicite les promoteurs de la psychologie physiologique d'avoir renoué des traditions qu'un intervalle de plusieurs siècles avait brisées ».

L'ouvrage que nous annonçons a été écrit dans ce même but et il aidera grandement à accentuer ce mouvement de conciliation. C'est une puissante synthèse de la pensée philosophique contemporaine, étudiée dans ses sources, dans ses conséquences logiques, et comparée avec la philosophie scholastique. C'est plutôt une préparation de terrain, un point de départ pour des études ultérieures, plus approfondies et plus spéciales qu'un essai de conciliation de points déterminés. Beaucoup de personnes s'intéressent vivement aux études philosophiques de nos jours, elles comprennent d'une façon confuse l'importance pour la philosophie des découvertes scientifiques; mais au milieu des systèmes qui se multiplient, se contredisent, elles ont besoin d'un guide expérimenté. C'est à elles spécialement que s'adresse le présent ouvrage ; il les aidera dans la recherche d'une orientation à leur pensée, en leur montrant les avantages de l'anthropologie aristotélienne sur la psychologie cartésienne comme centre et lien des investigations de la science.

Le plan adopté par l'auteur pour expliquer l'évolution des innombrables systèmes philosophiques de nos jours nous semble admirable. Il les ramène tous à ce point qu'on appellerait en anglais « The parting of the ways », c.-à-d., au concept dualiste que Descartes se faisait de la nature humaine. Pour ce dernier, l'homme n'est qu'une unité accidentelle, il se compose de deux substances complètes et distinctes, unies d'une façon plus ou moins étroite : quelque chose comme un esprit qui se serait emparé d'un cadavre, chacune des deux substances agissant pour son compte et suivant les lois de sa nature. L'on comprend de suite qu'une telle conception de la nature humaine devient inévitablement le point de départ d'un double courant

Digitized by Google

philosophique, de spiritualisme exclusif, ou de mécanisme absolu. Le savant auteur suit avec une grande érudition l'évolution de chacun de ces deux principes et montre comment ils aboutissent d'un côté aux dernières exagérations de l'idéalisme chez Weber et Remacle ; et de l'autre au matérialisme le plus désespéré. Dans le troisième chapitre de l'ouvrage l'auteur étudie l'état de la psychologie contemporaine. Il témoigne d'une familiarité étonnante avec les systèmes philosophiques modernes, et démontre l'insuffisance de l'idéalisme positiviste pour la solution des problèmes fondamentaux de la psychologie. — Suit une analyse magistrale des systèmes de Herbert, Spencer, d'Alfred Fouillée, et de Wilhelm Wundt, représentants de la pensée philosophique de nos contemporains.

Signalons spécialement à nos lecteurs l'exposé de la Psychologie du fameux professeur de l'université de Leipsig, Wundt.

Pour bien des étudiants en philosophie, Wundt est simplement un physiologiste ayant donné à ses études une orientation très spéciale et qui voudrait remplacer la psychologie rationnelle par des expériences psycho-physiologiques. Il nous souvient d'avoir lu un article très enthousiaste, écrit par un professeur de philosophie, sur les travaux de l'école de Leipzig. L'auteur concluait ses remarques par ces mots : « L'ancienne psychologie métaphysique est d'abord condamnée à reculer de tout ce que la nouvelle science avancera, et sans disparaître jamais, elle sera profondément modifiée par le développement de la psycho-physiologie. » Le professeur ne soupçonnait pas que Wundt prétend être plus philosophe que physiologue, et que ses études expérimentales ont été entreprises, avant tout, en vue des résultats qu'il espérait en tirer pour le progrès de la psychologie rationnelle. Ce qui est encore plus remarquable, dit Mgr Mercier, c'est que le professeur de Leipzig dans ses spéculations psychologiques se rattache de préférence aux principes de l'école. « Les résultats de mes travaux, dit Wundt, ne cadrent ni avec l'hypothèse matérialiste, ni avec le dualisme Platonicien ou Cartésien ; *seul l'animisme aristotélien, qui rattache la psychologie à la biologie, se dégage comme conclusion métaphysique plausible de la psychologie expérimentale.* » On croirait entendre parler un membre de l'école Néo-Thomiste. L'ouvrage de Mgr Mercier expose, bien que sommairement, le système et les idées de Wundt avec une grande lucidité et les apprécie avec beaucoup de largeur de vue. On nous permettra cependant de dire en passant, que la métaphysique de Wundt, à notre avis, est plus apparente que réelle ; nous croyons que pour le professeur de Leipzig comme pour Claude Bernard, substance, substractum, etc... ne sont que des « *Conceptions* métaphysiques nécessaires, mais qui ne sortent point du domaine intellectuel où elles sont nées. » (Cl. Bernard.)

Dans les chapitres suivants le savant auteur passe en revue les différents systèmes philosophiques qui partagent le monde aujourd'hui. Chaque système est jugé avec cette largeur de vue, cet esprit de conciliation qui ne

Digitized by Google

veut rejeter « aucune pensée sage ni aucune découverte utile ». Cette partie de l'ouvrage sera surtout utile à ceux qui sont chargés d'enseigner la philosophie. Ils y trouveront accumulés les renseignements les plus intéressants relatifs aux divers systèmes philosophiques de nos jours, une grande clarté d'exposition, une grande impartialité de jugement. Nous tenons à signaler particulièrement l'étonnante facilité avec laquelle l'auteur parvient à traduire dans le langage de la philosophie traditionnelle les obscurités de l'école transcendante.

Le quatrième chapitre renferme un excellent résumé des principes déjà exposés par l'auteur dans son grand ouvrage sur la psychologie. C'est surtout dans la lecture attentive de ce chapitre, que ceux qui cherchent sincèrement, au milieu de la débâcle des systèmes psychologiques d'aujourd'hui, une orientation à leur pensée, trouveront une direction sûre, un point d'appui à leurs recherches.

Les chapitres suivants sont une critique des différents systèmes que l'auteur a exposés au cours de son analyse. Le dernier chapitre expose le programme et la méthode de l'école Néo-Thomiste : « Il s'adresse spécialement à ceux qui, se plaçant à notre point de vue, veulent se rendre compte de leur situation, de leur force, de leur faiblesse, et par conséquent de leurs devoirs ».

Nous recommandons en toute confiance cet ouvrage à ceux de nos lecteurs qu'intéressent les études philosophiques, intimement convaincu que le seul lien philosophique des recherches scientifiques se trouve dans les principes toujours féconds de la scholastique bien interprétée ; et c'est parce que l'école Néo-Thomiste s'inspire de ces principes en les interprétant dans un esprit large et conciliant, que nous saisissons avec plaisir cette occasion d'exprimer notre admiration sincère pour l'œuvre accomplie jusqu'ici, et notre confiance dans ses succès de l'avenir.

D. Columba Marmion.

Trierisches Archiv, herausgegeben von Dr Max Keuffer, Bibliothekar und Archivar der Stadt Trier. Heft I, Trier, Lintz, 1898, 100 pp. in-8°. Prix : Mks. 3,50.

Il est étrange qu'une ville comme Trèves, dont le passé est si riche en souvenirs, n'ait pas eu jusqu'ici de société locale, ni d'organe pour l'étude de son histoire. Il y avait là une lacune à combler. Le savant bibliothécaire de Trèves, si soucieux des trésors littéraires et artistiques de sa ville, a eu l'heureuse idée de réaliser un désir général, et il nous offre les « Archives tréviriennes », qui ne seront pas une revue paraissant à époques fixes, mais se publieront par fascicules ou par volumes, selon que la matière et l'intérêt du public donneront de la vitalité à l'œuvre. Ce premier fascicule comprend trois articles de M. Keuffer sur un lectionnaire de Prüm, actuellement en possession de Lord Crawford, sur les frais de la reliure du Codex Egberti

Digitized by Google

(1772-1774) et sur un Registre de noms du Chapitre de St-Siméon à Trèves, un de M. Kutzbach sur les anciennes maisons de Trèves, un du Dr Lager sur un règlement des employés et serviteurs du chapitre de Trèves dans la seconde moitié du XIIIe siècle, un de M. Felten sur un écrit du franciscain Bonagratia sur la nullité des procès de Jean XXII ; un de M. Isay sur l'histoire du tribunal échevinal de Trèves ; puis des bibliographies et des communications. Nous souhaitons longue vie et plein succès aux « Archives de Trèves ».

Biblische Studien, III, 3. *Die Sahidish-Koptische Uebersetzung des Buches Ecclesiasticus auf ihren wahren Werth für die Textkritik* untersucht von Dr Norbert PETERS. Fribourg en Brisgau, Herder, 1898, XII-69 pp. in-8°. Prix : 2 fr. 80.

LA découverte récente du texte hébreu de l'Ecclésiastique a donné à l'étude de ce livre un nouvel intérêt et fait surgir de nouveaux problèmes. M. Peters, qui prépare un commentaire sur l'Ecclésiastique, commence par une étude de critique du texte par rapport à la version copte-sahidique. Après une courte introduction sur l'état de cette traduction et sur son auteur, M. Peters examine d'abord la méthode suivie par le traducteur : a) caractère général de la traduction ; souci continuel de respecter les lois de la langue copte ; b) libertés du traducteur ; c) essais de simplifier et de faciliter ; d) tentatives d'explication et d'interprétation ; e) autres particularités. Le second chapitre contient l'étude et le groupement des variantes ; le troisième examine la valeur critique du texte et son importance exégétique. En appendice M. Peters examine également quelques passages du texte copte, dont il propose la correction et donne quelques remarques sur la grammaire copte.

Grandidier est-il faussaire ? par A. GASSER, Colmar, Hüffel, 1898, 23 pp. in-8°.

L'AUTEUR de ce mémoire examine la valeur des arguments invoqués par M. Bloch, privat-docent à l'université de Strassbourg, contre l'honorabilité scientifique de Grandidier. M. Gasser étudie de près les hypothèses du jeune érudit allemand, dont certaines assertions paraissent peu justifiées, en raison même de leur caractère purement hypothétique. L'argumentation nous semble un peu trop *ad hominem*.

Die Gründung der Abtei Citeaux. Ein Gedenkblatt zur achten Jahrhundertfeier 1098-1898 von P. Gregor MÜLLER, O. Cist. Bregenz, Teutsch, 1898, 48 pp. in-8°.

CES quelques pages extraites de l'excellente « Cistercienserchronik », publiée par le R. P. Grégoire Müller, retracent dans un tableau vivant les origines de la célèbre abbaye de Cîteaux et de l'ordre qui lui doit nais-

Digitized by Google

sance. L'auteur a fait une étude particulière de ces origines ; il a fait œuvre de science autant que de piété.

Isidor und Ildefons als Litterarhistoriker. Eine Quellenkritische Untersuchung der Schriften « de viris illustribus » des Isidor von Sevilla und des Ildefons von Toledo von GUSTAV VON DZIALOWSKI *(Kirchengeschichtliche Studien)*, IV, 2. Munster, H. SCHÖNINGH, 1898, VIII-160 pp. in-8°. Prix : frs 4,75 ; pour les souscripteurs fr. 3,25.

LE travail de M. de Dzialowski sur les livres « de viris illustribus » de S. Isidore de Séville et de S. Ildephonse de Tolède se rattache directement aux ouvrages analogues publiés précédemment par M. Sychowski sur S. Jérôme et Czapla sur Gennade. Il procède de la même école, suit les mêmes procédés. L'auteur donne le texte de ces deux écrivains, les accompagne d'une excellente glose d'histoire littéraire, puis examine les différents problèmes soulevés par le texte : intégrité, manuscrits et origine du catalogue, époque de composition, sources, manière de les utiliser (dépendance des sources, compilation superficielle et incomplète), valeur du catalogue. Pour le Catalogus de S. Ildephonse, M. Dzialowski examine plus particulièrement les noms d'évêques de Tolède qui y sont contenus et le but poursuivi par l'auteur.

Life of St. Stephen Harding, Abbot of Citeaux and founder of the Cistercian Order, by J. B. DALGAIRNS. Edited by John Henry Newman. New edition with Notes by HERBERT THURSTON, S. J. London and Leamington, Art and Book Company, 1898, XII-208 pp. in-12, 1 s. 6 d.

ECRITE pendant le mouvement tractarien d'Oxford en 1844 et 1845 sous le direction de Newman, la série de « Vies de saints Anglais » constituait une nouveauté dans l'anglicanisme. Cette hagiographie témoignait hautement de l'influence de l'ascèse catholique sur des hommes que des études dogmatiques approfondies rapprochaient tous les jours de Rome. La vie de S. Étienne Harding par le P. Dalgairns jouit d'une grande popularité ; des traductions l'ont fait connaître et apprécier à l'étranger. Simple dans ses allures, ce petit ouvrage donne une bonne idée de la fondation de Cîteaux et des saints qui prirent part à cette merveilleuse rénovation de l'ordre monastique. L'année 1898 a ramené le huitième centenaire de la fondation de Cîteaux ; le moment était opportun de rappeler l'attention sur le travail de Dalgairns. Mais l'ouvrage primitif, œuvre d'un anglican sincère et pieux, avait besoin de quelques retouches : le R. P. Herbert Thurston, S. J., a entrepris cette opération délicate. Les notes nombreuses et érudites dont il a accompagné et enrichi le texte éclairent le lecteur sur une foule de points que Dalgairns n'avait fait qu'effleurer et sur lesquels des travaux plus récents ont jeté de nouvelles lumières. Nous souhaitons

Digitized by Google

bon succès à la réédition des « Vies de saints anglais » ; le nom de l'annotateur leur est une excellente recommandation.

Un catholicisme américain, par le P. A. J. Delattre S. J. Namur, Aug. Godenne, 1898, XV-185 pp. in-18°.

NOUS n'avons plus à revenir sur les questions de principe posées par la publication de la vie du P. Hecker ; nous nous sommes expliqués dans notre appréciation de l'ouvrage du P. Maignen. L'opuscule du P. Delattre examine plus à fond le principe constitutif de l'ascétisme traditionnel dans ses rapports avec la nouvelle forme d'ascétisme que l'on veut étayer sur la vie et les paroles du P. Hecker ; il traite en outre plus au long la question des vœux de religion, leur valeur et leur opportunité. Le travail du savant jésuite comprend cinq chapitres : I. Le catholicisme américain d'après M. Klein ; II. Idées du P. Hecker sur les vœux de religion. Principe générateur de son ascétisme ; III. Exposé plus complet de l'ascétisme du P. Hecker. — Un échantillon de l'ascétisme du XVIe siècle. — Effets remarquables de l'ascétisme traditionnel ; IV. Ascétisme pratique du P. Hecker; V. Les erreurs historiques du P. Hecker. Ce résumé indique assez le caractère du travail du P. Delattre et permet de saisir de suite à quel point de vue se place l'auteur pour examiner le problème de l' « Américanisme » et du « Catholicisme américain », prôné depuis quelque temps. Nous n'insistons pas ; la lecture des ouvrages des PP. Maignen et Delattre s'impose à quiconque veut juger sainement de la controverse soulevée à propos de la vie d'Hecker.

Institutiones theologiæ dogmaticæ. Tractatus de Deo creante et de Deo consummante, auctore Petro Einig, S. Th. et Ph. D., S. Th. in seminario Treverensi Professore. Treveris, ex officina ad S. Paulinum. 1898. Gr. in-8° (VIII, 171 ; II, 68 pp.) Prix : 3 mk.

LES différents volumes des *Institutiones theologiæ dogmaticæ* de M. le Dr Einig se succèdent rapidement. Le talent bien connu de l'auteur, son étonnante facilité, sa carrière si remplie de publiciste, enfin, sa vie toute d'étude et d'enseignement explique cette merveilleuse fécondité, qui ne nuit en rien à la perfection et à la maturité du travail. Racine disait d'une de ses tragédies : « Elle est presque finie; je n'ai plus que les vers à écrire. » L'éminent professeur de Trèves doit en être là, ou même un peu plus loin ; il pourrait, à coup sûr, avancer quelque chose d'analogue, au sujet des œuvres excellentes qu'il produit à dates si rapprochées.

Plusieurs d'entre elles ont été signalées et louées dans cette Revue. Certes, il n'y a rien à rabattre de l'éloge, en parlant du volume actuel. Le *De Deo creante et consummante* se range tout naturellement à côté du *De Deo Uno et Trino* et du *De Gratia divina*. Même clarté d'exposition et de style ; même bonheur dans la division de la matière ; même facilité de lec-

Digitized by Google

ture et d'assimilation. Il faut relever tout spécialement cette dernière qualité : elle est inappréciable dans un manuel destiné à des séminaristes. Je connais peu de livres plus propres à initier facilement et rapidement ceux qui débutent dans l'étude du dogme. Ajoutons que cette initiation est aussi sûre que prompte : le professeur Einig est un vrai *Romain*, très attaché aux enseignements traditionnels, très défiant des théories hasardées, qui malheureusement semblent séduire plusieurs de nos théologiens modernes. Je regrette qu'un minime compte rendu ne me permette pas de justifier cet éloge, un peu banal, peut-être, à force d'être vrai, mais que ratifieront certainement tous ceux qui liront l'ouvrage sérieux du Professeur de Trèves.

Je voudrais consigner ici les beautés qui l'émaillent ; mais cette nomenclature m'entraînerait trop loin : il faudrait presque une copie.

Quelques mots, cependant, sur les grandes lignes des deux traités :

Le *De Deo creante* est réparti d'après la division classique, adoptée communément par les auteurs contemporains. Le Créateur, d'abord, est successivement considéré comme cause efficiente, exemplaire et finale de toute chose. Vient ensuite l'étude de la créature, à savoir, du monde corporel, de l'homme et de l'ange.

L'on rencontre, au cours de ces thèses, des passages vraiment remarquables de précision et de profondeur. Entre autres, la question du péché originel me paraît supérieurement traitée (pp. 113-147).

La division du *De Deo consummante* est aussi celle que les théologiens suivent ordinairement pour le traité *De Novissimis*. Les fins dernières de chaque homme : la mort, le jugement, le paradis, l'enfer et le purgatoire ; la fin dernière du genre humain par la résurrection des corps et le jugement universel. Ici encore, que de pages seraient à citer ! Notons seulement la dernière, qui termine dignement le livre par un aperçu très judicieux sur la question tant débattue du Chiliasme.

A titre de critique impartiale, deux petites remarques me seront-elles permises ? L'auteur ne dit rien de l'*immanence formelle* de l'acte créateur. Son exposé ne gagnerait-il pas à l'introduction de cet élément, si important pour écarter le panthéisme ? — En général, dans les questions controversées (p. ex., le *concursus Dei moventis*, pp. 23-25), l'état de la question est nettement tracé, et la solution agréée par l'auteur est appuyée sur des raisons sérieuses. Mais l'opinion contraire a-t-elle toujours la part qui lui revient en bonne justice, qu'on la tienne ou non ? J'avais déjà fait cette observation à propos du *De Deo uno* : je crois qu'on peut la renouveler ici.

On le voit, ces critiques sont bien minimes. Il y en aurait, peut-être, l'une ou l'autre encore, d'ordre tout aussi secondaire. Ne nous y attardons pas ; terminons plutôt en renouvelant au savant Professeur nos plus sincères félicitations sur son bel et important travail. Puissent les deux volumes qu'il nous promet, apparaître bientôt et partager le succès assuré à leurs aînés.

D. Urbain BALTUS.

Digitized by Google

Biblische Studien. III. 1.: Die Lage des Berges Sion von Prof. Dr Karl Ruckert. Fribourg en Brisgau, Herder, 1898, 104 pp. in-8°, avec plan. Prix : frs. 3-50.

Ou faut-il chercher la montagne de Sion? au lieu fixé par la tradition séculaire sur la colline du S.-O. de la ville, ou bien, d'après une opinion mise en avant par Caspari en 1864 et admise depuis en Angleterre et en France, sur la pente méridionale de Moria, appelée aussi Ophel? Cette dernière opinion est actuellement en vogue; l'est-elle avec raison? M. Rückert ne le pense pas et il rompt une lance en faveur de la tradition. En défendant l'emplacement traditionnel, l'auteur défend également quelques autres traditions de conséquence sur certains sanctuaires de Jérusalem. Le travail du Dr Rückert se divise en douze chapitres : État de la question et sa solution; sol de Jérusalem et ses indications; la configuration de l'emplacement de la montagne de Sion d'après la tradition; le Sion proprement dit dans les livres historiques de l'Écriture Sainte; le Sion des livres prophétiques et purement poétiques; les murailles de Manassès; l'incursion nocturne de Néhémias; les débris du mur de Sallun; le chemin du chœur d'action de grâces au Sud (Nehem., xii); l'emplacement d'une forteresse au temps des Machabées; la désignation de l'emplacement du temple comme « montagne de Sion »; résultats. On ne pourra refuser à l'auteur de cette dissertation une connaissance approfondie de la littérature de la question et une étude sérieuse des éléments du problème. L'importance de la question motivait une révision du procès; quelle qu'en soit l'issue, l'auteur aura eu le mérite de forcer à un nouvel examen des documents invoqués contre la tradition. En risquant des travaux de ce genre, on passe parfois pour arriéré, mais c'est bien à tort, car du moment qu'on le fait avec calme et avec science, on a le droit de parler et d'être écouté.

Two lectures on the Sayings of Jesus, recently discovered at Oxyrhynchus, delivered at Oxford on oct. 23, 1897 by the Rev. Walter Lock, and the Rev. William Sanday. Oxford, Clarendon Press, 1897, 49 pp. in-8°. Prix : 1/6.

Cette brochure se divise en quatre chapitres : bibliographie du sujet (pas moins de 49 numéros de juin à octobre 1897; depuis lors le nombre a encore augmenté); texte avec correction et explication; interprétation du texte par M. W. Lock (pp. 15-27); histoire et origine des « Sentences » par M. Sanday (29-49). Qu'il nous suffise de signaler cette brochure à l'attention de ceux qui s'occupent des monuments de la littérature chrétienne primitive; il est impossible d'en analyser le contenu, sans être obligé de soumettre le texte à une nouvelle discussion; d'ailleurs ces « lectures » doivent trouver leur place dans toute bibliothèque.

Digitized by Google

LE CÉNOBITISME PAKHOMIEN.

Saint Pakhôme occupe dans l'histoire du monachisme primitif une place prédominante. Les recherches de l'érudition moderne, en rappelant l'attention sur l'importance de son œuvre, n'ont fait que donner un relief plus lumineux à la grande figure du fondateur du cénobitisme. Certes, il n'a pas fallu attendre la fin du XIXe siècle pour apprécier à sa juste valeur le rôle de S. Pakhôme. Sans parler ici des auteurs du Ve siècle, tels que Rufin, Pallade, Sozomène, S. Jérôme, les vies du saint écrites en grec, plus spécialement la traduction latine de Denis le Petit, avaient déjà consacré le souvenir du grand moine égyptien et popularisé cette figure vraiment remarquable du monachisme primitif. La découverte de nouveaux documents coptes, en fournissant à l'érudition moderne une nouvelle source de renseignements précieux et un moyen de contrôler les données des auteurs grecs, a permis de tenter une étude plus approfondie et plus complète de la vie de Pakhôme et de ses successeurs immédiats. Grâce à ces documents, il est possible maintenant de pénétrer plus avant dans l'intimité de ce monde monastique d'Égypte, d'en étudier l'organisation et la législation, de suivre, pour ainsi dire, dès le berceau, l'œuvre créée par Pakhôme et les développements qu'elle n'avait pas tardés à prendre après lui. Deux historiens ont assumé cette tâche : MM. Amélineau et Grützmacher. Le premier a eu le mérite de mettre au jour une série de « *Monuments pour servir à l'histoire de l'Égypte chrétienne aux IVe et Ve siècles* » qu'il a utilisés lui-même dans son « *Étude historique sur S. Pachôme et le cénobitisme primitif dans la Haute-Égypte* », puis dans sa « *Vie de Schenoudi* ». Le second, mettant à profit les découvertes du savant français, a repris le travail en sous-œuvre, examiné la valeur critique des documents relatifs au monachisme égyptien, et essayé d'établir les rapports de l'œuvre fondée par Pakhôme avec les origines du monachisme. L'esprit dans lequel ces deux auteurs ont écrit n'est pas favorable aux traditions catholiques. Plusieurs de leurs assertions ou des conséquences qu'ils croient devoir tirer d'une étude attentive des documents originaux, n'ont pas de fondement réel, et

Digitized by Google

Macaire rend visite à Pakhôme. Souvent, des anachorètes viennent demander conseil au saint ou jouir du spectacle de ses vertus. Plusieurs iront répandre dans l'Égypte la renommée du cénobitisme naissant. Bientôt, comme Théodore, ils embrasseront la nouvelle institution, et viendront en foule se mettre sous la direction de Pakhôme. Sur les huit monastères que le saint fonda après celui de Tabennîsi, trois se formèrent par l'accession de réunions d'anachorètes. C'est même de ce côté, nous semble-t-il, qu'il faut chercher l'explication des développements que prit si vite l'œuvre naissante. Des causes qu'il ne nous appartient pas d'étudier, précipitaient les foules vers le monachisme. Pakhôme, favorisé d'ailleurs par bon nombre d'évêques, sut, dans le pays où il vivait et agissait, attirer ce mouvement vers le cénobitisme. La sainteté de sa vie et la douceur relative de ses règles, lui gagnaient les cœurs. Il n'eut d'ailleurs il est bon de le répéter, qu'à faire faire encore un pas à l'évolution qu'avaient subie, autour de lui, les idées relatives à l'idéal de la vie religieuse, évolution en vertu de laquelle la vie anachorétique avait déjà remplacé la vie érémitique strictement dite ».(P. 191.)

Mais il est temps que nous pénétrions dans l'intérieur des communautés pakhômiennes et que nous jetions un rapide coup d'œil sur les règles qu'on y suivait. La nécessité d'une règle s'imposait au fondateur du cénobitisme. Elle se forma peu à peu sous l'influence des circonstances et à la suite d'expériences. Il y eut bientôt un corps de règles définitivement reçues et dont la sœur de Pakhôme possédait déjà un exemplaire. Une légende, accréditée dès le Ve siècle, nous parle d'une règle apportée par un ange à S. Pakhôme. Il existe sept recensions de ce code prétendument révélé. D'après M. Ladeuze, c'est dans l'*Historia Lausiaca* qu'il faut chercher « la recension originale de la règle prétendument remise par l'ange à Pakhôme » (p. 262),mais, comme il n'est pas difficile de le montrer, cette règle « non seulement ne représente pas la forme primitive de la règle pakhômienne, mais encore plusieurs de ses points n'en ont jamais fait partie » (p. 266).

Il est impossible de retrouver le premier code imposé par S. Pakhôme à ses moines. On ne possède qu'une règle plus développée, dans plusieurs recensions. M. Ladeuze en examine la valeur et formule ses conclusions en ces termes : « La règle pakhômienne, nous l'avons vu, ne fut pas composée en une fois, mais elle se constitua peu à peu, selon les circonstances. Écrite d'abord en copte, cette règle fut traduite en grec à l'usage des cénobites étrangers. Plusieurs auteurs grecs postérieurs en firent des extraits, en rema-

Digitized by Google

documents encore (p. 134). Elle offre ce fait curieux que l'auteur a inséré dans son travail comme exposé des enseignements de Schenoudi « une version de cette sorte de catéchisme moral qu'on pourrait intituler les *Deux voies*, lequel forme la partie morale de la *Didachè* des douze apôtres, et qu'on retrouve dans l'*Épître de Barnabé*, dans la Constitution apostolique égyptienne, dans le livre VII des *Constitutions apostoliques*, dans le *Syntagma Doctrinæ* et la *Fides Nicæna* attribués à S. Athanase » (p. 129).

Ce caractère de compilation et d'interpolation aide à déterminer la valeur des données contenues dans ces documents. La légende y fleurit sous l'influence des mêmes circonstances que nous avons signalées dans la vie de S. Pakhôme. Ici l'histoire a reçu des remaniements manifestes et subi une évolution dans le sens de la légende. Les textes qui traitent des institutions monacales méritent plus de créance ; quant aux autres, relatifs aux actions mêmes de Schenoudi, ils réclament une exégèse prudente. A côté des panégyriques de Schenoudi, nous avons l'éloge dit d'abba Bgoul, mais ce discours, comme l'a montré M. Ladeuze, se rapporte sûrement à Schenoudi lui-même (pp. 148-149). Quant aux lettres et aux discours de Schenoudi et de Visa, on n'en a publié que des fragments, qui font vivement désirer la mise au jour des manuscrits de Naples, d'Oxford et de Paris. L'étude attentive de ces documents fait conclure à leur authenticité ; ils sont donc « la plus précieuse source d'information pour la connaissance du cénobitisme à la seconde phase de son évolution » (p. 154).

II.

S. Pakhôme est le fondateur du cénobitisme ; c'est lui qui a donné à l'anachorétisme les derniers développements nécessaires pour créer dans la solitude une forme de vie commune compatible avec le but poursuivi jusque-là par le monachisme. Non content de placer les religieux sous la direction spirituelle d'un maître reconnu pour tel par l'éclat de ses vertus, non content de les rassembler à différents jours de la semaine pour la prière commune, Pakhôme enferme, réunit ses disciples dans une même enceinte, sous la direction constante d'un même supérieur, et met en commun leurs travaux et leurs prières. Le cénobitisme était créé, et, avec lui, cette vie des communautés religieuses, qui allait recevoir aux cours des siècles les plus merveilleux développements et, tout en restant fidèle à ses principes constitutifs, subir les transformations que les besoins de l'Église réclameraient d'elle.

Digitized by Google

l'extraordinaire, du merveilleux, du légendaire. Moins sensible dans les documents relatifs à Pakhôme, parce que leurs auteurs appartiennent aux débuts de l'hagiographie copte et sont contenus par un document grec antérieur, d'une valeur historique infiniment supérieure à leurs élucubrations, le surnaturel est prodigué à l'excès dans les récits postérieurs. « Montrer dans la personne du saint le plus parfait des moines et le plus sage des législateurs monastiques, exalter la pureté de ses idées dogmatiques et l'élévation de sa morale, l'orner de tous les dons surnaturels, voilà la fin qu'avant tout poursuivent leurs auteurs » (p. 97). La réalisation de ces buts était facile à obtenir en développant les récits peu circonstanciés de la vie originale ; le procédé n'est pas particulier au génie copte. Le peuple n'aime pas l'abstraction, et notre moyen âge latin nous fournit plus d'un exemple de l'application de ce procédé.

Seule la vie grecque, donnée par M. Ladeuze comme le texte original, offre des garanties d'exactitude et de véracité qui permettent généralement de l'utiliser avec confiance et d'y retrouver un tableau vraiment historique de la vie de Pakhôme et de ses œuvres. M. Ladeuze l'a bien démontré. Nous ne dirons rien de l'examen qu'il a fait de la lettre de l'évêque Ammon, des lettres et discours de Pakhôme, de Théodore et d'Horsiîsi conservés en copte ou donnés en traduction latine par Holsten. Qu'il nous suffise de rappeler que M. Ladeuze en reconnaît l'authenticité, sauf qu'il formule quelques réserves sur l'origine et la valeur des sermons coptes attribués à Pakhôme et à Théodore.

Si les documents existant sur S. Pakhôme permettent de tracer un tableau fidèle et de donner une histoire véritable des origines du cénobitisme, il n'en est pas tout-à-fait de même pour les transformations que celui-ci a subies un peu plus tard sous l'influence de l'abbé Schenoudi, personnage sur lequel les écrivains grecs et latins ont gardé le plus profond silence. Nous ne le connaissons que par des œuvres coptes. Les panégyriques de Schenoudi nous sont parvenus, plus ou moins complets, en thébain, en memphitique et en arabe. Ces textes offrent entre eux une parenté indéniable. Le texte primitif est le hébain ; son auteur est Visa, successeur de Schenoudi. Le texte memphitique est une recension d'un panégyrique thébain ou sahidique, où l'on aurait tort de voir un simple abrégé du texte de Visa. La recension arabe, d'un caractère analogue à celle de la vie de Pakhôme, « a développé les panégyriques antérieurs de Schenoudi à l'aide de l'Écriture sainte, de la littérature chrétienne apocryphe, et peut-être même de la vie de Pakhôme », et d'autres

Digitized by Google

documents encore (p. 134). Elle offre ce fait curieux que l'auteur a inséré dans son travail comme exposé des enseignements de Schenoudi « une version de cette sorte de catéchisme moral qu'on pourrait intituler les *Deux voies*, lequel forme la partie morale de la *Didachè* des douze apôtres, et qu'on retrouve dans l'*Épître de Barnabé*, dans la Constitution apostolique égyptienne, dans le livre VII des *Constitutions apostoliques*, dans le *Syntagma Doctrinæ* et la *Fides Nicæna* attribués à S. Athanase » (p. 129).

Ce caractère de compilation et d'interpolation aide à déterminer la valeur des données contenues dans ces documents. La légende y fleurit sous l'influence des mêmes circonstances que nous avons signalées dans la vie de S. Pakhôme. Ici l'histoire a reçu des remaniements manifestes et subi une évolution dans le sens de la légende. Les textes qui traitent des institutions monacales méritent plus de créance ; quant aux autres, relatifs aux actions mêmes de Schenoudi, ils réclament une exégèse prudente. A côté des panégyriques de Schenoudi, nous avons l'éloge dit d'abba Bgoul, mais ce discours, comme l'a montré M. Ladeuze, se rapporte sûrement à Schenoudi lui-même (pp. 148-149). Quant aux lettres et aux discours de Schenoudi et de Visa, on n'en a publié que des fragments, qui font vivement désirer la mise au jour des manuscrits de Naples, d'Oxford et de Paris. L'étude attentive de ces documents fait conclure à leur authenticité ; ils sont donc « la plus précieuse source d'information pour la connaissance du cénobitisme à la seconde phase de son évolution » (p. 154).

II.

S. Pakhôme est le fondateur du cénobitisme ; c'est lui qui a donné à l'anachorétisme les derniers développements nécessaires pour créer dans la solitude une forme de vie commune compatible avec le but poursuivi jusque-là par le monachisme. Non content de placer les religieux sous la direction spirituelle d'un maître reconnu pour tel par l'éclat de ses vertus, non content de les rassembler à différents jours de la semaine pour la prière commune, Pakhôme enferme, réunit ses disciples dans une même enceinte, sous la direction constante d'un même supérieur, et met en commun leurs travaux et leurs prières. Le cénobitisme était créé, et, avec lui, cette vie des communautés religieuses, qui allait recevoir aux cours des siècles les plus merveilleux développements et, tout en restant fidèle à ses principes constitutifs, subir les transformations que les besoins de l'Église réclameraient d'elle.

Digitized by Google

Né dans la Haute-Thébaïde, au sud d'Esneh, d'une famille païenne, vers l'an 292, Pakhôme fut enrôlé comme soldat au nom de Constantin à la fin de 313 ou au commencement de 314. Mis en contact avec les chrétiens d'Esneh, le jeune soldat, bientôt licencié, apprit à connaître leur religion et à la mettre en pratique. Il se retire à Schénésît, dans la solitude d'un petit temple de Sérapis pour lors abandonné, reçoit bientôt le baptême et, désireux d'embrasser la vie érémitique, va se placer sous la direction du moine Palamon, célèbre dans cette contrée. Des disciples s'étaient groupés autour de ce moine, mais non dans une enceinte commune. Pakhôme « vécut dans l'union la plus intime avec le saint vieillard, père des moines rassemblés en cet endroit, partageant son habitation, ses repas, ses travaux, ses exercices de piété et de vertu » (p. 165). Voir dans Palamon l'auteur même du cénobitisme, que Pakhôme aurait dépouillé de son titre de gloire, c'est aller à l'encontre des faits d'une manière aussi peu vraie que de vouloir transformer Pakhôme lui-même en moine ou reclus de Sérapis. La thèse peut sourire à M. Amélineau et aux rares admirateurs de Weingarten ; elle n'a qu'un tort, c'est de manquer de fondement historique.

Un jour, Pakhôme se sépara de son père spirituel et bâtit une petite cellule à Tabennîsi. Ce qui éloignait Pakhôme de son maître, ce n'était pas l'aversion pour les sévérités anachorétiques, c'était le désir de faciliter à un plus grand nombre d'âmes la pratique des vertus monastiques dans la vie commune « où la faiblesse d'un chacun est relevée par la force de tous, où la science et l'expérience des plus parfaits dirige les moins avancés en perfection, où les actes de vertu des particuliers tournent à l'édification générale, où une faute n'est pas possible qu'elle ne soit aussitôt corrigée, où enfin les dispositions de la règle que nécessite cette vie, empêchent les écarts de la volonté personnelle » (pp. 167-168). C'est bien de l'intelligence des inconvénients qu'offrait la solitude aux novices de la vie spirituelle et des dangers auxquels elle les exposait, qu'est née l'idée du cénobitisme. Pakhôme avait sous les yeux l'exemple des moines de Palamon groupés autour d'un maître éclairé. Ce commerce intime ne contenait-il pas en germe l'idée du cénobitisme ?

« Il importe d'ailleurs, ajoute judicieusement M. Ladeuze, d'observer l'évolution des idées sur le monachisme, à l'époque dont nous nous occupons. De tous côtés, les rapports entre les ascètes tendaient à devenir plus intimes. Antoine, Macaire dirigeaient des communautés de disciples. Les cellules étaient encore séparées, mais elles se rapprochaient de plus en plus de celles des moines

Digitized by Google

plus célèbres. Il y avait des réunions pour la prière ou l'instruction spirituelle. Encore un pas, et ces réunions allaient devenir constantes et une enceinte commune enfermer ces cellules voisines. Ce pas, Pakhôme le fit faire aux institutions monacales, sous l'influence des mêmes causes qui avaient déjà détourné les ascètes de la stricte solitude des ermites » (p. 169). C'est dans ce raisonnement naturel et non dans une réminiscence plus que problématique des Thérapeutes de Philon, qu'il faut chercher les motifs qui ont poussé Pakhôme à s'éloigner de Palamon et à s'établir à Tabinnîsi.

Un jour vint où les disciples se groupèrent autour de Pakhôme et où une communauté se forma autour de lui. Les aspirants à la vie commune augmentèrent, et l'on se vit bientôt forcé de bâtir un nouveau monastère à Peboou. Des groupements d'ascètes, tels que ceux de Schénésît, de Temouschons ou Monchôsis, de Thebîou adoptèrent les institutions de Pakhôme et se soumirent à sa juridiction. Plus tard, Pakhôme bâtit trois nouveaux monastères, aux environs d'Akhmîm, ceux de Tsî ou Schedsinâ et de Tesmîné, puis celui de Phenoum, au-delà de Thèbes, dans les environs d'Esneh. Peboou devint le centre de toute la congrégation et le lieu de résidence de Pakhôme. « C'est là qu'habitait le supérieur général, de là qu'il partait pour visiter les autres monastères, là que se faisaient les réunions plénières de la communauté, là que devaient être apportés au grand économe tous les revenus des divers couvents, pour être ensuite distribués par lui à chacun d'eux selon ses nécessités » (p. 176).

Les femmes, elles aussi, adoptèrent avec empressement l'innovation de Pakhôme. La sœur du saint, Marie, en fut la première postulante. Il bâtit pour elle un monastère à quelque distance de celui de Tabennîsi, et plus tard un second dans les environs de Tesmîné. Du vivant du saint, la congrégation de Pakhôme comprenait donc neuf monastères d'hommes et deux de femmes.

Protégé par l'illustre patriarche d'Alexandrie, S. Athanase, et par la grande majorité de l'épiscopat égyptien, l'institut pakhômien, n'en déplaise à M. Grützmacher, vécut en bonne intelligence avec le clergé établi, dont il respectait les droits et la dignité. Certes il fallut quelque temps à la nouvelle institution pour se faire adopter par tous, et pour montrer qu'entre elle et l'anachorétisme, déserté par Pakhôme, il n'y avait point d'opposition de principe. « Aussi, dit M. Ladeuze, voyons-nous la plupart des anachorètes entretenir des relations amicales avec le saint, à n'importe quelle époque de sa vie. De même que les moines pakhômiens visitent Antoine, ainsi,

Digitized by Google

Macaire rend visite à Pakhôme. Souvent, des anachorètes viennent demander conseil au saint ou jouir du spectacle de ses vertus. Plusieurs iront répandre dans l'Égypte la renommée du cénobitisme naissant. Bientôt, comme Théodore, ils embrasseront la nouvelle institution, et viendront en foule se mettre sous la direction de Pakhôme. Sur les huit monastères que le saint fonda après celui de Tabennîsi, trois se formèrent par l'accession de réunions d'anachorètes. C'est même de ce côté, nous semble-t-il, qu'il faut chercher l'explication des développements que prit si vite l'œuvre naissante. Des causes qu'il ne nous appartient pas d'étudier, précipitaient les foules vers le monachisme. Pakhôme, favorisé d'ailleurs par bon nombre d'évêques, sut, dans le pays où il vivait et agissait, attirer ce mouvement vers le cénobitisme. La sainteté de sa vie et la douceur relative de ses règles, lui gagnaient les cœurs. Il n'eut d'ailleurs il est bon de le répéter, qu'à faire faire encore un pas à l'évolution qu'avaient subie, autour de lui, les idées relatives à l'idéal de la vie religieuse, évolution en vertu de laquelle la vie anachorétique avait déjà remplacé la vie érémitique strictement dite ».(P. 191.)

Mais il est temps que nous pénétrions dans l'intérieur des communautés pakhômiennes et que nous jetions un rapide coup d'œil sur les règles qu'on y suivait. La nécessité d'une règle s'imposait au fondateur du cénobitisme. Elle se forma peu à peu sous l'influence des circonstances et à la suite d'expériences. Il y eut bientôt un corps de règles définitivement reçues et dont la sœur de Pakhôme possédait déjà un exemplaire. Une légende, accréditée dès le Ve siècle, nous parle d'une règle apportée par un ange à S. Pakhôme. Il existe sept recensions de ce code prétendument révélé. D'après M. Ladeuze, c'est dans l'*Historia Lausiaca* qu'il faut chercher « la recension originale de la règle prétendument remise par l'ange à Pakhôme » (p. 262),mais, comme il n'est pas difficile de le montrer, cette règle « non seulement ne représente pas la forme primitive de la règle pakhômienne, mais encore plusieurs de ses points n'en ont jamais fait partie » (p. 266).

Il est impossible de retrouver le premier code imposé par S. Pakhôme à ses moines. On ne possède qu'une règle plus développée, dans plusieurs recensions. M. Ladeuze en examine la valeur et formule ses conclusions en ces termes : « La règle pakhômienne, nous l'avons vu, ne fut pas composée en une fois, mais elle se constitua peu à peu, selon les circonstances. Écrite d'abord en copte, cette règle fut traduite en grec à l'usage des cénobites étrangers. Plusieurs auteurs grecs postérieurs en firent des extraits, en rema-

Digitized by Google

niant plus ou moins le texte, et l'un de ces extraits fut traduit en éthiopien. Dans l'entretemps, S. Jérôme traduisit en latin la version grecque primitive. Il en laissa intact l'ordre ou plutôt le désordre, et s'attacha à la rendre le plus fidèlement possible. La traduction grecque dont il se servait, peut n'avoir pas été parfois bien exacte, et lui-même, peut-être, ne la comprit pas toujours. Son œuvre est néanmoins la recension la plus complète et la plus fidèle des règles pakhômiennes, telles qu'elles existaient de son temps. Elle répond parfaitement à ce que nous savons d'ailleurs de ces institutions. La règle pakhômienne devait être un ensemble de prescriptions successivement portées par les divers supérieurs et simplement mises l'une à la suite de l'autre. Telle s'offre bien la règle de S. Jérôme : voyez, par exemple, les diverses formules de conclusion qui s'y trouvent çà et là, cf. nn., 23, 48, 103. De même, il dut arriver qu'une ordonnance postérieure fût en contradiction avec une précédente. C'est ainsi que certains points de la règle de S. Jérôme ne s'accordent pas bien entre eux. Cf. nn., 25 et 145 : 115 et 182...

« Nous ne trouvons pas dans cette version latine toutes les prescriptions imposées aux moines de Tabennîsi. Nous devrons la compléter même sur plusieurs points essentiels, tels que les jeûnes, les veilles, la nourriture, à l'aide des renseignements que nous donnent les vies de nos saints, ou leurs lettres et leurs discours » (pp. 271-272). On pourrait s'attendre à trouver dans Cassien de précieux renseignements sur le cénobitisme pakhômien ; mais il n'en est rien. Ce que le célèbre abbé de Marseille en rapporte, n'offre rien de neuf ; ses récits peuvent toutefois servir à contrôler ou à préciser quelques points des observances (pp. 273-274).

Le monastère pakhômien se composait d'un certain nombre d'habitations ou maisons placées sous la direction d'un religieux, où l'on trouvait une salle de réunion et des cellules ; chaque moine avait la sienne. Près de la porte d'entrée devait se trouver l'hôtellerie, plus loin les salles communes, telles que l'église, le lieu des réunions, le réfectoire et les divers offices ou ateliers.

Quiconque aspirait à la perfection religieuse pouvait se présenter au monastère, pourvu qu'il fût libre et que sa conduite antérieure ne fût pas une cause de scandale ou un danger pour les frères. Les prêtres eux-mêmes y étaient admis, à la condition de ne prétendre à aucune distinction. Quant à l'âge requis, il n'y avait point de règle ; on voit dans les monastères pakhômiens de jeunes religieux exercer des charges monastiques. Le postulant devait rester quelques

Digitized by Google

jours à la porte du couvent. Après avoir subi un examen d'entrée et reçu les premières instructions, il y était mis au courant de la règle cénobitique, puis, au bout de quelques jours, il revêtait l'habit monastique : la tunique de lin, la ceinture, la mélote qui descendait des épaules jusqu'aux genoux et la cuculle ou mantelet très court auquel était attachée une sorte de capuce, puis on l'introduisait dans l'assemblée des frères réunis pour la prière et on lui assignait bientôt sa place définitive. Ce serait à tort qu'on irait chercher l'origine du costume monastique dans celui des prêtres égyptiens.

Dès leur entrée au monastère, les aspirants prenaient part à tous les exercices de la communauté, sans être astreints à des épreuves particulières et temporaires, qui auraient constitué une sorte de noviciat. Si la pratique des conseils évangéliques constitue l'essence même de la vie religieuse, si Pakhôme exige de ses religieux la chasteté parfaite, la pauvreté volontaire et l'obéissance entière, sa règle ne fait nulle part mention de l'émission les vœux : l'entrée en religion entraînait l'engagement tacite mais formel de pratiquer les conseils évangéliques. Nulle trace également de l'obligation de la « *stabilité* », par laquelle un religieux s'attache inviolablement à une maison déterminée.

A la tête de toute la congrégation, se trouve un supérieur-général, dont la résidence fut transférée de Tabennîsi à Peboou. Son autorité est absolue. C'est lui qui fixe librement le choix de son successeur, nomme les supérieurs locaux, fait la visite des monastères pour en surveiller la discipline et préside, deux fois par an, aux assemblées générales de l'ordre dans le monastère central. « Les moines de Tabennîsi » formaient bien une congrégation dans le sens moderne du mot.

La prière se faisait en commun. « Les cénobites de Tabennîsi se réunissaient d'abord pour la prière, le matin, vers l'heure de l'aurore. A midi, probablement avant le repas commun, ils s'assemblaient de nouveau dans le même but. Le repas du soir était, lui aussi, précédé d'une prière commune. C'est elle, sans doute, qui est appelée dans le règle de S. Jérôme (24, 121) *Collecta vespertina sex orationum*. Le soir, avant de se livrer au repos, les moines *de chaque maison* devaient réciter ensemble six prières et quelques psaumes. Alors chacun se retirait dans sa cellule et n'en pouvait plus sortir, jusqu'à ce que, vers minuit, on appelât de nouveau les religieux à l'assemblée générale pour la prière » (pp. 288-289). A l'origine, Pakhôme allait, le samedi, avec ses moines à l'église du village de Tabennîsi

Digitized by Google

assister aux mystères,et, le dimanche, les prêtres du village venaient au monastère pour la synaxe liturgique ; on doit supposer qu'elle ne tarda pas à se faire exclusivement dans chaque monastère.

Les supérieurs avaient pour mission de conduire les moines dans le chemin du salut. « Deux fois la semaine, aux deux jours de jeûne (mercredi et vendredi) les *hommes de maison* (supérieurs des différentes habitations des moines) adressaient une instruction spirituelle à leurs moines. Le *père du monastère*, lui, faisait trois catéchèses chaque semaine aux cénobites réunis » (291). En dehors de ces instructions, les supérieurs donnaient leurs avis aux religieux, et ceux-ci devaient s'occuper activement de la lecture des Livres Saints. Le travail manuel, bien que modéré, était cependant une obligation générale. Le bon ordre des monastères exigea une prompte répartition des différentes fonctions et corps de métiers. Des semainiers étaient chargés du service général de la communauté; des économes avaient la direction du matériel des monastères particuliers, un grand économe avait la surveillance générale des travaux de la congrégation et de leurs produits. Il y avait naturellement une sanction aux règles établies et les moines de Tabennîsi avaient aussi leur code pénal, dont les prescriptions survécurent à l'œuvre de Pakhôme.

Lorsqu'on étudie l'ensemble de l'institution pakhômienne, on ne peut s'empêcher de lui trouver un air de parenté remarquable avec ce que, un siècle et demi plus tard, S. Benoît devait tenter en Italie. Des deux côtés il y a la même volonté de simplifier les institutions monastiques antérieures, de les adapter aux besoins et aux aspirations d'un plus grand nombre d'âmes,le même idéal de vie religieuse, le même esprit de pondération, la même connaissance profonde de l'âme humaine. C'est cet esprit de modération et de sagesse qui a assuré leur succès. Voir, avec M. Amélineau, dans S. Pakhôme un esprit lourd, dur et étroit, c'est absolument méconnaître le caractère historique de ce grand moine.

Pakhôme avait environ cinquante-quatre ans, quand, en 346, peu de temps après la fête de Pâques et l'assemblée générale des frères à Peboou, une peste vint à sévir et décima la communauté. Atteint lui-même par le fléau, Pakhôme, sur la demande de ses religieux, désigna pour lui succéder le moine Petronios, qui avait dirigé les monastères de Tesmîné et de Schedsinâ et introduit le cénobitisme à Thebîou. Pakhôme mourut le 9 mai; deux mois plus tard, Petronios, frappé également par la maladie, le rejoignait dans la tombe. Horsiîsi, qu'il avait désigné pour le remplacer, ne gou-

Digitized by Google

verna que peu de temps, car, pour éviter un schisme au sein de la congrégation, il se choisit comme coadjuteur Théodore, le disciple préféré de Pakhôme (350), et se retira à Schénésit.

Théodore, dont MM. Amélineau et Grützmacher veulent faire un type de violence et d'ambition, était un homme de conseil et de vertu. Il sut ramener la paix au sein de la congrégation, éleva de nouveaux monastères, dont deux près de Schmoun, un aux environs d'Hermothis, un autre près de Ptolemaïs et un troisième monastère de femmes à un mille environ de Peboou. On le voit, le cénobitisme pakhômien s'étendait dans la Haute-Égypte, aussi bien vers le sud que vers le nord, depuis Schmoun (Hermopolis) jusqu'à Esneh.

III.

A l'époque où Pakhôme disparaissait avec la certitude de voir son œuvre prospère et solidement établie, il se produisait à peu de distance de ses propres monastères une réaction qu'il n'est pas sans intérêt de signaler. Aux environs d'Akhmîm, près des ruines du village d'Atripé, se trouvait le monastère de l'abbé Bgoul, le *Deir-el-Abiad, monastère blanc*, qui subsiste encore de nos jours. Ce personnage, dont on a exagéré le rôle à la suite d'une fausse interprétation d'un document copte du musée Borgia, avait embrassé, ou du moins connu les institutions de S. Pakhôme, mais il avait donné à ses disciples des règles « en dehors de celles qu'avaient écrites les pères anciens, Pakhôme et ceux qui l'avaient suivi. » Cette réforme s'était opérée dans le sens d'une plus grande sévérité. Schenoudi, son neveu, lui succéda et sut donner à la nouvelle institution une plus grande extension, car de nombreux disciples ne tardèrent pas à venir se grouper autour de lui et l'obliger à agrandir son monastère. Bien plus, des femmes se mirent également sous sa conduite, et occupèrent un monastère particulier à peu de distance de celui des hommes,

Il existe trois textes coptes fragmentaires de règles qui se réclament de Schenoudi et dont M. Ladeuze établit l'authenticité. Ces documents sont, avec le panégyrique de Visa, les lettres de Schenoudi et de son successeur, les sources de renseignements sur l'organisation du monastère d'Atripé.

La disposition générale de l'édifice diffère peu de celui de Pakhôme. Le vêtement des moines devait ressembler à celui des Tabennésiotes, analogue, d'ailleurs, à celui des autres ascètes d'Égypte. Mêmes règles pour l'admission, même absence de noviciat, même engagement tacite de pratiquer les conseils évangéliques,

Digitized by Google

même défaut de stabilité. Il est vrai qu'à un moment donné, Schenoudi fit signer par tous ses moines une profession d'obéissance aux règles établies par Bgoul et développées par lui-même, mais cette promesse, faite sans doute lors de l'introduction de la nouvelle observance, ne fut pas répétée dans la suite par chaque moine.

Le gouvernement de la congrégation était calqué sur celui des Tabennésiotes, avec la différence toutefois que les assemblées générales avaient lieu quatre fois l'an et que les anachorètes des environs devaient s'y trouver. Les prières communes se font comme à Tabennîsi. L'organisation du travail n'est pas différente de celle de Tabennîsi. L'observance était plus stricte, on n'y mangeait qu'une fois par jour. La différence la plus notable entre les deux observances consista dans la manière d'envisager les relations entre l'anachorétisme et le cénobitisme. Pakhôme établit la supériorité et relève les avantages du cénobitisme sur l'anachorétisme; Bgoul et Schenoudi admettent la supériorité de cette dernière forme de l'ascétisme; aussi autorisent-ils leurs religieux à quitter le monastère pour vivre dans le désert. Cette conception, que nous retrouvons plus tard dans la règle bénédictine, se justifie aisément en principe; dans son application, elle peut prêter à des abus. Bgoul et Schenoudi ont voulu opérer une réaction contre les institutions de Pakhôme; leur tempérament bouillant et mal pondéré a mis en danger, sinon l'existence même, du moins le succès de l'institution cénobitique elle-même. A part le monastère d'Atripé, peut-être un autre à Siout (Lycopolis) et celui de Fargoud où, à la fin du VIe siècle, le moine Abraham suivit les règles de Schenoudi, on ne voit pas que l'œuvre de ce dernier ait atteint l'extension et la célébrité de celle de Pakhôme. Sa direction personnelle comme chef de congrégation ne fut pas heureuse. Après sa mort, survenue peu après le concile de Chalcédoine, le 1 juillet 452, son héritage passa aux mains de Visa ; son nom, ignoré des écrivains grecs et latins, resta toujours célèbre en Égypte.

Tout autre fut le sort de Pakhôme. « Les institutions pakhômiennes, dit M. Ladeuze, exercèrent un rôle important dans l'évolution du monachisme. D'un côté, elles pénétrèrent en Éthiopie, où nous retrouvons une version de la règle de Tabennîsi et où les plus illustres couvents se vantent d'avoir notre saint pour ancêtre. De l'autre, tandis qu'en Thébaïde les communautés ascétiques, comme celle d'Apa Bgoul près d'Akhmîm, embrassaient le genre de vie nouvellement fondé, la connaissance du cénobitisme descendait le long du Nil, avec tous les pieux voyageurs qui étaient venus

Digitized by Google

verna que peu de temps, car, pour éviter un schisme au sein de la congrégation, il se choisit comme coadjuteur Théodore, le disciple préféré de Pakhôme (350), et se retira à Schénésit.

Théodore, dont MM. Amélineau et Grützmacher veulent faire un type de violence et d'ambition, était un homme de conseil et de vertu. Il sut ramener la paix au sein de la congrégation, éleva de nouveaux monastères, dont deux près de Schmoun, un aux environs d'Hermothis, un autre près de Ptolemaïs et un troisième monastère de femmes à un mille environ de Peboou. On le voit, le cénobitisme pakhômien s'étendait dans la Haute-Égypte, aussi bien vers le sud que vers le nord, depuis Schmoun (Hermopolis) jusqu'à Esneh.

III.

A l'époque où Pakhôme disparaissait avec la certitude de voir son œuvre prospère et solidement établie, il se produisait à peu de distance de ses propres monastères une réaction qu'il n'est pas sans intérêt de signaler. Aux environs d'Akhmîm, près des ruines du village d'Atripé, se trouvait le monastère de l'abbé Bgoul, le *Deir-el-Abiad, monastère blanc*, qui subsiste encore de nos jours. Ce personnage, dont on a exagéré le rôle à la suite d'une fausse interprétation d'un document copte du musée Borgia, avait embrassé, ou du moins connu les institutions de S. Pakhôme, mais il avait donné à ses disciples des règles « en dehors de celles qu'avaient écrites les pères anciens, Pakhôme et ceux qui l'avaient suivi. » Cette réforme s'était opérée dans le sens d'une plus grande sévérité. Schenoudi, son neveu, lui succéda et sut donner à la nouvelle institution une plus grande extension, car de nombreux disciples ne tardèrent pas à venir se grouper autour de lui et l'obliger à agrandir son monastère. Bien plus, des femmes se mirent également sous sa conduite, et occupèrent un monastère particulier à peu de distance de celui des hommes,

Il existe trois textes coptes fragmentaires de règles qui se réclament de Schenoudi et dont M. Ladeuze établit l'authenticité. Ces documents sont, avec le panégyrique de Visa, les lettres de Schenoudi et de son successeur, les sources de renseignements sur l'organisation du monastère d'Atripé.

La disposition générale de l'édifice diffère peu de celui de Pakhôme. Le vêtement des moines devait ressembler à celui des Tabennésiotes, analogue, d'ailleurs, à celui des autres ascètes d'Égypte. Mêmes règles pour l'admission, même absence de noviciat, même engagement tacite de pratiquer les conseils évangéliques,

Digitized by Google

niant plus ou moins le texte, et l'un de ces extraits fut traduit en éthiopien. Dans l'entretemps, S. Jérôme traduisit en latin la version grecque primitive. Il en laissa intact l'ordre ou plutôt le désordre, et s'attacha à la rendre le plus fidèlement possible. La traduction grecque dont il se servait, peut n'avoir pas été parfois bien exacte, et lui-même, peut-être, ne la comprit pas toujours. Son œuvre est néanmoins la recension la plus complète et la plus fidèle des règles pakhômiennes, telles qu'elles existaient de son temps. Elle répond parfaitement à ce que nous savons d'ailleurs de ces institutions. La règle pakhômienne devait être un ensemble de prescriptions successivement portées par les divers supérieurs et simplement mises l'une à la suite de l'autre. Telle s'offre bien la règle de S. Jérôme : voyez, par exemple, les diverses formules de conclusion qui s'y trouvent çà et là, cf. nn., 23, 48, 103. De même, il dut arriver qu'une ordonnance postérieure fût en contradiction avec une précédente. C'est ainsi que certains points de la règle de S. Jérôme ne s'accordent pas bien entre eux. Cf. nn., 25 et 145 : 115 et 182...

« Nous ne trouvons pas dans cette version latine toutes les prescriptions imposées aux moines de Tabennîsi. Nous devrons la compléter même sur plusieurs points essentiels, tels que les jeûnes, les veilles, la nourriture, à l'aide des renseignements que nous donnent les vies de nos saints, ou leurs lettres et leurs discours » (pp. 271-272). On pourrait s'attendre à trouver dans Cassien de précieux renseignements sur le cénobitisme pakhômien ; mais il n'en est rien. Ce que le célèbre abbé de Marseille en rapporte n'offre rien de neuf ; ses récits peuvent toutefois servir à contrôler ou à préciser quelques points des observances (pp. 273-274).

Le monastère pakhômien se composait d'un certain nombre d'habitations ou maisons placées sous la direction d'un religieux, où l'on trouvait une salle de réunion et des cellules ; chaque moine avait la sienne. Près de la porte d'entrée devait se trouver l'hôtellerie, plus loin les salles communes, telles que l'église, le lieu des réunions, le réfectoire et les divers offices ou ateliers.

Quiconque aspirait à la perfection religieuse pouvait se présenter au monastère, pourvu qu'il fût libre et que sa conduite antérieure ne fût pas une cause de scandale ou un danger pour les frères. Les prêtres eux-mêmes y étaient admis, à la condition de ne prétendre à aucune distinction. Quant à l'âge requis, il n'y avait point de règle ; on voit dans les monastères pakhômiens de jeunes religieux exercer des charges monastiques. Le postulant devait rester quelques

Digitized by Google

LES SOURCES NON IDENTIFIÉES DE L'HOMÉLIAIRE DE PAUL DIACRE.

L'homéliaire réédité dans Migne P. L. t. 95 sous le nom de Paul Diacre n'est qu'une compilation indigeste, où il est bien difficile de discerner le fonds primitif des éléments étrangers dont il s'est sans cesse accru jusqu'à la fin du moyen âge. Récemment, notre vénéré confrère feu D. S. Baeumer avait brièvement retracé la vraie physionomie du recueil dans sa *Geschichte des Breviers*, p. 387 suiv. M. le Dr F. Wiegand, privatdocent à l'université d'Erlangen, et neveu du grand érudit norvégien C. P. Caspari, vient de faire mieux encore : à la suite d'une étude consciencieuse des manuscrits encore subsistants, il a pu reconstituer la collection homilétique de Paul Diacre, et la remet devant nos yeux dans son intégrité, à l'exception du texte même des sermons et homélies, dont il se contente de donner l'*incipit*, avec renvoi aux textes imprimés (1).

Ce travail me semble fort utile dans sa simplicité apparente : il permet de se rendre un compte exact d'un côté de l'activité liturgique de Charlemagne, et d'apprécier à sa valeur le goût et l'érudition de celui qui fut ici son auxiliaire, Paul Warnefrid. Il est sûr que celui-ci fit mieux, pour son temps, que l'on ne pourrait espérer en ce genre, après onze cents ans, de ceux auxquels on recourrait présentement pour un pareil travail. Les quelques petites imperfections que l'on pourrait relever dans la brochure de M. Wiegand tiennent à une connaissance encore imparfaite de quelques particularités liturgiques du passé : ce qui est assurément pardonnable dans l'espèce Par exemple, les quatre leçons de l'Écriture, pour la Noël (p. 20-23), sont propres à l'office monastique : l'original de Paul Diacre ne, devait en comporter que trois.

Mais plutôt que de perdre le temps à signaler de semblables vétilles, j'aime mieux compléter brièvement les indications fournies par l'éditeur sur les auteurs des homélies (p. 78-82), en essayant d'identifier celles dont il a dû renoncer à établir la provenance :

1. Das Homiliarium Karls des Grossen auf seine ursprüngliche Gestalt hin untersucht von Lic. Dr. Friedrich Wiegand. (Studien zur Geschichte der Theologie und Kirche, von N. Bonwetsch und R. Seeberg. I. Band. 2. Heft.) Leipzig, 1897. 96 pages in 8°. — Prix : 2 Mk.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE.

n. 1. *Omelia b. Augustini. Miracula quæ fecit.* Tract. 24 in Johan., Ml. 35, 1592.

n. 10. *Sermo b. Augustini. Vos, inquam, convenio.* Contra Iudaeos etc. cap. 11 sqq. Dans l'append. du tome 8 d'Augustin. Ml. 42, 1123.

n. 16. *Sermo b. Isidori. Natalis Domini dies.* Isidore de Séville, De eccles. offic. I, 26. Ml. 83, 761-762. Donc bien authentique.

n. 31. *Sermo b. Isidori. Johannes apostolus.* Isidore de Séville, De ortu et obitu patrum, ch. 72. Ml. 83, 151-2. Pareillement authentique.

n. 34. *Sermo b. Severiani. Zelus quo tendat.* Le véritable auteur semble être S. Pierre Chrysologue, sermon 152. Ml. 52, 604.

n. 35. *Sermo b. Iohannis episcopi. Dedicatur novus.* Pseudo-Chrysostôme, édit. de Venise 1549, tome 2, fol. 244 suiv. — Cf. A Mai, Nova Patrum Biblioth. t. I, p. 232.

n. 41. *Omelia Origenis. Congregemus in unum.* Homélies XVI et XVII d'Origène-Jérôme, Ml. 26, 269-276, avec retouches vers la fin.

n. 63. *Sermo b. Ambrosii. Inmaculatus Dominus.* S. Ambroise, De virginibus, livre I, n. 4-11. Ml. 16, 189-192.

n. 65. *Sermo b. Augustini. Exultent virgines.* S. Augustin, serm. 370, à partir du n. 2. Ml. 39, 1657.

n. 68. *Sermo s. Johannis. Dignitas humanae originis.* Pseudo-Chrysost. édit. Venise 1549, t. I, fol. 111-112.

n. 70. *Sermo b. Johannis. Nemo qui nesciat.* Ibid. fol. 113-114.

n. 72. *Sermo b. Johannis. Fides et religionis.* Ibid. fol. 115.

n. 85. *Sermo s. Johannis. Portabat Rebecca.* Ibid. fol. 117.

n. 88. *Sermo b. Johannis. Mittitur a Jacob.* Ibid. fol. 118.

n. 89. *Item eiusdem Johannis. Spiritus sanctus medelam.* Ibid. fol. 224.

n. 91. *Sermo b. Johannis. Stabat Moyses in monte.* Ibid. fol. 119.

n. 93. *Sermo Johannis episcopi. Magnum Hieremiae sanctissimi.* Ibid. fol. 288 suiv.

SECONDE PARTIE.

n. 1. *Sermo b. Hieronymi. Quomodo iuxta Matheum.* S. Jérôme, ad Hedibiam, epist. 120, c. 4. Ml. 22, 987.

n. 14. *Omelia b. Augustini. Cum esset ergo sero.* S. Augustin, In Joh. tract. 121, n. 4-5. Ml. 35, 1958.

n. 25. *Omelia b. Augustini. Glorificatum a Patre.* S. Augustin, in Joh. tract. 105, 1 — 107, 4. Ml. 35, 1904-1913.

n. 55. *Alia cuiusdam. Hic discimus cum suis discipulis.* Les deux mss. Paris 11699 et 12404 ont comme le codex Aug., *Item sermo b.*

Digitized by Google

Augustini episcopi de eadem lectione. En effet, ce fragment est pris de S. Augustin, De civ. Dei, l. 20, c. 5, n. 3. Ml. 41, 663.

n. 56. *Sermo b. Johannis. Dominus Deus cum David.* Pseudo-Chrys. edit. Ven. 1549, t. 1, fol. 131.

n. 58. *Sermo Augustini. Idem si non solum illa.* Cette pièce manque dans les deux mss. de Paris. Elle est tirée de S. Augustin, De serm. Domini in monte, l. 1, n. 21. Ml. 34, 1239.

n. 59. *Omelia de Absalon. Perdidit Absalon scelestissimus.* Dans les deux mss. de Paris : *Sermo b. Iohannis episcopi.* — Pseudo-Chrysost. edit. Ven. 1549, t. 1, fol. 132.

n. 62. *Omelia b. Hieronymi. Quis sit vilicus iniquitatis.* S. Jérôme ad Algasiam ep. 121, c. 6. Ml. 22, 1018.

n. 70. *Omelia vener. Bedae. Haec lectio, fratres carissimi.* Adaptation du Commentaire sur S. Luc, Ml. 92, 470-472. Je doute beaucoup qu'elle ait fait partie de l'exemplaire authentique. Dans les deux mss. de Paris, 11699 et 12404, l'un et l'autre du Xe siècle, il n'est pas même fait mention de la fête de l'Assomption. Une telle omission, à une date aussi tardive, ne peut guère s'expliquer que par ce fait, que les copistes auront respecté à cet endroit l'ordre primitif du recueil.

n. 71. *Sermo b. Johannis. Hodie nobis Johannis virtus.* Pseudo-Chrysost. ed. Ven. 1549, t. 2, fol. 252.

n. 72. *Cuius supra. Heu me quid agam ?* Ibid. fol. 251.

n. 89. *Sermo b. Johannis. Christum in humanis.* Le Dr Wiegand renvoie à Ml. 57, 502; mais les arguments pour S. Maxime de Turin sont très faibles. Dans le Bréviaire Romain, au 18e dim. après la Pentecôte, la pièce porte le nom de S. Pierre Chrysologue, et figure dans le recueil des homélies de ce dernier sous le n. 50, Ml. 52, 339. En réalité, elle est à joindre à la série du Pseudo-Chrysostôme, si largement utilisée par Paul Diacre, éd. Venise, t. 2, fol. 250. Il y a lieu, par conséquent, de l'ajouter à la liste des leçons apocryphes du Bréviaire que j'ai donnée en 1891 dans la Revue Bénédictine VIII, 275.

n. 91. *Sermo b. Johannis. Tria sunt quae in misericordiae.* Pseudo-Chrysost. éd. Venise 1549, t. 5, fol. 76.

n. 102. *Sermo b. Augustini. Sive dicatur praeceptum.* S. Augustin, in John. tract. 83, n. 2—86, n. 3. Ml. 35, 1845-1852.

n. 103. *Omelia b. Augustini. Ac per hoc intellegere debemus.* Ibid. tract. 87, n. 1—91, n. 4. Ml. 35, 1852-1862.

n. 113. *Sermo b. Augustini. Psalmus qui cantatur Domino.* S. Augustin, serm. 31. Ml. 38, 192-196.

Digitized by Google

n. 120. *Sermo b. Johannis. Qui sanctorum merita.* Pseudo-Chrysost. éd. Ven. 1549, t. I, fol. 279.

n. 121. *Omelia b. Augustini. Inter parabolas.* S. Augustin, Lib. de Quaest. LXXXIII, qu. 59. Ml. 40, 44-48.

n. 125. L'homélie de Bède pour la Dédicace *Quia propitia divinitate* est du nombre des cinquante authentiques. Voir Revue Bénéd., t. IX (1892), p. 319 suiv.

n. 130. *Sermo b. Johannis. Clementissimus omnipotens Deus.* Je n'ai pas encore pu le retrouver dans les anciennes éditions latines de Chrysostôme ; il doit pourtant appartenir à la même série que les quinze autres sermons donnés ci-dessus sous le nom de l'évêque Jean.

n. 131. *Sermo b. Augustini. Tempus quod inter.* S. Augustin, Enchiridion, ch. 109-111. Ml. 40, 283-284.

n. 132. *Unde supra : Jam vero de resurrectione carnis.* Ibid. ch. 84-93. Ml. 40, 272-275.

Voilà le nombre des morceaux non identifiés considérablement réduit. Il ne reste, en somme, à retrouver que cinq homélies attribuées à Origène (I, 15. 61. 64. II, 55. 61). Toutes les cinq ont trait à l'Évangile selon saint Mathieu, et ont fait partie vraisemblablement de la même collection que les cinq autres homélies, pareillement sur saint Mathieu, publiées dans la *Bibliotheca Casinensis*, t. II, Florileg. p. 128, 131, 148 et 149. Jérôme nous apprend, dans la préface de son Commentaire sur S. Mathieu (Ml. 26, 20) et dans sa lettre à Paula, rééditée et commentée par le Dr E. Klostermann (Comptes rendus de l'Académie de Berlin, 29 Juillet 1897, p. 865), qu'il avait lu vingt-cinq homélies d'Origène sur le premier évangile. Les cinq de l'homéliaire de Paul Diacre et les cinq des mss. cassiniens aurait-elles été du nombre ? En tout cas, le Dr Ad. Harnack les déclare inauthentiques. (Gesch. der altchristl. Litteratur bis Eusebius, I Theil, p. 367). Elles demanderaient à être étudiées de près, aussi bien que la série très homogène des discours attribués ci-dessus à S. Jean Chrysostôme.

D. G. MORIN.

Digitized by Google

PRINCIPES D'ART RELIGIEUX.

Discours prononcé au congrès eucharistique de Bruxelles (2e section, 3e jour) par Dom Laurent Janssens, Recteur du Collège de St-Anselme à Rome.

NOUS sommes heureux de donner ici en entier le discours sur l'art religieux prononcé au congrès eucharistique par Dom Laurent Janssens, recteur du collège de St-Anselme à Rome. A la demande de l'assemblée, l'orateur l'a reconstitué, en complétant certains passages auxquels le manque de temps l'avait empêché de donner leur plein développement.

La Réd.

Messieurs,

Je n'aurais plus demandé la parole dans cette section, si la mission ne m'avait été en quelque sorte confiée de vous entretenir des principes fondamentaux de l'art religieux. Vaste sujet, oui, trop vaste pour le peu de temps dont il m'est permis de disposer. Aussi ne me perdrai-je pas en préambules. Les paroles que vient de prononcer M. le chanoine Van den Gheyn me serviront d'exorde,et supposant connue de vous la doctrine de l'Église, de S. Thomas en particulier, sur la mission de l'art au service de la religion, j'entre sans retard en plein dans ma matière. Quelles sont les conditions, les qualités requises pour qu'une œuvre d'art soit vraiment une œuvre d'art religieux ? Telle est la question à laquelle je me propose de répondre avec cette franchise dont je me suis fait une loi dès le début du congrès. Sans un parler ouvert et franc, que seraient nos congrès, nos travaux de section surtout, sinon une parade inutile ?

Pour procéder avec plus d'ordre, permettez-moi, Messieurs, de partager les qualités d'une œuvre d'art religieux en qualités négatives et qualités positives. A la rigueur, je le sais, la partition n'est guère philosophique. Toute qualité repose sur un aspect de l'être et tout être est nécessairement positif. Si donc je me sers de cette distinction, n'en concluez point, je vous en prie, que je sois partisan de cette distribution des vertus en positives et négatives, tant vantée

Digitized by Google

d'une certaine école moderne. Cette théorie, je la repousse dans sa terminologie comme dans son essence.

Les qualités négatives de l'art religieux sont, dans ma pensée, celles qui s'expriment plus facilement sous une forme négative ; de même qu'en théodicée on est convenu d'appeler perfections négatives de Dieu celles qui se conçoivent et se définissent par voie de négation. Et pourtant quoi de plus essentiellement, de plus infiniment positif que les perfections divines?

La première de ces qualités négatives, ainsi entendues, est qu'une œuvre d'art religieux n'offense pas la religion, c'est-à-dire, ne soit en désaccord ni avec le dogme, ni avec la morale, ni avec les prescriptions de la liturgie.

L'art est une prédication. La peinture sacrée ne s'appelait-elle pas dans le langage de nos pères la bible des pauvres? Enseigner, voilà donc la première mission des arts plastiques. Aucune qualité de facture, si brillante soit-elle, ne peut suppléer à cette qualité fondamentale. Il y a peu de jours je voyais une scène de Bethléhem, due au pinceau d'un des meilleurs artistes de Rome. Des deux côtés la Vierge et S. Joseph, à genoux, se tenaient dans une attitude presque identique; au milieu, un ange, descendu du ciel, tenant l'Enfant divin dans les plis de sa tunique blanche, semblait sur le point de le déposer dans la crèche béante. La disposition des personnages était bien pondérée, le coloris intense et harmonieux. Et cependant le tableau me déplut. La pensée dogmatique manquait de justesse : la maternité de Marie demeurait trop dans l'ombre.

Oh ! nos vieux maîtres! Quelle préparation théologique ils apportaient à leurs triptyques, à leurs fresques, à leurs sculptures monumentales ! A voir leurs œuvres, on savoure la moelle de la doctrine et de l'ascétisme ; de même qu'on retrouve le génie de l'Ange de l'École dans la trilogie de Dante Alighieri.

Au scrupule du dogme il faut joindre celui de la morale. Les œuvres d'art destinées à figurer dans la maison de Dieu doivent se distinguer par un rayonnement de modestie et de pudeur. Sous ce rapport, que de réserves à faire sur nombre de tableaux et de sculptures étalés dans les églises, comme si le *scandalum pusillorum* était moins à éviter lorsqu'il se produit dans le lieu saint ! L'expérience des âmes est là pour témoigner du mal qui résulte de ces abus. Autres temps, autres mœurs. Certaines crudités, permises aux artistes naïfs du moyen âge, froissent la délicatesse de nos mœurs actuelles. Et encore serait-on naïf de tout jeter sur le compte de la naïveté de ces artistes d'autrefois. Quant à la Renaissance, en intro-

Digitized by Google

duisant dans nos temples les libertés de l'art païen, elle a fait une œuvre dont les funestes effets perdurent jusqu'aujourd'hui. Si belle que soit une peinture, une sculpture destinée au sanctuaire, du moment qu'elle offense la délicatesse légitime de la pudeur, notez ce mot légitime, — je n'entends pas me faire ici l'apôtre d'une pruderie sotte et malsaine — cette œuvre pèche contre une des lois fondamentales de l'art religieux.

Au même titre — et ceci vaut surtout pour les compositions musicales — la violation des prescriptions liturgiques est un défaut capital. Arrière donc ces motifs, ces messes où les paroles répétées jusqu'à l'ennui, disposées, enchevêtrées en dépit du sens, si pas tronquées, dénaturent le texte liturgique et sont une parodie bien plus qu'une louange. Combien j'en ai subis, jusque dans les basiliques romaines,de ces morceaux,excellents peut-être dans un concert religieux, mais qui ne devraient jamais franchir le seuil de la maison de Dieu. Je me borne à cette réflexion. Monsieur le chanoine Sosson vous entretiendra *ex professo* de la musique religieuse, avec cette autorité qu'un savoir profond et des services éminents lui ont value en Belgique et ailleurs.

La seconde qualité négative de l'art religieux est de n'être point théâtral. S. Thomas est formel sur ce point. Les pères, les conciles, la sacrée Congrégation des Rites y insistent avec une imposante unanimité. Je vous épargne les citations;elles m'entraîneraient trop loin et sortiraient du cadre d'une simple causerie. La raison dont s'inspire l'Église dans ces prescriptions si rigoureuses est la même qui, avant-hier, me faisait exprimer certaines réserves touchant la manière la plus digne de consacrer le siècle futur au Christ Rédempteur, Roi du monde et des âges. Rien de théâtral n'est propre à nourrir une piété saine et robuste. L'art théâtral exalte les passions et flatte avec les sens la partie inférieure de l'homme. L'art religieux célèbre la vertu et stimule les envolées de l'âme au-dessus de la matière. De là entre ces deux arts une opposition radicale. C'est surtout du domaine de la musique religieuse qu'il importe de bannir les réminiscences, les évocations du théâtre. Que de progrès à réaliser sous ce rapport encore ! L'erreur de beaucoup d'ecclésiastiques et de religieuses est de se placer à leur point de vue personnel, plutôt qu'à celui de leurs ouailles ou des fidèles. Ils n'ont guère fréquenté le théâtre. Tel motif d'opéra leur paraît harmonieux, suave, onctueux. Le rythme du texte permet d'y adapter un motet liturgique, voire un fragment du propre de la messe, un *Agnus Dei*, un *Sanctus*. Dans leur innocence, ils se pâment de

Digitized by Google

ferveur à l'audition de leur morceau exquis ; et ils ne songent pas que, pour bon nombre de fidèles, ce morceau est un scandale, une tentation ramenant autour d'elle, tout un cadre de choses, sinon mauvaises, du moins frivoles, et toujours incompatibles avec l'acte auguste qui s'accomplit à l'autel. Je ne puis assez insister sur ce point, et je fus charmé, il y a peu de jours, à Rome, en entendant le *maestro* Tonizzo, reporter musical de l'*Osservatore romano*, évoquer les mêmes raisons pour bannir toute musique théâtrale de l'église. Je le répète : en cette matière, les prêtres et les religieux doivent moins prendre conseil d'eux-mêmes que des fidèles, s'ils veulent suivre une règle de conduite vraiment apostolique.

La troisième qualité négative de toute œuvre d'art religieux est de n'être pas d'une infériorité artistique manifeste. En parcourant certaines expositions, en considérant certaines églises neuves, en entendant certains offices, on serait parfois tenté de croire que la médiocrité est aujourd'hui l'apanage de l'art sacré. Rien n'est plus lamentable. Je le sais, cet état de choses est en partie le résultat des injustes spoliations auxquelles l'Église a été en butte dans ces derniers temps et l'est encore çà et là sous nos yeux. Et par un comble de perversité, ceux-là même qui s'acharnent à la dépouiller en haine de sa mission divine ont assez peu de vergogne et de cœur pour être les premiers à se moquer des suites de son dénuement.

Où sera le remède ? Dans l'éducation artistique du clergé, des ordres religieux, des classes appelées dirigeantes. Le laid coûte souvent plus cher que le beau. Il faut donc avant tout bien discerner les dépenses, si modiques soient-elles.

Et puis, quand les ressources sont trop minces pour se procurer une œuvre originale de mérite, pourquoi s'obstiner à vouloir de l'original quand même, au risque de ne l'obtenir que dans le pire sens du mot ? Les vrais artistes se font payer cher, et ils ont cent fois raison. On donne volontiers plusieurs centaines de francs à un médecin, à un avocat de mérite pour un soin ou un conseil qui n'a réclamé que quelques heures d'attention ou de travail. Et l'on se récrie quand, pour un tableau, fruit de longues semaines d'une application assidue, un artiste de renom exige cinq, dix mille francs ou davantage. Cela n'est pas raisonnable. Il importe que l'art véritable soit coté haut. La sélection est à ce prix.

Mais alors ?... Si les ressources vous manquent pour vous procurer une œuvre créée pour vous, contentez-vous d'une reproduction, d'une imitation. Il existe aujourd'hui des procédés merveilleusement perfectionnés, grâce auxquels la reproduction des chefs-

Digitized by Google

d'œuvre est à la portée de toutes les bourses. Et puis, que d'artistes incapables d'inventer, sont doués cependant d'un joli talent de copistes. Utiliser toutes ces ressources pour répandre dans la plus large mesure possible les plus belles créations artistiques, au lieu d'accumuler médiocrités sur médiocrités, tel me semble être le programme à suivre par tous ceux qui ont à meubler une église, une chapelle avec des moyens trop modestes pour leur permettre le luxe d'un artiste de valeur.

Cela dit des qualités négatives de l'art religieux, j'aborde les qualités positives.

Pour préciser cette partie de mon sujet, permettez-moi, Messieurs, de recourir à une distinction scolastique, aride à la surface, mais très féconde du moment qu'on y pénètre quelque peu. Dans tout œuvre d'art il convient de distinguer la matière et la forme. La matière, c'est l'élément palpable, le corps, si vous voulez; la forme, c'est le souffle insaisissable, l'esprit, la vie, l'âme: autres sont les qualités qui dérivent plus directement de la forme, autres les qualités qui se rapportent davantage à la matière dans ce tout unique, l'œuvre d'art.

La forme de l'art peut se résumer en un seul mot : l'idéal. Par idéal j'entends ici non seulement la cause exemplaire quelconque sans laquelle l'homme, ouvrier intelligent, ne saurait produire chose aucune; mais une cause exemplaire s'inspirant d'un modèle supérieur à tout objet déterminé dans son existence concrète. L'idéal infini, c'est la pensée du Créateur contemplant l'imitabilité infinie de sa propre essence. Et tout juste parce que l'artiste participe en quelque sorte du privilège de l'action créatrice, l'idéal intérieur, engendré par le génie dans le plus intime de l'esprit, doit être l'âme de son œuvre.

Or, si l'art religieux se trouve au sommet de l'échelle artistique, personne ne peut aspirer à devenir vraiment un artiste religieux, si sa flamme ne s'alimente à la source d'un idéal élevé. A combien de virtuoses brosseurs de toiles cet idéal a manqué et manque sous nos yeux. Leurs efforts, fussent-ils titanesques, n'engendreront jamais que l'impuissance. Témoin ces peintures si déplorables, pour ne pas dire scandaleuses, qui déparent depuis quelques années à Rome la basilique de Ste-Croix en Jérusalem et celle de St-Pancrace. Dans la première les œuvres de miséricorde sont traitées d'une façon si triviale, par endroits si ignoble, que ce serait vraiment faire œuvre de miséricorde que d'en purger un sanctuaire aussi vénérable; dans l'autre, la légende poétique entre toutes du jeune martyr, les

Digitized by Google

scènes les plus sacrées de la vie du Sauveur sont brutalisées d'une façon presque blasphématoire. Et pourtant cet artiste possède un talent nerveux; mais d'un idéal élevé, il n'a pas même une minime étincelle.

Est-ce assez que cet idéal soit élevé? Non, il faut encore qu'il soit religieux, c'est-à-dire, empreint de l'esprit, du sentiment du christianisme. Un exemple expliquera ma pensée. Qui donc aujourd'hui ose encore dénier à Richard Wagner un idéal élevé et puissant? Aux seuls noms de *Lohengrin* et de *Parcival* l'âme artiste se dilate et se soulève. Et pourtant cette magie d'orchestration, ce balancement mélodique à perte de vue, cette fougueuse chevauchée d'accords emportés vers l'inconnu, tout cela est empreint d'un panthéisme vague, mélange perfidement fascinateur de mysticisme et de sensualité. Wagner est un idéaliste géant; il n'est pas artiste chrétien. Une simple page des messes de Palestrina ou de Bach le distance infiniment.

Est-ce tout? Pas encore. Il s'agit — remarquez la gradation — il s'agit de former non seulement un grand artiste, mais un grand artiste chrétien; et non seulement un grand artiste chrétien, mais un grand artiste catholique. C'est le sentiment liturgique qui donnera à l'œuvre d'art cette dernière nuance. Le sentiment liturgique unissant l'artiste à l'Église elle-même, l'élève à cette compréhension suprême où le sublime cesse d'étonner, où la contemplation calme et objective donne aux élans les plus intenses la paix et le repos, préludes de la bienheureuse éternité. Le plus pur modèle de cet art est le chant grégorien, si éternellement jeune parce qu'il plane au-dessus de ce que le temps emporte. Dans les arts plastiques l'artiste qui semble l'avoir atteint de plus près est Fra Angelico, ce voyant merveilleux dont Michel-Ange — puissant idéaliste, lui aussi, quoique par des moyens diamétralement opposés — disait un jour : ce moine a dû contempler un coin du ciel.

Si sublime que soit l'idéal, il lui faut, pour s'exprimer, des moyens sensibles, de même que l'éloquence qui bouillonne au-dedans de l'orateur a besoin des lèvres ou de la plume pour s'épancher au dehors. En d'autres mots, suivant notre division scolastique, la forme a besoin de la matière, comme l'âme a besoin du corps. De là une autre série de qualités qu'il nous reste à considérer.

La première est une technique sûre. Sans technique point d'art véritable, raisonné, constant, maître de soi. De là, chez tous les artistes jaloux de leur mission, un zèle ardent à se perfectionner sans cesse dans la technique. L'école de cette technique est la nature,

Digitized by Google

ce grand chef-d'œuvre de Dieu : la nature attentivement, religieusement observée, étudiée, méditée, avec ses merveilleuses lois de proportion, de couleur, de statique et de mouvement; non pour la copier servilement, c'en serait fait de l'idéal; mais pour nourrir l'idéal lui-même d'aliments sans cesse nouveaux et se rendre toujours plus capable de le reproduire. Ainsi ont procédé de tout temps les grands maîtres. Ce point est capital, Messieurs. Point de pathos, je vous en prie. Il ne suffit pas d'être un fervent chrétien pour devenir un bon artiste chrétien. L'espèce réclame avant tout le genre. Sans art, l'art chrétien n'est qu'un vain mot, et l'œuvre d'art dont l'idéal ne serait plus astreint aux lois de la forme, serait une abstraction ou un monstre.

Aussi voit-on les meilleurs artistes chrétiens tendre sans relâche, par un effort constant,vers la correction de la ligne, le rayonnement de la couleur, la noblesse du beau. Je citais il y a un instant Fra Angelico. Croyez-vous qu'il n'ait pas étudié d'un regard finement observateur la nature qui s'offrait à sa portée? Ces belles têtes de moines aux cheveux ras, ces amples tuniques blanches aux plis retombants, il les avait sous les yeux dans son cloître. D'où vient que ses Christ en croix, ou ses vierges soient d'ordinaire d'une exécution plus faible? Il n'avait plus pour ces sujets une technique aussi sûre. L'idéal intime de l'artiste était assurément plus élevé, et pourtant l'expression de ces extases est moins belle : son pinceau était trop réduit à deviner les formes.

A cette technique sûre il importe que l'artiste chrétien joigne le culte de la tradition. La tradition se trouve à la base du catholicisme, elle ne saurait faire défaut à l'art catholique. La tradition, c'est le trésor de génie légué par nos ancêtres. L'ignorer, est une grave lacune dans l'éducation artistique; mais la rejeter lorsqu'on peut s'en approprier les richesses, c'est d'un présomptueux ou d'un fou. La Renaissance a rompu avec la tradition immédiate, c'est vrai ; mais pour se rattacher à une tradition plus ancienne dont la splendeur la fascinait. Et tout juste parce que, au lieu de compléter l'héritage des siècles chrétiens par les trouvailles de l'art antique, elle s'est uniquement éprise de ce dernier, la Renaissance a été dans son ensemble un mouvement plus malfaisant que salutaire.

Une réaction s'imposait, et les hommes de génie qui l'ont créée ont droit à notre admiration reconnaissante. Je me demande cependant si la réaction, çà et là, n'a pas été excessive ; d'abord par son mépris de la Renaissance et de l'art antique, ensuite par la servilité qu'elle a mise à reproduire les œuvres du moyen âge, avec leurs

Digitized by Google

défauts les plus manifestes, en les exagérant à plaisir, comme si le secret du sentiment chrétien qui anime ces œuvres pouvait se trouver dans les gaucheries de gens sincères, faisant de leur mieux, et très conscients de n'avoir, faute de technique, que trop imparfaitement rendu leur propre idéal.

Messieurs, je vous ai promis d'être franc. Le moment est venu de tenir parole. Peut-être fallait-il dans le principe passer par ces excès pour se familiariser avec le style qu'on voulait faire revivre. Mais il est grand temps de s'arrêter sur une route aussi fausse. Avouons-le : sous le nom d'art chrétien, à côté de quelques productions de valeur, on nous a inondés d'œuvres banales, pastiches,d'un mérite purement industriel, dépourvues de goût, d'idée, de beauté, n'ayant pas même le caractère des gaucheries naïves, parce que sincères, de l'art du moyen âge. Pour qui est habitué, comme je le suis, à respirer l'air artistique de l'Italie, à contempler, je ne dirai pas Raphaël et Michel-Ange — ces génies, sublimes comme point d'arrivée, furent plutôt funestes comme point de départ, et certes là n'est point mon idéal religieux — mais les préraphaélites, les Giotto, les Fra Angelico, les Masaccio, les Orcagna, les Botticelli, les Lippi, les Ghirlandaio, les Pinturicchio, les Peruzzi, les Pérugin, cet archaïsme mal compris finit par devenir insupportable.

Il n'est pas trop tard pour réagir ; mais l'heure presse. Déjà les meilleurs élèves, affranchis des excès de l'école, s'affirment puissants artistes. Témoin cette *via crucis* en *terra cotta* récemment placée dans l'église de St-Jacques à Gand, œuvre d'une facture excellente évoquant de loin Luca della Robbia.

Pourquoi s'obstiner davantage ? Nos adversaires nous font assez souvent l'amabilité de nous traiter de crétins, pour que nous puissions nous dispenser de leur fournir des arguments par les laideurs qui s'étalent dans certains vitraux de nos églises. Étranges artistes, que de pèlerinages ne feraient-ils pas cependant,s'il leur naissait un fils d'un type semblable à ces bienheureux ? Croient-ils donc que de tels échantillons de l'état de gloire soient de nature à nourrir chez les fidèles un vif désir de la vie future ?

La nature a horreur du vide, disaient les physiciens du moyen âge. On peut dire avec plus de vérité : l'idéal a horreur du laid. Beaucoup d'artistes, las de se traîner dans les basses sphères d'un matérialisme sans idéal, éprouvent le besoin de s'élever. Ils voudraient venir à nous : mais devant les fourches caudines d'un art hiératique, pétrifié dans les formules d'une difformité systématique, ils éprouvent un haut-le-corps et se détournent en s'écriant: jamais !

Digitized by Google

Hâtons-nous de faire tomber ces barrières ; sinon une autre réaction menace de nous reporter à une situation pire que celle dont on cherchait à nous affranchir. Pour cela que faut-il ? Deux choses: d'abord se pénétrer de l'esprit de nos vieux maîtres, les Memling, les Bouts, les Van der Weyden, les Van Eyck, et tant d'autres du Nord et du Midi, sans s'attacher aux incorrections, où qu'elles se rencontrent, comme à une condition *sine qua non* du beau chrétien ; ensuite, et j'arrive ainsi à la dernière qualité requise dans une œuvre d'art religieux, se bien persuader que l'art est vie.

Aussi longtemps qu'il s'agit de restaurer, de reconstituer une œuvre d'art du passé, je comprends que l'on s'applique à copier les maladresses des artistes du moyen âge. Un fragment d'Ennius ne se pourrait compléter en style damasien.Ce qui est vrai en littérature l'est aussi en art. Mais, s'agit-il de parler au peuple d'aujourd'hui en créant une œuvre nouvelle, on parlera une langue morte, si cette œuvre n'est pas palpitante de vie.Toute œuvre d'art doit être vécue. N'en est-il pas ainsi pour l'éloquence ? Quel sera le véritable orateur ? Sera-ce celui qui récite sans broncher un morceau appris de mémoire ? Oui, si, en le composant dans son cabinet, il a éprouvé les tressaillements de la conviction et de l'enthousiasme, et si, en disant son discours, il l'enfante de nouveau par l'évocation fraîche et émue de ces premiers sentiments. Mais plus éloquent encore sera celui qui fait jaillir spontanément de son âme le meilleur de lui-même : l'étincelle d'une haute pensée, la flamme d'une ardente affection. Ainsi en est-il de tous les arts. C'est le délire de l'artiste aux prises avec son génie, ce délire si bien dépeint par Cicéron et qui prenait chez Michel-Ange et Beethoven des formes épiques restées légendaires.

Voilà pourquoi l'art ne saurait demeurer stationnaire, et pourquoi c'est un crime de lèse-esthétique de vouloir le couler *ne varietur* dans le moule des siècles écoulés.Demain, sous les voûtes de la collégiale de Ste-Gudule, vous entendrez la messe de mon illustre ami, Edgar Tinel. Dans la marche somptueuse de ces voix mixtes *a cappella* vous retrouverez tantôt l'allure calme et majestueuse de Palestrina, Bach et Händel, tantôt la profondeur mélodique de Beethoven, le lyrisme de Schumann, la fougue harmonique de Wagner ; mais, à côté de tout cela, vous découvrirez une bonne part de Tinel, et cette part ne sera pas la moins bonne.

Je me résume, Messieurs, et finis cette causerie déjà trop longue. En revenant de Rome, j'ai voulu passer par Turin, dans l'espoir de rencontrer dans l'exposition d'art sacré quelques impressions utiles

Digitized by Google

à soumettre à cette assemblée. Le concours des tableaux de la Ste Famille, concours ouvert par Léon XIII, avec un prix de dix-mille francs, attira particulièrement mon attention. Mais quelle déception, *Dio mio!* Rarement dans ma vie j'en éprouvai de plus amère. Quarante-six grandes toiles : qui ne se promettrait un régal artistique et religieux? Eh bien, de ces quarante-six toiles enlevez-en du coup quarante, les unes dépourvues de justesse dogmatique, les autres d'un théâtral absolument ridicule, d'autres, et beaucoup, d'une infériorité de facture déplorable, d'autres encore vides d'inspiration, d'idéal, ou sans autre inspiration qu'un sentimentalisme mièvre, sans autre idéal qu'une élégance boulevardière, d'autres en rupture ouverte avec la tradition pour ne pas dire avec la foi, ou d'un modernisme vulgaire et renversant. Et les six toiles qui restent sont-elles vraiment religieuses? Pas même. Deux tout au plus pourraient figurer honorablement sur un autel.

Voilà, Messieurs, la triste situation dans laquelle l'art chrétien languit pour avoir détourné les yeux de son glorieux passé et s'être affranchi des lois qui doivent à jamais le régir; et cela dans cette noble Italie, patrie du beau éclairé par la foi. Sans doute, en Belgique, nous sommes loin d'une telle décadence, ou plutôt nous avons fait déjà plus de chemin pour nous en relever. Mais il en reste encore beaucoup à faire. C'est pourquoi j'ai voulu vous adresser un appel vigoureux en faveur de l'art sacré. Sa mission est grande aujourd'hui, plus grande peut-être que jamais. Travaillons de concert, Messieurs, afin que, rendu à la pureté, à la majesté des âges d'or, il redevienne à la louange du Christ eucharistique cette voix sublime, irrésistible,dont les accents épanchent l'enthousiasme des croyants et ramènent l'incrédule aux clartés de la foi par le rayonnement fascinateur du Beau au service du Vrai et du Bien.

Digitized by Google

L'ORDRE DE S. BENOIT AU BRÉSIL.

LES monastères brésiliens de l'ordre de S. Benoît furent fondés dans le cours des XVIe et XVIIe siècles par la Congrégation bénédictine du Portugal, à laquelle ils restèrent unis, jusqu'au moment où le Brésil secoua le joug de la mère-patrie. Cette expansion de la famille bénédictine du Portugal au-delà des mers, fut l'effet de la restauration monastique opérée dans ce pays dans la seconde moitié du XVIe siècle. Pour en saisir l'importance et comprendre l'organisation de l'ordre au Brésil, nous croyons utile de donner ici un court aperçu sur les origines de la Congrégation portugaise.

L'ordre bénédictin se trouvait en décadence au Portugal sous le règne de Jean III. Le fils naturel de ce prince, Édouard, était abbé commendataire du monastère de Refoyos de Basto. Il eut pour successeur son précepteur, Didace de Murza, religieux hiéronymite, homme de science et de vertu, qui n'accepta cette charge qu'à la condition de pouvoir éteindre le monastère, et de fonder à l'aide de ses revenus deux collèges, un pour les Hiéronymites, un autre pour les Bénédictins. Le roi accepta cette proposition, et le pape y donna son consentement. Aussitôt, Didace de Murza fonda, auprès de l'université de Coïmbre, un collège de St-Benoît, où il accepta douze postulants, qui firent profession en 1555, et attribua à ce collège une partie des revenus de Refoyos ; l'autre fut cédée aux Hiéronymites.

Cependant le commendataire de Refoyos songeait à relever l'ordre bénédictin dans son pays. Il fit part de son projet au pape et en obtint la permission de faire revivre l'abbaye de Refoyos. Il le fit à l'aide de douze de ses moines de Coïmbre et il restaura les édifices du monastère.

Son successeur fut un de ses neveux, Jean Pinto, chanoine-régulier de S. Augustin, distingué par sa science, qui marcha sur ses traces et favorisa l'ordre de S. Benoît.

A cette époque, le monastère de St-Thyrse de Riba d'Ave avait pour commendataire D. Antoine de Silva, un homme de grandes qualités. Apprenant les heureux succès de la réforme établie à Coïmbre et introduite à Refoyos, il alla trouver la reine Catherine,

Digitized by Google

régente du royaume, et l'intéressa à l'œuvre de restauration qu'il méditait. La princesse obtint, de la reine Jeanne de Castille, que deux moines de la Congrégation bénédictine d'Espagne fussent envoyés en Portugal, pour aider l'abbé de S. Thyrse à restaurer la discipline monastique. On lui envoya les Pères Pierre de Chaves et Placide de Villalobos, moines de Montserrat. Plus tard, le roi Sébastien fit également venir d'Espagne les Pères Alphonse Zorilla et Jean Guzman pour travailler à la même œuvre.

Le résultat des travaux combinés des moines espagnols et portugais fut la création d'une congrégation portugaise. Pie V donna son consentement à cette création ; il abolit la perpétuité des abbés, qui devinrent triennaux et furent placés sous la juridiction d'un général élu pour trois ans. De son côté, le roi abandonnait son droit de patronat. Le P. Pierre de Chaves fut nommé abbé de St-Martin de Tibaens (monastère reconnu comme chef de la congrégation), et premier général.

Modifiée momentanément par Grégoire XIII, mais rétablie dans son état primitif le 25 novembre 1587, la congrégation portugaise fut mise en jouissance des privilèges des congrégations du Mont-Cassin et de Valladolid, ainsi que de ceux des Cisterciens, des Célestins, des Olivétains, des Camaldules et des Hiéronymites (1).

Ce fut à ce moment de renaissance monastique, à l'heure où une nouvelle sève se répandait largement jusque dans les derniers rameaux de l'arbre bénédictin au Portugal, qu'une tige allait en être détachée et transportée au Brésil.

C'était en 1581. Le troisième chapitre général de la congrégation était réuni au monastère de St-Martin de Tibaens, quand arriva une députation des habitants de la *Baie de tous les Saints (Bahia)*, alors siège du gouvernement et principal établissement des Portugais au Brésil, qui venait demander aux capitulaires de leur envoyer des religieux de leur nouvelle réforme, s'engageant à fournir tout ce qui serait nécessaire à leur établissement, comme ils l'avaient fait pour les Pères de la Compagnie, qui se trouvaient dans leur ville depuis 1549.

Le général était pour lors D. Placide de Villalobos, un des premiers restaurateurs de l'ordre en Portugal. Il accueillit favora-

1. Cet aperçu historique est tiré de la préface des *Privilegia congregationis Sancti Benedicti Portugaliae* (Romae, ex Typographia Titi et Pauli de Dianis, 1589, in-4°) adressée le 1 mai 1589 aux membres de la congrégation portugaise par D. Paul de Touro, un des douze postulants reçus par Didace de Murza à Coimbre, envoyé à Rome en qualité de procureur de sa congrégation. On peut également consulter *Benedictina Lusitana*.... pello P. M. Frey Leão de S. Thomas, Coimbra, 1644 ; Hélyot, *Hist. des ordres religieux*, VI, 246-248.

Digitized by Google

blement la demande des habitants de Bahia et décida l'envoi immédiat de religieux.

Le P. Dom Antoine Ventura partit aussitôt avec quelques moines et reçut à Bahia le meilleur accueil de la part du gouverneur, Diogo Lourenço da Veiga, de l'évêque et des habitants. Il se fixa auprès de l'église St-Sébastien, qui lui fut cédée, et y établit un monastère.

Un vaste champ d'action s'ouvrait devant les bénédictins portugais. Cinq ans après leur arrivée (1586), le Père Maur de Teixeira s'établissait dans le pays de St-Paul. En 1589, c'était à Rio de Janeiro que deux moines de Bahia venaient fonder un monastère. A la fin du XVIe siècle, et surtout au milieu du XVIIe, les fondations de St-Benoît d'Olinda (1595), de St-Paul, de N.-D. de Parahyba, de N.-D. de Graça à Bahia et de N.-D. de Brotas, attestèrent la vitalité et la fécondité du rameau brésilien de l'ordre de S. Benoît.

L'ordre bénédictin compta donc au Brésil sept abbayes : Bahia, Rio, Olinda, St-Paul, Graça, Parahyba et Brotas, et quatre présidences: Santos, Sorocabo, Parnahyba et Jundiahy, relevant toutes les quatre de l'abbé de St-Paul.

L'abbaye de St-Sébastien de Bahia, la première par ancienneté, le fut peut-être aussi par l'importance. Placée dans la métropole ecclésiastique du Brésil, elle occupa un rang distingué dans l'histoire religieuse de ce pays. Nous espérons que dans un avenir peu éloigné nos confrères du Brésil nous raconteront les annales de ce vénérable monastère, dont l'église est un des joyaux de la ville de Bahia.

L'histoire du monastère de Rio est mieux connue, grâce à la publication du Dr Benjamin Franklin Ramíz Galvâo (1). Ce fut en octobre 1589 que les deux Pères Pierre Ferraz et Jean Porcalho, natifs du Portugal, furent envoyés de Bahia à Rio par l'abbé Antoine Ventura. Reçus avec honneur et charité par le gouverneur de la ville, Salvador Corrêa de Sâ, ils se fixèrent d'abord auprès de la chapelle de N.-D. de l'O, puis, afin de trouver un endroit moins bruyant, se transportèrent sur une colline voisine, qui leur fut cédée le 25 mars 1590 et ils y bâtirent leur monastère. Celui-ci prit d'abord le titre de N.-D. de la Conception, du nom d'une chapelle qui y avait été élevée autrefois, mais, en 1602, à la demande du gouverneur, François de Sousa, on remplaça ce vocable par celui de N.-D. de Montserrat.

1. *Apontamentos historicos sobre a ordem benedictina em geral e em particular sobre o mosteiro de N.-S. do Monserrate da ordem do patriarcha S. Bento d'esta cidade do Rio de Janeiro.* Rio, Leuzinger, 1879, 146 pp., in-8°.

Digitized by Google

Le monastère de Rio fut élevé en 1600 au rang d'abbaye, et, sous l'habile direction de son premier abbé, D. Rupert de Jésus, il acquit bientôt une grande importance. En 1633, on jeta les fondements d'une nouvelle église qui fut terminée en 1641 ; c'est le vaste temple que l'on admire encore aujourd'hui. On renouvela également le monastère en 1652 sur un plan assez vaste, mais un incendie, qui éclata le 23 mars 1732, en réduisit en cendres une grande partie, et détruisit un assez grand nombre de documents conservés dans les archives. L'on ne sauva que l'église, la bibliothèque et l'aile des bâtiments qui regarde la mer. Le zèle des abbés répara bientôt ces pertes.

Un grand nombre de religieux distingués par leur vertu et par leur science illustrèrent le monastère de Rio. On cite particulièrement D. Benoît de la Croix, profès de Tibaens, professeur de philosophie et de théologie (abbé de 1669-1673) ; D. Mathieu de l'Incarnation Pinna (né en 1687), théologien de mérite, auteur d'une *Theologia dogmatica*, du *Viridario Evangelico* (Lisbonne, 1730-47, 3 vol. in-4°), du *Defensio purissimae et integerrimae doctrinae Sanctae Matris Ecclesiae per SS. Dominum nostrum Clementem, Dei providente, Papam XI divinitus inspiratae in constitutione Unigenitus adversus errores Paschasii Quesnel ab eodem Sanctissimo Domino damnatos* (Lisbonne, 1729, fol.) ; D. Joseph de la Nativité, orateur sacré († 9 avril 1714), dont plusieurs œuvres oratoires eurent les honneurs de l'impression ; D. Gaspar de la Mère de Dieu (1714-1800), auteur de *Memorias para a Historia da Capitania de S. Vicente* (Lisbonne, 1799, in-4°) ; les frères convers Richard du Pilar, natif de Cologne († 12 février 1700), et Dominique da Silva, dont on admirait les talents artistiques.

L'abbaye d'Olinda remonte, comme nous l'avons dit, à la fin du XVIe siècle. Ce fut en 1592 que Georges de Albuquerque Coelho obtint du R^me P. Gonçalo de Moraes, général de la congrégation portugaise, l'autorisation de fonder des monastères bénédictins dans sa capitainie ; mais ce ne fut qu'en 1595 que la première colonie bénédictine vint s'y fixer, grâce à la générosité de celui qui les avait appelés.

Établis d'abord auprès de l'église de St-Jean, qui appartenait à la confrérie des militaires, les premiers religieux se transportèrent auprès de celle du *Mont*, qui leur fut donnée en 1597 par l'évêque Antoine Barreiros, alors en visite pastorale à Olinda. Mais ils n'y restèrent que peu de temps, car l'endroit ne se prêtait pas aux exigences de leur vie. Ils achetèrent, le 27 octobre de cette année, la

Digitized by Google

propriété dite Olaria, où se trouvaient les ruines de l'ancien ermitage de St-Roch, et y élevèrent un monastère. Après le départ des Hollandais, le général portugais François Barreto de Menezes, augmenta les revenus du monastère, en lui faisant don d'un certain nombre de maisons de Recife et de quelques *fazendas*. Pour perpétuer le souvenir des triomphes remportés sur les Hollandais dans les batailles du 19 avril 1648 et du 19 février 1649, le général éleva une chapelle en l'honneur de N.-D. de Prazeres, et, avant de rentrer dans sa patrie, en fit don, le 8 novembre 1656, aux Bénédictins, en souvenir des grands services que le P. Dom Jean de la Résurrection lui avait rendus pendant la guerre. Plus tard les moines transformèrent l'ermitage de Prazeres en une belle église, qui fut achevée en 1782.

Depuis la fin du siècle dernier, l'abbaye d'Olinda ne fut plus occupée que par un nombre restreint de religieux. Les bâtiments, trop vastes pour les besoins réels de la communauté, furent parfois affectés à d'autres usages. Ainsi, après la promulgation de la loi du 11 août 1827 sur l'érection des deux facultés de droit de St-Paul et d'Olinda, ce fut dans l'enceinte de l'abbaye que siégea d'abord l'académie (1828 à 1852). Le monastère dispose de locaux assez spacieux ; d'après une inscription placée sur la porte principale, il a été entièrement restauré en 1860 par les soins de l'abbé D. Philippe de S. Louis Paim. L'église avait été reconstruite en 1761 (1).

Tant que l'ordre bénédictin put se recruter librement et maintenir ses traditions, la discipline régulière resta florissante, et les religieux purent rendre de nombreux services à la religion. Nous ne disons rien des services rendus par les monastères à l'État ; les détails fournis par le Dr Ramiz Galvâo témoignent hautement de l'esprit de charité et de patriotisme qui anima toujours les Bénédictins brésiliens.

L'ordre de S. Benoît eut l'honneur de donner au Brésil quelques évêques de mérite. D. Antoine do Desterro, abbé de Rio, devint évêque d'Angola, puis de Rio, où son administration fut extrêmement féconde en œuvres de zèle et de charité. Il mourut le 5 décembre 1773 et fut enterré dans le cloître du monastère de Rio. Nous citerons encore D. Joseph de Sainte-Scolastique, archevêque de Bahia (✠ 1814) ; son successeur, D. Vincent da Soledade (1819-1822) ; D. Jean de S. Joseph Queiroz, évêque de Para (✠ 1764) ; D. Antoine de S. Joseph Bastos, évêque d'Olinda, mort le 18 juillet 1818, et, en

1. Ces renseignements sont tirés de notes publiées en 1896 par M. A. A. de Luna Freire dans la *Revista do Instituto archeologico e geographico Pernambucano*, nc 49, pp. 79-85.

Digitized by Google

notre siècle, Mgr Louis Saraiva, évêque de St-Louis de Maragnano, décédé le 29 mai 1876.

Malheureusement, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, la persécution qui sévit en Portugal contre les ordres religieux, eut son contre-coup au Brésil. Le décret, par lequel le roi Joseph, à l'instigation de Pombal, défendait l'admission de novices, fut intimé le 30 janvier 1764 au provincial de l'ordre, auquel on demandait en même temps un état de tous les monastères, maisons et résidences, la liste des prêtres, des convers etc. Ces pièces furent remises au Secrétaire d'État le 12 mai 1765. La reine Marie, en montant sur le trône (1777), révoqua le décret de son père, et l'on put de nouveau recevoir des novices. Mais l'établissement de la « Junte d'examen de l'état actuel et amélioration temporelle des ordres religieux », en 1789, vint de nouveau arrêter le recrutement normal de l'ordre. Ce ne fut qu'à la suite des grands services rendus au pays par les religieux pendant l'invasion française,que les mesures prohibitives furent révoquées. On combla donc les vides, mais les seize ans d'interruption de noviciat avaient déjà ébranlé les traditions des monastères, et obligé les supérieurs à pourvoir aux nécessités les plus pressantes, sans leur permettre de donner à leurs nouveaux sujets toute la formation d'autrefois. Le séjour de la famille royale de Portugal au Brésil (1808), en obligeant les moines de Rio à donner l'hospitalité de leur maison à un grand nombre de personnes de la suite du roi Jean, puis plus tard à deux bataillons de la garnison, ne fut pas sans exercer une influence peu heureuse sur l'esprit des religieux.

La proclamation de l'indépendance du Brésil vis-à-vis du Portugal en 1822, devait avoir des conséquences importantes pour les ordres religieux du nouvel Empire. La séparation civile devait entraîner aussi ses effets dans l'ordre ecclésiastique. Les relations entre les maisons religieuses du Brésil et leurs chefs portugais devenaient impossibles à maintenir. Ceux-ci le comprenaient bien ; aussi, dans le chapitre général de la congrégation portugaise tenu à Thibaens en 1825, ne procéda-t-on point à l'élection des prélats brésiliens. Les charges pourvues antérieurement n'étaient donc qu'intérimaires. Cette situation était contraire aux prescriptions des constitutions. L'abbé de Rio, D François Machado, et son successeur, D. Antoine du Carmel, adressèrent une remontrance à l'empereur, et le prièrent de solliciter de Rome l'érection en congrégation des monastères brésiliens déclarés indépendants du général de la congrégation portugaise. La bulle *Inter gravissimas*

Digitized by Google

curas du 7 juin 1827 régla définitivement la situation des maisons bénédictines du Brésil.

La bulle de Léon XII, munie du placet impérial, fut remise le 3 novembre suivant à l'abbé de Rio. Par cet acte solennel, le pape démembrait de la congrégation portugaise les maisons du Brésil, et les groupait en une nouvelle congrégation, régie par les lois, décrets, privilèges et prérogatives énoncés dans la bulle *Causas inter dilectas* du 7 septembre 1675 de Clément X, relative à l'organisation des monastères brésiliens. En attendant la convocation du premier chapitre-général, qui devait se tenir à St-Sébastien de Bahia, et la nomination de l'abbé général et des autres supérieurs des monastères, c'était le provincial en fonction qui devait avoir le gouvernement de la congrégation. Le pape faisait savoir qu'il verrait avec plaisir l'érection d'écoles et de collèges dans les abbayes ; il terminait en confirmant à la congrégation brésilienne toutes les exemptions et distinctions jadis accordées à celle du Portugal.

Le 17 juin 1829, s'ouvrit à Bahia le premier chapitre-général de la nouvelle congrégation. Le second eut lieu en 1832, mais, déjà en ce moment, on était obligé de demander au St-Siège la dispense de certaines clauses des constitutions relativement à la réélection des membres du régime (1). Malheureusement, la situation devait toujours aller en empirant, car le gouvernement ne songeait qu'à reprendre à son compte les lois persécutrices du Portugal, afin de mettre son dévolu sur les biens de communautés.

Dès 1828, une loi interdit aux religieux étrangers toute administration au Brésil. Bientôt après, le gouvernement s'assura par certaines mesures la possession des biens des ordres religieux : la dîme additionnelle, l'autorisation de vendre ces biens, à condition d'acheter avec le produit des titres de la dette publique.

Le gouvernement, il est vrai, par la voix du ministre de la Justice, Diogo Antonio Feijó, avait accordé au nonce Ostini la faculté d'exercer toute juridiction nécessaire pour l'amélioration des ordres religieux, mais le départ de l'envoyé pontifical fit échouer cette restauration, et quand son successeur, Mgr Fabbrini, essaya de la mettre à exécution, la commission des affaires ecclésiastiques de la Chambre des députés crut qu'il y avait lieu de refuser le placet impérial. Cette commission élabora un avis qui, après avoir démontré les *inconvénients* d'améliorer l'état des ordres religieux, se terminait par ces mots : « Que la même auguste Chambre devait nommer une commission chargée de proposer des mesures conciliatrices, qui

1. Ramiz Galvão, 91.

Digitized by Google

fussent capables de protéger en même temps les intérêts des religieux de St-Benoît jusqu'au dernier survivant et les intérêts nationaux dans la fiscalisation et meilleure administration des biens du même ordre, dont la Nation est la légitime héritière (1). »

Un nouveau ministre de la justice, Aurélien de Sousa, avait de plus vastes projets en vue. Dans l'assemblée générale du 8 août 1834, il ne proposa rien moins que la cession immédiate de tous les biens monastiques : le gouvernement donnerait une pension annuelle aux religieux, obtiendrait pour ceux qui le désireraient les dispenses nécessaires de leurs vœux, leur fournirait des bénéfices ou des chaires d'enseignement, transformerait en édifices nationaux les couvents et monastères abandonnés, etc. C'était une menace formelle d'extinction.

Lors du troisième chapitre général de 1835, il n'y avait plus que 52 bénédictins au Brésil, la plupart âgés ou infirmes. La perspective d'une prochaine dissolution avait jeté le découragement dans leurs rangs. Mais un rayon d'espoir ne tarda pas à venir relever les courages abattus. Le 23 juin 1835, l'assemblée provinciale de Bahia, usant des droits que lui accordait l'acte additionnel de la Constitution, autorisa chacun des ordres de S. Benoît, de S. François et du Carmel à admettre trente novices. Le nouvel abbé général, D. Manuel Neves, par son zèle et sa prudence, sut promptement profiter des renforts que la Providence lui envoya pour rétablir la conventualité dans les monastères de Bahia et de Rio, et pour ouvrir dans ce dernier un collège, qui depuis lors n'a cessé de rendre de grands services à la capitale du Brésil.

Malheureusement, les espérances que l'acte de l'assemblée de Bahia avait fait concevoir ne tardèrent pas à s'évanouir. Le gouvernement impérial, dominé par la franc-maçonnerie, convoitait de plus en plus ardemment les biens monastiques. Le 19 mai 1855, un décret du gouvernement interdisait à tous les ordres religieux l'admission de novices. C'était la mort à brève échéance, et, en attendant que l'on mît la main sur les propriétés des couvents, on les grevait d'une seconde décime.

Le chapitre général de 1857 protesta contre cette mesure, qui frappait de mort l'institut bénédictin, et représenta au gouvernement que les services rendus par l'ordre en 1668, lors de l'invasion des Hollandais, et en 1710 des Français, ainsi que les bienfaits de l'enseignement gratuit dans les monastères de Bahia et de Rio

1. Cf. Bidaro, *L'Église au Brésil pendant l'empire et pendant la république*. Rome, Stabilimento Bontempelli, 1895, pp. 52-60.

Digitized by Google

auraient dû lui épargner ce coup. Le vénérable archevêque de Bahia, D. Romuald de Seixas, qui avait présidé le chapitre, porta cette représentation à la connaissance du gouvernement impérial, et usa de toute son influence pour sauver la famille bénédictine. L'abbé de St-Benoît de Rio, D. Louis Saraiva, plus tard évêque de Maranhâo, adressa une nouvelle protestation et réclama en faveur de l'admission des novices. Mais le ministre de la justice n'en tint aucun compte.

Les Bénédictins brésiliens continuèrent comme ils le purent l'administration de leurs maisons. L'abbaye de Rio ne cessa de donner de nouveaux développements à son collège; son abbé, D. Louis Saraiva, fut nommé évêque de Maranhâo en janvier 1860; plusieurs moines se distinguèrent dans la ville comme professeurs au collège impérial et dans les séminaires diocésains. Le 3 mars 1866, le chapitre général, réuni à Bahia, décréta l'émancipation de tous les esclaves des propriétés de l'ordre, donnant ainsi le premier l'exemple à ce mouvement de liberté, qui devait se terminer par le décret d'émancipation porté par le Parlement brésilien et promulgué par la princesse Isabelle, fille de D. Pedro II.

Le 10 juin 1869, la Chambre des députés brésiliens décréta une nouvelle mesure vexatoire pour les maisons religieuses, en grevant de nouveaux impôts leur patrimoine: 6°/o pour les revenus des propriétés rurales avec augmentation annuelle de 3°/o jusqu'à concurrence de 21°/o; 20°/o pour les revenus des propriétés urbaines jusqu'à concurrence de 30°/o; impôts considérables sur les esclaves âgés de plus de 12 ans; ordre de transformer en titres de la dette publique intransmissibles le produit des aliénations de biens, qui étaient favorisées par la remise de la moitié de l'impôt de transmission.

L'abbé de Rio, D. Joseph Franco, protesta contre cette violation du droit commun, et adressa aux représentants du pouvoir une protestation simple, calme et modérée, mais énergique, dans laquelle il montrait l'iniquité de ce projet de conversion, la violence des moyens proposés, les conséquences ruineuses que cette mesure allait entraîner. Le Sénat brésilien passa outre, et les religieux furent mis en dehors du droit commun.

Cependant le décret de 1855, prohibant l'admission des novices, bien qu'il n'eût d'après la teneur des termes qu'une portée temporaire, « jusqu'à la conclusion d'un concordat avec le St-Siège que le gouvernement impérial allait proposer », n'était jamais rapporté. Les religieux disparaissaient l'un après l'autre; la mort des

Digitized by Google

anciens entraînait la fin de la conventualité dans les monastères. Les derniers survivants pouvaient-ils assister impassibles à la ruine de leur ordre sans essayer de conjurer sa disparition? L'idée vint aux religieux brésiliens d'envoyer des novices à Rome et de leur y faire émettre les vœux. Les Bénédictins de Rio furent les premiers à se servir de ce moyen; mais le ministre de l'Intérieur, Joâo Alfredo, ayant découvert ce plan, publia le 27 octobre 1870, l'avis suivant adressé aux supérieurs des monastères : « Le gouvernement impérial sait de source officielle que Frei Joâo de Santa Gertrudes, de Rio de Janeiro, s'est présenté à Rome accompagné de trois jeunes hommes brésiliens, les nommés Francisco José Ferreira Villaça, José Thomas de Faria et Hermenegildo de Araijo Sampaio, et que ceux-ci sont entrés comme novices dans l'ordre des Bénédictins. Le gouvernement impérial ne peut ni ne désire empêcher que les sujets brésiliens à l'étranger fassent profession dans les ordres religieux qui y existent; mais je dois observer à votre très Révérende Paternité que les permis accordés pour l'admission des novices dans les ordres religieux de l'Empire étant abrogés par le règlement du 19 mai 1855, ce serait contrevenir à cette détermination s'il était permis aux Brésiliens, qui font profession dans les ordres à l'étranger, de faire partie des communautés existant au Brésil. S. M. l'Empereur ordonne donc que même les Brésiliens qui feront profession à Rome ne pourront, en retournant dans l'empire, faire partie des ordres qui y existent (1). »

Ce décret d'expulsion lancé contre les jeunes Brésiliens, qui s'étaient rendus à Rome, fut le moyen dont la Providence se servit pour restaurer l'ordre bénédictin en Portugal.

Frei Jean de Sainte-Gertrude, mentionné dans la lettre du ministre, était un des religieux les plus méritants de la congrégation brésilienne. Né au Portugal en 1818, Jean de Amorim avait manifesté de bonne heure le désir de se rendre au Brésil pour s'y occuper d'affaires. Il trouva à Rio la grâce de la vocation, prit l'habit bénédictin à l'abbaye du Montserrat dans cette ville et fit son noviciat à St-Sébastien de Bahia, où il émit ses vœux de religion le 20 février 1841. A la suite du décret impérial de 1855, qui menaçait l'existence de l'ordre au Brésil, il conçut le projet de rétablir son ordre dans la mère-patrie, sur la base d'une véritable observance de la règle, ce que le nombre restreint des religieux au Brésil et la multiplicité de leurs occupations ne permettaient plus. Dès 1864, muni de l'autorisation de ses supérieurs, il se rendit au Portugal. Plus tard, quand le

1. Badaro, 113-115.

Digitized by Google

Brésil fut interdit aux trois jeunes profès formés à St-Paul de Rome, D. Jean de Ste-Gertrude les détermina à venir l'aider dans son œuvre. On ouvrit un collège dans l'ancienne abbaye de Paço de Souza, puis on racheta l'ancien monastère de Cucujaes, dont l'existence canonique fut reconnue par le Saint-Siège, et que Léon XIII érigea en abbaye en mai 1888. Avant de mourir, le digne vieillard fit appel à la congrégation de Beuron pour consolider son œuvre. Le chapitre-général de la congrégation de Beuron, réuni à Maredsous en 1894, y donna une réponse favorable. Aujourd'hui l'abbaye de Cucujaes et le prieuré de Singeverga sont les prémices de la restauration bénédictine au Portugal.

Le chute de D. Pedro et l'avènement de la République vinrent apporter d'importantes modifications aux relations qui existaient au Brésil entre l'Église et l'État. Le décret du 7 janvier 1889 sépara l'Église de l'État, abolit le patronat avec toutes ses institutions, recours et prérogatives, mais en même temps reconnut à l'Église la personnalité juridique pour acquérir les biens et les administrer. Cette disposition de la dictature fut reproduite dans l'article 72 de la Constitution rédigée par le gouvernement provisoire le 22 juin 1890 et promulguée le 24 février 1891 par le congrès fédéral.

Cette émancipation du pouvoir civil porta bientôt ses fruits. Le Saint-Siège put créer de nouveaux diocèses, nommer librement les évêques, et ceux-ci purent donner un libre champ à leur zèle pastoral. En outre les monastères étaient sauvés de la ruine.

Les Bénédictins brésiliens furent des premiers à profiter de la liberté qu'ils venaient de reconquérir. Lors du chapitre général réuni à Bahia en mai 1890, ils adressèrent au Saint-Père une pétition à l'effet d'obtenir quelques religieux d'Europe pour les aider à reconstituer leur ordre. Cette pétition, renouvelée dans le chapitre de 1893, fut favorablement accueillie de Léon XIII. Le Souverain-Pontife jeta les yeux sur la congrégation de Beuron.

Les négociations entamées entre le Saint-Siège, l'abbé général de la congrégation brésilienne et les abbés de la congrégation de Beuron ne tardèrent pas à aboutir à un accord entre les deux congrégations. Lors du chapitre général tenu à Maredsous en août 1894, il fut décidé que la congrégation de Beuron accepterait de prêter son concours à la restauration de la congrégation brésilienne en envoyant à bref délai quelques moines d'Europe; l'abbaye de Maredsous devait fournir le premier contingent.

Le R. P. D. Gérard van Caloen fut chargé de la direction de cette œuvre. Encouragé par un bref de S. S. le pape Léon XIII, par

Digitized by Google

lequel le pontife recommandait aux catholiques belges cette entreprise importante, Dom van Caloen partit pour le Brésil le 1 août 1895, accompagné de trois moines de Maredsous, de deux novices et de plusieurs frères convers. Le 17 de ce mois, la colonie bénédictine arrivait à Olinda, où l'office divin fut aussitôt rétabli dans l'ancien monastère de St-Benoît. Depuis lors d'autres moines de la congrégation de Beuron sont allés renforcer la première colonie ; un noviciat y a été ouvert et le ministère apostolique y est largement pratiqué.

L'œuvre inaugurée à Olinda, il y a trois ans, doit être reprise cette année à Bahia, où se trouve l'abbaye de St-Sébastien, chef-lieu de la congrégation du Brésil. Une récente décision du Saint-Siège veut que ce monastère reprenne vie par les mêmes moyens qui ont été couronnés de succès à Olinda. On va donc y ouvrir un noviciat et y rétablir une famille monastique, qui sera un foyer de propagation de l'ordre dans le centre du Brésil, comme Olinda le sera pour le Nord. Un troisième centre sera établi plus tard dans le Sud. Ainsi, si Dieu répand ses bénédictions sur la famille de St-Benoît, on peut espérer que dans un avenir assez rapproché l'ordre aura repris possession de tous ses anciens monastères et que ceux-ci, renaissant à une nouvelle vie, redeviendront pour le Brésil des foyers de vertu, de savoir et de civilisation chrétienne.

X.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE L'ORDRE.

ROME. — Par bref du 17 juin dernier, S. S. le pape Léon XIII a daigné organiser l'institut des oblats séculiers de l'ordre de S. Benoît, en étendant à l'ordre entier les indulgences et privilèges accordés à des congrégations particulières, et en déterminant le caractère de cette institution, désormais officiellement reconnue et constituée comme tiers-ordre. Avant de publier le texte même de cet important document, nous donnons ici le tableau des faveurs accordées par Léon XIII à ceux qui font partie de l'institut des oblats ou tertiaires bénédictins :

I. *Indulgences plénières :* 1) le jour de la prise d'habit ou scapulaire des oblats,

2) le jour de l'oblation ou profession,

3) à la fête principale des oblats, Présentation de N.-D. (21 novembre),

4) aux fêtes de S. Henri

5) et de Ste Françoise Romaïne,

6) à quatre autres fêtes de l'année au choix de chaque oblat,

7) au jour de la fête du patron et du titulaire du monastère auquel ils sont affiliés,

8) et si le monastère a plusieurs patrons et titulaires, à chacune de ces fêtes.

II. *Bénédictions papales avec indulgences plénières :* deux fois par an, lors des réunions des oblats.

III. *Absolutions générales avec indulgences plénières :* aux fêtes de l'Immaculée Conception, de la Purification, le vendredi dans l'octave de la Fête-Dieu, le jour de l'Exaltation de la sainte Croix, aux fêtes de S. Joseph, des SS. Pierre et Paul, de la Nativité de S. Jean, de tous les saints moines.

IV. *Indulgence plénière à l'article de la mort.*

V. *Indulgences partielles de 7 ans et 7 quarantaines :*

1) Chaque fois qu'ils assistent à la messe, font célébrer la messe ou assistent aux funérailles d'un oblat ;

2) chaque fois qu'ils assistent à la réunion mensuelle des oblats.

Ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire et peuvent être gagnées aux conditions ordinaires le dimanche qui suit les fêtes indiquées.

Le texte même du bref expliquera l'organisation donnée par Léon XIII à l'institut des oblats. Nous le donnerons dans le prochain fascicule de la Revue.

ALLEMAGNE. — Le 26 juillet a eu lieu à Habsthal (Hohenzollern), la bénédiction de la première abbesse de ce monastère. La cérémonie fut

Digitized by Google

présidée par le R^me P. abbé de Muri-Gries, en présence de S. A. R. le prince Léopold de Hohenzollern, du prince Charles, etc. Le R^me P. archi-abbé de Beuron assistait également à la fête. Le monastère d'Habsthal est la continuation de celui d'Hermetschwill, dont les moniales, chassées par le gouvernement libéral d'Argovie, ont trouvé un asile dans le Hohenzollern.

FRANCE. — Le 31 juillet a eu lieu à l'abbaye de Saint-Vandrille (France), l'inauguration du R. P. D. Joseph Pothier, désigné pour renouer la chaîne des abbés de l'antique monastère de Fontenelle. On sait quels titres le R^me D. Pothier s'est acquis à la restauration du chant grégorien : ses *Mélodies grégoriennes* font époque dans l'histoire du chant ecclésiastique, et son nom restera attaché à l'édition du chant traditionnel de l'Église occidentale. *Ad multos annos !*

AMÉRIQUE. — Le 11 mai dernier a eu lieu la bénédiction du R^me P. Dom Félix de Grasse, abbé du Sacré-Cœur au Territoire indien. L'*Indian Advocate* du mois de juillet nous apporte le récit de cette cérémonie :

« Le 11 mai 1877, y lisons-nous, le P. Félix De Grasse, O. S. B., accompagné d'un sous-diacre et d'un frère convers, arrivait au pays des Potawattomie et plantait sa tente, là où s'élève aujourd'hui la Mission du Sacré-Cœur. Le 11 mai 1898, le R^me abbé Félix de Grasse était solennellement bénit second abbé de l'abbaye du Sacré-Cœur.

En 1877, le nouvel arrivant célébrait la messe dans une petite cabane en bois, qui servait à la fois de cuisine, de cabinet d'étude, de réfectoire, etc. En 1898, sa bénédiction avait lieu dans une magnifique église, entourée de nombreux et spacieux bâtiments.

Si ce fut pour nous un devoir bien triste que d'annoncer le décès du R^me abbé Duperon, c'est pour nous une consolation de savoir que nous avons de nouveau un chef *omnibus carus, quia omnibus pater*, aimé de tous, parce qu'il est père, aux vues larges, comme il convient au vrai Bénédictin, savant et pieux — une règle vivante, réalisant parfaitement sa devise, *fortiter et suaviter*. Né en Lorraine, pays qui a donné plus d'un héros à l'Église et à l'État, notre nouveau chef pouvait se glorifier de ses ancêtres; il pouvait se vanter des services signalés rendus par un des siens à notre patrie. En effet il est le petit-neveu du comte de Grasse, qui défit l'amiral Graves et força Cornwallis à capituler, fait qui entraîna la liberté de l'Amérique en 1781. Mais le P. Félix ne chercha qu'à gagner des âmes au Christ et à étendre le royaume de Dieu dans ce pays de liberté. Nous en avons pour preuve les églises et les écoles qu'il a bâties.

L'abbé De Grasse est né à Bacourt (dioc. de Nancy) le 1 mars 1842. A l'âge de 22 ans, il prit l'habit bénédictin, fit ses études à Rome, d'où il revint en 1871 pour être attaché à l'insigne église de St-Benoît-sur-Loire. C'est de là qu'il partit en 1877 pour l'Amérique. Successivement missionnaire chez les Pottawattomies et les Osages, puis à Oklahoma et à Guthrie,

Digitized by Google

il fut appelé, le 10 mai de cette année, par la confiance de ses confrères, à prendre la direction de l'abbaye du Sacré-Cœur. La bénédiction lui fut donnée le 11 mai dernier par S. G. Mgr Meerschaert, assisté des R^mes abbés Frowin Conrad de Conception et Innocent Wolf d'Atchison. »

AFRIQUE. — La préfecture du Zanzibar méridional (Afrique allemande) confiée aux Missionnaires de St-Benoît, comprend sept stations ; celles de la côte, de Dar-es-Salaam et de Kollasini, possèdent des écoles pour les enfants esclaves libérés. Comme la population de la côte est infectée par le mahométisme et peu disposée à recevoir le christianisme, les missionnaires s'efforcent de pénétrer dans l'intérieur du pays. Dans les quatre dernières années on a fondé cinq stations à l'intérieur : Lukuledi et Nyangao à 30 jours de marche de la côte, Iringa dans l'Uhehe à 30 jours ; Madibiro dans l'Ubena à 35 jours, Magwangwara au Nyassa à 30 jours.

Le supérieur de la mission d'Iringa écrivait dernièrement : « Voici comment se partage ma besogne : dimanche après la grand'messe catéchisme pour les adultes ; le soir sermon ; lundi : visite des malades, distribution des remèdes, catéchisme à Iringa à droite du Ruaha chez le chef Iohensa ; mardi : catéchisme à Iringa à gauche du Ruaha ; mercredi : catéchisme à Tanagozi chez les Wassanga ; le soir sermon à la mission ; jeudi : catéchisme à Banowane chez le chef Chatamula ; vendredi : item à Makinera ; samedi : catéchisme à Bibamba. Les deux chefs des Wahehe fixés sur notre mission reçoivent deux instructions supplémentaires en privé ; ces deux stations se trouvent à une ou deux lieues de la mission ; au retour instruction pour nos jeunes Wahehe et Wassanga (au nombre de 18). Le reste du temps est consacré à surveiller les travaux, à étudier les langues, etc. »

La station de Lukuledi, fondée il y a trois ans, compte 278 chrétiens libres ; à la fête de Pâques, il y a eu 95 baptêmes d'hommes et de femmes. L'influence des missionnaires sur la population indigène est constatée et louée par les autorités militaires. L'orphelinat de Kollasini comptait au commencement de l'année 138 garçons ; celui des filles de Dar-es-Salaam avait une population de 115 enfants.

NÉCROLOGIE.

Sont décédés :

le 5 juin, à l'abbaye de St-Benoît d'Olinda (Brésil), le frère convers Anaclet, à l'âge de 26 ans, dans la première année de sa profession ;

le 13 juillet, à l'abbaye de St Jean à Collegeville (Amérique), le frère convers Paul Noll, né le 7 janvier 1878, profès le 16 janvier 1898 ;

le 18 juillet, à l'abbaye d'Admont (Styrie), le R. P. D. Célestin Ellegart, à l'âge de 34 ans ;

Digitized by Google

le 25 juillet, au monastère de l'Adoration perpétuelle de Bourges (France), S. Marie de Ste-Solange (Pélagie David), à l'âge de 69 ans, dont 43 de profession.

le 28 juillet, à l'abbaye de Melk (Autriche), le R. P. D. Gall Loibel, né le 15 janvier 1815, profès le 4 octobre 1840 ;

le 4 août, à l'abbaye de Marienberg (Tyrol), le R. P. D. Isidore Lechthaler, professeur au gymnase de Méran, à l'âge de 56 ans ;

BIBLIOGRAPHIE.

Guide canonique pour les Constitutions des Sœurs à vœux simples par Mgr Albert Battandier, consulteur de la S. Congrég. des Év. et Rég. I — Paris, V. Lecoffre. 1898, 266 pp., in-8° *fr. 3,50.*

IL n'est pas aisé de se mouvoir dans le droit des Congrégations à vœux simples, si nombreuses à notre époque. Mgr Battandier vient de simplifier la besogne. Formé à l'école d'un infatigable travailleur, tel que le Card. Pitra, consulteur de la S. Congr. des Év. et Rég. depuis 17 ans, personne mieux que lui n'était apte à mener ce travail à bonne fin.

Le but de ce manuel, dans l'intention de l'auteur, est d'aider les nouveaux Instituts dans la tâche toujours si difficile de rédiger leurs Constitutions, en leur faisant connaître, les textes et les décisions de la S. Congr. des Év. et Rég. rendues sur la matière. Les animadversions données par cette Congrégation aux nombreux Instituts qui sont venus demander à Rome l'approbation de leurs statuts, sont l'unique source qui ait été consultée. A côté de ce but direct, Mgr Battandier a fourni de plus à ceux que tente la science si ardue du droit canon, de précieux renseignements sur la législation des Congrégations à vœux simples. En somme ce travail si consciencieux est une codification claire, méthodique, succincte du droit qui régit ces Instituts. Chaque canon ou proposition est appuyé sur les animadversions de la S. Congrégation, identiques quant au fond, et judicieusement choisies, qui en forment un savant commentaire. Il nous faudrait faire de nombreuses citations pour donner une juste appréciation de cet ouvrage : notons, entre autres, la façon magistrale dont l'éminent auteur explique les vœux de religion, tout particulièrement le vœu d'obéissance ; distinguant avec raison l'essence du vœu et sa perfection, il détruit ainsi la confusion que souvent on se plait à semer ; puis le décret *Quemadmodum* au sujet de la confession et de la communion des religieuses ; les prescriptions canoniques au sujet de la dot, le gouvernement de l'institut, qui compose la seconde partie du manuel.

Nous hasarderons cependant quelques doutes : à la page 33 Mgr Battandier s'exprime de cette façon sur le coutumier : « ce sont en général, dit-il, des détails de peu d'importance. » Nous avons bien de la peine à

Digitized by Google

admettre cette assertion : souvent le coutumier ou livre d'usages renferme un commentaire pratique des Constitutions et il n'est pas rare de voir ces dernières devenir presque lettre morte, en certains points, par suite des prescriptions du coutumier. Il serait fort à désirer que la S. Congrégation en eût connaissance en même temps que des constitutions, afin de pouvoir, au besoin, en élaguer tout détail contraire aux Constitutions elles-mêmes. De même n° 84 l'auteur semble affirmer que les Constitutions de Clément VIII, confirmées par Urbain VIII au sujet des noviciats, aient force de loi *extra Italiam* et *insulas adjacentes ;* de très graves auteurs tant anciens que modernes soutiennent le contraire. Enfin n° 150 il dit « quand les sœurs quittent le couvent pour un voyage, elles peuvent se confesser *à tout prêtre approuvé pour les sœurs* suivant les statuts du diocèse où elles se trouvent. » N'est ce point forcer l'interprétation *penes quemcumque confessarium approbatum ?* Ces paroles sont-elles d'accord avec une réponse de la S. C. EE. RR. du 22 april 1872 ad 3um et le sens que lui donnent d'ordinaire d'éminents théologiens et canonistes ?

Ces quelques observations, qu'on veuille le remarquer, n'infirment en rien la valeur de l'ouvrage. Mgr Battandier a rendu un éminent service à la science canonique ; et nous sommes certain de traduire l'impression de tous ceux qui s'attachent à l'examen de ces questions, en remerciant le savant auteur et en lui présentant nos chaleureuses félicitations. Du reste le succès de l'ouvrage sera sa meilleure recommandation.

D. Pierre BASTIEN.

Praelectiones juris canonici quas tradebat in scholis Pont. Seminarii Romani Franciscus Santi, editio tertia emendata, liber III, cura Martini Leitner, vice-rectoris in Semin. Ratisbon., in-8°, 492 pp. Pustet, Ratisbonne. Prix : fr. 5-00.

DANS le courant de cette année, nous avons signalé l'apparition de deux volumes de la nouvelle édition du cours de feu le professeur Santi ; le 3e a suivi de près, et nous sommes heureux de le présenter aux lecteurs de la Revue. Comme nous l'avons déjà dit, M. Leitner, vice-recteur du séminaire de Ratisbonne, n'a pas eu l'intention de refondre l'œuvre du maître ; il s'est contenté de l'adapter aux nécessités actuelles, de l'enrichir des décisions récentes du Saint-Siège, notamment en ce qui concerne les réguliers. De plus il a voulu revoir avec exactitude les citations du droit civil romain, aux titres XII-XXIV. Le succès bien légitime des deux premiers volumes nous donne droit d'espérer la même faveur pour le 3e. Le culte voué par M. Leitner à la mémoire de feu le chanoine Santi est justifié en tous points. La réputation du regretté professeur de l'Apollinaire n'est plus à refaire ; et la nouvelle édition de ses œuvres ne peut que présenter le plus vif intérêt au clergé studieux. C.

Digitized by Google

Rationem afferendi locos litterarum divinarum, quam in tractatibus super psalmos sequi videtur S. Hilarius, Episcopus Pictaviensis, illustravit Dr Franciscus SCHELLAUF. *Graecii, 1898, sumptibus seminarii puerorum diœcesani*, 48 pp. in-8°.

LE Dr Fr. Schellauf étudie les citations bibliques contenues dans les *Tractatus super Psalmos* de saint Hilaire de Poitiers. Il arrive aux conclusions que voici :

Hilaire cite d'après les sources latines, non d'après le grec, bien qu'il sût cette langue. Il suit ordinairement et explique le texte reçu dans l'usage liturgique, texte qui diffère du Psalt. Roman. et des autres connus par ailleurs. Mais souvent aussi il met à profit d'autres traductions latines qui avaient cours parmi les lettrés de son temps. Enfin, plus d'une fois il lui arrive de citer simplement de mémoire. Tout cela explique comment le même texte se trouve rapporté de quatre ou six manières différentes.

Étude excellente, peut-être un peu trop minutieuse et didactique pour la forme, mais qui témoigne d'une connaissance exacte des sources et de la méthode de les mettre à profit. Il serait à désirer qu'on étudiât au même point de vue le texte du Psautier (ou des Psautiers) commenté par S. Jérôme dans ses *Commentarioli* et ses *Tractatus*.

The life of saint Hugh of Lincoln translated from the French Carthusian life and edited with large additions by HERBERT THURSTON S. J. London, Burns and Oates, 1898, XXVI-651 pp. in-8°.

EN 1891, peu après la publication de la Vie de saint Hugues, Chartreux, évêque de Lincoln, par un religieux de la grande Chartreuse, un critique de la revue anglaise *The Month* exprimait le désir de voir cette vie traduite, et *bien* traduite, le plus tôt possible, en anglais. Ce désir est aujourd'hui réalisé, et *bien* réalisé, par le P. Herbert Thurston, S. J. Ce n'est pas une simple traduction de l'ouvrage français, c'est en quelque sorte une nouvelle vie éclairée d'un jour nouveau, mise au point pour le public anglais, enrichie de nombreuses remarques qui témoignent du soin minutieux apporté par le traducteur à la rédaction de son travail.

Peu de vies présentent un intérêt aussi grand, produisent sur le spectateur une émotion plus profonde que celle de ce fils de la solitude cartusienne, appelé à occuper dans un pays étranger un des sièges les plus en vue. Ce moine a puisé dans le spectacle de la nature grandiose de sa solitude et dans le commerce quotidien avec Dieu une idée incomparablement grande de la vie chrétienne. Sa figure, telle qu'elle apparaît dans le tableau de Ludovico da Parma, offre un mélange si heureux de majesté, de noblesse, de pureté et de douceur, qu'on resterait des heures à la contempler. Sa figure est le reflet de sa vie. Grand moine, grand évêque, défenseur intrépide des droits de l'Église, il est aussi le protecteur et l'avocat du peuple, et c'est lui qui pose en quelque sorte la première pierre de l'édifice des

Digitized by Google

libertés populaires en Angleterre. Homme du cloître, il le reste toute sa vie par l'exemple de ses vertus, mais il n'en est pas moins le modèle d'un homme d'Église ; la sainteté en lui donne un plus vigoureux épanouissement aux grandes qualités qui font apprécier et bénir son action dans l'État. Nous nous plaisons à rendre hommage au talent de l'auteur et du traducteur libre de cette belle vie, dont les éléments ont été fournis par le chapelain du saint évêque, Adam, moine et plus tard abbé du monastère bénédictin d'Eynsham, que saint Hugues honora toujours d'une affection toute particulière.

Die Reise des Hans Christoph Freiherrn von Teufel in das Morgenland 1588-1590. von Prof. GODFRIED E. FRIESS (*Programm des K. K. Ober-Gymnasiums der Benedictiner zu Seitenstetten.* 1898, 50 pp. gr. in-8°).

LE R. P. D Godefroid Friess, professeur au gymnase bénédictin de Seitenstetten, décrit le voyage en Orient entrepris de 1588-1590 par Hans Christophe Teufel de Krottendorf, baron de Guntersdorf et Eckhartsau, d'après le texte italien rédigé par ce personnage en 1598 sous le titre « *Viaggio fatto di Constantinopoli verso il Levante* ». Ce livre est d'une extrême rareté ; il en existe une version allemande manuscrite à l'abbaye de Seitenstetten, mais, bien que l'écriture, la langue et le papier soient bien ceux du temps du voyageur, on ne peut dire si cette version est de lui.

L'introduction, basée principalement sur les travaux du célèbre palestinologue Reinhold Röhricht, montre les relations qui existaient depuis les Croisades entre l'Autriche et l'Orient. L'analyse ou les extraits de la version allemande est précédée de quelques détails sur la famille Teufel et accompagnée de notes explicatives.

Des Aristoteles Lehre von der Tierseele II. Teil, von P. PAUL MARCHL O. S. B. (*Jahresbericht des humanistischen Gymnasiums im Benediktinerstifte Metten für das Studienjahr* 1897-98. 69 pp. in-8°).

LE premier chapitre du travail de D. Paul Marchl s'occupait de la partie végétative de l'âme des bêtes. Le second traite de la puissance sensitive, partie supérieure de l'âme des bêtes qui lui donne son cachet propre. Un organisme qui la possède, en est informé et animé, s'appelle une bête et se trouve sur le second degré de la vie organique, au-dessus des plantes, au-dessous de l'homme. Aristote distingue dans l'âme sensitive deux sortes de puissances : celle de connaître qui se manifeste et s'exerce par les sens externes et internes, et celle d'agir sous l'influence des impressions reçues des objets extérieurs.

La première division traite des facultés de percevoir chez les bêtes, I. sens externes, § 1 en général, § 2 en particulier a) vue, b) ouïe, c) odorat, d) goût, e) tact. Une étude ultérieure s'occupera des sens internes.

Digitized by Google

DOM FONTENEAU,

BÉNÉDICTIN DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-MAUR.

1705-1778.

(SUITE ET FIN.)

Pour apprécier sainement la conduite de Dom Cailhava, il est nécessaire de rappeler les circonstances pénibles que traversait la Congrégation de Saint-Maur. Elles expliquent en partie sa sévérité et celle des Supérieurs majeurs.

Les monastères français étaient loin de ces temps heureux où la science et la sainteté s'épanouissaient à l'ombre de leurs cloîtres. On n'y trouvait plus guère l'esprit de foi et la simplicité de cœur qui font les vrais moines. Les religieux restaient, en général, fidèles aux engagements de leur profession. Mais il était facile de voir que l'Ordre bénédictin était dévoré par un mal latent, qui un jour ou l'autre finirait par se manifester au dehors. La chose ne se fit pas longtemps attendre.

Le scandale fut grand à Paris et en province, quand on apprit qu'un groupe de moines de la vénérable abbaye de Saint-Germain-des-Prés avait adressé au Roi une supplique, dans laquelle ils formulaient contre leurs supérieurs des plaintes amères et ils demandaient au prince d'abroger, en vertu de son autorité, un certain nombre de pratiques minutieuses, contraires à ce qu'ils appelaient la noble simplicité de l'Évangile. Or ces pratiques n'étaient autres que « la singularité de l'habit monastique », « l'abstinence et les austérités de la règle », et « l'obligation d'interrompre le sommeil de la nuit pour prier ». Ils réclamaient en outre des mesures bien propres à détruire l'esprit de subordination dans une communauté religieuse. Les signataires de cette requête, ils étaient au nombre de vingt-huit, prétendaient faciliter par ce moyen le recrutement monastique, faire aux études la part plus large, assurer aux moines une influence plus grande et enfin supprimer des abus criants.

Cette démarche aurait jeté le déshonneur sur toute la Congrégation de Saint-Maur, si des protestations nombreuses et autorisées

Digitized by Google

n'étaient venues dégager la responsabilité de la plupart de ses membres. Les moines des Blancs-Manteaux, qui, eux aussi, habitaient la capitale, furent les premiers à élever la voix contre les prétentions de leurs confrères de Saint-Germain. Ils adressèrent au Roi, le 30 juin 1765, une réclamation où ils montraient l'injustice des plaintes et des demandes formulées par les rédacteurs de la trop fameuse requête (1). De leur côté, Dom Joseph Delrue, supérieur-général, ses assistants et les religieux qui formaient le régime de la congrégation, présentèrent à Louis XV, le 27 juillet suivant, une supplique pour obtenir le maintien des observances religieuses. Elle fut signée par la grande majorité de leurs moines (2). Ces deux pièces dissipèrent l'impression fâcheuse que la tentative des moines de Saint-Germain aurait pu produire sur l'esprit du Roi.

Mais les Supérieurs ne se contentèrent point de ce succès. Le scandale donné par les vingt-huit moines de Saint-Germain manifestait un état d'esprit très inquiétant pour l'avenir. Ils devaient avoir des partisans dans plusieurs monastères de la Congrégation. Il était à craindre que leur nombre ne vînt encore à augmenter, car les hommes glissent promptement sur cette pente dangereuse. Les Supérieurs résolurent d'appliquer au mal un remède énergique.

Tel était l'état moral de la Congrégation de Saint-Maur quand Dom Cailhava fut nommé prieur de Saint-Cyprien.

Dom Fonteneau, qui vivait sous ses ordres et contre lequel il dut faire assez promptement acte d'autorité, avait-il des relations avec les réfractaires de Saint-Germain ? Ne manifestait-il pas devant ses confrères des sentiments analogues à ceux qu'ils avaient exprimés dans leur requête ? Le ton de la lettre à laquelle nous avons fait de si larges emprunts, porterait à le croire. Le soupçon est singulièrement confirmé par cette hauteur, cette indépendance, cette maladie d'esprit et de cœur, qu'on lui reprochait non sans raison. Ses dénonciations contre son Prieur et contre ceux qui appuyaient son autorité l'aggravent encore. Dom Cailhava avait dès lors quelque motif sérieux de le traiter avec sévérité.

Mais si Dom Fonteneau était compromis avec ses confrères de Saint-Germain, comment expliquer la présence de son nom parmi les religieux de Saint-Cyprien qui signèrent la requête de juillet 1765 ? Le texte imprimé, que nous avons sous les yeux, porte bien, en

1. *Réclamations des Religieux Bénédictins du monastère des Blancs-Manteaux contre la requête des Religieux de Saint-Germain-des-Prés*, in-4°, 68 p.

2. *Requeste présentée au Roy par le Supérieur général, le Régime et la plus nombreuse partie de la Congrégation de Saint-Maur contre l'entreprise de l'abbaïe de Saint-Germain-des-Prés.* Paris, 1765, in-4°, 50 p.

Digitized by Google

effet, le nom de Léonard Fonteneau; mais il le fait suivre de cette note : absent. Ce n'est donc pas lui qui a signé.

On a trouvé parmi ses notes un mémoire, *sur l'état de la Congrégation de Saint-Maur*, qui est des plus compromettants pour lui (1). C'est un manuscrit de huit pages, écrit de sa propre main. Son but est de prouver aux philosophes « que les moines sont des « hommes, qu'ils sont leurs frères, et comme tels membres de l'État « et de la société, qu'ils doivent entrer dans le plan de félicité « publique, que se propose toute bonne législation. » Le tableau qu'il trace des Bénédictins de Saint-Maur et en particulier de leurs chefs hiérarchiques est peu flatteur. A l'en croire, ces derniers n'étaient guère, depuis l'origine, que des hommes vulgaires, guidés dans tous leurs actes par une basse hypocrisie et par une ambition déguisée. Ne pouvant faire de leurs moines « des cultivateurs utiles », ils en firent « des contemplatifs oisifs ». Les études n'avaient à leurs yeux aucune importance. Plusieurs ne cachaient pas la répulsion qu'elles leur inspiraient. « Ce n'est que peu à peu que les supérieurs « de cette célèbre Congrégation ont pu s'apprivoiser avec les lettres « et avec ceux qui les cultivaient. »

Les encouragements que les fortes études reçurent toujours des Supérieurs majeurs de la Congrégation de Saint-Maur sont trop connus pour qu'il soit utile de réfuter les assertions contenues dans ces lignes. L'auteur, qui du reste néglige constamment les mobiles surnaturels, se fait des moines studieux une bien petite idée. Il les représente comme « la portion de citoyens la moins remuante, la « plus paisible. Un loisir occupé, exempt de toutes tracasseries, est « le terme de tous leurs désirs. » Les Bénédictins, d'après lui, ne cherchent dans le travail intellectuel qu'un moyen facile de se délivrer des entraves d'une trop scrupuleuse régularité, et de se dégager du joug importun des occupations étrangères. « En quoi ils n'ont « été que trop souvent traversés par la basse jalousie, qui ne règne « nulle part avec plus d'empire que dans les cloîtres, et par l'igno- « rance et l'aveugle tyrannie qui ne manquent point de prétextes « ni de motifs pour persécuter le mérite, qui fait ombrage; ce qui « arrive toujours avec des Supérieurs qui ne sont que dévots ou « hypocrites. »

On reconnaît ici la plume qui, dans la requête à Dom Maumousseau, a lancé tant d'insinuations contre le Prieur de Saint-Cyprien de Poitiers.

1. *MS.* Bibliothèque de Poitiers, n. 545. *Résidu de la collection Fonteneau.*

Digitized by Google

« La preuve en est sensible », continue Fonteneau, et c'est ici qu'il manifeste toutes ses sympathies pour ses confrères de Saint-Germain, « dans la requête du Régime des Supérieurs de Saint-« Maur, qu'ils ont sans doute fait composer par quelqu'un de leurs « ennemis. Ils apprennent au Roy avec la charité fraternelle, qui « respire dans leur déclaration ampoulée, que leurs confrères ne sont « plus que des ignorants. « Déjà, Sire, disent-ils, le goût des études « diminue; déjà nos savants moins modestes et moins appliqués « redoutent des recherches lentes et pénibles ; leur ardeur s'est « refroidje; la voix des supérieurs peut à peine les ranimer. »

« Un pareil texte n'a pas besoin de commentaire. Des scavants « moins modestes et moins appliqués avaient malheureusement osé « révéler au Roy le secret de la conduite de leurs supérieurs, qu'il « leur était impossible de réprimer sans le concours d'une autorité « souveraine. Ils ne devaient raisonnablement pas compter ni sur « leur modération ni sur leur patience. Ils leur doivent encore cepen-« dant scavoir gré de leur retenue, après la longue et vigoureuse « satyre de leurs confrères Jansénistes des Blancs-Manteaux, qui « dans le fond étaient moins intéressés aux représentations que les « Religieux de Saint-Germain faisaient au Roi... »

Il suffit de lire attentivement cette pièce et la lettre de Dom Fonteneau à son Supérieur général pour se convaincre de l'identité des sentiments qui les animent l'une et l'autre. On comprend dès lors que l'historien du Poitou ait paru aux yeux de Dom Cailhava un sujet dangereux pour la paix de son monastère.

Malgré la rigueur de la mesure qu'ils prirent contre lui, les Supérieurs de la Congrégation se montrèrent pleins de bienveillance à son endroit. En lui assignant pour séjour le monastère des Blancs-Manteaux, ils cherchaient à lui être agréable. Cette maison, située dans la capitale, et habitée par des hommes de valeur, était l'une des plus appréciées de la Congrégation après Saint-Germain. Il lui eût été facile par conséquent d'y continuer sa vie studieuse.

Mais Dom Fonteneau ne semble pas avoir envisagé de cette manière l'obédience qui l'appelait à Paris. Il lui répugnait de quitter le Poitou. Le Supérieur général voulut bien tenir compte de ses désirs, en lui assignant l'abbaye de Saint-Jean d'Angély, qui était située sur les limites de cette province. Il avait eu l'occasion d'y séjourner. Il se trouvait donc en pays connu.

Lorsque ses Supérieurs lui défendirent de s'occuper plus longtemps de l'histoire du Poitou, ils ne renonçaient pas à la continuation de ce travail. Ils conservèrent ses manuscrits à Saint-Cyprien,

Digitized by Google

afin de pouvoir les remettre au moine qui serait jugé capable de prendre sa succession. Dom Fonteneau rédigea pour lui ses *observations sur toutes les chartes contenues dans des boîtes de carton*, qui nous ont servi à reconstituer sa méthode de travail. Il les termina par une réflexion où l'on sent, à travers l'ironie, la peine qu'il éprouvait en renonçant pour toujours à une œuvre, qui avait rempli la meilleure partie de son existence.

« Mon successeur ne doit pas s'imaginer que, pour donner au « public l'histoire du Poitou, il ne reste plus de dépouillement à « faire. Sans parler d'une multitude de chartriers des gros châteaux « du Poitou, les seules archives de la ville de Poitiers, de l'évêché et « du grand prieuré d'Aquitaine, demandent un travail de plus de « deux ans, et même le travail le plus assidu. Je lui souhaite toutes « les facilités, toutes les douceurs et le plus brillant succès. Fait en « l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers, le 11 septembre 1767. « Fr. Fonteneau (1). »

Le contrôleur général, Bertin, ne pût voir d'un bon œil les mesures prises contre le moine qu'il honorait de sa protection et de son amitié. L'empressement et l'intelligence avec lesquels il avait constamment répondu à ses desseins lui avaient donné trop de satisfaction, pour qu'il le laissât perdre son temps à Saint-Jean d'Angély. Il ne voulait pas se mêler d'une question de discipline religieuse dans laquelle il n'avait rien à voir. Sa lettre du 28 octobre 1768 se bornait à relever son courage. Les troubles qui agitaient la Congrégation de Saint-Maur, pouvaient le chagriner, mais non l'abattre. Il lui était toujours possible de faire dans son nouveau séjour ce qu'il faisait à Poitiers.

« Envoyez-moi la carte ou plutôt l'état des dépôts qui sont dans « votre Province. Mandez-moi l'ordre dans lequel on pourrait les « dépouiller. Dites-moi enfin celui par lequel vous voulez commencer, « et je vous fournirai les mêmes secours que je vous faisais tenir à « Poitiers. Mon estime pour vous est invariable. »

On ne pouvait être plus encourageant.

Bertin n'avait pas attendu jusqu'à ce jour pour donner à Fonteneau des témoignages de son estime et de sa sympathie, en intervenant en sa faveur auprès de son Supérieur général. Nous le voyons dans une lettre que ce dernier lui fit écrire par Dom Rousseau, le 25 janvier 1768.

« Mon Révérend Père, les motifs qui vous ont engagé à aban- « donner le projet de votre travail pour l'histoire du Poitou ne nous

1. *Collection Fonteneau*, LVIII, p. 548.

Digitized by Google

« ont point consolés ici du parti que vous avez pris d'y renoncer. Il « paraît même que Monseigneur de Bertin vous voit avec regret inter- « rompre la correspondance que vous remplissiez si dignement pour « la collection des chartes. Il serait fâcheux que des talents éprouvés « et connus ne fussent pas employés à l'utilité publique. Je suis « chargé du Révérend Père Supérieur général de vous engager, « en son nom, à accepter la même correspondance dans le pays « de Saintonge et les provinces adjacentes. Il vous exhorte et vous « prie de déférer à cette invitation. Vous serez en ce cas le maître « d'établir votre résidence à Saint-Jean d'Angély. »

Dom Boudier ajoutait en *post-scriptum :* « Mon Révérend Père, « toujours accablé de lettres, j'ai prié Dom Rousseau de vous écrire « celle-ci pour que vous ayez à me marquer selon les intentions de « M. Bertin, ministre, si vous continuez le travail des chartes. Il me « charge, dans sa lettre, de vous témoigner qu'il a toujours été « content de votre travail et de vous dire que, si vous voulez conti- « nuer à Saint-Jean d'Angély les recherches littéraires que vous « faisiez à Poitiers, vous trouveriez de sa part les mêmes facilités et « les mêmes marques de satisfaction. Je suis charmé que cette occa- « sion me procure celle de vous renouveler les sentiments pleins « d'estime et de respect avec lesquels je suis bien sincèrement, mon « Révérend Père, votre très humble et affectionné serviteur [1] .. »

Cette lettre, toute flatteuse qu'elle fut, ne pouvait donner à Dom Fonteneau pleine satisfaction. Les Supérieurs lui proposaient de reprendre sa vie d'étude ; mais il n'était nullement question de le rappeler à Poitiers ou tout au moins de lui restituer les manuscrits laissés à Saint-Cyprien. L'invitation de Dom Boudier le trouva donc assez froid. Son grand sacrifice était l'interruption de son histoire du Poitou. Il usa des diverses influences dont il disposait pour faire cesser un état de choses qui lui était si pénible. Mais l'esprit de ses Supérieurs restait toujours bien prévenu contre lui. Les démarches en sa faveur demandaient à être faites avec une grande circonspection, si on voulait les voir aboutir. C'est ce que lui écrivait son ami, le comte de Polignac, le 8 octobre 1768 : « J'ai reçu « votre lettre, mon très aimable Fonteneau. J'en ferai l'usage qui « convient auprès du père Général. Je l'ai déjà prêché plus d'une « fois. Mais je crois que la circonstance et la prudence demandent « dans ce moment de ne pas aller trop vite. Un de ces matins les « Cailhavistes se trouveront pris dans la souricière. Comme je viens « de vous le dire, la circonstance s'y oppose dans ce moment par

1. De la Marsonnière, XIII, 345-49.

Digitized by Google

« lequel il ne faut pas succomber en tentant d'agir de force. Le roi « sait tout. Il viendra à votre secours. Il faut attendre (1). »

Bertin, lui aussi, attendait le moment favorable, sans perdre de vue son protégé.

Lorsque le Contrôleur général jugea l'heure venue, il s'adressa directement au Supérieur général, non pour obtenir le retour de Fonteneau à Poitiers, ce qui était impossible, mais pour qu'on le remît en possession de ses manuscrits. Cette démarche eut un plein succès. Le 2 mars 1769, Dom Chappuys, moine de Saint-Cyprien, confiait au messager de Poitiers deux balles, du poids de six cent trente livres, renfermant plusieurs manuscrits et pièces relatives à l'histoire du Poitou, pour être remises à Dom Christophe Chapot, prieur de Saint-Jean d'Angély. Une lettre du Père Chappuys annonçait à ce dernier l'envoi, mais ne lui en indiquait pas la destination.

Ce silence sur le vrai destinataire de l'envoi montre quelle mauvaise grâce on mit à exécuter l'ordre de restitution, donné par le Supérieur général. De son côté, Fonteneau, très défiant vis-à-vis de Dom Cailhava, ne voulut point recevoir dans sa cellule ses manuscrits avant d'avoir acquis la certitude qu'on ne lui avait rien dérobé.

Dom Chapot fit déposer les deux balles dans le chartrier de l'abbaye. Sur sa demande, le notaire de la ville dressa le procès-verbal de la réception des manuscrits. Les sacs furent cerclés et scellés, de manière à ce qu'on ne pût accuser personne d'avoir soustrait le moindre document. Tout cela s'accomplit en présence du Prieur, de Dom Vergezac, sous-prieur, de Dom de Foris, sénieur, de Dom Goudon, sous-cellérier, de Dom Baron, secrétaire du chapitre, qui signèrent le procès-verbal avec le notaire Allenet (2).

Bertin, mis au courant des inquiétudes de Dom Fonteneau, lui écrivit, le 24 août 1769, pour le stimuler.

« Avez-vous reçu ces portefeuilles, mon Révérend Père? J'ai écrit « dans le temps au Père général pour qu'il obligeât Dom Cail- « hava à vous les remettre. On m'a mandé que vous les aviez refusés « dans la crainte qu'on ne vous eût soustrait quelques papiers. « Comme il ne s'agit point ici d'élever un procès entre Dom Cail- « hava et vous, je vous conseille de vous remettre en possession « des richesses littéraires qui sont le fruit de vos travaux ; peut-être

1. De la Marsonnière, XII, LXI.

2. *Procès verbal de deux balles de manuscrits fait au requis de D. Chapot, prieur de l'abbaye royale et curé de la ville de St-Jean d'Angély* (de la Marsonnière, XIII, 407-409).

Digitized by Google

« trouverez-vous le dépôt entier ; mais, quand il aurait été un peu « altéré, il faut partir d'où l'on est et empêcher surtout que les alter- « cations particulières puissent nuire au bien public. »

Le ministre ajouta, en *post-scriptum*, de sa propre main : « Il me « semble que vous ne risqueriez rien de recevoir vos papiers, en « faisant, avec le supérieur dépositaire, un double dont chacun gar- « derait le sien. »

Fonteneau suivit le conseil du contrôleur général. Il ouvrit les deux balles. Mais, en faisant l'inventaire de ses manuscrits, il s'aperçut que plusieurs pièces n'étaient pas à leur place. Ce désordre le mit hors de lui. Sans attendre un examen plus attentif, il cria au voleur. Bertin, à qui il adressa ses plaintes, se contenta de lui recommander un peu plus de calme.

Chatou, le 27 septembre 1769.

« J'ai lu, mon Révérend Père, avec grande attention la lettre que « vous m'avez écrite et celle que M. Moreau a reçue de vous, et « même le procès-verbal de levée de scellés qui constate l'état où « se sont trouvés vos portefeuilles. J'avoue que l'examen de cette « dernière pièce m'a convaincu que l'on avait mis quelque désordre « dans vos recueils, mais non que l'on vous eût beaucoup volé. En « effet, vous ne soupçonnerez pas Dom Cailhava d'avoir ajouté au « nombre de pièces que vous aviez laissées à Poitiers. Cependant « il y a un grand nombre de liasses et de paquets où l'on a trouvé « plus de titres que votre inventaire ne l'indiquait, et je soupçonne « que ce pourrait être là l'explication du déficit qui s'est trouvé sur « d'autres articles. D'après cela, mon Révérend Père, et à moins « que vous me puissiez signaler, en détail, les objets qui vous man- « quent, il paraît difficile de forcer Dom Cailhava à de nouvelles « restitutions. »

Il l'invitait ensuite à oublier toutes ces misères, pour se mettre de nouveau à la besogne avec une ardeur nouvelle.

« Partez donc d'où vous êtes, mon révérend Père, et voyez ce que « vous pouvez faire. Le procès-verbal que vous m'avez envoyé « prouve du moins que vous êtes fort riche, et me rendra plus exi- « geant.

« Les archives de l'abbaye de Saint-Jean d'Angély ont été exacte- « ment dépouillées, dites-vous. Répondez-moi : 1° Est-ce par vous ? « 2° Avons-nous les copies de tout ce qu'elles contenaient ? Si nous « ne les avons pas, comment nous les procurer ? Je ne parle que « de celles qui ne sont pas imprimées dans les recueils.

Digitized by Google

« Vous avez dépouillé le chartrier de Notre-Dame de Saintes, et « vos portefeuilles contiennent cette dépouille. Vous voulez enrichir « toutes ces pièces de notes chronologiques et historiques, à mer- « veille. Vous pouvez faire tout cela dans le calme de votre cabinet. « Cherchez ensuite un copiste et mandez-moi ce que vous lui aurez « promis ; je vous le ferai remettre.

« Je ne vous en quitterai pas, mon révérend Père, que je n'aie un « double de toutes vos richesses.

« J'ai à vous faire des remerciements personnels, et M. Moreau « a dû vous témoigner ma reconnaissance. Je m'en rapporte à ce « qu'il vous a mandé. Je regarderai comme un présent qui m'est « fait à moi-même, les chartes du XIIIe siècle dont vous lui par- « lez. »

Bertin promit à son protégé d'écrire au supérieur général de la Congrégation pour lui recommander sa personne et son travail. Ne sachant s'il était convenable de le faire en ce moment, il demanda à Dom Fonteneau de lui dire son avis. Il s'offrait à écrire, si la chose était utile, au Prieur de Saint-Jean d'Angély.

Le ministre terminait sa lettre en donnant à Fonteneau, sous la forme d'un compliment délicat, une sage leçon. « J'aime à voir, mon « Révérend Père, que vous cherchiez si bien à concilier la subor- « dination du religieux et le travail du savant. L'une a toujours « aidé l'autre dans votre Congrégation pour le bien de l'Église et « des lettres. Il serait bien à souhaiter que ces deux choses fussent « inséparables (1). »

Le 20 janvier de l'année suivante, le Contrôleur général adressait une fois encore à Dom Fonteneau ses encouragements et ses félicitations.

« C'est avec l'agrément de votre Général que je vous engage de « nouveau. Vous pouvez faire à Saint-Jean d'Angély ce que vous « faisiez à Poitiers ; faites même mieux : voici le plan que je vous « propose.

« Nous avons maintenant sous les yeux une nomenclature géné- « rale de tous les dépôts du royaume. Choisissez autour de vous « ceux que vous voulez dépouiller ; votre nom sera inscrit en marge « de l'indication de vos dépôts, et nous compterons sur vous.

« Mandez-moi aussi, 1. Quels sont ceux que vous avez déjà visi- « tés, et si vous les avez fouillés à n'y plus revenir. 2. Si vous avez « envoyé la totalité de ce qu'ils renferment (2). »

1. De la Marsonnière, XIII, 352-354.
2. Ib., 355.

Digitized by Google

Le même jour, le Prieur de Saint-Jean recevait une lettre de Bertin, qui le priait de vouloir bien accorder à Dom Fonteneau toutes les facilités désirables pour mener à bonne fin son vaste travail (1).

Les choses allaient donc pour le mieux. Notre moine historien pouvait se promettre des jours heureux. Des circonstances inattendues vinrent encore le favoriser et lui rendre l'espoir de retrouver les bonnes grâces de ses Supérieurs.

Le grand Aumônier de France, le futur cardinal de la Roche Aymon, archevêque de Reims, appartenait, par sa mère, à la famille de Lezay, laquelle prétendait être une branche des Luzignan. Ce haut personnage ecclésiastique s'occupait alors de dresser sa généalogie. Il avait besoin pour cela des lumières d'un homme très versé dans la connaissance de l'histoire du Poitou, qui fut, comme on le sait, le berceau des Luzignan. Le Supérieur général de la Congrégation de Saint-Maur, à qui il s'était adressé, lui désigna Dom Fonteneau. L'archevêque remit un mémoire à l'évêque de Senlis, chargé par le Roi de ramener la paix dans la Congrégation. Celui-ci le renvoya à Dom Fonteneau, le 4 juin 1769, de l'abbaye de Marmoutiers où il s'était rendu pour l'accomplissement de sa mission délicate. Ce document était accompagné d'une lettre par laquelle l'évêque de Senlis informait Dom Fonteneau que la démarche de Monseigneur de la Roche Aymon était autorisée par le Supérieur général et par le Prieur de Saint-Jean d'Angély (2). Dom Boudier prit la peine de lui recommander personnellement cette affaire, dans sa lettre du 9 août de la même année (3).

Ces recherches généalogiques ne pouvaient être remises en meilleures mains. Elles aboutirent promptement au résultat que désiraient le grand Aumônier et les siens. Ils furent très satisfaits d'apprendre qu'on ne pourrait plus désormais leur contester le droit de porter le nom glorieux des Luzignan. L'archevêque ne savait comment témoigner à Dom Fonteneau toute sa gratitude. Ce fut entre celui-ci et la comtesse de Luzignan l'origine de relations qui durèrent longtemps et finirent par prendre le caractère d'une véritable intimité. La noble dame mettait tout son crédit au service du moine de Saint-Jean d'Angély et de ceux qu'il lui recommandait.

L'abbé Foucher, membre de l'Institut, qui écrivait l'histoire de la maison de la Trémouille, d'origine poitevine elle aussi, eut également recours à l'érudition et à l'obligeance de Dom Fonteneau.

1. De la Marsonnière, XIII, 356.
2. Collection Fonteneau, LVIII, 641-642.
3. Ib., 652.

Digitized by Google

Celui-ci ne craignit pas, en 1772, d'entreprendre à son intention une excursion scientifique dans le Montmorillonais. Il ne refusa jamais des services de cette nature. Ce qui lui valut la reconnaissance d'un grand nombre de familles, entre lesquelles on peut nommer les de la Vauguyon, de Soyecourt, de Saint-Hermine de Beauchamp, de Lestorières, de Noirmont, de la Guierche, de Rochechouart, etc. (1).

Il n'était pas moins empressé pour les moines qui recouraient à sa science inépuisable. De Charroux où il se trouvait de passage (1771) il envoya au Prieur de l'abbaye de Valence (2), Dom de La Roque d'Avène, la liste des abbés de sa maison (3). Le 26 décembre de la même année, Dom Laronde, prieur de Moutierneuf (4), lui demanda des renseignements sur l'origine de la paroisse qui dépendait de son monastère. Ils lui étaient nécessaires pour rejeter les prétentions du curé qui réclamait aux moines une augmentation de sa *portion congrue* (5).

Dom Boudier se montrait plein de condescendance pour Dom Fonteneau. Ce dernier avait besoin d'entreprendre un voyage à Paris. Il lui fallait au préalable la permission de son Supérieur général. Elle lui fut gracieusement accordée le 26 mars 1770.

« Mon Révérend Père, je suis charmé que vous me procuriez une « nouvelle occasion de vous obliger, en vous accordant la permis- « sion de venir à Paris. Ce sera pour moi une véritable satisfaction « de vous voir, de faire connaissance avec vous, de vous exprimer « de bouche tous les sentiments que je vous ai voués, par les témoi- « gnages qui m'ont été rendus de votre attachement à la Congréga- « tion. Tous les bons religieux ont eu occasion de m'en parler. Vous « viendrez donc aussitôt que vous le jugerez à propos ; mais je crois « que vous ferez bien d'attendre le retour de la belle saison. Mille « respectueux compliments, je vous prie, à votre cher et digne « Supérieur. On ne peut être aussi essentiellement unis, ni avec un « plus tendre respect (6). »

Les choses étaient en bonne voie. Il ne tenait qu'à Dom Fonteneau de faire oublier le passé, en continuant ses recherches historiques. Il lui aurait fallu négliger lui-même des souvenirs pénibles

1. De la Marsonnière, XII, XXXIII-XXXIV.
2. L. c.
3. Coll. Fonteneau, LVIII, 751-753.
4. Monastère fondé au XIe siècle, dans un faubourg de Poitiers. L'église sert aujourd'hui d'église paroissiale. Ce qui reste des édifices claustraux est transformé en caserne d'artillerie.
5. Collect. Fonteneau, LVIII, 791-879.
6. De la Marsonnière, XI-XIII, 357.

Digitized by Google

et supporter patiemment certains procédés peu corrects. Cette conduite, que la simple prudence humaine lui conseillait comme sage et digne, l'aurait grandi aux yeux de ses supérieurs et de ses confrères. Il ne sut pas le comprendre, ou, s'il le comprit, il n'eut pas le courage de s'y conformer.

S'étant rendu à Poitiers afin de terminer le dépouillement de plusieurs archives, il reçut l'hospitalité à Saint-Cyprien. Les moines, contrairement aux usages de la Congrégation, réclamèrent le prix de sa pension au monastère de Saint-Jean d'Angély. Ce procédé révolta Fonteneau, qui porta plainte au Supérieur général et aux visiteurs assemblés pour la diète annuelle de 1771 (1).

Plusieurs de ses confrères et quelques-uns de ses amis ne pouvaient s'expliquer sa lenteur à publier l'histoire du Poitou. Le public, qui en attendait l'apparition avec une légitime impatience, s'étonnait de ne voir rien paraître. Ses ennemis en prirent l'occasion de l'accuser de paresse ou d'incapacité, voire même de lui reprocher les dépenses de ses voyages.

Dom Boudier n'était plus à la tête de la Congrégation ; son successeur, Dom Maumousseau, ne partageait pas l'estime qu'il avait, au moins dans les dernières années, témoignée à Dom Fonteneau. Il prit ces plaintes au sérieux. Comme il y allait de l'honneur de la Congrégation, qui avait pris à sa charge la tâche de publier l'histoire du Poitou, il demanda compte de son travail au moine qui en avait reçu l'obédience.

Dom Fonteneau se vit obligé d'adresser à la diète de l'année 1773 un mémoire sur l'œuvre et sur les notes qu'il avait recueillies (2).

Il l'accompagna d'un inventaire détaillé de ses manuscrits (3), contresigné par les membres du conseil de l'abbaye de Saint-Jean. Ces deux documents constituaient la plus éloquente justification. Tout esprit non prévenu devait, en les lisant, reconnaître que l'auteur de ces recueils avait accompli dans un espace de temps relativement court une masse énorme de travail.

Dom Fonteneau crut-il que ses Supérieurs, en lui demandant ce compte, cherchaient une fois encore à l'arracher à cette œuvre, qui était la passion de sa vie ? On serait tenté de le croire, en parcou-

1. Ib., 348-360.

2. *Réflexions sur l'état actuel des recueils relatifs à l'histoire du Poitou, dont l'inventaire est présenté par Dom Fonteneau au très Révérend Père Général et aux révérends Pères visiteurs assemblés en diète dans l'abbaye de Saint-Germain, en 1773* (De la Marsonnière, XIII 367-371.)

3. Ib., 408-414.

Digitized by Google

rant les réflexions qui terminent son mémoire justificatif. Ce sont celles qu'il avait mises déjà à la fin du rapport sur l'état de ses notes, rédigé au moment où il quittait Saint-Cyprien. Il se contenta d'y ajouter ces quelques mots qui montrent la profondeur de la blessure faite à son âme : « Pour moi, je me renferme dans le silence. »

« *Quod potui feci ; facient meliora potentes.* »

C'est le cri d'une âme découragée.

La diète lui fit signifier qu'elle désirait le voir continuer son travail. Mais Dom Fonteneau voulait autre chose. La rédaction de l'histoire du Poitou, croyait-il, était impossible ailleurs qu'à Saint-Cyprien de Poitiers. Il avait écrit le 4 mars de cette même année au Père Deville pour lui exposer toutes les raisons qui le faisaient demander son retour dans ce monastère. Ce ne fut pas sa seule réclamation. Il tenta un dernier effort peu de jours avant la réunion de la diète, en faisant « retentir de toutes ses forces, une maxime « puisée dans les principes du droit : *Spoliatus ante omnia restituendus est* (1). » Ces sommations restèrent sans réponse. Blessé au vif par ce silence, Dom Fonteneau perdit une fois encore son calme et avec le calme le bon sens. Il écrivit au Supérieur général la lettre déplorable, à laquelle nous avons fait plus haut de si larges emprunts. Ce fut, pour nous servir de son langage, l'épitaphe qu'il destinait à l'histoire du Poitou. « Il n'y avait, dit-il, que deux voies « pour la continuation: écarter les obstacles, procurer les moyens », c'est-à-dire le rappeler à Saint-Cyprien de Poitiers. « On a fait tout « le contraire. Il n'y a plus à y revenir. Les contradictions dont on « m'a fatigué ont glacé, pour tout travail historique, mon cœur et « mon esprit. Non seulement le dégoût a pris la place du zèle ; « mais encore mon ardeur est usée de façon à ne pouvoir plus agir. « Je quitte par raison et par nécessité, sans humeur et sans ca- « price (2). »

On le prit au mot.

Une fois la colère passée, il regretta vivement sa détermination. Mais c'était trop tard. Il avait mis le comble au mécontentement de ses Supérieurs. Ses amis les plus influents, la comtesse de Luzignan, l'abbé Foucher, Bertin lui-même ne purent, malgré tout leur dévouement, les faire changer de sentiments à son endroit. Il finit par faire à Dieu le sacrifice de sa chère histoire du Poitou. Foucher, à qui il fit cette confidence, s'empressa de l'en féliciter : « J'applau- « dis de tout mon cœur, mon révérend Père, au parti que vous avez « pris. Ce serait une grande duperie de vous chagriner de ce qu'on

1. *Lettre de Dom Fonteneau au Supérieur général* (De la Marsonnière, XIII, 385.)
2. Ib., 384-385.

Digitized by Google

« vous a rendu votre liberté, en vous exemptant d'un travail sec et « pénible, où l'esprit et le cœur ne trouvent aucune pâture. Vous « vivez à présent pour vous-même. Vous philosopherez à votre « aise, mais de cette philosophie chrétienne qui élève l'âme, qui est « si analogue à votre profession. Si vous en êtes moins utile au pu- « blic, ce n'est pas votre faute, mais vous profiterez pour vous- « même de l'inaction où vous êtes réduit (1). »

Les raisons qui motivèrent la disgrâce de Dom Fonteneau, et surtout l'acharnement qu'il mit à faire revenir ses Supérieurs sur leur décision, sont l'indice d'une âme bien peu pénétrée des sentiments qui conviennent à un religieux.

Il fut la victime de son tempérament excessif et emporté. Toutefois ce défaut, si peu compatible avec les exigences de la vie monastique, s'alliait chez lui avec de belles qualités et des vertus incontestables. Aussi conserva-t-il jusqu'à la fin la confiance et l'affection des personnes distinguées qui s'étaient attachées à lui.

Sa conduite à Saint-Jean d'Angély fut celle d'un bon religieux. « C'était, nous dit le biographe anonyme, qui fut le témoin de ses « dernières années, un homme vraiment religieux ; sa vie fut régu- « lière, sa piété solide, sa probité parfaite. La sagesse de sa conduite « dans tous les lieux où il avait passé pour réunir les matériaux « de son histoire du Poitou, lui concilia l'estime générale. Il ne fut « pas moins estimé à Saint-Jean d'Angély. Malgré les infirmités, « qui l'affligèrent durant sa vieillesse, il assistait presque toujours à « l'office divin et célébrait quotidiennement la sainte messe. Le « 11 novembre 1778, il fut atteint d'une fluxion de poitrine, « accompagnée d'une grande fièvre et d'une toux violente. Il at- « tendit la mort à laquelle il s'était pieusement et saintement « préparé, avec grandeur d'âme, plein de confiance en Dieu, et en « pleine possession de ses facultés. Le 27 décembre, après avoir « reçu l'extrême-onction dans de grands sentiments de piété, il rendit « son âme à Dieu, vers la dixième heure, à l'âge de 75 ans. Le 29, « son corps fut inhumé, après la célébration du saint sacrifice, dans « le cimetière, qui entoure les murs de la nouvelle église (2). »

Quelques-uns de ses contemporains ont reproché à Dom Fonteneau, nous l'avons vu, sa lenteur au travail et l'inutilité de ses efforts. La postérité se montre plus équitable à son égard.

Il a laissé aux historiens de l'avenir d'immenses matériaux, qui,

1. *Lettre du 15 janvier 1776.* (De la Marsonnière, XIII, 398.)
2. De la Marsonnière, *ib.*, XII, LIX-LXX.

Digitized by Google

sans lui, eussent disparu dans la tourmente révolutionnaire (1). S'il n'a pas écrit l'histoire du Poitou, il a pu, du moins, la rendre possible (2).

L'histoire du Poitou n'était pas l'œuvre personnelle de Dom Fonteneau. Ses Supérieurs lui avaient donné l'ordre d'y travailler. Lorsqu'il se crut dans l'impossibilité de continuer sa tâche, ils la confièrent à Dom Mazet. Mais son successeur était loin de le valoir. Le meilleur titre de ce dernier à la reconnaissance publique est d'avoir conservé intact, à travers les troubles de la Révolution, le dépôt des notes et des manuscrits qui lui avait été confié.

Dom Hugues Mazet, né à Sury le Comtal, dans le diocèse de Lyon, avait émis ses vœux à Saint-Allyre de Clermont, le 19 août 1759. Il n'ajouta rien à la collection dont il avait la garde. Lors de la suppression des ordres religieux et de la confiscation de leurs biens, il la fit passer comme sa propriété personnelle. La ville de Poitiers lui confia dans la suite la charge de bibliothécaire. Il mourut en 1817, laissant parmi ceux qui l'ont connu, « plutôt la réputation d'un homme du monde aimable, que celle d'un savant bénédictin (3) ». Ses héritiers vendirent à la ville toute la collection de Dom Fonteneau. Les documents qui la composent, étaient distribués sans ordre dans des cartons. M. de Marçonnay entreprit d'en faire un classement méthodique. Les manuscrits furent distribués en 87 volumes in-folio (4). C'est dans cet état qu'ils sont actuellement conservés à la Bibliothèque municipale de Poitiers (5). Les vingt-neuf premiers volumes, classés par ordre de provenance, forment la première série. M. Rédet, archiviste du département de la Vienne, a dressé la table chronologique des documents qu'ils renferment (6).

Dom J. M. BESSE,
de l'abbaye de Ligugé.

1. De la Marsonnière, XIII, 401.
2. XII, XLIV.
3. Foucart, *Dom Fonteneau* (*Mém. des Antiquaires de l'Ouest*, t. II, (1836), p. 80).
4. Cf. § 1.
5. *Mémoires ou recueils de diplômes, chartes, notices et autres actes authentiques pour servir à l'histoire du Poitou et des provinces voisines, accompagnés de notes critiques, historiques, chronologiques, typographiques, généalogiques*, etc., par Dom Fonteneau, religieux bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur. Cf. *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Poitiers*, 455-543.
6. *Tables des manuscrits de Dom Fonteneau conservés à la Bibliothèque de Poitiers. Table chronologique des chartes transcrites dans les 27 premiers volumes de la collection*, publiée dans les *Mémoires des Antiquaires de l'Ouest*, T. IV, 1838, in-8°, XVI-473 pp. *Table chronologique* des volumes 27bis et 1er. *ib.* 1855 in-8°. Une table alphabétique manuscrite des noms de lieux et de personnes de ces mêmes volumes forme le n. 544 de la Bque.

Digitized by Google

LES RÉCENTES PUBLICATIONS

DE

L'OBSERVATOIRE BÉNÉDICTIN DE KREMSMÜNSTER.

L'abbaye bénédictine de Kremsmünster, située dans la Haute-Autriche, offre cette particularité remarquable qu'elle possède depuis plus d'un siècle et demi un observatoire célèbre, et que depuis la fondation de cet établissement, il s'est toujours rencontré parmi les membres de la communauté, des religieux distingués par leurs connaissances astronomiques. Voulant signaler dans cette *Revue* les dernières publications de l'observatoire de Kremsmünster, nous avons été amenés à étudier l'histoire des installations scientifiques de l'abbaye. Quelques notes historiques sur le monastère et sur l'observatoire ne seront donc pas déplacées ici.

L'abbaye de Kremsmünster est située sur une colline qui s'élève au milieu de la riante vallée de la Krems, petite rivière au cours sinueux qui a donné son nom au monastère. Fondée au VIIIe siècle par Thassilon II de Bavière, elle fut, dès son origine, un centre d'évangélisation, de culture intellectuelle, de bien-être matériel pour le pays d'alentour.

Au cours des temps, l'activité des moines se manifesta sous des formes diverses, selon l'état plus ou moins florissant du monastère et les nécessités des populations. Jusqu'au Xe siècle, la prédication de l'Évangile et le défrichement du sol étaient le principal travail des religieux. Détruit vers l'an 900, lors des invasions des Hongrois, le monastère ne fut rebâti et repeuplé qu'en 995. Mais bientôt, sous le saint abbé Gothard et ses successeurs, la vie religieuse ne tarda pas à refleurir ; les moines se livrèrent avec un nouveau zèle aux travaux apostoliques, en même temps qu'ils développaient autour d'eux la culture intellectuelle, grâce à l'école monastique qui répandit au loin la réputation de Kremsmünster. Déjà au XIIe siècle l'école du monastère était fréquentée même par les séculiers qui se destinaient au sacerdoce ; au XIIIe siècle l'activité artistique et littéraire atteignent un degré de perfection, dont témoignent encore

Digitized by Google

à présent les manuscrits de cette époque. Dans la suite, le monastère n'abandonna jamais l'œuvre de l'enseignement, tant dans l'école intérieure du monastère destinée aux religieux que dans l'école extérieure destinée aux laïques. Au XVIe siècle, celle-ci se transforma en un gymnase, à l'heure qu'il est, le plus ancien de l'Autriche.

Mais entre tous, le XVIIIe siècle fut une époque glorieuse dans l'histoire de Kremsmünster. Depuis le grand et pieux abbé Placide Buechauer (1644-1669), une série de prélats remarquables par leur science, leur piété et leur zèle s'étaient succédé sans interruption, et s'étaient tour à tour distingués par le développement donné aux

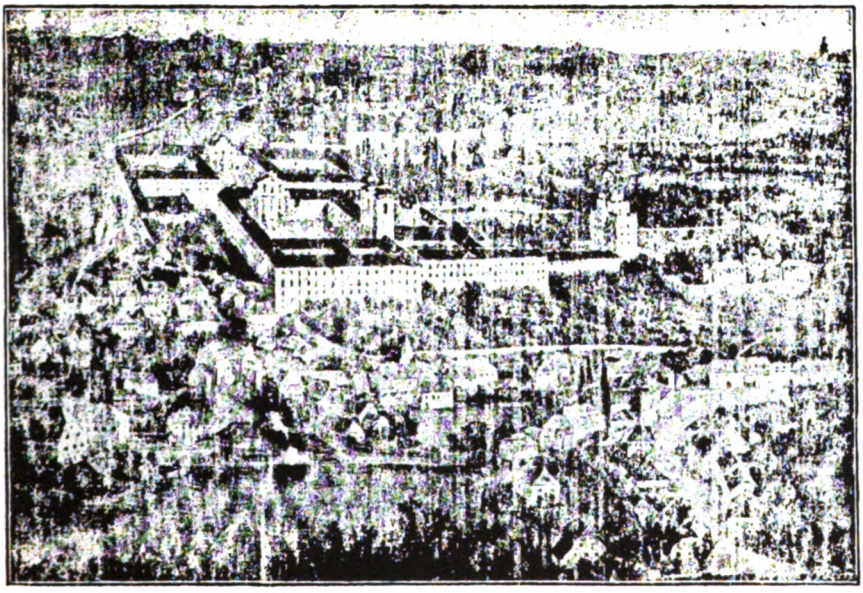

L'ABBAYE DE KREMSMÜNSTER. — VUE D'ENSEMBLE.

écoles, par les agrandissements apportés à l'église et aux bâtiments claustraux, par leur soin à faire progresser la discipline monastique. Nous devons une mention toute spéciale à l'abbé Alexandre Fixlmillner (1732-1759). Quoique personnellement peu initié aux sciences, aucun de ses prédécesseurs n'a autant travaillé que lui à les faire progresser. C'est lui qui fonda le lycée et l'académie impériale annexés au monastère ; il créa ou améliora de nombreuses écoles publiques, dépensa plus de 200,000 florins pour établir des routes convenables entre le monastère et les villes voisines, enfin fonda l'observatoire auquel il consacra plus de 100,000 florins. Ses succes-

Digitized by Google

seurs ne négligèrent rien pour entretenir et développer son œuvre ; c'est ce que nous allons montrer en esquissant à grands traits l'histoire de cet établissement scientifique (1).

Commencée en 1748, la construction de l'observatoire de Kremsmünster fut achevée dix ans plus tard. L'abbé avait su trouver des hommes compétents pour assurer le succès de cette entreprise. L'édifice, bâti dans des proportions que l'on jugeait utiles et nécessaires à cette époque, est extrêmement élevé. L'étage inférieur est actuellement occupé par l'observatoire météorologique ; les instruments d'astronomie sont installés au sommet ; divers musées minéralogique, zoologique, etc. sont répartis dans les étages intermédiaires.

Le premier astronome et directeur de l'observatoire fut le P. Pla-

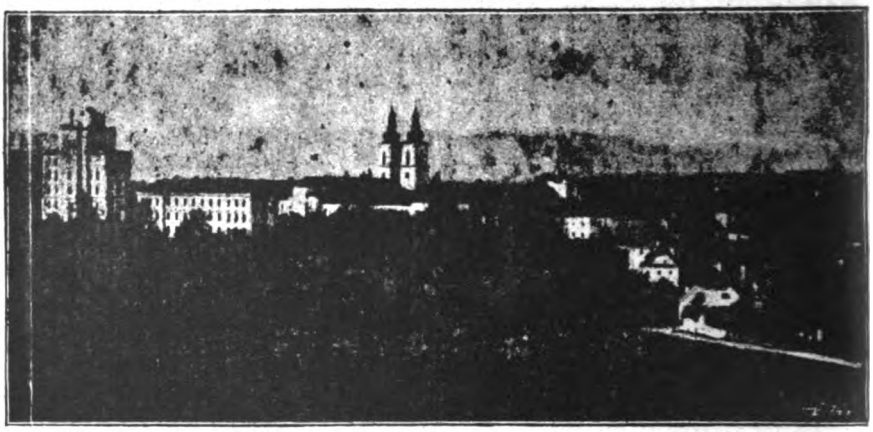

L'ABBAYE DE KREMSMÜNSTER. — CÔTÉ SUD.

cide Fixlmillner, neveu du fondateur ; il entra en fonctions en 1762 et occupa cette charge jusqu'en 1791, année de sa mort. Versé dans toutes les sciences ecclésiastiques, il s'acquit une réputation universelle comme astronome. Son premier ouvrage imprimé est relatif à la détermination du méridien de son observatoire ; il publia ensuite le *Decennium astronomicum* contenant les observations faites à Kremsmünster de 1765 à 1775, qui valut à son auteur les félicitations des astronomes les plus célèbres de son temps. De la Lande lui

1. Cf. *Geschichte der Sternwarte der Benedictiner-Abtei Kremsmünster* von P. Sigmund Fellöcker, Linz, 1864-1869 in-4°. — L'histoire littéraire de l'abbaye a été écrite par le R. P. Thierry Hagn dans un travail intitulé : *Das Wirken der Benedictiner-Abtei Kremsmünster, für Wissenschaft, Kunst und Jugendbildung.* Linz, Haslinger, 1848.

Digitized by Google

écrivait : « C'est un ouvrage important pour l'astronomie, et qui demeurera parmi les monuments de cette belle science, pour votre gloire et pour celle de votre illustre abbé. » Bernouilli n'était pas moins élogieux.... « Monsieur mon très révérend Père », lui écrivait-il, « vous soutenez dignement la réputation que vous méritez depuis longtemps d'être le premier astronome de toute l'Allemagne. » Le P. Fixlmillner a en outre laissé 77 manuscrits, dont les titres prouvent suffisamment la vaste étendue de ses connaissances.

La succession de ce grand astronome échut au P. Thaddée Derfflinger (1791-1824), qui marcha sur les traces de son prédécesseur, fit de nombreuses observations et put même perfectionner le matériel de l'observatoire, malgré les grandes difficultés que cau-

L'ABBAYE DE KREMSMÜNSTER. — CÔTÉ OUEST.

sèrent au monastère, d'abord les vexations de l'empereur Joseph II, ensuite les guerres de Napoléon. Quoique les armées soient passées souvent aux environs du monastère, celui-ci ainsi que l'observatoire furent cependant respectés.

En 1824, le P. Boniface Schwarzenbrunner fut préposé à l'observatoire ; il ne devait le diriger que six ans. Le P. Schwarzenbrunner était un homme d'un talent remarquable et d'une érudition très vaste, en même temps qu'un véritable moine, capable d'occuper tous les offices de son monastère, où il fut en effet chargé pendant plusieurs années de diriger la comptabilité, et cela en des temps très difficiles. Tout en étant professeur de physique et d'histoire naturelle, il s'occupa de travaux historiques et composa une

Digitized by Google

histoire de Kremsmünster en 8 volumes. Il publia une histoire de la musique avec une théorie intéressante sur la simplification de la notation musicale, et écrivit en même temps plusieurs mémoires sur des questions de mathématiques, de physique, de chimie ; mais ces études ne lui firent négliger aucune occasion de se perfectionner dans l'astronomie, à laquelle il devait se consacrer plus exclusivement après sa nomination à la charge de directeur de l'observatoire. Il souffrait beaucoup de voir son matériel scientifique si peu à la hauteur du temps, mais davantage encore de l'impossibilité où il se trouvait, lui et ses supérieurs, de remédier efficacement à cet état de choses. En 1826, il est vrai, grâce à l'intervention de l'Empereur, il put se procurer un beau cercle méridien et un théodolite ; il songea alors à l'acquisition d'un équatorial convenable, mais de pénibles négociations financières et les mécomptes arrivés à cette occasion frappèrent si vivement son âme noble et idéale, qu'il fut atteint d'une inflammation cérébrale et mourut âgé seulement de 40 ans.

Son coopérateur, le P. Marian Koller, lui succéda, et dirigea l'observatoire jusqu'en 1847, époque où il fut appelé à Vienne en qualité de président de la faculté philosophique de l'Université. Déjà à Kremsmünster, il avait dirigé les études philosophiques en même temps que l'observatoire, mais ses préférences étaient pour les mathématiques et l'astronomie. Il a laissé 70 manuscrits ; ceux qui concernent l'astronomie ont en partie trait à des études sur les instruments ; d'autres concernent le magnétisme terrestre, auquel il consacra une attention spéciale; enfin la météorologie, alors encore au berceau, lui doit de précieuses observations.

Le P. Koller avait eu soin de se préparer des successeurs capables de le suppléer ; dès 1847, le P. Augustin Reslhuber, déjà adjoint à l'observatoire depuis 1834 et professeur d'histoire naturelle au gymnase et au lycée, était nommé directeur de l'observatoire. Au milieu de ses travaux astronomiques, la confiance de ses confrères l'appela, en 1860, à la dignité abbatiale, mais, malgré le travail que lui imposait cette charge, il voulut conserver la direction de son observatoire. Ses nombreux travaux relatifs à l'astronomie, au magnétisme, à la météorologie ont pour la plupart paru dans diverses revues scientifiques. Comme abbé, son zèle ne fut pas moins remarquable, mais ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans des détails à ce sujet. Il mourut en 1875.

En 1873, la santé affaiblie de l'abbé Reslhuber l'obligea de confier l'observatoire à son collaborateur le P. Gabriel Strasser, qui, mar-

Digitized by Google

chant sur les traces de ses prédécesseurs, continua à tenir l'observatoire à la hauteur de la science, de même que son successeur le P. Coloman Wagner.

Depuis 1895, le directeur est le P. François Schwab, bien connu par divers écrits publiés dans des revues de sciences naturelles; il est secondé dans ses travaux entre autres par le P. Gall Wenzel et le P. Thiémon Schwarz.

Les récentes publications de ces derniers sont principalement relatives à la météorologie. La première de celles que nous avons à mentionner, est une analyse des observations de météorologie et de physique terrestre faites dans la Haute-Autriche jusqu'à l'année 1896 (1). C'est le premier fascicule d'une série de publications qui désormais donneront un aperçu sur les observations faites dans le cours de l'année précédente. Le premier volume, naturellement, devait donner une vue rétrospective des résultats acquis; pour les suivants, il suffira de décrire, année par année, les nouvelles observations. Après une courte description topographique de la Haute-Autriche, les auteurs font l'histoire des observations météorologiques de Kremsmünster. Il est intéressant de lire comment, dès le XVIIe siècle, les moines observateurs s'élevaient aussi bien au-dessus des idées du peuple, qui attribuait si fréquemment les tempêtes et les autres phénomènes de la nature à l'action directe des causes surnaturelles, qu'au-dessus des opinions encore fortement enracinées parmi les philosophes, qui considéraient comme un effet de l'action des astres tout ce qui offrait quelque difficulté dans le domaine des sciences. Certaines thèses défendues au XVIIIe siècle à l'Académie des nobles étaient loin de rencontrer alors un assentiment unanime et semblaient encore hardies à quelques esprits.

Quoiqu'on eût fait déjà des observations isolées et noté des phénomènes remarquables avant la fondation de l'observatoire, les observations régulières et méthodiques ne commencèrent cependant qu'en 1763 sous le P. Fixlmillner. D'abord on se contenta d'une observation par jour; à partir de 1791 on en fit 3; depuis 1815 on arriva à 4 par jour; enfin les instruments enregistreurs installés sous l'abbé Reslhuber et ses successeurs rendent les observations pour ainsi dire permanentes.

Vers le milieu de notre siècle, on s'est aperçu que les observations faites en une seule station isolée avaient peu d'importance et ne

1. *Ueber die bisher in Oberösterreich angestellten meteorologischen und geophysicalischen Beobachtungen. Auf Grund von der Sternwarte in Kremsmünster gesammelten Daten*, zusammengestellt von P. Franz Schwab, P. Gallus Wenzel und P. Thiemo Schwarz. Linz. 1896, 62 pp. in-8° et 8 planches.

Digitized by Google

permettraient jamais de trouver les lois générales de la météorologie. Aussi dans la Haute-Autriche comme ailleurs, installa-t-on de nombreuses stations à différentes altitudes ; et c'est le résultat comparé de toutes les observations faites en ces divers lieux qui nous est exposé dans le travail dont nous nous occupons ; et cela de la manière la plus méthodique possible. Les observations comprennent 1° la pression atmosphérique, 2° la température, 3° la tension de la vapeur d'eau, 4° l'humidité de l'air, 5° l'évaporation de l'eau, 6° les nuages, 7° le soleil, 8° les précipitations atmosphériques, 9° les orages, 10° les vents, 11° l'ozone, 12° les mesures hydrologiques, 13° les observations de la floraison des plantes, enfin comme annexe les observations magnétiques et les déterminations de la pesanteur.

La deuxième brochure publiée en 1897 est le rapport sur les observations de 1896 (1). Ce n'est pas une simple nomenclature de moyennes mensuelles et annuelles, mais c'est un ensemble d'observations faites en des lieux bien choisis et comparées entre elles, de manière à mettre en évidence le caractère météorologique des diverses régions du pays; à cet effet, certaines observations ont été faites avec une attention toute spéciale, par exemple celles qui concernent la limite des neiges selon les hauteurs et les mois de l'année, de même celles qui ont rapport aux nuages et aux tempêtes, enfin ce qui concerne la flore et la faune. Il est clair en effet que dans un pays très accidenté, où l'on dispose de stations réparties entre des hauteurs variant entre 200 et 2400 mètres au-dessus du niveau de la mer, on se trouve à même de faire des études climatologiques très importantes à ces divers points de vues, et du reste encore peu avancées.

Dans le courant de cette année 1898, le P. Gall Wenzel vient de faire paraître un petit traité sur la climatologie de la Haute-Autriche (2).

Ce livre n'est pas seulement une description du climat, c'est un véritable traité scientifique sur cette matière encore hérissée de difficultés. La météorologie, on le sait, n'est déjà plus dans son enfance, c'est-à-dire dans le stade des observations faites sans connexion entre elles et des hypothèses non vérifiées; au contraire, depuis

1. *Beiträge zur Witterungskunde von Oberösterreich im Jahre 1896.* Gesammelt und zusammengestelt von Professor P. Franz Schwab, Director d r Sternwarte unter Mitwirkung von Professor P. Gallus Wenzel und Professor P. Thiemo Schwarz. Linz, Wimmer, 1897. 87 pp. 8°.

2. *Klimatologie von Oberösterreich*, von P. Gallus Wenzel, Professor und Adjunct der Sternwarte in Kremsmünster. Linz, Wimmer, 1893, 138 pp. 8°.

Digitized by Google

quelques années, elle forme une science véritable dont certaines lois sont parfaitement connues : les diverses formes que peuvent présenter les courbes d'égale pression barométrique,la direction du vent par rapport à celles-ci, l'état du ciel et jusqu'à un certain point le temps qui en résultera, ce sont là des points acquis à la science ; on en trouvera l'exposé dans l'introduction du livre. Mais ce qui nous manque encore, c'est la connaissance des causes qui donnent naissance aux cyclones et anticyclones,ainsi que les lois du mouvement de ceux-ci et des changements incessants qu'affectent les courbes isobares. Si l'on veut faire des progrès dans cette voie, c'est à l'observation patiente et judicieusement conduite qu'il faut s'adresser. Après les notions générales, les éléments qui constituent le climat sont successivement traités dans l'ordre que nous avons déjà indiqué. A propos de la température, on ne s'est pas contenté de la température de l'atmosphère, mais d'intéressantes données sont apportées relativement à la température des sources et des lacs à diverses profondeurs. Le curieux phénomène de la variation brusque de température qu'on remarque dans les lacs, tantôt à une profondeur, tantôt à une autre,est soumis à une analyse attentive et est expliqué. Le paragraphe qui concerne les précipitations atmosphériques,est également très remarquable et plein de considérations intéressantes. L'ouvrage se termine par un tableau des observations de phénomènes extraordinaires arrivés à Kremsmünster depuis 1764.

On le voit, Kremsmünster a été l'un des premiers observatoires qui se soit livré à une étude sérieuse de la météorologie ; les travaux publiés jusqu'ici permettent d'attendre des résultats de plus en plus remarquables.

Après l'analyse rapide de ces publications scientifiques, il nous reste à signaler un travail d'un caractère plutôt historique, dû également au directeur de l'observatoire (1). C'est la biographie d'un prédécesseur des astronomes de Kremsmünster, car déjà avant la fondation de l'observatoire, nous l'avons dit, les sciences physiques et mathématiques étaient en grand honneur dans le monastère. Ce moine,versé dans toutes les sciences,se nomme le P. Gilles Everard de Raitenau. L'auteur s'est proposé de raconter le cours de la vie de son héros sans la séparer des circonstances de temps et de lieu où celui-ci s'est trouvé ; de cette manière seulement on peut apprécier

1. *P. Ægyd. Everard von Raitenau (1605-1675). Benedictiner von Kremsmünster, Mathematiker, Mechaniker und Architect. Ein Lebensbild* nach Quellen entworfen, von Professor P. Franz Schwab, Director der Sternwarte in Kremsmünster. Salzburg, 1898. 105 pp. in-8°. (Separatabdr. aus den *Mittheil. für Salzburger Landeskunde*, XXXVIII).

Digitized by Google

exactement le caractère du religieux et comprendre les vicissitudes nombreuses qui ont traversé sa vie ; il s'est ensuite étudié spécialement à mettre en lumière la science et le talent inventif du mathématicien. A chaque pas de son récit, l'auteur s'appuie sur les documents les plus authentiques, entre autres sur les livres de compte de Kremsmünster et d'autres monastères par lesquels a passé le P. Gilles, les écrits de celui-ci, plusieurs manuscrits et correspondances contemporaines dont il a les autographes sous la main. Ce n'est pas certes un travail aisé que de retrouver ce qui regarde un seul personnage au milieu de tant et de si volumineux documents ; mais le résultat a répondu à la peine. On peut dire que la biographie du P. Gilles est digne d'un mathématicien pour la certitude des moindres détails qui y sont rapportés, digne en même temps d'un historien et d'un homme de lettres à cause de l'intérêt qu'en offre la lecture. Un bref aperçu de l'ouvrage suffira à justifier notre assertion.

Jean-Georges Éverard de Raitenau, né à Salzbourg le 17 février 1605, était le fils du premier dignitaire ecclésiastique de cette principauté, Wolfgang Thierry de Raitenau, élevé sur le siège de Salzbourg en 1587, prince plutôt que prélat, et de Salomé Alt. Légitimée en 1609, la postérité de Wolf Thierry fut même anoblie l'année suivante par l'empereur Rodolphe II. Obligée de quitter Salzbourg, après l'abdication du prince-archevêque, Salomé Alt se retira avec ses enfants, d'abord en Styrie, puis à Wels, près de Kremsmünster dans la Haute-Autriche. Ses filles purent s'allier à des familles distinguées. Le jeune Jean-Georges préféra renoncer aux biens de ce monde et se consacrer à Dieu ; à l'âge de dix-sept ans, il alla frapper à la porte du monastère, y prononça ses vœux en 1623, et bientôt commença la série de ses multiples et fructueuses études. Dès ce temps, les abbés de Kremsmünster avaient l'habitude d'envoyer leurs jeunes religieux dans les meilleures universités, tant de l'Autriche que de l'étranger : il y en avait à Salzbourg, à Graz, à Vienne, à Rome, à Pise. En 1624, le jeune bénédictin fut envoyé au collège des Jésuites de Graz, où il resta jusqu'en 1627. Déjà alors le mathématicien se révèle en lui : à côté des études théologiques et philosophiques, il s'adonne spécialement aux mathématiques pures et appliquées, et commence à réunir les éléments de son grand ouvrage trop modestement intitulé : « *Opusculum mathematicum.* » C'est là son œuvre capitale, à laquelle il consacra ses meilleurs moments de loisir dès sa vie d'étudiant, au milieu des multiples occupations de l'âge mûr, enfin dans les années de repos que lui

Digitized by Google

apporta la vieillesse. L'*Opusculum mathematicum* consiste en quatre volumes manuscrits de 500 pages en moyenne chacun, accompagnés de quatre volumes de figures et de dessins. Ce n'est pas un traité de mathématiques pures, tant s'en faut, mais plutôt de sciences connexes aux mathématiques, lesquelles d'ailleurs étaient communément comprises sous le même nom à cette époque. On y trouve la théorie de beaucoup d'instruments d'astronomie et de mesure, puis des chapitres sur l'architecture, l'art des fortifications, etc.

Après son séjour à Graz, le P. Gilles passa quelques mois au collège germanique à Rome, mais rentra bientôt au monastère à cause de santé. Les dates exactes des départs et des retours ont pu être retrouvées dans les livres de comptes, avec l'indication des dépenses faites à ces occasions ; c'est un témoignage du bon ordre qui régnait dans la comptabilité.

Les années suivantes, le P. Gilles continua ses études dans le monastère ; il fut ordonné prêtre en 1632 ; jusqu'en 1637 les renseignements retrouvés sont peu nombreux et ne permettent pas de définir quels ont été ses travaux. Il reste de lui quelques vers latins composés en l'honneur de son abbé ; ils prouvent l'affection filiale du moine et son goût prononcé pour l'astronomie, mais pas autant son bon goût poétique.

En 1637, notre moine entre dans la vie pratique. Sa vie religieuse a toujours été une vie de renoncement, partage assez fréquent de ceux que leurs talents inclinent à des études ou à des occupations d'un genre spécial. Le P. Gilles dut le ressentir fortement ; néanmoins il trouva moyen d'utiliser sa science et de la développer dans ses divers emplois, car il était un savant plutôt pratique que purement spéculatif. D'abord sacristain, il procure au monastère une grande cloche, celle qui sonne encore à présent aux fêtes solennelles ; il la fait transporter, l'installe dans la tour, et, de plus, saisit cette occasion pour écrire un traité théorique sur les cloches. Plus tard, il est en outre nommé économe du monastère, occupation extrêmement absorbante qui embrassait aussi la direction des travaux à exécuter. En cette nouvelle qualité, il fait valoir son talent d'architecte, il embellit le jardin, y bâtit des pavillons, construit une horloge solaire, renouvelle le quartier de l'abbé. Ce n'était pas assez encore ; en 1641, il y ajouta la direction de la cuisine, charge grosse de conséquences dans une grande communauté.

Victime quelque temps des troubles suscités dans la communauté par l'administration désastreuse de l'abbé, notre moine dut se retirer à l'abbaye des Écossais de Vienne, où, tout en continuant de traiter les affaires de son monastère, il se livra à ses études mathé-

Digitized by Google

matiques et construisit divers instruments astronomiques de son invention.

Rentré en 1648 à Kremsmünster, il est bientôt nommé vicaire de Pfarrkirchen, paroisse voisine de l'abbaye. Cette charge lui laissait le temps suffisant pour surveiller les constructions faites à cette époque au monastère et qui témoignent de son talent d'architecte.

La quantité d'instruments construits par le P. Gilles est très considérable ; il en décrit lui-même douze dans l'*Opusculum*, mais, au siècle dernier, il s'en trouvait à l'observatoire du monastère cinquante-quatre de sa construction, et en grande partie de son invention. Les uns étaient des instruments d'arithmétique et de géométrie, les autres de gnomonique : horloges solaires, astrolabes, etc.

Le P. Schwab n'en décrit qu'un seul, lequel d'ailleurs donne une parfaite idée de l'esprit ingénieux de son inventeur : c'est l'*Urna Salisburgensis Scti Ruperti*. Ses usages sont très multiples : il donne la position du soleil pour un jour quelconque, le moyen de savoir l'heure à l'aide du soleil, des étoiles, ou de la lune, l'heure du lever et du coucher des astres, le temps où sont visibles la lune et les diverses planètes.

De tels instruments ne seraient plus fort utiles de nos jours ; il en était autrement au XVIIe siècle, aussi les constructeurs de ces appareils ont-ils non seulement montré leur talent et leur habileté, mais encore fait un travail utile pour leurs contemporains.

Le P. Gilles de Raitenau eut la joie de voir ses études de prédilection cultivées avec zèle par un bon nombre de ses confrères ; plusieurs d'entre eux se sont distingués par leurs écrits. Relevé de sa charge pastorale de Pfarrkirchen en 1664, notre moine rentra au monastère, et y passa les dernières années de sa vie, occupé à mettre la dernière main à son « *Opusculum mathematicum* » et à construire de nouveaux instruments. Sa piété et son assiduité à l'office divin édifiaient ses confrères. Il put encore jouir des heureuses améliorations apportées au monastère par l'abbé Erembert Schrevógl. Le 25 janvier 1675, le pieux et laborieux vieillard s'endormit du sommeil des justes, laissant comme souvenir des travaux qui devaient lui survivre et faire connaître à la postérité un moine modèle, ornement de sa patrie et de son monastère.

Les glorieuses traditions du passé vivent encore à Kremsmünster. Ce monastère, qui compte une centaine de religieux de chœur, administre 25 paroisses, dirige un gymnase très fréquenté, auquel sont annexés un pensionnat, une faculté de philosophie et un observatoire. La bibliothèque est extrêmement riche tant en imprimés qu'en manuscrits et incunables.

D. Raphael PROOST.

Digitized by Google

UNE APOLOGIE PROTESTANTE
DE S. THOMAS D'AQUIN [1].

Le temps n'est plus, où la scolastique était systématiquement rejetée en bloc. L'on voit, chaque jour, les théologiens revenir, avec plus de persistance, à cet âge d'or du dogme chrétien; et, chose curieuse, le mouvement se produit dans le camp protestant comme dans le camp catholique. Sans nul doute, ce revirement général est dû surtout à la puissante impulsion en avant donnée par Léon XIII. Son regard d'aigle a vu là le meilleur moyen de ramener à l'union les églises dissidentes. Les Encycliques du grand Pape ont souvent préconisé ce retour aux enseignements lumineux du moyen âge; ses sages dispositions ont tracé la marche à suivre; et les résultats déjà atteints ouvrent et promettent un fructueux avenir. A la voix du glorieux Pontife, les docteurs catholiques ont uni leurs efforts, et l'on a vu refleurir partout les sublimes doctrines du Docteur Angélique. A l'heure actuelle, dans tous les centres d'étude où se forment nos prêtres, depuis la Grégorienne de Rome jusqu'à la jeune université de Washington, l'on ne trouverait peut être pas un manuel en vogue qui n'eût pour base la Somme de S. Thomas d'Aquin. L'âme vraiment chrétienne se dilate à ce spectacle consolant; elle se complaît à voir cet arbre généreux, qui sut nourrir nos maitres dans la foi, produire encore des fruits de salut pour notre siècle à son déclin.

Et certes, Léon XIII ne s'était pas trompé, en indiquant ce terrain comme un lieu de ralliement entre catholiques et protestants. Que nous reprochent ces adversaires? L'innovation, le mépris du passé, l'abandon des doctrines traditionnelles. Quelle réponse à la fois plus pacifique et plus péremptoire à leur faire, que de leur mettre sous les yeux les enseignements donnés, longtemps avant la Réforme, par les plus célèbres champions de la vérité chrétienne,

1. *De Gratia Christi et de libero arbitrio* S. Thomæ Aquinatis doctrinam breviter exposuit atque cum doctrina definita et cum sententiis protestantium comparavit *Dr R. Krogh-Tonning*, Christiania, Jacob Dybwad, 1898 — Gr. in-8°, 87 pp.

Digitized by Google

et, surtout, par le plus illustre d'entre eux, le représentant par excellence des traditions primitives, le centre et le foyer de la théologie médiévale, l'incomparable S. Thomas d'Aquin ?

D'autre part, voici comment « un théologien protestant d'une autorité considérable, Richard Rothe (1), caractérise le travail théologique accompli au sein de l'Église évangélique depuis le siècle dernier jusqu'à nos jours : « l'Église protestante d'Allemagne, dit-il, s'est élevé une théologie qui devait, au cours du temps, par une évolution nécessaire, se brouiller radicalement avec elle, et prendre une direction, dont la conséquence naturelle et dernière ne pourra être que sa dissolution complète (2) » (3). La réalité semble confirmer ce pronostic pessimiste. Après le *piétisme* de Spener (1635-1705) et les théories *naturalistes* de Semler (1725-1791) et de Lessing (1729-1781), les innombrables sectes philosophiques, issues des principes rationalistes de Kant (1724-1800), de Schleiermacher (1768-1834) et de Hégel (1770-1831) (4), opérèrent, dans l'Église réformée, une telle subversion des idées spéculatives et religieuses, qu'elles sont tombées, de nos jours, dans le plus complet désarroi. A l'appui de cette constatation, il suffit de rappeler les controverses sans fin, soulevées, dans ces derniers temps, entre docteurs protestants, et où bon nombre d'entre eux prétendent établir scientifiquement la négation des dogmes fondamentaux, tels que la Trinité, l'Incarnation, voire même l'existence de Dieu. On a entendu, par exemple, le célèbre théologien luthérien, Dr Théodose Harnack, affirmer que « l'*Apostolicum* est le trait d'union de toutes les con-

1. Professeur au *Predigerseminar* de Wittenberg, en 1830; fut un des fondateurs du *Protestantenverein* (1863), dont le but devait être : *Erneuerung der protestantischen Kirche im Geiste Evangelischer Freiheit, und im Einklang mit der Culturentwickelung unserer Zeit.* Cf. Funk, *Lehrbuch der Kirchengeschichte*, p. 572.

2. De son principal ouvrage *Theologische Ethik* III, 1015, qui, au rapport du théologien libéral Otto Pfleiderer, est « d'une telle autorité qu'on le pourrait comparer avec le livre de S. Augustin *De civitate Dei* ! » *Die Entwickelung der protestantischen Theologie seit Kant*, p. 196.

3. Bénard : Le Protestantisme contemporain en Allemagne, *Revue ecclésiastique de Metz*, février 1898, p. 71. Il faut signaler ici le beau travail de Georges Goyau : *L'Allemagne religieuse, le Protestantisme*, Paris, Perin, 1898. On trouvera difficilement mieux sur cette question. — A consulter aussi sur ce point l'étude substantielle de M. Bénard, dont j'ai reproduit plusieurs citations au cours de ces pages.

4. Dans un écrit, paru en 1784 et intitulé : *Was ist Aufklaerung?* Kant établit que l'unique critère de jugement pour l'homme est sa raison *(Vernunft)*. A ce tribunal doivent se juger toutes les causes, la religion et la révélation comme le reste. — Ce rôle de la raison chez Kant, doit, d'après Schleiermacher, s'attribuer au sentiment *(Gefuehl)*. Pour lui, la religion est une affaire de cœur *(Hersensache)*, rien d'autre — Hégel est encore plus radical. A l'en croire, la philosophie (la sienne, bien entendu, pas une autre) et la religion, c'est tout un, avec la seule différence, que ce que la Religion présente confusément en symboles, la philosophie (toujours la sienne) l'enseigne clairement par des réalités irrécusables. On comprend sans peine où devait mener le libre examen *(die freie Forschung)*, compris et appliqué de cette manière.

Digitized by Google

fessions chrétiennes, et que celui qui le répudie n'est plus chrétien (1). » Aujourd'hui, le propre fils de cet écrivain, le professeur Ad. Harnack, de Berlin, se montre l'adversaire le plus acharné du symbole (2). A ce sujet, que l'on me permette une citation instructive : « Ce symbole, dit M. Bénard, qui formait la base et comme la trame de la prédication pastorale *(Lehrordnung)*, ce trait d'union indispensable, ce caractère distinctif des chrétiens, est en train de disparaître de l'enseignement des pasteurs modernes. Après cinquante ans de critique théologique, les prescriptions de la *Lehrordnung* ne répondent plus à la science et aux convictions religieuses d'un grand nombre. Sur les bancs des Universités, auprès des grands théologiens de Giessen, Heidelberg, Bonn, Berlin, Marbourg, Iéna, Halle, etc... qu'ils fréquentaient, les jeunes candidats de Théologie ont appris que tous ces mystères dont le symbole est l'exposé succinct, la Trinité, l'Incarnation, la Rédemption sont de simples paraboles sans réalité objective, des mots vides de sens ou même pleins de non-sens et d'erreurs ; qu'il faut désormais chercher les vérités religieuses, non plus dans ces formules surannées d'un traditionalisme étroit, mais dans les besoins et les aspirations de sa propre conscience, qu'il n'y a de véritablement religieux que ce qu'on a senti, vécu, expérimenté soi-même (3). »

Dans ces conditions, que devient la Religion chrétienne ? Le mot piquant de Strauss, au sujet de la théologie protestante, serait-il donc en voie de se réaliser : « L'unique rôle de la théologie au temps présent, c'est de démolir tout doucement cet édifice de l'Église qui ne cadre plus avec notre époque, de façon à ce qu'il ne tombe pas tout d'un coup sur la tête des gens (4) » ? Heureusement, l'œuvre de destruction est enrayée par un mouvement qui va s'accentuant tous les jours, et rapproche de l'Église catholique les esprits éclairés et consciencieux du protestantisme. Ils éprouvent l'impérieux besoin de donner à leurs croyances une base plus large et plus sûre ; ils vont la chercher dans les grands enseignements reçus dans l'Église avant le XVIe siècle

Léon XIII avait sagement prévu cette réaction. Dans sa pensée, la réunion de nos frères séparés, préoccupation constante de son glorieux Pontificat, fut toujours liée très étroitement à la résurrection des principes scolastiques. Bon nombre d'œuvres théologiques,

1. Katechetik, II, p. 155.
2. Cf. *Rev. eccl. de Metz*, juillet, 1897, p. 355, et surtout Goyau, l. c., pp. 153 sq.
3. Cf. Bénard, *l. c.*, pp. 158 et 159.
4. Cf. Pfleiderer, *l. c.*, p. 133.

Digitized by Google

écloses dans le champ protestant au cours de ces dernières années, viennent lui donner raison, et montrer, une fois de plus, que dans cette grave question comme dans toutes celles qu'il a traitées, sa solution est la plus vraie, la plus conforme à la devise du Christ et de Pierre : « *Unum ovile et unus Pastor.* »

C'est ce qu'atteste, entre tous, le récent livre de M. le Dr Krogh-Tonning, sur la grâce et le libre arbitre. A lui seul, le mot de ralliement : *Ut omnes unum sint*, placé fièrement au frontispice, est une révélation des sentiments qui ont dicté ces pages. Œuvre d'une absolue loyauté, d'une érudition solide, d'une remarquable élévation de vue, d'une grande portée doctrinale, cet écrit est le signe avant-coureur d'un avenir plein d'espoir. Sans doute, il vient se heurter à bien des préjugés, et, de même qu'un premier essai, dont il est le complément (1), il subira de nombreuses et mordantes critiques (2). Aucune d'elles ne saurait atteindre, ni la bonne foi, ni la science de l'auteur. Au contraire, tout lecteur impartial se sentira pris de respect pour la noble franchise dont s'inspire tout l'ouvrage, et d'admiration pour les lumineux aperçus qu'il renferme. Contentons-nous d'en donner les grandes lignes. Un résumé rapide et succinct, joint aux considérations qui précèdent, suffira pour faire voir l'importance doctrinale de ce nouveau travail.

Comme on l'aura déjà remarqué, le motto *Ut omnes unum sint*

1. *Die Gnadenlehre und die stille Réformation* Christiania, Dybwad, 1894.

2. Le contenu de cet intéressant écrit peut se ramener aux trois conclusions suivantes : 1° Les doctrines catholiques sur la grâce n'ont jamais été et ne sont pas sémipélagiennes ; — 2°. Dans le principe, l'Église luthérienne enseigna le déterminisme ; mais elle s'en est écartée depuis longtemps ; — 3° Bien plus, si l'on compare les thèses catholiques, telles qu'elles ont toujours été, avec les thèses protestantes, telles qu'elles sont aujourd'hui, on reconnaîtra un parfait accord quant au fond, et des divergences d'ordre si secondaire, qu'elles se réduisent à de simples questions de mots. — On conçoit facilement la portée de pareilles assertions, solidement documentées, alors que, d'après M. le Dr Krogh-Tonning lui-même, il y a deux principes que l'orthodoxie a toujours proclamés comme les caractères distinctifs du protestantisme, à savoir le principe *de la justification par la foi seule sans les œuvres (Materialprinzip)*, et le principe de la Bible, unique règle de la foi et des mœurs (*Formalprinzip*). » *Der Protestantismus in der Gegenwart*, cité par Bénard, *l. c., p. 270.* Pour donner une idée de l'effet produit par les conclusions de l'éminent docteur norwégien, contentons-nous d'indiquer les principales recensions qu'on en a faites : *Stimmen aus Maria Laach, XLVII, 94 ; — Der Katholik, 1895, II, 53 ; — Historische Blaetter, 1895, 114 et 192-202 ; — Theol. Litteraturblatt, 1895, 40, 476 ; — Theologische Litteraturzeitung, 1895, 3, 89; — For kirke og kultur, 353 f. 445 f. — Theologischer Jahresbericht, 1895, 270, 364, 460* — Il sera surtout intéressant de consulter, dans *Presbyterian and Reformed Review. de New-York*, oct. 1895, 562-581, l'étude de C. E. Lindberg : *Recent dogmatic thought in Scandinavia.* On y verra que, quant aux tendances générales qui caractérisent sa théologie, M. Krogh-Tonning est loin d'être isolé. A côté de son nom figurent ceux des théologiens protestants les plus en vogue dans les îles scandinaves, Björling, Martensen, Johnson, Bring, Eklund, Frédrik, etc. Une autre source fort instructive est la brochure de J. R. Sverdrup : *Skal den lutersk kirke ødgive sig selv?* Christiania, Steen, 1896, contre le livre de Krogh-Tonning, *Die Kirche und die Reformation*, Mainz Kircheim, 1893, et la réponse qu'y fit l'auteur : *Den kirkelige oplosningsproces. Et Leilighedsskrift med Svar til nogle kritikere* — Christiania, Cammermeyer, 1896.

Digitized by Google

indique assez ce que veut M. Krogh-Tonning : mettre d'accord catholiques et protestants sur la question si grave de la grâce et du libre arbitre. But très noble, assurément, si noble même, que, fût-il chimérique, il aurait droit encore au respect et à la sympathie.

Mais il y a là autre chose que de la chimère. Pour arriver à ses fins, l'auteur a su trouver une voie si sûre et si large, que tout esprit impartial partagera son espoir. Quelle est donc cette voie? S'attacher au représentant le plus autorisé des principes romains ; suivre pas à pas la Somme théologique de S. Thomas d'Aquin ; en dégager les conclusions par une interprétation juste, enfin, les mettre en regard, d'une part, avec les définitions de foi, et, de l'autre, avec les doctrines reçues actuellement dans l'église évangélique. Et, pour ne pas s'exposer au reproche d'avoir défiguré ou tronqué la pensée du Maître qu'il adopte (1), M. Krogh-Tonning rapporte *in extenso*, sur les points principaux, les paroles mêmes du Docteur angélique. Puis il y joint son commentaire et en tire ses déductions. De cette façon, le lecteur peut juger par lui-même. On ne pourrait imaginer de procédé plus sûr et plus impartial. Hâtons-nous de constater que l'œil le plus critique ne trouverait guère à redire aux exposés si limpides et si mûris de l'auteur.

La doctrine de S. Thomas sur la grâce se ramène aux points suivants : la nécessité de la grâce ; — son essence ; — sa division ; — sa cause ; — ses effets, à savoir la justification et le mérite.

Voici, sur chacun de ces points, les propositions dogmatiques de l'Ange de l'École :

Nécessité de la grâce (2) : Sans la grâce, l'homme ne peut, ni connaître les vérités surnaturelles (3) ; ni opérer le bien surnaturel ; ni aimer Dieu par-dessus toutes choses ; ni accomplir les préceptes de la loi (4) ; ni mériter la vie éternelle ; ni se préparer à la grâce elle-même par la conversion ; ni sortir de la mort du péché ; ni éviter le péché (c.-à-d. tout péché) ; ni, lors même qu'il est en état de grâce,

1. Je ne crois pas dépasser la pensée de l'auteur, par ces termes « *Maître qu'il adopte* ». Qu'on en juge par cette belle déclaration, si noble sous la plume d'un luthérien : « Nos eum (S. Thomam) cognovimus et amamus, quoniam gratiam vindicat, sed ita ut libertatem non tollat, et libertatem vindicat, sed ita ut gratiam non tollat. Lutherus eum condemnavit. Nos theologi hujus temporis eum admiramur, et de gratia sentimus cum eo, cum eo etiam ii (qui permulti sunt) nostrum, qui nesciunt se id facere. Sed Thomas de gratia sentit cum reliquis magnis scolasticis, quorum orthodoxia non dubia sit (unum cognoris, omnes noris), et cum Ecclesia, quæ et ante eum et post eum idem docuit. Hactenus nos non jam « *protestantes* » sumus in articulo de justificatione, i. e. in « articulo stantis et cadentis ecclesiæ », vel potius in articulo, quo olim rima, tam fatalis, tam funesta Ecclesiæ Dei facta est ! Hic est effectus « reformationis tacitæ » in doctrina de justificatione. » P. 71.

2. *Summa theol.*, I, II, 109.

3. Le mot « *veritatem salutarem* » employé par l'auteur rend-il exactement la pensée de S. Thomas? n'exigerait-il pas une formule explicative?

4. A savoir : « ex caritate ».

Digitized by Google

faire le bien surnaturel ; ni persévérer jusqu'à la fin dans l'état de grâce.

Essence de la grâce (1) : Il est de foi que la grâce n'est pas une participation purement *morale* de Dieu ; mais une participation *réelle* et *physique*. C'est ce que l'Apôtre appelle le « *consortium divinæ naturæ* ». D'ailleurs, S. Thomas la définit clairement en disant : « Nihil aliud est quam *quædam participatio* divinæ naturæ », et encore : « Deus *deificat* communicando consortium divinæ naturæ (2) ». De même les vertus infuses et théologales, qui nous mettent à même de poser des actes surnaturels, sont en nous des principes réels et intrinsèques (3).

Division de la grâce (4) : Le point de départ de notre salut, la justification, s'opère uniquement par la grâce de Dieu, grâce à laquelle nous donnons notre assentiment par un mouvement de libre arbitre. Mais ce mouvement même est un effet, non une cause de la grâce. Une fois établis en grâce, nous coopérons à la grâce ; mais jamais nous n'agissons seuls. Bien au contraire, tout ce qui est positivement et formellement *opération* dans l'œuvre du salut, vient de Dieu, non de nous. — D'où la division fondamentale de la grâce en grâce *opérante* et en grâce *coopérante* (5).

Cause de la grâce (6) : De ce qui précède, suit nécessairement que Dieu est le premier moteur, l'unique cause de notre salut, en prévenant et prédisposant tout bon mouvement du libre arbitre (7). Et, comme « intentio Dei deficere non potest », l'effet de la grâce est infaillible, en tant qu'elle est « a Deo movente ». Mais cet effet s'obtient sans la moindre *coaction*, sans la moindre atteinte au libre arbitre. Nous avons la certitude du fait : Dieu est l'auteur de la grâce comme du libre arbitre, et il ne peut y avoir en Lui de contradiction. Mais le comment nous échappe, et devant cette question redoutable, la raison humaine n'a qu'à s'incliner, adorer et se taire, répétant l'humble « *O altitudo !* » de S. Paul (8).

1. S. Th., *ib.*, 110.
2. Ibid. Qu. 112, A. 1 et 3.
3. Cf. Satolli, *In summam theol. Th. Aq. de gratia Christi prælectiones.* Romæ, 1886, p. 97.
4. Ib., Qu. 111.
5. On passe sous silence les autres divisions de la grâce exposées dans la Somme, comme n'ayant pas directement trait au but à poursuivre : leur mention nécessiterait celle des controverses d'école qu'elles ont suscitées, et cette digression serait ici déplacée.
6. *Ib.* Qu. 112.
7. L'accusation de sémipélagianisme, portée par Luther contre l'Église catholique, tombe ici d'elle-même. L'erreur fondamentale des semipélagiens ne fut-elle pas d'enseigner que le premier moteur du salut est le libre arbitre, se tournant vers le bien sans l'aide de la grâce ?
8. Que l'on me permette, à ce propos, de rapporter la belle et juste réflexion de M. Krogh-Tonning : « Non vana autem et inutilis fuit Angelici tractatio hujus materiae difficillimae et

Digitized by Google

Effets de la grâce : Justification et mérite (1). Avant d'aborder cette partie du travail, remarquons, avec notre auteur, que nous allons toucher au centre même des divergences entre catholiques et protestants. La doctrine de la justification ne fut-elle pas toujours la pierre d'achoppement de la Réforme ? Faire l'accord sur ce point serait donc d'une importance capitale.

M. Krogh-Tonning ramène à trois grandes divisions les conclusions de S. Thomas.

A. *Sur l'essence de la justification :* Considérée comme *acte*, la justification est la *rémission* instantanée de la faute et de la peine *éternelle*. Cette justification étant l'effet de la grâce *opérante*, ne peut être méritée par l'homme, et n'a que Dieu pour cause. On ne peut dire que l'homme ainsi justifié est simplement *déclaré* juste par Dieu, car Dieu ne peut déclarer l'homme juste avant que lui-même l'ait *en réalité* justifié. — Considérée comme état *(habitus)*, la justification est l'*éloignement* du péché. Ici encore, il ne peut être question d'une pure *imputation*, mais d'une *réalité*. — Bien que la raison distingue ces deux *aspects*, la justification est *une* en réalité, ainsi que l'exprime cette définition du Docteur Angélique: « Justificatio impii est quidam motus, quo humana mens movetur a Deo a statu peccati in statum justitiæ. » — Dans cette justification entrent quatre éléments : « l'infusion de la grâce ; le mouvement du libre arbitre vers Dieu par la foi, le mouvement du libre arbitre contre le péché par la pénitence, et la rémission de la faute. » Ces quatre éléments sont simultanés, mais il existe entre eux une priorité de nature. Ils nous fournissent :

B. *Les conditions de la justification*, à savoir, de la part de Dieu, l'infusion de la grâce actuelle, qui prévienne et prédispose le libre arbitre, et de la grâce *habituelle*, terme de l'acte de justification ou état de justice, qui rend l'homme agréable à Dieu et digne de la vie éternelle — de la part de l'homme, un acte libre de foi formée, c.-à-d., surnaturalisée par la grâce (2) et un acte de détestation du péché.

C. *La cause de la justification*, qui sera nécessairement la grâce, la seule opération de Dieu.

mysticae. Ex contrario : Honor ejus est limites hic designasse meditationi nostrae. S. Thomae constabat : Doctrinam Ecclesiae altera ex parte de virtute gratiae divinae tantummodo a seipsa pendentis, altera ex parte de libertate humana seu de libero arbitrio nequaquam esse abefactandam vel infirmandam. Hos limites non excedens, sed semper observans, Ecclesia semper tutelam habebit necessariam altera ex parte adversus semipelagianismum, altera ex parte adversus determinismum. » P. 32.

1. *Ib.* Qu. 113 ; — III ; 86, 2 ; — 85, 3, 4, 5 ; II, II ; 2 ; 3, 7 ; — 4 ; 2, 3, 4, 5 , — 5 ; 7. — La justification est l'effet de la grâce *opérante*, et le mérite, celui de la grâce *coopérante*.

2. On voit que nous sommes loin de la justification *causée* par la foi seule.

Digitized by Google

D. *Le fondement de la justification*, ou sa cause méritoire, ne peut être, d'après S. Thomas, que l'œuvre satisfactoire ou la passion du Christ.

Il reste à parler de l'effet de la grâce coopérante, du *mérite*. Ici, deux mots suffiront : L'homme ne peut mériter de Dieu que par le don de Dieu ; — et, les œuvres faites par la grâce sont méritoires pour la vie éternelle. Donc : l'homme ne peut se sauver que par la grâce et le libre arbitre ; car, sans libre arbitre, pas de mérite personnel possible, et, sans la grâce, pas de mérite possible pour la vie éternelle.

Telles sont, brièvement résumées, les assertions de M. Krogh-Tonning. Les croirait-on sorties d'une plume protestante ? et n'est-il pas consolant de voir un luthérien venger S. Thomas d'Aquin des injures accumulées contre lui par le Père de la Réforme ? Car tout ce livre n'est qu'une longue apologie ; et, certes, une âme catholique n'y aurait point mis plus d'émotion ni plus d'enthousiasme. L'auteur établit très bien l'accord entre les doctrines définies par l'Église et celles du Docteur Angélique. Quant à l'affinité des thèses protestantes, son œuvre actuelle est moins documentée. Elle s'en rapporte sur ce point, au volume paru en 1894, *Die Gnadenlehre und die stille Reformation*, où l'on voit figurer les noms les plus connus de la Théologie protestante : Chemnitz, Strigel, Osiander, Quenstedt, Thomasius, Hollaz, Bajes, Buddeus, Limborch, Wegscheider, Weigel, Boehme, Barclay, Martensen, Lauge, Baur, et beaucoup d'autres, de même autorité dans l'Église luthérienne. Néanmoins, ce que nous avons dit plus haut semble montrer que M. Krogh-Tonning généralise peut-être un peu trop, parmi ses coréligionnaires, les généreuses intentions qui l'animent. Quoi qu'il en soit, son œuvre est noble, grande, d'une valeur scientifique incontestable, et d'une portée qui fait bien augurer de l'avenir. Nous lui souhaitons la plus grande diffusion : il ne pourrait qu'en résulter un bien immense. Quant à l'auteur, toute âme catholique n'aura pour lui qu'admiration et sympathie ; tout cœur vraiment chrétien et libre de préjugés ne manquera pas de dire avec lui : « *Ut omnes unum sint.* »

D. Urbain BALTUS.

Digitized by Google

LE IXe CENTENAIRE DE L'INSTITUTION DE LA COMMÉMORAISON DES DÉFUNTS.

998-1898.

Le neuvième centenaire de l'institution de la commémoraison des défunts, que l'on se prépare à célébrer avec grande pompe à Cluny, nous engage à présenter quelques notes historiques sur l'origine de cette solennité toute monastique et bénédictine (1).

Cluny était à l'apogée de sa gloire : les empereurs et les rois, les princes et les grands, les évêques, les papes même recherchaient l'amitié de ses abbés, allaient demander l'hospitalité à ses cloîtres ; l'Ordre de Cluny voyait les monastères de son observance se multiplier en Europe, et on pouvait lui appliquer les paroles du Prophète : *Extendit palmites suos usque ad mare et usque ad flumen propagines ejus.* D'illustres abbés, tels que S. Odon, S. Maïeul avaient jeté un vif éclat sur le grand monastère bourguignon. Un saint devait leur succéder, Odilon, dont les biographes se sont plu à vanter la générosité et la bonté. « J'aime mieux, répétait-il souvent, être réprouvé pour ma miséricorde que pour ma sévérité. » Ce sentiment si chrétien ne fut sans doute pas étranger à l'institution de la commémoraison des défunts par le saint abbé de Cluny.

Par là nous n'entendons aucunement représenter S. Odilon comme ayant institué la prière pour les morts. Dès l'Ancien Testament, nous en trouvons la pratique : Judas Macchabée, après une sanglante bataille, recueillit 12,000 drachmes d'argent qu'il envoya à Jérusalem, demandant que l'on offrît des sacrifices pour le soulagement de ceux qui avaient succombé dans le combat. Toutes les liturgies depuis le temps des Apôtres, les écrits des Pères des premiers siècles attestent qu'elle était en honneur parmi les chrétiens. Cependant plusieurs siècles s'écoulèrent avant qu'il y eût un jour spécialement consacré au souvenir général des âmes souffrantes : on priait bien pour elles en commun à chaque messe, afin de secourir celles pour qui on n'offrait point de prières et de supplications particulières, mais il n'y avait point de commémoraison générale fixée à un jour de l'année liturgique.

1. Cf. L'intéressante étude de D. Odilon Ringholz (*Studien und Mittheilungen aus dem Benedictiner-Orden*, II Jahrgang, II Band p. 236 sqq.) où nous avons largement puisé.

Digitized by Google

Le premier témoignage formel d'un jour consacré spécialement au souvenir des défunts nous est fourni par Amalaire de Metz, 150 ans environ avant S. Odilon. « Il importe, dit-il, que tous les fidèles défunts aient une part au S. Sacrifice, et parce que nous ignorons leur sort dans l'autre vie, on consacre un jour à leur mémoire ; car, ajoute-t-il, si notre piété a consacré un jour pour honorer la mémoire des saints, qui ne sont point sans répandre de nombreux bienfaits sur ceux qui les invoquent, ainsi en doit-il être à l'égard des défunts pour leur soulagement et la satisfaction de notre dévotion (1). »

Ce témoignage d'Amalaire a induit en erreur bien des écrivains ; on a même été jusqu'à lui attribuer l'institution de la fête du 2 novembre. Rien cependant n'est moins fondé. Pour bien comprendre le texte de cet écrivain, il eût fallu ne point perdre de vue le but qu'il se proposait : unifier les différents antiphonaires, les ramener à un type commun ; de là ces corrections auxquelles il joignit des commentaires d'une mystique souvent subtile, à défaut d'arguments positifs tels que les motifs d'adopter telle ou telle leçon, telle ou telle correction. Le travail d'Amalaire comprend donc deux parties fort distinctes l'une de l'autre : l'antiphonaire et les commentaires. Or, ce que n'ont point suffisamment remarqué les écrivains qui lui attribuent l'institution de la commémoraison des défunts, c'est que les textes sur lesquels ils s'appuient tous, appartiennent à la seconde partie du travail d'Amalaire. Ce n'est donc point la pratique de son temps qu'il signale — il n'eût point manqué de nous le faire connaître, — mais plutôt une idée qu'il émet, un état de choses qu'il pressent et dont il désire la réalisation. Loin de nous de refuser à Amalaire le mérite auquel il a un si juste droit ; mais on peut affirmer sans crainte que la gloire de cette institution appartient tout entière à S. Odilon de Cluny.

C'était également l'usage, dans la plupart des monastères, à certains jours de l'année, de faire la commémoraison des défunts inscrits au nécrologe ou admis à la confraternité de suffrages. Cette solennité avait lieu à Cluny, le second jour après la fête de la Trinité ; à Saint-Germain d'Auxerre, le 10 des calendes de février. « Mais ces prières ne s'appliquaient qu'aux membres d'une communauté,

1. « Oportet ea (S. Sacrificium Missae) pro regeneratis omnibus facere, ut nullus eorum praetermittatur ad quos haec beneficia possint et debeant pervenire... Anniversaria dies ideo repetitur pro defunctis, quoniam nescimus qualiter eorum causa habeatur in alia vita. Sicut sanctorum anniversaria dies in eorum honore ad memoriam nobis reducitur super utilitate nostra, ita defunctorum, ad utilitatem illorum et nostram devotionem implendam, credendo eos aliquando venturos ad consortium sanctorum. » (*De ecclesiastico officio*, l. III, c. 44. P. L. 105, 1164 ; c. 65 de ordine antiphonarii, 1306.)

Digitized by Google

d'une église particulière, à ceux qui s'y rattachaient par une association de prières, par des bienfaits ou tout autre lien. Personne n'avait encore eu la pensée de consacrer une fête spécialement destinée à implorer, pour tous les défunts, la miséricorde divine. La charité sans bornes d'Odilon voulut qu'à un jour donné tous ses moines élevassent la voix, dans toutes les maisons de Cluny, afin d'appeler le pardon sur les fidèles, connus et inconnus, religieux et séculiers, décédés dans tous les lieux et dans tous les temps. Par un touchant rapprochement, il plaça l'espérance de salut de ceux qui souffrent encore sous le patronage de ceux qui sont déjà admis aux joies du ciel ; il fixa la fête des trépassés au lendemain de la fête de tous les saints (1). »

On donne à cette institution religieuse une origine merveilleuse, dont les chroniqueurs font différents récits. Un moine de Cluny se trouvait un jour sur les mers de Sicile, non loin de l'Etna. « De quel pays êtes-vous ? » lui demandèrent quelques passagers ; et comme il répondit qu'il était d'Aquitaine : « Connaissez-vous, dirent-ils, l'abbé Odilon ? Tous les jours nous entendons hurler les démons au milieu de leurs fournaises ardentes, des flammes et des tremblements de terre, et s'écrier qu'Odilon leur enlève par ses prières les âmes des pécheurs. » Le moine Aquitain ne manqua pas, à son retour, de raconter à son abbé la conversation du vaisseau ; ce qui donna au saint l'idée de la fête des morts, qu'il introduisit alors.

Laissant de côté la légende, qui fleurit si souvent dans les chroniques, nous pouvons invoquer un document authentique, le décret même par lequel S. Odilon institua la fête de la commémoraison de tous les défunts. « Il a été décrété par Odilon, à la prière et du consentement de tous les frères [du chapitre de Cluny], y était-il dit, que de même que dans toutes les églises de la chrétienté on célèbre au premier novembre la fête de tous les saints, de même on célébrera, dans nos maisons, la fête commémorative de tous les fidèles défunts depuis le commencement du monde jusqu'à la fin, de la manière suivante : le jour susdit, après le chapitre, le doyen et le cellerier feront à tous les pauvres qui se présenteront une aumône de pain et de vin, ainsi qu'on a coutume de le faire le jeudi saint. Tout ce qui restera du dîner des frères, à l'exception du pain et du vin, qui seront mis en réserve pour le souper, sera donné à l'aumônier. Le soir, toutes les cloches sonneront, et on chantera les vêpres pour les défunts. Le lendemain, après matines, toutes les cloches sonneront de nouveau, et l'on dira l'office pour eux. La

1. Pignot, *Histoire de l'ordre de Cluny*, I, 357.

Digitized by Google

messe du matin sera célébrée d'une manière solennelle ; toutes les cloches sonneront ; le trait sera chanté par deux frères. Tous les frères doivent offrir en particulier et célébrer publiquement la messe pour le repos de l'âme de tous les fidèles. On donnera la réfection à douze pauvres. Afin que ce décret reste perpétuellement en vigueur, nous voulons et ordonnons qu'il soit observé, tant dans ce lieu que dans tous ceux qui lui appartiennent ; et si quelque autre prend exemple sur notre pieuse institution, qu'il devienne par là même participant à tous les suffrages. De même que la mémoire de tous les chrétiens sera rappelée une fois l'an, de même nous ordonnons et tenons pour convenable de prier pour tous nos frères qui militent au service de Dieu, sous la règle de saint Benoît, afin que par la miséricorde de Dieu, nous fassions chaque jour de nouveaux progrès (1). »

Il ressort de la lecture de ce document que la fête des âmes n'était point encore instituée au temps de S. Odilon. Que lui aurait servi, en effet, d'en prescrire la célébration dans ses monastères : « *Apud nos festivo more agatur commemoratio omnium fidelium defunctorum, qui ab initio mundi fuerunt usque ad finem* » ; pourquoi promettre les prières des moines ses frères à ceux qui voudraient suivre son exemple et soulager de leurs suffrages les âmes des défunts, « *et si alius aliquis ex ista nostra fideli inventione sumpserit exemplum, particeps omnium bonorum efficiatur votorum* », si la fête eût déjà été célébrée dans l'Église ? Bien plus, S. Odilon seul l'institua ; il nomme cette solennité *nostra inventio*, ce qu'il aurait évité de dire, si la fête avait été instituée avant lui.

Ces témoignages si importants sont du reste confirmés par des écrivains dignes de foi, contemporains du saint abbé, par des moines appartenant à Cluny ou affiliés à l'ordre de Cluny : Guy de Farfa, les moines clunisiens Bernard et Udalric, Jotsald et S. Pierre Damien, tous deux biographes du saint. Ils sont encore corroborés par d'autres écrivains, tout à fait indépendants de Cluny ou étrangers à son influence, comme André d'Anchin, Sigebert de Gembloux, le moine Gaufrède de St-Martial de Limoges, l'historien de S. Laurent de Liége, etc., etc.

La fête fut célébrée la première fois en 998, époque donnée par Sigebert de Gembloux comme date de l'institution de cette solennité. André d'Anchin n'est pas moins explicite en la fixant à la 3e année du règne du roi Robert, qui était monté sur le trône de France en 996. Cette même année, ou la suivante vraisemblable-

1. Pignot, 357-358.

Digitized by Google

ment, elle fut introduite au monastère de Farfa en Italie, où avait pénétré l'influence clunisienne. L'évêque Notger, vers la fin de sa vie, la voulut voir célébrer à Liége. Bientôt elle se répandit dans l'univers entier, et la consécration que lui donnèrent divers Papes, Sylvestre II, Jean XVIII, Léon IX, etc. aida encore à sa diffusion.

« La fête de la commémoraison des morts, qui ouvrait de nouvelles espérances au salut des hommes, écrit M. Pignot, se propagea rapidement dans les monastères bénédictins et dans les communautés séculières. Pierre Damien, en parlant des institutions charitables qui s'étaient établies de son temps en Italie,en signalait trois principales : l'usage admis par les abbés de faire asseoir deux ou trois indigents à leur table, la réserve de certaines dîmes monastiques pour les besoins des pauvres, la célébration annuelle d'un office général pour les trépassés, à l'imitation de ce qui se pratiquait à Cluny. Cette fête ne tarda pas à être adoptée dans toute l'Église. Elle complétait le cycle de l'année liturgique, en même temps qu'elle répondait aux affections les plus respectables des populations. Aussi, lorsque les premiers jours de novembre ramenaient, d'une manière plus triste et plus pénétrante, le souvenir de ceux que les vivants avaient perdus, on vit, pendant tout le moyen âge, les églises se remplir d'une foule aussi nombreuse qu'aux grandes fêtes de la naissance et de la résurrection du Sauveur.D'abondantes aumônes étaient distribuées pour aider le pauvre à passer la saison rigoureuse. Le laboureur accomplissait un travail gratuit pour l'indigent, la veuve, le vieillard ou l'orphelin. Il offrait à l'église quelques grains de blé qui, selon saint Paul, sont le signe de la résurrection future. Dès le matin, les cimetières se remplissaient de gens agenouillés sur les sépultures de leurs parents et de leurs amis. Une foule d'usages touchants, de pieuses et consolantes croyances, de souvenirs tendres, de traditions pleines de poésie, se rattachèrent à cette fête et en sortirent, en quelque sorte, comme autant de fleurs écloses sur l'herbe des tombeaux. Aujourd'hui encore,dans un temps d'indifférence religieuse et de préoccupations matérielles, le peuple des grandes villes est resté fidèle au culte du jour des morts. Il quitte son travail et ses plaisirs pour venir visiter leur dernière demeure ; il leur réserve ce jour entre tous les autres. La foule qui se presse à l'entrée des cimetières avec des couronnes d'immortelles à la main, montre assez que la fête établie par le pieux et doux Odilon touche aux racines les plus profondes du cœur, et qu'elle vivra aussi longtemps que vivront les affections humaines (1). »

P.

1. I, 363-364.

Digitized by Google

LES OBLATS SÉCULIERS DE L'ORDRE DE SAINT BENOIT.

NOUS publions la traduction du bref de S. S. le Pape Léon XIII, qui organise dans toute la famille bénédictine l'Institut des oblats séculiers et l'enrichit de précieuses indulgences. Cette organisation fait des Oblats de véritables tertiaires affiliés au grand ordre de S. Benoît. Cet Institut, comme on le sait, n'est pas une nouveauté dans l'Ordre. Déjà, bien avant l'apparition des ordres mendiants, il existait entre les fidèles et les moines des liens plus ou moins étroits. Les formes de l'affiliation aux monastères variaient, mais l'esprit était le même. Les uns jouissaient du bénéfice de la confraternité de prières et de suffrages, d'autres vivaient sous la dépendance directe du monastère, d'autres enfin s'étaient groupés autour des abbayes pour participer plus étroitement à la vie monastique. L'étude publiée jadis dans notre *Revue* sous le titre de « *Les oblats de S. Benoît au moyen âge* » (tome III, 1886-87) a donné une notice historique détaillée sur cette institution. Aujourd'hui que de tous côtés, sous tous les climats, l'ordre monastique se relève et reprend possession de l'héritage dont la Révolution l'avait dépossédé, les associations d'Oblats renaissent avec les monastères. Elles sont comme une émanation de l'esprit de foi, qui anime les familles religieuses, et une prolongation de leur action bienfaisante sur le peuple qui les entoure. S. Benoît, le père de l'Europe chrétienne, regagne cette popularité que son œuvre et ses miracles lui avaient assurée pendant de longs siècles ; le peuple chrétien réapprend à le connaître et à l'invoquer ; les merveilles innombrables accomplies par sa médaille sont la preuve la plus éclatante de sa puissance et de la dévotion qu'on lui témoigne. Le bref du S. Père donnera, on n'en peut douter, un nouvel élan à la dévotion envers le saint patriarche et une nouvelle et féconde vitalité à l'Institut des Oblats.

« LÉON XIII, PAPE

« Comme, depuis le jour où Dieu nous a placé sur la chaire suprême du Prince des Apôtres, assurément sans aucun mérite de notre part, nous n'avons rien eu de plus cher et de plus agréable que de voir l'Ordre illustre du patriarche S. Benoît, qui a si bien mérité à tant de titres de l'Église et de la société, recouvrer son ancienne

Digitized by Google

gloire et sa grandeur passée, nous nous empressons d'accorder de tout cœur ce qui nous a paru devoir contribuer à son bien et à son développement. Aussi, lorsque notre cher fils Hildebrand de Hemptinne, abbé de S. Anselme à Rome et Primat de l'Ordre de S. Benoît, se souvenant de notre sollicitude paternelle; nous a instamment prié de daigner étendre à toutes les congrégations de la confédération des Bénédictins noirs toutes les indulgences, grâces et privilèges concédés aux Oblats séculiers de quelques congrégations, et plus particulièrement de la congrégation cassinienne dite de la primitive Observance, nous avons estimé comme très opportun et très raisonnable, que ceux qui sont unis par le lien d'une véritable et fraternelle union, puissent jouir et profiter des mêmes privilèges, et nous avons cru devoir faire droit à cette demande. En effet, comme nous avons récemment décrété qu'il n'était plus permis de s'affilier en même temps à l'Association des Oblats bénédictins et au tiers-ordre de S. François, il semble convenable d'accorder aux Oblats de tout l'Ordre Bénédictin certaines indulgences particulières, dans la crainte que les Oblats de l'ordre monastique ne soient complètement privés et dénués des faveurs spirituelles, dont les tertiaires ont été comblés. Aussi, pleins de confiance dans la miséricorde du Dieu tout-puissant et dans l'autorité des Bienheureux Apôtres Pierre et Paul, nous accordons aux fidèles séculiers, qui sont actuellement affiliés ou à l'avenir s'affilieront à quelque congrégation des Oblats de S. Benoît, les indulgences suivantes : Une indulgence plénière, le jour où ils recevront l'habit ou scapulaire propre des Oblats, le jour de leur oblation ou profession, si, pénitents et confessés, ils reçoivent le très saint sacrement d'Eucharistie. Nous accordons également une autre indulgence plénière à tous les fidèles qui font partie ou feront partie de toute congrégation des Oblats de l'ordre bénédictin aux fêtes principales des Oblats, c'est-à-dire en la fête de la Présentation de la Vierge (21 novembre), le jour de S. Henri, patron céleste des Oblats (15 juillet), en la fête de sainte Françoise Romaine, également Patronne des Oblats (9 mars), et à quatre autres jours de l'année à fixer une fois pour toutes par chaque Oblat, à condition de visiter une église ou oratoire public, depuis les premières vêpres jusqu'au coucher du soleil de ces jours, d'y prier pour la concorde des princes chrétiens, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs et l'exaltation de notre mère la sainte Église ; enfin nous leur concédons aussi dans le Seigneur l'indulgence plénière et la rémission de tous leurs péchés au jour du Patron et titulaire de l'église du monastère où ils sont inscrits comme Oblats, et, dans les monastères où il y a plusieurs patrons et titu-

Digitized by Google

laires, en chacun de ces jours de fêtes, si, après s'être confessés et avoir communié, ils visitent l'église de leur monastère respectif, en chacun de ces jours, entre les premières vêpres et le coucher du soleil du jour même, et y prient comme il est dit ci-dessus.

« En outre nous accordons aux mêmes Oblats séculiers de tout l'Ordre de S. Benoît la faculté, deux jours par an à fixer une fois pour toutes, lorsqu'ils sont réunis ensemble, n'importe dans quelle église ou chapelle publique, où ils ont coutume de s'assembler suivant les statuts de leur congrégation respective, après s'être confessés et avoir communié, de recevoir de leur directeur respectif, avec le crucifix et un seul signe de croix, en suivant les rites prescrits, en notre nom et au nom du Pontife Romain pour lors existant, de par son autorité, la bénédiction avec indulgence plénière. Pour cette bénédiction on suivra la formule prescrite par notre prédécesseur, d'heureuse mémoire, Benoît XIV, dans son Encyclique « *Exemplis Prædecessorum* » ; en outre, on respectera toujours la loi établie, en vertu de laquelle cette bénédiction ne pourra être donnée ni le jour ni dans le lieu où l'évêque la donne déjà.

« Nous accordons en outre aux Oblats séculiers de l'Ordre Bénédictin la faculté de recevoir, soit ensemble dans les réunions prescrites du directeur de la congrégation, soit en privé dans l'acte de la confession de leur confesseur, l'absolution dite générale, ou bénédiction avec indulgence plénière y annexée aux jours de fête suivants, c'est-à-dire de la Conception et de la Purification de N.-D., le vendredi dans l'octave de la Fête-Dieu, aux fêtes de l'Exaltation de la sainte Croix, de S. Joseph, époux de Marie, des SS. Apôtres Pierre et Paul, de la Nativité de S. Jean Baptiste, et de tous les Saints moines ; on y suivra toujours la formule prescrite pour les tertiaires séculiers par les lettres Apostoliques « *Quo universi* ». Nous accordons à tous les Oblats présents et à venir de chaque congrégation de l'Ordre Bénédictin l'indulgence plénière et rémission de leurs péchés à l'article de la mort, si, après s'être confessés et avoir communié, ou, au cas où ils ne peuvent le faire, si, contrits, ils invoquent dévotement de bouche, ou, s'ils ne le peuvent, au moins de cœur, le nom de JÉSUS, et acceptent la mort avec patience de la main de Dieu comme la peine du péché. Nous voulons que dans cette bénédiction à l'article de la mort, qui peut être donnée par tout prêtre séculier ou régulier, on observe les rites et la formule prescrits par la constitution du pape Benoît XIV, commençant par les mots « *Pia Mater* », en ajoutant au *Confiteor* le nom du fondateur S. Benoît, et en accomplissant les œuvres pies prescrites pour cette indulgence plénière par la constitution de ce Pontife.

Digitized by Google

« Nous accordons en outre aux Oblats séculiers de tout l'ordre de S. Benoît, chaque fois que, le cœur contrit, ils entendent ou font dire le saint Sacrifice de la messe pour les Oblats défunts, ou assistent aux funérailles d'un Oblat, ou prennent part à la réunion mensuelle des Oblats, une indulgence de sept ans et sept quarantaines des pénitences qui leur ont été enjointes ou qu'ils ont autrement encourues, dans la forme ordinaire de l'Église. Toutes et chacune de ces indulgences, rémission de péchés et remises de pénitences, sont applicables, sous forme de suffrages, aux âmes des fidèles chrétiens qui, unis à Dieu dans la charité, ont émigré de ce monde.

« En outre en vertu de notre autorité, par les présentes, nous accordons aux Oblats séculiers qui habitent en des lieux où il n'y a pas d'église de l'Ordre, de pouvoir gagner les indulgences concédées aux fidèles qui visitent dûment les dites églises aux jours indiqués, en n'importe quelle église publique en ces mêmes jours. De plus, s'ils sont légitimement empêchés d'assister à la sainte messe ou de visiter les églises de l'ordre aux jours désignés, nous leur permettons de gagner toutes ces indulgences, absolutions générales et autres indulgences accordées aux Oblats le dimanche qui suit ces fêtes, pourvu qu'ils accomplissent les œuvres de piété prescrites ci-dessus.

« Enfin, pour faciliter aux Oblats séculiers de l'ordre de S. Benoît de tous pays le moyen de gagner ces indulgences, en vertu de notre pouvoir apostolique, nous accordons que l'heure d'oraison soit réduite à une demi-heure, puisqu'elle est une condition indispensable pour que les oblats puissent gagner les indulgences; ils pourront satisfaire à cette obligation pendant le saint sacrifice de la messe. Nous autorisons de plus les pieux fidèles Oblats séculiers, s'ils en manifestent le désir, d'être enterrés revêtus de l'habit noir, du scapulaire et de la ceinture. Il est également permis à tous les abbés du régime de l'ordre de S. Benoît d'accepter des Oblats et de déléguer cette faculté à d'autres prêtres, même séculiers. Et ce nonobstant notre règle et celle de la chancellerie apostolique de ne pas concéder les indulgences *ad instar*, et toutes autres constitutions et prescriptions apostoliques contraires. Les présentes sont valables à tout jamais. Nous voulons aussi que les copies ou exemplaires même imprimés de ces présentes lettres signés de la main d'un notaire public et revêtus du sceau de quelque personne ecclésiastique constituée en dignité reçoivent la même créance que l'on accorderait à ces présentes lettres originales.

« Donné à Rome, auprès de S. Pierre, sous l'anneau du pêcheur, le 17 juin 1898, 21e année de notre pontificat.

« Aloys. Card. MACCHI. »

Digitized by Google

CHRONIQUE DE L'ORDRE.

ROME. — Pendant l'année académique 1897-98, les cours du collège de S. Anselme ont été suivis par 66 étudiants, parmi lesquels cinq olivétains et trois franciscains. Les autres appartiennent aux différentes congrégations de l'ordre :

Congrégation du Mont-Cassin (S. Paul 3, Mont-Cassin 1).

Congrégation suisse (Einsiedeln 1).

Congrégation de Bavière (Scheyern 1, Metten 1, Munich 1).

Congrégation de France (Marseille 1).

Congrégation de Subiaco (S. Jean de Parme 1, S. Julien de Gênes 1, Afflighem 1, Daila 1, Mont-Serrat 2, Ramsgate 2, Monte-Vergine 1).

Congrégation Américano-Cassinienne (S. Vincent 2, S. John 2, Belmont 2, Atchison 1, S. Bernard 1).

Congrégation de Beuron (Beuron 5, Maredsous 4, Emaus 3, Seccau 4, Laach 2).

Congrégation Helvéto-Américaine (Conception 1, New-Engelberg 3, New Subiaco 1).

Congrégations d'Autriche (Salzbourg 2, Melk 2, Göttweig 2, Seitenstetten 3). Sept élèves ont été promus au grade de docteur en théologie, et un à celui de docteur en philosophie.

***

La *Société primaire catholique promotrice des bonnes œuvres* de Rome a publié un appel aux catholiques de Rome et d'Italie, en vue de célébrer le neuvième centenaire de l'institution de la «commémoraison des défunts». Cette institution, d'origine bénédictine, prit naissance en 998, à l'abbaye de Cluny. La présidence d'honneur de la commission organisatrice a été confiée au R^me^ P. abbé-primat de l'ordre de S. Benoît ; de différents côtés on s'apprête à solenniser ce centenaire par des services particuliers en faveur des âmes souffrantes.

***

Par décret du 23 juillet dernier, S.S. Léon XIII a nommé vicaire-général de la congrégation olivétaine de l'ordre de S. Benoît le R. P. Dom Benoît Benedetti, du monastère de Settignano.

ITALIE. — L'époque est aux centenaires. A Venise on s'apprête à fêter le centenaire de l'élection du pape Pie VII, qui eut lieu dans le monastère de S. Georges. Un pèlerinage dans cette église, puis une messe pontificale chantée par Mgr l'évêque de Vicence, ont inauguré la série des solennités.

***

Digitized by Google

A Parme, il s'est formé un comité en vue de célébrer solennellement le 2 décembre la commémoraison des fidèles trépassés dans l'église du monastère benédictin de S. Jean. S. S. le pape Léon XIII a daigné bénir cette initiative.

FRANCE. — Le 4 juillet dernier, S. É. le cardinal Perraud, évêque d'Autun, a publié un bref par lequel S. S. le pape Léon XIII accorde aux fidèles de Cluny, et à tous ceux qui visiteront l'une de leurs deux églises paroissiales, durant les neuf premiers jours du mois de novembre 1898, la faveur d'un jubilé extraordinaire, à l'occasion du neuvième centenaire de l'établissement par saint Odilon, abbé de Cluny, de la commémoraison de tous les fidèles trépassés. L'ouverture du jubilé se fera très solennellement le lundi soir, 31 octobre. Les prêtres pourront célébrer à Cluny, le 2 novembre, deux messes. Chaque jour de la neuvaine sera marqué par des offices solennels. Les fêtes seront présidées par le cardinal Perraud et rehaussées par la présence de plusieurs évêques et abbés de l'ordre de S. Benoît.

AUTRICHE. — Le 6 septembre, le R. P. D. Grégoire Ehrlich a été élu abbé du monastère de S. Paul en Carinthie. Le nouvel élu est né à Weidenau, le 4 février 1831, a fait profession des grands vœux le 15 août 1858 et a été ordonné prêtre le 16 juillet 1860.

ANGLETERRE. — Le 29 septembre ramenait le 25e anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr Hedley O. S. B., évêque de Newport. Un comité diocésain s'est formé pour célébrer avec éclat l'anniversaire de l'éminent prélat.

NÉCROLOGIE.

Sont décédés :

Le 20 août, au monastère de Ste-Croix de Poitiers, la T. R. M. Marie Fourès, supérieure, à l'âge de 72 ans, dont 51 de profession et 29 de supériorité ;

le 21 août, à l'abbaye de S. Pierre de Salzbourg (Autriche), le fr. conv. Pierre Jegel, à l'âge de 79 ans, dont 27 de profession ;

le 28 août, à l'abbaye d'Emaus à Prague, le fr. convers Gérard Martinek, à l'âge de 32 ans, profès au lit de mort ;

le 31 août, au monastère de l'Adoration perpétuelle à Bourges, Mère Marie de S. J. Baptiste (Henriette Henrard), à l'âge de 76 ans, dont 50 de profession ;

le 1 septembre, à l'abbaye de Teignmouth (Angleterre), S. Scolastique Schefield, converse, à l'âge de 81 ans, dont 58 de profession ;

le 5 septembre, à Tivoli, le T. R. P. Dom Charles Kühne, Recteur du collège grec de S. Athanase à Rome. C'est une grande perte pour l'œuvre confiée à ses soins, aussi bien que pour l'ordre, que la mort de ce digne religieux. Né à Benken (canton de St-Gall) le 3 octobre 1850, le P. Kühne avait

Digitized by Google

fait profession à l'abbaye d'Einsiedeln en Suisse, le 24 mai 1870. Lorsque le Saint-Père eut confié la direction du collège grec à l'ordre de S. Benoît, D. Charles fut mis par son abbé à la disposition du R^me^ abbé-primat, qui l'appela à la direction de ce collège. Le nouveau pro-recteur se dévoua avec un zèle admirable à cette œuvre, accepta avec empressement les dispositions approuvées par le S. Père pour la célébration de la liturgie grecque, et s'acquit en peu de temps une grande connaissance des offices et des usages de l'Église grecque. Ses relations avec l'épiscopat oriental devaient contribuer au succès du collège de S. Athanase. Dieu l'a enlevé au moment où, semblait-il, le P. Recteur devait rendre le plus de services. Pendant son séjour à Tivoli, où les étudiants du collège grec passent leurs vacances, il fut saisi d'une fièvre pernicieuse, qui l'enleva en peu de jours. L'évêque de la ville était accouru au chevet du malade, auprès duquel se trouvaient également le prieur de Subiaco et des Pères du collège de S. Anselme à Rome. Les funérailles du regretté recteur furent une manifestation touchante de l'estime qu'on professait pour sa personne et de l'intérêt qu'on portait à l'œuvre confiée à ses soins. Elles furent rehaussées par la présence d'un évêque maronite, des abbés du Mont-Cassin et de Grotta-Ferrata. Le vicaire-général de Tivoli, au nom de Mgr l'évêque absent, Mgr Marty, Mgr Kelly du collège irlandais, le P. Recteur du collège ruthène, les prieurs de S. Anselme et de S. Paul de Rome, le procureur des Basiliens, les supérieurs de toutes les maisons religieuses de la ville, l'ancien maire de Tivoli représentant le consul de Grèce empêché de venir, une foule nombreuse et recueillie assistaient également au service. La messe fut chantée par le P. Prieur de Subiaco assisté de deux prêtres de la ville. A l'issue de la messe, l'abbé basilien de Grotta-Ferrata fit l'éloge funèbre du défunt, et mit en relief le fait que des moines latins ont adopté le rite grec, montrant ainsi que la question de liturgie n'est pas la seule cause du schisme qui divise l'Église. Les absoutes furent faites en latin par le R^me^ abbé du Mont-Cassin, et en grec par l'abbé de Grotta-Ferrata. Après la cérémonie, les Ruthènes entonnèrent aussi en leur langue un répons funèbre.

BIBLIOGRAPHIE.

Le moine bénédictin, par Dom Besse, de l'ordre de St-Benoît. Ligugé (Vienne), Impr. St-Martin, 1889, IV-264 pp. in-8°. Prix : 2 fr.

« L'OUVRAGE que nous présentons au public, dit l'auteur, a pour but de leur dire ce qu'est la vie monastique, d'après la Règle de S. Benoît, et quelles sont les occupations journalières du moine, l'esprit qui l'anime, le milieu dans lequel il passe sa vie, les secours qu'il y trouve et les services qu'il est à même de rendre aux hommes ses frères. » Après un aperçu historique sur l'ordre bénédictin, court mais substantiel

Digitized by Google

(pp. 1-34), l'auteur expose ce qu'est la vie religieuse, son essence, son utilité ; il détermine ensuite la nature de la vie bénédictine d'après la règle de son saint législateur, montre l'organisation hiérarchique de la famille bénédictine, et fait connaître l'intérieur de cette famille, le monastère. Le chapitre sur le noviciat initie à la formation du moine et à l'ascétisme particulier de l'ordre. La prière et le travail étant les deux grands moyens de sanctification donnés aux moines par S. Benoît, Dom Besse entre dans d'assez longs développements sur la prière liturgique et sur le travail monastique. Deux chapitres consacrés aux études et à l'activité des monastères bénédictins terminent ce petit travail extrêmement utile. L'auteur connaît bien les traditions de son ordre ; l'étude des annales du passé, en le pénétrant d'un grand amour pour sa famille religieuse, lui a fait saisir avec une grande largeur de vues le caractère de la vocation bénédictine. Son livre nous semble appelé à rendre de grands services, tant au sein de l'ordre lui-même, qu'en dehors, à tous ceux qui désirent se former une idée exacte de la nature et du rôle de la famille de S. Benoît. L'ouvrage est enrichi d'un certain nombre de vues de monastères bénédictins, notamment de ceux de la Congrégation de France.

Sermons pour l'octave des morts avec traité théologique sur le purgatoire, par le P. Th. MANGEART. Nouv. édit. entièrement revue et corrigée par un prêtre du diocèse de Liége. Bruges, Claeys-Weghsteen, 1898, IV-260 pp. gr. in-8°.

CE volume comprend huit sermons (existence et nécessité du purgatoire ; de la peine du sens ; autre peine des âmes en purgatoire : la vue continuelle de leurs péchés ; peine du dam — durée des peines ; obligation de soulager les âmes de purgatoire ; des confréries et cérémonies établies en vue de procurer du soulagement aux fidèles trépassés ; les indulgences et l'aumône sont utiles aux fidèles trépassés ; utilité du S. Sacrifice de la Messe pour les fidèles trépassés), et un traité théologique sur le purgatoire (preuves de son existence tirées de l'Écriture, de la tradition, des conciles, de la raison, aveu des hérétiques, peine du purgatoire). Les instructions du P. Mangeart contiennent un riche fonds de doctrine. Dans sa préface, l'auteur présente son travail comme la charpente d'un bâtiment. C'est plus que cela, c'est une construction bien meublée et, dans certaines parties, avec richesse. Tout en prêchant l'existence du purgatoire, de sa nécessité, des peines qu'on y souffre, de l'obligation qu'il y a pour les fidèles de porter secours aux âmes et des différents moyens de les soulager, l'auteur revient fréquemment à la considération des grandes vérités. A la fin du volume on trouve un sommaire ou canevas des sermons qui sera très utile aux prêtres.

Digitized by Google

Geschichte Roms und der Päpste im Mittelalter. Mit besonderer Berücksichtigung von Cultur und Kunst nach den Quellen dargestellt von HARTMANN GRISAR S. J., Professor an der Universität Innsbruck. Fribourg en Brisgau. Herder, 1898, in-8°.

LA première livraison du grand travail du P. Grisar sur l'histoire de Rome et des papes au moyen âge vient d'être distribuée. L'œuvre entière doit comprendre six volumes, d'environ 15 livraisons chacun, le tout enrichi de gravures et de plans. Ce n'est pas uniquement l'histoire de la papauté au moyen âge, ce n'est pas seulement l'histoire de la ville de Rome, siège du catholicisme, que ce livre va nous raconter, c'est l'action exercée par les papes sur le monde du sein de cette ville de Rome, dont les monuments, les institutions, le développement civil et social sont si intimement liés à la personne des pontifes romains. L'ensemble de cette histoire n'avait été traité jusqu'ici que par un protestant, Gregorovius ; mais le travail de ce savant allemand, écrit sous l'empire de préjugés regrettables, est actuellement, même au point de vue scientifique, forcément incomplet et arriéré. L'auteur n'a pas saisi ce qu'était Rome au point de vue catholique, ni quelle pouvait et devait être son action en tant que capitale du monde chrétien. Catholique et prêtre, l'auteur de la nouvelle histoire de Rome et des papes pourra initier à l'intelligence de la vie religieuse et ecclésiastique de Rome ; savant mieux outillé que Gregorovius, il pourra utiliser les nombreux documents découverts et publiés, ainsi que les fouilles entreprises dans la seconde moitié de ce siècle, si fécond en productions de tous genres. Le moment n'est pas encore venu de juger l'œuvre du P. Grisar ; il faut attendre que le travail soit plus avancé. Qu'il nous suffise d'en esquisser rapidement le plan.

Le premier volume embrassera la période du VIe au VIIe siècle ; le second fera connaître la position de Rome pendant le règne des Carolingiens, le troisième mènera le lecteur jusqu'à la lutte des Investitures sous Grégoire VII ; le quatrième racontera cette lutte jusqu'à la chute des Hohenstauffen, époque où la papauté atteint à l'apogée de sa grandeur ; le cinquième racontera le sort de la primauté et de la ville jusqu'à la captivité d'Avignon ; le sixième et dernier poursuivra cette histoire jusqu'à la Renaissance, jusqu'à la période traitée par le professeur Pastor.

Le premier volume se divise en six livres : Rome lors de l'abrogation du culte païen, Rome et les papes pendant la domination des Goths en Italie, Rome vis-à-vis des Byzantins et des Ostrogoths au temps de la restauration de la puissance impériale en Italie, Rome sous Narsès et les premiers exarques, décadence de la civilisation romaine et développement de la vie ecclésiastique, Grégoire le Grand, le siège romain pendant la première moitié du septième siècle.

L'ouvrage est enrichi de gravures explicatives nombreuses et bien choisies. Il paraît par livraisons à 1 Mark 60 ; la première comprend X-64 pp. grand in-8° sur excellent papier.

Digitized by Google

LE *DE VITA CHRISTIANA* de l'évêque Breton Fastidius et le livre de Pélage *Ad viduam*.

LE Chapitre LVII du *De viris inlustribus* de Gennade, dans l'édition critique qu'en a donnée récemment E. C. Richardson (1), est conçu en ces termes.

> Fastidius, Britannorum episcopus, scripsit ad Fatalem quendam *De vita Christiana* librum et alium *De viduitate servanda* sana et Deo digna doctrina.

C'est tout ce que la tradition nous a transmis au sujet de la personne et des écrits de Fastidius. Malgré sa brièveté, ce renseignement ne laisse pas d'avoir son prix, vu l'extrême pénurie où nous sommes de documents relatifs aux antiquités chrétiennes de la Grande-Bretagne.

On s'est demandé ce que sont devenus les deux écrits mentionnés ici par Gennade. Plusieurs ont affirmé qu'ils étaient perdus (2); d'autres, et c'est l'opinion de plus en plus accréditée depuis plus de deux siècles, les identifient avec le traité *De vita christiana* de l'appendice du tome VI de S. Augustin (3). Bruno Czapla résume ainsi, dans son étude sur Gennade (4), les motifs de cette identification : a) L'apocryphe augustinien porte exactement le même titre que le premier des opuscules attribués à Fastidius ; il traite à la fois, et des devoirs du chrétien en général, et, dans sa dernière partie, de ceux qui sont particuliers aux veuves : de sorte que cette dernière

1. *Texte und Untersuchungen*, de Gebhardt et Harnack, t. XIV, part. I, page 81.

2. Je ne mentionnerai que pour mémoire l'illusion dont feu le cardinal Pitra a été victime dans ses *Analecta sacra*. Voir *Rev. Bénéd.*, t. XIII (1896), p. 339.

3. Migne P. L., t. 40, col. 1031-1046.

4. Gennadius als Litterarhistoriker (*Kirchengesch. Studien*, t. IV, part. I, pages 114-116.)

Digitized by Google

partie pourrait n'être elle-même autre chose que le *De viduitate servanda* du même auteur. b) Le *De vita christiana* du Pseudo-Augustin est manifestement pélagien ; or, à en juger par la place qu'il occupe au catalogue de Gennade, Fastidius a vécu dans la Bretagne insulaire dans la première moitié du Ve siècle, c'est-à-dire, à l'époque où l'hérésie de Pélage avait de nombreux et puissants partisans dans ce pays. c) Dans le manuscrit 232 du Mont-Cassin (XIe/XIIe s.), en tête et à la fin de l'opuscule attribué faussement à S. Augustin, le titre habituel *De vita christiana* est suivi des mots *Fastidii episcopi ;* et quoique, dans l'un et l'autre cas, le nom propre ait été ajouté par une main postérieure sur le parchemin gratté, comme l'interpolateur a écrit simplement *Fastidii episcopi*, et non pas *Fastidii Britannorum episcopi*, il s'est fondé vraisemblablement sur une tradition quelconque, plutôt que sur la notice de Gennade.

Ces raisons ont satisfait de fort bons esprits jusqu'à nos jours. Dès 1660, Ph. Labbe (1) proposa de restituer à Fastidius l'opuscule Pseudo-Augustinien. L. Holstenius en avait préparé une édition qui parut à Rome en 1663, deux ans après sa mort, sous ce titre : « Fastidii episcopi de vita Christiana liber denuo editus et Autori restitutus ex fide MS. Codicis sacri Casinensis Monasterii, opera et studio Lucae Holstenii Vaticanae Basilicae Canonici et Bibliothecae praefecti (2). » Les bénédictins, éditeurs de saint Augustin, admirent sans conteste l'identification proposée. Enfin, il y a huit ans à peine, l'admirable travailleur C. P. Caspari traitait de nouveau la question à fond, et arrivait à la même conclusion (3). C'est dire que l'opinion d'après laquelle l'apocryphe du tome VI d'Augustin serait l'opuscule de Fastidius signalé par Gennade se présente à nous appuyée sur des autorités fort respectables, et ne doit pas être rejetée à la légère.

Cependant, aux raisons alléguées plus haut on peut répondre de la façon suivante : Le sujet comme le titre du *De vita christiana* sont par eux-mêmes assez généraux, et on peut s'attendre à les rencontrer chez plus d'un écrivain ecclésiastique ; rien même ne s'oppose à ce que deux auteurs pélagiens aient traité chacun de leur côté une semblable matière. Quant à l'interpolation du manuscrit cassinien, elle pourrait fort bien, quoi qu'on dise, n'être au fond qu'une conjecture érudite inspirée par la notice de Gennade : s'il y a

1. *De scriptorib. eccles.*, t. I, p. 148.
2. La copie de Holstenius terminait le manuscrit coté aujourd'hui lat. 12233 à la Bibliothèque nationale de Paris.
3. *Briefe, Abhandlungen und Predigten.* Christiania, 1890, pp. 353-375.

Digitized by Google

Fastidii episcopi, à l'exclusion du mot *Britannorum*, c'est peut-être simplement parce que l'espace manquait, ou qu'il s'agissait d'utiliser en l'altérant le moins possible l'étiquette primitive. Il n'est guère probable non plus que le dernier chapitre du *De vita christiana* soit cet « autre » traité de Fastidius *De viduitate servanda* dont parle Gennade ; car, outre qu'il est impossible de le séparer de ce qui précède, il n'a nullement trait à la « conservation » de la viduité, mais aux vertus que doit pratiquer la veuve chrétienne : il vaudrait donc mieux avouer que le second opuscule de l'évêque Breton n'a pas été retrouvé. Quelque parti que l'on prenne, il restera toujours que Gennade s'est trompé en faisant un homme de Fatalis, le destinataire du *De vita christiana* : il est évident, en effet, que l'opuscule Pseudo-Augustinien est adressé à une femme, à une veuve. Sans doute, Gennade a commis plus d'une erreur de ce genre : il est toutefois regrettable qu'il faille nécessairement lui en imputer sans preuve une nouvelle, pour sauvegarder l'hypothèse généralement admise au sujet des écrits de Fastidius.

***

Je disais tout à l'heure qu'il n'y avait nulle impossibilité à ce que deux auteurs pélagiens eussent composé des traités sur ce thème commun : la vie chrétienne. Non seulement le fait est possible, nous sommes en mesure d'affirmer qu'il s'est présenté.

En 1890, dans ce même volume où il a été amené à examiner la question de Fastidius, le Dr Caspari a publié tout un *Corpus Pelagianum* composé de six écrits, dont les deux premiers étaient encore inédits, les quatre autres avaient été publiés au XVIe siècle sous le nom du pape Xyste III. L'érudit professeur a fort bien démontré que tous ces opuscules sont vraiment pélagiens, et qu'ils appartiennent à un même auteur. Or, dans le premier des deux inédits, une lettre adressée à un personnage de haut rang, la question suivante est précisément posée et traitée ex professo : *Quid sit christianum esse.*

Caspari s'est donné beaucoup de peine pour déterminer la provenance de ces différents écrits, et voici à quel résultat il est arrivé : L'auteur est un pélagien originaire de la Grande-Bretagne: pas Pélage toutefois, ni Célestius, que plusieurs traits obligent d'exclure l'un et l'autre à priori. Fastidius aurait des titres assez sérieux ; mais étant donné que l'apocryphe augustinien *De vita christiana* est de lui, les différences qu'on constate entre cet écrit et les six pièces anonymes obligent de recourir à une autre hypothèse, à savoir, que

Digitized by Google

l'auteur serait cet Agricola dont il est question dans la chronique de Prosper, et dont le zèle à propager le pélagianisme dans l'île de Bretagne motiva l'intervention du pape Célestin et la célèbre mission de saint Germain d'Auxerre.

Malgré tout le respect qu'il professe très justement à l'égard de Caspari, M. l'abbé Duchesne avoue que cette conclusion ne l'a pas entièrement satisfait. « Si, dit-il, l'on ne trouve rien à opposer à la candidature d'Agricola, c'est qu'on ne sait à peu près rien de ce personnage. » Et, sans considérer les titres de Fastidius comme péremptoires, il ne peut s'empêcher de les trouver supérieurs à ceux des autres(1).

Une constatation qu'il m'a été donné de faire tout récemment montrera, si je ne me trompe, que les défiances et la présomption de l'éminent académicien français étaient parfaitement fondées.

Parmi les homélies ou extraits homilétiques dont se compose la seconde partie du manuscrit Vatic. Palat. lat. 216 (IXe/Xe s.), figure, fol. 100-104, une pièce intitulée : *Incipit excarpsum de epistola sancti fatali de vita christianorum.* Inc. *Rogo vos, filii, et paterna pietate commoneo, ut de salute animae...*

Dans la description qu'il donne de ce manuscrit, A. Reifferscheid met ici en note : FASTIDIUS (2). Évidemment, c'était pure conjecture de sa part, mais conjecture assez fondée, puisque, d'après Gennade, le traité de Fastidius sur la vie chrétienne était adressé à un certain Fatalis. Comme, d'autre part, toute cette portion du Palat. 216 contient bon nombre de morceaux appartenant à saint Césaire d'Arles, et que le début de l'*Excarpsum* en question était caractéristique du genre de ce dernier, j'ai prié un de mes confrères, résidant à Rome, de m'en procurer une copie, en attendant que je pusse moi-même transcrire ou collationner le manuscrit tout entier, en vue du travail que je prépare sur les sermons de l'évêque d'Arles. Or, voici le texte qu'il m'a transmis, texte défectueux et nullement définitif, qui pourra néanmoins nous suffire présentement en attendant mieux:

INCIPIT EXCARPSUM DE EPISTOLA SANCTI FATALI
DE VITA CHRISTIANORUM.

(fol. 100v) Rogo vos, filii, et paterna pietate commoneo, ut de salute animae vestrae adtentius cogitetis, timeatis illud quod scriptum est, *Impedimenta mundi fecerunt eos miseros.* Abiciamus, ob-

4 Cogitetis] *peut-être pour* cogitantes. 5 Abiciamus] *ms.* abicciamus.

1. *Bulletin critique*, t. XII (1891), p. 204.
2. *Bibliotheca Patrum Latina.* Wien, 1870, t. I, p. 216.

Digitized by Google

secro vos, quaecunque contraria sunt, ante quam flagello mittetur in gladio. Intret rex in cubiculo suo, id est Christus ad cor vestrum ; pateat sponso introitus ad sponsam suam, id est Christo ad animas vestras. Recipiamus eum in cubiculum cordis nostri, ut nos
10 ille recipiat in beatitudinem regni sui. Apostoli relegionis nos ut illos sequamur, ut illos emitemur invitant : qui hac condicione nos provocant, ut cum eis conregnemus in caelis, si illis conpatiamur in terris. Tormentis non separabantur a Christo : et nos aut ociosis (fol. 101) fabulis aut detractionibus separamur. Illi non cesse-
15 runt periculis : nos diliciis superamur. Illi ut inciperent Christum sequi sua omnia contemserunt, illi in rebus propriis largi : nos in extraniis cupidi. Omittamus ergo aliena, inimica, contraria, quae nos a Deo separant, et quae nostra sunt sequamur. Non sit tediosum, hoc audire bono consilio quod prodest. Si spiritu vivi-
20 mus, Christi vestigiis inhereamus. Si Christum sequimur, debet in actibus apparere : omnis enim arbor de fructu agnuscitur. Igitur si quae spiritus sunt cogitamus, placemus Deo ; si autem quae carnis sunt quaerimus, Deo placere non possumus. Nolo te, frater, ipse decipias : nolo ficta et non vera iustitia seducaris. Regnum
25 Dei non est in nomine, sed in virtute. Res magna non potest sine labore conqueri. Nescio quomodo neglegens quisque ad Christum (fol. 101v) perveniat qui in caelo est, quando illum magis ducem sequitur qui de caelo eiectus est. Quum enim et nos ipsi et quod habimus illius sit, quur non ita serviamus Christo, ut in nullo dia-
30 bolo serviamus ? quare non ita boni, ut in nullo mali ? quare non ita pulcri, ut in nullo foedi ? quare non ita sani, ut in nullo debilis simus ? Num quid non potest in presenti vitam dare, qui vitam dedit ? aut non potest prestare tonicam, qui fecit corpus ? At nos magis Deo in obsequiis destamus, quam ille nobis in comodis.
35 Plus in me habet quod arguat, quam ego in illo quod doleam. Sonat lector, sacerdus predicat, diaconus disciplinae silencium clamat : et nos de calomniis et litebus mormoramus. Pectus pugnis ceditur, ut munus ab iniusticia nec in ecclesia conquiescat. Quid prodest si pectus tundis, si peccata intus (fol. 102) inclusa non

6 flagello mittetur] *pour* flagellum mittatur ? 8 Christo] *ms.* xps. 10 ille] *ms.* illi. 11 illos sequamur] *ms.* illo sequamur. emitemur] *pour* imitemur ; *ms.* emitetur invitat. 14 cesserunt] *ms.* cessaverunt. 20 vestigiis] *ms.* vestigias. 22 cogitamus] *ms.* cogimus ? placemus] *ms.* placamus ? 23 te] *ajouté au-dessus de la ligne.* 24 ipse] *ms.* ipsi. 27 illum] *ms.* illo. 28 Quum] *ms.* Quur. 29 habimus] *pour* habemus. Christo] *ms.* xpm. 31 debilis] *pour* debiles. 33 toni[illegible]] *pour* tunicam. At nos] *ms.* Ad nos. 34 destamus] *Verbe jusqu'ici inconnu, semble-t-il, formé, comme* desum, *de* de *privatif et de* sto. comodis] *pour* commodis. 36 sacerdus] *pour* sacerdos. 37 calomniis et litebus mormoramus] *pour* [illegible]an. e. litib. murm.

Digitized by Google

respues? Nihil prodest si aliquis pro peccatis castigatur, si iterum ad peccata revertitur. Si semper agimus quae hominis sunt, quando actori sumus illa quae Dei sunt? Multi enim sunt, quod peius est, qui iustorum et christianorum nominibus gaudent, sed ante oculos Domini iusti non sunt. Multi ex comparacione peiorum dicuntur sancti: sed non statim quisque hoc erit quod ab hominibus dicetur, sed quod a Deo probatur, non quod in nomine conprobatur, sed in conscientia sentitur. Quanti aliena rapire, non quia nolunt, sed quia non possunt, videntur esse latent; et fit in illis vox corbina, Cras, cras convertar. Non querit Deus dilationem in voce corbina, sed confessionem in gemitu columbino. Dicit aliquis, Iuvenis sum, superest mihi tempus et aetas; cum ad maturos annos pervenero, necesse est me de Domini mei timore (fol. 102v) cogitare: utique est et mihi in animo meo quandoque reverti ad Dominum meum. Mea vita non est vita: vitam quam acciperam perdedi, mei Domini sanguine comparata est. Emptus grande precium, non possum meam facere voluntatem. Ille ubi caput reclinaret non habuit, qui totum merebatur: et ego totum concupisco, cui nihil debitur. Quomodo in illa regione divis fieri milis, in qua pauper est imperator? Quid est quod patris nostri tam solliciti fuerunt, nos tantum securi? Illi in lacrimis erant, ut ad gaudia pervenirent: nos e contrario in gaudio vivimus, ut ad lacrimas perveniamus. Sed nescio quo modo similis illis erimus in caelo, quibus per omnia dissimilis apparemus in terris: quorum alter actus, alter victus, alter est vestitus, alter est cogitatus. Illi in fame, nos in diliciis: illi in frigore, nos in calore: illi (fol. 103) in ciliciis, nos in plumis. Seniores tamen nostri et tanti qui sanctis fidem operibus probaverunt: nos vocibus, illi vita innocentes. Et tamen aput Dominum non est innocens, nisi qui etiam corde sit purus: apud quem non est iustus, nisi qui eius mandata conpleverit, qui non solum amet proximum, sed etiam toto animo diligat inimicum. Deus totam innocenciam et iusticiam in homine intrinsecus et extrinsecus desiderat invenire. Veni corde ad Dominum tuum, veni corpore; vocet te ad miliciam pietas, ante quam ira recipiat

40 respues] *pour* respuis. 42 actori] *pour* acturi. 45 dicetur] *pour* dicitur; *ms.* diceretur. 47 rapire] *pour* rapere. 48 latent] *ms.*, *peut-être pour* latrones? 50 in gemitu columbino] *restitué d'après S. Augustin. Enarr. in ps. 102, n. 16*; *ms.* in gemitum columim? 54 acciperam] *pour* acceperam. perdedi] *pour* perdidi. 55 grande precium] *pour* grandi pretio? 56 Ille] Illi *ms.* 58 debitur] *pour* debetur. divis fieri milis] *pour* dives fieri miles; *le verbe principal semble faire défaut.* 59 imperator] *ms.* impera. patris] *pour* patres. 62 similis] *pour* similes. 63 dissimilis] *pour* dissimiles. 64 vestitus] *leçon conjecturale*; *ms.* vestimentus? 66 plumis] *ms.* plumus? sanctis] *ms.* sci. 67 vita] *ms.* vite. 68 Dominum] *ms.* dño.

Digitized by Google

ad supplicium. Tu autem cum cotidie dicis, Finitur hodiernus dies.
75 et sic ero crastino die ; nescis quia a subito venit ira Dei. Fratres, non tardetis converti ad Dominum : sunt enim qui preparant conversionem cotidie. Nos inaniter confitemur : illi semper fideliter. Facile (fol. 103v) enim dicere : Deum scio, Deum credo, Deum diligo, Deum timeo, Deo servio ; sed neque scit qui non credit,
80 neque credit qui non diligit, neque diligit qui non timet, neque timet qui non servit, neque servit qui in multis contemnit. *Regnum Dei intra vos est*, Dominus clamat. Non sunt honerosa volentibus evangeliorum arma, sed levia. Agnosce ergo, frater, quod regnum Dei non in solo nomine, sed in virtute consistit. Esto ergo simplex
85 et purus et firmus in fide sicut sanctus Habraham, ut facias omnia mandata Dei. Quam oblicationem a nobis intercessionibus sanctorum ut ex integro dignetur auferre, ita pro victu et vestitu tantum mundanis actibus occupemur, ut nobis maior pars vitae nostrae remaneat, in qua lectioni et orationi vacantes, quod animae nostrae
90 in aeternum proficiat requeramus. Quam rem ipse Dominus prestare dignetur, qui cum Patre et Spiritu sancto vivit et regnat in secula seculorum. Amen.

Ce morceau m'a causé, au premier moment, une certaine déception. Je m'attendais à y trouver un ou plusieurs extraits de la lettre qu'on a considérée jusqu'ici comme étant l'œuvre de Fastidius, avec quelques mots d'introduction, peut-être aussi une courte finale, à la façon de saint Césaire. Or, il se trouvait que pas une seule phrase du *De vita christiana* de l'appendice de saint Augustin n'y figurait. Autant que j'ai pu m'en rendre compte, la pièce se compose des éléments suivants :

1° Deux ou trois lignes de Césaire lui-même, depuis *Rogo vos* jusqu'à *fecerunt eos miseros*. Il existe jusqu'à vingt-quatre homélies de l'évêque d'Arles commençant par *Rogo vos ;* sur ces vingt-quatre, neuf présentent comme ici la juxtaposition des verbes *rogo* et *moneo;* l'une d'entre elles, la 281e de l'append. d'Augustin, commence même par les mots *Rogo vos, fr. car. et paterna pietate commoneo.* La sen-

75 quia a subito] *pour* quia subito ? *comparer pourtant les locutions adverbiales* de subito, per subitum, ad subitum. 77 cotidie] *rétabli par conjecture ; ms.* eodi ? inaniter confitemur] *ms.* inanitate confitetur ; *comp. ci-dessus l. 11* emitetur *pour* imitemur. 78 Facile] *Caspari, Briefe etc., p. 4,* facile est. 79 Deo servio] *ms.* deum servio, *comme le cod. S. de Caspari.* neque scit] *Caspari ;* neque servit *ms. Casanat.* 84 Esto] *ms.* Estu ? 85 Habraham] *le copiste avait d'abord écrit* ahabraham. 86 oblicationem] *Comp. le verset de la Vulgate, ps. 124,5* « *Declinantes autem in obligationes* » 89 lectioni et orationi] *ms.* lectione et oratione. 90 requeramus] *Le second* e *a été changé en* i *au-dessus de la ligne.* 91 vivit et regnat] *ms.* vivis et regnas ?

Digitized by Google

tence *Impedimenta mundi fecerunt eos miseros* est citée par Césaire, par lui seul, et cela jusqu'à quatorze fois, comme faisant partie de l'Écriture.

2° Un passage de l'Énarrat. de S. Augustin sur le psaume CII, n. 16 : *Tu autem cum cotidie dicis, finitur hodiernus dies, et sic ero et crastino die... et subito venit ira eius. Frater, non tardes converti ad Dominum. Sunt enim qui praeparant conversionem* (lignes 74-77)... *et fit in illis vox corvina, Cras, cras... Non quaerit Deus dilationem in voce corvina, sed confessionem in gemitu columbino* (lignes 48-50).

3° Un passage de la première lettre, p. 4, de l'anonyme pélagien de Caspari : *Facile enim dicere — qui in aliquo contempsit* (lignes 78-81).

4° De longs passages d'origine inconnue, se rapprochant à la fois et des traités publiés par Caspari, et de l'écrit pareillement pélagien qui porte le n° VII dans l'append. de S. Jérôme. Comparer notamment les lignes 13-17 et 62-67 de l'*Excarpsum* avec Migne, P. L. t. 30, col. 116 b. c. d.

5° Une brève conclusion césarienne (lignes 86-93). Le trait le plus caractéristique est le *Quam rem* de la dernière phrase, que j'ai noté 43 fois dans les écrits de Césaire, sans compter les locutions analogues, *De qua re, pro qua re, quae res*, etc.

La conclusion qui semble se dégager de cette constatation, étant donnée la méthode suivie par Césaire dans la façon d'intituler ses homélies (1), est celle-ci : L'opuscule sur la vie chrétienne, adressé par Fastidius à Fatalis, n'est pas le *De vita christiana* de l'appendice du tome VI d'Augustin, mais bien le premier des écrits pélagiens publiés par Caspari, la lettre dont le contenu est résumé dans cette phrase : *Quid sit Christianum esse, ut epistolae tenor patitur, breviter exponam.* Nous nous trouvons du même coup en mesure d'assigner la provenance des cinq autres écrits, tous les six appartenant, comme l'a suffisamment démontré Caspari, à un seul et même auteur.

***

De ces six opuscules, nous pourrons tirer certains détails qui suppléeront au laconisme de Gennade, relativement à la personne et aux écrits de Fastidius.

1. Il suffit généralement à Césaire de quelques lignes empruntées à un auteur, pour mettre en tête de la pièce entière le nom de cet auteur. Si, comme c'est ici le cas, plusieurs écrivains ecclésiastiques ont été mis à contribution dans une même homélie, celle-ci se trouvera dans les manuscrits, tantôt sous un nom, tantôt sous un autre. Ainsi, il ne faudrait pas s'étonner de trouver quelque jour un exemplaire de l'*Excarpsum* sous le nom de S. Augustin.

Digitized by Google

Originaire de la Grande-Bretagne, Fastidius vécut d'abord dans l'état du mariage, et donna le jour à une fille (1). L'ardent désir qu'il avait de mener une vie plus parfaite lui fit entreprendre le voyage d'Orient en compagnie de sa fille et d'un certain Antiochus (2). On opposa à son départ une vive résistance ; mais tout ce qu'on réussit à obtenir de lui, fut la promesse qu'il reviendrait dans son pays après s'être instruit davantage dans la science de Dieu. Après des traversées dangereuses, de longues et pénibles pérégrinations, il arriva enfin en Sicile. Là, il fit la connaissance d'une grande dame romaine qui prit sur lui un grand empire, et lui inculqua les principes pélagiens dont elle était elle-même imbue. Sur ses représentations, Fastidius renonça à passer en Orient pour se mettre, lui et sa fille, sous sa direction. Son dessein était ensuite de se rendre à Rome en compagnie de sa mère spirituelle, et de regagner sa patrie après un certain temps. Quant à sa fille, il la destinait à faire profession de virginité. C'est dans ces conjonctures, vers 413-418, que fut écrite, de Sicile même, la première lettre à un personnage important, Fatalis, qui lui avait écrit pour blâmer sa résolution et son humeur voyageuse. Il se justifie en exposant à son point de vue les principes de la vie chrétienne, et en terminant demande à son correspondant de veiller à la bonne administration de ses biens pendant son absence.

Les cinq autres écrits contiennent fort peu de traits personnels. Le dernier, sur la Chasteté, dut être écrit assez longtemps après Jovinien (3), c'est-à-dire vers 430, suivant Caspari. Fastidius était vraisemblablement retourné en Grande-Bretagne, et déjà peut-être élevé à l'épiscopat. On ne sait rien du reste de sa vie.

Et maintenant, revenant à la notice de Gennade, nous pouvons voir que celui-ci eut raison de donner Fatalis pour un homme, raison aussi de distinguer le *De viduitate servanda* de l'opuscule sur la vie chrétienne.

Mais qu'est devenu ce *De viduitate servanda ?* On ne saurait le dire au juste : peut-être est-il perdu. Il n'est pas toutefois impossible que Césaire, qui a connu et utilisé la lettre à Fatalis, nous ait pareillement conservé, du moins en partie, l'exhortation à demeurer dans le veuvage. Il y a, en effet, dans les recueils manuscrits de ses *XLII Admonitiones*, une pièce, la dernière, intitulée DE VIDUI-

1. Caspari, p. 12 : « Huic etiam filiam meam obtuli... Filiam vero meam ita virginem esse cupio... »
2. Ibid., p. 9.
3. Ibid., p. 143 : « Secundum Ioviniani quondam haeretici sensum... »

Digitized by Google

TATE SERVANDA, et commençant par les mots *Audi, filia derelicta.* Omise par les anciens éditeurs, elle a été publiée pour la première fois au siècle dernier par Amaduzzi, dans les *Anecdota litteraria*, t. I, p. 51 et suiv. et réimprimée dans la Patrologie latine de Migne, t. 67, col. 1094. Elle ne contient pas une seule phrase qui puisse être attribuée avec quelque vraisemblance à Césaire lui-même ; par conséquent, il a dû l'emprunter à quelque auteur, comme d'ailleurs bon nombre d'autres pièces de ce même recueil. Rien ne s'oppose à ce que cet auteur soit Fastidius.

***

Une dernière difficulté reste à éclaircir.

Le *De vita christiana* de Fastidius identifié avec le premier des opuscules pélagiens édités par Caspari, que devient le traité du tome VI d'Augustin, regardé jusqu'ici comme l'œuvre de l'évêque breton ? A qui appartient-il (1) ?

Au chef de la secte, à Pélage lui-même, bien probablement.

De même que le titre du traité, dans le ms. Casin. 232, du XIe/XIIe s., a été interpolé par l'addition des mots *fastidii episcopi;* ainsi, dans le Cod. Sangall. 132, du IXe/Xe siècle, une main fort ancienne a ajouté au commencement et à la fin : *pelagii heretici.* Le Dr Caspari n'attache pas à cette seconde interpolation la même importance qu'à la première : elle est due simplement, selon lui, à un moine du moyen âge qui faisait de la critique à sa manière. Je crois aussi qu'il serait difficile de voir là le résultat d'une tradition quelconque relative à l'origine de l'écrit ; mais, réduite même à l'état de simple conjecture savante, cette annotation du manuscrit de Saint-Gall est-elle pour cela dénuée de toute valeur ? Examinons la chose de plus près.

D'abord, Caspari lui-même reconnaît en plusieurs endroits que le *De vita christiana* attribué faussement à Augustin se rattache très étroitement, pour le fond comme l'expression, aux écrits connus de l'hérétique Pélage (2). C'est déjà une sorte de présomption générale en faveur de l'attribution à ce dernier.

1. Quelques manuscrits anglais, entre autres le Brit. Reg. 5. F. X., du XIIe siècle, le donnent sous ce titre : *Admonitio beati Caesarii episcopi ad sororem suam.* C'est un des cas excessivement rares où le nom de Césaire a été mis indûment en tête d'une pièce quelconque. Il n'est pas impossible, au demeurant, qu'il ait utilisé cet écrit, fût-il même de Pélage, tout comme il a mis à profit d'autres ouvrages de cet hérétique, notamment dans les sermons XIV et XV de l'append. du tome V de S. Augustin.

2. Caspari, *Briefe*, etc., pp. 360-362 note, et p. 372.

Digitized by Google

Il y a plus. L'écrit en question est adressé à une veuve, et il contient la fameuse prière : « Ille autem ad Deum merito extollit manus, ille preces bona conscientia fundit, qui potest dicere : Tu « nosti, Domine, quam sanctae, quam innocentes, quam purae sint « ab omni fraude et iniuria et rapina, quas ad te expando manus ; « quam iusta, quam immaculata labia, et ab omni mendacio libera, « quibus tibi, ut mihi miserearis, preces fundo » (ch. ii) (1). Or, c'est la même prière, mot pour mot, que Jérôme (2) et Augustin (3) disent avoir été composée par Pélage et insérée par lui dans un traité adressé à une veuve : seulement, Jérôme la cite d'après l'original latin, tandis qu'Augustin suit les actes du concile de Diospolis rédigés en grec. On sait tout le tort que cette malencontreuse formule fit à Pélage en ce même concile, et le scandale universel qu'elle causa. Dès lors, est-il vraisemblable qu'un écrivain postérieur, même pélagien, eût osé se l'approprier et la reproduire textuellement, sans rien ajouter ni retrancher, soit pour la justifier, soit pour en atténuer la hardiesse ?

Autre remarque. La veuve à laquelle est adressé le traité qui contient cette formule de prière avait déjà reçu plusieurs lettres de l'auteur (4) ; et S. Augustin (5) cite expressément au moins deux écrits adressés par Pélage à cette même veuve, dont il ne semble pas connaître le nom, et que Marius Mercator appelle Livania (6). C'est dans le second que se trouvait la prière pharisaïque si justement incriminée.

Il n'est pas difficile, après cela, de répondre à une difficulté soupçonnée par Caspari (7), mais résolue par lui presque aussitôt : à sa-

1. Migne P. L., t. 40, col. 1042.

2. Contra Pelagianos, III, 14 : « De hoc superbiae tumore et illa orandi prorumpit audacia, qua scribens ad viduam, quomodo sancti debeant orare, pronuntias : Ille enim, inquis, merito ad Deum » etc. (Migne 23, 611.)

3. De gestis Pelagii, n. 16 : « Post haec obiectum est, quod Pelagius... scribens ad viduam adulatorie dixerit... Et in alio ad ipsam libro, post orationem Domini et Salvatoris nostri docens quemadmodum debeant sancti orare, ait : Ille ad Deum digne elevat manus, ille orationem bona conscientia effundit, qui potest dicere, Tu nosti, Domine, quam sanctae et innocentes, et mundae sunt ab omni molestia et iniquitate et rapina, quas ad te extendo manus, quemadmodum iusta et munda labia, et ab omni mendacio libera, quibus offero tibi deprecationem, ut mihi miserearis. » (Migne, 44, 329.)

4. *De vita christiana*, c. 1 : « Ut ego ... te ... crebrioribus audeam litteris admonere... » (Migne 40, 1031.)

5. « In alio ad ipsam libro » loc. cit.

6. Commonit. super nomine Caelestii, c. 4 : « Denique libellus est eius, quem habemus in manibus, ad quamdam Livaniam viduam... » (Migne P. L., 48, 102.)

7. P. 371, note.

Digitized by Google

voir, que plusieurs des passages cités au concile de Diospolis et par Jérôme, Augustin, Marius Mercator, comme faisant partie du Livre adressé par Pélage à une veuve, ne se lisent pas dans le *De vita christiana*. C'est qu'il faut distinguer au moins deux opuscules de Pélage à une veuve : les passages en question figuraient dans le premier ou dans les premiers, la prière « Tu nosti » seule est citée comme appartenant à un autre écrit destiné à la même veuve *(in alio ad ipsam libro)*.

Il est une autre objection, plus spécieuse à première vue, mais aussi facile à résoudre. C'est encore Dr Caspari qui la pose, mais cette fois sans y donner de réponse satisfaisante. Toujours dans le même passage qui vient d'être cité, S. Augustin, comme on l'a vu, introduit ainsi la prière de Pélage : « Et in alio ad ipsam libro, *post orationem Domini et Salvatoris nostri* docens quemadmodum debeant sancti orare, ait : Ille ad Deum digne elevat manus » etc. Voici comment Caspari a compris cet endroit : Pélage, voulant apprendre aux chrétiens la manière de prier, parle d'abord de l'oraison dominicale ; puis, il propose sa formule à lui, celle que nous connaissons déjà. Or, comme il n'est nullement fait mention de la Prière du Seigneur dans l'endroit visé du *De doctrina christiana*, il est bien difficile d'admettre que c'est ce dernier écrit qu'Augustin a en vue (1).

L'interprétation de Caspari n'est que très admissible en soi : on peut cependant en concevoir une autre, tout aussi simple. On sait qu'Augustin, que l'Église catholique entière, ont toujours vu dans la teneur de l'oraison dominicale un des plus puissants arguments à opposer aux prétentions orgueilleuses de Pélage. La pensée du grand Docteur pourrait donc se traduire ainsi : A la prière que le Sauveur a jadis enseignée, que les chrétiens ont répétée jusqu'à nos jours comme le modèle et la règle de toutes les autres, Pélage n'a pas craint d'en ajouter, d'en substituer une autre, en contradiction manifeste avec la première ; après que le Seigneur lui-même a daigné nous apprendre à prier, Pélage s'est cru obligé de nous donner là-dessus de nouveaux et tout autres enseignements. De cette façon, toute difficulté s'évanouit, et il n'est plus besoin d'exiger la mention du *Pater* comme garantie de l'attribution à Pélage du *De vita christiana*.

Je résume brièvement les conclusions de cette étude :

1. Les deux écrits attribués par Gennade à l'évêque breton Fas-

1. Caspari, pp. 369-370.

Digitized by Google

tidius, ne sont point, comme on l'avait cru généralement jusqu'à ce jour, les chapitres I-XIV et XV du *De vita christiana* contenu dans l'appendice du tome VI de S. Augustin.

2. Le *De vita christiana* authentique de Fastidius n'est autre que le premier des écrits pélagiens publiés récemment par Caspari. Les cinq opuscules qui lui font suite sont pareillement l'œuvre de Fastidius.

3. Quant au *De viduitate servanda* de celui-ci, il ne nous est point parvenu, à moins que ce ne soit la pièce qui porte ce titre dans la plus répandue des collections homilétiques de S. Césaire d'Arles.

4. Enfin, il est fort probable que le *De vita christiana* faussement attribué à S. Augustin est l'œuvre de l'hérétique Pélage en personne.

D. G. MORIN.

Digitized by Google

DEUX ÉCRIVAINS
DE L'ABBAYE DE FLORENNES
AU XVe SIÈCLE.

LE manuscrit 20929-30 de la bibliothèque royale de Bruxelles, in-8° de 131 feuillets, sur papier, du commencement du XVIe siècle, provenant de l'abbaye de Saint-Trond, contient une série de pièces relatives à la réforme opérée à l'abbaye d'Hasnon dans la seconde moitié du XVe siècle. Un examen trop sommaire du codex a fait attribuer les deux traités qui remplissent la majeure partie du manuscrit au célèbre Gilles Carlier, doyen du chapitre de Cambrai. Cette attribution est erronée, comme nous aurons l'occasion de le montrer ; ces traités appartiennent à un prieur d'Hasnon, qui n'est autre que D. Godefroid de Godinne, appelé de l'abbaye de Florennes pour aider l'abbé d'Hasnon, Laurent d'Ivoire, à établir une discipline plus exacte dans son monastère.

Voici d'abord l'analyse du manuscrit : ff. I-IVr. *Tabula in defensorio religionis reprehensorioque vite irregularis.* Liber monasterii Sancti Trudonis.

ff. I-94v. Le *defensorium*, sans titre, comprenant en tout 59 chapitres.

ff. 95-98v laissés en blanc.

ff. 99-117v *Sequitur quidam tractatulus contra multiplicationem divini officii in ordine sancti Benedicti a predicto priore Hasnoniensi editus.*

ff. 118-123v *Sequuntur quedam questiones proposite magistro Andree Carnificis priori conventus fratrum predicatorum Duacensis a priore monasterii Hasnoniensis in initio reformacionis eiusdem monasterii, ad quas dictus magister egregie respondit ut patet in sequentibus.*

Inc. Queritur utrum monachus professus secundum regulam b. Benedicti et cum hoc sacerdos licite possit et cum salute exercere quoddam officium secularium negociorum....

Petiit a me vestra caritas, venerabilis domne prior, sex questiones...

Digitized by Google

f. 123v Attestation et approbation par frère Jean de Angelo maître en théologie et inquisiteur de la foi.

ff. 124-128v. *Queritur utrum abbas potest et debet suos religiosos ex consuetudine aliter quam secundum eorum statuta et regulam viventes ad regulam et primevam institutionem ordinis eorum reducere eos ad hoc hortando et contradicendo si necesse fuerit non obstante illo quod dicunt se non vovisse aliud quam quod observabatur tempore ingressus eorum.* Consultation de Jean Tinctoris, chanoine de Tournai.

ff. 129-131v. Lettre de Gilles Carlier, doyen de Cambrai, à l'abbé d'Hasnon, au sujet de la réforme à introduire dans ce monastère. Nous la donnons comme annexe.

I. — La réforme de l'abbaye d'Hasnon.

Touché de l'état malheureux dans lequel se trouvait son monastère, Laurent d'Ivoire, abbé d'Hasnon, après 1448 (1), avait résolu d'y apporter un sérieux remède. Il fallait avant tout y rétablir la vie commune par l'abolition de toute propriété individuelle. L'abbé avait manifesté cette résolution à ses religieux, mais ceux-ci prétendaient garder un pécule pour leur vestiaire. Un ami de l'abbé, maître Jean, fut envoyé auprès du doyen de Cambrai, Gilles Carlier (2), pour demander conseil sur la conduite à tenir vis-à-vis des récalcitrants. Celui-ci n'était pas d'avis de brusquer les choses; avant de faire appel à la justice, il voulait voir tenter la voie de la douceur. Une trop grande rigueur provoquerait des apostasies, ou serait peut-être cause d'une conversion simulée. Gilles Carlier proposait donc de faire donner aux religieux d'Hasnon à différentes reprises une série de

1. L'abbé Bertrand mourut le 10 avril 1450. Il avait abdiqué avant sa mort. La date de 1448 comme commencement de l'abbatiat de Laurent d'Ivoire (ou d'Ivory) est donnée dans la notice sur l'abbaye d'Hasnon rédigée par Fr. de Bar dans son *Historia monastica* d'après les notes manuscrites du prieur d'Hasnon, Godefroid de Godinne (fin du XVe s.), et du sous-prieur D. Jacques de Mauville (fin du XVIe s.). Nous la citons d'après le MS. 7748 de la bibliothèque royale de Bruxelles (ff. 243-256v).

2. Gilles Carlier fut pourvu du décanat de la cathédrale de Cambrai vacant par la mort de Jacques de *Monsoguichardo* le 16 avril 1431 (*Repertorium Germanicum*, Berlin, Bath, I, n. 746 d'après le *Liber annatarum*, I, 41a). Il mourut le 23 novembre 1472 (Le Glay, *Cameracum Christ.*, 93 ; cf. Foppens, *Bibl. belg.*, 27-28 ; Molanus, *Histor. Lovan.*, IX, 16, ed. de Ram, I, 523).

Le MS. 11492-11513 de la Bibliothèque royale de Bruxelles renferme la *Sportula* de Gilles Carlier, une série de consultations canoniques et théologiques en réponse à des doutes qui lui furent proposés par différentes personnes. Il s'y trouve aussi quelques réponses de Jean Tinctoris (ff. 30v-36v, 103v-115) ; de maître Jean de Ecoute (f. 143-151 ; 158-162) ; et de André Boucher, dominicain, dont nous parlons plus loin (ff. 151-151v). Une consultation intitulée : *Si sit presumendum de consensu saltem tacito pape quando tollerat monachos sancti Benedicti comedere carnes, non servare silentium nec clausuram eo modo quo regula precipit* avec les deux réponses de Gilles Carlier et de Grégoire Nicolas, official de Cambrai (ff. 47v-55v) se rapporte directement à l'œuvre de la réforme entreprise dans la seconde moitié du XVe siècle.

Digitized by Google

conférences par des docteurs en théologie, soit de vive voix, soit par écrit. Jean Tinctoris (1), chanoine-hôtelier de Tournai, Jean de Ecoute, trésorier de Lille (2), Henri et Jacques (3), professeurs de théologie à Louvain, lui semblaient les personnages les plus recommandables et les plus aptes à remplir cette mission. Si ce moyen ne réussissait pas, il y aurait lieu de disperser les religieux dans des monastères réformés et de les remplacer par d'autres. Mais avant tout il conseillait d'appeler à Hasnon un maître-ès-arts, pour mettre les moines à même de comprendre le latin, de pénétrer le sens de ce qu'ils chantaient au chœur et de goûter les Écritures.

Nous ne savons si l'abbé d'Hasnon fit appel aux docteurs recommandés par le doyen de Cambrai ; l'on peut même se demander si ce moyen était très propre à opérer le changement désiré par l'abbé. L'exemple de religieux zélés, soutenus par l'autorité du chef de la maison, était plus apte à introduire dans le monastère une observance sérieuse et réglée.

L'abbaye de Florennes, au diocèse de Liége, restaurée par des moines de Saint-Jacques de Liége dans la première moitié du XVe siècle, jouissait alors d'une excellente réputation de discipline. L'abbé Charles de Crahen, religieux de Saint-Jacques de Liége, y avait continué l'œuvre d'un autre de ses confrères Liégeois, Jean de Hotton, en y établissant une exacte observance de la règle bénédictine (4). L'abbaye de Saint-Jacques de Liége avait jadis aidé l'abbé de Saint-Mathias de Trèves, Jean de Rode, dans la réforme de ce monastère : son Ordinaire ou Cérémonial avait servi de guide à l'abbé de S. Mathias pour composer son livre des Statuts. Ceux-ci, transportés en Saxe, furent adoptés, complétés et perfectionnés par les fondateurs de la congrégation de Bursfeld. L'abbé de Saint-Jacques de Liége, Roger de Bloemendael, avait envoyé, de son côté, deux de ses moines en Saxe pour y étudier les observances

1. Jean Tinctoris, né à Cologne, doyen de la faculté des arts de l'université de cette ville le 10 octobre 1433, docteur en théologie, professeur de cette science, puis chanoine-hôtelier à Tournai, a écrit un *Tractatus contra defendentes aperturam claustrorum* imprimé dans le recueil : *Contra monachos proprietarios egregiorum virorum tractatus de vitio proprietatis*, Paris, Marnef, s. d; (cf. Hartzheim, *Bibl. Colon.*, 205; Sanderus, *Bibl. belg. MS.*, I, 133; Foppens, 741; Paquot, *Mémoires*, X, 37-38). Il figure comme chanoine de Tournai le 18 novembre 1457 (Vos, *Les dignités et les fonctions de l'ancien chapitre de N.-D. de Tournai*, Bruges, Desclée, 1898, II, 155); il mourut le 3 juin 1469 (*Mémoires de la Soc. hist. de Tournai*, XVI, 202).

2. Maître Jean de Ecoute, natif d'Enghien, docteur en théologie, trésorier et chanoine du chapitre de St-Pierre à Lille, partit pour la Terre-Sainte le 15 février 1471 (n. st.), mourut à Zara en Dalmatie et y fut enterré le 17 février 1472 (Hautcœur, *Documents liturgiques et nécrol. de S. Pierre de Lille*, p. 337).

3. Gilles Carlier dit de ces deux professeurs qu'il ne connaît pas leurs surnoms ; c'est probablement Henri de Zoemeren et Jacques Schelwaert.

4. Berlière, *Monasticon belge*, I, II, 156.

Digitized by Google

de l'ordre (1). Un peu plus tard, lorsque les monastères de Cologne se furent affiliés à la congrégation de Bursfeld, les coutumes du monastère saxon pénétrèrent en Belgique et furent successivement adoptées dans la plupart des abbayes bénédictines, sans que celles-ci fussent nécessairement unies entre elles par quelque lien hiérarchique ou soumises à la juridiction de la congrégation de Bursfeld. Ce travail de pénétration s'était insensiblement et presque naturellement opéré, car les visiteurs du chapitre provincial de Cologne-Trèves appartenaient souvent à l'Union de Bursfeld, et n'avaient pas de moyen plus excellent pour restaurer la discipline et la conserver que d'introduire dans les monastères les usages de cette congrégation.

L'abbaye de Florennes, mise en relations continuelles, par les chapitres provinciaux, avec les monastères de Cologne et de Trèves, avait accepté de bonne heure « l'Ordinarius » de Bursfeld. La bonne discipline qui y régnait était connue de tous, et l'on aimait à y chercher du secours pour le relèvement des autres monastères. Sous l'abbé Charles de Crahen († 1457 ou 1458), le moine Louis avait été envoyé en qualité de prieur à l'abbaye de Saint-Gérard (2). L'abbé Thomas de Lymborch, qui gouverna de 1458 à 1486, « eut la joie et la consolation de voir la maison de Florennes dans un état le plus florissant par le nombre et qualité des sujets, et le plus odoriférant pour la discipline régulière, qu'on ne l'ait vue depuis longues années » (3). L'évêque de Cambrai, Henri de Berghes (1480-1502) lui demanda des sujets pour travailler à la réforme des monastères de son diocèse (4). C'est là que s'adressa l'abbé d'Hasnon, pour obtenir les aides qui lui étaient nécessaires dans son œuvre de restauration. Les auteurs du *Gallia* disent que ce fut en 1468 (5); M. Dewez, auteur d'une « Histoire de l'abbaye d'Hasnon », en 1466 (6). Le seul moine de Florennes dont le nom nous ait été conservé est celui de D. Godefroid de Godinne, ainsi nommé, suivant l'usage reçu alors dans les monastères, de son lieu de naissance assez rapproché de l'abbaye de Florennes (7).

II. — D. GODEFROID DE GODINNE.

Le nom de ce prieur conservé par la tradition d'Hasnon comme

1. Berlière, *Documents inédits pour servir à l'hist. eccl. de la Belgique*, I, 46.
2. Marchant, *Triumphus S. Joh. Baptistæ*, Lib. III, c. XI, pp. 250-251.
3. D. Jean Migeotte, *Chronologie des abbés de Florennes (Revue bénédictine*, 1897, 498).
4. Marchant, 297 ; *Gallia Christ.*, [1]II, 405.
5. *Gallia*, III, 405.
6. Dewez, *Histoire de l'abbaye de S. Pierre d'Hasnon*. Lille, 1890, p. 189.
7. Godinne, arrondissement de Dinant (Province de Namur, Belgique).

Digitized by Google

celui du réformateur de l'abbaye sous l'abbé Laurent d'Ivoire est attesté par des documents contemporains. Le MS. 400 de la bibliothèque de Douai contient la mention suivante : « Anno 1480 rubricatum et correctum per N. Godefridum priorem predicti [Hasnoniensis] monasterii. Orate pro eo (1). » De même, le manuscrit 509, contenant les sermons de Jean de Fay, écrit en 1475 par le moine Gilles des Champs, porte à la fin une mention du même genre : « Tempore reverendi patris in Christo domini Laurentii de Yvoriaco huius monasterii Hasnoniensis abbatis, et præterea tempore reverendi patris N. Stephani du Ploic successoris eius, fuerunt correcti per F. Godefridum Godinia priorem seniorem, anno domini M. quingentesimo et completum fuit opus mense maii, VI. die (2). » Le moine Godefroid [de] Godinne, prieur ancien (senieur), en 1500 est le même que le prieur Godefroid cité en 1480.

L'Histoire de l'abbaye d'Hasnon écrite par le prieur d'Anchin, François de Bar, d'après les notes manuscrites du sous-prieur Jacques de Mauville et d'autres plus anciennes du prieur D. Godefroid de Godinne, complète heureusement ces renseignements. Nous y lisons que D. Godefroid de Godinne, appelé de Florennes en 1468 pour travailler à la réforme de l'abbaye d'Hasnon, occupa longtemps la charge de prieur (3), que c'était un homme pieux et dévot, très docte dans les Saintes Lettres et le droit canon (4), dont l'œuvre de réforme, quoique moins complète que celle qui s'opéra en Allemagne, produisit cependant de très heureux résultats et durait encore en 1490, époque où il transcrivait ses notes (5). Dans la liste des prieurs que Dom de Bar a ajoutée à sa notice, il est dit que le Nécrologe de l'abbaye fait mention de notre prieur au 13 octobre : « Il a composé, ajoute-t-il, de nombreux traités remarquables, au premier rang desquels brille son opuscule *De esu carnium prohibito benedictinis* écrit en faveur de l'abbé de Saint-Ghislain (6). »

D. Calmet, dans sa liste des auteurs qui ont écrit sur la règle de S. Benoît (7), cite plusieurs traités manuscrits de l'abbaye d'Hasnon, qui se rapportent évidemment au prieur Godefroid :

1. Dehaisnes, *Catalogue des manuscrits de la Bibl. de Douai*, p. 234.
2. *Ib.* 302.
3. MS. de Bruxelles 7748, f. 248.
4. *Ib.*, f. 254v.
5. *Ib.*, f. 252.
6. *Ib.*, f. 291v. Cet abbé de Saint-Ghislain doit être l'abbé Quentin Benoît, bénit abbé le 24. avril 1491, qui réforma son abbaye et y fit admettre les coutumes de Bursfeld (Baudry, *Annales de Saint-Ghislain* ap. Reiffenberg, *Monuments*, VIII, 584 ; Berlière, *Monasticon belge*, I, 262). L'exemplaire de cet opuscule vu par D. Martène à Hasnon portait la date de 1493 (*Voyage littér.*, II, 98).
7. *Commentaire littéral, historique et moral sur la règle de S. Benoît.* Paris, 1734. p. 74.

Digitized by Google

Anonymi Prioris Hasnoniensis, de Esu carnium. an. 1495 (1). MS. dans l'abbaye d'Hasnon.

Ejusdem, *De modo vivendi in ordine sancti Benedicti ante Johannem Rode sanctae Theologiae Baccalaureum, Abbatem sancti Mathiae Trevirens.* MS. au même lieu.

Ejusdem, *De Simonia in receptione monachorum.* MS. au même lieu.

Ejusdem, *Tractatus quod extra observantiam non est salus.* MS. au même lieu.

Ces renseignements peuvent être complétés par une autre indication empruntée au *Voyage littéraire* de D. Martène (2). Calmet cite en effet à la suite d'un traité anonyme *De abstinentia carnium*, apporté de l'abbaye de St-Martin de Cologne, un *Tractatus contra multiplicationem divinorum officiorum in ordine sancti Benedicti*, qui a également pour auteur le prieur d'Hasnon. Malheureusement la dispersion ou la dilapidation des manuscrits d'Hasnon, dont il ne reste plus que de rares épaves à Douai et à Valenciennes, ne permet pas de constater si les écrits de D. Godefroid de Godinne sont encore conservés. Nous en avons retrouvé deux dans le manuscrit de Bruxelles 20929-30, qui nous a suggéré cette étude. C'est le *Defensorium religionis* et l'opuscule *contra multiplicationem officiorum.* L'auteur y est désigné par son titre de prieur d'Hasnon, et, comme nous allons le montrer, il écrivait après l'an 1481, ce qui concorde parfaitement avec le priorat de Godefroid de Godinne et ne peut s'appliquer qu'à lui.

En venant à Hasnon, le moine de Florennes avait apporté avec lui l' « Ordinarius » de Bursfeld. Dans son *Defensorium*, il s'appuie fréquemment sur ce livre « quem per me habuistis », dit-il (3). L'auteur cite et utilise fréquemment un traité « de statu religionis » composé par D. Mathias, prieur de Florennes, de pieuse mémoire (4), adressé par l'auteur à un de ses compagnons, prieur d'un autre monastère. « Ce prieur, dit-il, je l'ai très bien connu... ; de même que le prieur auquel il a adressé son traité, car il a été son disciple » (5). Or, ce traité se trouvait à Hasnon (6). A n'en pas douter, le disciple du prieur Mathias de Florennes est notre prieur d'Hasnon, Godefroid de Godinne, qui reçut le traité destiné à le diriger dans la réforme du monastère d'Hasnon.

1. Le texte de Martène porte 1493.
2. II, 98.
3. Codex 20929, f. 14. Dans le chapitre 31, il cite un long passage relatif aux occupations des moines et qui concorde parfaitement avec le chapitre IX de la 3e dist. de « l'Ordinarius » de Bursfeld.
4. Fol. 12v.
5. F. 26v.
6. Illum et habetis (ib.).

Digitized by Google

Le prieur d'Hasnon a également utilisé deux traités du prieur de la Chartreuse de Liége, Jacques de Gruytrode, qu'il appelle aussi « *pie memorie* » (1). Ce religieux mourut le 12 février 1475 (2). Ailleurs il rapporte une interprétation de le règle de S. Benoît qu'il a recueillie de la bouche de l'abbé du Jardinet « *pie recordationis* » (3), et qu'il a vu mettre en pratique par les disciples de cet abbé placés à la tête de monastères réformés. Cet abbé du Jardinet, monastère Cistercien situé près de Walcourt, dans les environs de Florennes, est le célèbre Jean Eustache, restaurateur du Jardinet vers 1435 ou 1438, que les moines de Florennes secouraient de leurs aumônes et qui mourut le 20 septembre 1481 (4).

La mention de ces deux personnages, surtout le trait relatif à l'abbé du Jardinet, pour ne pas parler d'une allusion au séjour de saint Lambert à Stavelot (5), s'expliquent aisément chez un moine de Florennes et trahissent son origine. La date de la composition du *Defensorium religionis* ne peut être reculée au delà de septembre 1481. Impossible de préciser davantage; les auteurs cités par le prieur d'Hasnon étant tous antérieurs à cette date.

Le *Defensorium* fut adressé aux moines d'Hasnon ; cela ressort clairement du renvoi si fréquent à l'*Ordinarius* apporté par le moine de Florennes et introduit à Hasnon, de même que des exemples empruntés par l'écrivain à l'histoire de ce monastère, « *vobis propinquiori* (6), dit-il, celui qui les touche de plus près parmi les monastères réformés (7) », et dont il rapporte une épitaphe placée dans le chœur (8).

Les autres allusions personnelles sont moins précises. Le prieur d'Hasnon raconte qu'il a vu les monastères réformés dont parle le prieur de Florennes dans son traité *De statu religionis* (9). C'étaient, sans doute, le monastère liégeois de S. Jacques, ceux de Cologne et de Trèves, où la congrégation de Bursfeld avait trouvé de bonne heure de zélés partisans. C'est, selon toute apparence, à la suite de

1. Fol. 74v.
2. Obituaire des Chartreux de Liége. MS. aux archives de l'État à Liége, f. 44; le nécrologe de cette Chartreuse (MS. au même dépôt) le cite également au 12 février (f. 62). Cf. Foppens. *Bibl. Belgica*, 514-515.
3. Fol. 68.
4. Jean d'Assignies, *Cabinet des choses les plus signalées advenues au sacré ordre de Cysteau*, Douai, 1598, p. 842; Berlière, *Monasticon belge*, I, 78-79, 173.
5. Fol. 57.
6. Fol. 70.
7. Chap. 43 (f. 56v) où il est question du premier abbé d'Hasnon cité comme modèle.
8. Fol. 70. Ce qu'il rapporte du premier abbé d'Hasnon, il le tire d'un « libellus » qu'il a lu. — A deux reprises, il fit allusion aux moines de l'abbaye qui ont vu des monastères réformés (fol. 52v, 70v-71); on pourrait peut-être supposer que plusieurs moines d'Hasnon furent envoyés pendant quelque temps à Florennes.
9. Fol. 52v, 55v.

Digitized by Google

ces relations que le moine de Florennes fut amené à écrire sur les usages et la discipline des monastères bénédictins avant Jean de Rode, abbé de Saint-Mathias de Trèves († 1439), un des plus intrépides ouvriers de la réforme monastique (1).

D. Godefroid de Godinne rappelle encore qu'il a vu un moine italien réformé, assurément un religieux de la congrégation de Sainte-Justine de Padoue, fondée au milieu du XVe siècle par Louis Barbo (2)

Un autre trait plus curieux conservé par notre moine se rapporte à l'abbaye de Marmoutier près de Tours. Le prieur d'Hasnon, qui l'avait appris d'un certain maître Nicolas Gonor, le cite à propos de la conduite tenue par les abbés de l'observance, qui ne vivent point en dehors de leur communauté et prennent leur repos au dortoir avec leurs moines. Ce passage très curieux mérite d'être transcrit en entier :

« Est prope Turonis solemnissimum ac ditissimum monasterium ordinis S. Benedicti nomine Maius monasterium, gallice Meremoustier. In illo enim, uti a fide dignis religiosis viris accepi, sunt LXa vel circiter monachi, inter quos etiam plures habentur doctores egregii, in regulari disciplina ac satis bona observantia communiter degentes et, ut de ceteris taceam observanciis, una cum abbate eius in dormitorio, non in cellis, sed in lectis patentibus, dormientes. Et ipse quidem abbatis lectus .., ut mihi retulit magister Nicholaus Gonor qui vidit, non multum distat a ianua dormitorii, cui soli annexa est parva cista ad recludendum breviarium abbatis. Ipse vero abbas, cum vadit dormitum veluti a quodam priore audivi, uno solo contentatur servitore religioso qui ante eum defert lucernam (3). »

Ce trait, quelle qu'en soit la valeur historique, doit se rapporter à l'abbatiat de Guy Vigier, qui gouverna Marmoutier de 1458 à 1498 et fut chargé, sous Charles VIII, de travailler à la réforme des ordres religieux en France (4).

Le *Defensorium religionis* fut écrit dans les vingt dernières années du XVe siècle. Il y est question du prieur des Chartreux de Liége, Jacques de Gruytrode († 1475), comme *pie memorie*, et de l'abbé du Jardinet, Jean Eustache, comme *pie recordationis*. Le but de ce travail est de montrer que l'*observance* est la seule pratique légitime de la règle de saint Benoît ; par ce terme, D. Godefroid de Godinne entend la discipline suivie dans les monastères réformés, plus spécialement ceux où l'on a adopté les usages de la

1. Voir notre étude *Jean de Rode, abbé de Saint-Mathias de Trèves* (*Revue bénédictine*, 1895, 97-122 ; *Mélanges d'hist. bénéd.*, I, 1-26).
2. Fol. 44v.
3. F. 57v.
4. Martène, *Histoire de Marmoutier*. Tours, 1875. II, 334-335.

Digitized by Google

congrégation de Bursfeld. L'auteur ne se contente pas de prouver sa proposition en général; il entre dans les détails de la vie quotidienne et spécifie quels sont les devoirs et les obligations de l'abbé de chacun des officiers du monastère aussi bien que du moine en particulier. Chaque proposition est prouvée par la sainte Règle, le droit canon, les constitutions de l'ordre et les commentateurs de la Règle bénédictine. Un opuscule d'un prieur bénédictin, dont il parle à plusieurs reprises dans le cours de son travail, lui a servi de guide dans la rédaction de ce *Directorium vite monastice.*

En voici le prologue :

[f. 1] Pro introductione vite regularis ac perfecte vereque observantie in aliquo monasterio ordinis sancti Benedicti sequitur quoddam satis utile ac salubre directorium quasi totius vite monastice et quarumdam observationum seu ceremoniarum inibi observandarum ex diversis libris puta in regula b. Benedicti, ex Jure canonico pluribusque aliis libris de vita monastica tractantibus, necnon et a regulari modo vivendi tam veterum quam modernorum monachorum et abbatum in vera observantia degentium, tanquam a diversis floribus diligenter collectum et confectum, quibusdam religiosis ordinis sancti Benedicti in vera observantia devote altissimo famulari cupientibus qualiterque sit vivendum ac vivitur in ipsa observantia agnoscere optantibus a quodam priore cuiusdam monasterii eiusdem ordinis caritative et in vero zelo religionis directum. In quo quidem directorio quedam sunt que diffusiori tractatu declarantur eo quod in ipsis apud nonnullos frequentior cernitur transgressio et non reputatur maiorque difficultas in eorum [1v] reformatione invenitur. Igitur ut veri religionis zelatores in promptu habeant unde se et alios reformari cupientes instruere possint et eos qui veritati resistunt in spiritu vehementi conterere et redarguere, hec omnia scripta sunt sub benivola tamen correctione cuiuscumque melius intelligentis et facientis.

Le sommaire des chapitres, tel qu'il est donné dans le cours du travail, permettra de se faire une idée exacte de l'opuscule du prieur d'Hasnon et de reconnaître immédiatement son utilité pratique. Dans toute réforme le point capital est d'assurer l'observance en faisant accepter par tous les usages qui régissent la vie commune. Au XVe siècle il importait avant tout de restaurer la vie commune, d'abroger le pécule, de remettre en honneur la prière commune, de soustraire le moine aux bruits et aux affaires du siècle, de rappeler aux abbés qu'en devenant prélats ils n'avaient pas cessé d'être moines, et qu'ils devaient, comme leurs religieux, observer aussi fidèlement toutes les prescriptions de la règle. L'attachement aux règles ordonnées par S. Benoît, aux traditions reconnues par le droit ecclésiastique et les statuts de l'ordre devait être la sauvegarde nécessaire de l'exacte observation des vœux.

(A suivre.) D. URSMER BERLIÈRE.

Digitized by Google

LE TEXTE DE LA RÈGLE DE S. BENOIT [1].

IL est sans doute quelque peu humiliant pour un bénédictin, fier des traditions littéraires de son ordre, de devoir remercier le Dr Traube du travail remarquable qu'il vient de publier sur l'histoire du texte de la Règle de S. Benoît. Et vraiment il y a lieu d'être surpris de l'espèce de négligence qu'on a parfois gardée sur l'étude du texte même du grand patriarche au sein de son ordre, quand des savants, qui n'appartiennent ni à sa famille ni même à la religion catholique, lui portent tant d'intérêt. Nous remercions d'autant plus chaleureusement le professeur de Munich, que sa brochure a été écrite avec autant de jugement que d'érudition, et ce n'est pas peu dire, car le Dr Traube est un vrai savant, qui s'occupe des plus petits détails avec une exactitude minutieuse, qui expose ses trouvailles et ses théories avec une netteté et un ordre qu'on ne rencontre pas toujours chez tous les érudits. Déjà la *Revue bénédictine* a donné un court aperçu des résultats auxquels les travaux du Dr Traube ont abouti; nous croyons cependant que quelques détails supplémentaires ne seront pas déplacés sur un sujet qui intéresse à un si haut point la famille bénédictine.

Honneur avant tout au R. P. Dom Edmond Schmidt O. S. B., qui jusqu'ici a occupé le premier rang parmi les éditeurs du texte de la sainte Règle. Son édition critique de 1880 avait établi sur un fonds solide l'existence de deux familles de MSS., on pourrait dire de deux textes. Dans l'intéressante introduction de son travail, il cite les documents externes qui ont le plus de valeur, et émet l'hypothèse que S. Benoît lui-même aurait rédigé deux éditions principales de son œuvre. La première ébauche serait celle que représentent les plus anciens MSS., celui d'Oxford en tête, texte d'un latin bizarre, rempli de solécismes. Le second texte, quelque peu corrigé dans sa grammaire et souvent dans son sens même, avec l'importante ajoute du dernier et remarquable paragraphe du prologue, aurait pour meilleur garant le MS. de Tegernsee (Cod. lat. de Munich 19408). Le texte publié par notre savant confrère de Metten (et reproduit avec l'aide d'autres MSS. dans une plus petite édition en 1892) est en somme celui de ce codex.

1. *Text-Geschichte der Regula S. Benedicti*, von Dr Ludwig Traube, Munich, 1898.

Digitized by Google

Le professeur Wölfflin, dans son édition de 1895 (Leipzig, Teubner), a adopté la théorie de Dom Schmidt. Il va encore plus loin : « In magnam incidimus difficultatem, » dit-il, « propterea quod ipsum Benedictum Regulam bis vel ter edidisse constat. Cuius rei firmissimum argumentum hoc est, quod præfationem in codice Oxoniensi habemus breviorem, in Tegernseensi longiorem. » Pour la preuve de ce fait, il renvoie au travail de D. Schmidt, puis il ajoute : « Verum in his non subsistit, cum regulam iterum ederet manus Benedicti emendatrix; addidit enim in fine capp. 67-73. Quod neminem animadvertisse etsi iure mireris, luce tamen clarius est. » L'assertion est curieuse, et il y aurait davantage lieu de s'étonner que le fait n'eût pas été remarqué par quiconque a abordé l'étude de la sainte Règle ou n'eût été signalé à ses auditeurs par quelque maître de novices. Puisque ces derniers chapitres font partie des deux éditions indiquées par le R. P. D. Schmidt, ils ont évidemment une origine antérieure aux deux recensions; l'observation du professeur Wölfflin tombe donc à faux.

Pour le texte même, le professeur Wölfflin diffère complètement du P. Schmidt. L'objet de ses recherches est de découvrir à quel point, au VIe siècle, la latinité usuelle s'était écartée de la pureté classique ; voilà pourquoi il rejette le Codex de Tegernsee et s'efforce de reconstituer le texte supposé primitif. Les principaux manuscrits de cette famille sont ceux de Saint-Gall 916 (Sæc. IX. inc.), de Vérone LII (S. IX. inc.), et d'Oxford (Hatton 42, Sæc. VIII). M. Wölfflin ne s'est pas occupé de l'important MS. de Vérone; quant à celui d'Oxford, il n'a eu à sa disposition qu'un collationnement tout à fait insuffisant, comme j'ai pu m'en assurer l'an dernier. J'ai collationné entièrement ce MS. avec le plus grand soin en me servant du texte de Wölfflin. Grande fut ma surprise en constatant que les variantes signalées par ce savant n'étaient que la moitié des différences notables qui sautent aux yeux. Bien plus l'orthographe particulière et constante du manuscrit n'est que rarement signalée dans les notes critiques, alors que quelques bizarreries (*taceturnitas*, *oraturium*, etc.) sont admises dans le texte même. Dans un compte rendu qu'il fit de l'édition de Wölfflin (*Berl. Philolog. Wochenschrift*, 1896, n. 38), le Dr Traube disait qu'à la rigueur l'édition suffisait à son but lexicologique. C'était généreux de sa part, mais on peut regretter qu'elle n'ait rien ajouté à notre connaissance du véritable texte de S. Benoît.

Le Dr Traube s'est mis à la besogne avec plus de sérieux. Au lieu de se contenter des théories de son prédécesseur, de cinq manus-

Digitized by Google

crits et d'un seul commentateur, il a envisagé le travail d'un point de vue plus élevé et en donne une appréciation qui pourrait sembler exagérée. Parmi les textes qui sont parvenus jusqu'à nous, dit-il, il y en a beaucoup que nous retrouvons dans de nombreux manuscrits, par exemple B. Solinus, Martianus Capella, le « de viris illustribus » de Jérôme, les Origines d'Isidore, le martyrologe de Bède. Mais une *histoire du texte* dans le sens strict du mot, n'est possible que pour trois ouvrages : la Vulgate, les Collections de canons et la Règle de S. Benoît. Seuls en effet, ces livres possèdent, à côté du témoignage de nombreux MSS., des témoignages extérieurs sur leur reproduction, leurs copistes, leur usage, l'appréciation qu'on en avait et leur propagation, outre les citations et les commentaires. Une histoire complète de la Règle constituerait une grande partie de l'histoire de l'ordre. Elle devrait être établie sur l'examen de tous les manuscrits et de leur contenu liturgique, etc., ce qui dépasserait les forces d'un individu. « Pour moi, dit M. Traube, je suis la fortune non pas de la règle, mais du livre de la Règle. Je ne demande pas jusqu'où et sous quelle forme les copies ont pu pénétrer, mais où est demeuré l'original et ce qu'il est devenu. » La réponse du professeur de Munich ne nous donne rien de moins que le texte de notre saint patriarche, tel qu'il l'a écrit, presque mot pour mot et lettre pour lettre.

En premier lieu il fallait détruire l'hypothèse des deux éditions originales. La première découverte du Dr Traube fut que le texte supposé primitif des plus anciens MSS. (Oxford, Vérone, St-Gall 916), soutenu par les plus anciens commentateurs, est un texte interpolé qui ne peut provenir de la main de S. Benoît. Ce fait est prouvé d'une manière absolument satisfaisante par l'examen successif de vingt-six passages critiques, où ce texte offre toujours une correction postérieure et parfois même un contre-sens.

Ainsi là où le " texte pur " (comme l'appelle l'auteur) donne " sunt viae quae videntur ab hominibus rectae " (1), le texte interpolé donne " sunt viae quae *putantur* ab hominibus rectae " ; où le texte pur donne " domino factorum nostrorum opera nuntiantur " (2), le texte interpolé donne " domino factori nostro ". Si un auteur trouve qu'il a mal écrit, il change l'expression entière. Mais de tels amendements critiques trahissent sûrement la main d'un correcteur postérieur. Exemple de contre-sens : le texte pur a " in opere Dei, in oratorio, in monasterio, in horto, in via, in agro vel ubicumque " (3).

1. Cap. 7.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*

Digitized by Google

Il y a ici une suite logique et évidente. L'interpolateur, qui ne comprend pas la distinction entre *in opere Dei* et *in oratorio* (c'est-à-dire hors des heures de l'office), a omis le mot " Dei ". Nous verrions donc S. Benoît mettre la modestie au travail manuel avant la modestie pendant le service divin !

Voici un passage bien autrement important :

" Frater qui proprio vitio egreditur de monasterio, si reverti voluerit, spondeat prius omnem emendationem pro quo egressus est. Et sic in ultimo gradu recipiatur, ut ex hoc ejus humilitas conprobetur. Quod si denuo exierit, usque tertio ita recipiatur ".

Dans le chapitre entier (29) il s'agit de " fratres exeuntes de monasterio ". Le sens est encore précisé par les paroles " proprio vitio ", c'est-à-dire, non pas par ordre de l'abbé. L'interpolateur entendant évidemment le " proprio vitio ", d'une faute qu'il a commise, il ne s'est pas aperçu que les mots suivants, " si reverti voluerit ", ne sauraient s'appliquer à un moine renvoyé. Quant à " omnem emendationem pro quo egressus est ", cela veut dire " une réparation complète *pour le fait qu'il est sorti*, c'est-à-dire pour sa fuite. Mais non seulement le latin ne plaît pas à l'interpolateur, il faut encore qu'il modifie ici aussi le sens, en ajoutant *vitii* après "*emendationem*", une réparation complète de la faute pour laquelle il est sorti (c'est-à-dire a été renvoyé). Le sens entier du passage est changé. Le Père bienveillant, prêt à recevoir jusqu'à trois fois le fils qui par légèreté le quitte, devient un législateur inconséquent qui sollicite à bras ouverts le retour de ceux qu'il chasse comme incorrigibles. Ici à coup sûr l'interpolateur n'a pas eu la main heureuse; sa maladresse doit simplement provenir du fait qu'il a mal compris l'expression *proprio vitio*. Pour d'autres exemples, on consultera avec fruit les pages du Dr Traube. Je n'en trouve aucun qui ne soit le résultat de l'ignorance tout au plus, plutôt que de la volonté manifeste de changer le sens du texte.

Enfin la fin du prologue qui prouvait si clairement au Dr Wölfflin la double rédaction, dans les mains du Dr Traube, démontre tout le contraire. En effet, enlevez du prologue son dernier paragraphe, l'effet de l'ensemble est manqué. Voici d'abord l'invitation du Seigneur d'habiter dans son tabernacle, et les conditions auxquelles il est permis de l'accepter. A la fin S. Benoît montre le monastère comme l'école qu'il ouvre pour ceux qui veulent bien accepter cette invitation si douce, école dans laquelle ils pourront s'exercer à remplir les conditions nécessaires. Sans cette conclusion le prologue n'aboutit à rien ; tandis qu'avec la conclusion nous

Digitized by Google

avons une suite logique de pensées et une introduction naturelle à la Règle qui va suivre. Qu'on lise le prologue en entier, et qu'on se demande si S. Benoît a pu finir dans sa première édition avec les mots "*erimus haeredes regni cœlorum*". N'est-il pas vrai que la force et la vie en ont disparu? C'est comme un corps sans tête. C'est que ces quatre mots sont dus à l'interpolateur, qui, paraît-il, avait un exemplaire dont la dernière page du prologue avait disparu, et qui ne comprenait pas même le sens de la dernière phrase: "Audivimus habitandi praeceptum, sed si compleamus habitatoris officium". "Nous avons entendu l'ordre d'y habiter, cependant à condition de remplir le devoir d'un habitant", et conséquemment il a suppléé une protase ("erimus haeredes") assez insignifiante.

Je me suis permis de m'étendre assez longuement sur le renversement complet de l'hypothèse des deux rédactions. Bien que je ne l'eusse pas acceptée en entier, j'avoue que jusqu'ici je n'avais pu me défaire du respect dû à l'autorité du texte interpolé, appuyé par tous les plus anciens témoignages. Je pense que d'autres auront eu la même prévention que moi, mais la lecture de l'exposé si clair et si complet du Dr Traube met cette vérité hors de doute.

L'histoire de l'autographe de S. Benoît est bien connue. Transporté à Rome lors de la destruction du Mont-Cassin, le précieux codex paraît avoir été déposé dans le trésor papal, puisque en 717 lors du retour des moines à la sainte montagne, ce fut le pape Zacharie qui le rendit à l'abbé Petronax. Quand le Mont-Cassin fut encore à moitié détruit par les Sarrasins en 883, ce livre fut porté à Teano, où il devint la proie des flammes lors de l'incendie du monastère en 896.

Heureusement nous savons que ce précieux original a été copié par ordre de Charlemagne; la lettre de Paul Diacre qui accompagna l'envoi de la transcription est assez connue. C'est précisément à cette époque que M. Traube constate que le texte qu'il nomme le texte pur, devient commun. Les MSS. antérieurs à Charlemagne renferment le texte interpolé; c'est aussi le cas pour les plus anciens témoignages: les Règles de Donat et de Chrodegang, Bède, Théodulphe d'Orléans, l'ancien MS. contenant "instrumentum magnum bonorum operum". Le Dr Traube montre que c'est le texte interpolé qui fut introduit par Venerandus, évêque d'Albi, dans le monastère qu'il fonda dans cette ville vers 630. Mais depuis le temps où Charlemagne fit copier le manuscrit autographe, nous trouvons que le texte pur prend le dessus. S. Benoît d'Aniane s'en sert et Smaragde le commente. Les MSS. postérieurs ne

Digitized by Google

donnent plus le texte interpolé. Voilà déjà une preuve que l'autographe de S. Benoît contenait le texte que le Dr Traube nomme le texte pur.

Mais des preuves plus directes ne manquent pas. Paul diacre, qui montre une connaissance de variantes multiples (1), cite des paroles texte pur comme ayant l'autorité de l'autographe du grand Patriarche lui-même. Sur un autre passage Smaragde a une remarque analogue. Enfin l'on a conservé une copie soigneusement faite du codex envoyé par Paul Warnefride à Charlemagne. Nous possédons une lettre plusieurs fois éditée, écrite par deux moines de Reichenau, Grimaud et Tatton, à leur abbé Réginbert, qui les avait envoyés à Aix-la-Chapelle afin de copier le texte normal de la Ste Règle. Voici ce qu'ils disent de la copie qu'ils en avaient faite :

" Voici que nous vous envoyons la règle du B. Benoît, ce docteur admirable, que votre âme bienveillante a toujours désirée avec tant d'ardeur, et à laquelle il ne manque, si nous ne nous trompons, ni le sens ni les syllabes ni même les lettres tracées par le Père. Elle a été transcrite de l'exemplaire qui fut copié sur le codex que le B. Père écrivit soigneusement de ses propres mains pour le salut de beaucoup d'âmes. Les paroles donc que le susdit Père (comme disent quelques-uns) ne mit pas dans le texte de la règle selon la grammaire, nous les avons recueillies en d'autres règles de maîtres modernes et correctes, et nous avons eu soin de les marquer en regard dans la marge de la page entre deux points. D'autres choses écrites par Benoît qui ne se trouvent point dans les modernes, nous les avons notées par un obélus et deux points. Nous l'avons fait, parce que vous avez désiré les deux choses : la tradition moderne aussi bien que celle du pieux Père. "

Il n'est pas douteux que le MS. envoyé par les deux moines soit le MS. de S. Gall 914. Déjà l'on avait établi un rapprochement entre ce MS. et la lettre des deux moines, mais il était réservé au Dr Traube d'en prouver l'identité.

Réginbert le fit relier, ainsi que nous l'apprend son catalogue imprimé par Ziegelbauer avec d'autres copies ; cette collection est précisément celle que nous retrouvons dans le MS. de S. Gall. L'écriture est celle de l'école de Reichenau et Coire, du commencement du IXe siècle. Enfin le MS. peut bien être venu à S. Gall quand le moine copiste, Grimaud de Reichenau, devint abbé de ce monastère (841).

1. Les pages consacrées à Paul diacre par le Dr Traube sont de grand intérêt. Je remarque que le commentaire de Paul ayant été écrit avant son séjour au Mont-Cassin, on s'explique pourquoi il ne cite pas plus souvent le MS. autographe.

Digitized by Google

Les indications critiques, l'obelus et les deux points, sont là, avec les corrections des modernes en regard. L'exactitude du copiste est évidente, puisque la plupart de ces corrections sont des fautes insignifiantes dans l'orthographe barbare du VIe siècle, par exemple b pour v, (adiubasti, salbentur, serbetur, etc.). Malheureusement il y a des endroits où des mains postérieures ont corrigé ou bien refait des lettres qui n'étaient plus visibles, sans que l'indication marginale puisse nous assurer quelle était la forme primitive.

Pour contrôler le codex, la plupart des autres MSS. ne servent à rien. Ils appartiennent en général à la classe que le Dr Traube appelle « contaminée », c'est-à-dire qui a subi l'influence des MSS. du type interpolé, aussi bien que des corrections de grammaire et d'orthographe. Même l'ancien MSS. de Tegernsee se présente à nous comme contaminé ; le Dr Traube pense qu'il faudrait plutôt recourir au MS. du Mont-Cassin CLXXV et à celui de Vienne, 2232.

Reste à savoir si dans quelques points la copie de Paul Warnefried différait de l'original. La tâche est encore plus délicate, et il me semble que l'on ferait bien de se contenter du texte indubitablement certain auquel nous sommes déjà arrivés. Le Dr Traube a plus de confiance dans les méthodes critiques. Sans doute le copiste le plus fidèle se trompe quelquefois, et le Dr Traube propose de contrôler Paul diacre par plusieurs témoins. D'abord la *Regula Magistri*, du VIIe siècle, qui connaît le texte interpolé, mais se sert plus souvent du texte pur, sans doute d'après une consultation faite à Rome sur l'autographe. D'après le Dr Traube, il y a des traces du texte pur dans le MS. 916 de S. Gall qui ne dépendent pas de la copie d'Aix-la-Chapelle. On peut même se servir du texte interpolé, qui peut quelquefois avoir retenu l'original là où Paul s'est trompé.

Les lecteurs du P. Schmidt se seront peut-être démandé ce qu'il faut penser de l'hypothèse émise par lui que le MS. de Tegernsee représentait l'autographe de S. Benoît emporté dans les Gaules par S. Maur. Il m'a été agréable de constater que le Dr Traube en donne précisément l'explication à laquelle je m'étais déjà arrêté. En premier lieu, le passage de la vie de S. Maur, qui décrit son départ avec l'autographe de la Règle et les mesures du pain et du vin, est évidemment emprunté soit à l'endroit de l'histoire des Lombards où Paul décrit l'exil des moines du Mont-Cassin, soit à la source où Paul a puisé. Au moyen âge, un MS. avec la souscription « codex peccatoris Benedicti » fut pris pour ce soi-disant autographe. Déposée parmi les reliques à Marmoutier, l'inscription fut copiée par ordre de Pierre le Vénérable et insérée plus tard dans plusieurs

Digitized by Google

MSS. Mais l'inscription en soi trahit clairement qu'elle ne provient que du copiste, qui était en même temps possesseur du livre. Voilà pourquoi il dit au lecteur: « orans pro scriptore, redde domino suo. » Il m'a toujours été difficile de comprendre comment deux critiques aussi judicieux que Schmidt et Wölfflin se soient trompés dans une affaire si évidente. Quant à la conjecture que ce Benoît était le réformateur d'Aniane, les raisons du Dr Traube la rendent probable ; mais on ne pourra pas aller plus loin.

Enfin, selon notre auteur, la rédaction du « texte interpolé » remonte à Simplicius, troisième abbé du Mont-Cassin, et disciple de S. Benoît. En effet c'est apparemment à ce texte que se rapportent les vers que l'on trouve dans quelques MSS. Ce sont des hexamètres, du moins dans l'idée de l'auteur :

Qui leni jugo Christi colla submittere cupis,
Regulae, sponte da mentem, dulcis ut capias mella.
Hic testamenti veteris novique cuncta doctrina,
Hic ordo divinus hicque castissima vita.
Hocque Benedictus pater constituit sacrum volumen,
Haec mandavitque suis servare alumnis.
Simplicius Christi quod famulusque minister
Magistri latens opus propagavit in omnes,
Una tamen mercis utroque manet in eternum.

Le Dr Traube ne doute pas que ces vers soient de Simplicius lui-même ; conséquemment ils renferment le témoignage d'un disciple de S. Benoît sur l'authenticité de la Règle, témoignage d'ailleurs superflu, puisque celui de S. Grégoire, qui a connu plusieurs disciples du Patriarche, suffit amplement.

N'est-il pas plus probable que les vers sont d'un disciple de Simplicius et ont été écrits après sa mort ? Le passé *propagavit*, il est vrai, ne prouve rien. Mais Simplicius lui-même se serait plutôt nommé *peccator ;* à coup sûr il ne se serait pas mis sur la même ligne que son maître. Rappelons-nous la vénération accordée au grand Patriarche pendant sa vie, et la canonisation populaire qui n'attendit pas même sa mort. Un disciple qui avait reçu les leçons d'humilité de la Ste Règle, n'aurait pas dit de S. Benoît et de lui-même : « Una mercis utroque, » quoique cette expression ne se rapporte pas au degré de gloire. Il me semble bien clair que tous les deux sont morts ; un disciple de Simplicius rend honneur à son maître en disant que la publication de la Ste Règle lui vaudra la gloire du ciel avec le législateur lui-même.

Digitized by Google

Le Dr Traube suppose que le « texte interpolé » fut l'œuvre de Simplicius, une édition corrigée et altérée à dessein. Nous pensons au contraire que ce texte est un texte d'abord corrompu, et ensuite mal corrigé, mais jamais avec l'intention de changer le sens.

Nous savons par l'analyse même de la règle qu'elle n'a pas été faite d'une pièce. Les « instrumenta » peuvent bien avoir été appris par cœur par les moines, longtemps avant la composition de la Règle; et le bienheureux Père sans doute enseignait les douze degrés d'humilité depuis longtemps. Les chapitres sur l'office divin et sur l'ordonnance de la maison et des officiers sont une description de la vie journalière au Mont-Cassin. Enfin le législateur écrit en soixante-six chapitres la loi observée depuis des années. Les circonstances lui suggèrent des ajoutes, qui augmentent le volume; enfin il y met une sorte d'épilogue, complétant le tout en soixante-treize chapitres. Le Dr Traube pense qu'il est possible que ces derniers chapitres aient été ajoutés par Constantin, second abbé, ou même par Simplicius. Non seulement le style démontre le contraire, mais le dernier chapitre est absolument concluant ; S. Benoît seul aurait parlé de son œuvre avec cette humilité. Ces chapitres étaient d'ailleurs contenus dans le manuscrit autographe de S. Benoît. On peut bien objecter que les anciens peu critiques n'auraient point remarqué le changement d'écriture. Je réponds qu'à la mort de S. Benoît le précieux manuscrit aura certainement été conservé avec vénération parmi les plus saintes reliques que le monastère possédait, et on peut être sûr que les abbés suivants n'auraient pas osé y transcrire des ajoutes. Ce point peut d'ailleurs expliquer un peu, je pense, la mauvaise édition de Simplicius. A la mort de S. Benoît sans doute il existait dans le monastère des copies assez nombreuses de la Règle, partielles ou totales. Déjà au temps de Simplicius des incorrections s'étaient glissées au degré que nous connaissons. La multiplication des copies et l'arbitraire des copistes amateurs auraient bien pu produire plus de variantes encore en vingt ou trente ans.

La publication de la règle par Simplicius doit sans doute être entendue dans ce sens que cet abbé envoya des exemplaires à plusieurs monastères, qui avaient peut-être déjà imité la manière de vivre du Mont-Cassin, mais ne possédaient point de copie de la Règle. Il est évident que S. Benoît lui-même a en vue l'extension de sa Règle à d'autres monastères, mais, à part celui de Terracine, nous ne savons pas s'il en fonda d'autres lui-même. Il n'est même pas certain qu'il ait dû envoyer son livre aux douze monastères de Subiaco, où la tradition vivante du législateur a pu peut-être suffire

Digitized by Google

pour une génération. Simplicius en publiant la règle, la fit copier telle qu'il la trouva dans un exemplaire au Mont-Cassin, sans se douter que déjà les corruptions et les corrections avaient parfois modifié le sens même, et que la fin du prologue faisait défaut. Il ne crut donc pas nécessaire de consulter le précieux original. Après lui on le consulta de temps en temps, comme en font foi la *Regula Magistri* et Paul diacre. Mais on ne songea pas, paraît-il, à le transcrire en entier, comme s'il s'agissait d'un livre ordinaire, jusqu'à ce qu'enfin l'ordre de Charlemagne fit sortir le trésor de son reliquaire.

L'histoire du texte depuis Charlemagne est encore à écrire. Son intérêt consisterait principalement dans la lumière qu'elle pourrait jeter sur l'histoire de l'ordre. Mais l'examen des manuscrits a une grande importance. La plupart sont reliés avec d'autres documents liturgiques et historiques de grand intérêt, et le nombre en est très élevé. J'en ai vu par exemple plus d'une vingtaine au British Museum, il y en a peut-être d'autres. En France il y en a en très grand nombre. Ceux de l'Espagne sont presque inconnus. Il est à espérer que ce travail ne sera pas négligé au sein de l'ordre lui-même.

Erdington (Angleterre).

D. Jean CHAPMAN, O. S. B.

Digitized by Google

BULLETIN D'HISTOIRE BÉNÉDICTINE.

Le silence semblait s'être fait, partiellement du moins, sur la question des Esséniens, leur doctrine, leur morale, leur origine. Il y a une dizaine d'années l'on ferraillait ferme là-dessus. En somme il faut encore en revenir aux vieux auteurs : Philon, Joseph et Pline le jeune et savoir se contenter d'un à peu près. M. l'abbé A. Regeffe, qui vient d'aborder de nouveau le problème, n'entend nullement créer un nouveau système : il analyse les renseignement de ces trois auteurs, les rapproche les uns des autres, établit des groupements et tâche d'en dégager l'idée la plus nette(1).Après avoir donné l'organisation de la secte, il en expose la doctrine et la morale, puis essaie d'en déterminer l'origine. Pour lui les hypothèses de l'origine orientale,de l'origine grecque: pythagoricienne, néo-pythagoricienne, de l'origine judéo-alexandrine ne sont pas *suffisamment* fondées. L'essénisme est d'origine juive : les idées et les pratiques esséniennes s'expliquent par le genre de vie adopté, par les circonstances extérieures,et se retrouvent en germe dans l'histoire et la littérature juives. Cette secte ou parti religieux séparatiste peut remonter à la période troublée des guerres religieuses et de la persécution sanglante d'Antiochus Épiphane. Elle a dû survivre à la persécution et à la ruine de Jérusalem et s'identifie probablement avec celle des Esséniens dont parle S. Épiphane.

M. G. Uhlhorn a condensé en moins de trois pages ce que l'on sait de certain sur les Esséniens et donné un excellent aperçu de la littérature du sujet (2).

Parmi les documents relatifs à l'histoire du monachisme primitif, l'*Historia Lausiaca* de Pallade occupe une place proéminente. Rien d'étonnant que les travaux critiques publiés dans les dernières années sur les origines du monachisme aient discuté la valeur de cet ouvrage. Pallade, né en Galatie en 367, moine vers 387, vécut en Égypte et connut de près un certain nombre de solitaires. Obligé,

1. *La secte des Esséniens. Essai critique sur son organisation, sa doctrine, son origine.* — Thèse de doctorat en théologie présentée à la faculté catholique de Lyon par l'Abbé A. Regeffe. Lyon, Vitte, 1898, 104 pp. in-8°.

2. *Realencyclopädie für protest. Theologie und Kirche.* 3e éd. Fasc. 47-48, pp. 524-527.

Digitized by Google

pour des raisons de santé, de quitter le désert, il rentra en Palestine, devint évêque d'Helenopolis en Bithynie, passa plus tard par Rome, la Thébaïde et la Palestine, et écrivit en 420 son *Historia* qu'il dédia à Lausus, un personnage de l'entourage de Théodose II. Ce travail, dont Tillemont vantait jadis la simplicité, la sincérité et l'exactitude, a été décrié par Weingarten comme un pur roman. Moins dédaigneux, Zöckler, Lucius et Amélineau n'ont cependant pas rendu à l'auteur la justice qui lui revient, parce qu'ils n'ont pas abordé, encore moins résolu les problèmes de critique textuelle et historique que soulève l'œuvre de Pallade. Celui-ci est-il autre chose qu'un plagiaire d'ouvrages grecs, un traducteur d'œuvres coptes, un simple romancier ? L'importance de son témoignage sur les anciens moines vaut la peine d'être discutée de près. C'est ce que le R.P. Dom Cuthbert Butler, bénédictin de la Congrégation anglaise, vient de faire avec une érudition aussi vaste que solide et une critique aussi saine que subtile. En examinant de près l'*Historia Lausiaca*, il a constaté que le texte se scinde en deux parties ; restaurer le texte original de Pallade, c'était apporter la réponse à un nombre de problèmes soulevés à propos de ce livre et souvent contre lui (1).

Le travail de Dom Butler se divise en deux parties : critique textuelle, critique historique. Les premiers paragraphes de la première partie sont consacrés à la reconstitution de l'*Historia Lausiaca* dans sa forme primitive ; les paragraphes 8-13 examinent si ce document est une œuvre originale de Pallade, écrite de bonne foi, comprenant ses propres expériences, ou s'il a été composé à l'aide de matériaux plus anciens, et discutent les différentes versions latines, syriaques, arménienne, copte, éthiopienne et arabe de cet ouvrage. Les résultats auxquels l'auteur arrive et qu'il formule lui-même, sont les suivants : 1) Le texte couramment reçu de l'*Historia Lausiaca* — la longue récension — doit être rejeté ; c'est une fusion de cet ouvrage et de l'*Historia monachorum* ; 2) les anciennes versions, surtout la latine I et la syriaque I, témoignent du fait que le *Paradisus Heraclidis* latin, imprimé par Rosweyde, représente en substance et en structure l'œuvre originale de Pallade ; s'il fallait chercher un texte grec imprimé, il faudrait à présent recourir à celui de Meursius, mais certaines lacunes devraient être comblées à l'aide d'éditions postérieures ; 3) il n'y a pas de motif de supposer que Pallade ait fait usage de documents grecs ; 4) il n'y a pas non plus de raison suffisante de penser qu'il ait traduit des documents coptes;

1. *The Lausiac History of Palladius* (*Texts and Studies. Contributions to biblical and patristic Literature*, vol. VI. N° 1.) Cambridge, University Press, 1898, XIV-297 pp. in-8°.

Digitized by Google

5) le livre restauré dans sa forme primitive est l'œuvre authentique et originale de son auteur.

La seconde partie, historique, examine d'abord le caractère théologique de Pallade, puis le caractère historique de son *Historia Lausiaca* et la valeur des témoignages qu'elle contient relativement au monachisme primitif. Mais Dom Butler ne se borne pas à ce seul document, il étudie aussi d'autres sources de l'histoire primitive du monachisme égyptien (l'*Historia Monachorum in Ægypto*, les *Instituta* et les *Collationes* de Cassien, les *Apophtegmata Patrum*), et examine les récentes théories sur S. Antoine, en établissant la valeur du *Vita Antonii*. Ainsi armé, l'auteur peut esquisser avec sûreté un tableau de l'origine du monachisme chrétien en Égypte pendant les premiers siècles, et tracer les grandes lignes du monachisme primitif oriental, grec et latin jusqu'à S. Benoît.

Les cinq appendices de l'ouvrage de D. Butler ne sont pas moins remarquables : 1) *Historia monachorum in Ægypto* (langue originale, versions, histoire du texte, auteur) ; 2) théorie de Lucius sur les sources du monachisme égyptien primitif ; 3) théorie d'Amélineau sur les originaux coptes ; 4) rédactions du *Vita Pachomii ;* 5) chronologie de la vie de Pallade d'après Preusschen.

Le travail de Dom Butler, préparatoire à une prochaine édition du texte grec de Pallade, est destiné à occuper une place distinguée dans la littérature relative au monachisme primitif. La critique de l'auteur l'a amené à reconstituer un monument vénérable de l'antiquité ecclésiastique ; en lui rendant sa forme originale, il en a établi la véritable importance et la valeur. Quiconque voudra aborder l'histoire des origines du monachisme trouvera en Dom Butler un guide éclairé et sûr. —

L'opuscule du Rév. George Zurcher, pasteur de l'église Saint-Joseph à Buffalo, sur les « moines et leur décadence (1) » est une charge à fond contre les ordres religieux et, plus ou moins directement, contre les autorités ecclésiastiques, qui ne pratiquent pas l'abstinence totale de viande et de spiritueux. L'auteur a puisé ses arguments dans l'histoire, mais quelle érudition stupéfiante ! Je ne parlerai pas des termes fort irrespectueux qu'il emploie au sujet de la règle écrite par S. Benoît — la gloire de S. Benoît n'en pâlira pas pour cela ; — je ne veux en donner qu'un seul spécimen. L'auteur parle des Cisterciens : « Les Cisterciens, dit-il, furent fondés par Robert de Cîteaux, un autre réformateur des moines bénédictins En 1112 S. Bernard, avec trente jeunes nobles, s'adjoignit au nouvel

1. *Monks and their Decline*, chez l'auteur à Buffalo, 1898, 88 pp. in 18.

Digitized by Google

ordre qui, en 1352, comptait 700 monastères. Celui de Clairvaux et 65 autres furent fondés par S. Bernard. Les Cisterciens défrichèrent des marécages, bâtirent des cathédrales, fournirent les meilleures intelligences aux Croisades, organisèrent les chevaliers de l'hôpital et les ordres de Lazare pour prendre soin des malades en temps de paix et des blessés sur les champs de bataille. Ils dirigeaient aussi un bon nombre d'écoles publiques » (22-23). Après cela on peut tirer l'échelle et conseiller à M. Zurcher de ne pas se gêner pour prendre un peu de vin ; peut-être alors digérerait-il mieux son histoire. —

M. A. Barine, dans un article intitulé *Couvents de jadis*, établit une comparaison entre le mouvement féministe actuel et l'idée que les anglaises du VIIe siècle eurent de demander au cloître des libertés qui leur manquaient sous le toit paternel ou au foyer conjugal. Le cloître, en effet, les combla de libertés : liberté intellectuelle, liberté d'action et de mouvement. Les Nora de ce temps-là s'en allaient frapper à la porte d'un monastère au lieu de louer une chambre d'étudiant, c'était plus simple, plus décent ; cela les menait beaucoup plus loin. Après avoir tracé le tableau d'un monastère de femmes à cette époque, l'auteur conclut : « L'institution établie en Angleterre, au VIIe siècle, par des femmes supérieures a notablement allégé les souffrances et accru la somme de bonheur d'une portion de leur sexe, pendant une des périodes les plus difficiles de l'histoire. Elle a donné aux questions qui s'agitent à nouveau sous nos yeux des solutions très heureuses, en accord avec les mœurs et les possibilités du temps et moins différentes au fond qu'en apparence des arrangements soucieux rêvés par nos féministes. C'est assez pour une institution humaine. Les jeunes filles du VIIe siècle cherchaient, en résumé, à se créer en dehors du mariage, sans recourir à la protection onéreuse de l'homme, des existences indépendantes et honorables... Elles y ont trouvé des libertés et des droits bien supérieurs à ceux que les avocats de leurs héritières demandent aux Parlements modernes. Peu importe qu'elles les trouvassent dans une cellule (1). » —

A signaler les articles de M. P. Jardet sur *la règle bénédictine et les coutumes de Cluny* (2), *les origines de la congrégation clunisienne* (3). —

M. Jean Linneborn a pris pour sujet de thèse doctorale *l'état des monastères bénédictins de Westphalie dans les cinquante dernières*

1. *La Revue de Paris*, 1 juin 1898, 553-591.
2. *Université catholique*, mai 1898.
3. *Id.*, juin 1898.

Digitized by Google

années qui ont précédé leur incorporation à la Congrégation de Bursfeld (1). Ce travail, qui forme l'introduction d'une étude sur la réforme des monastères bénédictins de Westphalie au XVe siècle, étude que nous espérons voir publier à bref délai, se divise en deux parties : nécessité d'une réforme des monastères et essais de réforme avant l'union avec Bursfeld. L'auteur s'est attaché à rechercher l'action de la noblesse dans les monastères Westphaliens à partir de la fin du XIVe siècle, et il constate que l'usage de n'y recevoir que des fils de nobles ou de riches familles bourgeoises fut la cause de criants abus. Les monastères devinrent en Westphalie, comme ailleurs encore, des lieux de placement pour la noblesse ; les revenus furent partagés entre la mense abbatiale et la mense conventuelle ; celle-ci, à son tour, fut divisée en prébendes ; la propriété individuelle sévèrement condamnée par S. Benoît fut établie comme règle ; l'abbé cessa d'être le père d'une famille spirituelle pour devenir un prélat. Comme suites de cet état de choses, on signale l'esprit de compétition pour les dignités claustrales, la négligence du service divin et des études, l'appauvrissement des monastères. M. Linneborn, en examinant l'histoire de chacun des monastères Westphaliens tant d'hommes que de femmes, fait toucher la plaie du doigt. Le concile de Constance inaugura une ère de rénovation ; on constate différents essais de réforme en Westphalie. Celui de Bâle poursuit cette œuvre de restauration, que la Congrégation de Bursfeld réalisera bientôt. La dissertation de M. Linneborn, bien documentée, fait bien augurer du travail que l'auteur nous promet sur le progrès de la réforme et l'établissement de la congrégation de Bursfeld en Westphalie. Avant d'écrire l'histoire complète de cette importante Congrégation, il est nécessaire que des travailleurs locaux aient quelque peu déblayé le terrain et rassemblé les matériaux. —

Dom Bède Camm examine de nouveau, à l'aide des Annales du collège anglais de Valladolid, les relations qui existèrent entre Jésuites et Bénédictins à Valladolid de 1599 à 1604 (2).

Dom Besse esquisse l'histoire d'une *Tentative de réforme monastique dans l'abbaye de Fontevrault* (3). Avant d'entreprendre la fondation des Bénédictines du Calvaire, qui sont une réforme de l'ordre de Fontevrault, le Père Joseph et Madame Antoinette d'Orléans demandèrent le concours des Bénédictins anglais, profès de la Con-

1. *Der Zustand der Westfälischen Benediktinerklöster in den letzten 50 Jahren vor ihrem Anschlusse an die Bursfelder Kongregation.* Münster, Regensberg, 1898, 64 pp. in-8°.
2. *The Month*, 1898, octobre, 364-377.
3. *Bulletin de la Soc. des antiquaires de l'Ouest.* 1er trim. 1898, pp. 68-79.

Digitized by Google

grégation de Valladolid, pour réformer l'abbaye de Fontevrault. Ils ne purent malheureusement pas aboutir (1614). —

Le R. P. D. Bède Adlhoch s'est de nouveau occupé de la question de S. Maur, à propos d'une note brève et d'ailleurs incomplète publiée récemment dans les *Studien* de Raigern par un anonyme X. Y. Z. (1). Étant donné que son mémoire est la réfutation d'un exposé incomplet, par conséquent défectueux, de la question, il n'y a pas lieu pour nous d'entrer dans de longs détails sur la marche de la discussion. D. Bède Adlhoch défend de nouveau le point de vue traditionnel auquel il tient avec une foi très robuste. Pour ma part, je crois qu'on exagère les conséquences à tirer du problème historique du *Vita Mauri*, au cas où la tradition se serait égarée. Ne voulant pas donner lieu à des malentendus et faire dégénérer en question personnelle une polémique d'intérêt purement historique, je me contente simplement de signaler ici le travail de D. Adlhoch. Le problème vaut la peine d'être discuté froidement et sous toutes ses faces; les argumentations *ad hominem* n'avanceront pas la question.

Dans son étude sur les vies de S. Fursée (2), M. Grützmacher établit que la vie publiée par les Bollandistes et Mabillon (A), divisée en deux parties (visions et miracles) provient de deux auteurs différents. La première (A1) est plus ancienne, antérieure à Bède. Le texte de Bède permit de compléter certaines données de l'ancienne vie. Cette vie est antérieure à 731 (époque où Bède composa son *Hist. eccl.*) et postérieure à 658, translation des reliques du Saint à Péronne ; elle fut sans doute composée par un moine de Lagny. — La seconde partie (A2) a déjà des amplifications légendaires ; elle peut dater de milieu ou de la fin du VIIIe siècle et a été écrite en France.

La deuxième vie (B), donnée en notes par Mabillon (*A. S. Ben.*, II, 299-315), se divise aussi en deux parties ; elle est sans valeur. — La troisième vie (C), publiée par Jacques Desmay (*Vie de S. Fursy*, 1607) et par les Bollandistes, est une compilation faite à l'aide des vies A et B. —

M. Ernest Bernheim examine de nouveau les rapports entre le *Vita Caroli Magni* et les soi-disant *Annales Einhardi* contre les allégations de F. Kurze. Ce *Vita* dépend des *Annales* (3). — M. A. Dürrwächter consacre un travail aux *Gesta Caroli Magni*, chronique de la fondation du monastère de Weih S. Peter à Ratisbonne, écrite

1. *Studien und Mittheil. aus dem Ben. Orden*, 1898, pp. 310-326.
2. *Die Viten des hl. Fursens* (*Zeitschrift für Kirchengeschichte*, XIX. 2. 1898, 190-196).
3. *Der Verhältniss der Vita Caroli Magni zu den sogen. Annales Einhardi* (*Histor. Vierteljahrschrift*, 1898, II Heft, 161-180).

Digitized by Google

vers 1270, avant 1278, par un moine écossais de Ratisbonne (1). —

M. Léon Vanderkindere fixe exactement au 7 octobre 953 l'entrée en fonction de l'abbé Womar, successeur de S. Gérard de Brogne à l'abbaye de Saint-Pierre de Gand. Il examine en même temps les procédés chronologiques de cette abbaye au Xe siècle (2). —

M. Raimond Kaindl donne un aperçu analytique et critique des travaux publiés à l'occasion du neuvième centenaire de la mort de S. Adalbert de Prague (3). —

M. D. Brouwers vient de publier une étude sur « *Christian Drutmar, écolâtre du IXe siècle de l'abbaye de Stavelot* » (4). C'est surtout par l'étude de son œuvre que l'auteur essaie de caractériser ce personnage et d'établir le niveau intellectuel de l'abbaye où il enseigna. En 1890, M. Dümmler avait déjà consacré une étude intéressante à cet exégète du moyen âge. —

M. P. Hébert a esquissé la vie de Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen (1130-1164), auparavant moine de Cluny, prieur de St-Martial de Limoges et abbé de Reding (5). —

M. le Dr J. Schmitz vient de donner une édition complète du *Vita S. Willibrordi* par l'abbé Théofride d'Echternach, à l'aide d'un codex de Gotha du XIIe siècle (6). L'introduction renferme une bonne notice sur la personne de cet écrivain trop négligé de la fin du XIe siècle. Le texte est suivi d'une annotation extrêmement abondante destinée à expliquer les mots enployés par Théofride et à résoudre les problèmes soulevés par cet auteur. —

Sous l'abbé Markward de Fulda (1155-1165), le moine Eberhard fit des extraits ou sommaires des chartes du monastère. En l'absence de la plus grande partie du Cartulaire, ces sommaires doivent remplacer les actes privés qui ont disparu. La réputation faite à Eberhard n'est pas des meilleures ; pour ce qui est des sommaires mêmes, Dronke, Gegenbaur et Dobedecker avaient déjà pris sa défense. M. K. Wislicenus est allé plus loin ; il a étudié les procédés d'Eberhard et le disculpe de toute falsification volontaire (7). —

1. *Die Gesta Caroli Magni der Regensburger Schottenlegende*, Bonn, Hanstein, 1897, 225 pp. in-8°.

2. *L'abbé Womar de Saint-Pierre de Gand* (*Bullet. de la Comm. royale d'hist. de Belgique*, 5e Série, p. VIII (1898), pp. 296-304).

3. *Mittheil. des Instituts f. œsterr Geschichtsforschung*, XIX (1898), pp. 535-546.

4. *Bulletin de la société Verviétoise d'archéologie et d'Histoire*, 1898, pp. 81-117.

5. *Un archevêque de Rouen au XIIe siècle, Hugues III d'Amiens 1170-1164*, (*Revue des questions historiques*, octobre 1898, pp. 324-371.)

6. *Vita sancti Willibrordi a Thiefrido abbate Epternacensi conscripta* (*Programme de l'Athénée grand-ducal de Luxembourg*, 1898, VIII-111 pp. in-4°).

7. *Die Urkundenaussage Eberhards von Fulda*. Inaug.-Diss., zur Erlangung der Doctorwürde der philos. Fakultät zu Kiel vorgelegt. Kiel, 1897, V-56 pp. in-8°.

Digitized by Google

Les sources historiques de Kremsmünster de la fin du XIIIe et du commencement du XIVe siècle ont fait l'objet de nombreux travaux. Quel est leur auteur ? Est-ce l'abbé Sigmar de Lambach, est-ce Bernard le Norique ? Le P. A. Altinger, qui a édité récemment les deux plus anciens nécrologes de Kremsmünster, dit qu'aussi longtemps qu'on ne peut prouver l'identité de l'abbé Sigmar de Lambach avec l'ancien cellerier Sigmar de Kremsmünster, qui disparaît de Kremsmünster, à la même époque où on trouve celui-là comme abbé à Lambach, il croit devoir opiner pour Bernard cité dans les diplômes comme prieur et *custos* à la même époque que Sigmar (1).

Le travail de Dom Pirmin Lindner sur les abbés et moines écrivains de l'abbaye de Tegernsee est une importante contribution à l'histoire littéraire d'Allemagne (2). Outre les précieux renseignements qu'il contient pour le haut moyen âge, on lira avec fruit ce que l'auteur dit des écrivains du XVe siècle, notamment pendant et après le concile de Bâle. Après une courte introduction sur l'importance de l'abbaye de Tegernsee au point de vue intellectuel, l'auteur, bien connu par des travaux de ce genre sur les abbayes de Bavière et de Wurtemberg, donne la liste des nombreuses sources imprimées et manuscrites qu'il a consultées. Viennent ensuite § 1 la liste des abbés depuis la fondation jusqu'au commencement du XVe siècle avec l'indication exacte de leurs travaux littéraires, § 2 la liste des moines depuis les temps les plus anciens jusqu'en 1418 dressée à l'aide des nécrologes, chartes, livres, etc., également avec indication de leurs travaux. Cette liste extrêmement riche témoigne d'une érudition remarquable et d'une patience digne de toutes louanges. — La deuxième partie donne la matricule du monastère de 1418 à 1528, avec indications similaires : à signaler les notices sur Ulric Stöckl, Gaspar Ayndorffer, Jean Keck, Conrad de Geisenfeld, Bernard de Waging et Wolfgang Sedelius, tous hommes distingués par leurs vertus et leurs talents. Depuis le XVe siècle jusqu'à sa suppression au commencement de notre siècle, Tegernsee est resté un foyer de vie monastique et de culture intellectuelle. —

(A suivre.) D. Ursmer BERLIÈRE.

1. *Bernard oder Sigmar ?* (*Mittheil. des Instituts f. oesterr. Geschichtsforsch.* XIX (1898), 233-243.)

2. *Familia S. Quirini in Tegernsee. Die Aebte und Mönche der Benediktiner-Abtei Tegernsee von den ältesten Zeiten bis zu ihren Aussterben* (1861) *und ihr literarischer Nachlass.* I Teil, München, Franz, 1897 (aus dem *Oberbayer. Archiv.* L. 18-123 pp. in-8°).

Digitized by Google

CHRONIQUE DE L'ORDRE.

ITALIE. — Le 25 septembre dernier a eu lieu à Faenza la translation solennelle des reliques de S. Pierre Damien, moine bénédictin et cardinal-évêque d'Ostie, docteur de l'Église. Le grand Saint, après avoir assisté, vers la fin de 1071 à la consécration de l'église du Mont-Cassin par le pape Alexandre II, en présence du cardinal Hildebrand (Grégoire VII) et de l'abbé Didier (Victor III), avait été envoyé à Ravenne pour pacifier ce diocèse, qui avait souffert à la suite par le schisme de l'évêque Henri, et de là s'était rendu à la ville voisine de Faenza, avec laquelle il avait déjà eu de nombreux rapports. A peine descendu dans l'abbaye de Sainte-Marie-hors-des-Murs (actuellement S. M. Vecchia) il fut saisi de la fièvre et mourut au milieu de ses frères la nuit du 21 au 22 janvier 1072. Bien qu'il eût exprimé le désir d'être enseveli dans la solitude de Fonte Avellana (située alors dans le diocèse de Gubbio, aujourd'hui de Cagli et Pergola), son corps resta dans l'église des moines noirs de Sainte-Marie, où l'on commença aussitôt à l'entourer des honneurs dus aux Bienheureux. En 1354 on en fit une première translation, une seconde en 1673, toujours dans la même église ; en 1778 les reliques furent transférées dans l'ancienne église des jésuites en ville et, en 1825, à la cathédrale. Mgr Joachim Cantagalli, l'évêque actuel, ayant eu depuis longtemps une grande vénération pour notre saint docteur, résolut de lui dédier une des chapelles principales de sa belle cathédrale et de lui ériger dans cette chapelle un splendide monument. La translation coïncida avec le jubilé sacerdotal du vénéré prélat, lui-même enfant de Faenza et ancien évêque de Cagli. Le 14 juillet de cette année, on ouvrit l'ancien reliquaire dans lequel les ossements du Saint furent trouvés presque en entier. Le 20 septembre on les exposa sur l'autel majeur où, durant les jours suivants, les reliques furent vénérées par un grand concours de fidèles, et on célébra devant elles une série de fêtes magnifiques, rehaussées par la présence de plusieurs évêques. Le 26, elles furent portées solennellement en procession à travers la ville, puis en présence de Leurs Éminences les cardinaux de Ravenne et de Bologne, des évêques de la région, de l'abbé-général des Camaldules, D. Albert Gibelli, des représentants du R^me^ P. abbé-primat de l'ordre de S. Benoît et de l'abbé du Mont-Cassin, D. Laurent Janssens, recteur du collège de S. Anselme à Rome, et D. Boniface Wolff, prieur de l'abbaye de Cesena et d'un nombreux clergé, déposées dans la chapelle qui est dédiée au saint Docteur. S. Pierre Damien est encore très populaire à Faenza, où le peuple l'honore particulièrement comme protecteur contre les maux de tête (voir la vie du Saint par Jean son disciple, n° 17).

Digitized by Google

***

On annonce que S. É. le cardinal Capecelatro prépare en ce moment une vie de l'abbé Dom Tosti.

***

Le 19 novembre prochain ramène le sixième centenaire de la mort de sainte Mechtilde, l'illustre compagne de sainte Gertrude la Grande au monastère de Helfta (Saxe). Par bref du 15 septembre dernier adressé à l'abbesse des moniales anglaises de l'ordre de S. Benoît fixées à Rome, S. S. le pape Léon XIII a daigné accorder une indulgence de cent jours à ceux qui réciteraient la prière suivante en l'honneur de la Sainte : « Je vous remercie, ô mon Dieu, pour la bonté que vous avez eue de choisir votre aimée et bénie Mechtilde pour de si grandes grâces et de l'orner de dons et de vertus si merveilleux. Je me réjouis avec vous, ô miséricordieux JÉSUS, et je vous remercie pour tous les dons que vous avez opérés en elle et y opérerez éternellement. Je vous remercie pour cette joie abondante et cette paix tranquille que vous trouviez en elle. Je vous remercie pour ce ravissant influx de grâce avec lequel vous incliniez votre cœur vers elle, et pour toutes les saintes opérations de votre Esprit en elle. Et, enfin, je vous remercie pour ce contentement parfait et sans trouble que vous preniez en elle, vous suppliant dévotement de me faire participer de ses mérites et de m'orner de la splendeur de ses vertus. Amen. »

***

Nous lisons dans la *Voce della Verità* du 3 octobre dernier :

« A Roiate, non loin de l'abbaye de Subiaco, province de Rome, existe à quelque distance des habitations, une petite église dédiée à S. Benoît abbé. Cette église, presque entièrement abandonnée et presque ruinée par les intempéries, vient d'être renouvelée, grâce aux soins du Rév. curé D. Henri Orlandi, et aux aumônes des fidèles, tant de l'endroit que d'autres pays, et enrichie de peintures du prof. Louis Colombari. A la suite de la visite pastorale du cardinal Macchi, comme abbé commendataire de Subiaco, qui y donna la confirmation le 25 septembre, jour consacré à S. Benoît, protecteur de Roiate, on y célébra une belle fête. La messe fut chantée par un moine bénédictin espagnol, D. Placide Merito, venu du Sacro Speco de Subiaco, sur le nouvel autel de marbre érigé au-dessus du roc qui porte l'empreinte du corps du grand Patriarche S. Benoît et d'où, le 21 mars de chaque année, découle une manne prodigieuse qui guérit les infirmes. Dans l'église paroissiale, la messe fut également célébrée par un autre moine bénédictin, D. Bernard Drouhin, venu du monastère de Sainte-Scolastique, et le panégyrique du Saint y fut prononcé. A l'issue de la messe, une procession, pendant laquelle on porta le buste du Saint, parcourut le village. Le sanctuaire n'est pas encore entièrement restauré ; on acceptera avec reconnaissance les offrandes que l'on voudrait bien envoyer pour la restauration du sanctuaire de S. Benoît. »

Digitized by Google

***

FRANCE. *La Croix du Hâvre* du 2 octobre dernier donne la relation suivante de la bénédiction abbatiale de Dom Pothier, premier abbé du monastère de Saint-Wandrille, depuis sa restauration par les Bénédictins de la Congrégation de France :

« Jeudi dernier, l'antique abbaye de Saint-Wandrille était en fête. Son Éminence le cardinal Sourrieu, archevêque de Rouen, délégué du St-Siège, conférait la bénédiction abbatiale au Révérendissime Dom Pothier, abbé élu de ce monastère le 24 juillet dernier.

Grâce au talent de plusieurs peintres d'avenir, amis dévoués de la maison, l'oratoire et le réfectoire avait reçu une décoration du meilleur goût.

On pouvait admirer dans l'un deux magnifiques armes qui rappelaient les gloires de l'ordre de St-Benoît et celles de l'abbaye.

La frise du réfectoire était ornée des écussons des divers monastères français existant aujourd'hui, accompagnant ceux des six abbés présents et ceux des monastères normands disparus dans la tourmente révolutionnaire du siècle dernier. Cet ensemble formait une page historique du plus remarquable effet.

La cérémonie du matin, imposante comme toutes celles du Pontificat, se déroula avec majesté.

Son Éminence le Cardinal de Rouen en accomplissait les rites avec quelle piété et quelle dignité, on le sait, aussi n'insisterons-nous point.

Une nombreuse assistance de prêtres, près de cent, auxquels s'étaient joints des députés des maisons religieuses de Rouen, étaient venus des divers points du diocèse, témoignant ainsi leur sympathie pour l'élu et le monastère St-Wandrille restauré.

Étaient aussi présents : les Révérendissimes Abbés de Solesmes et de Ligugé, prélats assistants de l'Élu ; ceux de Marseille, de Silos et de St-Maur de Glanfeuil.

Le dîner qui suivit réunit en des agapes fraternelles cette assemblée monastique et sacerdotale ; cependant, les droits du silence furent respectés, et, seule, la voix du lecteur se fit entendre pendant le repas.

Au dessert cependant, le Révérendissime Dom Delatte, abbé de Solesmes, prononça une brillante allocution dont voici un pâle résumé :

Après avoir remercié Son Éminence d'avoir bien voulu mettre une dernière main à l'œuvre entreprise à St-Wandrille en conférant à Dom Pothier, l'éminent restaurateur du chant grégorien, la bénédiction qui fait les Pasteurs prudents, Sa Paternité exprima toute la joie de la congrégation bénédictine de France d'avoir recouvré l'estimable joyau de la couronne monastique qui fut St-Wandrille, et se fit l'interprète de tous pour faire remonter l'expression de la reconnaissance à Dieu même et des peuples aux Pontifes de Rouen qui se transmettent l'un à l'autre avec l'hérédité de la pourpre romaine, l'amour de la doctrine, le sens des grandes œuvres, l'entente des pieux desseins et la fermeté résolue qui les fait aboutir.

Digitized by Google

Son Éminence prit à son tour la parole et après avoir félicité Dom Delatte d'avoir recueilli l'héritage des Dom Guéranger et des Dom Couturier, comme aussi des splendeurs nouvelles de Solesmes, apprit dans une causerie charmante tout l'intérêt que Sa Sainteté Léon XIII portait à l'abbaye de Saint-Wandrille, à son glorieux passé et à son abbé actuel, dont le renom de science et de vertu lui était connu, et Son Éminence trouvait dans la paternelle direction d'aujourd'hui un gage de succès pour l'avenir et une garantie de prospérité. »

***

Nous empruntons à *La Vérité* du 6 octobre dernier le récit de l'inauguration du prieuré de Sainte-Marie à Auteuil, nouvelle fondation de la congrégation bénédictine de France.

« En soixante ans, l'Ordre de saint Benoît restauré en France par dom Guéranger, a tellement grandi avec la bénédiction de Dieu, qu'il lui a fallu, de bonne heure, sortir de son berceau primitif. Solesmes a essaimé sur différents points de la France et jusqu'en Espagne et en Angleterre. En même temps que les vocations se multipliaient, les antiques abbayes de Ligugé, de Saint-Maur et de Saint-Wandrille se relevaient. L'abbaye Sainte-Madeleine de Marseille se fondait ; Silos renaissait de ses ruines. Des abbayes sortaient des prieurés nouveaux. La congrégation des bénédictins de France, sous la haute autorité du Révérendissime Père dom Delatte, abbé général, compte aujourd'hui, en France et à l'étranger, six abbayes et quatre prieurés, avec plusieurs centaines de moines noirs, dont l'emploi est de chanter les louanges de Dieu et de vaquer aux travaux intellectuels.

Paris a maintenant aussi une maison bénédictine. Ce n'est plus l'illustre abbaye de Saint-Germain des Prés, mais c'est un modeste prieuré, qui ira, lui aussi, avec le temps, en se développant.

Les bénédictins de Paris, après un séjour provisoire dans un hôtel de la rue Vaneau, se sont établis à Auteuil, grâce à la munificence d'une généreuse bienfaitrice. Leur monastère a pris le titre de prieuré de Sainte-Marie. Le Père prieur, dom du Bourg, porte un nom distingué parmi les familles françaises ; avant de s'engager dans la vie religieuse, il était officier dans l'armée française.

Le jour même où la petite colonie bénédictine de la rue Vaneau quittait cet asile, c'était en la fête de la Saint-Benoît d'été, le 11 juillet, Mgr l'évêque de Versailles, qui présidait la cérémonie d'adieu à la chapelle, avait fait pleurer toute l'assistance en racontant l'histoire de la vocation religieuse de dom du Bourg.

Au plus fort de la Terreur, plusieurs gentilshommes du Midi, arrêtés dans leurs provinces, avaient été conduits à Paris pour y être internés et exécutés. L'un d'eux était de Toulouse. Son fils, un enfant, n'avait pas voulu se séparer de son père ; il l'avait accompagné. Dans les rues de Paris, il avait suivi à pied la voiture qui le conduisait en prison. Le jour de l'exécution, l'enfant

Digitized by Google

avait reparu. Sur le passage de la charrette fatale, à genoux, en pleurs, il avait demandé à haute voix la bénédiction de son père. C'est cette bénédiction suprême qui, en passant du grand-père au petit-fils, avait fait la vocation du prieur de Sainte-Marie.

Aujourd'hui avait lieu l'inauguration du nouveau monastère et de son église. On avait choisi à dessein le jour de la fête de saint Placide, protomartyr de l'Ordre de saint Benoît, honoré d'un culte particulier dans tous les monastères bénédictins. S. Ém. le cardinal Richard avait tenu à honorer la nouvelle famille religieuse, qui s'installe définitivement dans son diocèse, en venant présider lui-même la cérémonie d'érection canonique du prieuré Sainte-Marie. Il était accompagné d'un de ses secrétaires et de M. l'abbé Beurlier, curé de Notre-Dame d'Auteuil. Les Rmes dom Gauthey, abbé de Sainte-Madeleine de Marseille ; dom Guépin, abbé de Saint-Dominique de Silos ; dom Bourigaud, abbé de Ligugé ; dom du Coëtlosquet, abbé de Saint-Maur ; dom Pothier, abbé de Saint-Wandrille, entouraient le prieur de Sainte-Marie de Paris. Les RR. PP. jésuites spécialement invités étaient représentés par le P. Labrosse, supérieur de la maison de Paris, et les PP. Pitot et Ayrolles. Avec eux était le R. P. Marie-Bernard, prieur du monastère cistercien de Notre-Dame du Pont Colbert, près de Versailles ; M. le chanoine Davin ; de nombreux membres du clergé de Paris. Une assistance d'élite s'était jointe aux invités ecclésiastiques. On y remarquait en particulier Madame la comtesse d'Eu.

La cérémonie a commencé par la bénédiction du monastère. Conduit en cortège sur le parvis de l'église, S. Ém. le cardinal Richard, une branche de buis à la main, a jeté l'eau bénite sur la porte, pendant que le chœur chantait l'*Asperges me;* puis on a fait le tour de la maison au chant du *Miserere.* Revenu devant l'église, le Pontife a récité les prières de la bénédiction. Alors le Rme Père abbé de Ligugé, de qui relève le prieuré de Sainte-Marie, a lu à S. Ém. le cardinal Richard une allocution. Après les saluts adressés au prince de l'Église et au Pontife dont la présence rehaussait l'éclat de la cérémonie du jour, dom Bourigaud a montré l'œuvre de Dieu dans l'établissement du nouveau monastère, qui a pu s'élever, grâce à des dons généreux cachés sous le voile de l'humilité, et qui sera une demeure monastique pour les bénédictins appelés par leurs études et leurs travaux à Paris.

Ce petit discours terminé, la porte s'est ouverte, laissant entrer la procession. On a chanté les grandes Litanies des saints, auxquelles les voix de la pieuse assistance, mêlées à celles du clergé, répondaient du dehors. Puis a eu lieu la bénédiction intérieure de l'église. Pendant l'accomplissement des rites sacrés, l'église, éclairée par un doux soleil d'automne à travers les vitraux, s'offrait aux regards dans la blancheur de sa parure nouvelle de pierre. C'est un édifice d'aspect roman, avec détails modernes, à voûte d'ogives surbaissée. Le chœur seul servira aux moines ; la nef est réservée aux fidèles.

Digitized by Google

Après le chant de Tierce, la grand'messe a été célébrée par le R. P. dom du Bourg. S. Ém. le cardinal assistait au trône pontifical. On a pu admirer le magnifique ornement d'or, chasuble et dalmatiques, selon la forme du moyen âge, dont étaient revêtus le célébrant et ses acolytes. Au graduel et à l'offertoire du commun des martyrs, chantés par les moines, on a entendu aussi deux superbes spécimens du chant grégorien selon l'édition de Solesmes.

L'assistance a eu la pieuse surprise d'entendre le vénérable archevêque de Paris lui adressser une allocution avant l'offertoire. Du haut de son trône, en mitre et en chape, le saint pontife a parlé d'une voix encore jeune et ferme, qui fait heureusement augurer de son état de santé. Et avec quelle onction et quelle pieuse élégance de parole il a repris le discours que lui avait adressé dom du Bourg, pour glorifier l'œuvre de Dieu dans l'édification du nouveau monastère et la générosité de ces bienfaiteurs anonymes, qui n'auront pas des hommes d'autre louange que celle qui consiste à dire, selon la formule antique des inscriptions des catacombes, que Dieu connaît leur nom.

Puis le vénéré cardinal s'est réjoui qu'une nouvelle grande institution de prière, comme était celle qu'on inaugurait en ce jour, fût fondée selon l'esprit traditionnel de l'Église et dans la forme par excellence, celle de la liturgie, à la gloire de Dieu et pour le salut des âmes. Il s'est félicité aussi que le nouveau monastère fut un séjour d'études et de travaux ayant pour objet, en dernier lieu, l'honneur et le bien de l'Église, puisque tout depuis Jésus-Christ se rapporte à l'Eglise et que toute l'histoire humaine et la science tournent autour d'elle. Et ainsi le prieuré de Sainte-Marie, institution de prière et centre d'études apologétiques, réalisera ce qui est dit de Jésus-Christ lui-même, pour résumer toute son action, qu'il a passé en faisant le bien et en délivrant les hommes de la possession de l'esprit du mal et du mensonge.

Élevant encore sa pensée, le vénéré pontife a terminé en donnant comme suprême leçon à ses frères du clergé et aux fidèles l'oraison liturgique du temps de Pâques, où l'on demande à Dieu la concorde des esprits et des âmes et l'attachement des cœurs aux vrais biens, où sont aussi les vraies joies.

La messe s'est terminée par la bénédiction pontificale avec indulgence. »

ARTHUR LOTH.

ANGLETERRE. — Le 29 septembre dernier, l'église pro-cathédrale du prieuré de Saint-Michel à Belmont célébrait, en même temps que sa fête patronale, le jubilé épiscopal de Mgr Hedley, évêque de Newport. Il y avait juste vingt-cinq ans que Mgr Jean Cuthbert Hedley, moine bénédictin de la congrégation anglaise, avait reçu dans cette église la consécration épiscopale des mains du Cardinal Manning. La messe pontificale fut chantée par Sa Grandeur Mgr Hedley, entouré d'un grand nombre de moines bénédic-

Digitized by Google

tins, en présence de l'évêque de Menevia. A la fin de la cérémonie, Dom Harrington, chanoine de Newport, lut une adresse de félicitation au nom du chapitre cathédral, composé, on le sait, de moines bénédictins. Dans la réponse qu'il y fit, Mgr Hedley remercia son chapitre de l'affection et de la sympathie dont il l'avait entouré pendant le cours de sa carrière épiscopale. « Jamais évêque, dit-il, n'a été fortifié et consolé comme moi, ayant eu à mes côtés pendant vingt-cinq ans un corps d'hommes — théologiens, prédicateurs, missionnaires, bâtisseurs d'églises — tels que les a fournis ce chapitre monastique, hommes dont les travaux sont rehaussés par la modestie et l'esprit de sacrifice qu'ils ont appris dans le cloître. Dans toutes les constructions élevées dans le diocèse pendant ce quart de siècle, ils peuvent revendiquer une large part, et les derniers ne sont pas ceux qui, avec le prieur cathédral, sont restés dans les murs du monastère pour y célébrer journellement l'office divin dans cette église cathédrale. Il ne voudrait pas parler de lui-même ; il sait quelle est son indignité et sa faiblesse. Mais c'était pour lui une joie et une consolation de savoir que des amis se souviennent de lui ; il sentait à l'autel qu'il y avait quelque chose de profond et de réel dans cette charité dont un troupeau catholique entoure son pasteur et qui presse des amis de se réunir autour de celui qui pendant de longues années a essayé d'être un ami. Comme évêque, il sentait le besoin de remercier le Dieu tout-puissant et il demandait qu'on voulût s'unir à son action de grâces, non pour les succès mais pour les résultats obtenus. Lorsqu'il jetait les yeux autour de lui et comparait le peu qui a été fait avec les pertes et avec ce quirestait à faire, y avait-il bien lieu de s'élever ? Mais il remerciait pour le pain quotidien de l'humble bonne volonté, le rafraîchissement journalier de l'humble confiance en Dieu. Il remerciait pour l'impulsion à se confier dans ses amis — le clergé et les fidèles du diocèse. Il y avait vingt-cinq ans en cette fête de S. Michel, lorsque l'archevêque Manning avec les vénérables évêques Brown et Chadwick lui imposèrent les mains, il avait prié Dieu d'épargner au diocèse toute lutte inutile, tout froissement, tout malentendu entre hommes de bonne volonté. Dieu l'avait exaucé. Les catholiques du diocèse de Newport peuvent être pauvres et disséminés, ils sont étroitement unis. Avec un clergé et des fidèles attachés à leur évêque, quoique indigne, et souples à la direction de l'Église, la bataille était à demi gagnée et le Royaume de Dieu étendrait toujours ses frontières. Puisse leur glorieux patron, S. Michel, avec toute son armée céleste, leur apprendre comment on est uni et comment on est fort. »

Le *Te Deum* fut suivi d'une réception intime au monastère et d'un banquet auquel assistèrent un grand nombre d'hôtes. La santé du vénérable jubilaire fut portée par M. Wegg-Prosser, fondateur de l'église de Belmont. Les vêpres solennelles, suivies de la bénédiction du T.-S.-Sacrement, terminèrent cette belle journée.

Mgr Hedley est né à Morpeth (Northumberland) le 15 avril 1837. Après avoir terminé ses études à St-Laurent d'Ampleforth, il entra dans l'ordre

Digitized by Google

bénédictin et fit profession le 10 novembre 1855. Ordonné prêtre le 19 octobre 1862, il fut peu après envoyé au nouveau monastère de Belmont. L'église de ce monastère fut bâtie par M. Wegg-Prosser, nouvellement converti, avec l'argent que son père (protestant) lui avait légué pour la construction d'une église. A Belmont le chanoine Dom Hedley attira l'attention sur lui par ses publications. Le 29 septembre 1873 il fut sacré évêque de Cesaropolis et nommé auxiliaire du diocèse. C'est aussi vers ce temps qu'il prit la rédaction de la *Dublin Review*. En 1881, il succéda comme évêque de Newport à Mgr Brown. Comme orateur et comme écrivain, Mgr Hedley jouit en Angleterre d'une grande réputation.

ÉCOSSE. — Le 14 septembre, le R^me P. Dom Léon Linse, abbé de Fort-Augustus, a célébré son jubilé de prêtrise. Le dimanche précédent, S. É. le cardinal Vaughan, qui se trouvait à l'abbaye, avait daigné accepter d'assister à la messe solennelle en *cappa magna* et avait prêché un éloquent sermon sur la conversion de la Grande Bretagne à la foi catholique. A l'issue de la messe, la société des jeunes gens catholiques offrit au R^me abbé une superbe adresse de félicitation enluminée par les moniales bénédictines du Prieuré de Ste Scolastique. Le 13 au soir, en présence de Son Éminence, la communauté avait offert ses félicitations, auxquelles S. Éminence avait daigné joindre les siennes de la façon la plus aimable. Le bateau du soir amena un grand nombre d'hôtes, parmi lesquels on remarquait l'évêque d'Argyle et des Iles. Le 14, à dix heures, le R^me D. Linse célébra la messe pontificale, en présence de S. Éminence revêtue de la *cappa magna*. Plus de cent hôtes prirent part au repas offert par la communauté. Le lendemain on invita 140 membres des paroisses catholiques de Fort-Augustus, Glengarry et Glennoriston, dont les danses nationales, au son de la cornemuse, réjouirent l'assistance. Son Éminence se mêla à la foule et causa amicalement avec tous les braves paysans des environs.

NÉCROLOGIE.

Sont décédés :

le 1 mai, dans les missions bénédictines des Iles Philippines, le R. P. D. Émeric Baguer, profès de l'abbaye de Mont-Serrat ;

le 15 juillet, à Iringa (Afrique Orientale), le fr. convers Ignace Biggel, de la congrégation de Sainte-Ottile, à l'âge de 35 ans, dont 9 de profession ;

le 27 août, à l'abbaye de S. Jean de Collegeville (Minnesota, États-Unis), le R. P. Dom Antoine Capser, né à Gars (Bavière), le 27 août 1841, profès le 13 nov. 1862, prêtre le 11 février 1866 ;

le 26 septembre, à l'abbaye d'Admont (Styrie), le R.P.D. Charles Oberst, né à Melk le 1 septembre 1818, profès le 11 juillet 1841, prêtre le 14 août suivant.

Digitized by Google

DEUX ÉCRIVAINS DE L'ABBAYE DE FLORENNES AU XVe SIÈCLE.

(SUITE ET FIN.)

Le *Defensorium* se divise en 59 chapitres :

I. *Quod in observantia omnes magistram sequuntur regulam et quod abbas principaliter ac personaliter intendit spiritualibus, posito procuratore religioso in temporalibus.* L'abbé, comme les moines, est tenu d'observer la règle, les statuts et les cérémonies. Il doit donner l'exemple par sa vie et sa doctrine, veiller avant tout au bien spirituel de sa maison.

II. *In sequentibus probatur multipliciter quod abbas debet intendere personaliter spiritualibus et ponere vicarium in temporalibus.*

Cette obligation ressort de la règle, comme le montrent tous les commentateurs.

III. *Quomodo in observantia tria vota observantur, specialiter de voto paupertatis lacius hic scribitur, et quomodo omnia ibi sunt communia. Item quomodo abbas et ceteri officiales reddunt computationes et cetera.* Dans le monastère tout est commun aux frères. Le vice de la propriété privée doit en être absolument écarté; aussi, suivant les rits prescrits dans l'Ordinaire, l'abbé doit-il excommunier solennellement le jeudi-saint tous ceux qui seraient propriétaires. L'abbé ne cesse pas d'être moine ; il n'est pas dispensé des vœux. Il rend ses comptes chaque année devant la communauté ; quant aux officiers, ils les rendent devant l'abbé plusieurs fois par an. C'est là une règle prescrite par la Bénédictine, les statuts provinciaux et les usages de Bursfeld.

IV. *De officialibus monasterii, cuius status et conditionis debeant esse et de modo exercendi officia eorum. Primo de cellario monasterii.*

Le cellerier exerce une charge extrêmement importante ; il doit agir suivant les ordres de l'abbé et lui rendre compte de sa gestion chaque fois qu'il le demande. Les officiers doivent être tous moines,

Digitized by Google

et moines du monastère même. S'il est nécessaire de leur donner des serviteurs laïques, on en restreindra le nombre et l'on fera un choix prudent. Mais il est préférable, comme dans l'observance, de n'avoir que des convers ou des donnés.

V. *De procuratore sive receptore quorumdam monasteriorum.* Dans certains monastères « assez bien ordonnés », où il y a de grands revenus, on trouve des religieux envoyés par leurs abbés dans les propriétés. On les appelle procureurs, parfois receveurs, compteurs ou boursiers. Ils sont entièrement aux mains de leur abbé, qui doit leur témoigner la plus grande confiance.

VI. *De famulo sive servitore procuratorum.* C'est là un usage reçu même dans les monastères bien réglés ; mais on doit sauvegarder en tout la simplicité. Pour ce qui regarde la conduite des officiers, on doit s'en rapporter à l'*Ordinarius*, celui de Bursfeld.

VII. *De quibusdam aliis officialibus, de infirmario.*

VIII. *De vestiario et de modo faciendi illud officium.* C'est cet officier qui a la garde du linge, de la literie, des objets nécessaires pour écrire, qui doit veiller à la propreté de la maison et à l'entretien des objets. Il a une chambre ou dépôt.

IX. *De elemosinario.* Ce moine a le soin des pauvres et des pèlerins. On aura soin de ne pas multiplier les emplois ; le cellerier aura la direction générale et sera aidé par d'autres, s'il en est besoin.

X. *De officinis monasterii quibus communiter præest cellerarius et habet super eas respectum.*

XI. *De cellario monasterii in quo reperiuntur pro omnibus victualia.*

XII. *De officina sive computatorio procuratoris.* En raison de ses rapports avec les séculiers, le procureur doit avoir une chambre qui lui permet de les recevoir en particulier.

XIII. *De portario monasterii.* Le portier doit être un moine ou un convers. Si, lors de la réforme d'un monastère, on n'avait pas assez de religieux, on pourrait prendre un séculier qui offre toutes les garanties.

XIV. *De familiaribus sive servitoribus monasterii.* La conduite des serviteurs doit être digne ; on ne tolérera pas de jeux dans l'enclos. Ils seront instruits de leurs devoirs religieux par un religieux, qui leur donnera des instructions.

XV. *Quis in monasterio habet et debet habere curam de predictis servitoribus.* C'est le cellerier qui a la direction des domestiques.

XVI. *De canibus et avibus.* On ne tolère dans le monastère que

Digitized by Google

les chiens de berger et un ou deux « molossi » pour garder la maison.

XVII. *De interiorum dispositione et primo de officinis sive locis interioribus.* Les lieux réguliers, où la discipline et la modestie sont de rigueur, sont le cloître, le chapitre, le réfectoire, le dortoir et l'église.

XVIII. *De hiis que solent fieri in predictis locis et primo de claustro.* L'auteur entre dans le détail des observances monastiques consignées dans l'*Ordinarius.*

XIX. *De capitulo :* Chapitre des coulpes, proclamation.

XX. *De refectorio et quomodo omnes debeant ibi convenire hora refectionis.*

XXI. *De hora reficiendi et de ieiuniis regularibus.* De Pâques à la Pentecôte il y a deux repas par jour ; toutefois dans certains monastères on jeûne tous les vendredis de l'année, excepté le vendredi de la semaine de Pâques et quand Noël tombe un vendredi. A partir de la Pentecôte, il y a jeûne les mercredis et vendredis. Des ides de septembre au commencement du carême il y a jeûne continuel. Pendant le carême, ce jeûne est plus strict. Dans certains monastères, le jeûne est également plus strict pendant l'Avent et à certaines Vigiles.

XXII. *De dormitorio et quomodo dormiant monachi.* Les dortoirs sont divisés en cellules, qui n'ont pour clôture qu'un voile. La literie se compose d'une paillasse, de draps, d'une couverture et d'un chevet en laine. On couche vêtu. L'abbé se trouve également dans ce dortoir.

XXIII. *De vestiario et calciario fratrum.* Dans les monastères de l'observance les profès portent le *floccus* pendant le jour ; à matines l'on conserve la coule de la nuit. Pendant le travail et à l'autel, on porte le scapulaire avec capuchon.

XXIV. *De habitibus itinerantium fratrum et egrotantium.* Au lieu du *floccus* on peut porter la chape ronde avec capuce ; sous la chape, on a le scapulaire avec capuchon. Le chapeau noir est de feutre « *in superficie non hirsutum sed planum* ». Les malades portent la tunicelle avec scapulaire et capuce.

XXV. *Contra illos qui deferunt scapulare non caputiatum vel tabardum et cetera.* L'auteur s'élève fortement contre les non-réformés qui portent en voyage des habits semblables à ceux des séculiers, sans signe extérieur de leur profession. Il étend cette défense aux moines qui auraient charge d'âmes, dans une église séculière.

XXVI. *De scapulari an debeat habere caputium sicut cuculla vel*

Digitized by Google

non. La réponse est affirmative ; elle est prouvée par la tradition disciplinaire de l'ordre, l'exemple des réformés et des autres instituts monastiques.

XXVII. *Quod scapulare non capuciatum non sit habitus regularis.*

XXVIII. *Quod monachi utentes scapulari non capuciato sunt in statu periculi.*

XXIX. *Quod bini et bini ad minus in viam diriguntur.*

XXX. *De abbate alicubi proficiscente quomodo debet etiam secum habere religiosum.* L'abbé doit être accompagné en voyage d'un religieux avec lequel il récite l'office, et d'un convers ou donné (au besoin d'un serviteur) pour les montures.

XXXI. *De labore manuali.* L'auteur reproduit ici les prescriptions de l'*Ordinarius* de Bursfeld (c. IX).

XXXII. *De silentio.*

XXXIII. *De locis in quibus continuum est tenendum silentium.* Discipline de Bursfeld.

XXXIV. *De opere Dei seu servicio divino.*

XXXV. *Quid expleto officio divino agant fratres.* Retour au dortoir.

XXXVI. *De hiis qui infra septa monasterii occupati non possunt interesse horis canonicis, quomodo et ubi debeant eas solvere.* Prescriptions de l'*Ordinarius.*

XXXVII. *De sacerdotibus monasterii et de uniformitate celebrandi.*

XXXVIII. *Sequuntur adhuc aliqua de abbate quomodo se debet habere ad opus Dei et ad multa.* L'auteur suit ici et dans les chapitres suivants le travail du prieur Mathias de Florennes, dont il sera question plus tard, et l'*Ordinarius* de Bursfeld.

XXXIX. *Quibus diebus abbas celebret summam missam, quomodo et quando facit officium et cetera.*

XL. *Quomodo et quociens abbas tenet capitulum in ebdomada.* Le vendredi.

XLI. *De cella domini abbatis et de eius communi conversatione cum fratribus in observantia.* L'abbé devant donner l'exemple aux moines, se distinguera par son humilité. Il aura une cellule simplement meublée dans le dortoir, mais un peu à part, pour ne pas déranger les frères au cas où il devrait s'y rendre plus tard.

XLII. *Ostenditur evidentius quod abbas debet habere cellam in dormitorio.* L'auteur en appelle à l'exemple des monastères réformés et au témoignage des religieux d'Hasnon qui ont pu s'en rendre compte par eux-mêmes.

Digitized by Google

XLIII. *Quod abbas debet iacere in infirmaria quando egrotat.* Prescriptions de l'*Ordinarius* corroborées par quelques exemples tirés de la vie de S. Lambert, de l'histoire d'Hasnon et des monastères réformés, notamment de Marmoutier.

XLIV. *Que sequuntur melius loquuntur pro hiis qui habent cameram extra dormitorium in loco congruo ad abbatissam.* L'auteur explique ce qu'il faut entendre par le *camera abbatis* du droit canon; il ne s'agit pas de quartier abbatial, mais d'une chambre pour les hôtes.

XLV. *De abbate qui habet cellam sive cameram extra dormitorium, cuius dispositionis debeat esse.*

XLVI. *De mensa abbatis.* Table commune généralement.

XLVII. *De hospitum susceptione.*

XLVIII. *Commendatio abbatum et monasteriorum regulariter viventium.* Cet éloge est tiré de l'opuscule du prieur de Florennes ; l'auteur peut le confirmer lui-même pour avoir vu les abbés et monastères dont il y est question.

XLIX. *Reprehensio abbatum seculariter viventium et cetera.*

L. *Quomodo capitulum LVI regule S. de mensa abbatis est intelligendum.* L'auteur rapporte la manière de voir de l'abbé du Jardinet. « La table de l'abbé doit toujours être avec les hôtes, disait-il, mais il ne doit pas toujours être avec eux. »

LI. *De priore conventuali.*

LII. *De recreationibus fratrum.*

LIII. *De minutionibus.*

LIV. *De subpriore.*

LV. *De disciplinis suscipiendis.*

LVI. *De mandato fratrum.*

LVII. *De receptione sive creatione monachorum.* Sur tous ces points l'auteur en appelle aux usages de Bursfeld.

LVIII. *De his que debent firme custodia conservari :* privilèges, reliques, objets précieux (*clenodia*).

LIX. *An extra observantiam possit esse salus.* Ce chapitre forme un petit traité à part, comme l'indique D. Martène, qui en vit un exemplaire manuscrit à Hasnon (1). D. Godefroid de Godinne n'a fait que rapporter un extrait d'un « *tractatus de reformatione et de modo reformandi* » adressé en 1474 au duc Charles de Bourgogne par le dominicain Jean Uytenhove, en faveur de la réforme de la congrégation de Hollande, érigée par le maître général Martial Auribelli

1. *Voyage littér.*, II, 98.

Digitized by Google

au milieu du XVe siècle. Les propositions rédigées par André Boucher avaient été approuvées par Luc, évêque de Sebenico et légat du S. Siège (1).

A la suite du mémoire du dominicain, le prieur d'Hasnon inséra la réponse adressée par Jean Tinctoris, chanoine-hospitalier de Tournai et docteur en théologie, à la question suivante qui lui avait été posée : *utrum abbas potest et debet suos religiosos ex consuetudine aliter quam secundum eorum statuta et regulam viventes ad rectam et primevam institutionem ordinis eorum reducere.* La réponse affirmative fut approuvée par Gilles Carlier.

D. Godefroid de Godinne, dont les annalistes d'Hasnon louent la science, avait une connaissance remarquable de tout ce qui intéressait la discipline bénédictine. Des lectures variées et solides lui avaient permis d'approfondir le sens de la Règle et d'en mettre le texte en rapport avec la législation canonique. Sa formation à Florennes sous la direction de l'abbé Charles de Crahen et du prieur Matthias, ses relations avec les monastères réformés de la province de Cologne-Trèves, le travail de restauration qui s'opérait au sein de l'ordre, avaient donné à ses études une direction particulière, qui le rendit capable de propager l'œuvre de réforme et d'en assurer le succès par une doctrine solide et fondée.

En parcourant le petit *Defensorium* du prieur d'Hasnon, on s'aperçoit qu'il a voulu avant tout faire un travail pratique : étayer son œuvre de réforme sur le Règle, le droit ecclésiastique et la tradition bénédictine. Il prit pour guide un travail du prieur Mathias de Florennes sur l'état religieux. Parmi les Pères nous voyons cités : S. Augustin, Cassien, S. Grégoire le Grand, S. Bernard. Le droit ecclésiastique est représenté par le *Corpus iuris*, les décrétales des papes, la somme de S. Thomas, les sommes de S. Antonin, de Pise,

1. Jean Utenhove *(ex Curia)*, maître en théologie et licencié de l'université de Paris, né d'une famille noble de Gand, prit l'habit de S. Dominique au couvent de Gand. Il en devint dans la suite prieur et y introduisit la réforme de Hollande, dont il se fit l'ardent propagateur. Il écrivit un traité *De statu religionis et observantia*, qui se trouve imprimé à la fin du livre de Raymond de Capoue : *De reformatione religiosorum*, sous le titre de : *R. P. F. Joannis Ex curia vicarii conventuum reformatorum Congregationis Hollandiae eiusdem ordinis pro reformatione ad ducem Burgundiae.* Tolosae, 1605, in-12. (De Jonghe, *Belgium dominicanum*, 65 ; Foppens, 750 ; Quetif et Echard, I, 870-871). Le mémoire de Jean Utenhove conservé dans le MS. 2395 de la Bibliothèque royale de Bruxelles, est précédé d'une lettre datée de Gand le 12 octobre 1471, dans laquelle fr. Jean Utenhove, licencié en théologie, vicaire du maître-général pour les couvents réformés de la congrégation de Hollande, annonce au duc Charles de Bourgogne, qu'il le lui fait remettre par fr. André *Carnificis* (Boucher), prieur du couvent de Douai et fr. Pavin Dello, recteur du couvent de Lille. Le feuillet de garde de ce manuscrit donne l'indication suivante : *Item forma sive modus reformandi religiosos ordinis praedicatorum scriptum domino Karolo duci Burgundie.* Ce mémoire a été reproduit par Concina dans son *Disciplina apostolica monastica.* Venetiis, 1739, 559-582 ; Venetiis, 1750, 403-419. — Sur André Boucher, voir Quetif et Echard, I, 865-866 ; Paquot, *Mémoires*, XI, 300-304 ; *Biographie nationale de Belgique*, II, 777-778.

Digitized by Google

de Raymond de Capoue et Dominique de S. Géminien. Les règles monastiques et statuts de l'ordre par la Règle de S. Benoît, la célèbre bulle de Benoît XII, les statuts du chapitre général des provinces de Reims-Sens tenu à St-Faron de Meaux, les synodes diocésains ou provinciaux, le cérémonial et l'Ordinaire de Bursfeld ; parmi les commentateurs de la règle de S. Benoît, on trouve Paul diacre, Smaragde, Pierre diacre, Bernard du Mont-Cassin, Pierre Boerius, Jean *Debitoris*, Jean de Turrecremata. Les autres écrivains ascétiques cités par notre prieur sont Pierre de Blois, le Rational de Guillaume de St-Durand, l'exposition de la règle de S. Augustin par Humbert, le dominicain Guillaume Pérault, auteur des traités *De professione monachorum* et *De eruditione religiosorum*, les sermons de Jean de Fay, abbé de Saint-Bavon à Gand, le *Speculum religiosorum* et le *Speculum praelatorum* de Jacques de Gruytrode, prieur de la Chartreuse de Liége, enfin et surtout l'opuscule *De statu religionis* du prieur Mathias de Florennes.

Le *Tractatulus contra multiplicationem divini officii in ordine sancti Benedicti* examine un point de l'observance, au sujet duquel les plaintes remontaient jusqu'au XIIe siècle. L'office divin avait pris dans les monastères bénédictins des développements exagérés. L'influence clunisienne en avait été la cause ; aussi, dès le XIIe siècle, voit-on les abbés de notre pays essayer de réagir contre cet excès et braver les remontrances du cardinal-légat Mathieu d'Albano, un des derniers défenseurs de la tradition clunisienne (1). Au fond cependant la tradition l'emporta, et quand, au XVe siècle, les réformateurs apportèrent aux Pays-Bas les livres liturgiques de Bursfeld, on se vit forcé d'expliquer les modifications apportées aux usages locaux. La prolongation de l'office divin, que Pierre le Vénérable justifiait et défendait comme la compensation du travail manuel supprimé presque totalement pour les moines de chœur, était partie d'un bon mouvement, mais elle avait dégénéré en abus. C'est ce que le prieur d'Hasnon explique à ses religieux. C'est bien à eux en effet qu'il s'adresse, car il dit « *a nobis quorum monasterium est reformatum a viginti annis et supra* (2) ». La réforme d'Hasnon commença en 1468 ; l'auteur écrivait donc après 1488. Comme il parle plus loin de l'abbé de Saint-Ghislain, réformateur de son abbaye, ce qui ne peut s'appliquer qu'à l'abbé Quentin Benoît, élu en 1491, l'on doit reculer de quelques années la composition de cet ouvrage. L'auteur parle également d'un traité « *noviter editus a*

1. Berlière, *Documents inédits*, I, 94.
2. Fol. 100.

Digitized by Google

doctore eximio ordinis Celestinorum super regulam S. Benedicti » (1). Ce traité doit être le commentaire de D. Thiébaud Artauld, écrit entre 1487 et 1499 (2).

La question est posée par notre prieur dans les termes suivants :

« Quia vero in multis monasteriis ordinis beati Benedicti multa noscuntur et videntur regulari officio superaddita que non sunt de regula, a quibusdam dubitari et queri solet, maxime ab abbatibus volentibus sua monasteria reformare, an liceat et salva conscientia a monasteriis reformandis vel iam reformatis omnia illa superaddita posse deponi et omnia ad puritatem regule reduci (3) ».

Les moines de l'observance affirment que oui ; d'autres, alléguant l'antiquité de leurs livres liturgiques et les prescriptions des abbés ou des conciles provinciaux, surtout l'autorité de Pierre de Cluny, croient que non. Après avoir examiné les statuts, décrétales, commentateurs de la règle bénédictine et d'autres ouvrages, le prieur d'Hasnon se range à l'avis des moines de S. Martin de Cologne « *ubi viget et plena et perfecta observantia* » (4), envoyé au prieur d'un monastère réformé [sans doute de Florennes], et de l'abbé de Saint-Ghislain, qui s'en tiennent au texte pur et simple de la Règle et élaguent toutes les superfétations.

En dehors des ouvrages énumérés plus haut, le prieur d'Hasnon cite dans ce traité la bulle de Grégoire IX adressée au chapitre bénédictin de Narbonne, quelques traités de Gerson, l'opuscule de Jean de Fay *De esu carnium*, et le commentaire récent d'un Célestin sur la règle de S. Benoît.

L'histoire ne nous a malheureusement pas conservé de nombreux détails sur l'œuvre entreprise à Hasnon par les moines de Florennes. Les deux traités du prieur Godefroid de Godinne nous ont permis de constater le zèle avec lequel il remplit sa mission. Dès le début de la réforme, il s'était mis en relation avec les principaux personnages du monde ecclésiastique qui pouvaient l'aider dans son œuvre. Les consultations qu'il demanda au prieur des Dominicains de Douai, André Boucher, sur différents points de l'observance et sur les obligations des religieux, puis au chanoine de Tournai, Jean Tinctoris (5) n'avaient d'autre but que de lui assurer l'autorité de deux théologiens estimés auprès des religieux qu'il était appelé à

1. Fol. 111.
2. D. Aurélien, *Vie de S. Pierre Célestin*, 1873, p. 334.
3. Fol. 99.
4. Fol. 115.
5. Fol. 118-127.

Digitized by Google

diriger. Comme nous l'avons dit, son œuvre porta d'heureux fruits. Un licencié, maître de l'école de Marchiennes, embrassa la réforme à Hasnon avec quelques religieux de ce monastère ; plusieurs moines se firent remarquer par leurs vertus (1). Le 24 avril 1480, l'abbé Laurent obtint pour coadjuteur D. Jacques Bertold, docteur en droit, prévôt de l'abbaye de S. Pierre à Gand (2), mais la mort de ce dernier, survenue le 12 juillet de l'année suivante, le força à reprendre pour un temps la direction de la maison (3). En 1483, il abdiqua en faveur d'Étienne du Ploich moyennant une pension annuelle. Nous ignorons la date du décès du prieur Godefroid, dont le nécrologe faisait mention au 13 octobre et qu'un manuscrit de Douai signale encore en 1500.

III. Le prieur Mathias et Florennes.

Dom Godefroid de Godinne, dans son *Defensorium vitae monasticae*, cite fréquemment un petit traité *De statu religionis* (4), composé par D. Mathias, jadis prieur de Florennes (5), dont un exemplaire se trouvait à Hasnon (6). Ce traité avait été adressé par le prieur de Florennes à un de ses compagnons, prieur d'un autre monastère du même ordre (7). Le prieur d'Hasnon en fait le plus grand éloge ; il déclare l'avoir connu, de même que le prieur auquel le traité fut adressé. Comme nous l'avons dit, c'était Godefroid de Godinne lui-même, qui avait dû être son disciple à Florennes.

« Hic ille venerabilis prior, dit-il, quem bene novi. Fuit enim maximus zelator religionis, vir utique magne devotionis et totus sacrarum litterarum studio deditus tantarumque virtutum extitit decoratus ornatibus ut de eo potest dici quod cantatur in hymno de confessoribus :

Qui pius, prudens, humilis, pudicus
Sobrius, castus fuit et quietus
Vita dum presens vegetavit eius
Corporis artus.

Novi etiam illum priorem cui scripsit, discipulus enim eius fuit. » (8)

1. MS. de Bar, f. 250-250v.
2. Fol. 251.
3. Fol. 255-255v.
4. Fol. 12v.
5. « Quidam egregius tractatulus de statu religionis quem composuit pie memorie N. Mathias venerabilis prior Florinensis » *(ib.)*.
6. Illum et habetis *(ib.)*. — « Descripsit praedictus prior in tractatu illo quem scripsit alteri priori, habetis illum et idcirco de hiis non est necesse hic quicquam describere » (f. 27).
7. « Notandum est illud quod scribit quidam venerabilis prior cuiusdam monasterii ordinis S. Benedicti cuidam socio suo priori alterius monasterii eiusdem ordinis » (f. 26).
8. Fol. 26v.

Digitized by Google

La perte de la plupart des archives de l'abbaye de Florennes ne nous permet pas de préciser l'époque du priorat de D. Mathias. Nous savons seulement que le 20 mai 1460 et le 30 octobre suivant c'était D. Gilles de Berlande qui occupait cette charge (1).

A en juger par les extraits du traité donné dans le *Defensorium*, l'auteur s'occupait des différents offices du monastère, des lieux réguliers et des exercices claustraux. C'est à lui que D. Godefroid de Godinne emprunte en grande partie ce qu'il dit des lieux réguliers : chapitre, réfectoire, dortoir. Nous en donnons quelques extraits afin de donner une idée de ce traité et de permettre ainsi de le reconnaître parmi les nombreuses productions ascétiques du XVe siècle que l'on trouve dans nos bibliothèques.

Il s'agit du dortoir :

« In dormitorio, inquit [predictus prior], est valens et oportuna fortitudo contra segniciem, pariter et carnis molliciem et cetera. Item in dormitorio modernis temporibus eciam apud observantes omnes dormiunt distinctis cellis absque ianuis, pro quibus pendet velum sive cortina quod sero retrahitur ut libere pateat ingressus. In his nulla sera aut fermaculum repperitur, sed omnia in propatulo cernuntur. [30] In cella sunt lectisternia scilicet matratium undique consutum quod alias vocatur mactalicium, quia verius mactat quam lactat, lintheamina cum coopertorio vel suppellectili de lana. Non enim decet monachos linea neque plumea nisi ad caput in cervicali seu auricali, quanquam Jacob patriarcha lapidem supposuit capiti et vidit misteria Dei. De lino etiam sunt vitte, femoralia et sudariola, cetera communiter sunt lanea. Vestiti dormiunt... » (2).

De l'abbé :

« De abbate siquidem scribit multa ille *devotus ac venerabilis prior* sepenominatus, de quibus aliqua hic annotare curavi, quia huic proposito nostro optime congruunt : « Abbas, inquit, in monasterio vices Dei agere videtur, idcirco in exemplum omnibus proponitur. Sciat quam arduam et difficilem rem suscepit animas regere et multorum servire moribus. Preparet se ad rationem reddendam. Quod facere probatur, si in operibus suis operi divino nichil preponitur, si plus amat salutem animarum quam bestiarum, si spiritualia primo et principaliter curat per se, temporalia vero que sunt accessoria per subiecta supposita, sicut canit Regula S. per religiosos sibi subiectos, ne causetur de minori substantia meminerit scriptum : primum quaerite [54] regnum Dei et iusticiam eius et hec omnia adicientur vobis. Vidi abbatem qui hanc regulam in parvo volumine iugiter secum deferebat et singulis diebus cum dixisset : *Preciosa in conspectu Domini* (3), ac si esset in

1. *Recueil des titres de l'abbaye de Florennes.* MS. à la bibl. de l'abbaye de Maredsous, ff. 36v, 82.
2. Fol. 29v-30.
3. Prière qu'on récite à Prime.

Digitized by Google

capitulo unam lectionem legebat. Cui Dominus tantam gratiam contulit quod suis monitis et exemplis ultra ducentos ad plenam observantiam miro modo perduxit. Hec ille » (1).

Plus loin le prieur d'Hasnon cite un autre passage du traité de D. Mathias également relatif aux abbés réformés. Ce passage caractéristique mérite d'être transcrit comme un témoignage en faveur de la restauration monastique du XVe siècle:

« Merito tales pastores abbates utraque manu utentes pro dextera, archimandrite, rectores et spirituales hierarche vocantur, qui exercendo actus hierarchicos purgando, illuminando et perficiendo lucris animarum indesinenter [62] insistunt nec saciari possunt religiosis et fratribus bone voluntatis. Nimirum gaudentes in augmento boni gregis, spem suam in Deo ponentes, dicentes: Ego pascam oves meas et eas accubare faciam. Item non vidi iustum derelictum nec semen eius querens panem. Qui dedit animas dabit panem, qui dedit corpus indigens dabit et tegumentum competens. Qui fovet rebelles et perversos, quomodo non fovebit servos suos Deus omnipotens qui replet omne animal benedictione? Fateor et fatebor, vidi sub hac fide plures abbatias et monasteria possidentium militantes et militantia, ubi habitant unanimes in vera observantia altissimo famulantes triginta monachi et totidem conversi in refectorio discumbentes, nec ascendunt reditus in pecunia ultra centum Renenses; amplius vidi sanctimoniales centum viginti una minus habitantes in domo in rigore ordinis et miro fervore caritatis vitam ducentes angelicam, que in temporalibus parvam habent receptam. Quid plura? » (2)

Il serait extrêmement désirable que le traité du moine de Florennes pût se retrouver dans quelqu'une de nos bibliothèques. L'attention ne s'est pas encore suffisamment portée sur la littérature religieuse du XVe siècle. Peut-être se trouve-t-il caché dans l'un ou l'autre de ces volumes de Mélanges si nombreux de cette époque. Les quelques fragments que nous en avons donnés aideront à le reconnaître.

ANNEXE.

Lettre de Gilles Carlier sur la réforme d'Hasnon

(avant 1468).

Cette lettre a été écrite par le doyen de Cambrai à l'abbé d'Hasnon, qui l'avait consulté sur la réforme de son monastère. Le nom de l'abbé n'est pas indiqué, mais comme il s'agit du supérieur d'Hasnon, et que les moyens de réformer le monastère sont autres que l'appel des moines de Florennes, nous croyons qu'elle fut adressée à l'abbé

1. Fol. 53v-54.
2. Fol. 61v-62.

Digitized by Google

Laurent d'Ivoire avant l'an 1468. Elle n'est pas postérieure au mois de février 1471, car à cette date le trésorier de Lille, maître Jean de Ecoute, qui y est mentionné, partit pour la Terre-Sainte, ni au 3 juin 1469, date de la mort de Jean Tinctoris, également cité dans la lettre (1):

[129] Venerande pater ac domine perdilecte, affectuosa recommendatione premissa, recepi per familiarem vestrum magistrum Johannem litteras vestras de abdicatione proprietatis religioni competente. Audivi ad plenum eum super intentione vestra; communicavit mihi decisionem magistri Johannis Tinctoris ac consensum iurisperitorum ac prudenter et luculenter omnia aperuit, quibus visis et auditis gavisus sum gaudio magno valde, gratias agens Deo a quo omne datum optimum et omne donum perfectum datur hominibus, qui nobis reliquit semen devotionis ne sicut Sodoma et Gomora essemus. Laudo igitur tanti viri scripturam M. Jo. Tinctoris, cuius aliqua opera novi et personam et sapientiam nec mirari sufficio. Ipse enim lux est et in tenebris multorum ignorantium lucet. Laudo intentionem vestram qui reducere conamini religiosos vestros ad viam rectam regule monachalis et que hucusque circa hec gesta sunt. Secundum relationem memorati magistri Johannis audio eos in proposito detinendi proprietarie pecuniam [129v] pro eorum vestiario obfirmatos, iuxta consuetudinem, ut aiunt, quinimmo verius abusum observatam. Ecce morbus longa mora difficile curabilis qui ab inicio facili antidoto sanabilis fuisset. Scio quod graves morbi temerariis remediis curantur, tamen prius cuncta tentanda sunt. Verumque immedicabile vulnus ense rescindendum est. Quamdiu tamen peregrinamur a domino igniculus virtutum quem sinderesim dicimus manet in nobis, quare de conversione deviantium non est desperandum. Novi humanum ingenium quod facilius ducitur quam trahitur. Propter quod consulerem viam iustitie iam inchoatam ad tempus suspendi et tentare viam misericordie, doctus exemplo Christi qui sustinebat impios sacerdotes, scribas et phariseos et manducabat cum peccatoribus et Iudam proditorem et mulierem deprehensam in adulterio sermonibus revocabat apostolis dicens: Si preoccupatus fuerit aliquis homo in aliquo delicto, vos qui spirituales estis instruite [130] huiuscemodi in spiritu lenitatis, considerans te ipsum ne et tu tenteris, alter alterius onera portate. Et beatus Bernardus: « Qui tentatis compacieris, ait, excusa si potes, si non potes dic: fortis fuit tentatio, quid in me fuisset si habuisset dominium ». Item beatus Augustinus qui in libro tertio contra epistolam Parmeniani donatiste ait: « Neque enim esse potest salubris correctio nisi ille qui corripitur non habeat sociam multitudinem » (2). Immo dicitur cum multitudo est in culpa detrahendum severitati, et hoc maxime verum est cum in illa sunt boni mixti malis. Unde apostolus qui tradiderat publice fornicatorem sathane ut spiritus salvus fieret, ubi vidit

1. Épitaphe dans *Mémoires de la Soc. hist. et litt. de Tournai*, XVI, 202.
2. Lib. III, n. 14.; P. L., t. 43, col. 93.

Digitized by Google

preterea magnam multitudinem Corinthiorum in peccatis gravissimis, non vindicavit illa, sed se humilians flevit. Item ad hoc sunt exempla pluria quomodo sermo mansuetus sanavit multos quos rigidus vulneraverat, ut patet in Colla<tionibus> patrum. Similiter citarista providet sibi si una [130v] corda nimis laxa sit tenendo reducit ad consonanciam precavens ne rumpatur; laxa siquidem tendi potest, rupta nulla arte reparatur. Considero igitur, optime pater, si nunc exequatur via iusticie aut fugient religiosi vestri tanquam apostate in peccatis suis morientes, aut tantum simulabunt bonitatem et obedientiam, sed redibunt ad vomitum cum acceperint tempus, et erit hic novissimus error peior priore, quia simulata equitas duplex est iniquitas, et tunc merebit pietas vestra cum videritis perditionem filiorum vestrorum quos reducere vultis ad vitam. Modum autem reductionis illi vos docere poterunt in quibus est cana sapientia, michi autem sub correctione illorum videretur expediens quod successive tres aut quatuor doctores professoresque sacre theologie aut alii in ea famosi sermonibus leniter instruerent religiosos vertros, maxime super voto paupertatis ac alia de obedientia et castitate se [131] transferentes vel per epistolas; quod si obturaverint aures verbo veritatis, se reddunt indignos verbo vite; ad quos utiles sunt meo iudicio domini Jo(annes) Tinctoris canonicus et hospitalarius Tornacensis, Jo(annes) de Ecoute thesaurarius Insulensis (1), apud Lovanium Henricus et Jacobus, non cognomina teneo (2), omnes professores sacre theologie, quod si hec non proficiant, viderentur separandi et in diversis cenobiis reformatis ponendi et inde ex eis ad vestrum tot mittendi. Et ad hec plurimum prodesse poterit reverendus in Christo pater dominus meus Tornacensis (3). Si facultates ecclesie vestre Hasnoniensis ferre possent unum magistrum in artibus qui doceret religiosos vestros in grammatica ut intelligerent latinum et possent intelligere quod in officio divino concinunt, saperent aliquid cum iucunditate. Consolatur enim scriptura suos sectatores sicut dicit apostolus: Quecumque enim scripta sunt ad nostram doctrinam scripta sunt ut per pacientiam [131v] et consolacionem scripturarum spem habeamus. Propterea quia religiosi vestri carent tali dono ad vana convertuntur, ad consolationes mundi in quibus non est requies. Si premissa nichil profecerint, ad viam iusticie inchoatam recurrendum erit, nec timere debebitis ab auditione mala in die iudicii, si vestri perierint; fecistis enim quod in vobis est, curastis Babilonem et non est curata.

Scripsit idem doctor reverendus in fine carte ex qua ista extraxi propria manu istud quod sequitur scilicet: Concordat cum meo originali Egidius Carlerii decanus Cameracensis.

D. Ursmer BERLIÈRE.

1. Nous avons parlé précédemment de ces deux personnages.

2. Il s'agit sans doute des professeurs Henri de Zoemeren († 1472) et Jacques Schelwaert cf. Molanus, *Histor. Lovan.*, IX, c. 5, ed. de Ram, I, 506; Foppens, *Bibl. belg.*, I, 467-468).

3. L'évêque Guillaume Fillastre (1460 † 22 août 1473), profès de l'abbaye bénédictine de S. Pierre de Châlon, et ancien abbé de St-Thierry de Reims.

Digitized by Google

BULLETIN D'HISTOIRE BÉNÉDICTINE.

M. l'abbé Em. Briand, curé de Sainte-Radegonde à Poitiers, vient de consacrer à la patronne de son église un splendide travail qui fait honneur à la science de l'auteur autant qu'aux presses de M. Oudin de Poitiers, qui l'ont édité avec un grand luxe de gravures et un bon goût remarquable (1). Ce n'est pas seulement l'histoire de la sainte reine de France qui est racontée dans ce livre; c'est aussi celle de son culte. Placée dans son milieu historique, illustrée par les monuments de l'art consacrés à la mémoire de la sainte, la vie de Radegonde nous apparaît sous un jour plus complet. Parmi les sanctuaires et pèlerinages en l'honneur de sainte Radegonde, l'auteur s'arrête avec prédilection, on le comprend, sur ceux de Ste Radegonde de Poitiers et sur l'abbaye de Sainte-Croix. C'est justice. Vient ensuite le signalement de plus de 75 sanctuaires ou pèlerinages consacrés à la sainte, tant en France qu'à l'étranger, sur lesquels l'auteur a réuni une foule de renseignements intéressants. Nous disions que l'ouvrage était illustré avec luxe : six superbes chromolithographies, 31 héliogravures, gravures sur bois et similigravures, 102 autres illustrations dans le texte (simili-gravures et gravures sur bois), sans compter un nombre considérable de frises, culs de lampe et lettrines, font de ce volume un album extrêmement riche et précieux. Les éditeurs ne se sont pas bornés à des reproductions de gravures banales, à utiliser des clichés connus ; c'est du neuf qu'ils ont donné et de l'artistique. On ne saurait donc assez recommander des ouvrages de ce genre aux chefs de maisons d'enseignement et aux familles, qui ont souci des lectures utiles et sérieuses, en même temps que de la culture des arts. —

— Les fêtes célébrées récemment à Faenza, à l'occasion de la translation solennelle des reliques de S. Pierre Damien, ont fourni à M. le chanoine Lanzoni l'occasion d'écrire un livre sur « S. Pierre Damien et Faenza (2). » Ces mémoires et ces notes critiques contiennent le récit des choses opérées par S. Pierre Damien dans la

1. *Histoire de sainte Radegonde, reine de France, et des sanctuaires et pèlerinages en son honneur.* Paris et Poitiers, Oudin, 1898, XIV-536 pp. gr. in-8°. Prix : 20 frs.

2. *San Pier Damiano e Faenza* di Francesco Lanzoni. Faenza, Montanari, 1898, XXIII-200 pp. in-8°.

Digitized by Google

ville et le diocèse de Faenza, du culte qui lui a été rendu depuis le temps de sa mort jusqu'aujourd'hui, enfin des diverses translations de ses ossements. Le travail se divise en deux parties : le texte et les notes. Le texte est un récit simple, facile à suivre de tout lecteur, sans citations d'auteurs, sans apparat critique, donnant la traduction des textes latins relatifs au saint ; les notes examinent de plus près certains points controversés dans la vie du saint ou reproduisent *in extenso* une série de documents y relatifs. Cet opuscule forme donc une excellente contribution à l'histoire du culte du grand moine du XIe siècle ; l'auteur a utilisé de nombreux ouvrages d'his-toire locale et consulté les archives de Faenza, pour écrire une histoire aussi complète que possible du culte local de S. Pierre Damien. —

La célébration des fêtes du neuvième centenaire de la commémoraison des défunts a rappelé l'attention sur l'illustre abbé de Cluny, auquel elle doit son origine, S. Odilon. Le moment était donc propice pour écrire la vie de ce saint et mettre en lumière cette grande figure de moine et d'abbé, dont la vie coïncide avec la plus belle efflorescence de la réforme clunisienne. C'est ce qu'a tenté de faire M. l'abbé P. Jardet, chanoine honoraire d'Autun, aumônier des religieuses de Saint-Joseph de Cluny (1). « Plus de huit cents ans se sont écoulés depuis que saint Odilon de Cluny a quitté cette terre, dit-il dans son introduction ; mais il est des liens que la mort ne peut rompre et des souvenirs que les siècles ne peuvent effacer. Au moment où le diocèse d'Autun, sur l'invitation de son illustre cardinal, s'apprête à célébrer solennellement, dans l'antique cité monacale de Cluny, le neuvième centenaire de l'établissement de la commémoraison de tous les fidèles trépassés, il ne se peut que le grand et saint abbé à qui l'Église doit cette admirable et si bienfaisante institution reste plus longtemps enseveli dans l'oubli ; car, en dehors de la famille monastique et de certaines églises particulières qui l'ont conservé dans leurs diptyques sacrés ou le célèbrent dans leurs offices liturgiques, qui de nos jours connaît le nom d'Odilon de Cluny ?

« Nous avons pensé, continue l'auteur, malgré le très vif sentiment de notre insuffisance, que le moment était venu de remettre en lumière et de faire revivre cette grande figure monastique, l'une des plus pures gloires de nos annales religieuses et de payer au saint abbé notre dette sacrée d'hommage et de gratitude. Ce que nous cherchons avant tout, c'est de ressusciter le culte de S. Odilon et de

1. *Saint Odilon, abbé de Cluny, sa vie, son temps, ses œuvres* (962-1049). Lyon, Vitte, 1898, 800 pp.

Digitized by Google

faire comprendre que si Dieu réclame nos hommages, il veut aussi que nous l'honorions en celui qu'il a couronné.....

« Nous voudrions....., par le grand saint dont nous allons retracer la vie, relever par la pensée cette célèbre abbaye de Cluny qui devint le centre d'une grande réforme monastique et la plus belle école de sainteté, de science et d'honneur qui existât alors dans tout l'univers. »

On ne peut accuser les historiens modernes d'avoir laissé S. Odilon tout à fait dans l'ombre. Sans parler des travaux sur Cluny, notamment celui de Pignot, l'ouvrage de D. Odilon Ringholz, bénédictin d'Einsiedeln, et l'excellent travail de E. Sackur sur les Clunisiens ont élucidé la vie du grand abbé de Cluny et donné le relief voulu à sa personnalité. Ce n'est pas à dire pour cela que tout soit fait et qu'il n'y ait plus place pour un nouveau travail. Le cadre de la monographie du P. Ringholz était assez resserré, et le caractère du travail de M. Sackur lui imposait également des limites étroites. Ces travaux, d'ailleurs, écrits en allemand, ne peuvent compenser en France le manque d'une monographie sérieuse écrite en français. En s'inspirant des résultats de l'érudition allemande pour écrire une nouvelle vie de S. Odilon, M. Jardet a donc bien mérité et de l'histoire et de l'hagiographie.

Nous n'entrerons pas dans le détail de la vie de S. Odilon. Qu'il nous suffise de dire que M. Jardet la raconte avec ampleur. Le but qu'il se propose justifie l'étendue du cadre, l'abondance des détails et l'ordonnance du sujet. A certains endroits, notamment dans les renseignements fournis sur les monastères réformés par S. Odilon, on n'eût pas trouvé quelque concision déplacée. Vu l'abondance des notes, on doit ne pas s'étonner si la critique pourrait y relever quelques incorrections. Les noms allemands ont causé quelques distractions aux protes français; on voudra se montrer indulgent à leur endroit.—

La figure de Suger, abbé de Saint-Denis, est bien mise en relief dans la monographie que vient de lui consacrer M. Otto Cartellieri (1). D'une érudition sûre et précise, d'une grande clarté d'exposition et d'une objectivité remarquable, ce travail donne au lecteur une idée nette de l'activité politique et religieuse ainsi que de la personnalité de l'abbé de Saint-Denis. La narration, tout en étant complète, ne se noie pas dans une mer de détails et d'hypothèses. Mais c'est un des mérites de l'auteur de savoir faire saisir facile-

1. *Abt Suger von Saint-Denis (1081-1151).* (Historische Studien veröffentlicht von E. Ebering. Heft XI). Berlin, Ebering, 1898, XV-192 pp. gr. 8°.

Digitized by Google

ment et progressivement l'œuvre de Suger et de faire ressortir dans les détails les grands côtés de son œuvre, de mettre en lumière l'idée maîtresse de sa vie. Cette monographie se divise en trois parties. Le premier chapitre est intitulé : Suger au service de la couronne ; il se divise naturellement en deux paragraphes : Suger sous Louis VI, Suger sous Louis VII (régence, dernières années). Le second chapitre envisage Suger comme abbé de Saint-Denis. Le troisième traite de l'activité littéraire de Suger et de sa direction intellectuelle.

La monographie est suivie des régestes de Suger, qui ne comprennent pas moins de 332 numéros, dont l'ordre chronologique a réclamé une discussion sérieuse des notes internes qui permettaient de fixer les pièces non datées ; de l'indication des Incipit des lettres ; puis de trois appendices : a) sur le jour de mort de Suger (13 janvier 1151); b) sur le fragment Mémorial de Saint-Denis; c) sur les propriétés et revenus de l'abbaye au temps de Suger. —

— M. le chanoine Ul. Chevalier publie d'après les papiers laissés par feu le chanoine Albanès, les actes et documents relatifs au B. Urbain V (1). Le premier volume comprend : a) les vies d'Urbain V écrites en latin ou en langue romane antérieurement au XVIe siècle ; quelques-unes des vies latines sont inédites : on remarque surtout celle qui fut écrite par Étienne de Conty, religieux de Corbie ; b) deux documents de longue haleine : les procès-verbaux notariés, rédigés en 1376 et dans les années suivantes, des miracles attribués à l'intercession du bienheureux pape ; puis le procès fait par ordre du pape d'Avignon, Clément VII, sur les vertus et les miracles d'Urbain V. —

Il y a deux ans le Dr Paul Richter nous donnait un excellent aperçu sur l'histoire de l'abbaye de Laach. Ce travail reposait sur une étude attentive des documents manuscrits. Nous sommes heureux de signaler aujourd'hui une nouvelle étude du même auteur : « les écrivains de l'abbaye bénédictine de Maria-Laach, études pour servir à l'histoire des monastères et de la littérature au pays de Rhin (2). » L'auteur a épluché son sujet, et il nous permet de pénétrer dans l'intime du monastère pour y retrouver toutes les traces de l'activité intellectuelle qui y a régné. Il examine de près la valeur et la portée des documents littéraires que le temps a épargnés. Les

1. *Actes anciens et documents concernant le bienheureux Urbain V, pape, sa famille, sa personne, son pontificat, ses miracles, son culte.* Paris, Picard, 1897, t. I, 468 pp. in-8°.

2. *Die Schriftsteller der Benediclinerabtei Maria Laach. Studien zur rheinischen Kloster- und Litteratur-Geschichte mit Textbeilagen* (*Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst*, 1898, pp. 41-115).

Digitized by Google

figures saillantes sont celles des moines Henri de Münstereifel, sous l'abbé Albert (1199-1217), Wolfram sous l'abbé Conon (1295-1328), le compilateur anonyme d'*Annales lacenses*. Avec l'humanisme de la Renaissance et l'introduction de la réforme de Bursfeld commence une nouvelle période d'activité littéraire : c'est alors que nous rencontrons Jean d'Andernach, Tilman de Bonn, dont les manuscrits sont précieux pour l'histoire du monastère, Jean Butzbach, l'abbé Augustin Machhausen (1552-1568), plus tard Jean Schöffer, Gérard Güssenhoven et Thomas Kupp.

M. Richter examinera plus tard en détail les productions des moines humanistes de Laach. En appendice l'auteur donne, parfois en analyse seulement, le *relatio de inventione reliquiarum* du moine Henri de Münstereifel, son *liber de ortu charitatis*, le *Gesta Theoderici abbatis Lacensis*, du moine Wolfram, le *dialogus de rebus monasterii Lacensis* de Jean Schöffer ; un cinquième appendice contient de bonnes indications sur 18 manuscrits de l'ancienne bibliothèque de Laach. En somme une excellente contribution à l'histoire littéraire de l'ordre bénédictin, consciencieusement préparée et bien nourrie. —

M. F. W. E. Roth, dans ses contributions à l'histoire des écrivains mayençais des XVe et XVIe s., s'est occupé de Wolfgang Trefler (1477-1521), bénédictin de S. Jacques à Mayence (1). —

Le Dr Kukula vient de terminer son étude sur l'édition bénédictine de S. Augustin (2). Ce n'est pas une histoire de l'édition, ce sont plutôt des matériaux pour le futur historien de cette édition que livre le savant autrichien. Il y a quelque temps l'apparition de deux articles de M. le chanoine Didio dans la *Revue des sciences ecclésiastiques* de Lille sur *Mabillon et l'opportunité d'une nouvelle édition de S. Augustin* (3), *l'édition bénédictine de S. Augustin* (4), avait fait concevoir l'espérance de posséder enfin une notice exacte et complète sur cet épisode de la vie scientifique au temps de Louis XIV. L'auteur, déjà connu par un excellent travail sur Mabillon et Rancé, présentait toutes les garanties d'impartialité pour parler aussi sincèrement que franchement sur ce sujet délicat, il est vrai, mais où la vérité et la justice exigent que l'on parle franchement. Sept mois s'étaient écoulés et le travail à peine com-

1. *Der Katholik*, octobre 1898, pp. 347-352.
2. *Die Mauriner Ausgabe des Augustinus. Ein Beitrag zur Geschichte der Literatur und der Kirche im Zeitalter Ludwigs XIV* (*Sitzungsber. der Kais. Akad. der Wissensch. in Wien, Philos.-Histor. Classe*). Bd. 138, 81 pp. in-8°.
3. Janvier 1898, 5-32.
4. Février, 115-145.

Digitized by Google

mencé semblait interrompu. Nous sommes heureux de constater que M. Didio n'a pas abandonné son projet et son nouvel article « *Mabillon et l'édition bénédictine de S. Augustin* (1) » nous permet d'espérer une heureuse continuation de ce travail. — Je reviens au Dr Kukula. La fin de son travail contient trois tableaux : a) liste des manuscrits utilisés par les mauristes avec explications topographiques et bibliographiques, b) correspondance relative aux recensions des manuscrits augustiniens, c) liste des collations, copies, variantes et lettres pour chaque ouvrage du saint docteur. Le travail du Dr Kukula est une excellente contribution à l'histoire littéraire de la congrégation de St-Maur : l'édition de S. Augustin, si décriée en son temps par un parti, reste une œuvre de science et d'honnêteté, dont l'histoire ne pourra que confirmer les mérites, en même temps qu'elle dévoilera les pitoyables menées de quelques-uns de ses adversaires. —

M. le prof. Mayer raconte, à l'aide d'un MS. des Archives de la ville d'Augsbourg, provenant d'un ancien bénédictin de Neresheim, l'élection de l'abbé Edmond Heisser (1729-39) et traite à cette occasion de la congrégation bénédictine du St-Esprit fondée dans la Basse-Souabe en 1685 (2). —

L'article de notre confrère, D. Raphaël Proost, sur les récentes publications de l'observatoire de Kremsmünster, a suffisamment fait connaître le travail du R. P. D. François Schwab, sur le P. Gilles Everard de Raitenau (1605-1675), bénédictin de Kremsmünster, mathématicien, mécanicien et architecte; nous nous contentons de signaler ici cette œuvre du savant directeur de l'observatoire de Kremsmünster (3). —

Le dernier fascicule de l'*Ampleforth Journal* (4) publie, d'après un MS. de la Bodléienne, la première partie d'une vie du vénérable P. Augustin Baker, moine de la congrégation anglaise († 9 août 1641). La notice est accompagnée du portrait de ce religieux. —

Dom Paul Renaudin, bénédictin de l'abbaye de Saint-Maur-de-Glanfeuil, appelle l'attention sur « un bénédictin du XVIIe siècle, Dom de Laveyne, fondateur de la congrégation des Sœurs de la Charité de Nevers », en insistant particulièrement sur la vie spirituelle de ce moine et l'esprit qu'il a donné à la congrégation fondée par lui. En 1891, après l'apparition de la vie de Dom de Laveyne par

1. Septembre, 193-212.
2. *Studien und Mittheil. aus den Benedictiner-Orden*, 1898, 431-460.
3. *P. Aegyd Everard von Raitenau*, 1605-1675. *Benedictiner von Kremsmünster. Mathematiker, Mechaniker und Architect.* Ein Lebensbild nach Quellen entworfen. Salzburg, 1898. 165 pp. in-8°. (aus den *Mittheil. der Gesellschaft für Salzburger Landeskunde*, XXXVIII,
4. 1898, ph. 59-74.

Digitized by Google

M. Marillier, notre *Revue* a donné une notice historique sur ce personnage (*Revue bénéd.*, 1891, 509-515). —

M. E. Mangenot analyse deux lettres de Grosley, avocat au Parlement de Troyes, adressées à Dom Calmet le 24 octobre et le 13 décembre 1744 (1). — M. Léon Germain ajoute une note au sujet de ces lettres (2). —

Nous trouvons dans la *Civiltà cattolica* une étude sur Hélène Lucrèce Cornaro Piscopia (1648-1684), oblate bénédictine, dont nous avons parlé récemment à l'occasion de sa vie publiée par les moniales anglaises de San Benedetto de Rome (3). —

Le n° II du *Spicilegium Benedictinum* de cette année contient des notices : sur la vénérable Marie Crucifiée de la Conception Tomasi, bénédictine de Girgenti, sœur du vénérable cardinal Tomasi, décédée le 16 octobre 1699 (4) ; sur la B. Julienne de Collalto (5) ; sur la B. Catherine de Terranuova, vallombreusaine (6) ; la suite de la correspondance de D. Benoît Bacchini (lettres de Mabillon, Estiennot, Muratori (7). —

D. Antolin Lopez Pelaez continue ses recherches sur D. Martin Sarmiento. Cette fois, il l'envisage comme écrivain sur la médecine (8), comme bibliographe et érudit (9) et comme philologue (10).—

MM. A. Ingold et F. Louvet ont réuni en brochure les lettres de Dom Grappin à Grandidier publiées par eux dans la *Revue Catholique d'Alsace;* elles forment le onzième fascicule des *Correspondants de Grandidier* (11). —

Le Dr Adolphe Fäh, bibliothécaire de Saint-Gall, a consacré une monographie à l'un des derniers moines de l'antique et vénérable fondation de St-Gall, le P. Iso Walser (12). Ce savant et pieux religieux, né en 1722, occupa les charges de professeur de philosophie et de théologie dans son monastère, puis d'official de l'abbé. Témoin des deux suppressions de l'abbaye, il y mourut le 5 juin 1800. Prédicateur distingué, restaurateur de l'enseignement primaire, le P. Iso

1. *Journal de la Soc. d'archéologie lorraine*, 1897, 42-44.
2. *Ib.*, 69.
3. N° 1160, 15 octobre 1898, pp. 172-186 ; n° 1162, 421-440.
4. *Venerable Mary Crucifixa of the Conception*, pp. 227-229 avec portrait.
5. *Papers relating to Blessed Juliana of Collalto*, pp. 230-245.
6. *Vita della B. Catarina di Terranuova, Vallombrosona*, pp. 246-249.
7. pp. 250-256.
8. *Revista Contemporanea*, 30 janvier 1898, pp. 121-136.
9. *Ib.*, 244-254.
10. *Ib.*, 30 septembre, pp. 588-597.
11. *Dom Grappin, bénédictin de Besançon. Lettres inédites avec les réponses*, également inédites, de Grandidier. Paris, Picard, 1898, 128 pp. in-8°.
12. *P. Iso Walser. Biographische Skizze.* Lindau i. B. Verlag des Pelikan, 1897, 130 pp. in-12.

Digitized by Google

Walser s'est surtout fait remarquer par le zèle qu'il déploya à propager en Suisse l'adoration perpétuelle. Les fondations religieuses effectuées sous sa direction, son livre de l' « adoration perpétuelle » si souvent réimprimé conservent son souvenir. —

A l'occasion du cinquantenaire de règne de S. M. l'Empereur d'Autriche, le P. Grégoire Kalemkiar, méchitariste de Vienne, a publié « *une esquisse de l'activité littéraire-typographique de la Congrégation méchitariste à Vienne.* » C'est un catalogue complet des productions de l'imprimerie annexée au monastère de ces bénédictins arméniens, précédé de l'histoire de cette imprimerie. C'est en même temps une contribution à l'histoire littéraire de cette savante corporation, qui a si bien mérité de l'Église romaine et de la nation arménienne. Onze portraits de souverains d'Autriche, du fondateur de la Congrégation et de quelques-uns de ses supérieurs relèvent le charme de ce petit volume (1). —

M. J. F. Hogan poursuit lentement sa notice sur les monastères irlandais en Allemagne. Cette fois il traite de Honau, monastère fondé en 724 non loin de Strasbourg (2). —

Mentionnée dès le VIIIe siècle, l'abbaye de St-Étienne du Mas d'Azil, au diocèse de Toulouse, ne paraît pas avoir occupé une situation prépondérante dans l'ordre bénédictin. Tombée en commende dès les premières années du XVIe siècle, elle déchut rapidement, et toute son histoire jusqu'à la suppression de la congrégation des Exempts à laquelle elle était affiliée, n'est qu'une lamentable suite de faits peu honorables pour l'ordre. Les annales du Mas d'Azil montrent au vif quelle peste était la commende; c'est à elle avant tout qu'il faut imputer cet abaissement moral des monastères, qui atteignait aussi les gens d'Église et ceux qui coopéraient à la dilapidation du patrimoine monastique. C'est la grande leçon qui se dégage du livre de M. Cau-Durban (3). Nous n'insistons pas sur les détails; nous noterons toutefois que c'est par erreur que l'auteur parle d'un chapitre général de l'ordre tenu en 1085 au Mas d'Azil; il s'agit simplement du « capitulum generale » de ce monastère. M. Cau-Durban a fait suivre son histoire de l'abbaye du Cartulaire, en tout 49 pièces. —

1. *Eine Skizze der literarisch-typographischen Thatigkeit der Mechitaristen-Congregation in Wien.* Wien, Mechitaristen-Druckerei, 1898. 74 + 100 pp. in-8°.

2. *The Irish monasteries in Germany. Honau* (*The Irish Ecclesiastical Record*, 1898, septembre, 265-269).

3. *Abbaye du Mas d'Azil. Monographie et cartulaire. 817-1774.* Foix, Pomiès, 1897. 210 pp. in-8°. Ce travail a d'abord paru dans le *Bulletin périodique de la Société ariégeoise des sciences, lettres et arts*, t. V (1894-96), pp. 297-325, 329-360, 377-402, 422-456.

Digitized by Google

M. Giry, dans une note communiquée à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, étudie un diplôme concédé à l'abbaye de Marmoutiers, sur la demande de l'abbé Renaud, par Charles le Chauve le 29 décembre 843, pour confirmer des privilèges accordés à la célèbre abbaye par Charlemagne et Louis le Pieux. Le texte primitif a été interpolé dans les dernières années du Xe siècle ou dans les premières du XIe. M. Giry donne le texte sérieusement établi des diplômes de Louis le Pieux (3 déc. 814), de Charles le Chauve (29 déc. 843) et du roi Raoul (7 oct. 931) (1). —

Le Dr Fr. Baumann publie quelques notes sur les attestations de sceaux dans les diplômes de l'abbaye de Kempten (2) et sur la manière de dater l'année dans ce monastère (3). —

M. Ad. Reiners écrit l'histoire de l'abbaye d'Echternach au commencement du XIIIe siècle (4). —

Le R. P. D. Augustin Bachofen traite des anciens monastères bénédictins situés sur l'Aventin à Rome : monastère d'Euprepia, Saint-Sabas, Ste-Prisque, Ste-Marie du prieuré (5). —

M. Ch. Urseau publie le dessin et la description d'une croix sculptée découverte à Glanfeuil dans le fronton d'une ancienne église, qui est actuellement masquée par le grenier du XVIIe siècle (6). Il y voit un débris d'une église du IXe siècle. Nos confrères de Saint-Maur ont entrepris des fouilles qui pourront mettre au jour des monuments intéressants pour l'histoire de leur abbaye. —

M. Paul Weizsäcker publie un guide historique des ruines d'Hirsau (7). —

M. W. Mayer s'occupe de la fondation du monastère de Kladrau en Bohême (8). —

M. l'abbé H. Méritan vient de donner une « étude sur les abbés et le monastère de Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon (9). » Les origines de cette fondation monastique sont inconnues ; la série

1. *Bulletin de l'Acad. des Inscr. et belles-lettres*, mars-avril 1898, pp. 177-202.

2. *Siegelbittzeugen in den Urkunden des Stiftes Kempten* (*Archival. Zeitschrift*. N. F. IX (1897) 186-189.

3. *Jahres-anfang im Stifte Kempen* (*ib*, 190-191).

4. *Die St. Willibrordi-Stiftung Echternach* (*Studien und Mitth. aus dem Bened. Orden*, 1898, 404-418.

5. *Ib.*, 460-476.

6. *Une épave archéologique. La croix de Saint-Maur de Glanfeuil* (*Revue de l'Anjou*, mai-juin 1898, pp. 367-372).

7. *Kurzer Führer durch die Geschichte und die Ruinen des Klosters Hirsau*, Stuttgart, Neff, 1898, 36 pp. in-8°.

8. *Gründung und Besiedlung des Benedictiner-Klosters zu Kladrau* (*Mittheil. des Vereins f. Gesch. der Deutschen in Böhmen*, 15 mai 1898).

9. Extrait des « *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, t. XVII, 3e livraison ». Avignon, Seguin, 1898, 40 pp. gr. in-8°.

Digitized by Google

historique des abbés commence avec le XIe siècle. L'auteur, qui a utilisé nombre de documents manuscrits et tiré profit des allusions historiques qui s'y trouvent relativement aux annales du monastère, esquisse dans ses grandes lignes l'histoire de l'abbaye et le développement de ses droits et privilèges. Dès le XIVe siècle, Saint-André rentre peu à peu dans la liste des bénéfices destinés à récompenser les services rendus à la cour pontificale d'Avignon, à encourager la fidélité future (p. 16). La commende aussi fait son apparition à Saint-André; enfin la réforme de Saint-Maur vint y modifier le rôle des abbés. Le travail de M. Méritan se termine par des notes assez développées sur les prieurés dépendants de Saint-André. —

Le travail de M. Léon Spriet sur *Marchiennes* est une série de notes données en conférences dans cette ville, réunies en volume et enrichies de nombreuses illustrations. « En rédigeant ces notes dit l'auteur, je n'ai jamais eu la prétention d'écrire l'histoire de Marchiennes; un semblable travail demanderait sans conteste plusieurs années de recherches, tellement le fonds de Marchiennes, aux Archives départementales, est riche en documents de toutes sortes; et, comme je suis loin d'être paléographe accompli, j'ai dû me limiter. La Bibliothèque communale de Douai renferme des chefs-d'œuvre de nos religieux, écrivains, calligraphes ou miniaturistes, des manuscrits précieux, des travaux historiques importants; j'ai cherché à vulgariser toutes ces belles choses, en prenant soin d'indiquer les sources de mes emprunts (1). » —

M. L. Maître esquisse l'histoire du prieuré de Cunauld (à Trèves-Cunauld, dép. de Maine-et-Loire), dont l'origine remonte aux temps mérovingiens. Ce monastère fut soumis plus tard à l'abbaye de Tournus, puis tomba entre les mains de l'évêque d'Angers pour tourner au profit de son séminaire Saint-Charles. L'auteur donne un excellent aperçu sur les archives de cette maison. On y trouve l'acte de fondation de l'abbaye de Noirmoutier qui disparut au IXe siècle, avec fac-simile, un diplôme de 830 pour la restauration de ce monastère et d'autres actes relatifs à cette abbaye (2). —

En 1660, le P. Pierre de Saint-Quentin, capucin, publia un ouvrage intitulé : « Le Miroir d'Origny dans lequel on voit la vie, la mort et les miracles de l'illustre sainte Benoîte, vierge et martyre, comme ainsi : les rayons de ses grâces et vertus, rejaillissans sur les Dames Religieuses de sa Maison. Et en suite : l'origine, le

1. *Marchiennes. Son abbaye.* Orchies, Dubois-Crépin, 1898, 255 pp. gr. in-8°.
2. *Cunauld, son prieuré et ses archives (Bibl. de l'école des chartes*, 1898, 233-261).

Digitized by Google

progrès, les privilèges et divers accidens de l'abbaye Royalle du dit Origny. Sur l'histoire manuscrite de feu M. Quentin de la Fons, Bachelier en théologie, Chanoine de l'Eglise Royalle de Saint-Quentin et Curé de la Paroisse de Saint-André en la dite ville » (Saint-Quentin, 1668. Claude Le Queun). M. Ernest Quentin-Bauchart donne une étude analytique sur cet ouvrage extrêmement rare dont on ne connaît que quatre ou cinq exemplaires (1). —

Le Dr W. Sauer s'occupe des possessions de l'abbaye de Werden, notamment d'Elfter ou Monninkhof à Oldenzaal (2). —

M. Omont publie (d'après le MS. français 16859, pp. 491-493) une « note sur le classement des Archives de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés » au XVIIIe siècle (3). —

M. Marc Magistretti publie une série de notes pour servir à l'histoire de l'abbaye de Civate, qui remonte à la seconde moitié du VIIIe siècle (4). —

Dans « *Un chapitre de l'histoire du monastère de Saint-Lienne à La Roche-sur-Yon* (5), M. l'abbé Rousseau raconte la cession faite en 1092 par les chanoines de St-Hilaire de Poitiers de l'église de S. Lienne à l'abbaye de Marmoutiers, qui y fonda un prieuré. —

M. l'abbé Bouvier donne l'*Histoire de Monéteau* (monasteriolum, monestaltum), petit monastère qui était aux IXe et Xe siècles une dépendance de St-Germain d'Auxerre (6). —

L'abbaye de St-Valéri-sur-mer reçut de Guillaume le Conquérant plusieurs domaines en Angleterre. Ces possessions lui furent confirmées par Henri II (1184); comme elles n'étaient d'aucun rapport, l'abbé Edmond les céda en 1391 au collège de Sainte-Marie de Winchester (7). —

M. Endres termine sa courte notice sur D. Olivier Légipont (8); M. Jean Cahannes continue son mémoire sur l'abbaye de Disentis au XVIe siècle (9); le P. Corbinien Wirz publie en allemand le nécrologe de l'abbaye d'Egmond transcrit au XVIe siècle (10); D. Gabriel Willems poursuit les *Scholae benedictinae* de D. Odon

1. *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, 1897, pp 222-232 ; 405-413, 441-447, 497-506.
2. *Zeitschrift des Bergischen Geschichtsvereins* (1897), XXXIII, pp. 59-93.
3. *Bulletin de la Soc. de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, XXIVe année (1897, pp. 59-62).
4. *Appunti per la storia dell' abbazia di Civate* (*Archivio storico Lombardo*, XXV (1898) pp. 80-120).
5. *Revue du Bas-Poitou*, 1898, 45-50.
6. *Bulletin de la Soc. des sciences historiques de l'Yonne*, 1897, pp. 1-117.
7. Comte de Brandt de Galametz, *Les biens de l'abbaye de Saint-Valeri-sur-mer en Angleterre* (*Société d'émulation* d'Abbeville, 1897, pp. 83-87).
8. *Studien und Mittheil. aus dem Bened. Orden*, 1898, 182-189.
9. *Ib.*, 210-222 ; 375-388.
10. *Ib.*, 222-229 ; 425-432.

Digitized by Google

Cambier (1); D. Frédéric Endl extrait en quelques notes sur l'ancien monastère des Bénédictines de Göttweig et leur translation à S. Bernard près de Horn, d'un manuscrit de l'abbaye d'Altenburg (2). —

On vient de publier, d'après les papiers laissés par le P. A. Van Lommel, S.J. les actes relatifs à l'élection de l'abbesse Elburge van Langerack de Rijnsburg en 1553 et les informations prises par l'abbé Mathias de Boneffe et le président du conseil d'Utrecht, commissaires délégués par le gouvernement (3). —

M. Macqueron publie une description de l'ancien prieuré cluniste d'Abbeville, qui fut détruit lors de l'écroulement de l'église. Il raconte ensuite la reconstruction de l'église et des édifices claustraux, dont les moines prirent possession en 1780 (4). —

M. Maurice Raimbault fait l'histoire de *la fin du monnayage des abbés de Lérins à Sabourg* (5). Les abbés de Lérins faisaient remonter leur droit de battre monnaie dans la principauté de Sabourg à Gui de Vintimille (954). Mais le document sur lequel ils appuyaient leurs prétentions est apocryphe. Louis XIV leur enleva ce privilège, le 1er juillet 1686, sous prétexte qu'ils avaient affermé le monnayage à un protestant nîmois. Les ateliers servirent ensuite à la fabrication de fausse monnaie savoisienne. —

Le Fr. Valéry, professeur au pensionnat de Juvigny-sur-Loison (Meuse), a publié dans le *Bulletin de l'Association amicale des Anciens Élèves* de ce pensionnat, une intéressante notice sur *l'abbaye royale des bénédictines de Juvigny-les-dames en 1790 et ses ruines actuelles* (6). L'auteur nous fait connaître l'état de l'abbaye en 1790 (avec plan, vue de l'abbaye, inventaire), de ses bâtiments, archives, revenus, ainsi que sa suppression, enfin les ruines actuelles de l'abbaye. Les notices que le zélé professeur de Juvigny fait paraître dans le *Bulletin*, formeront un jour une monographie de l'antique abbaye de Sainte-Scolastique. —

Le R. P. D. J. Cummins donne une notice sur la fondation du monastère de St-Laurent à Dieulouard (7). —

1. *Ib.*, 246-254 ; 399-404.
2. *Ib.*, 264-271.
3. *Actestukken betreffende de verkiezing van vrouwe Elburch van Langerack tot abdis van Rijnsburg in 1553; eene Informatie tegelijktertijd gehouden door den abt van Bonnef en den President van 's Keizers raad te Utrecht (Bijdragen voor de geschiedenis van het bisdom van Haarlem*, XXIII, 3, (1898) pp. 321-371).
4. *Le prieuré de St-Pierre d'Abbeville et sa reconstruction* (1770-1777) (*Société d'émulation d'Abbeville*, 1897, 114-136.)
5. *Gazette numismatique française*, 1898, 1e livr. 60-68.
6. *Bulletin*, n° 3, juillet 1898, annexe, 20 pp. in-8°.
7. *The Ampleforth Journal*, 1898, 14-29.

Digitized by Google

M. P. P. continue la liste des monastères supprimés par Joseph II dans la partie occidentale de la monarchie autrichienne (1). —

A signaler quelques notes de M. G. Plath sur « les cloches de l'ancienne abbaye bénédictine de Reinsdorf » (2) ; une courte notice sur « les Bénédictins de Beuron », par M. J. V. Duggan (3). —

Dom E. Roulin donne une étude sur le calice ministériel de l'abbaye de Silos, accompagnée d'une reproduction de cet objet d'art dont l'origine peut être fixée au milieu du XIe siècle (4). —

L'état du clergé ou du diocèse de Limoges, dressé par Gilles le Duc (1702) (5), donne l'état matériel des monastères suivants : S. Augustin de Limoges, Solignac, Meymac, Beaulieu, Uzerche, Vigeois, Ahun, la Règle, Bonnesuignes, les Allois, S. Angel, Bort, la Faye, Port-Dieu, Vedrenes, Ventadour et le Dorat. —

Le R. P. Ambroise Reger nous fait connaître l'histoire de la fondation de l'abbaye de St-Bernard dans l'Alabama (6). Après avoir décrit les stades successifs de l'évangélisation catholique dans cette contrée, l'établissement de paroisses par les bénédictins de S. Vincent et d'écoles catholiques confiées à des religieuses bénédictines, l'auteur nous fait assister à la fondation de la ville de Cullman et montre par des exemples ce qu'est la vie du missionnaire en Amérique. On ne saurait assez admirer l'abnégation et le dévouement qu'exige la fondation d'une paroisse dans un pays où tout est à créer. Bientôt l'idée d'élever un collège à Cullman, et par le fait même d'y bâtir une abbaye, se fit jour : une colonie de moines fut détachée de St-Vincent, un collège fut bâti; l'abbaye grandit, et aujourd'hui la population de Cullman bénit le zèle et l'activité des fils de S. Benoît. Le récit du P. Reger permet de pénétrer dans l'intimité de cette nouvelle fondation et de prendre sur le vif les formes variées de l'apostolat bénédictin au XIXe siècle. Ce petit travail, enrichi de nombreuses gravures, fut composé à l'occasion du jubilé de prêtrise du R^me P. Dom Benoît Menges, le vaillant abbé de St-Bernard; l'auteur l'intitule avec raison une contribution à l'histoire de l'Église et de la civilisation dans l'Amérique du Nord, il l'est aussi pour l'histoire de l'ordre. —

D. Ursmer BERLIÈRE.

1. *Archivalische Zeitschrift*. N. F. IX. (1897) pp 46-172, continuation de VI, 229-279.
2. *Zeitschrift des Harz-Vereins f. Gesch. und Altert.* XXXI (1898), 302-308.
3. *The Benedictines of Beuron* (*The Irish Ecclesiastical Record*, octobre 1898, 313-318).
4. *Revue de l'Art chrétien*, 1898, pp. 358-362.
5. *Bulletin de la société archéologique et historique du Limousin*, t. XLVI, 701-794.
6. *Die Benedictiner in Alabama und Geschichte der Gründung von St. Bernard. Ein Beitrag zur Kirchen- und Kulturgeschichte Nord-Amerika's*. Baltimore, Kreuzer, 1898, 181 pp. in-12 (chez l'auteur, professeur au collège de St-Bernard à Cullman, Alb.)

Digitized by Google

LA MANIFESTATION KURTH.

LE 20 novembre dernier, à midi, en la salle Académique de l'Université de Liége, une imposante manifestation avait lieu en l'honneur du professeur Godefroid Kurth. De tous les points du pays, et même de l'étranger, les collègues, les amis, les élèves et les admirateurs du savant professeur liégeois s'étaient donné rendez-vous pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de l'institution des cours pratiques d'histoire en Belgique, et payer un juste tribut d'hommage et de reconnaissance à celui qui en avait été l'initiateur, l'ardent et infatigable propagateur. Pendant vingt-cinq ans, M. Kurth a poursuivi avec ardeur, sans interruption, ce labeur de tous les jours, dirigé les premiers pas de nombreux élèves, formé des disciples, qui sont devenus des maîtres, et élevé toute une génération de jeunes historiens. Dans chacune de nos universités belges, l'exemple du professeur liégeois a été imité, les cours pratiques ont été institués, et, aujourd'hui, on ne conçoit plus que l'enseignement théorique supérieur de l'histoire puisse être isolé de cette initiation pratique au maniement des documents historiques et de cette formation de l'esprit critique.

Or, il y a vingt-cinq ans, qu'était l'enseignement supérieur de l'histoire en Belgique? La répétition, à un cran plus élevé, des matières rapidement apprises dans les années d'humanités. Des professeurs instruits et zélés pouvaient bien déplorer l'inéluctable nécessité où ils étaient placés de reprendre chaque année les mêmes matières, devant un public qui avait hâte d'en finir avec cette préparation plus ou moins directe aux études juridiques; ils pouvaient bien tenir leur enseignement — forcément sommaire — au courant des découvertes et des travaux modernes, au lieu de s'en tenir à la lecture de leur « cahier »; ils pouvaient bien se livrer individuellement à des recherches scientifiques, publier des travaux spéciaux et originaux, il n'en restait pas moins vrai que leur action sur leurs auditoires était presque nulle, isolés qu'ils étaient d'élèves capables de comprendre la portée réelle de leurs travaux, de se pénétrer de leurs idées et de s'initier à leur méthode. Il faut l'avouer en toute sincérité, l'enseignement supérieur de l'histoire n'existait

Digitized by Google

pas en Belgique ; il se trouvait vis-à-vis de celui des pays voisins dans un triste état d'infériorité. Une des causes de cette infériorité était l'absence des cours pratiques d'histoire, qui assuraient en France et en Allemagne la transmission des méthodes critiques et la formation des jeunes historiens.

Le 1 avril 1895, lors de la manifestation organisée en l'honneur du R. P. De Smedt, président des Bollandistes, M. Kurth, en rappelant les mérites de l'auteur des « Principes de la critique historique », s'exprimait en ces termes : « Dans ce domaine (des sciences historiques) comme dans beaucoup d'autres, l'ère des autodidactes et des amateurs est close, et a fait place à celle de l'étude méthodique et scientifique. L'histoire a cessé de n'être qu'une branche de la littérature, une des subdivisions de l'art oratoire, et l'on s'accorde à reconnaître qu'il en est d'elle comme de toutes les autres sciences, c'est-à-dire qu'on ne la possède pas si on ne l'a acquise par un lent et patient apprentissage. C'est au laboratoire désormais, sous la direction de maîtres expérimentés et au milieu des ressources multiples que la division du travail a permis de grouper autour de lui, que le jeune historien doit aller apprendre son métier, s'il veut en posséder tous les secrets. Pas plus que le médecin ne peut se former tout seul, loin des amphithéâtres et des cliniques, l'historien ne peut songer à refaire seul et sans guide le long et pénible itinéraire par lequel le travail opiniâtre des générations a acheminé la science moderne vers les sommets lumineux. Ce serait un lamentable gaspillage d'énergie et d'intelligence, et celui-là même qui, par exception, finirait par arriver au but, ressemblerait au voyageur qui ferait à pied, péniblement et lentement, la longue distance que la vapeur nous fait franchir en quelques heures agréables dans nos trains rapides. »

La création des cours pratiques d'histoire au sein de nos universités a été le moyen de régénérer la science historique dans notre pays. Complétant ou plutôt renouvelant, sur le modèle des universités allemandes, les exercices qui existaient dès 1852 à l'École normale des humanités à Liége, M. Kurth, au retour d'un voyage fait en 1874 aux universités allemandes, où il avait pu examiner le fonctionnement des cours pratiques des plus célèbres professeurs, organisa à l'ouverture de l'année 1874-75 le premier cours d'exercices historiques au sein d'une faculté belge. Par cette innovation et cette institution, il rendait à l'enseignement supérieur ce qu'on a si bien appelé en Allemagne « l'âme des universités », ce qui lui donne la vie.

Digitized by Google

Les autres universités ne tardèrent pas à suivre l'exemple donné à Liége par M. Kurth. Les professeurs Vanderkindere et Philippson à Bruxelles, Frédéricq à Liége, puis à Gand, Thomas et Motte instituèrent des cours pratiques d'histoire. Louvain accepta à son tour cette institution, et, à l'heure actuelle, il n'est pas une chaire d'histoire qui n'ait chez nous pour corollaire et complément un cours d'exercices critiques.

Les résultats acquis, en dépit des lacunes qu'il reste à combler pour assurer la carrière de ceux qui voudraient consacrer leur vie aux études historiques, sont déjà remarquables. La formation de professeurs d'histoire initiés et rompus aux méthodes scientifiques, la diffusion de ces méthodes et leur pénétration dans des milieux où l'on ne s'en doutait guère il y a un quart de siècle, le relèvement du niveau intellectuel dans le public intelligent, l'impossibilité où seront bientôt les purs amateurs de faire accepter leurs fantaisies au sein de nos sociétés et dans les revues qui se respectent, ce sont là des signes d'un réveil et des promesses d'un meilleur avenir. M. Kurth, plus que tout autre, avant tout autre, car c'est lui qui a été l'initiateur du mouvement, a droit à l'estime, à la sympathie, à la reconnaissance de notre pays.

Il ne faut donc pas s'étonner si la manifestation du 20 novembre a groupé dans l'expression de ces sentiments des hommes que les opinions politiques séparent d'ailleurs. En M. Kurth, c'est le savant, c'est le professeur, c'est le restaurateur de l'enseignement que l'on a salué. Tous les professeurs d'histoire de nos universités libres et officielles, nombre d'historiens belges, laïques et ecclésiastiques, sont venus à Liége se grouper auprès du ministre de l'intérieur et de l'instruction publique pour témoigner hautement de l'intérêt qu'ils portent à l'œuvre inaugurée par M. Kurth, et rendre un témoignage vivant à l'essor que depuis vingt-cinq ans les études historiques ont pris dans notre pays. Ce fraternel rendez-vous, où les partis et les opinions se sont effacés pour se fondre dans l'unique amour de la science et de la vérité, marquera dans les annales littéraires de Belgique. Peut-être, et il y a lieu de l'espérer, sera-t-il le point de départ d'une nouvelle période, plus féconde encore que la précédente, dans l'enseignement et la culture des hautes études historiques dans notre pays.

Qui eût osé, il y a vingt-cinq ans, prévoir la possibilité même de ces assises pacifiques de la science, où les représentants de toute la Belgique, réunis dans une seule pensée éminemment patriotique, viendraient célébrer à Liége même, l'anniversaire d'une œuvre si

Digitized by Google

modeste au début, si audacieusement entreprise par un jeune professeur, dont les hautes qualités de l'intelligence et du cœur ont forcé l'estime et l'admiration générales ?

C'était, on ne peut l'affirmer assez haut, un spectacle inoubliable que celui que présentait la grande salle académique de l'Université quand, groupé autour de l'illustre jubilaire, un public aussi nombreux que distingué écoutait raconter les annales du cours pratique d'histoire établi par Godefroid Kurth par un de ses meilleurs élèves, devenu un maître à son tour, M. Pirenne, de l'Université de Gand ; puis, sous l'habile direction du professeur Frédéricq, pénétrait dans le fonctionnement intime de cette institution, en saisissait la haute portée ; quand, enfin, après les paroles si chaleureusement applaudies de M. Schollaert, interprète autorisé du Gouvernement belge, il eut le bonheur de se sentir gagné par l'émotion qui avait envahi M. Kurth et d'être soulevé par la chaude parole de cette âme toujours jeune parce qu'elle est toujours éprise d'idéal et put saluer par des acclamations interminables la grande cause de la vérité historique dans un de ses représentants les plus autorisés. C'était la Belgique entière qui acclamait Kurth et en lui le culte désintéressé de la science et de la vérité. Ce ne sont pas les quelques protestations d'étudiants mal appris, adressées plutôt au gouvernement qu'au jubilaire sous le regard d'une police — qu'on ne veut pas qualifier — qui viendront altérer le caractère de la manifestation. Ce fut un léger nuage passant au milieu d'un beau ciel d'azur. La plus franche cordialité ne cessa de régner au banquet qui couronna la fête et d'où l'on ne sortit qu'avec l'intime persuasion qu'il s'était passé quelque chose de grand, et que cette fête avait cimenté pour longtemps l'union de toutes les bonnes volontés.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE L'ORDRE.

ROME. — La Société primaire promotrice des bonnes œuvres de Rome a pris, comme nous l'avons annoncé précédemment, l'initiative de festivités particulières à l'occasion du neuvième centenaire de la commémoration des défunts. Le programme, qui nous a été envoyé, signale une série de neuvaines et d'offices dans différentes églises de Rome, accompagnés de prédications, à partir du 1 novembre jusqu'au 4 décembre. Ce dernier jour, pour clôturer les solennités, doit avoir lieu à la basilique de S. Laurent *in Campo Verano* une messe pontificale célébrée par le R^me^ P. Dom Hildebrand de Hemptinne, primat de l'ordre de S.-Benoît et président honoraire du comité, puis, l'après-midi, un salut présidé par S. É. le Cardinal Vicaire, patron du Comité, auquel doivent prendre part toutes les confréries et associations catholiques de Rome.

***

A l'occasion des fêtes du neuvième centenaire de la commémoration des défunts, N. S. P. le pape Léon XIII a adressé le bref suivant au Comité promoteur de ces fêtes à Rome :

LEO PP. XIII.

Universis Christifidelibus praesentes litteras inspecturis salutem et Apostolicam benedictionem.

Quum adventante mense Novembri nonum claudatur saeculum ex quo divino afflante numine sanctus Odilo Abbas Cluniacensis, annuente et probante Pontifice Maximo in tota Ecclesia Catholica iusta funebria pro animis christianorum defunctorum persolvenda primus instituit, Nos ad augendam fidelium religionem animarum salutem coelestibus Ecclesiae thesauris pia charitate intenti, omnibus ex utroque sexu Christifidelibus vere poenitentibus et confessis, ac S. Communione refectis qui uno mensis novembris die cuiusque eorum arbitrio sibi eligendo quamlibet Italiae Ecclesiam in qua saecularia huiusmodi solemnia peragantur, hoc anno devote visitaverint et ibi pro Christianorum Principum concordia haeresum extirpatione, peccatorum conversione, ac S. Matris Ecclesiae exaltatione pias ad Deum preces effuderint, Plenariam omnium peccatorum suorum indulgentiam et remissionem etiam dictis animabus fidelium in purgatorio detentis per modum suffragii, applicabilem misericorditer in Domino concedimus. Volumus autem, ut praesentium litterarum, transumptis seu exemplis etiam impressis manu alicuius notarii publici subscriptis et sigillo personae in

Digitized by Google

ecclesiastica dignitate constitutae praemunitis, eadem prorsus adhibeatur fides quae adhiberetur ipsis praesentibus si forent exhibitae vel ostensae.

Datum Romae apud S. Petrum sub annulo Piscatoris, die XVII Octobris MDCCCXCVIII Pontificatus Nostri Anno vigesimo primo.

Pro Dño Card. MACCHI
Nicolaus Marini, Substitutus.

***

FRANCE. — Nous extrayons de *la Vérité* du 28 octobre la correspondance suivante relative aux solennités qui ont eu lieu à Souvigny à l'occasion du IXe centenaire de la Commémoration des défunts :

Moulins, 26 octobre.

« Le dimanche, 23 octobre, la petite ville de Souvigny, la vieille capitale des sires de Bourbon, était en fête. L'on célébrait le neuvième centenaire de l'institution de la commémoration des fidèles trépassés, fête introduite dans l'Église à l'instigation de saint Odilon, abbé de Cluny.

Ce saint personnage mourut à Souvigny, comme son prédécesseur sur le siège abbatial, saint Mayeul, et Souvigny leur doit le meilleur de sa renommée. Son immense église, splendide reliquaire de pierres taillées un peu à tous les siècles depuis la mort des deux saints, recevait jadis les foules que la piété prosternait devant leurs châsses. Il a fallu la tourmente révolutionnaire pour profaner leurs reliques et briser les tombes des ducs de Bourbon, dont les corps reposent encore sous les dalles des deux célèbres chapelles latérales de l'église.

Souvigny devait, on le voit, tenir à sauver de l'oubli l'anniversaire neuf fois séculaire de l'institution de la fête du 2 novembre, due à saint Odilon. La journée de dimanche y contribuera certainement.

Mgr Dubourg, évêque de Moulins, a présidé les offices de la journée, entouré d'un clergé nombreux de son diocèse, auquel étaient venus se joindre le révérendissime dom Gréa, Abbé de Saint-Antoine, et des représentants de tous les ordres religieux établis dans le diocèse.

Avec le concours du curé de Souvigny et de ses auxiliaires dévoués, la fête de dimanche fut organisée par un rameau du grand arbre bénédictin poussé d'hier sur les ruines de l'antique Cluny et qui vient de donner un rejeton au prieuré de Souvigny rendu à la vie monacale par un généreux concours fort connu en Bourbonnais.

Une foule compacte, arrivée de Moulins et des villes du diocèse par des trains spéciaux, remplissait l'église, dont l'immense vaisseau aux cinq nefs vit rarement pareille affluence dans notre siècle. Le matin eut lieu l'office pontifical. Le soir les fidèles se pressèrent pour vénérer les reliques de saint Odilon portées solennellement en procession à travers les rues richement ornées de la cité. Auparavant M. l'abbé Chenillat, supérieur du petit séminaire du Réray, avait, dans un langage fort élevé, rappelé le rôle pacificateur que jouèrent au XIe siècle saint Odilon et ses moines, grâce à l'influence

Digitized by Google

de la charité, qui est bien vraiment l'âme de la communion des saints dans l'Église. Il signala les points de ressemblance qui existent entre cette époque lointaine et nos temps actuels si troublés, terminant son discours par un chaleureux appel à la charité, seul principe capable de refaire l'union et par conséquent la force dans les sangs de l'armée catholique. »

***

Les fêtes du « jubilé de Cluny » en souvenir du neuvième centenaire de l'institution par S. Odilon de la commémoration de tous les fidèles trépassés, ont été marquées par une série de solennités. Ne pouvant entrer ici dans le détail de cette manifestation de la dévotion catholique, nous nous contentons de rappeler brièvement l'ordre des fonctions liturgiques.

Lundi 31 octobre. — Ouverture du jubilé, lecture du Bref pontifical; allocution par S. Émin. le cardinal d'Autun.

Mardi 1 novembre. — Messe pontificale par S. G. Mgr Corbet, évêque tit. de Obba, vic. apost. de Nord de Madagascar.— Au salut, pendant toute l'octave, allocution de S. É. le cardinal Perraud.

Mercredi 2 novembre. — Messe pour tous les fidèles trépassés célébrée pontificalement par le R^me^ Dom Christophe Gauthey, abbé de Sainte-Marie-Madeleine de Marseille, de l'ordre de St-Benoît.

Jeudi 3 nov. — Messe funèbre pour tous les moines de Cluny, célébrée pontificalement par le R^me^ Dom Hildebrand de Hemptinne, abbé de Maredsous et primat de l'ordre de Saint-Benoît, assisté d'un bénédictin de la congrégation de France et d'un autre de la congrégation de Beuron.

Vendredi 4 nov. — Messe funèbre pour tous les bienfaiteurs du monastère et des églises de Cluny célébrée pontificalement par S. G. Mgr Hautin, archevêque de Chambéry.

Samedi 5 nov. — Messe funèbre pour tous les Évêques de Mâcon, d'Autun et de Châlon, célébrée pontificalement par S. G. Mgr Lelong, évêque de Nevers.

Dimanche 6 nov. — Messe célébrée pontificalement par le R^me^ Dom Joseph Bourigaud, abbé de Saint-Martin de Ligugé, de l'ordre de St-Benoît; inauguration de l'archiconfrérie de prières pour les âmes du Purgatoire.

Lundi 7 nov. — Messe funèbre pour tous les curés, prêtres et fidèles de Cluny, célébrée pontificalement par S. G. Mgr de Briey, évêque de Meaux.

Mardi 8 nov. — Messe funèbre pour tous les soldats français morts au service de la patrie par le R^me^ Dom Romain Banquet, abbé de Saint-Benoît d'Encalcat, de l'ordre de St-Benoît.

Mercredi 9 nov. — Messe funèbre pour tous les fidèles trépassés du diocèse, célébrée pontificalement par S. G. Mgr de Pélacot, évêque de Troyes.

Digitized by Google

La clôture du jubilé s'est faite en présence de S. É. le cardinal Couillié, archevêque de Lyon, métropolitain.

***

Les abbés et prieurs conventuels de la Congrégation de France ont inauguré, le 18 octobre, à Saint-Pierre de Solesmes, les réunions du chapitre général, sous la présidence du R^mo^ Père Dom Hildebrand de Hemptinne, Primat de l'ordre bénédictin. (*Bulletin* de Ligugé.)

***

« *L'œuvre des lépreux.* — L'un de nos confrères, Dom Joseph Sauton, docteur en médecine, lisons-nous dans le *Bulletin*... de Ligugé, étudie depuis plusieurs années la lèpre et les moyens de soulager les malheureux atteints de cette maladie. Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que, sur son initiative, on vient de créer à Paris un *Comité national de l'œuvre des lépreux*... Les dons peuvent être adressés au R. P. Dom Sauton, Président du Comité national à Ligugé (Vienne). »

***

A différentes reprises nous avons signalé les critiques émises sur la vie de S. Maur, attribuée à son disciple Fauste et retouchée par l'abbé Odon de Glanfeuil au IXe siècle. Le caractère de ce travail avait jeté le discrédit sur une tradition séculaire. Pour répondre aux attaques dirigées contre cette tradition et le document principal sur lequel elle s'appuyait, et éclaircir le problème des origines de Glanfeuil, les moines de cette abbaye ont résolu d'interroger le sol. Les fouilles dirigées par un archéologue célèbre, le P. de la Croix, S. J., semblent, dit-on, apporter un élément important dans la discussion. Comme les résultats des fouilles n'ont pas encore été publiés, nous ne pouvons qu'émettre un vœu, celui de voir les pierres parler plus éloquemment que les écrits et permettre de donner au problème soulevé par la critique une solution sérieuse.

***

Le 17 août, le R^mo^ P. abbé de Solesmes a installé dans le nouveau monastère de Saint-Michel de Kergolan (Vannes) une colonie de moniales bénédictines de Sainte-Cécile de Solesmes. La prieure du nouveau monastère est Dame Lucie Schmitt. La nouvelle colonie se compose de 17 dames de chœur, de 5 converses et deux tourières.

ESPAGNE. — Nos confrères de l'abbaye de Saint-Dominique de Silos ont inauguré le 2 novembre un « *Boletin mensual de la cofradia de animas benditas bajo el patrocinio de Maria santisima y de santo Domingo de Silos establecida en la iglesia abacial del real monasterio de Santo Domingo de Silos* » 20 pp. in-8°. Nous sommes heureux de saluer ce nouvel organe, qui nous mettra au courant du mouvement du restauration de l'ordre de S. Benoît en Espagne.

Digitized by Google

ALLEMAGNE. — Les feuilles catholiques d'Allemagne ont payé à la mémoire du P. Bède Weber, bénédictin de Marienberg, mort curé de Francfort sur le Mein, un tribut de pieuse vénération, à l'occasion du centenaire de sa naissance. Bède Weber a occupé dans la littérature catholique une place distinguée ; il a été, à une époque où le sentiment catholique émoussé par les théories joséphistes, sommeillait encore en Allemagne, un des vaillants champions des saines doctrines. Comme prêtre, comme parlementaire, il a droit à la reconnaissance du peuple allemand ; son nom mérite de sortir de l'oubli où les générations qui passent laissent si vite disparaître les absents. N'est-ce pas lui qui l'avait chanté dans ces « Lieder » si harmonieux, si pleins de vie et de parfum dont il avait fait retentir ses montagnes : « Quand la mort m'aura frappé, des milliers d'hommes passeront devant ma tombe, et nul ne pensera à moi avec amour ; oui, c'est justice que je sois oublié, car un chacun porte dans son étroite poitrine sa douleur personnelle et sa joie personnelle ; la pensée de la vie à la mort est lointaine ; le vivant n'a de temps que pour la vie, et d'amour à peine pour sa propre demeure ; comment en aurait-il à donner aux défunts? » Le poète a raison, mais il ne nous dispense pas de lui consacrer au moins quelques lignes affectueuses.

Jean Weber, fils de pauvres cultivateurs, naquit à Lienz en Tirol le 26 octobre 1798. Après avoir reçu les premiers éléments des connaissances de son propre père, et s'être imprégné des leçons de piété et de vertu que lui donnèrent ses parents, il entra à l'école du village dirigée par les Franciscains. Il ne tarda pas à apprendre un métier, et pendant trois ans le jeune homme mania les outils de cordonnier. Il songeait à faire son tour de « compagnon » quand un père franciscain, son ancien maître, l'engaga à se consacrer aux études. Weber avait seize ans ; il accepta. Pendant plusieurs mois, il reçut des leçons de latin de ce père franciscain, puis il suivit pendant quatre ans les cours du gymnase de Bozen, gardant dans son cœur la plus vive reconnaissance pour les Pères qui l'avaient instruit et dirigé.

Privé de tout moyen de subsistance, Jean Weber dut accepter une place de précepteur dans la famille du baron Giovanelli. En 1818 il put fréquenter les cours de l'université d'Innsbruck, où il se consacra à la philosophie et aux langues modernes. Les professeurs imbus des principes de la fausse philosophie française et du joséphisme lui étaient profondément antipathiques. L'étudiant souffrait au plus intime de son être de voir sa religion exposée aux railleries de ces Encyclopédistes. Il alla frapper à la porte de l'abbaye de Marienberg, où il eut le bonheur de se consacrer à Dieu le 21 octobre 1821 en compagnie de D. Pie Zingerle, le savant orientaliste et le poète si distingué, une des plus douces figures de prêtre qui puisse se rencontrer. Après avoir suivi les cours de théologie à Innsbruck, où il conçut pour toutes « ces misères joséphistes destinées à enchaîner toute vraie et libre vie ecclésiastique » un dégoût qui ne l'abandonna jamais, il retrouva un enseignement plus sain et une direction plus éclairée au sémi-

Digitized by Google

naire de Brixen. Ordonné prêtre le 18 septembre 1824, il poursuivit à Trente quelques études de pastorale. « C'était, disait-il plus tard, du temps perdu. A quoi bon toutes ces théories émises par des gens qui n'avaient jamais fait de ministère pratique? » L'année suivante, il était installé vicaire de Burgeis, puis, un an après, appelé en qualité de professeur au gymnase bénédictin de Meran. Malgré ses classes et ses études, malgré des travaux remarquables qui lui valurent l'honneur d'être nommé membre de l'Académie de Vienne, le P. Weber se consacra avec amour au ministère des âmes. Ce contact incessant avec le peuple ravivait en lui la flamme du zèle sacerdotal et le faisait pénétrer de plus en plus dans ce monde de merveilles cachées dans le secret des cœurs. Le Père Bède Weber était un orateur de marque ; il savait parler à ses auditeurs la langue qu'ils pouvaient comprendre et les élévant tout doucement vers Dieu, il les instruisait et les édifiait.

L'année 1848 arriva : de toutes parts éclatait la Révolution. Un congrès national devait se tenir à Francfort ; le P. Bède Weber fut élu par la circonscription de Meran pour la représenter au sein de cette assemblée. Homme de parole et d'action, le bénédictin de Marienberg se distingua parmi les notabilités catholiques qui vinrent là combattre pour la liberté de l'Église. Tyrolien de naissance et de cœur, dévoué de toute l'ardeur de son âme à sa patrie, si Bède Weber se montra au sein du congrès un patriote convaincu, il s'y fit aussi remarquer par la vigueur de ses convictions catholiques. Ne l'avait-il pas chanté avec un entrain remarquable, quand il bravait les adversaires de l'Église et rendait du courage aux timides : « Non jamais, je ne renie ma bannière, oui je suis ultra-montain, en paroles, en actions, fidèle à l'Église et à l'État. Et c'est de cette ultra-fidélité que jaillit mon amour tous les jours nouveau, pour saluer tous les hommes et les presser contre mon cœur. — Qui le pense et le dit moins chaudement, c'est lui le pire ennemi de l'Allemagne. Au Danube comme au Rhin, soyons tous ultra, ultra dans l'amour et la fidélité à la patrie, à la libre patrie ! » Assurément, dans ce congrès il fut beaucoup question de politique et peu de religion. Néanmoins il en résulta d'excellents effets. Ce rendez-vous de personnalités catholiques décidées à lutter pour la liberté de l'Église, fut une brèche faite dans l'opinion publique. La lutte se dessinait franchement, ce n'était plus le moment des compromis. On entrevit ce que serait l'association des forces catholiques ; on secoua la torpeur et l'on se mit à l'œuvre.

Les travaux parlementaires de D. Bède Weber ne l'empêchaient pas de consacrer ses moments libres au ministère paroissial tant à l'intérieur de la ville que dans les environs. Son zèle excita l'admiration du peuple. La place de curé de la cathédrale était vacante ; on sollicita de l'abbé de Marienberg l'autorisation de garder le P. Weber. Le prélat y consentit, et le bénédictin tyrolien, devenu curé de l'importante paroisse de St-Barthélemy, devint en même temps, par le fait même, chanoine du diocèse de Limbourg. La carrière pastorale du nouveau curé fut extrêmement féconde. Prédica-

Digitized by Google

teur éloquent et écouté, ami des pauvres, initiateur de la restauration de la cathédrale, Bède Weber a marqué dans la vie catholique de Francfort. Il n'a pas connu un instant de repos ; sans cesse occupé de son œuvre de ministère ou à sa table de travail : « Il faut travailler tant qu'il fait jour », répétait-il avec l'Écriture. Aussi est-ce en plein travail que la mort est venue frapper le vaillant ministre du Christ. Le 26 février 1858, il prêchait encore dans le dôme un sermon de carême ; deux jours après une attaque d'apoplexie le couchait sur son lit d'agonie. Mais si le coup était soudain, il frappait un homme prêt à paraître devant Dieu pour lui rendre compte de l'usage de ses talents et de son temps. La croix, si elle avait été son partage, avait été aussi pour lui sa suprême consolation. C'est dans la croix que réside le salut du monde : « J'entends, chantait-il, résonner les douleurs du Christ, j'entends sortir de ses plaies comme un doux chant de mai. Printemps de la croix, chants du mourant, résonnez sans cesse dans mon cœur et élevez-moi de cette terre. »

Ce n'est pas ici le lieu de dire ce que Bède Weber fut comme écrivain et comme poète. « Ses poésies avaient révélé en lui un maître de la langue ; sa prose, qui leur est supérieure, lui conquit encore de nombreux admirateurs, car elle était le reflet des qualités si variées de son caractère. A côté du mot juste, incisif, âpre parfois, de la critique à l'emporte-pièce, de l'ironie sanglante, de la fine plaisanterie, on y remarque une grande richesse de pensées, une connaissance approfondie des hommes et des choses, une merveilleuse délicatesse de sentiments, une grande variété d'expressions et d'images, qui étonnent le lecteur, le charment et le subjuguent » (*Revue bénéd.*, 1890, p. 83).

Ce que les catholiques allemands viennent de célébrer en Weber, c'est le vaillant lutteur de la cause catholique, le champion de l'Église, à l'heure où il fallait des soldats intrépides pour entamer la lutte ; des écrivains armés de la science et du talent pour diriger, convaincre et, au besoin, pour frapper ; des prêtres animés du zèle de la maison de Dieu, imbus des saines doctrines, qui pussent se faire écouter des masses et leur apprendre ce qu'il y a de grandeur et de force dans un ministre du Christ. Le P. Bède Weber fut tout cela ; voilà pourquoi sa mémoire reste en bénédiction au sein de l'Église catholique ; voilà pourquoi après les jours de la tourmente, c'est vers lui qu'on se retourne comme vers un de ceux qui ont préparé cette admirable concentration des forces catholiques d'Allemagne qui a rendu l'Église victorieuse et invincible.

C'était en effet une nature d'élite que ce prêtre tyrolien. Homme de science et d'expérience, poète et politique, il réunissait un ensemble de qualités brillantes qui imposent l'admiration. C'était un homme carré et tout d'une pièce, incapable de souffrir l'indifférentisme si fort à la mode dans ce monde politique. Il avait le mot décidé et parfois acerbe. « Le diable, je l'appelle le diable, disait-il, et le Christ, mon Dieu et mon Seigneur. Ce

Digitized by Google

qui me manque en belles manières, je le rattrape par ma sincérité ». Les formes conventionnelles de la politique mondaine lui étaient extrêmement odieuses, et il ne supportait pas le masque d'hypocrisie qui recouvre tant de gens. Ce qu'il lui fallait, c'étaient des caractères. Les « Characterbilder » portraits contemporains, si vivants, si profonds, tracés d'une main si ferme datent du séjour de Weber à Francfort. Mettre en relief quelques-unes des figures de l'époque, flageller l'impiété des politiques, démasquer la fausse science de maints professeurs en renom, relever le courage des catholiques, tel était le but de ce volume intéressant. Les « Cartons de la vie ecclésiastique en Allemagne » eurent un succès encore plus retentissant, et, de nos jours encore, on relit avec plaisir ces pages pétillantes d'esprit et d'à-propos si pleines de faits et de leçons. Hettinger comparait Weber « au torrent des Alpes tyroliennes qui se précipite du haut des montagnes; on dirait qu'il méprise les règles de l'école, il accumule les images et semble comme écraser le lecteur sous le poids des pensées qu'il lui soumet ». Ce dernier travail de Weber a exercé une puissante action sur le catholicisme en Allemagne. L'œil sans cesse fixé sur l'avenir, plein d'espoir dans cette force vitale qui rajeunit sans cesse l'Église du Christ, Bède Weber a montré aux catholiques ce qu'ils pouvaient être, ce qu'ils devaient être dans la vie religieuse, sociale, littéraire et politique. Ce qu'il a voulu s'est réalisé; il a semé, la moisson s'est levée, et ceux qui jouissent du fruit de ses travaux bénissent son nom comme celui d'un insigne bienfaiteur.

AMÉRIQUE. — Les 18, 19 et 20 septembre dernier l'abbaye du Nouvel-Engelberg à Conception (Missouri), a fêté le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. La paroisse célébrait en même temps le renouvellement de la mission. Le 18, le jubilé et la mission furent inaugurés par une messe pontificale célébrée par le R^me^ abbé D. Frowin Conrad. Le 19 eut lieu une messe de *Requiem* pour les membres décédés de la paroisse, en présence de l'évêque diocésain, des abbés d'Atchison et de New-Subiaco; le 20 la solennité fut présidée par l'évêque diocésain, qui chanta la messe pontificale, et, le soir, assista au renouvellement des vœux de baptême fait par chacun des paroissiens.

NÉCROLOGIE.

Sont décédés :

Le 6 juin, au monastère des Bénédictines de San Pelayo de Oviedo, la dernière religieuse du monastère supprimé de la Vega de Oviedo, à l'âge de 84 ans et 67 de religion. Ce dernier monastère appartenait à la congrégation de Valladolid (*Boletin mensual* de Silos);

le 28 août, au monastère de N.-D. la Royale de Tortoles (Burgos, Espagne), la Rév. Dame Benita del Alamo Alameda, abbesse de ce monastère.

Digitized by Google

Née le 31 juillet 1830 à Santo Domingo de Silos, elle entra au monastère de Tortoles le 12 octobre 1852, y fit profession le 10 février 1854 et y exerça à quatre reprises la charge d'abbesse ;

le 4 septembre, au monastère de Ste-Grata de Bergame (Italie), Dame Justine Fenili, à l'âge de 81 ans ;

le 8 septembre, au monastère de Dourgne (France), S. Germaine Mensteller, converse ;

le 20 septembre, à Naples, D. Juste Saez, profès de l'abbaye du Mont-Serrat, né le 18 mars 1834, profès le 8 décembre 1858.

le 24 septembre, à Ste-Lucie de Corneto Tarquinio (Italie), D. Scholastique Chiodi, à l'âge de 55 ans ;

le 9 octobre, à Pittsburgh, le R. P. D. Alexandre Michaelis, de l'archi-abbaye de St-Vincent (États-Unis), né le 11 mars 1870, profès le 11 juillet 1892 ;

le 11 octobre, à l'abbaye de Muri-Gries (Tyrol), le fr. convers Étienne Stadler, à l'âge de 65 ans, dont 34 de profession ;

le 12 octobre, à l'abbaye de Pradines (France), Dame Jean-Baptiste Denoyel, à l'âge de 77 ans, dont 54 de profession.

le 21 octobre, à l'abbaye de S. Boniface à Munich (Bavière), le fr. convers Janvier Kurz, à l'âge de 75 ans, dont 31 de profession ;

le 25 octobre, au monastère de N.-D. de la Paix à Menin (Belgique), la Rév. Dame Marie-Scholastique (Éléonore Claesens), prieure, à l'âge de 60 ans, dont 34 de profession et 2 de priorat ;

le 28 octobre, au presbytère de S. Augustin à Grassendale (Angleterre), le R. P. D. Jean Placide O' Brien, à l'âge de 74 ans, profès du monastère d'Ampleforth;

le 30 octobre, à l'abbaye de St-Meinrad (États-Unis), le fr. conv. Stanislas Placek, né le 3 déc. 1866, prof. le 26 juillet 1898 ;

le 3 novembre, au monastère de Ste-Ottile (Bavière), le fr. conv. Wunibald Sirl, à l'âge de 34 ans, dont 2 de profession ;

le 6 novembre, au monastère de S. Benoît de Seregno (Italie), le R^me D. Camille Seriolo, abbé général de la congrégation olivétaine, de l'ordre de S. Benoît, D^r en théol., consulteur de la S. Congrégation de l'Index ;

le 18 novembre, à l'abbaye de la Paix N.-D. à Liége, sœur Marie-Bénédicte (Joséphine) Lorquet, à l'âge de 43 ans, dont 9 de profession.

BIBLIOGRAPHIE.

Les brochures du Dr Schell. — Il y a un an — le lecteur s'en souviendra peut-être — j'ai consacré dans ces colonnes, sous le titre « Catholicisme et progrès », une assez longue étude à une brochure retentissante du Dr Hermann Schell : *Der Katholicismus als Princip des Fortschritts.*

Digitized by Google

En écrivant ces lignes, je ne me faisais aucune illusion sur le sort qui les attendait. Sans parler d'une attaque pour le moins peu *gentlemanlike*, du *Tablett*, à propos de quelques timides réserves exprimées sur la doctrine des cardinaux Manning et Newman, les deux parts faites dans mon appréciation, l'une aux éloges, l'autre aux critiques n'ont eu l'avantage de plaire ni aux admirateurs ni aux adversaires absolus du hardi et fougueux polémiste. Loin de m'affliger de ce résultat, je m'en estime fort heureux. La vérité comme la vertu ou la force se trouve bien souvent dans le juste milieu. Mais ce milieu, je regrette de le voir déplacer par plusieurs organes qui m'ont fait pencher en faveur du Dr Schell beaucoup plus que mes pages ne le donnaient à entendre, surtout au lecteur habitué sinon à lire entre les lignes, du moins à peser les moindres nuances.

Une première exagération en amène aisément une seconde. Ainsi mon article, analysé d'une façon outrée en faveur du Dr Schell, dans la revue mensuelle de Passau (*Theologisch-praktische Monats-Schrift*, 1 août 1898, p. 548-53), devient sous la plume d'un correspondant du *Korrespondenz und Offertenblatt* de Ratisbonne (octobre 1898) presque une apologie du professeur de Wurtzbourg (1).

Ces exagérations m'imposent le devoir de revenir sur un sujet délicat. Avant tout, comme je l'ai dit expressément au début de mon article, mon intention en l'écrivant était moins d'entrer dans la lice que de profiter de la controverse pour exprimer mon sentiment sur une question primordiale et condenser en quelques courtes pages une espèce de programme scientifique. Chemin faisant, j'ai voulu, si je l'ose dire, tendre au Dr Schell une main sympathique, non pour le suivre sur son terrain à lui, mais pour l'engager à venir se placer fraternellement sur le mien. Il me paraissait de bonne guerre de chercher à gagner pour la défense de la vérité totale un lutteur si vaillant et si fortement armé.

Cet espoir, — je le dis avec une profonde tristesse — a été déçu. Le dernier écrit du professeur de Wurtzbourg, loin de marquer un recul, un mouvement de concentration, accuse au contraire une poussée en avant, de plus en plus téméraire. Au début de sa nouvelle brochure « *Die neue Zeit und der alte Glaube* », Dr Schell me sait gré de ma modération et de ma bienveillance. Mais dans les pages qui suivent il me met dans l'impossibilité de conserver à son égard la même attitude. Si dans sa première brochure, j'ai pu compter bon nombre de belles pages ; dans celle-ci elles se

1. « Ich verweise Sie auf einen sehr beherzigenswerten Artikel aus der *Benedictine Revue* (sic), welchen die Passauer Monatschrift reproduziert und worin ein angesehener Theologe sehr für Schell eintritt. » Merci de l'épithète, mais pardon pour le « reproduziert » ; pardon surtout pour le « sehr für Schell eintritt ». La revue de Passau, tout en voulant reproduire mon article, a dépassé ma pensée, d'abord en ne distinguant pas assez entre mes propres paroles et celles du Dr Schell, ensuite en insistant beaucoup plus sur mes approbations que sur mes réserves. — Que l'auteur de ce compte-rendu, au reste très bienveillant, me permette de lui faire remarquer en passant que ma formation n'est pas française, comme il le dit, mais belge ; la nuance a sa valeur dans la matière dont il s'agit.

Digitized by Google

sont faites rares, bien rares, si tant est qu'il en soit encore une seule d'absolument irréprochable.

Dès le premier chapitre de ce pamphlet le professeur de Wurtzbourg se jette en plein dans l'américanisme, appellation bizarre et malheureuse d'une doctrine qui n'est au fond que le principe protestant de l'inspiration personnelle, mis au service du libéralisme total et des aspirations saxonnes, jalouses de l'influence latine et romaine.

Oh ! je ne blâme pas tout dans cet ensemble mal défini de choses qui constitue le soi-disant américanisme. Les meilleurs catholiques seront toujours les chrétiens qui comprennent dans sa signification la plus large leur nom même de catholique ; et je suis de ceux qui attendent beaucoup des races anglo-saxonnes pour l'avenir de l'Église. On peut être, je pense, excellent catholique, et souhaiter pour Rome de s'affranchir de la prépondérance excessive de telle ou telle nation dans le gouvernement de l'Église et dans la défense de ses intérêts. En tout cas ce sont là des questions de discussion absolument libre ; et ce n'est pas pour une opinion, fût-elle trop fièrement exprimée dans ce sens, que je rangerais un écrivain du côté des « américanistes ».

Mais ce que j'y blâme sans hésiter, c'est le culte d'une inspiration personnelle vague et dangereuse au détriment du magistère hiérarchique; c'est le mépris de l'ascèse antique, basée sur l'humilité et la mortification, pour lui substituer l'évolution spontanée du Moi ; c'est la distinction frivole et outrée entre les vertus actives et les vertus passives; c'est une espèce de communisme religieux émoussant la fière affirmation du dogme intégral ; c'est la méconnaissance des droits sociaux de la vérité, et par là une aversion significative pour toutes les mesures de rigueur au service de la vérité contre l'erreur ; c'est une confusion déplorable et perfide entre l'esprit mondain dans l'Église, et la liberté religieuse garantie par des droits politiques, l'indépendance du pape sauvegardée par la souveraineté temporelle.

Et c'est parce que je rencontre toutes ces nuances presqu'à chaque page de la brochure *Die neue Zeit und der alte Glaube*, que je n'hésite pas à la blâmer.

Et puis quels déplorables procédés de polémique ! On connaît le triste exode de ces quelques ecclésiastiques français, qui n'ont pas rougi récemment de passer à la confession protestante, avec la prétention de représenter les vrais « chrétiens français ». Eh bien, cette poignée de malheureux apostats, Schell les appelle un grand nombre *(vieler)* de prêtres zélés, animés d'un zèle religieux (eifrige Priester, eifrig-religiöse Priester). Ils ont eu tort, sans doute, de passer aux protestants, car la Réforme ne peut leur donner ce qu'ils cherchent ; mais ils ont bien fait de chercher ailleurs l'antique foi que dans les idées étroites, mesquines, anti-libérales prédominantes dans l'Église catholique et romaine aujourd'hui, ou du moins dans l'immense majorité de ses défenseurs et de ses ministres.

Digitized by Google

Parmi ces derniers, le Dr Schell en veut aux jésuites avec une véhémence maladive. Qu'on n'aime pas la doctrine propre à tel ou tel ordre ; qu'on trouve regrettable tel ou tel procédé, telle ou telle tactique ; qu'on considère comme excessive et immotivée telle ou telle influence, telle ou telle pression exercée sur la critique littéraire ou sur la marche de la politique : ce sont là des impressions subjectives de libre discussion, en vertu de l'adage *in dubiis libertas*, encore faut-il garder scrupuleusement la vérité objective. Mais de là à citer comme une autorité les diatribes calomnieuses d'un défroqué tel que l'ex-jésuite allemand von Hoensbroeck, il y a un abîme. Un polémiste catholique se dégrade par de pareils procédés.

Faut-il ajouter un mot des doctrines exposées par le Dr Schell dans ses écrits théologiques et apologétiques (1) ? Si les coups d'aile y sont superbes, les témérités n'y sont guère moindres.

Fasse le ciel que tout cela n'aille pas finir mal ! Je prie le Dr Schell d'agréer ce souhait comme l'expression d'une sympathie sincère mise en émoi par ses véhémences et ses audaces. Dom LAURENT JANSSENS.

Die neuen Funde auf dem Gebiete der aeltesten Kirchengeschichte (1889-1898) von Gustaf KRÜGER. Giessen, Ricker, 1898, 30 pp. in-12. Prix : 0,75 cent.

CE coup d'œil d'ensemble sur les récentes découvertes dans le domaine de l'histoire de l'Église primitive est un discours prononcé dans la conférence théologique de Giessen par le professeur Gustave Krüger. Après un appel pressant en faveur d'une culture plus intense des études patristiques et historiques dans leurs rapports avec l'Église primitive, il esquisse en quelques pages l'état des découvertes des dix dernières années dans ces deux domaines, indique leur rôle et détermine leur importance. M. Krüger parle d'abord des écrits plus ou moins en rapport direct avec les livres du N.-T. (Logia Jesu, Évangile de Pierre, Apocalypse de Pierre, Acta Pauli, lettre de S. Clément aux Corinthiens, traduction syriaque des Évangiles), puis des Martyres (SS. Perpétue et Félicité, martyrs de Scili, S. Pionius, 40 martyrs, S. Apollonius, Libelli), des écrits apologétiques (Apologie d'Aristide, d'Aristo de Pella, écrits d'Hippolyte), de la traduction latine des Didascalia, enfin des écrits relatifs au gnosticisme. En somme, un excellent aperçu bien nourri, bien exposé et très encourageant.

L'abbaye d'Aulne ou origines, splendeurs, épreuves et ruines de la perle monastique d'Entre-Sambre-et-Meuse (nombreuses gravures hors texte). Deuxième fascicule contenant la description complète des ruines, par G. BOULMONT. Namur, Delvaux, 1898, pp. 49-136 pp. in-8°.

CE fascicule, ainsi que l'indique le titre, contient une description très détaillée des ruines de l'abbaye cistercienne d'Aulne et une reconstitution bien étudiée des anciens édifices claustraux. Les nombreuses et

1. J'aurai l'occasion de le faire longuement ailleurs, dans une série de traités dogmatiques, dont le premier volume *De Deo uno* est sous presse.

Digitized by Google

excellentes planches qui ornent le travail permettent de suivre aisément les données de l'auteur. Nous le signalons aux visiteurs de plus en plus nombreux des ruines d'Aulne.

Les traductions du psautier en vers latins au XVIe siècle, par Hugues VAGANAY, bibliothécaire à l'Université catholique de Lyon. Fribourg (Suisse), Œuvre de S. Paul, 1898, 23 pp. in-8°.

« CE que le chanoine Ulysse Chevalier a réalisé dans son *Repertorium Hymnologicum* pour la poésie latine que l'Église catholique a chantée en l'honneur de Dieu et de ses saints, dit l'auteur, j'ai essayé de le faire pour la poésie latine profane et protestante. Tout en réunissant les mille et une fiches de ce *Repertorium Latinae poeseos*, j'ai été surpris du grand nombre de pièces, traductions de psaumes. Sur les cent mille pièces, et plus, que renfermeront les six volumes, un dixième, ou à peu près, représenteront les essais de nombreux poètes à plier sous la mesure d'Horace, d'Ovide, voire de Catulle, les épanchements de l'âme du poète royal. » M. Vaganay a limité son étude aux traductions publiées de 1511 à 1620, et prenant pour guide Jean Ganeius et Sébastien Hornmold, il suit l'ordre chronologique des psautiers ou psaumes poétiques du XVIe siècle ; un intéressant chapitre de bibliographie et d'histoire littéraire.

Geschichte der Kreuzzüge im Umriss, von Reinhold RÖHRICHT. Innsbruck, Wagner, 1898, VIII-373. pp. in-8°.

S'IL y avait un homme compétent pour écrire une histoire des croisades, c'était bien le professeur Röhricht de Berlin. Sans parler de ses nombreuses et toujours solides publications de détail sur l'orient latin, sa « Bibliotheca geographica » de la Palestine, ses « Regesta » et son « Histoire du royaume de Jérusalem » lui ont conquis une réputation de travailleur et de savant de premier ordre. Fouilleur infatigable, d'une scrupulosité continuelle dans les recherches de détail, M. Röhricht a toujours visé à la plus grande objectivité dans ses travaux. L'histoire de cette épopée vécue, la conquête passagère de la Terre Sainte, n'a guère de secrets pour lui. Pour raconter et mettre à la portée du grand public l'histoire de cette lutte de la Chrétienté contre l'Islam, il n'a qu'à laisser de côté les citations. Ce qu'il dira, puisé aux sources elles-mêmes, sera la fidèle expression de ce qu'il voit et pense. Historien de profession, il craint que les réflexions ne viennent troubler la pureté et la fidélité de son tableau ; il laisse plutôt la parole aux personnes et aux événements. Placées dans leur vrai milieu, les croisades peuvent être jugées plus sainement comme faits historiques. D'ailleurs cette manière de concevoir l'histoire et de l'écrire a son charme. L'historien se dérobe quelque peu, et même beaucoup, pour céder la parole

Digitized by Google

aux contemporains; de cette sorte le XIXe siècle n'empiète pas sur les siècles passés, ceux-ci gardent leur vie propre, leur langue et leurs mœurs. Inutile d'ajouter que cette histoire abrégée des croisades est le résumé le plus complet et le plus sûr que l'on puisse trouver. Le cadre n'est pas très grand, mais il est bien fourni. D. U. B.

Études d'histoire et d'archéologie, par Paul ALLARD. Un vol. in-12 de XIII-438 pages. Prix : 3 fr. 50. — Paris, Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90.

LES travaux de M. Paul Allard se recommandent d'eux-mêmes; le nom de l'auteur de l'*Histoire des persécutions* peut se passer d'éloges. A la solidité et à l'étendue de l'érudition, M. Allard unit une langue d'une rare distinction ; la science chez lui a des charmes nombreux. On sera heureux de trouver réunis en un volume treize articles publiés par l'auteur dans différents recueils périodiques. Ce sont des glanes, comme il les intitule, mais encore riches d'épis. Dans ce volume, qui va de l'antiquité aux temps modernes, il nous entretient successivement *de la philosophie antique et de l'esclavage ; de l'enseignement secondaire dans l'ancienne Rome ; d'un livre* (de M. Boissier) *sur les luttes religieuses en Occident, au quatrième siècle; des archives et de la bibliothèque pontificales aux premiers siècles; de Jean-Baptiste de Rossi, l'illustre archéologue; de la maison des martyrs, à Rome ; de Charles de Linas et l'art byzantin ; des origines de la civilisation moderne ; du domaine rural du cinquième au neuvième siècle ; des paysans et petits nobles à la fin de l'ancien régime ; d'un épisode de l'esclavage aux États-Unis; du mouvement féministe et de la décadence romaine;* enfin l'ouvrage se termine par un magistral discours sur *l'histoire de la jeunesse pendant ce siècle.*

Un apôtre de l'union des Églises au XVIIe siècle. Saint Josaphat et l'Église gréco-slave en Pologne et en Russie, par le Rme D. ALPHONSE GUÉPIN, abbé bénédictin de l'abbaye royale de Silos (Espagne). 2e édition. Paris et Poitiers, Oudin, 1897-1898, 2 vol. gr. in-8°. Prix . 15 fr.

A UNE heure où les problèmes politiques et religieux qui regardent le monde slave et oriental préoccupent les esprits, où la question vitale de l'union des Églises est livrée de nouveau à la méditation de tous ceux qui ont foi dans la parole du Christ, où l'alliance de la France catholique avec la Russie schismatique semble mettre en danger les intérêts du catholicisme lui-même combattu par le gouvernement de la France, où les persécutions de la Russie contre les Grecs unis et les catholiques soumis au czar se continuent d'après un plan systématique, il y a pour les catholiques un intérêt suprême à comprendre les leçons de l'histoire, et à rechercher dans les germes des faits qui s'accomplissent sous nos yeux, les causes des événements dont nous serons peut-être demain les témoins. Pour saisir dans leur ensemble les secrets de la politique religieuse de la Russie, de la ruine de la

Digitized by Google

nation polonaise ; pour comprendre la raison d'être de ces atroces persécutions dont les tzars sont les cruels auteurs ou les faibles spectateurs et contre lesquelles l'Europe, si fière de sa liberté moderne, n'ose protester, il faut remonter au XVIIe siècle, à l'époque illustrée par les combats et le martyre de S. Josaphat, archevêque de Polock.

Lorsque peu d'années après la canonisation de S. Josaphat, Dom Guépin publia sa Vie de S. Josaphat, l'accueil bienveillant qu'on fit au travail du bénédictin de Solesmes, fut la justification de l'opportunité de cette vie et un hommage rendu à la valeur scientifique du travail. Loin de se confiner dans la biographie de son héros, le R. P. Dom Guépin avait élargi son cadre et tracé d'une main ferme le tableau de l'histoire de l'Église grecque-unie, sans l'intelligence de laquelle l'histoire politique de la Pologne, l'histoire contemporaine elle-même des peuples slaves reste un mystère.

Vingt-trois ans se sont écoulés ; une seconde édition vient de paraître. L'auteur n'a pas eu à modifier la biographie de S. Josaphat. « Aucun document nouveau, dit l'auteur, n'est venu la compléter, et la figure imposante de ce grand homme reste telle que nous avons essayé de la peindre. » « Rien, ajoute-t-il, n'est venu modifier les idées et les jugements que nous exposons dans ce livre sur l'Union ruthène, sur le passé de l'Église grecque en Pologne et en Russie, aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles. » Mais les circonstances se sont modifiées. Léon XIII s'est tourné avec confiance vers les Églises séparées ; la Russie ne reste plus fermée, comme autrefois, à toute idée de rapprochement. Des signes précurseurs de temps meilleurs apparaissent de temps en temps et, bien que faibles, autorisent des espérances que l'on eût, il y a un quart de siècle, traitées de chimères. Léon XIII ne désespère pas de l'Orient ; l'œuvre de l'union des Églises occupe les meilleurs esprits. La voie à l'union doit être préparée. Des travaux sérieux sur l'histoire, le culte, les usages des églises orientales prépareront les Occidentaux à connaître la véritable situation des Églises séparées, en même temps qu'ils feront disparaître de l'Orient des préventions invétérées, résultat de l'ignorance et de l'isolement. C'est ce que le R^me Dom Guépin expose parfaitement dans son avant-propos, qui s'inspire des idées du Souverain-Pontife et envisage de ce point de vue la question de l'Église grecque-unie. Les origines de la Russie, le secret de sa force, son idéal religieux et politique, l'état actuel des esprits y sont examinés avec une charité toute sacerdotale. L'alliance franco-russe y est exposée et acceptée avec une bienveillance que l'on comprend aisément, mais qu'il serait prématuré de vouloir juger. Le dernier chapitre expose les travaux accomplis par les Basiliens réformés de Galicie, puissamment aidés par les Pères de la Compagnie de Jésus, la restauration catholique parmi les Ruthènes autrichiens et les adoucissements apportés en Russie au sort des catholiques. L'ouvrage de Dom Guépin garde donc toute son opportunité. Puisse cette seconde édition trouver un

Digitized by Google

accueil aussi favorable que la première et contribuer largement à réveiller l'intérêt des catholiques en faveur de leurs frères d'Orient.

Studien zur Geschichte der Theologie und der Kirche. Herausgegeben von M. Bonwetsch und R. Seeberg.

D. Johannis Gerhardi homiliae XXXVI seu meditationes breves diebus dominicis atque festis accommodatae. E manuscriptis Gerhardinis ab illustrissima bibliotheca Gothana asservatis primum edidit Georg Berbig. Leipzig, Dieterich, 1898, VIII-43 pp. in-8°. Prix : fr. 1,25 (*Studien*, III, 5).

Die Quellen der Kirchenhistorikers Socrates Scholasticus, von Dr Phil. Franz Geppert. Leipzig, Dieterich, 1898, 134 pp. in-8°. Prix : fr. 3,75.

La collection commencée l'an dernier par les professeurs N. Bonwetsch et R. Seeberg marche rapidement. Après des travaux remarqués sur l'Apocalypse d'Abraham et le testament des 40 martyrs de Bonwetsch, l'homéliaire de Charlemagne de Wieland ; les rapports de l'Église romaine avec celle de l'Asie Mineure avant le concile de Nicée de Berentz, les études pour un triage critique de la littérature homélétique dans le sud de la Gaule aux Ve et VIe siècles de Bergman, qui forment le premier volume de cette collection, le troisième comprend, entr'autres, les « contributions à l'histoire du dogme christologique aux XIe et XIIe siècles », de Baltzer, le « symbole de Nicée-Constantinople » de Kunze, et les deux travaux annoncés ci-dessus.

M. Berbig édite d'après un MS. de Gotha 36 méditations du célèbre professeur de Iéna, Jean Gerhard, écrites vers l'an 1603. Elles pourront servir à faire mieux connaître le genre de spiritualité de ce théologien.

M. François Geppert s'occupe des « sources de l'histoire ecclésiastique Socrate ». Après une introduction où il esquisse la biographie de l'auteur et le caractère du travail de Socrate, M. Geppert résume ses résultats en ces quelques lignes : Socrate écrivit dans la première moitié du Ve siècle, le 5e livre après 419. La première rédaction fut achevée vers 439, la seconde sûrement avant 450, peut-être avant 444. Ses sources sont excellentes et nombreuses, sa véracité indubitable, son objectivité remarquable, son style d'une simplicité voulue. M. Geppert recherche ensuite les ouvrages utilisés par Socrate. Les principales sources sont : Rufin, Eusèbe et Athanase. Des renvois indiquent les emprunts. Socrate a également utilisé de courtes notices historiques, telle que la chronique de Constantinople, les listes épiscopales. De plus il a fait usage de la tradition orale ; il en appelle au novatien Auxanon. Autres sources : Eutrope, les biographies d'empereurs, Julien l'apostat, les discours de Libanius, etc. Pour chacune de ces sources, on trouve les renvois nécessaires. Un point capital du travail de M. Geppert, c'est la reconstruction de deux écrits perdus : le *Synodicus* de S. Athanase et la

Digitized by Google

Synagoge de Sabinus, un partisan de la secte des Macédoniens. Un tableau synoptique, qui termine le volume, permet de se faire une idée exacte des procédés de Socrate et des sources auxquelles il a puisé pour rédiger son histoire ecclésiastique.

Saint Ignace de Loyola, par Henri JOLY. 1 vol. in-12, de la collection « LES SAINTS ». Prix : 2 fr.— Paris, Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90.

SIGNACE de Loyola vient d'être, dans l'espace de peu de mois, l'objet de deux travaux d'allure bien différente. Le travail de M. Herman Müller sur les « Origines de la Compagnie de Jésus », d'un caractère critique très prononcé et fort batailleur, a passé inaperçu dans la presse catholique. Le livre de M. Joly, réponse indirecte au précédent, aura une publicité étendue: paraissant presque au début de la collection des « SAINTS », publiée par la maison Lecoffre, et venant du directeur même de cette collection, il s'impose à l'attention du public. M. Joly est un psychologue ; dans l'histoire, il recherche l'âme de ceux qui l'ont faite. Il a donc visé à saisir la physionomie, à tracer un tableau vivant, à écrire une vie vécue, de son héros. « Ce livre, dit-il, a été écrit en parfaite liberté. Si on n'y trouve pas plus de concessions à des défiances et à des préjugés invétérés, c'est qu'il n'est rien de tel qu'un commerce un peu prolongé avec un homme vraiment supérieur pour voir tomber une multitude de préjugés. Il est des légendes qui rapetissent la nature humaine, comme il en est qui la font disparaître dans un merveilleux invraisemblable. On sait que l'esprit de cette collection est de dissiper ce que les uns et les autres ont de contraire à l'exacte vérité. » Ce que M. Joly dit de Manrèse et de la composition des *Exercices* montre qu'il s'est émancipé de certaines traditions mal assurées. De même certaines nuances de style trahissent la volonté de faire partout œuvre d'historien et non de panégyriste. Dans le saint, M. Joly a retrouvé l'homme; il a suivi le procès d'une sainteté reconnue par l'Église dans un homme qui a exercé une action considérable dans l'Église catholique, et dont la création puissante se perpétue et s'affirme dans tous les champs de l'activité religieuse. Son livre trahit une admiration profonde pour S. Ignace; il s'agit d'un saint, c'est justice. La personnalité du saint peut être dégagée et rester indépendante de celle de quelques-uns de ses disciples. Et cette personnalité est certainement attachante dans l'analyse qu'en fait M. Joly. Sur ce point je me garderai bien de faire des réserves.

Puisque l'auteur fait œuvre d'histoire, l'on peut se demander pourquoi il considère la France comme le berceau d'origine de l'*Imitation* (p. 10) ; le mythique Gersen écarté, il y a bien peu de probabilités pour Gerson ; pourquoi il revendique pour le bénédictin Castaniza la paternité du *Combat spirituel* (p. 46), alors que tout récemment encore un bénédictin d'Einsiedeln, D. Berthold Steiner, démontrait que cette attribution est insoutenable (cf. *Studien und Mittheil. aus dem Ben. Orden*, 1896, 444-462.)

Digitized by Google

Ailleurs (p. 46) l'auteur a l'air de chercher où il y avait des monastères bénédictins en Espagne : il en cite un à Onoz (= Oña) et un autre à Montserrat. A la rigueur cela suffisait. Pour ce qui est de la distinction et de la théorie détaillée des exercices spirituels (p. 42) est-il correct de dire qu'elle commence à S. Bernard ?

Les reliques de sainte Julienne de Cornillon à l'abbaye de Villers. Contribution à l'histoire de son culte, par l'abbé MONCHAMP, prof. au Séminaire de Liége. Liége, Demarteau, 1898, 31 pp. in-8°.

M. LE professeur Monchamp a retracé en quelques pages bien documentées l'histoire des reliques de sainte Julienne depuis 1258 jusqu'à la suppression de l'abbaye de Villers. Il espère que les fouilles entreprises à Villers permettront de retrouver le mausolée et les reliques de la Sainte.

Institutiones theologiæ dogmaticæ specialis, Tractatus de novissimis, auctore BERNARDO JUNGMANN. Edit. 4ª, Ratisbonne, Pustet, 1898, 344 pp. in-8° Prix : 4 fr. 50.

NOUS avons déjà eu l'occasion de signaler ici la réédition des manuels théologiques du professeur Jungmann. On leur reconnaît une solidité de doctrine et une clarté d'exposition qui en rendent l'usage extrêmement facile. Le méthode employée par l'auteur fait de ses manuels d'excellents recueils, où l'on trouve groupés avec méthode les éléments nécessaires pour la prédication du dogme catholique. L'auteur, on le sait, était très versé dans les études patristiques et historiques, et il a fait profiter ses manuels théologiques du fruit de ses nombreuses lectures.

Der Prophet Amos nach dem Grundtexte erklärt, von Dr K. HARTUNG, K. O. Prof. am Königl. Lyceum in Bamberg (*Biblische Studien*, III, 4). Freiburg i. Br., Herder, 1898, V-169 pp. in-8°. Prix : 5 fr. 75.

EN raison de son antiquité et du caractère particulier de ses prophéties, Amos occupe une place importante dans la littérature prophétique de l'A. T. Ce n'est pas qu'on puisse accuser les exégètes de l'avoir négligé ; les commentaires généraux publiés dans les derniers temps et quelques travaux de détail ont élucidé les prophéties d'Amos. Cependant on ne cite pas de monographie spéciale. M. Hartung, utilisant les nombreux travaux antérieurs et découvertes archéologiques faites en ce siècle, a consacré une étude de détail au texte original du prophète. Le texte hébreu fait donc l'objet d'une étude particulière ; il est expliqué par l'histoire et l'archéologie. Le plan adopté par l'auteur pour la division et l'analyse du texte en facilite singulièrement la lecture et l'exégèse.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

I. ARTICLES.

BALTUS (D. Urbain). Dieu d'après d'Hugues de S. Victor 109-123; 200-214
» Une apologie protestante de S. Thomas d'Aquin 459-466
BERLIÈRE (D. Ursmer). Quelques correspondants de Dom Calmet 11-25; 75-85; 215-231; 247-264; 315-328; 357-364
» Mélanges 131-139
» Bulletin d'histoire bénédictine 159-177; 296-314; 513-520; 242-554
» Le cénobitisme Pakhômien 385-399
» Deux écrivains de l'abbaye de Florennes au XVe siècle 494-502; 529-541
BESSE (Dom J. M.). Dom Fonteneau, bénédictin de la congrégation de S. Maur 337-356; 433-447
C. A. Dom Louis Tosti 49-74
CHAPMAN (D. Jean). Le texte de la règle de S. Benoît 503-512
FRUSSOTTE (l'Abbé). Un reliquaire de sainte Scholastique à Juvigny-les-Dames 124-130
GAISSER (D. Hugues). Les altérations chromatiques dans le plain-chant 35-43
JANSSENS (Dom Laurent). Principes d'art religieux 404-413
MAGNUSSON (Eirfkr). Bénédictins en Islande 145-158; 193-199
MORIN (D. Germain). Les douze livres sur la Trinité attribués à Vigile de Thapse 1-10
» Notes d'ancienne littérature chrétienne 97-108
» Constantius, évêque de Constantinople, et les origines du « Comes » romain 241-246
» Un évêque de Cordoue inconnu et deux opuscules inédits de l'an 764 289-295
» Les sources non identifiées de l'homéliaire de Paul diacre 400-403
» Le « De vita christiana » de l'évêque breton Fastidius et le livre de Pélage « ad viduam » 481-493
P. Le IXe centenaire de l'institution de la commémoraison des défunts 467-471
PROOST (D. Raphaël). Les récentes publications de l'observatoire bénédictin de Kremsmünster 448-458
R. J. Récentes publications liturgiques 26-34

Digitized by Google

X. Dom Augustin Grüninger 178-188
» S. Bruno de Segni 265-279
» L'ordre de S. Benoît au Brésil 414-425
La manifestation Kurth 555-558
Les oblats séculiers de l'ordre de S. Benoît 472-475

II. NOUVELLES BÉNÉDICTINES.

Rome 86, 232, 280, 329, 365, 426, 476, 559 ; Afrique 90, 428 ; Allemagne 331, 426, 563 ; Amérique 92, 237, 283, 331, 367, 427, 566 ; Angleterre 283, 367, 477, 526 ; Autriche 477 ; Bavière 365 ; Belgique 233, 368 ; Brésil 284 ; Écosse 528 ; Espagne 562 ; France 234, 331, 366, 427, 477, 523, 560 ; Italie 232, 282, 329, 330, 365, 476, 521 ; Suisse 282.

Nécrologie : 44, 94, 140, 188, 238, 284, 332, 375, 428, 477, 528, 566 ; Statistique 93, 237.

III. BIBLIOGRAPHIE.

ALLARD, Études d'histoire et d'archéologie. 572
BARBIER (abbé), La jeunesse chrétienne, Les devoirs. 47
BATTANDIER (Mgr), Guide canonique pour les constitutions des sœurs à vœux simples. 429
BATTIFOL (abbé), Six leçons sur les évangiles. 47
BERBIG, D. Joh. Gerhardi homiliae XXXVI. 574
BESSE, Le Moine bénédictin. ... 478
BONWETSCH et SEEBERG, Studien zur Gesch. der Theol. und der Kirche... 574
BOULMONT, L'abbaye d'Aulne.... 570
BRAUN (S. J.) Die priesterlichen Gewänder des Abendlandes.... 142
BROGLIE (Prince E. de), S. Vincent de Paul. 48
CZAPLA, Gennadius als Litterarhistoriker. 333
DILGAIRNS, Life of S. Stephen Harding. 381
DELATTRE (S. J.), Un Catholicisme américain. 382
DZIALOWSKI (von), Isidor und Ildefons als Litterarhistoriker... 381
EINIG, Institutiones theol. dogm. 382
FRIESS, Die Reise des Hans Christoph, Fr. v. Teufel in das Morgenland. 432
GASSER, Grandidier est-il faussaire. 380
GEPPERT, Die Quellen der Kirchenhistorikers Socrates. ... 574

Digitized by Google

GIHR, Die heiligen Sacramente. 45
GRISAR (S. J.), Geschichte Roms. und der Päpste.... 480
GRUPP, Englische Wirthschafsentwicklung in M. A. 192
GUÉPIN, S. Josaphat. 572
HARTUNG, Der Prophet Amos.... 576
HEMMER, Vie du Card. Manning. 143
HETTINGER, Apologie des Christentums. 96
HETZENAUER, Η ΚΑΙΝΗ ΔΙΑΘΗΚΗ 288
HUMMELAUER (S. J.), Nochmals der Schöpfungsbericht. 287
HUMMELAUER, Commentarius in Exodum et Leviticum. 287
INGOLD (abbé), Nouvelles œuvres inédites de Grandidier. 192
JANSSENS (D. L.), Les brochures du Dr Schell. 567
JOLY, Saint Ignace de Loyola. ... 575
JUNGMANN, Tractatus de novissimis. 576
KEUFFER, Trierisches Archiv. ... 379
KRÜGER, Die neuen Funde auf dem Gebiete der aeltesten Kirchengeschichte. 570
LARGENT, Saint Jérôme. 285
LEITNER, Prælectiones juris canonici. 142
LOCK ET SANDAY, Two lectures on the Sayings of JESUS.... ... 384
MAIGNEN, Le Père Hecker est-il un Saint? 335
MANGEART, Sermons pour l'octave des morts. 479
MARCHL (O. S. B.). Des Aristoles Lehre von der Tierseele.... ... 432
MERCIER (Mgr), Les origines de la psychologie contemporaine... 376
MONCHAMP (abbé), Les reliques de Ste Julienne. 576
MÜLLER, Die Gründung der Abtei Citeaux. 386
NIMAL, Vie et œuvres de quelques-uns de nos pieux écrivains. ... 240
NUÑEZ, Estudios biologi os. ... 286
PASTOR, Die Beurtheilung Savonarola's. 144
PAULUS, Luthers Lebensende. ... 191
PERRIN (abbé), L'Évangile et le temps présent. 46
PETERS, Die Sahid.-Kopt. Uebers. des Ecclesiasticus. 380
RATZINGER, Forschungen zur Bayrischen Geschichte. 140
REICHERT, Monumenta ordinis Fratrum Prædicatorum Historica II... 286
RÖHRICHT, Geschichte des Königreichs Jerusalem... 95
» Geschichte der Kreuzzüge im Umriss... 571
RÜCKERT, Die Lage des Berges Sion. 384
RUTTEN (Mgr), Cours élémentaire d'apologétique. 48
SCHEEBEN, Die Mysterien des Christenthums. 335
SCHELL, Die neue Zeit und der alte Glaube... 336
SCHELLAUF, Ratio afferendi locos litterarum divinarum, quam in tractatibus super psalmos sequi videtur S. Hilarius, Episcopus Pictaviensis. 431
SPILBEECK (Van), Vie de S. Norbert. 288
TERRIEN (S. J.), La grâce et la gloire. 333
TERWELP, Geschichte des Gymnasium Thomæum zu Kempen. 286
THURSTON (S. J.), The life of Saint Hugh of Lincoln. 431
TONDINI DE QUARENGHI, La Russie et l'union des Églises... 288
VAGANAY, Les traductions du psautier en vers latins au XVIe siècle. 571
VIE CONTEMPLATIVE (La), Son rôle apostolique... 141
WILMERS (S. J.), De Ecclesia Christi... 238

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 0000 115 808 309

THE
Heckman Binderi
MAR. 65
N. MANCHESTE

Digitized by Google

Digitized by Google